

34 Pa
C
BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LES
COLONIES FRANÇAISES

PAR

PAUL GAFFAREL

DOYEN HONORAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON
PROFESSEUR A LADITE FACULTÉ

SIXIÈME ÉDITION

Revue et augmentée

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1899

LES COLONIES FRANÇAISES

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb.** 1 vol. in-8. Paris, Thorin. 1869 (épuisé).
- Histoire de la Floride française.** 1 vol. in-8. Paris, Didot. 1875. 8 fr.
- Histoire ancienne des peuples de l'Orient.** 1 vol. in-12. Paris, Lemerre, 1876 2 fr. 50
- Portulan inédit de la Bibliothèque de Dijon.** 4 vol. in-4. Dijon, Jobard, 1876. 5 fr.
- Histoire du Brésil français au XVI^e siècle.** 1 vol. in-8. Paris, Maisonneuve. 1878. 7 fr. 50
- Thevet. Les singularitez de la France antarctique.** Édition nouvelle, avec introduction, commentaires et notes. 1 vol. in-8. Paris, Maisonneuve. 1878 15 fr.
- La Défense nationale en 1792** (*Bibliothèque utile*). 1 vol. in-18. Paris, Félix Alcan. 1880 60 c.
- Les explorations françaises de 1870 à 1882.** (*Bibliothèque de vulgarisation*). 1 vol. in-12. Paris, Degorce-Cadot, 1882. 2 fr. 50
- L'Algérie** (*conquête et colonisation*). 1 vol. grand in-8. Paris, Didot, 1883 30 fr.
- Les campagnes de la première République.** 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1883 2 fr. 50
- Les frontières françaises et leur défense** (*Bibliothèque utile*). 1 vol. in-18. Paris, F. Alcan. 1886. 60 c.
- Le relief du sol français, Montagnes et plaines.** 1 vol. in-8. Paris, Degorce-Cadot. 1887. 4 fr.
- Les campagnes du Consulat et du premier Empire.** 3 vol. in-8. Paris, Hachette. 1888-1890 2 fr. 50
- Histoire de la découverte de l'Amérique, depuis les origines jusqu'à la mort de Christophe Colomb.** 2 vol. in-8. Paris, Roussseau. 1892 48 fr.
- La conquête de l'Afrique.** 1 vol. in-8. Paris, Hachette. 1892. 4 fr.
- Bonaparte et les Républiques italiennes.** 1 vol. in-8. Paris, Félix Alcan. 1895. 5 fr.
- Dijon en 1814 et 1815.** 1 vol. in-8. Dijon, Darantière. 1897.

GRE 51

31 Pa

LES
COLONIES FRANÇAISES

PAR

PAUL GAFFAREL

DOYEN HONORAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON
PROFESSEUR A LADITE FACULTÉ

SIXIÈME ÉDITION

Revue et augmentée

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—
1899

Tous droits réservés.

PRÉFACE

« La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort : ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera dans un siècle ou deux qu'une puissance secondaire; elle comptera dans le monde à peu près comme la Grèce ou la Roumanie comptent en Europe.

Nous ambitionnons pour notre patrie des destinées plus hautes : Que la France devienne résolument une nation colonisatrice, alors se rouvrent devant elle les longs espoirs et les vastes pensées. »

Ainsi s'exprimait M. Paul Leroy-Beaulieu dans son ouvrage de *la Colonisation chez les peuples modernes*. Nous nous associons de tout cœur aux vœux formés par l'éminent publiciste. Dans le combat pour la vie que se livrent les grandes puissances, la France sera fatalement vaincue et réduite à un amoindrissement déplorable, si elle n'adopte résolument la politique de l'extension coloniale.

Il en est des nations comme des arbres de la forêt : malheur à ceux qui ne grandissent pas en même temps que leurs voisins ! Bientôt ils sont privés de lumière et d'air, ils s'étiolent, ils meurent. Le vieux sol de la Gaule ne peut s'étendre : trop de voisins jaloux surveillent nos moindres

démarches. Pendant qu'ils grandissent, nous restons stationnaires. La Russie annexe peu à peu les immenses territoires de l'Asie centrale; l'Allemagne s'arrondit aux dépens de ses voisins; l'Angleterre et les États-Unis s'emparent de tout ce qui leur semble bon à prendre et à garder; l'Autriche, la Grèce et même l'Italie ont trouvé et trouveront encore des accroissements territoriaux aux dépens de l'empire ottoman. Il faut, de toute nécessité, que la France à son tour augmente son domaine, et elle ne le peut qu'en acquérant de nouvelles colonies.

Aussi bien ces idées de restauration coloniale commencent à faire leur chemin dans l'opinion publique. La grande masse de la nation a donné son approbation pleine et entière aux expéditions de Tunisie, de Dahomey, de Madagascar, et commence à comprendre l'importance de nos possessions indo-chinoises. L'Algérie grandit et se développe de jour en jour. Le Sénégal est en quelque sorte le premier anneau de cette chaîne d'établissements français qui conduisent en plein Soudan nos négociants et nos soldats. L'Ogooué et le Niger sont devenus des fleuves français. Le Congo et le lac Tchad sont parcourus par nos négociants. Nous entrons dans la Guinée si longtemps mystérieuse. Madagascar est à la veille de reprendre le beau nom de France Orientale. Partout s'ouvrent de nouveaux débouchés à notre commerce et à notre industrie. Que tous les partisans de l'expansion coloniale de la France prennent donc bon courage, et le dernier mot ne sera pas dit sur la grandeur et l'avenir de notre patrie!

PAUL GAFFAREL.

LES

COLONIES FRANÇAISES

INTRODUCTION

LA COLONISATION FRANÇAISE

La colonisation commence avec l'histoire. Aussi loin que remontent les souvenirs ou les traditions de l'humanité, à peine les sociétés sont-elles constituées, qu'il s'en détache des rejetons. Grâce à cette incessante expansion, la terre s'est peuplée peu à peu. L'Asie centrale a dégarni ses plateaux pour animer les solitudes européennes ou les rivages de la Chine et des Indes. L'Europe, à son tour, a tiré de son sein les races diverses qui se partagent aujourd'hui l'Amérique, et voici que de nouveaux continents sont entamés, et que, lentement mais sûrement, les déserts australiens et les profondeurs mystérieuses de l'Afrique s'ouvrent à la dévorante activité de nombreux colons. C'est ainsi que l'homme prend possession de son domaine, qu'il dompte et assouplit la nature, qu'il propage la civilisation. Il n'est pas de plus noble spectacle dont il lui soit donné d'être à la fois le témoin et l'agent. Bacon l'écrivait avec une conviction émue, comme s'il pressentait que la grandeur future de son pays reposait sur la colonisation : « Parmi les œuvres anciennes et héroïques, brillent au premier rang les colonies. » *Coloniæ eminent inter antiqua et heroica opera.*

L'histoire de la colonisation est toujours une histoire intéressante : nous pouvons ajouter que l'histoire de la colonisation

française est particulièrement intéressante. Néanmoins telle est la force du préjugé ou plutôt de la routine nationale, que, dans notre pays, l'attention publique s'est toujours portée de préférence sur les affaires d'Europe. Même à l'époque où nos colonies furent très prospères, on n'étudia guère leur histoire. A peine connaissait-on leur origine, et on se souciait peu de leur développement. Nous connaissons dans leurs plus infimes détails les faits et gestes de tel ou tel grand seigneur, et nous ignorons presque le nom de Champlain, fondateur du Canada; d'André Brue, créateur du Sénégal; de Dupleix, qui fonda aux Indes un empire de trente-cinq millions de sujets. Nous ignorons même ce qui se passe de nos jours. Combien d'entre nous connaissent le nom des généraux qui ont conquis l'Algérie, de l'amiral qui donna à la France la Nouvelle-Calédonie, ou des audacieux explorateurs qui viennent de parcourir l'Indo-Chine et le Soudan, en faisant respecter et aimer notre pavillon, non point par des milliers, mais bien par des millions d'indigènes? Puisque nous sommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'élève avec le plus de véhémence contre les idées antiques et les institutions surannées, bien qu'en réalité il n'en soit aucun qui reste attaché plus obstinément à ces idées et à ces institutions, n'est-ce pas, dans la limite de nos forces, rendre service à notre pays que de laisser de côté, pour quelque temps, la vie de nos souverains, les victoires ou les défaites de nos généraux, les habiletés ou les maladresses de nos diplomates, et de nous attacher de préférence aux exploits de nos découvreurs, à la description des pays qui reconnaissent notre influence, à l'étude de leurs ressources et de leurs richesses?

L'étude historique et géographique des colonies françaises nous permettra encore de détruire quelques-uns de ces préjugés fortement enracinés, qui font le désespoir des économistes et des philosophes, et auxquels pourtant nous nous attachons en France avec toute la vivacité de notre ignorance. Combien de fois par exemple n'avons-nous pas entendu dire, ou n'avons-nous pas répété nous-mêmes: « La France n'a pas le génie colonisateur? » Nous pouvons, au contraire, affirmer que

peu de peuples en Europe ont, plus que le peuple français, une aptitude aussi prononcée au labeur énergique et persévérant de la colonisation. Nous avons sans doute éprouvé de nombreux déboires aux colonies; nous avons occupé bien des points que nous ne possédons plus aujourd'hui, et où nos successeurs ont fondé des établissements de premier ordre. Mais la responsabilité de ces désastres et de ces pertes ne doit pas retomber uniquement sur nos colons. Sans doute on peut leur reprocher leur goût exagéré pour les aventures ou leur trop grande facilité à adopter les mœurs et les idées des populations primitives; mais les échecs que nous avons éprouvés, il faut les imputer encore aux fautes des gouvernements qui se sont succédé en France et surtout à l'ignorance de la nation et à son indifférence pour ces lointains succès. La meilleure preuve que nous avons le génie colonisateur, c'est qu'il existe en ce moment toute une nation, le Canada, qui nous doit son origine, qui parle encore notre langue, et qui resterait partie intégrante de la nation française sans la déplorable politique de Louis XV. Une autre preuve, c'est que celles de nos colonies où nous avons sérieusement et résolument pratiqué la colonisation, Martinique, Guadeloupe, Réunion, sont enviées par les autres nations. Au Sénégal, depuis les vingt à trente années qu'on s'en occupe d'une façon active, les progrès sont continus. De même en Cochinchine, de même et surtout en Algérie, car le nombre des immigrants augmente singulièrement dans cette France africaine. Aussi bien les étrangers nous rendent la justice que nous nous refusons à nous-mêmes. Voici en effet ce que nous lisons dans l'ouvrage du colonel Malleson, un Anglais qui a consacré un intéressant travail à l'histoire des Français en Inde, car ceci est un des traits de notre caractère que nous soyons réduits à chercher à l'étranger des renseignements sur notre histoire coloniale : « On admire beaucoup et on cite souvent l'Angleterre pour avoir résolu ce grand problème de gouverner à quatre mille lieues de distance, avec quelques centaines d'employés civils et quelques milliers d'employés militaires, ses immenses possessions de l'Inde. S'il y a

quelque nouveauté, quelque hardiesse et quelque génie politique dans cette idée, il faut reconnaître que l'honneur en revient à Dupleix, et que l'Angleterre, qui en recueille aujourd'hui le profit et la gloire, n'a eu qu'à suivre les voies que le génie de la France lui avait ouvertes. » Il ne faudrait donc pas adopter les conclusions vraiment par trop faciles de ces prétendus sages, qui aiment à expliquer le présent par le passé et à prouver à un peuple qu'il ne pouvait pas réussir, puisqu'il n'a pas réussi. L'étude attentive des faits nous démontrera au contraire que, malgré l'insuccès final, la colonisation en France n'a pas été si inutile ou si malheureuse qu'on veut bien le dire.

Une autre opinion fautive, mais celle-là bien plus dangereuse et contre laquelle on ne saurait trop s'élever, c'est qu'il ne faut pas coloniser, parce que la colonisation est pernicieuse. Cette fois encore, nous n'hésiterons pas à le proclamer bien haut : au contraire, il faut coloniser, coloniser à tout prix, et la colonisation non seulement n'est pas dangereuse, mais encore patriotique et de première nécessité.

Certains économistes prétendent, il est vrai, que la colonie la plus florissante est toujours une charge et souvent un danger pour la métropole. Ils rappellent avec amertume que les colons, devenus riches et puissants, grâce aux sacrifices répétés de la mère patrie, ne cherchent qu'à rompre violemment les liens qui les rattachaient à elle. Ils répètent volontiers le mot de Montesquieu : « Les princes ne doivent pas songer à peupler de grands pays par les colonies... L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie. » L'opinion diamétralement opposée est la vraie. Les divers partis qui nous divisent, tout en s'étonnant de ce que la France n'exerce plus en Europe son influence d'autrefois, aiment à rejeter les uns sur les autres la responsabilité de notre décadence. Peut-être ont-ils tous également raison, car nous avons tous bien des fautes à nous reprocher ; mais ce qu'aucun de ces partis ne semble soupçonner, c'est que cette décadence tient pour beaucoup à la ruine de notre empire colonial.

Si nous ne considérons que les principaux éléments qui mesurent l'importance politique et économique, tels que l'étendue et la population, nous ne venons que bien après l'Angleterre. On évalue en bloc la superficie de nos colonies à 4 600 000 kilomètres carrés, habités par trente millions de sujets ou de protégés. Or, l'étendue territoriale des colonies anglaises paraît dépasser de deux millions de kilomètres carrés la sixième partie du monde habitable, et plus de deux cents millions d'Asiatiques, d'Africains ou d'Américains reconnaissent la suzeraineté anglaise. En Hollande, les proportions relatives sont à peu près aussi considérables, car ses trois millions d'habitants règnent sur 170 000 kilomètres carrés et vingt millions d'âmes. L'Espagne avait, jusqu'à ces derniers temps, conservé de son ancien empire de splendides débris, qui lui assuraient 30 000 kilomètres carrés et dix millions de sujets. Le Portugal lui-même est proportionnellement mieux doté que la France puisqu'il possède plus de 400 000 kilomètres carrés et trois millions de sujets. Les États-Unis et l'Allemagne sont devenus puissances colonisatrices. Or, puisqu'il est reconnu que si le nombre n'est pas le seul élément de puissance, il devient de plus en plus le principal, l'équilibre de la population entre les peuples européens n'a-t-il pas été détruit à notre détriment, à partir du jour où nous n'avons plus occupé le premier rang parmi les peuples qui possèdent des colonies ?

N'est-il point vrai que les nations qui marchent à l'avant-garde de la civilisation, cherchent toutes à étendre leur domaine colonial ? Du jour où l'Allemagne a formé un corps de nation, elle a préparé en quelque sorte une réserve en Afrique pour le trop-plein de sa population. La Belgique ne vient-elle pas, malgré de vives résistances, de s'engager dans cette voie féconde de la colonisation ? En Angleterre, en Hollande, en Portugal, il n'est pas de question qui passionne autant les esprits que la question coloniale. Les États-Unis eux-mêmes rêvent à leurs récentes et à leurs futures colonies, et silencieusement, mais sans trêve ni repos, de l'immense ruche chinoise sortent de nouveaux essaims. N'est-ce point que les peuples comprennent, par instinct, que, sans colonies, ils sont voués à la sénilité, à la mort !

Une objection se présente : Est-il vrai de dire que la population d'un pays peut s'augmenter à la faveur d'une émigration considérable sortie de ce pays? Assurément, et nous allons essayer de le prouver. L'Angleterre a peuplé l'Amérique du Nord et l'Australie; elle a envoyé aux Indes et en Afrique des milliers d'émigrants, et néanmoins sa population a triplé depuis un siècle. La Russie s'étend silencieusement sur la moitié de l'Asie, de l'Oural au Pacifique, de l'Océan Glacial au Plateau central, et le czar a maintenant plus de cent millions de sujets, tandis que son grand-oncle Alexandre I^{er} n'en avait que quarante. L'Allemagne vient d'improviser un empire colonial; en outre, ses habitants émigrent facilement et en grand nombre aux États-Unis, à la Plata, en Orient, partout, jusqu'au Japon; pourtant, malgré cet exode continuel la population de l'Allemagne double tous les quarante-trois ans, c'est-à-dire que nous sommes comme débordés par le flot toujours montant des populations voisines, et que si nous ne prenons pas des mesures énergiques, si en un mot nous ne nous efforçons pas de rétablir l'équilibre rompu à nos dépens, nous cessons de compter parmi les grandes nations. Il n'y a qu'un moyen de rétablir cet équilibre : coloniser de nouveau.

Nous ne sommes plus une nation dans l'enfance : nos ennemis nous accusent même d'avoir atteint la vieillesse. Sans être aussi énergique dans nos appréciations, avouons au moins que nous avons atteint l'âge mûr. Or, dans les nations déjà mûres une des causes principales qui arrêtent le développement de la colonisation, c'est la crainte de voir un peuple trop nombreux encombrer un sol trop étroit. Mais, sous ce rapport, nous n'avons aucune crainte à concevoir. En France même, l'espace ne manque pas. En Sologne, dans la Brenne, dans les Landes, dans la région des Alpes et dans bien d'autres endroits, on se plaint du manque de bras. Nous ne sommes donc pas encombrés, loin de là; et le serions-nous que nous avons à nos portes de gigantesques territoires qui n'attendent pour être fécondés que la présence des colons. L'Algérie par exemple, qui nourrissait au temps de la domination romaine de quinze à vingt

millions d'habitants, n'en compte plus aujourd'hui que quatre à peine. Nos colons présents et futurs peuvent donc se rassurer. L'espace ne leur manquera pas de sitôt.

Aussi bien ce n'est pas cette crainte chimérique qui arrête l'essor de la colonisation. C'est un mal plus grave encore, et nous demandons ici la permission de mettre à nu une de nos plaies sociales les plus aiguës et les plus dangereuses : Si nous ne colonisons plus, c'est surtout parce que le sentiment mal compris des intérêts de la famille diminue chaque jour la population et empêche par conséquent la colonisation. Il n'est malheureusement que trop vrai que nos familles n'augmentent plus, et que nous ne pouvons envoyer nos enfants hors de France, parce qu'ils sont à peine assez nombreux pour continuer et perpétuer la famille. Un philosophe anglais, dont les théories immorales ont eu un sinistre retentissement, Malthus, prétendait que les peuples heureux étaient ceux où le nombre des décès l'emportait sur celui des naissances, car, disait-il, les chances de richesses et le bien-être augmentaient incessamment pour les survivants. Il semble que la France, depuis quelques années, ait cherché à s'appliquer ces lugubres et désespérantes théories. Est-il besoin de citer l'exemple si connu du département du Calvados, dont la population diminue chaque année en raison inverse de la richesse qui augmente? S'il nous est permis d'apporter ici un argument personnel, n'avons-nous pas entendu des paysans de ce département se désoler comme d'un malheur de la naissance d'un nouveau-né, attendu qu'il faudrait partager l'héritage et diminuer la fortune? Au nom de la morale honteusement violée, au nom de l'intérêt bien entendu de la patrie, il nous faut protester contre ce honteux exemple. On a dit avec raison que les grandes familles prospéraient toujours : on le dira également des nations dont la population augmente incessamment. Sparte a péri par le manque d'hommes, écrivait Polybe, cet appréciateur si éminent des causes de la décadence de son pays. Gardons-nous de laisser dire, dans quelques siècles d'ici, que la France a également péri par le manque d'hommes!

Il faut donc encourager la colonisation par tous les moyens possibles. Recommencer tout de suite cette grande œuvre, semer autour de notre pays des Francs nouvelles, qui resteront unies à la métropole par la communauté du langage, des mœurs, des traditions et des intérêts; dépenser au dehors l'exubérance de forces et la fièvre d'activité qui nous dévorent au dedans; profiter de l'occasion inespérée que nous présente la fortune pour envoyer en Algérie, en Indo-Chine ou au Sénégal les déshérités et les déclassés, c'est là peut-être la suprême ressource et la condition de notre régénération future. Plaise à Dieu que ceux de nos compatriotes auxquels les malheurs et les angoisses de l'heure présente n'ont pas encore enlevé tout espoir ouvrent enfin les yeux à l'évidence et, retournant le mot fatal : « *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* » s'écrient avec tous les vrais citoyens : « *Périssent toutes les utopies et tous les prétendus principes plutôt qu'une seule colonie!* »

Nous avons pourtant déjà perdu de belles et magnifiques colonies. C'est une histoire lamentable, que nous n'avons pas le courage d'entreprendre ici; nous nous contenterons d'en exposer à grands traits les principaux épisodes, comme la préface indispensable à l'étude de nos colonies actuelles.

Passons rapidement sur les premiers siècles de notre histoire, non sans faire remarquer que nos ancêtres, les Gaulois, ont laissé dans le monde antique le renom d'une race à la fois turbulente et sociable, et qu'ils ont fondé presque autant de villes et de royaumes qu'ils en ont détruit. Les Francs et les Normands, qui, d'abord conquérants de la Gaule, finirent par se fondre avec les Gaulois et formèrent un peuple nouveau, ne passent pas non plus pour avoir été sédentaires. L'Angleterre, le Portugal, la Hongrie, Naples, Jérusalem, Antioche, Constantinople, Chypre et l'Égypte, vingt autres États, en obéissant à des princes français, devinrent autant de colonies françaises. Ce n'étaient pas, il est vrai, des colonies dans le sens moderne du mot, car l'esprit de colonisation ne ressemble pas à l'esprit de conquête. Il nous faut reporter nos

premières véritables colonies à l'époque où nos pères renoncèrent à leur humeur guerroyante pour songer aux entreprises productives, et cette époque remonte à cinq siècles seulement, au règne de Charles V le Sage. L'Asie n'était encore accessible que par terre. L'Amérique et l'Océanie n'étaient pas découvertes. L'Afrique seule étendait ses côtes au sud et invitait aux lointaines pérégrinations par l'attrait de richesses mystérieuses plutôt désirées qu'entrevues. C'est par l'Afrique que commencèrent les véritables voyages de découverte, et c'est en Afrique que nos compatriotes les Normands fondèrent la première colonie française.

En 1364 et les années suivantes, quelques marchands de Dieppe et de Rouen parcoururent les côtes de Guinée et y fondèrent des comptoirs, nous dirions plutôt des loges, qui facilitèrent le trafic avec les indigènes ; mais les désastres qui signalèrent le règne de Charles VI, les guerres de revendication nationale soutenues par Charles VII, et les pénibles débats qui marquèrent le commencement du règne de Louis XI arrêterent ce premier essor de la colonisation. Quand recommencèrent les expéditions à la côte d'Afrique, les Normands y trouvèrent installés en maîtres les Portugais. Notre première domination sur les côtes africaines fut donc éphémère.

Avec le xvi^e siècle s'ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des découvertes maritimes. Colomb trouve à l'est un continent ; Vasco de Gama trace vers l'Inde un chemin direct. Sur leurs traces s'élançait toute une légion d'héroïques aventuriers, surtout espagnols et portugais. La France ne joue qu'un rôle effacé dans ces croisades d'un nouveau genre. Nos rois, occupés à de stériles guerres d'ambition, perdaient en Italie leur temps et leurs ressources et se souciaient peu des découvertes maritimes. Cette indifférence royale explique comment d'autres peuples, à cette époque, se partagent sans nous les territoires, les populations et les richesses. Nos marins et nos négociants n'avaient pourtant pas renoncé à tenir la mer ; mais, comme ils ne prenaient conseil que d'eux-mêmes et

n'agissaient qu'en leur nom privé, ils ne se préoccupaient pas de conserver le souvenir de leurs expéditions. On sait pourtant que nos Basques pénétraient dans les mers septentrionales et jusque sur le banc de Terre-Neuve dès le commencement du siècle; on a gardé le nom de Denis de Hoüfleür, qui reconnut la côte du Brésil en 1503, de Paulmier de Gonneville, qui, la même année, fut jeté par la tempête sur les rivages de l'Amérique du Sud. On connaît également les frères Parmentier, qui, en 1528, débarquent à Sumatra, visitent les Moluques, les Maldives, et montrent le pavillon français à Madagascar; mais ce n'étaient là que des entreprises isolées et sans avenir. Enfin le roi François I^{er}, jaloux des prétentions exclusives des rois d'Espagne et de Portugal, après avoir demandé, non sans esprit, qu'on lui montrât l'article du testament d'Adam qui l'excluait d'Amérique, envoya à deux reprises un marin florentin, Giovanni Verazzano, explorer les régions boréales de l'Amérique et prendre possession de Terre-Neuve. Ce fut notre première colonie officielle. Quelques années plus tard, en 1535, un Malouin, Jacques Cartier, retournait à Terre-Neuve, remontait le Saint-Laurent jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui Montréal, et faisait partout reconnaître l'autorité de la France. Dès lors, le Canada — ainsi se nommait le pays — devint pour nos colons en Amérique un centre de ralliement. Par malheur, ce beau feu ne dura pas. Notre infortunée patrie fut, pour de longues années, plongée dans toutes les horreurs de la guerre religieuse, et, jusqu'au règne réparateur de Henri IV, ses rivaux s'étendirent à leur aise au delà de l'Océan.

Un homme pourtant s'était rencontré, qui aurait voulu diriger sur ces terres vierges l'exubérance brutale de forces qui débordait en France. L'amiral Gaspard de Coligny, vaste intelligence et noble cœur, essaya à diverses reprises de fonder en Amérique comme autant de Frances nouvelles, qui étendraient au loin l'influence de la patrie; mais, si son génie conseillait ces expéditions, sa présence ne les animait

pas. Elles échouèrent misérablement. Villegaignon au Brésil, Ribaut et Laudonnière en Floride, ne réussirent qu'à ajouter quelques pages glorieuses à notre histoire d'outre-mer, mais leurs efforts n'aboutirent qu'à de sanglantes catastrophes. En dehors de Terre-Neuve et du Canada, il n'y a dans tout le xvi^e siècle qu'un seul établissement français qui se maintienne. Encore est-il bien faible! En 1560, deux simples négociants de Marseille, Thomas Lynch et Carlin Didier, fondent dans la régence d'Alger, pour l'extraction du corail, le Bastion du Roi, quelque temps après transféré à La Calle.

Le xvii^e siècle est l'époque de nos grands succès coloniaux. Nous n'avons plus à lutter désormais contre l'Espagne et le Portugal, qui ont achevé leurs conquêtes maritimes, mais contre l'Angleterre et la Hollande, déterminées à compenser leur longue inaction par une énergie et une obstination à toute épreuve. Deux grands rois, Henri IV et Louis XIV, et deux grands ministres, Richelieu et Colbert, tous les quatre pénétrés du vif sentiment de l'honneur et de l'intérêt national, se mettent résolument à la tête du mouvement colonial, et, grâce à leur féconde initiative, la France déborde de tous les côtés à la fois.

Sous Henri IV, La Ravardière et Rasily reconnaissent la Guyane et en prennent possession au nom de la France. De Mont et Poutrincourt font de l'Acadie (aujourd'hui Nouvelle-Ecosse) une annexe du Canada. En 1608, Champlain, reprenant la route ouverte par Cartier, remonte de nouveau le Saint-Laurent et fonde Québec. Aussitôt les colons affluent. Ce ne sont plus seulement des chasseurs ou des pêcheurs, mais de véritables colons, adonnés aux travaux de la terre. Des villes se fondent, des forêts sont remplacées par des champs fertiles, et le Canada devient réellement la Nouvelle-France.

Richelieu, continuateur de la pensée et des projets de Henri IV, ne ménagea à la Nouvelle-France ni les encouragements ni la protection royale. On trouve dans sa *Correspondance* les preuves répétées de son intelligent dévouement aux matières coloniales. Le Canada, grâce à lui, recule ses limites

dans tous les sens, autour de la région des grands lacs, et sur le cours des fleuves. Les Indiens, attirés et séduits par la facilité de nos mœurs, acceptent avec plaisir notre souveraineté et deviennent nos plus fermes appuis. Belain d'Esnameuc, de 1625 à 1635, occupe dans les Antilles Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe et Marie-Galante. Quelques aventuriers débarquent à la Tortue et de là passent à Saint-Domingue, dont bientôt la moitié nous appartient. En 1635, Cayenne est fondée et devient la capitale d'une nouvelle colonie, la Guyane, qui porta d'abord le beau nom de *France équinoxiale*. Richelieu ne se contentait pas de disputer l'Amérique à l'Espagne; il cherchait aussi à l'extrême Orient, dans les mers indiennes, à arracher au Portugal sa suprématie. Depuis quelque temps, nos marins et nos négociants appréciaient l'heureuse position de Madagascar. En 1643, Pronis en prend possession au nom de la France, et la grande île africaine, devenue la *France orientale*, est choisie pour être le foyer de rayonnement de l'influence française dans l'Orient asiatique.

Les premières années du règne de Louis XIV sont marquées, à cause des troubles incessants de la Fronde et des préoccupations extérieures, par un ralentissement dans notre extension coloniale. Si nous ne fondons pas de colonies nouvelles, toutes nos anciennes grandissent et étendent leur cercle d'action. Ainsi nos colons canadiens découvrent les sources du Mississipi et les montagnes Rocheuses. Aux Antilles, les Saintes, la Désirade, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix, la Dominique et Tabago deviennent possessions françaises. A Madagascar, Flacourt, le successeur de Pronis, annexe les Mascareignes et nomme Bourbon l'une d'entre elles. Enfin Colbert arrive au ministère, et, comme il comprenait l'importance économique des colonies, il applique toute sa vigueur de volonté à consolider et à augmenter celles que possédait déjà la France. Grâce à lui, sont constituées deux puissantes Compagnies, soutenues directement par la famille royale et par les plus grands seigneurs et les plus riches capi-

talistes de l'époque, la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie des Indes occidentales, qui se partagent la France d'outre-mer. Aussitôt les colonies font d'immenses progrès. Ogeron de La Boire fonde à Saint-Domingue un établissement modèle. Nos Antilles passent à l'état de mines précieuses. Au Canada, l'île Saint-Jean et l'Acadie étendent le territoire de la Nouvelle-France. Deux intrépides découvreurs, Cavelier de la Salle et Yberville, explorent le cours entier du Mississipi et constituent, sous le nom de Louisiane, une nouvelle et immense province française. A l'exception des côtes de l'Atlantique comprises entre la mer et les Alleghanys, depuis la pointe de Floride jusqu'au cap Saint-Jean, nous étions alors les maîtres incontestés de toute l'Amérique septentrionale. Cette grandeur passée ne saurait nous inspirer trop de regrets. Quarante millions d'hommes vivent aujourd'hui dans cette région qui a été française et qui le serait encore sans nos fautes! Est-il donc vrai que la France n'ait pas le génie colonisateur? et quel est le peuple qui, en moins d'un siècle, a reconnu, défriché, peuplé et civilisé une aussi énorme étendue de terrain? Nos efforts ne se bornaient pas à l'Amérique. L'amiral d'Estrées s'emparait en Afrique d'Arguin, de Portendick et de Gorée, qu'il annexait au Sénégal. En Asie, nous prenions pied aux Indes par la création de comptoirs à Surate (1663), Ceylan et San-Tomé (1677), et par la fondation en 1683 de Pondichéry et Chandernagor. Notre position coloniale était alors unique. Dans toutes les parties du monde, nous possédions ou des positions stratégiques ou de véritables provinces, peuplées et exploitées par des Français. Alors on était sûr de faire rapidement fortune, et tous ceux qui se sentaient au cœur de l'énergie et de la décision n'hésitaient pas à faire leur tour hors de France. Aussi quelle perspective indéfinie de puissance et quelles sources inépuisables de richesses! Mais, en fait de progrès colonial comme de tout autre, ne pas avancer, c'est reculer. Toute stagnation présage la décadence, et cette décadence n'arriva que trop promptement. Nous n'avons pas ici à en rechercher les causes. Il nous suffira de constater le fait dans sa doulou-

reuse réalité et de déplorer les conséquences de la ruine de notre empire.

Avec le XVIII^e siècle commencent les désastres. Louis XIV, engagé dans l'impolitique succession d'Espagne, est forcé, par le traité d'Utrecht, de céder aux Anglais Terre-Neuve et l'Acadie, ces deux avant-postes du Canada, et Saint-Christophe, la plus ancienne de nos colonies sous la zone torride. Il achète par ces dommages certains des avantages bien aléatoires (1713). Son successeur, Louis XV, est plus malheureux encore, mais aussi plus coupable, car il ne se rendit même pas compte de l'étendue de ses pertes, et ses contemporains l'aveuglèrent également sur les conséquences de ce désastre national. Après les guerres que nous soutînmes contre l'Angleterre, il nous fallut signer le honteux traité de Paris en 1763 et renoncer à tout espoir d'être désormais puissance prépondérante au delà des mers. Par ce traité, nous cédions aux Anglais tout le Canada et aux Espagnols la Louisiane, c'est-à-dire que nous abandonnions la Nouvelle-France tout entière. Nous renoncions encore à la Grenade, à Saint-Vincent, à la Dominique et à Tabago, dans les Antilles; au Sénégal, sauf Gorée, en Afrique; à l'Hindoustan, en Asie. La monarchie perdait ainsi par sa faiblesse, par ses erreurs et par ses vices, la meilleure part des territoires acquis en deux siècles de labeurs incessants et de conquêtes prodigieuses. Le traité de 1763 est pour la France une honte et un désastre. Nous n'avons pas encore réussi à nous relever de ce coup terrible, dont nous subissons encore les conséquences.

La guerre d'indépendance d'Amérique, qui marqua les premières années du règne de Louis XVI, releva sans doute notre honneur militaire, mais notre gloire fut stérile. De tous nos sacrifices, nous n'emportâmes en effet comme unique compensation que la restitution du Sénégal et de Tabago.

Dès lors nous n'avons plus à enregistrer, jusqu'en 1813, que des revers. En 1783, Saint-Domingue proclame son indépendance, et une expédition coûteuse ne réussit pas à nous rendre cette reine des Antilles. En 1800, la Louisiane nous est resti-

tuée ; mais le premier Consul la vend trois ans plus tard aux États-Unis pour une somme dérisoire. L'Égypte, Corfou et Malte, qui nous avaient quelque temps appartenu, nous échappent bientôt. Aux traités de 1815, nous perdons l'île de France dans l'Océan Indien, Tabago et Sainte-Lucie dans les Antilles. Ces pertes cruelles n'ont pas encore été réparées.

Heureusement pour la France, une ère nouvelle commence pour nos colonies avec le XIX^e siècle. Il semble que nos divers gouvernements aient renoué la tradition du XVII^e siècle et essayé de reconstituer notre empire colonial. La Restauration fait reconnaître nos droits sur Madagascar et colonise sérieusement le Sénégal. L'armée du dernier Bourbon prend Alger en 1830 et, par ce brillant succès, prépare la conquête du pays. Cette conquête fut l'œuvre principale de la dynastie d'Orléans. Notre bonne fortune nous a donné l'occasion inespérée de réparer toutes nos pertes, et de fonder à quarante-huit heures de la France une France africaine, qui, tôt ou tard, prolongera le territoire national, et nous consolera de pertes récentes, dont le souvenir ne s'éteindra pas de sitôt. A cette grande conquête, la dynastie d'Orléans ajouta quelques petites acquisitions, le Gabon, Assinie, Grand-Bassam sur la côte occidentale d'Afrique, Nossi-Bé et Mayotte près de Madagascar, les Marquises et Taïti en Océanie, mais elle commit la faute de se laisser devancer par les Anglais à la Nouvelle-Zélande.

Le second Empire a occupé la Nouvelle-Calédonie en 1853, les îles Tuamotu en 1859, achevé la conquête de l'Algérie par la soumission de la Kabylie en 1854, singulièrement agrandi le Sénégal de 1855 à 1870, acheté sans l'occuper Obock au sud-ouest du détroit de Bal-el-Mandeb ; enfin nos soldats et nos marins, après plusieurs années de lutte, ont occupé six des provinces de la Cochinchine, soumis le Cambodge à notre protectorat, et rétabli l'influence française dans l'extrême Orient.

La troisième République a soumis le Cambodge et l'Annam à notre protectorat, racheté Saint-Barthélemy à la Suède, converti en sujétion le protectorat que nous exerçons à Taïti, augmenté notre domaine colonial au Sénégal, au Soudan, en Guinée,

dans le Gabon et l'Ogooué, ainsi que sur la rive droite du Congo : étendu à la Tunisie, à Madagascar et aux Comores le protectorat français ; elle s'est établie à poste fixe sur les deux rives du Niger et s'étend déjà jusqu'au lac Tchad.

Depuis 1815 et surtout depuis 1871, nous assistons donc à une véritable renaissance coloniale. Quelles que soient nos opinions politiques, nos sympathies ou nos antipathies, il nous faudra rendre justice à tous les gouvernements qui ont eu le bon sens de distraire une partie des ressources de la France pour cette œuvre honorable et utile de la colonisation. Des hommes et de l'argent que nous avons dépensés depuis 1815 en guerres insensées ou en entreprises maladroites, que reste-t-il ? Que l'on calcule au contraire le peu qu'on a dépensé pour les colonies, et que les résultats soient comparés ! Ce rapide examen nous convaincra que ceux-là seuls ont sérieusement travaillé à la grandeur, à la puissance extérieure et à la richesse de la patrie, qui ont ouvert à son industrie et à son commerce de nouveaux débouchés, qui lui ont donné la faculté de se retremper et de se régénérer par le travail, qui en un mot ont fondé de nouvelles colonies.

Nos colonies actuelles sont aujourd'hui : en Afrique, Sénégal, Soudan, Rivières du Sud, Fouta-Djallon, comptoirs de Guinée, Dahomey et Hinterland, Gabon, Ogooué et Congo, Réunion, annexes de Madagascar, Madagascar, Comores, Obock, Algérie et Tunisie ; en Asie, établissements indiens, Cochinchine, Cambodge, Annam et Tong-King ; en Océanie, Taïti, Tubuaï, Gambier, Tuamotu, Marquises, Nouvelle-Calédonie, Kerguelen et Clipperton ; en Amérique, Saint-Pierre et Miquelon, Martinique, Guadeloupe et Guyane. Ce sont ces colonies, à l'exception de l'Algérie et de la Tunisie, dont nous allons résumer l'histoire, présenter la description et énumérer les richesses.

PREMIÈRE PARTIE

L'AFRIQUE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

SÉNÉGAL.

BIBLIOGRAPHIE

- JANNEQUIN DE ROCHEFORT. *Voyage de Libye au royaume de Senega.* 1643.
- J.-B. GABY. *Relation de la Nigritie avec la découverte de la rivière de Sénégal.* 1689.
- LEMAIRE. *Voyages aux Canaries, Sénégal, Gambie.* 1695.
- J.-B. LABAT. *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale (Sénégal),* 1778.
- DES MARCHAIS. *Voyage en Guinée, isles voisines et à Cayenne.* 1730.
- ADANSON. *Histoire naturelle du Sénégal.* 1757.
- ABBÉ DEMANET. *Nouvelle histoire de l'Afrique française.* 1777.
- FROSSARD. *La cause des esclaves nègres et des habitants de la Guinée.*
- LABARTHE. *Voyage au Sénégal pendant les années 1784 et 1785.* 1802.
- DE GOLBERRY. *Fragments d'un voyage en Afrique.* 1802.
- DURAND. *Voyage au Sénégal, an X (1802).*
- MOLLIER. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique fait aux sources du Sénégal et de la Gambie en 1818-1820.*
- WALCKENAER. *Collection des relations de voyage par terre et par mer en différentes parties de l'Afrique, depuis l'an 1400 jusqu'à nos jours.* 1831.
- A TARDIEU. *Sénégal et Guinée.* 1847.
- BARTHÉLEMY. *Notice historique sur les établissements français des côtes occidentales de l'Afrique.* 1848.
- PAUNET. *Relation d'un voyage du Sénégal à Mogador (Revue coloniale.* 1850).
- ABBÉ BOILAT. *Esquisses sénégalaises.* 1853.
- HECQUARD. *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale.* 1853.
- FAIDHERBE. *Les Berbères et les Arabes des bords du Sénégal (Société de géographie,* 1854).
- MARCHAL. *Voyage du Sénégal.* 1854.
- CARRÈRE ET HOLLE. *De la Sénégambie française.* 1855.
- FAIDHERBE. *Populations noires des bassins du Sénégal et du haut Niger (Société de géographie,* 1856).
- VERNEUIL. *Mes aventures au Sénégal.* 1858.
- FAIDHERBE. *Considérations sur les populations de l'Afrique septentrionale (Nouvelles annales des voyages,* septembre 1859).
- X... *Le Sénégal en 1859 (Correspondant,* t. XIII).

- FAIDHERBE. *Renseignements géographiques sur la partie du Sahara comprise entre l'Oued-Noun et le Soudan (Nouvelles annales des voyages, août 1859).*
- MAGE. *Voyage au Tagaut (Revue algérienne et coloniale, 1857).*
- FULCRAND. *La baie d'Arguin (Revue maritime et coloniale, octobre 1860).*
- VINCENT. *Voyage d'exploration de l'Adrar dans le Sahara occidental (Société de géographie, janvier 1861).*
- BOURREL. *Voyage dans le pays des Maures Braknas (Revue maritime et coloniale, 1861).*
- AZAM. *Notice sur le Oualo (Revue maritime et coloniale, 1861).*
- BRAOUEZEC. *Exploration du cours d'eau de Bounoun, marigot du Sénégal (Annales maritimes et commerciales, octobre 1862).*
- PASCAL. *Voyage au Bambouck et retour à Bakel (Tour du Monde, 1862).*
- MAVIDAL. *Le Sénégal. Son état présent et son avenir (Revue de l'Orient, juillet-octobre 1862).*
- BRAOUEZEC. *Hydrographie du Sénégal et relations avec les populations riveraines (Annales maritimes et commerciales, 1862).*
- VALLON. *La Côte occidentale d'Afrique (Revue maritime et coloniale, 1863).*
- MAGE. *Les rivières de Sina et de Saloum (Revue maritime et coloniale, avril 1863).*
- X. *Operations militaires pendant les années 1862-64 (Annales maritimes et coloniales, octobre 1864).*
- AUBE. *Le fleuve du Sénégal (Annales maritimes et coloniales, octobre 1864).*
- RICARD. *Le Sénégal, étude intime. 1866.*
- PINET-LAPRADE. *Notices sur les Sérères (Revue maritime et coloniale, mars-avril 1865).*
- FAIDHERBE. *Notice sur la langue sérère. 1865.*
- X. *Culture du cotonnier au Sénégal (Revue maritime et coloniale, février 1865).*
- THALY. *Etude sur les habitants du haut Sénégal (Archives de Médecine navale, novembre 1866, mars et mai 1867).*
- BRAOUEZEC. *Note sur la rivière Maneah et les rivières de Soubouyah (Société de géographie, mars 1867).*
- DE KERHALLET. *Instructions nautiques sur la côte occidentale d'Afrique. 1868.*
- HAURIGOT. *Quinze mois en Sénégambie (Annales des voyages, janvier 1869).*
- DOURNEAUX-DUPERRÉ. *La Sénégambie française (Société de géographie, juillet 1871).*
- BÉRENGER-FÉRAUD. *Description topographique de l'île de Gorée (Revue maritime et coloniale, mars 1873).*
- Berlioux. *André Brue. 1874.*
- FAIDHERBE. *Essai sur la langue poul. 1874.*
- BÉRENGER-FÉRAUD. *Le Sénégal de 1817 à 1874 (Revue maritime et coloniale, janvier 1874).*
- BORIUS. *Recherches sur le climat du Sénégal. 1874.*
- BÉRENGER-FÉRAUD. *Etude sur les Ouolofs. 1875.*
- FONCIN. *Le Sénégal (Explorateur, 1875).*
- FAIDHERBE. *Grammaire et vocabulaire de la langue poul. 1875.*
- X. *Résumé comparatif du commerce et de la navigation du Sénégal et de ses dépendances en 1871 et 1872 (Revue maritime et coloniale, juillet 1875).*
- X. *Sénégal et dépendances. Tableau de la mission (Missions catholiques 1875).*
- HANN. *Klima von Senegambien (Zeitschrift des österreichischen Gesellschaf für Meteorologie, 1875).*

- MUIRONT D'ARCENANT. *Notice sur le Sénégal* (Société de géographie, 1877).
TISSANDIER. *Le climat du Sénégal* (*Nature*, 1876).
DEVERGÉ. *Notes sur la côte occidentale d'Afrique* (*Revue maritime et coloniale*, 1877).
A. MARCHE. *Trois voyages dans l'Afrique occidentale*. 1879.
BÉRENGER-FÉRAUD. *Les Peuplades de la Sénégambie*. 1879.
BERTHOLON. *Sénégambie et Éthiopie* (*Revue de géographie*, 1880).
BERTHOLON. *L'Européen peut-il fonder des colonies agricoles sous le tropique?* (*Revue de géographie*, 1880.)
CARLUS. *Les Sérères de la Sénégambie* (*Revue de géographie*, 1888).
AUBE. *Entre deux campagnes* (1881).
E. FALLOT. *Histoire de la colonie française du Sénégal* (Société de géographie de Marseille, 1883).
ANCELLE. *Les Français au Sénégal* (*Revue de géographie*, 1883).
CLOZEL. *Bibliographie du Sénégal et du Soudan* (*Revue de géographie*, 1890).
COLONEL FREY. *Campagnes dans le Haut Sénégal*, 1888.
DUPIN DE SAINT-ANDRÉ. *Le Sénégal et le Soudan français* (Société de géographie de Tours, 1889).
P. GAFFAREL. *Le Sénégal et le Soudan français*, 1890.
VIGNÉ ET SAMBUC. *La Flore du Sénégal* (*Revue scientifique*, 1891).
A. DONERGUE. *Sénégal et Soudan*, 1895.
G. DONNET. *Du Sénégal au Tiris*, 1896.

1. — Géographie historique.

Le Sénégal est la première en date de nos possessions d'outre-mer, et il a pris depuis quelques années une telle importance, que la nécessité s'impose à tous ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à la prospérité de leur patrie, de connaître et son histoire, et ses ressources, et son avenir probable.

On appelle Sérégal, ou Sénagambie, la région située sur la limite du désert et des terres fertiles, au point précis où s'arrête la race blanche et où commencent à se montrer les nègres. Au nord, sables brûlants; au sud, pays fertile, mais malsain; à l'est, massif montagneux qui n'a pas encore de nom; à l'ouest, l'Atlantique. De grands fleuves, parmi lesquels on distingue le Sénégal, la Gambie et le Rio Grande, parcourent et fertilisent la région. Ce sont des voies toutes tracées pour le commerce de l'Afrique intérieure. Les voyageurs européens connaissent depuis longtemps les avantages de cette position. Ils ont rivalisé entre eux pour attirer à leurs comptoirs les indigènes du littoral ou les caravanes de l'intérieur. On ne saurait dire avec précision à quelle époque a été fondé le premier poste français du Sénégal, mais il est certain que cette fondation est antérieure au xvii^e siècle, et probable que ce sont des Normands de Rouen qui, chassés des côtes de Guinée par la jalousie portugaise et la coupable indifférence du gouvernement, se formèrent en compagnie, vers 1582, et concentrèrent leurs efforts sur un établissement qu'ils fondèrent à l'embouchure du Sénégal, d'abord dans une petite île nommée Bocos, puis dans une autre île qui prit le nom de Saint-Louis. Ces marchands portèrent sur les rives du Sénégal leur expérience des affaires et leur caractère loyal et sympathique. La première date certaine de l'histoire du Sénégal français est celle de 1626, époque à laquelle fut nommé directeur de la compagnie Thomas Lombart. De 1626 à 1664, nouveau silence. On possède pourtant deux relations sur cette période, celle de Jannequin Rochefort, et celle des capucins rouennais Alexis et Bernardin de Renouard; mais elles ne présentent qu'un intérêt médiocre. En 1664, la petite colonie fut donnée, moyennant indemnité, à la Compagnie des Indes occidentales, que venait de

fonder Colbert. Bien qu'on ignore la nature précise et l'importance du commerce fait par les Normands dans ce pays, il semble néanmoins que leurs affaires prospéraient, car ils abandonnèrent leurs exploitations fort à contre-cœur, et seulement quand ils y furent contraints. Dès lors commence l'histoire officielle du Sénégal.

On peut diviser cette histoire en deux périodes distinctes. La première, la plus longue, mais la moins remplie, s'étend de 1664 à 1854. Le Sénégal n'est alors qu'un comptoir d'échange. De 1854 à nos jours, dans la deuxième période, le Sénégal subit une nouvelle transformation et devient un foyer d'influence d'où rayonnent, dans toutes les directions, notre civilisation et notre prépondérance.

Le Sénégal fut d'abord administré par des compagnies dont les opérations étaient purement commerciales. De 1664 à 1738, sept de ces compagnies se succédèrent; mais aucune d'elles ne réussit. Nous n'insisterons pas sur cette lamentable énumération de fautes et d'imprudences, de faillites et de banqueroutes. Un seul de nos gouverneurs fait exception. Par la largeur de ses vues et la fertile ingéniosité de ses plans, André Brue était tout à fait à la hauteur de ses fonctions. Si nous étions plus attentifs aux découvertes géographiques de nos compatriotes, il occuperait une place éminente dans notre histoire coloniale, car il a donné à nos possessions sénégalaises des limites qui n'ont pas encore été dépassées, et il a dirigé des explorations sur des contrées qu'on n'a pas encore toutes revues depuis l'époque où il vivait. De 1694 à 1724, il administra le Sénégal à divers titres, et, pendant cette longue carrière, malgré la mauvaise volonté ou les absurdes instructions des diverses compagnies dont il fut l'agent, il ne cessa de se conduire d'après un plan bien arrêté, et il aurait certainement réussi, si on lui avait permis de l'exécuter. A lui seul remontent les premiers projets de colonisation sérieuse du Sénégal, projets dont les hésitations et la faiblesse des gouvernements ou le malheur des temps firent ajourner pendant près d'un siècle la réalisation.

En 1758, pendant la déplorable guerre de Sept Ans, les Anglais nous enlevèrent une première fois le Sénégal. Ils furent obligés de nous le rendre en 1763, lors de la guerre d'indé-

pendance des Etats-Unis d'Amérique ; mais ils nous le reprirent une seconde fois pendant les guerres du premier Empire, pour nous le rendre définitivement en 1817. La *Méduse*, cette frégate de sinistre mémoire, portait les fonctionnaires et les soldats chargés de la recevoir de la main des Anglais, quand elle périt dans un naufrage tristement fameux, symbole néfaste de l'avenir réservé à notre établissement sur la terre sénégalaise.

De 1817 à 1854, en effet, trente-deux gouverneurs généraux ou intérimaires se succédèrent au Sénégal, sans y apporter de changements marquants. En dépit de ses riches productions et de sa réelle fécondité, le Sénégal semblait une terre maudite. Aucun colon ne venait s'y installer à demeure. Les rares Européens qui l'habitaient, entassés sur un îlot malsain, sans verdure, sans arbres et presque sans eau potable, n'y venaient que pour s'enrichir et retourner au plus vite en France. Quant aux fonctionnaires, ils se croyaient en disgrâce quand on les envoyait au Sénégal ; ils n'aspiraient qu'au moment de le quitter. Il est vrai que la position de nos administrateurs n'avait alors rien d'attrayant. A l'exception de Saint-Louis près de l'embouchure du fleuve, de Bakel dans le haut Sénégal et de Gorée sur la côte, nous n'étions nulle part les maîtres. Aucun terrain ne nous appartenait en droit et d'une manière définitive. Même à Saint-Louis, nous étions censés sur le territoire du roitelet de Sor. Comme nous ne nous étions encore révélés aux indigènes que comme des marchands, ils nous traitaient en marchands. Les Maures nous méprisaient, et les nègres, qui nous croyaient anthropophages, nous détestaient. Les uns et les autres ne perdaient aucune occasion de nous témoigner leur dédain ou leur haine. Le plus singulier, c'est que pas un de nos gouvernements ne protesta contre ces humiliations pour ainsi dire quotidiennes. Sous forme de cadeaux, la France payait de véritables tributs à ces misérables souverains, et ce n'étaient pas seulement les rois sénégalais, mais encore des personnages secondaires et jusqu'à des esclaves, qui vivaient ainsi à nos dépens. Ces tributs avaient cessé d'être de notre part de simples complaisances. Ils étaient bel et bien consentis à perpétuité, avec toutes les formes les plus solennelles, et sanctionnés par des lois spéciales. Si, du moins, ces rois africains, qui exploitaient notre faiblesse, avaient eu pour eux le prestige de la

force; mais ils ressemblaient étrangement à ces pasteurs des peuples dont parle Homère, qui ne dédaignaient pas de se servir à eux-mêmes de cuisiniers et de maîtres d'hôtel. Quant à leurs compagnes, on ne pouvait, il est vrai, les comparer à la Nausicaa, lavant elle-même à la rivière le linge sale de sa famille, et cela par la meilleure des raisons, — elles possèdent fort peu de linge, — mais elles remplissaient des offices analogues et n'avaient pas plus de majesté. Ces grotesques tyranneaux s'étaient arrogé le droit de permettre ou de défendre aux négociants français d'entrer en relations commerciales avec leurs sujets. Nous avions beau redoubler à leur égard de complaisances et de douceur, ils se permettaient encore contre nous des vols et des violences de toute nature. Non-seulement les Européens n'avaient pas le droit de remonter le Sénégal, mais les habitants de Saint-Louis, qui seuls jouissaient de ce privilège, ne pouvaient s'arrêter devant le moindre village sans payer auparavant ce qu'on appelait la *coutume*. Avant même de savoir si l'on ferait ou non des affaires, il fallait s'exécuter et payer la *coutume*. Malheur à qui tentait de se dérober à cet humiliant usage! On saisissait à bord des navires portant notre pavillon les marchandises qui ne provenaient pas directement des escales autorisées, et qui, par conséquent, n'avaient pas payé la *coutume*. Le roi des Maures Trarzas, le plus puissant des monarques sénégalais, avait fini par tarifer comme il suit ses prétendus droits aux escales de son territoire : deux pièces d'une cotonnade bleue, nommée *guinée*, par mille kilogrammes de marchandises achetées, et deux autres pièces pour la même quantité de marchandises portées à Saint-Louis. Outre les droits, les coutumes lui réservaient deux pièces de guinée pour son repas, deux autres pièces pour sa *bagatelle*, c'est-à-dire pour son plaisir, une pièce et demie pour la bagatelle de la reine, une demi-pièce pour la bagatelle du ministre. En outre, l'acheteur européen devait chaque soir envoyer au ministre un plat de riz, sous peine d'une amendé de deux francs cinquante centimes par plat. En cas de refus, on fermait la *traite*, c'est-à-dire que les relations commerciales étaient brusquement interrompues.

En résumé, vexations de tout genre, outrages quotidiens, menaces d'expulsion, telle fut, jusqu'en 1854, la situation de la

France au Sénégal. Le rôle ne convenait ni à notre dignité ni à nos intérêts; aussi quelques fonctionnaires demandaient-ils à se soustraire aux exactions de ces roitelets et conseillaient-ils au gouvernement une politique plus conforme à son honneur et à ses traditions. Tout à coup, un nouveau danger menaça la colonie et ne nous laissa plus d'autre alternative que de plier bagage ou de repousser la force par la force.

A l'heure actuelle s'opère dans le mahométisme une sorte de renaissance. Il semble que la foi des croyants se ranime et que leur ancienne ardeur se réveille. Des missionnaires, que l'on croit partis de Bokhara ou de Samarkand, parcourent en tous sens l'Afrique, qui jusqu'alors était restée à peu près fermée à leurs prédications. Leur parole brûlante, l'austérité de leur vie et plus encore la conformité de leurs préceptes avec les instincts et les nécessités des races africaines, produisent sur ces peuples encore enfants la plus vive impression. Les Africains se convertissent en masse au mahométisme. De proche en proche, les missionnaires musulmans font des prosélytes. Ils sont déjà parvenus à l'Atlantique, et une partie des tribus sénégalaises a rompu avec son grossier fétichisme et embrassé, avec toute l'ardeur qui caractérise les néophytes, leur religion nouvelle. Or, entre chrétiens et musulmans, il n'y a pas de conciliation possible. Depuis le jour où se heurtèrent pour la première fois les deux croyances, et quel que soit l'endroit où se rencontrèrent les disciples du Christ et ceux de Mahomet, aux rives du Jourdain ou à celles du Chélib, dans les plaines du Danube ou sur les sierras espagnoles, une lutte inexpiable s'est engagée entre les deux croyances. C'est un duel à mort. Il faut que les uns ou les autres cèdent ou soient anéantis. Lorsque les tribus sénégalaises se furent converties au mahométisme, elles continuèrent cette tradition déjà plusieurs fois séculaire, et cherchèrent à jeter à la mer les colons français, non pas seulement à cause de leur nationalité, mais bien plus encore à cause de leur religion. Dès 1826, les chefs maures, récemment convertis, de la rive droite du Sénégal, essayèrent de surprendre Saint-Louis. Ils renouvelèrent leur tentative en 1830, 1832 et 1843. Sans doute, ils échouèrent constamment; mais, s'ils ne réussirent pas à nous enlever les postes occupés par nous, au moins firent-ils plier

sous leur joug les populations noires, trop éloignées de notre main protectrice. Bientôt toute la vallée du Sénégal fut le théâtre de scènes odieuses. Sous prétexte de croyances religieuses, les ambitieux et les bandits de tout genre se partagèrent le pays conquis et le découpèrent en véritables fiefs. La France tolérait ces désordres, mais cette indifférence passait aux yeux des indigènes pour de la faiblesse, et nos gouverneurs, qui se rendaient compte de la situation, prévoyaient déjà le jour prochain de notre expulsion définitive.

En 1854, le danger devint sérieux. Un marabout sénégalais, Omar, qui revenait d'un pèlerinage à la Mecque et à Médine, d'où il rapportait le titre vénéré de Al-Hadji, « le pèlerin, » voulut jouer dans son pays natal le rôle fructueux de successeur illuminé de Mahomet. Il avait entendu parler d'Abd-el-Kader et de la longue résistance qu'il nous opposa en Algérie. Il espérait, dans la riche vallée du Niger, à Ségou et à Tombouctou, il parviendrait, en jouant le même rôle, à se créer un véritable empire. Aussi n'hésita-t-il pas à proclamer sa mission divine, et, après s'être assuré le concours de ses amis, se mit-il en campagne, prêchant la guerre sainte contre les infidèles chrétiens, et aussi contre les populations encore adonnées au fétichisme. Comme il promettait à ses soldats les biens de ce monde et, s'ils venaient à succomber dans la lutte, les délices du paradis musulman, il eut bientôt réuni les fanatiques et les bandits de l'Afrique occidentale. Tous les déclassés, dont les dernières guerres avaient singulièrement augmenté le nombre, grossirent ses bandes. La terrible horde se jeta d'abord sur les Malinkès du Bambouk. On nomme ainsi la riche et fertile région qui s'étend entre le Sénégal et le plus important de ses affluents, la Falémé. Pas une chaumière ne resta debout. Tout fut rasé ou brûlé, et la population détruite ou emmenée en captivité. Al-Hadji avait divisé son armée en trois corps : le premier, remontant le Sénégal, le second, la Falémé, et le troisième, au milieu du pays, entre les deux fleuves, de manière que pas une case, pas un être vivant ne pût leur échapper. Quelques années plus tard, en 1859, un de nos officiers les plus distingués, M. Pascal, parcourait le Bambouk et retrouvait encore les traces de ces dévastations systématiques. Du Bambouk, Al-Hadji passa dans la vallée du

Niger. Il voulait s'emparer de Ségou, le centre de la résistance fétichiste. Repoussé de ce côté, le prophète se rejeta au nord-est, sur le Kaarta, dont il fit un désert. Il traita de même le Kassou. Après ces exploits trop faciles, mais qui lui avaient fait une sinistre réputation, il menaça directement nos postes et vint mettre le siège devant le petit fort de Médine, récemment construit par l'homme qui fut le véritable créateur de notre puissance au Sénégal. Sous les murs de ce fortin allait se briser sa puissance!

Le général Faidherbe a rendu à son pays, dans la funeste guerre de 1870, de réels services. Si pourtant la postérité conserve le nom du commandant de l'armée du Nord, ce sera surtout parce qu'il a donné à la France un véritable empire en Afrique. Faidherbe s'était pris d'affection pour le Sénégal. Il résolut de consacrer à sa rénovation sa vive intelligence et son énergique activité. Nommé gouverneur en 1854, et comprenant que tolérer la continuation d'un pareil état de choses et laisser se prolonger la domination et les ravages de Al-Hadji, c'était renoncer à tirer le Sénégal de l'état de torpeur où il languissait depuis deux siècles, il se décida à substituer peu à peu l'influence française à la domination indigène, en passant brusquement de la défensive à l'offensive et en montrant aux Africains que la France était résolue à faire respecter son pavillon. Il voulait en un mot fonder notre prépondérance politique et militaire sur les deux rives du fleuve. Il consacra douze ans à cette tâche ardue et eut la gloire de la mener à bonne fin.

Il fallait en premier lieu cantonner sur la rive droite du Sénégal trois grandes tribus de Maures nomades, *Braknas*, *Trarzas* et *Douaïches*, et empêcher leurs incessantes razzias sur la rive gauche. Trois années de luttes assurèrent ce résultat, le plus durable peut-être qui ait été obtenu. Il fallait ensuite imposer nos volontés aux différents Etats nègres échelonnés le long du fleuve et sur la côte. L'annexion du *Oualo* et de divers territoires aux environs de Saint-Louis, la construction des postes de *Matam* et *Médine*, l'occupation de *Rufisque*, *Soal* et *Kaolack*, et la conquête du *Diander* réalisèrent cette seconde partie du programme. Une suite non interrompue d'opérations de guerre, de traités et de missions politiques étendit nos pos-

sessions, affermit notre influence et consolida le cercle de nos relations commerciales. Peu à peu, à l'écho de ces lointains succès, se modifia l'opinion publique. On commença à se rendre compte en haut lieu de l'importance des résultats acquis; on ne marchandait plus au gouverneur les renforts et les subsides qu'il réclamait. Pourtant il lui manquait encore le prestige d'une éclatante victoire. Al-Hadji le lui fournit fort à propos en venant mettre le siège devant Médine.

Ce fort avait été fondé par Faïdherbe dans une admirable position, à une lieue en aval de la grande cataracte du Félou. C'était à la fois un poste de défense et un poste d'observation. A l'abri de nos canons, plusieurs milliers de malheureux Africains, échappés aux massacres du prophète, avaient bâti un village et un *tata*, sorte de citadelle en pierre et en terre. Le commandant de Médine, Paul Holl, prévoyant l'orage qui allait fondre sur lui, avait relié le fort au tata par un double terrassement. Il s'était assuré du concours des indigènes, qui avaient réclamé sa protection, et le chef de ces derniers, un certain Sambala, lui avait promis de mourir à ses côtés plutôt que de se rendre. La garnison régulière se composait de 64 personnes dont 11 Européens seulement, mais elle était brave et résolue. Le 19 avril 1857 paraissait l'avant-garde d'Al-Hadji. Le marabout avait confié les échelles d'assaut aux plus fanatiques de sa troupe et ne leur avait épargné ni les encouragements ni les promesses. C'était pour lui une partie décisive. Vainqueur des chrétiens, il pouvait tout attendre de l'avenir; vaincu au contraire, la croyance à son apostolat était sinon détruite, au moins fort ébranlée. Aussi était-il résolu aux derniers sacrifices pour s'emparer de Médine. Le lendemain 20 avril, 20,000 musulmans se ruaient à la fois contre le fort de Médine et le tata de Sambala. Contrairement à l'habitude africaine, ils s'avançaient silencieusement et en masses profondes. Le prophète ne leur avait-il pas annoncé que les canons des blancs ne partiraient pas! Pendant plusieurs heures, le feu de nos soldats ouvrit de larges trouées dans leurs rangs; mais ils ne reculaient pas. Ils bravaient la mort le sourire aux lèvres. L'attaque, commencée au point du jour, ne se termina que vers les onze heures, et encore les Al-Hadjistes cédèrent plutôt à la fatigue qu'au découragement.

Telle était la fureur du prophète qu'il essaya de renouveler l'assaut de la place, bien que convaincu de l'inutilité d'une attaque de vive force. Deux fois repoussé avec des pertes énormes, il se décida enfin à convertir le siège en blocus, espérant que la famine ou le manque de munitions auraient bientôt raison des défenseurs de la place. Cette tactique était la meilleure. Notre commandant, qui en connaissait tous les dangers, avait expédié des courriers à tous les postes ; il avait également écrit pour demander des approvisionnements, mais aucun secours ne lui était annoncé. Les assiégeants avaient resserré leurs lignes d'investissement et coupaient toute communication avec le dehors. Dès la fin de mai, les vivres étaient rares à Médine, et la nombreuse population du tata commençait à souffrir de la faim. M. Holl mit en commun toutes les subsistances et réduisit tout le monde à la ration. Les arachides constituaient la principale ressource ; mais, comme le bois manquait, au lieu de les brûler, il fallait se résigner à les manger pilées et mouillées. Depuis longtemps, le vin et l'eau-de-vie avaient disparu, la farine et le biscuit étaient avariés. Chaque jour, les assiégeants se rapprochaient des murs et s'efforçaient par leurs promesses et leurs menaces de décourager les intrépides défenseurs du fort. Ils cherchaient aussi à semer la division et la défiance, en promettant la vie sauve à tous, sauf à Paul Holl, aux Européens et à Sambala. Ce n'étaient pas de vaines menaces. On connaissait, pour l'avoir éprouvée, la férocité des Al-Hadjistes, et, pour peu que les renforts espérés tardassent davantage, Médine succomberait fatalement.

La poudre manqua bientôt. On s'en procura de fort mauvaise en vidant un certain nombre d'obus. Les soldats étaient pour la plupart réduits à un seul coup. Les volontaires et Sambala lui-même venaient fréquemment demander des munitions à M. Holl, et le commandant se contentait de leur répondre : « J'ai là, dans ce magasin, beaucoup de poudre ; mais n'avons-nous pas tué assez d'ennemis ? L'air en est empesté. Attendez le jour du combat, et n'ayez peur ; la délivrance approche. » Cependant, à part lui, notre commandant reconnaissait que le fort, dépourvu de vivres et de munitions, ne tiendrait plus longtemps. Déjà ses hommes ne pouvaient plus supporter les gardes et les veilles. et près de 6,000 Africains,

entassés dans le tata, mouraient de faim et de misère. Déterminé à ne pas capituler, Holl fit part de sa résolution au sergent Desplat, et tous deux convinrent de mettre le feu aux dernières munitions, quand ils verraient l'ennemi pénétrer dans la place.

Le 18 juillet, il n'y avait plus à Médine de vivres que pour quelques heures, et quels vivres! lorsque de sourdes détonations retentirent au loin. La petite garnison courut aux murs, tout enfiévrée d'espoir. Bientôt on croit voir des costumes européens. Plus de doute. Ce sont les libérateurs. C'étaient eux en effet, et Faidherbe à leur tête. Le général, à la première nouvelle de l'investissement, avait donné ordre au vapeur le *Guet-dnar* de porter à Médine des renforts et des munitions; mais les eaux du fleuve étaient basses, et le navire ne pouvait avancer. Faidherbe réunit alors deux à trois cents hommes, quitte Saint-Louis sur le *Basilic*, rallie, en passant, le *Guet-dnar* et court à Médine. Par bonheur, les eaux avaient monté, et les paquebots passèrent. C'était un acte singulièrement hardi que de se heurter ainsi avec une poignée d'hommes contre toute une armée, que les calculs les plus modérés portaient au moins à 25,000 hommes. En aval de Médine, face à face, sur les deux rives du fleuve, se dressent deux gigantesques rochers, les Kippes, qui semblent comme une écluse, dans l'ouverture béante de laquelle le fleuve se précipite avec rapidité. Al-Hadji avait fait occuper ces roches par un corps nombreux, dont les feux plongeants arrêteraient tout navire en marche. Tenter de forcer ces deux redoutes naturelles était bien dangereux. Faidherbe imagina de débarquer tout son monde sur la rive droite et d'attaquer le Kippe de cette rive. Les Al-Hadjistes, qui ne s'attendaient pas à cette attaque audacieuse, s'enfuirent en désordre. Aussitôt le général installe un obusier, dont les coups bien dirigés vont frapper le Kippe de la rive gauche et en chassent l'ennemi.

Au même moment, le *Basilic* forçait le passage et, à la vue de nos soldats, Holl et Sambala ordonnaient une sortie générale. « De la poudre! De la poudre! réclame le chef nègre. Il y a longtemps que je n'en ai plus, réplique le commandant de Médine. — Et ce magasin qui en était plein? — Qu'aurais-tu fait si je t'avais avoué ma pénurie? — Les blancs sont

habiles; tu as bien fait. Je te remercie. » Quelques instants après, les assiégeants, pris entre les baïonnettes des assiégés et les balles de l'armée libératrice, se débandaient dans toutes les directions, et Faidherbe, pénétrant dans le fort, s'assurait par lui-même de ce qu'il avait fallu d'énergie aux défenseurs de la place pour résister 95 jours, du 19 avril au 18 juillet, à un ennemi si déterminé. Le prestige d'Al-Hadji était à tout jamais détruit. Celui de la France, au contraire, ne cessa pas de grandir. Ce siège et cette résistance héroïque avaient fondé la puissance de la France dans ces lointains parages.

Ce n'est pas tout que de vaincre. Il faut encore consolider, c'est-à-dire négocier des alliances. Le 20 mai 1858, un de nos adversaires les plus résolus, Mohammed-el-Habib, le chef des Trarzas, signait un traité par lequel il reconnaissait notre double autorité de souverains et de protecteurs. Le 10 juin, Mohammed-Sidi, roi des Braknas, suivait son exemple. En même temps, notre influence se consolidait dans le Bambouk par la construction du fort de *Kéniéba*. L'année 1859 fut signalée par la création du comptoir de *Saldé*, dans le Fouta, et par l'annexion du *Dimar*. Les rois du *Baol*, du *Sine* et du *Saloum*, en vertu d'anciens traités, reconnurent la suzeraineté de la France sur le littoral compris entre le cap Vert et la rivière de Saloum. Nous nous établîmes à *Rufisque*, *Portudal*, *Joal*, *Kaolak*; enfin le *Toro* et le *Damga* s'ajoutèrent à nos possessions. C'est ainsi que la politique à la fois ferme et prudente de Faidherbe dompta, sur tous les points, les ennemis de la colonie et rétablit partout nos relations interrompues.

Au commencement de 1860, cette pacification universelle fut l'occasion de plusieurs missions vers les chefs voisins, qui produisirent les meilleurs résultats tant pour consolider notre influence que pour étendre nos connaissances géographiques. Nous devons une mention particulière à celles de MM. Mage, Vincent, Bourrel et Lambert dans les diverses régions occupées par les Maures, et surtout au dramatique voyage de MM. Mage et Quentin vers notre ancien ennemi, Al-Hadji, qui, plus heureux dans l'Afrique centrale qu'au Sénégal, venait de fonder un grand empire dans la vallée du Niger. Le général Faidherbe aurait voulu, par leur entremise, relier les deux fleuves par des postes fortifiés, afin d'attirer vers Saint-Louis le com-

merce de l'Afrique intérieure. Cette mission rencontra plus d'un obstacle. Il ne fut pas donné à M. Mage de contracter l'alliance projetée; au moins son voyage dans ces contrées inexplorées augmenta-t-il singulièrement la somme des connaissances géographiques. Il l'a raconté lui-même, et nous ne pouvons que renvoyer les amateurs de récits à la fois pittoresques et dramatiques à cette relation insérée d'abord dans le *Tour du Monde* et publiée plus tard par la maison Hachette.

En 1861, un traité nous céda toute la côte entre Saint-Louis et Gorée sur une profondeur de trois lieues. Les habitants du *Cayor* avaient trouvé dans notre voisinage immédiat des avantages et des dangers. Leurs chefs, qui s'exagéraient leur puissance, voulurent nous empêcher de mettre en communication Saint-Louis et Gorée et nous obligèrent à recourir à une intervention armée. A la suite de plusieurs expéditions, conduites par MM. Faidherbe et Jauréguiberry en 1861 et 1862, le *Cayor* fut une première fois annexé.

En même temps que notre autorité s'affirmait ainsi avec une puissance qui frappait Maures et nègres d'une terreur salutaire, à Saint-Louis même, d'autres mesures destinées à compléter cette œuvre de transformation se succédaient, à la grande satisfaction des colons. Une banque, un journal, une imprimerie étaient fondés; un pont sur pilotis mettait en communication Saint-Louis et Guetdnar, et un autre pont, de 680 mètres de longueur, reliait l'île à la rive gauche du fleuve. Faidherbe consacra douze années de sa vie à cette œuvre multiple. Il s'y était dévoué de tout cœur. Rappelé en France par les nécessités du service, il put se vanter d'avoir plus fait pour le Sénégal, en dix ou douze années, que tous ses prédécesseurs réunis.

La tâche de ses successeurs était facile. Ils n'avaient qu'à se conformer à cette politique à la fois ferme et prudente. Ils n'avaient surtout qu'à aimer le Sénégal. Peut-être n'ont-ils pas tous aussi bien réussi que Faidherbe. D'ailleurs les circonstances furent plus difficiles. Au moment où la métropole se débattait contre l'invasion étrangère, la colonie ne pouvait que se suffire à elle-même. L'impulsion donnée avait été pourtant si vigoureuse, que les progrès continuèrent. Plusieurs reconnaissances heureuses, entreprises par MM. Penaud, Protet et

Pinet-Laprade, valurent à la France la vallée de la *Casamance*, où *Sedhiou* devint le centre d'un commerce important (1863). En 1866, les vallées du *Rio Nunez* et du *Rio Pongo* acceptèrent notre protectorat.

Les Maures furent définitivement cantonnés sur la rive droite du Sénégal, et les Maures Trarzas punis de leurs velléités de révolte en se voyant privés de toutes leurs escales de commerce à l'exception de Dagana (1880). Les tribus nègres résistèrent davantage, mais finirent par se résigner. C'est dans le Cayor et le Fouta que luttèrent avec le plus d'énergie les derniers défenseurs de l'indépendance nationale.

Au Cayor, notre implacable ennemi, Lat-Dior, toujours vaincu, mais retrouvant toujours des partisans et des soldats et ne désespérant pas de la partie, eut, comme jadis Abd-el-Kader, l'heureuse chance d'être servi par nos fautes. Une première fois, en 1869, le colonel Vallière non seulement signa la paix avec lui, mais encore lui restitua la majeure partie des provinces annexées par Faidherbe. Une seconde fois, en 1875, le colonel Bégin poussa la condescendance jusqu'à battre ses adversaires. Le damel reconnut ces services en s'opposant à la construction du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis (1879), et en rentrant en campagne. Poursuivi à outrance, et atteint aux puits de Dekkelé (26 octobre 1886), il vendit chèrement sa vie. Dès lors la paix n'a plus été troublée au Cayor. Sans doute l'annexion n'a pas encore été prononcée, mais le protectorat la prépare et l'annonce.

Quant aux chefs du Fouta, remuants, belliqueux, et qui n'avaient pas été corrigés par leurs défaites répétées, il se groupèrent autour d'un certain Abdoul-Boubakar, le chef des féroces Bosséyabès. A diverses reprises, il fallut intervenir contre ces pillards déterminés. L'expédition la plus vigoureusement conduite fut celle que dirigea en 1881 le colonel Pons. Le Fouta fut occupé, les bandes qui le terrorisaient dispersées, et Abdoul-Boubakar obligé de signer un traité par lequel il s'engageait à protéger nos négociants. Ce traité ne devait être qu'une lettre morte, et, pour de longues années, le Fouta allait encore être ravagé pour d'infatigables agitateurs.

Le chef du Logo, Niamody, fut un de ces dangereux agitateurs. Il avait fait de sa capitale, Sabouciré, à 16 kilomètres e

amont de Médine, un centre de résistance. Le colonel Keybaud ne réussit à s'emparer de la citadelle nègre qu'après un combat de cinq heures (22 septembre 1878), suivi d'un véritable massacre d'indigènes.

La leçon fut inutile. En 1885, un nouvel adversaire se levait contre nous. Mahmadou-Lamine, comme autrefois Al-Hadji Omar, se posa comme un marabout inspiré et comme un fondateur d'empire. Tous les mécontents se groupèrent autour de lui. Il prêcha la guerre sainte et vint mettre le siège devant Bakel. Le colonel Frey ne réussit à dégager la place qu'après une campagne meurtrière de plusieurs semaines, mais le prophète ne renonça pas à la lutte. Lentement et péniblement il reconstitua ses forces, et improvisa à Dianah, à 250 kilomètres de Bakel, une citadelle redoutable. Le colonel Gallieni l'y poursuivit et l'en délogea. Notre insaisissable ennemi réussit à s'esquiver et trouva un refuge chez les Sarakolès de Tébékouta qui confine aux possessions anglaises. Comprenant que rien ne serait terminé tant qu'il tiendrait la campagne, Gallieni s'empessa d'écrire à tous les chefs de la contrée pour les menacer de la vengeance française s'ils donnaient asile au marabout. Ces ordres rigoureux furent exécutés. Un des fils de Mahmadou, Soybou, pris les armes à la main, fut fusillé, et le prophète, dénué de tout, fut obligé de se réfugier à Darsalanné, près du poste anglais de Mac-Carthy. Ne s'y trouvant pas en sûreté, il se retranche à Baracounda sur la rive droite de la Gambie. C'est là qu'une colonne, commandée par le capitaine Fortin, vint l'atteindre, après une marche de plus de 200 kilomètres à travers un pays inconnu. Le 8 décembre 1887, Baracounda était pris et Mahmadou-Lamine tué. Cet événement nous valait tout le bassin supérieur de la Gambie.

Depuis lors, et grâce à ces énergiques répressions, tous les États riverains du Sénégal sont aujourd'hui, ou directement administrés par nos agents, ou soumis à notre influence. C'est un immense progrès qui a été réalisé en peu d'années : mais ce qui donne toute sa valeur à cet accroissement de notre influence, c'est qu'à l'est et au sud nous avons débordé sur les pays voisins, et que, de trois côtés à la fois, au Soudan, dans le Fouta-Djallon et sur les Rivières du Sud nous avons fondé de nouveaux établissements et ajouté des provinces à notre France africaine.

II. — Géographie physique.

Notre colonie du Sénégal n'a pas de limites fixes, sauf à l'ouest, où l'Atlantique lui sert de frontière naturelle. À l'est se dresse un massif montagneux qui n'a pas encore de nom, mais que Jomard proposait d'appeler les *Alpes africaines*. Nous sommes arrivés au pied de ce massif; nous l'avons même franchi; mais, comme nous ne sommes pas encore les maîtres incontestés de la région qui le sépare de l'Océan, nous sommes forcés de dire que notre colonie aura sans doute un jour pour limite, dans la direction de l'est, ces Alpes africaines. Au nord s'étendent les sables brûlants et les populations maures, au sud les forêts équatoriales et les populations nègres; mais où commence et où finit notre domination, nul encore ne peut le déterminer avec précision. Le noyau central de la colonie a été Saint-Louis, à l'embouchure du Sénégal: elle s'étend aujourd'hui, au nord, dans la direction du Maroc, jusqu'au cap Blanc, à l'est au delà de Médine dans le haut cours du fleuve et, depuis peu, jusqu'à Bamakou sur le Niger; au sud enfin, par postes intermittents, jusqu'à l'embouchure de la Mellacorée. Seulement le territoire compris entre ces points extrêmes, Saint-Louis et Bamakou, le cap Blanc et la Mellacorée, ne nous appartient pas tout entier; nous y avons seulement échelonné des postes, centres futurs de colonisation. Voici les principaux, le long du fleuve: *Merinaghen, Richard Toll, Dagona, Podor, Saldé, Matam, Bakel, Médine*, et, dans le haut bassin et même jusqu'au Niger, *Senoudébou, Kenieba, Bafoulabé, Kita, Koundou, Niagassola et Bamakou*. Une zone littorale de deux lieues de large a été acquise de *Gandiole* à *Dakar*, en face de Gorée. À partir de ce point jusqu'à la rivière du Saloum, cette zone s'élargit jusqu'à une profondeur de six lieues, avec les postes de *Rufisque* et *Portudal*. Plus loin, il n'y a que des comptoirs éparés en territoire indigène. Telle est notre colonie actuelle, c'est-à-dire qu'il est impossible de fixer ses limites et d'évaluer sa superficie.

Même incertitude pour la géographie physique proprement dite. Il semblerait au premier abord, puisqu'il a été traversé à diverses reprises par nos officiers, et que nos négociants commencent à le sillonner par leurs caravanes, que le massif montagneux d'où

sort le Sénégal devrait commencer à être mieux connu. Deux des contreforts qui se détachent de la chaîne ont été plus souvent visités : le premier, le *Tamba-Oura*, sépare le Sénégal du premier de ses affluents, la *Falémé*. C'est un système de montagnes à crête continue, qui paraît avoir été coupée dans sa longueur par un plan vertical, et dont la partie antérieure s'est éboulée. La pente du talus ainsi formé étant au moins dans le rapport de trois de hauteur sur deux de base, la montagne est généralement inaccessible. Un seul défilé traverse le *Tamba-Oura*. On le nomme le *Kourondaba* ou Porte des roches. Ses flancs ressemblent à des murailles construites de main d'homme; les étages supérieurs surplombent les premiers, et les blocs qui se sont détachés encombrant le fond de la gorge et la rendent peu praticable. Le second contrefort est celui des monts *Tongue*, qui sépare la *Falémé* de la Gambie.

Le plus important des fleuves qui descendent de ce massif est le *Sénégal*. Ce n'est pas seulement son nom qu'il donne à la colonie, mais aussi la vie et la fortune. Depuis sa source jusqu'à son embouchure, dans un cours de plus de 1,600 kilomètres, il détermine en grande partie « les caractères physiques et même les conditions sociales du pays qu'il traverse. C'est lui en effet qui forme la grande ligne de séparation entre les deux races principales d'indigènes, les Maures sur la rive droite, les noirs sur la rive gauche. Pour les Européens, il est la seule voie de transport de leurs marchandises, qui courraient de graves risques à circuler par terre. Dans cette admirable alliance des forces de la nature et des besoins de l'homme, tout vient du fleuve ou s'y rattache : le sol, la culture, le commerce, les mœurs, la misère et la richesse, la paix et la guerre. Cette harmonie doit toujours être présente à l'esprit de quiconque veut comprendre l'histoire du Sénégal. Elle seule en donne le clef. » (Duval, *Colonies françaises*, p. 29.) Deux fortes rivières, le *Bafing* et le *Bakoy*, se réunissent à *Bafoulabé* pour former le Sénégal. Le fleuve coule d'abord du sud au nord dans une région montagneuse et descend par plusieurs cataractes, dont les plus célèbres sont celles de *Gouïna* et du *Félou*. A *Gouïna*, sur une largeur de plus de 400 mètres, le fleuve s'échappe tout à coup du terrain qui manque à la masse de ses eaux, et la nappe tombe

en bouillonnant à 50 mètres de profondeur. « Pendant les hautes eaux la chute a une largeur double, et sa hauteur, sur la rive gauche, atteint soixante mètres. En effet, sur cette rive, de larges tablettes, d'un grès très-fin, d'un mètre d'épaisseur, s'avancent sur l'abîme en formant un plan horizontal élevé de 40 mètres au-dessus du niveau supérieur de l'eau. Comme rien ne les soutient, il semble qu'en s'y aventurant on s'expose à rouler avec elles dans le gouffre du bassin inférieur. » (*Tour du monde*, 1861, p. 47.) Aux abords de la cataracte se trouvent des trous, en forme d'entonnoirs, dans lesquels l'eau s'engouffre en tourbillonnant. On pourrait les comparer aux *yeux* de la Valsérine, non loin de Bellegarde, dans le département de l'Ain. La cascade de Gouina demande à ne pas être examinée en détail, car son aspect est régulier, et, d'un seul regard, on peut en embrasser l'ensemble. La cascade du *Férou*, au contraire, est remarquable par ses bizarres découpures et ses singuliers appendices. On dirait une série de pyramides coniques, terminées par des calottes sphériques dont la base est baignée par les eaux. Après cette seconde chute, le Sénégal change brusquement de direction et va du sud-est au nord-ouest jusqu'à la mer, à travers un pays de plaines. A Saldé, un des bras du fleuve, le *Doué*, forme une longue île de 450 kilomètres de longueur, l'*île à Morfil* ou des *Eléphants*. Dans la partie inférieure de son cours, il se partage en plusieurs bras qu'on désigne sous le nom particulier de *marigots*. Arrivé tout près de la mer, il est arrêté par une digue étroite de sable, coule alors vers le sud, se divise en deux larges bras, au milieu desquels est Saint-Louis, et finit, au-dessus de cette ville, en formant une barre mobile qui gêne beaucoup la navigation.

Le passage de cette barre est un jeu pour les bateaux à vapeur; mais, de janvier à mars, il est d'une extrême difficulté pour tous les navires à voiles, et parfois des bâtiments séjournent plusieurs mois sans pouvoir pénétrer dans le fleuve. Des allèges viennent alors les décharger et leur apporter des marchandises de retour. Il existe à Saint-Louis une corporation de pilotes, ou plutôt de piroguiers chargés de ce service. Chaque matin, ils vont sonder la barre, armés de longues gaffes avec lesquelles ils interrogent le terrain. Si la barre est belle,

les pirogues sont lancées à l'eau; quand elle est mauvaise et qu'il faut rentrer à tout prix, les piroguiers ont besoin de toute leur audace et aussi de beaucoup de présence d'esprit. Ils savent le moment précis où ils pourront confier leur esquif à une lame. Une fois engagés dans le brisant, ils font volte-face et attendent, au bas du plan incliné formé par la vague, qu'une nouvelle chance se produise. Ils font, en se déplaçant sans cesse, contre-poids à la lame, et parviennent ainsi à se maintenir en équilibre.

Le matelot du fleuve, qui porte le nom particulier de *laptot*, est un type aussi curieux que le piroguier de la barre. Jamais il ne s'aventure sur la mer. Il préfère les eaux tranquilles. C'est un rameur infatigable : il s'aide de la voile quand le vent est favorable, ou marche à la cordelle quand les berges du fleuve le lui permettent. La navigation du Sénégal n'est pas en effet toujours facile. Comme presque tous les fleuves qui prennent leurs sources dans le voisinage de l'équateur, il est sujet à des crues périodiques. La crue a lieu de juillet à novembre. Elle se fait avec une étonnante rapidité. En quelques semaines, les endroits qui n'étaient plus navigables offrent jusqu'à 8 et 10 mètres de fond. Comme il y a peu de courants et que le lit du fleuve a une pente à peine sensible, le trop-plein des eaux se déverse dans les plaines environnantes, qu'il transforme en lacs immenses. De décembre à juin, les eaux ne cessent de baisser. Le fleuve est pourtant navigable encore jusqu'à 200 kilomètres de son embouchure. Nos ingénieurs cherchent à améliorer son cours en faisant sauter des rochers qui l'obstruent, ou en brisant la force de certains remous; mais il reste encore bien à faire avant que le Sénégal ressemble à nos fleuves européens, si corrects, si réguliers, même dans leurs fureurs.

Le Sénégal reçoit plusieurs affluents. Voici les principaux : à droite, le *Baoulé* ou Baoulima, grossi du *Kokoro*. Le Baoulé pourrait être regardé comme le vrai fleuve; mais les géographes l'ont traité avec la même injustice que la Saône à l'égard du Rhône, ou le Missouri à l'égard du Mississipi. Le Baoulé est la future artère de notre commerce avec l'Afrique intérieure; c'est par cette vallée que passera un jour ou l'autre le canal ou la voie ferrée qui reliera directement le Sénégal au

Niger, Saint-Louis à Tombouctou. Sur la même rive, nous signalerons le grand lac *Cayar*, relié au fleuve par la marigot de *Sokam*. Il se remplit à l'époque des crues, et, pendant la saison sèche, rend au Sénégal, comme jadis le lac Mœris au Nil, le superflu de ses eaux. Sur la rive opposée, le Sénégal est grossi de la *Falémé*, qui vient du Fouta-Djalon, et arrose une contrée fertile. C'est là que s'établiront tôt ou tard des colonies agricoles, heureuses de rencontrer un sol fécond et le plus admirable des climats : humidité tempérée par le soleil. Sur la même rive, le grand lac *Panié-Foul*, relié au fleuve par le marigot de la *Tawé*, semble correspondre au lac *Cayar*. Aussi bien tout n'est-il pas admirablement combiné et avec des proportions harmoniques? Suivons la courbe gracieuse du fleuve : la *Falémé* et le *Baoulé* le rejoignent symétriquement, et les deux lacs *Cayar* et *Panié-Foul* forment à l'est de Saint-Louis comme deux mers intérieures, qui prolongent l'Océan. On dirait un chêne de la forêt qui s'épanouit librement à l'air et dresse fièrement au ciel ses bras nouveaux et ses rameaux entrelacés.

Les autres fleuves qui arrosent notre colonie sont moins importants. Nous citerons parmi eux la *Gambie*, la *Casamance*, qui n'est qu'une dérivation de la *Gambie*, avec laquelle elle communique, croit-on, par le marigot de *Songrodon*. Elle présente à son embouchure un vaste estuaire et les difficultés d'une barre. En entrant dans le fleuve, on se croirait dans une vaste baie; mais peu à peu les rives se forment, et on distingue le cours du fleuve. La rive est parfois coupée par l'entrée de grands marigots, qui permettent d'aller trafiquer assez loin dans l'intérieur du pays. La *Casamance* est peu profonde; il faut suivre, sans s'en écarter, les passes et les chenaux indiqués simplement par quelques branches plantées de loin en loin, et ne s'avancer que la sonde à la main; aussi les bateaux envasent-ils souvent. Viennent ensuite le *Rio Cacheo*, le *Rio Geba* et le *Rio Grande*, qui appartiennent au Portugal, le *Rio Nunez*, véritable golfe ou plutôt fiord, qui reçoit à dix lieues dans les terres la *Tiquilenta* et sert de collecteur aux eaux qui s'écoulent du Fouta-Djalon; le *Rio Pongo*, qui longtemps a servi de centre au commerce des marchands d'esclaves, car six entrées ou baies leur permettaient de se soustraire aux recherches des vaisseaux; enfin la *Mellacorée*, cours d'eau important, sur les

rives duquel le commerce des arachides est très développé. A la suite de guerres intestines, les naturels viennent de se donner volontairement à la France. C'est la plus récente et la plus lointaine de nos possessions sénégalaises. A l'exception du Sénégal, l'hydrographie de ces fleuves est encore imparfaite. Les pilotes y sont inhabiles et les naufrages fréquents.

La France est aujourd'hui établie sur les rives du Niger, où elle possède Bamakou. En outre, un récent traité conclu avec Samory, le maître de l'Ouassoulou, nous a valu la possession de la rive gauche du Tankisso, affluent du Niger; mais les renseignements géographiques sur le grand fleuve africain manquent encore de précision; néanmoins, la grande reconnaissance opérée par le lieutenant Caron vient de modifier sur bien des points non seulement les notions courantes, mais même la topographie générale de la région.

La côte peut se diviser en deux grandes sections. Du cap Blanc au cap Vert, elle forme, du nord-est au sud-ouest, un arc de cercle rentrant, et du cap Vert à l'embouchure de la Mellacorée elle est au contraire inclinée du nord-ouest au sud-est. Dans la première section, la côte, presque droite, bordée dans toute son étendue par une chaîne de dunes, et au large par un grand banc de sable, le banc d'*Arguin*, ne présente que deux ports, *Portendick* et *Saint-Louis*. L'aspect en est monotone. Quelques arbustes rabougris la couvrent d'une végétation, que la poussière du désert rend grisâtre. A partir du cap Vert, et déjà même depuis Saint-Louis, a cessé la chaîne des dunes. La côte, pourtant, n'est pas encore très rocheuse. Elle est bordée par des palétuviers sur les branches desquels se développe tout un monde de zoophytes. Bientôt les collines apparaissent : elles sont de formation volcanique, et les laves éparses sur toute cette étendue de terrain prouvent que ce coin de terre a été bouleversé par les feux souterrains. Les pentes des collines sont tapissées de baobabs gigantesques, qui ne revêtent que pendant l'été leur magnifique verdure. On arrive à *Gorée*, rocher aride dominant une rade superbe, où les navires trouvent pendant huit mois de l'année, de novembre à juillet, une mer toujours calme. Non loin de *Gorée* grandissent *Dakar* et *Rufisque*. Plus au sud, et toujours en suivant la côte, de nombreux fleuves forment à leurs estuaires des baies magnifiques, qui seront certainement utilisées un jour ou l'autre.

Le climat du Sénégal passe pour très mauvais et mérite sa réputation, bien qu'elle soit exagérée. On distingue deux saisons dans le pays : la saison sèche et la saison pluvieuse. La première commence en octobre pour se terminer en juin. Les brises de terre et de mer alternent alors sur les côtes; mais en janvier jusqu'à la fin de mars commence à souffler un vent de terre sec et brûlant, qui prend le nom d'*harmattan*. Ce vent est si violent que les oiseaux de terre sont fréquemment poussés au large et cherchent un refuge sur les mâts des navires qui ne sont pas trop éloignés. Une poussière rougeâtre couvre les voiles et le gréement des navires qui longent le rivage. A terre, les écorces des arbres se fendillent, et la sève coule. C'est pourtant la saison la plus favorable aux Européens, qui peuvent, au moins une partie de la journée, affronter sans danger les rayons du soleil, surtout dans le bas fleuve, où se font sentir les brises de mer saines et fortifiantes. Vers juillet commence la saison des pluies et des orages ou *tornades*. Ces tornades ne durent pas longtemps, trois heures à peine, mais elles se renouvellent tous les jours. C'est la saison funeste aux Européens et même aux indigènes. Tout le pays qui, pendant sept mois, a été brûlé par un soleil torride, est alors inondé. Quoique la température moyenne soit moins élevée que dans la saison sèche (33° au lieu de 40°), l'Européen en souffre, car la chaleur est humide, l'air lourd et le soleil pénétrant. Alors apparaissent les fièvres, les accès pernicieux, les maladies de la bile et du foie, surtout dans la haute région du fleuve. Les colons qui ne quittent pas le littoral en sont, à moins d'imprudences, généralement exempts. Le Sénégal n'est donc pas, comme on l'a trop souvent écrit, la patrie de la fièvre. Il nous faut renoncer au préjugé d'après lequel les Européens qui débarquent sur ses rives se condamnent aux souffrances quotidiennes d'une température torride ou aux dangers d'une insolation. Ce n'est certes pas un Eden, mais ce n'est pas non plus une terre maudite.

III. — Géographie économique

Le Sénégal n'a longtemps été entre nos mains qu'une pépinière d'esclaves. Sans doute nos négociants y récoltaient aussi de la gomme, de la poudre d'or, des épices et des bois précieux; mais ce qu'ils recherchaient avant tout, c'était de la marchandise noire, de la *graine noire*, comme ils disaient. Il est vraiment étrange que, pendant plusieurs siècles, aucun scrupule ne les ait retenus, ni eux, ni les divers gouvernements qui se sont succédé en France. Est-ce que l'habitude finit par émousser tout sentiment, ou bien la nature humaine est-elle ainsi faite qu'elle n'accepte le progrès qu'à son corps défendant? Toujours est-il que ce honteux marché de chair humaine était exercé au grand jour et sans le moindre scrupule. C'est surtout au siècle dernier, alors que la culture des plantes industrielles en Amérique, coton, canne à sucre, café, etc., prit une si grande extension, que le nombre des esclaves africains augmenta. On a calculé que deux cent mille nègres étaient chaque année transportés au nouveau monde. L'Afrique devenait une fabrique d'hommes. Les excès de ce commerce homicide amenèrent une prompt réaction. L'Angleterre eut la gloire d'attacher son nom à cette réforme. Elle avait pourtant pris sa part à ce hideux trafic. Ses négriers s'étaient même signalés entre tous par leur âpreté au gain et leur sanguinaire activité; mais enfin ce furent des hommes d'État anglais qui protestèrent les premiers contre la traite des nègres. Ils réussirent même, au congrès de Vienne en 1815, à arracher aux parties contractantes l'expression énergique de leur répulsion, et, dès lors, ils ne renoncèrent plus à cette croisade antiesclavagiste. Dès 1815, ils établirent une croisière permanente sur la côte d'Afrique. En 1838, ils allèrent plus loin encore, et, résolument, supprimèrent l'esclavage dans leurs colonies. Les unes après les autres, les puissances européennes les ont imités. Il ne reste aujourd'hui en arrière que le Portugal et l'Espagne. La France a supprimé la traite en 1848. Cette suppression a réagi d'une manière heureuse sur les populations indigènes et changé les conditions du commerce au Sénégal. Les négociants en effet ne se sont plus contentés de transporter aux comptoirs sénégalais

les marchandises dont les esclaves faisaient le solde; ils ont demandé à la région qu'ils visitaient ses productions particulières et lui ont apporté en échange ce qui lui manquait. A nous d'étudier ces diverses productions.

Pendant longtemps, la *gomme* fut la principale, on pourrait même dire la seule production du Sénégal. On nomme ainsi la substance mucilagineuse que transsude le tronc des acacias sénégalais, et qui rend de si grands services à l'art médical pour ses propriétés spéciales, à l'industrie pour l'apprêt des étoffes et des vernis. C'est au XVIII^e siècle seulement que les Hollandais révélèrent à l'Europe cette gomme comme un produit similaire de la gomme d'Arabie ou d'Egypte. Ils la nommèrent d'abord gomme de l'Inde, parce qu'elle formait un article pour ceux de leurs navires qui venaient de l'Inde. Elle ne tarda pas à compter parmi les objets d'exportation de la côte. Sa production est pourtant restée à peu près stationnaire ¹. Cette production augmenterait si les forêts, où l'on récolte la gomme, étaient exploitées régulièrement; mais ce sont les Maures, ou plutôt les esclaves des Maures, qui sont chargés de la récolte. Or, comme les acacias qui la fournissent sont embarrassés de lianes ou hérissés d'épines, ces esclaves considèrent cette récolte comme une corvée : d'ailleurs cette corvée n'amène ni habitudes régulières de travail ni même effort d'intelligence. Un simple bâton recourbé en croc suffit pour détacher la gomme, et la récolte appartient à qui la ramasse. Les Maures se contentent de nous vendre la quantité, en retour de laquelle ils reçoivent des étoffes, des ustensiles ou des armes. Les acacias qui produisent la gomme croissent tous dans le voisinage du Sahara. Quand souffle l'har-mattan, qui s'est échauffé au contact des sables du désert, ses

¹. Voici à cet égard quelques chiffres significatifs :

Année 1828.....	4,491,809	kilogrammes.
— 1830.....	2,044,578	—
— 1835.....	4,464,878	—
— 1840.....	3,100,377	—
— 1845.....	3,656,493	—
— 1850.....	4,319,007	—
— 1859.....	4,610,506	—
— 1865.....	2,692,151	—
— 1871.....	3,461,906	—
— 1876.....	2,486,395	—
— 1880.....	3,969,035	—
— 1881.....	2,359,296	—

effluves brûlants contractent et fendent l'écorce des arbres, et en font couler, sous forme de larmes, la gomme, qui bientôt se coagule au grand air; en sorte que la récolte est toujours en rapport avec la durée ou la violence du vent. Il y a, comme dirait Leibnitz, harmonie préétablie entre l'harmattan et la gomme. Il est la cause, elle est l'effet; mais une récolte qui repose sur la durée plus ou moins prolongée du vent est singulièrement aléatoire, et, dans de semblables conditions, on ne fondera jamais une colonie agricole qui ait quelque chance de succès. De plus, le commerce de la gomme a longtemps été comme un monopole entre les mains des Maures, qui l'avaient limité à certaines escales et à certaines saisons, et devenaient de plus en plus exigeants. Ils avaient fini par croire qu'on mangeait de la gomme en France, et que cette précieuse denrée était indispensable à notre subsistance. De là des vexations de tout genre et peu d'empressement de la part de nos négociants. L'avenir du Sénégal n'est donc pas dans la production de la gomme.

Il en est autrement d'une plante dont on connaissait à peine le nom il y a une quarantaine d'années, et dont personne ne soupçonnait les précieuses propriétés, l'*arachide*, dont la culture, tout en procurant le bien-être des habitants, les accoutume à un travail régulier, les fixe au sol, les initie à la propriété et à la culture, et assure au commerce et à l'industrie un article important. L'arachide croît spontanément dans tout le Sénégal. C'est une herbe annuelle, rameuse et poilue. Ses fleurs sont petites, jaunes et gémées. Le fruit se recourbe vers la terre, s'y enfonce et accomplit sa maturation à plusieurs pouces au-dessous de la surface. Les graines ont la grosseur d'une noisette et une saveur assez agréable, surtout après avoir été torréfiées. L'arachide produit une huile grasse, qu'on prétend d'aussi bonne qualité que l'huile d'olive et qui se conserve longtemps sans rancir. Ce n'est pas le seul usage de ce précieux arbuste. Son amande sert aussi de nourriture aux bestiaux; on prétend même qu'elle remplacerait le cacao pour la fabrication du chocolat. Sa tige enfin sert de fourrage aux bestiaux, quand elle est fraîche, et de combustible ou d'engrais quand elle est desséchée. Les soins les plus simples suffisent à sa culture. En trois ou quatre mois, la plante est semée et

récoltée. Tous les terrains lui conviennent, surtout les plus secs. Ce sont autant d'admirables conditions pour faire passer de l'indolence et du vagabondage à la vie agricole des populations que rebuterait une plus longue durée de soins. En effet, les Sénégalais se sont adonnés avec empressement à une culture aussi avantageuse. L'arachide commence à être fort recherchée en France, surtout dans le Midi. L'huile que la graine contient, dans une proportion de 33 0/0, trouve son emploi dans la savonnerie, le graissage des laines et l'éclairage. Elle sert même comme huile comestible, pure ou mélangée à l'huile d'olive.

En 1859, on exportait du Sénégal :

	8,629,661	kilog. d'arachides, valant	2,243,712
En 1863....	9,037,349	—	6,778,012
En 1876....	23,984,941	—	6,503,037
En 1880....	52,816,040	—	13,204,010
En 1881....	59,970,115	—	14,991,034

Il est au Sénégal une autre plante oléagineuse qui semble également appelée à un bel avenir commercial. On la nomme le *bé raff*. C'est la graine de deux melons d'eau ou pastèques, le *cucumis melo* et le *cucurbita miroor*, que les indigènes consomment crus, mais dont ils gardent la graine, pour la vendre. Cette graine, moins encombrante que l'arachide, donne, assure-t-on, une huile meilleure encore, à la fois utile à l'alimentation et à la saponification. En 1855, la production locale du *bé raff* débutait par 3 tonneaux; on en a compté 200 en 1857, 800 en 1858, aujourd'hui plus de 30,000, et ce chiffre ne peut qu'augmenter. Le Sénégal semble d'ailleurs la terre promise des graines oléagineuses : non-seulement toutes celles qu'on récolte en France y croissent pour ainsi dire spontanément, mais on y rencontre encore des produits spéciaux, le *pignon d'Inde*, le *pourgueire*, la *noix de touloucana*, la *noix de palme*, et le modeste mais utile *ricin*.

Le *coton* et l'*indigo* méritent une mention spéciale. Le cotonnier pousse dans toute la vallée du Sénégal. Les femmes en ramassent la quantité nécessaire à chaque famille, la cardent et la filent. Un tisserand indigène en fait des tissus qu'il teint ensuite. Les échantillons de tissus sénégalais introduits en France n'ont pas été appréciés avec faveur par les manufacturiers. Il est vrai de dire que la négligence des habitants dans

le triage de la graine ou le classement des brins dépassait toute mesure. Depuis quelques années, on a fait à Dakar des plantations modèles qui promettent de meilleurs résultats. Quant à l'indigofère, il croît, ainsi que le cotonnier, spontanément et partout. Il se passe de soins, résiste à tous les fléaux, et peut donner jusqu'à trois récoltes par an. Les noirs en obtiennent des teintures du plus bel éclat. Il pourra faire concurrence à l'indigo du Bengale, pour peu qu'on améliore la fabrication de la pâte.

Nous ne parlerons que pour mémoire du froment, du mil et du riz, qui servent à l'alimentation générale; mais nous devons une mention spéciale au maïs; au tabac, dont on cultive deux espèces, l'une à priser, l'autre à fumer; à quatre ou cinq espèces de soies végétales; à une multitude de légumes et de fruits, dont plusieurs rappellent aux Européens les jardins de la patrie. Une plante nouvelle, un moment populaire en France, le *sorgho à sucre*, a fait récemment son apparition au Sénégal et y a très bien réussi. Il ne faudrait pourtant pas exagérer cette tendance à l'introduction de produits nouveaux, car les particuliers gaspillent souvent en tentatives stériles leur temps et leur argent. Mieux vaut s'en tenir aux productions indigènes, qui certes ne manquent ni de variété ni d'abondance.

Pour achever cette énumération des produits végétaux du Sénégal, il nous reste à dire quelques mots des forêts. Elles sont nombreuses, et abondent en essences variées, dont quelques-unes précieuses. Voici le nom des principales: le *gonatier* (acacia Adansonii) et le *cailcedra* (elaya Senegalensis), qui servent aux constructions navales et à l'ébenisterie; le *detarr*, le *vene*, le *n'dimb*, et le *solum*, dont on emploie l'écorce pour la teinture, etc.

Des végétaux passons aux minéraux. Les richesses minérales du Sénégal sont encore mal connues et à peine exploitées. Gorée reçoit de la Casamance environ 800 barriques de coquilles destinées à la fabrication de la chaux et qui sont directement consommées par la colonie. Sur la lagune de Gandiole, au sud de Saint-Louis, on exploite le sel, denrée précieuse, qui dans l'intérieur vaut presque son pesant d'or. Des Maures Douaiches ont apporté à Saint-Louis des échantillons de ce qu'ils appelaient des pierres noires et qui étaient du charbon;

mais on n'a fait aucune fouille, et par conséquent on ne connaît pas la richesse du gisement. Les noirs de la Falémé ont encore apporté des échantillons de terre contenant du mercure à l'état natif. Le fer est abondant. On le rencontre presque partout à fleur de terre. M. Mage raconte que l'armée d'Ahmadou, à la suite de laquelle il était entraîné, ayant manqué de balles, quelques soldats ramassèrent des échantillons de fer qu'ils trouvèrent au ras du sol et fabriquèrent en une nuit plusieurs milliers de projectiles. Les procédés d'exploitation sont encore bien rudimentaires, et, comme le fer ne manque pas en Europe, les indigènes seuls le récoltent pour leurs besoins locaux.

Restent les métaux précieux, et l'or en première ligne. On connaît depuis longtemps l'or sénégalais. Dès le *xiv^e* siècle, nos Normands trouvaient dans leurs comptoirs de la côte de la poudre d'or. Les Portugais qui les remplacèrent ne négligèrent pas ces trésors, que grossissaient leurs convoitises. Ils pénétrèrent même dans le pays producteur, le Bambouk, dans le bassin supérieur du Sénégal; mais ils disparurent après une occupation de peu de durée, car ils ne surent résister ni au climat, ni aux indigènes, ni à leurs propres dissensions. Les Français leur succédèrent de nouveau. André Brue allait à la recherche de l'or, quand il s'enfonça dans le pays en 1698 et y fonda le fort de Saint-Joseph ou de *Galam*, le premier de nos établissements dans le haut Sénégal. Seize ans plus tard, en 1714, il fondait sur la Falémé le fort *Saint-Pierre* et envoyait à Paris de nombreux échantillons d'or. Ce fut le dernier de nos gouverneurs qui s'occupa sérieusement des mines du Bambouk. Ses successeurs laissèrent dépérir nos établissements. Peu à peu, on les oublia. On finit même par croire que cette Californie africaine n'avait jamais existé que dans l'imagination de certains voyageurs. En 1843, deux Français, MM. Huart et Raffanel, résolurent d'éclaircir à tout prix ce mystère irritant. Ils arrivèrent non sans peine à *Sansandig*, sur la Falémé, et se trouvèrent au seuil de la région aurifère, là où la récolte de l'or se fait par le simple lavage des sables. Quelques jours de marche les conduisirent à *Kenieba*, où ils furent reçus avec empressement et initiés à tous les détails d'une exploitation primitive. Ces mines sont situées dans un terrain d'alluvion, où

les indigènes creusent des puits d'une profondeur de 7 à 40 mètres, aboutissant à une galerie horizontale qui se prolonge rarement au delà de 50 mètres. Le minerai, extrait par gros fragments, est jeté dans des calebasses pleines d'eau, où des femmes l'écrasent en le pétrissant et le lavent à plusieurs reprises. Le résidu est transporté dans une valve de coquille, où il subit de nouveaux lavages. Il est ensuite réduit en poudre avec de petits cailloux. La poudre sèche au soleil; on souffle dessus, et il ne reste que l'or, obtenu en paillettes ou en molécules. Le précieux métal est alors gardé dans des cornes de gazelle, jusqu'à ce qu'on en ait ramassé une quantité suffisante pour le fondre dans un creuset. Ces procédés primitifs laissent perdre une énorme quantité de métal. D'ailleurs les terres lavées constituent la minime partie de celles qu'on pourrait exploiter. Enfin les puits et galeries sont rudimentaires et souvent détruits par des infiltrations. Parfois, surtout aux flancs des montagnes, de superstitieuses terreurs écartent toute recherche. Notons encore, comme dernier trait de mœurs, que ce sont les femmes qui exploitent les mines; les hommes ne sont admis qu'à extraire le minerai ou à faire sentinelle à main armée.

La présence des gisements aurifères est donc constatée, mais l'exploitation n'a pas été améliorée. En 1852 le commandant Rey, en 1856 M. Flizes reconnurent de nouveau le pays. En 1858, le gouverneur en personne alla construire un fort à Kenieba et fit commencer les travaux; mais, soit mauvaise direction, soit recherches infructueuses, l'entreprise n'a pas réussi. Les mines du Bambouk sont pourtant fort riches et ne forment, sans doute, qu'une veine détachée des Alpes africaines. Ce vaste massif recèle probablement dans ses flancs un vaste champ d'or, à en juger par la quantité que les indigènes fournissent depuis quatre siècles aux Européens, sans autre manipulation que de grossiers lavages. Le dernier mot n'est donc peut-être pas encore dit sur les placers sénégalais.

Sel, fer, charbon et or, ce sont jusqu'à présent les seuls produits minéraux qu'on ait découverts au Sénégal. Terminons cette revue des ressources sénégalaises par l'étude de la faune.

Les moutons du Sénégal ne sont utiles que comme viande de boucherie; leur laine ne peut servir, attendu que, par un

effet bien connu des pays chauds, ils n'ont qu'un poil soyeux et court. Les bœufs au contraire sont fort recherchés. On les nomme *bœufs à bosse*, à cause de la tumeur grasseuse qu'ils ont sur le garrot, et *bœufs porteurs*, à cause de leur aptitude à porter de lourdes charges avec un pas égal à celui du cheval. Ils sont fort appréciés dans nos Antilles, surtout à la Guadeloupe, à cause de leur douceur, de leur sobriété, de leur résistance à la fatigue et de leur puissance de travail. Les fins et abondants pâturages qui couvrent surtout la rive gauche du Sénégal permettent de les multiplier à l'infini. Le bas prix de la viande, qui varie de 60 à 80 centimes le kilogramme, témoigne d'une grande facilité d'éducation et promet des bénéfices à tout spéculateur qui découvrira des débouchés. D'ailleurs, pour un peuple qui naît à la civilisation, rien ne convient autant que l'élève du bétail. Les chevaux du Sénégal sont de bonne race, mais peu nombreux encore. Ils résistent avec peine aux ardeurs énervantes du climat.

Les animaux féroces sont assez rares, et ils n'attaquent l'homme que sous l'influence de la faim. Le plus redoutable est le *lion*. Il n'a pas de crinière. Il aime à suivre les troupes d'antilopes, dont il fait sa principale pâture, mais ne dédaigne pas le menu gibier, surtout les pintades. Il sait très-bien observer les passes tracées dans les herbes par ces oiseaux, qui volent rarement, et d'un coup de patte en abat des files. Le lion est souvent en compagnie de deux autres animaux, avec lesquels il a pour ainsi dire contracté alliance. On raconte en effet que le *marabout*, cette grue africaine, dont la queue orne parfois la tête de nos élégantes, forme société avec le lion sénégalais. Il l'avertit du danger par ses cris aigus, et le lion, pour le remercier, lui abandonne les débris de ses repas. Le *chacal* suit également le lion, auquel il sert de pourvoyeur. Parmi les autres carnassiers, on cite encore la *panthère*, le *chat-tigre*, le *lynx*, l'*hyène* et la *genette*. L'hyène n'est pas à craindre pour l'homme, mais elle est tellement vorace qu'il faut recouvrir de pierre et d'épines les tombeaux, afin de protéger les restes qui y sont renfermés. Quant aux genettes, elles sont grosses comme de petits chiens et sont fort recherchées à cause de leurs poches remplies de venin. Les plus connus des herbivores sont les *éléphants*. Ils sont activement pourchassés,

à cause de leurs défenses, et sont devenus farouches et redoutables. L'*hippopotame* se rencontre en bandes assez nombreuses. Ses dents sont recherchées pour la fabrication des dentiers artificiels. Il faut encore mentionner la *girafe*, l'*antilope*, le *cobalt*, le *sanglier*, l'*agouti* et le *lièvre*. Trois espèces de singes habitent la région : le singe gris à ventre blanc dans le bas fleuve, le *golago* ou singe de nuit près de Podor et de Saldé et le *cynocéphale* à poil roux, dont le museau et le cri ressemblent à ceux du chien. Les cynocéphales sont intelligents et s'appriivoient assez vite. On les prend en leur présentant un appât dans unealebasse. Ils y passent la main et ne peuvent plus la retirer.

Au nombre des échassiers se place au premier rang l'*autruche*, dont le riche plumage est un objet de convoitise pour les nègres. Chassée à outrance, l'autruche devient rare. Le gouvernement devra sans doute intervenir, comme l'ont fait les Anglais au Cap, afin d'empêcher la disparition de l'espèce. Viennent ensuite, parmi les gallinacés, l'outarde, la poule de Pharaon, la pintade, la perdrix, la caille, la gelinotte, etc. ; parmi les palmipèdes, l'innombrable tribu des canards ; parmi les passereaux, des espèces aussi jolies que variées, qui depuis peu sont expédiées en Europe en assez grande quantité.

Les reptiles sont peu nombreux : un seul est dangereux, le *trigonocéphale*. Nous devons une mention spéciale au crocodile ou plutôt au *caïman*, qui infecte les eaux sénégalaises. Il est insensible à la balle ronde, mais la balle conique pénètre assez aisément sa carapace. Les nègres sont très-friands de sa chair, qui répugne au contraire aux Européens, à cause de son odeur musquée. L'instinct de cet animal est très développé. A peine a-t-il noyé sa proie, qu'il la cache dans des creux sous l'eau et invite ses congénères à la partager. Les noirs sont parfois enlevés par eux. La tradition est qu'il faut enfoncer les doigts dans les yeux du caïman pour lui faire lâcher prise.

Le poisson, qui pendant l'hivernage abandonne les côtes du Sénégal, y pullule quand arrive la saison sèche. La morue s'y rencontre fréquemment, surtout au banc d'Arguin. Il est même singulier que personne encore n'ait songé à tirer parti de ces richesses. Des Portugais avaient autrefois, paraît-il, fondé des pêcheries, dont il reste des vestiges. Rien ne serait

plus facile que de les imiter sur ces côtes sénégalaises, où les coups de vent sont rares et où la chaleur, dans cette saison, est tempérée par les brises du nord. Même en admettant, et rien n'est moins prouvé, l'insuffisance de la morue pour alimenter ces pêcheries, beaucoup d'autres variétés de poissons pourraient être salées et marinées, et un nombre encore plus considérable convertis en engrais. L'industrie de la colle de poisson tirée des vessies natatoires des silures commence à prendre une certaine importance, ainsi que celle des écailles de tortue.

Telles sont les principales productions du Sénégal. Variées, abondantes et riches, elles ne peuvent qu'augmenter lorsque des mains intelligentes les auront mises en valeur. L'agriculture surtout semble appelée à une grande prospérité, et cela sans trop d'efforts ni de sacrifices. Attirer les indigènes, les inviter à cultiver des plantes dont la vente est assurée, secouer leur indolence et provoquer leur émulation par quelques encouragements honorifiques ou pécuniaires, c'est la méthode la plus sûre. Quant aux colons européens, il n'est besoin que de les protéger. Ils se tourneront, et d'ailleurs se sont déjà tournés vers les travaux agricoles, du jour où ils y ont trouvé honneur et profit. Ceci nous conduit, après avoir étudié le sol et les productions du sol, à étudier les populations qui l'habitent, et l'avenir réservé à notre colonie.

IV. — Géographie politique.

Trois races vivent à côté les unes des autres au Sénégal : les *Noirs*, les *Maures* et les *Européens*. Les premiers sont établis de toute antiquité dans la région qu'ils occupent; les seconds sont installés en Afrique seulement depuis les conquêtes arabes, c'est-à-dire depuis le VIII^e siècle environ de l'ère chrétienne; les derniers, qui ne furent d'abord conduits au Sénégal que par les intérêts de leur commerce et n'y résidèrent pas à poste fixe, commencent depuis peu à cultiver la terre et à y fonder des industries : en un mot, ils s'habituent à le considérer comme une seconde patrie.

Race noire. — Il est peu de problème aussi ardu, aussi compliqué, aussi dangereux que celui de l'origine des espèces.

Sans essayer de le discuter ici, il nous suffira de rappeler que la race noire, aussi haut que remontent les souvenirs historiques, paraît installée en Afrique. Elle serait donc autochtone. La majeure partie des tribus sénégalaises appartient à cette race. Leurs formes sont pures et élégantes, et les proportions de leur corps vraiment admirables. Bien que leur taille soit svelte et dégagée, le volume de la tête est généralement trop petit pour la masse du corps : il est vrai que quelques tribus la grossissent en laissant pousser leurs cheveux crépus ; elle est attachée à un cou flexible et bien planté dans les épaules ; les reins sont cambrés, la cuisse arrondie, et le genou petit. Ce sont en un mot de beaux hommes, et le type serait presque parfait s'il n'était déparé par une jambe sèche et un pied plat. Leur peau est d'un noir de jais avec des reflets brillants qui dénotent la finesse du derme.

Les tribus sont divisées en une multitude de groupes qui peuvent être ramenés à cinq variétés principales : *Yolofs*, *Sérères*, *Sarakolès*, *Mandingues* et *Peuls*. Les Peuls méritent une mention spéciale. A une époque qui n'est pas encore déterminée, mais que l'on fixe approximativement au ^{xiii}e siècle de notre ère, s'abattirent dans la vallée du Sénégal des hommes au teint rougeâtre, qui se rapprochaient du type sémitique par leur nez droit, leur front proéminent et surtout par l'énergie de leur intelligence. On les nommait *Fellatahs*, *Foulas*, *Fouls* et *Peuls*. Ils échappent, à vrai dire, à toute classification. D'après certains savants, ces Peuls viendraient de l'Abyssinie ; d'après certains autres, de la Malaisie. Si l'on n'étudiait que les traits du visage, ils se rapprocheraient, malgré leurs cheveux laineux, plutôt des Hindous et des Arabes que des Africains. Au début, ils se présentèrent comme conquérants, mais s'allièrent aux vaincus, et, de ce croisement, est résulté un type mixte, les *Toucouleurs*, ou hommes de deux couleurs (*Two-colours*), désignation exotique empruntée à l'anglais. Comme les Toucouleurs ont certainement du sang noir dans les veines, nous les rangerons provisoirement, tout en faisant nos réserves sur leur origine, parmi les tribus nègres. Ce qui augmente encore la difficulté de ce problème ethnographique, c'est que ces noms de race ne correspondent nullement aux désignations politiques des tribus et des principautés nègres. De même

qu'en France on peut rester Provençal tout en habitant Paris, ou Parisien en habitant Marseille, ainsi les Sénégalais, qu'ils soient Yolofs, Sérères, Mandingues, Sarakolès ou Peuls, se retrouvent dans le pays entier.

Ceci nous amène à indiquer les principales divisions politiques des pays compris sur la rive gauche du Sénégal, abstraction faite des variétés de race. Le long de l'Océan, entre le Sénégal et la Gambie, s'étendent le *Oualo*, le *Cayor* et le *Baol*, principautés soumises à la France et en partie administrées directement par elle. En remontant le Sénégal dans le vaste rectangle compris entre ce fleuve, la Falémé, la Gambie et la mer, nous trouvons le *Fouta-Djolo*f et le *Bondon*. La fertile plaine à laquelle servent de limites la Falémé et le Sénégal se nomme le *Bambouck*. Dans la contrée récemment conquise par la France, on distingue enfin, entre le Tankisso et le Bafing, le Bouré et le Djallon-Kadou, et au nord de notre ligne de postes, entre le Niger et la Baoulé, le Bélédougou, le Bambara et le Kaarta.

Ce sont des régions encore peu connues, et dont nos vaillants officiers commencent à peine à esquisser la topographie.

Bien que depuis plusieurs siècles en contact avec les Européens, tous ces nègres ont conservé leurs mœurs, leurs coutumes et leurs dialectes. Orgueilleux, fourbes et paresseux, l'idéal de l'existence est pour eux de manger et de dormir. Insouciants de l'avenir, ils vivent au jour le jour. Rien ne les arrache à leur indolence, ni les encouragements, ni les menaces, ni même l'appât d'une forte rémunération. Quoique attachés à leur pays, ils n'en connaissent pas l'histoire. Aussi bien ils ignorent jusqu'à leur âge. Dans cette société primitive, la femme occupe un rang secondaire. La polygamie existe, et le divorce est permis. L'esclavage est également en honneur : seulement on distingue les captifs de case, qui sont bien traités et font presque partie de la famille, et les captifs ordinaires, pris à la guerre et soumis parfois à des traitements rigoureux. Les nègres vivent dans des cases grossièrement construites, basses, mal aérées, et qui ne tardent pas à exhaler des odeurs méphitiques. En dehors des nattes sur lesquelles ils couchent, d'un misérable coffre où ils ramassent leurs vêtements, et de quelques Calebasses qui servent à tous les usages,

la case est nue. Les villages n'offrent aucune symétrie, les cases étant construites tout près les unes des autres et séparées seulement par de petites ruelles étroites et malpropres. Les costumes sont primitifs : un pantalon ou *toubé*, dont la ceinture est à coulisse et qui descend à peu près jusqu'au genou ; un *boubou*, sorte de grande chemise qui va jusqu'aux chevilles et laisse les bras nus. Chez les femmes, le toubé est remplacé par le *pagne*, morceau d'étoffe dont elles s'entourent et qui reste fixé à la ceinture. Tous ces indigènes sont en général sains et bien conformés. Exempts des maladies qui sévissent parfois si durement sur les Européens, ils en ont d'autres qui leur sont pour ainsi dire spéciales : la cécité partielle ou totale, le ver de Guinée, l'éléphantiasis, etc. La médecine leur est d'ailleurs inconnue. En résumé, ces tribus sénégalaises nous subissent plutôt qu'elles ne nous acceptent. Elles ne sont cependant pas réfractaires à la civilisation. On dirait plutôt qu'elles n'ont pas atteint leur développement intellectuel, et sont encore dans la période de l'enfance.

Race maure. — Les Maures sont campés sur la rive droite du Sénégal. Ils sont formés par un mélange des tribus arabes et berbères, qui, poussées en Afrique par les grandes migrations du VII^e et du XI^e siècle, franchirent la barrière, réputée à tort infranchissable, du Sahara, et envahirent les vastes solitudes qui se prolongent jusqu'au Sénégal. Ces Maures ont la tête bien développée, le front bombé, les yeux à fleur de tête, le nez aquilin, la bouche large, les lèvres minces, les dents fortes et acérées, le menton prononcé et le cou dégagé. Ils portent fièrement la tête et marchent en général le crâne nu. Les femmes ont une grande délicatesse de formes et les attaches fines et gracieuses. Le modelé des pieds et des mains ne laisse rien à désirer. Par malheur, les grâces naturelles disparaissent sous les couches d'un embonpoint aussi précoce qu'excessif. Leur costume est le même que celui des noirs. Seulement, comme ils ne lavent jamais leurs vêtements et ne connaissent pas l'usage des bains, ils exhalent des senteurs peu aromatiques. En marche ou en guerre, ils relèvent leurs *boubous* et vont jambes et pieds nus. Plus rusés et plus intelligents que les noirs, ils poussent à l'extrême leurs défauts et regardent pourtant ces derniers comme leur étant de beaucoup inférieurs. Nomades

et pasteurs, ils vivent sous la tente et se déplacent avec facilité. Leur nourriture diffère peu de celle des noirs, sauf qu'ils consomment plus de lait et de viande. Ils supportent aisément la faim et la soif. Ils ont quelques petites industries, dont ils vendent les produits aux Européens. Leurs mœurs sont efféminées et dépravées. Les maladies vénériennes sont répandues parmi eux. Comme les noirs, ils ignorent la médecine et n'usent que des remèdes et des invocations de leurs marabouts.

Les Maures se divisent en trois grandes tribus, réparties en une multitude de fractions commandées par des cheiks. Ces cheiks obéissent à un cheik suprême que les Européens qualifient un peu légèrement de roi. La plus importante de ces tribus mauresques est celle des *Trarzas*, qui occupe le bas du fleuve, au voisinage immédiat de Saint-Louis. Les *Trarzas* s'appellent encore *Abencerarzas*, et quelques étymologistes prétendent reconnaître en eux les descendants des Abencérages de poétique mémoire. La seconde tribu est celle des *Braknas*, dans la région moyenne du fleuve, et la troisième celle des *Douaïches*, dans la région supérieure. Chez ces derniers se rencontrent les débris de la tribu *Zénaga*, qui a donné son nom au fleuve. Entre les Maures et les nègres, bien que déjà séparés par le fleuve, la haine est profonde et l'hostilité pour ainsi dire perpétuelle. Les nègres, qui avaient pour eux le droit de premier occupant et la supériorité du nombre, ont longtemps relégué les Maures dans le désert. Ils ne les toléraient qu'en leur imposant de lourds tributs; mais la race sémitique est entreprenante et surtout persévérante. Elle attend tout du temps et de l'occasion. Fidèles à cet esprit d'expansion qui jadis conduisit leurs ancêtres depuis la Mecque jusqu'à Tours et jusqu'en Chine, les Maures ont fini par s'avancer de proche en proche et par franchir le fleuve. Dès lors, enhardis par le succès, ils commencèrent contre les nègres une véritable guerre d'extermination, que nous avons eu trop longtemps l'imprudence de permettre et presque d'encourager. N'avons-nous pas, en Algérie, commis une faute semblable en protégeant les Arabes, envahisseurs et conquérants, aux dépens des Kabyles, qui constituent le fond de la population indigène? Cette impolitique faiblesse nous a aliéné les nègres, qui nous détestaient, sans nous attacher les Maures, qui nous méprisaient. Nous avons fini par mieux com-

prendre nos intérêts. Le Sénégal est redevenu la limite des deux races, et les Maures refoulés et contenus par nos soldats, respectent aujourd'hui les nègres, qui, de leur côté, nous savent gré de notre intervention.

Race blanche. — Quelle est donc au Sénégal la situation des Européens vis-à-vis des autres tribus? Quels sont au juste les territoires occupés par nous? Les premiers Européens qui abordèrent au Sénégal ne cherchèrent d'abord qu'à exploiter des comptoirs, qu'ils croyaient fertiles. Si, par hasard, l'un d'entre eux s'enfonçait dans l'intérieur du pays et y résidait quelques années, ce colon improvisé ne songeait qu'à revenir au plus vite au pays natal. En 1817, sous la Restauration, on essaya de créer une colonie agricole dans le Oualo, mais cette tentative avorta misérablement. Ce n'est que depuis peu, une vingtaine d'années au plus, que des colons sérieux se sont décidés à tenter de nouveau la fortune du Sénégal. Ils ont réussi au delà de toute prévision. Aussi un véritable courant d'émigration est-il maintenant établi dans la direction du Sénégal. Ce courant est surtout alimenté par Bordeaux. Désormais, nous n'aurons plus dans cette fertile région seulement des fonctionnaires et des soldats, mais bien de véritables cultivateurs et des propriétaires, des industriels même, en un mot toutes les forces vives de la civilisation, qui jusqu'alors avaient fait défaut. Bientôt naîtront, ou plutôt déjà sont nés des Franco-Sénégalais, qui s'attacheront à leur pays natal par ces mêmes liens qui nous unissent à la patrie. Dès lors, par droit de conquête et d'assimilation, se développera une nouvelle race plus intelligente et mieux douée que les précédentes, qui, fatalement, les absorbera ou les dominera. Il est donc nécessaire d'indiquer dès à présent les points principaux occupés par nos compatriotes et qui sont appelés à devenir d'importantes cités dans un avenir plus ou moins éloigné.

Saint-Louis est la capitale officielle du Sénégal et la plus ancienne ville fondée par les Français dans ces parages. Elle est bâtie sur une île formée par les alluvions du fleuve. Rien d'étonnant si nos compatriotes s'installèrent dans une île de préférence au continent. C'est une vieille habitude commerciale. Les Phéniciens, par exemple, ne s'aventuraient jamais dans une contrée nouvelle sans s'installer au préalable dans une île voi-

sine de la côte, car une île est de facile défense. Les Européens se conformèrent à cet usage, assurément sans se douter qu'ils continuaient une tradition antique. Depuis 1667, époque de sa fondation, Saint-Louis est resté comme la clef de voûte de nos établissements à la côte occidentale d'Afrique. L'ancien fort, qui est situé dans l'île du même nom et qui est aujourd'hui converti en casernes et en magasins, sert de noyau à la ville. Bien que l'édilité ait fait depuis quelques années de grands progrès à Saint-Louis, que l'île ait été bordée de quais en brique, et que le niveau des rues ait été relevé afin de les mettre au-dessus de la crue du fleuve, il reste encore beaucoup à faire pour que la ville ressemble à une capitale. A l'exception de la cathédrale, qui n'a pas mauvaise apparence, et du couvent des dames de Saint-Joseph, aucun édifice n'est vraiment digne de ce nom, à commencer par le palais du gouverneur, qui réclame d'urgentes réparations. On a récemment construit le long des quais de vastes docks remplis de marchandises. Les navires de commerce mouillés en face de ces magasins ont ainsi toute facilité pour exécuter leur chargement et déchargement. Deux ponts font communiquer Saint-Louis avec les territoires voisins : celui de Guetdnar, qui est fixe, et le grand pont, qui est mobile, ce qui permet aux bâtiments de pénétrer dans le fleuve. Saint-Louis a beaucoup grandi dans ces dernières années et compte aujourd'hui de 18 à 20,000 âmes.

En remontant le fleuve, les principaux points occupés par nos troupes et dans lesquels a commencé la colonisation française sont *Richard Toll*, ou le jardin de Richard, établissement fondé par le jardinier Richard pour servir de jardin d'acclimatation, mais dont on détruisit, en 1840, les plantations, sous prétexte qu'elles pouvaient servir de retraite à l'ennemi. Quelques Français y ont essayé des plantations cotonnières, et tout fait espérer qu'elles réussissent. *Dagana* vient ensuite. Ce poste, qui commande le Oualo et le Fouta, est le grand marché des Maures Trarzas. Les Maures Braknas fréquentent *Podor*. Une petite ville s'est fondée non loin de ce point stratégique qui commande l'île à Morfil. Les promenades et les maisons à terrasse de Podor démontrent que la civilisation pénètre peu à peu dans le fleuve. Un pont a même été jeté pour faciliter l'entrée de la ville aux caravanes maures.

Voici que nous entrons en pleine barbarie. Nos colons deviennent rares. Loin de nos soldats, Maures et nègres s'entre-tuent à loisir. Ce ne sont pas les deux garnisons de *Matam* et de *Bakel* qui suffisent à entretenir l'ordre; mais l'exemple de la civilisation est contagieux, et bientôt sans doute luiront des jours meilleurs pour ces pauvres Sénégalais, exposés depuis tant de siècles aux horreurs d'un brigandage interminable. Mentionnons encore dans le haut pays *Médine*, illustré par son héroïque défense, et *Kenieba*, dans le Bambouk, en pleine région aurifère. Lorsque des communications régulières seront établies entre le Sénégal et le Niger, lorsqu'une exploitation intelligente aura su tirer parti des richesses souterraines du Bambouk, Médine et Kenieba deviendront l'une et l'autre de grandes cités, Médine parce que c'est le point intermédiaire entre Saint-Louis d'un côté et de l'autre Ségou et Tombouctou, les deux capitales du Soudan; Kenieba parce qu'elle est au centre d'une région fertile, populeuse, que l'industrie métallurgique et les travaux agricoles enrichiront bien vite. Kita, Bafoulabé, Niagassola, Koundou et Bamakou sont encore occupées depuis trop peu de temps pour qu'on en puisse parler avec quelque précision; mais il est évident que ces futures stations du grand chemin de fer sénégalais sont appelées à devenir d'importantes cités.

En revenant sur la côte et en descendant le rivage du nord au sud, non loin du cap Vert, se trouve dans une grande rade, qu'elle protège contre les vents du nord et de l'ouest, une île célèbre dans l'histoire militaire de la France, *Gorée*, qu'on a parfois appelée, mais bien à tort, le Gibraltar africain; car ce Gibraltar ne commande qu'à un beau golfe et nullement à une mer intérieure. Une jolie ville a été bâtie dans cette île sous la protection des canons de la citadelle, mais elle ne progresse que lentement, d'abord par manque d'espace, et surtout à cause de la fondation de deux autres cités en face d'elle, sur le continent, dont les progrès au contraire n'ont jamais été interrompus. Ce sont les deux villes de *Rufisque* et de *Dakar*. Dakar n'a été fondée qu'en 1859. Deux jetées artificielles, défendues par de fortes batteries qui croisent leurs feux avec la citadelle de Gorée, défendent l'entrée de la rade. De nombreux phares et des balises permettent d'y entrer à toute heure, avantage inappréciable sur une côte encore mal connue.

Aussi les Messageries nationales ont-elles choisi Dakar comme escale. La marine de l'État y a construit un petit arsenal pour l'entretien et la réparation de ses vaisseaux. Dakar a pris une grande importance. C'est une véritable ville européenne. Rufisque est restée plus africaine; c'est là que se tiennent chaque semaine de grands marchés d'approvisionnements très fréquentés par les indigènes.

En suivant la côte dans la même direction, nous signalerons *Portudal* et *Joal*, fréquentés autrefois par les négriers, qui y faisaient trop facilement d'excellents marchés. *Kaolack* dans le Saloum. La seule ville à mentionner sur la côte, au nord de Saint-Louis, est *Portendick*. Ce petit port prendra de l'importance si le banc d'Arguin devient un second banc de Terre-Neuve.

En résumé, des trois races qui habitent le Sénégal, la première et la plus nombreuse, la race noire, occupe la région comprise entre la rive gauche du Sénégal, la Mellacorée et l'Atlantique; la seconde, la race des Maures, occupe la région comprise entre la rive droite du Sénégal, le Sahara et l'Océan; la troisième, la race blanche, est campée le long du Sénégal et sur le rivage de la mer, spécialement à l'embouchure des fleuves et aux environs du cap Vert.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer le chiffre de la population, car, en pays musulman, les femmes vivent à l'écart et ne peuvent être comptées qu'approximativement. Quant au reste du pays, il est encore trop peu civilisé, les voies de communication et les moyens d'information sont encore trop imparfaits, pour qu'on se risque à donner un chiffre précis. D'après les évaluations officielles de 1885, la population immédiatement soumise à la France serait de 197,844 âmes; d'après le recensement de 1896, le chiffre de la population serait de 1,170,000, mais nous doutons très fort de l'authenticité de ce chiffre. Quant aux indigènes qui commercent avec nous ou reconnaissent notre influence et sont tout disposés à convertir cette vassalité en sujétion, ils doivent atteindre le chiffre de quatre à cinq millions.

Au point de vue administratif, et sans tenir compte de la différence des races, le gouvernement a divisé le Sénégal en trois arrondissements : 1° celui de Saint-Louis, avec les quatre cercles de Saint-Louis, Podor, Dagana et Mérinaghen; 2° celui

de Gorée, avec les quatre cercles de Gorée, Mébidgen, Kaolack et Sedhiou; 3^e celui de Bakel, avec les quatre cercles de Bakel, Médine, Matam et Saldé. Ce sont là les germes futurs de trois beaux départements. Le Sénégal est administré par un gouverneur, assisté d'un conseil privé et résidant à Saint-Louis, et d'un conseil général, dont les membres sont élus par le suffrage universel. La colonie nomme également un député. Chaque cercle est administré par un administrateur colonial ou par un officier qui a sous ses ordres des chefs de poste.

Nous connaissons les trois races qui vivent côte à côte au Sénégal. Essayons, sans nous targuer du don de prophétie, de deviner les destinées et l'avenir qui leur sont réservés.

Nous avons à lutter dans notre colonie contre trois ennemis dangereux, et, tant que nous n'aurons pas triomphé d'eux, nous n'aurons pas le droit de crier victoire; mais la lutte est engagée, et tout nous porte à croire qu'elle se terminera à notre avantage. Ces trois ennemis sont: 1^o l'ignorance des populations africaines; 2^o le fanatisme musulman; 3^o les fautes administratives. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires.

L'ignorance des Sénégalais est fabuleuse. Nègres ou Maures sont de véritables enfants disposés à croire aux absurdités les plus révoltantes, pourvu qu'elles leur soient débitées avec autorité. Or c'est sur l'éducation de la jeunesse, au Sénégal comme partout ailleurs, que repose l'avenir d'un pays. On a dit depuis longtemps, non sans raison, que le meilleur des instruments de la civilisation était l'instituteur. L'instruction publique, par malheur, est à peine organisée dans notre colonie. Quatre écoles primaires de garçons, dirigées par des congréganistes, à Saint-Louis, Gorée, Dakar et Joal, une seule école laïque à Saint-Louis, deux écoles de filles dirigées par les Dames de Saint-Joseph à Saint-Louis et à Gorée; rien pour l'instruction secondaire; moins que rien pour l'instruction supérieure: telle est la déplorable situation de l'enseignement au Sénégal. L'instruction ne figure que pour une centaine de mille francs au budget local, et n'est inscrite pour aucune somme au budget de l'Etat. Aussi nos ennemis ne manquent-ils pas d'exploiter contre nous cette indifférence. Instruisons donc, créons des écoles, répandons à flots la lumière. Le jour où tous les nègres de nos

établissements sauront le français, ils deviendront les propagateurs inconscients de nos idées et de notre civilisation. Puisque l'ignorance s'oppose partout à nos efforts et à nos progrès, détruisons l'ignorance. De telles victoires ne coûtent de larmes à personne, et, plus sûrement que la conquête brutale, elles affermiront la sécurité de notre colonie.

Notre second ennemi, plus redoutable encore, est le fanatisme religieux. Deux religions se partagent les peuples du Sénégal : le fétichisme, pratiqué par la majorité des nègres, et le mahométisme, pratiqué par tous les Maures et la minorité des Nègres. Le fétichisme est une adoration des forces de la nature, un mélange abject de pratiques obscènes et de superstitions dégradantes. Les Nègres croient, il est vrai, à un principe créateur, mais qui ne se manifeste aux hommes que par des démons, bons ou méchants, méchants surtout, dont il faut détourner la colère. Ces divinités intermédiaires se nomment les fétiches. On les adore sous des formes humaines ou animales, et leurs prêtres exploitent à leur gré la crédulité naïve des Sénégalais. Ils cumulent les fonctions de médecin avec celles de prêtre, et leur ministère est requis dans toutes les grandes actions de la vie. Parfois même, ils interviennent dans les querelles de ménage, et alors se passent des scènes étranges où la ventriloquie et autres subterfuges du même ordre paraissent jouer un rôle important. A côté des féticheurs, il ne faudrait pas oublier les féticheuses, qui rappellent nos sorcières du moyen âge, car on les maltraite fort et on les redoute davantage. Les Sénégalais, bien que fort attachés à leurs fétiches, les vendent parfois aux Européens, car ils sont persuadés que leurs divinités n'éprouvent à notre égard que du mépris ou de l'indifférence.

Le mahométisme, avec ses principes politiques et son énergie active, est bien autrement dangereux que le fétichisme, que du reste il absorbe rapidement. Il suffit aux missionnaires musulmans de se présenter pour obtenir des conversions étonnantes. D'ailleurs ils savent s'imposer par le fer et le feu tout aussi bien que par la persuasion morale ou la prédication. Or, étant donnés d'un côté le fanatisme musulman et de l'autre la ferveur qui de tout temps a caractérisé les néophytes, il n'est pas étonnant que les musulmans sénégalais soient nos ennemis

les plus déclarés. Disciples du Christ ou sectateurs de Mahomet se sont toujours fait la guerre. Ces deux religions constituent deux antinomies historiques. Ce sont deux civilisations qui s'excluent, deux morales qui se repoussent. Il est vrai que certains économistes, et parmi eux l'éminent Jules Duval, ont prétendu que les Musulmans du Sénégal étaient nos meilleurs amis, et que nous devions encourager leurs progrès : cette opinion paraît aussi erronée que dangereuse. Pour rester les maîtres du Sénégal, nos auxiliaires les plus utiles, en même temps que les instituteurs, seront les missionnaires. On a remarqué que les Nègres adonnés au fétichisme se convertissaient facilement au christianisme et devenaient par le fait nos partisans, tandis que jamais un Nègre converti au mahométisme ou un musulman d'ancienne date ne se convertissaient, et restaient par conséquent nos ennemis. Dès lors il n'y a pas d'hésitation possible. A la prédication musulmane opposons la prédication chrétienne, aux marabouts les missionnaires. C'est la condition de notre succès final.

Nous n'avons pas mission de discuter ici les mérites respectifs des deux religions rivales ; mais le christianisme est tellement supérieur et comme doctrine, et comme enseignement, et comme morale, au Mahométisme, qu'il nous faut encourager par tous les moyens — nous parlons des moyens que ne réprouve pas la conscience — la propagation de notre culte, ne serait-ce qu'au point de vue purement humain de la civilisation. En effet, partout où les disciples du Prophète ont répandu ses doctrines, l'humanité semble avoir reculé ; que sont aujourd'hui devenues les riches plaines de la Syrie, de l'Asie Mineure, les fertiles vallées du Nil ou de l'Euphrate, la Macédoine ou la Tunisie ? Le mahométisme, c'est l'immobilité, et, en politique, qui n'avance pas recule. Il est vrai que les temps sont passés de l'intolérance et de la persécution ; aussi nos missionnaires devront-ils recourir uniquement à la persuasion. Ils le font déjà ; et, si nous en croyons quelques renseignements qui paraissent authentiques, les progrès du christianisme sont sérieux et continus. Du jour où les populations sénégalaises comprendront notre langue et pratiqueront notre religion, le Sénégal sera réellement une nouvelle France.

Nous avons à lutter encore contre un troisième ennemi,

plus dangereux que l'ignorance ou que le fanatisme, et cet ennemi, c'est nous-mêmes, ce sont nos fautes administratives, et surtout le changement perpétuel des gouverneurs. La plupart d'entre eux ne passent qu'une année ou deux dans la colonie. Ils arrivent sans en avoir préalablement étudié les affaires; ils repartent au moment où ils commencent à les connaître. Comme l'écrivait, en 1844, l'amiral Bouët, qui était lui-même gouverneur, « les gouverneurs se succèdent habituellement de deux ans en deux ans. C'est précisément à l'époque où ils commencent à s'identifier avec les affaires et les chefs du pays qu'ils abandonnent la colonie, laissant leurs successeurs à la merci de tous ceux qui savent tirer parti de leur ignorance des localités. » Il n'y a guère eu qu'une exception à cette continuité d'un mal déjà ancien : le général Faidherbe a administré le Sénégal pendant dix années, et il a, pour ainsi dire, ressuscité notre colonie. Sans doute, il faut tenir compte des rigueurs du climat et ne pas oublier que, presque tous les gouverneurs appartenant à la marine de l'Etat, ce poste constituait dans leur carrière une étape, qui devait être courte pour ne pas dégénérer en disgrâce. Nous connaissons le mal : ne serait-il pas facile d'appliquer le remède? Ou bien nommer des gouverneurs civils qui prendraient racine dans le pays, ou bien donner aux gouverneurs militaires la faculté d'avancer sur place et de recevoir, sans quitter leur poste, la récompense de leurs services.

Parmi les plus graves fautes que nous ayons commises au Sénégal, nous signalerons également la conduite maladroite de nos négociants. Uniquement préoccupés de leurs intérêts actuels, ils ont trop souvent gêné l'action du pouvoir central par des alliances intempestives avec les Maures et leur profond dédain des Nègres. De plus, ils se sont opposés avec une énergie regrettable à l'abolition de l'esclavage, ce qui leur aliéna les populations indigènes. Heureusement pour l'avenir de la colonie, on a pris deux mesures d'une grande portée : la liberté du commerce a été proclamée, et l'esclavage aboli. Du jour où les négociants ont compris qu'ils ne pouvaient plus compter que sur eux-mêmes, et qu'ils ont eu à lutter contre la concurrence étrangère, ils se sont déterminés à de sérieux efforts pour maintenir leur vieille supériorité.

Telles étaient, telles sont encore en partie les causes qui arrêtent le développement du Sénégal. Mais signaler le mal, n'est-ce pas en triompher à demi ? et n'avons-nous pas le droit d'espérer que les progrès multiples que nous avons déjà signalés s'accroîtront davantage ? Que si, en effet, nous résumons cette étude, nous arriverons à la conclusion formelle qu'au triple point de vue politique, agricole et commercial, la France sénégalaise est en bonne voie.

Au point de vue politique, nous commençons à acquérir les sympathies des indigènes, et surtout des Nègres. Déjà, plusieurs provinces se sont volontairement annexées, l'Oualo, le Dimar, le Rio Nunez et la Mellacorée. Ce sont de beaux pays, l'Oualo surtout, qui devient un centre d'activité commerciale et sera quelque jour le principal marché d'approvisionnement de Saint-Louis. Le Cayor, qui nous fut si longtemps hostile, semble avoir renoncé à ses haines. La culture et le commerce de l'arachide ont contribué à cet apaisement. Derrière l'Oualo et le Cayor, le Fouta-Djolo et le Fouta-Djalou promettent beaucoup. En remontant le Sénégal vers le Bambouck, des perspectives indéfinies s'ouvrent à l'activité européenne. Le bassin entier du fleuve est soumis à notre action immédiate. Dans celui du Niger pénètre notre influence. Peu à peu, nous nous acheminons vers l'Afrique centrale. Déjà même nous avons au Sénégal mieux que des alliés : nous avons des amis. Les Maures eux-mêmes, si réfractaires à notre civilisation, se rapprochent peu à peu. Bien que nous ne puissions attendre de ces populations fanatiques de bien solides alliances, toujours est-il que des villes s'élèvent sous la protection de nos canons, que nos comptoirs sont approvisionnés par leurs caravanes, et que nos intérêts immédiats sont sauvegardés.

Au point de vue agricole, mêmes espérances de progrès. L'introduction de la culture des plantes oléagineuses a été pour le Sénégal un coup de fortune. Les indigènes ont tout de suite apprécié les avantages d'un travail qui les enrichissait sûrement et sans fatigue. La culture maraîchère a également progressé, surtout autour de nos établissements. Une Société d'agriculture a été fondée en 1874, à Saint-Louis, et son créateur et président, M. Albert Merle, terminait son discours d'installation en affirmant qu'on obtiendrait par l'agriculture

la régénération du pays. Il avait certes raison, et ses espérances semblent fondées. A notre exemple et d'après nos conseils, les roitelets indigènes, au lieu de s'exterminer réciproquement, s'occupent de faire cultiver leurs immenses propriétés. La population s'accroît, la sécurité grandit, et peu à peu le Sénégal se transforme.

Que dire du commerce ? C'est surtout par le commerce que notre colonie est pleine d'avenir. Grâce à nos forts et à nos canonnières à vapeur qui remontent et surveillent les cours d'eau, les négociants n'ont désormais plus rien à craindre. Aussi les chiffres d'importation et d'exportation grandissent-ils chaque année d'après une progression continue. Dans la période décennale 1826-1836, le commerce du Sénégal n'était que de 7 millions de francs. De 1836 à 1846, il était parvenu à 14 millions, de 1846 à 1856 à 20 millions ; de 1856 à 1859, après la proclamation de la liberté du commerce, il s'éleva brusquement de 20 à 33 millions. La progression a été plus lente depuis ; mais il dépasse aujourd'hui 45 millions. Ce n'est pas tout : nos négociants songent à s'enfoncer dans l'Afrique centrale. Ils voudraient faire du Soudan comme un Hindoustan africain. Il ne faudrait certes pas exagérer l'analogie, ni surtout oublier que l'Hindoustan, avec ses richesses et sa population de deux cents millions d'âmes pliées à la servitude depuis des siècles, est bien supérieur au Soudan, à peine peuplé, et par des populations qui n'ont ni l'habitude du commerce ni la mollesse indienne. Nous voici pourtant arrivés à Ségou et à Tombouctou. De là nous pouvons nous répandre dans des contrées vierges, qui nous ménagent sans doute plus d'une surprise. Ne sera-ce pas comme le couronnement de notre mission colonisatrice au Sénégal ? Ainsi se trouveront réunies dans cette colonie, trop longtemps méconnue, toutes les causes de prospérité : sol fertile, facilité des échanges, territoire considérable et susceptible d'une grande extension, populations nombreuses et qui s'attacheront à nous par la reconnaissance aussi bien que par l'intérêt. Peut-être n'est-il pas dans le domaine colonial de la France, à l'exception de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine, une province dont l'avenir autorise de plus brillantes prophéties.

CHAPITRE II

LE SOUDAN FRANÇAIS

BIBLIOGRAPHIE

- RENÉ CAILLIÉ. *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1830.
- FAIDHERBE. *L'avenir du Sahara et du Soudan* (Rev. marit. et colon.). — *Le Soudan français*, 1885.
- MAGE. *Voyage dans le Soudan occidental* (Tour du Monde, 1868).
- DELAIRE. *Le Sénégal et le chemin de fer du Soudan*.
- P. BOURDE. *La France au Soudan* (Revue des Deux Mondes, 1880).
- J. GROS. *Soleillet dans le Sahara et le Soudan*, 1881.
- HOUDOY. *Le Soudan français*, 1884.
- GAFFAREL. *Les explorations françaises de 1870 à 1884*. — *Le Sénégal et le Soudan français*, 1890. — *Samory*, 1899.
- GALLIENI. *Explorations du haut Niger* (Tour du Monde, 1883). — *Voyage au Soudan français*, 1885. — *Deux campagnes au Soudan français, 1886, 1888* (T. du M., 1890).
- PIETRI. *Les Français au Niger*, 1884.
- DE POLY. *Campagnes sur le haut Niger de 1882 à 1883* (Nouvelle Revue, 1886).
- VALLIÈRE. *Mission du Ouassoulou* (Soc. de géogr. de Bordeaux, 1887).
- GRAVIER. *Paul Soleillet, voyage à Ségou*, 1887.
- CARON. *Voyage à Tombouctou* (Soc. de géogr. de Paris, 1888). — *De Saint-Louis au port de Tombouctou*, 1891.
- PÉROZ. *Mission dans le Ouassoulou* (Tour du Monde, 1890).
- JAYME. *De Koulikoro à Tombouctou*, 1891.
- TOUTÉE. *Dahomé, Niger, Toucreg*, 1897.
- D^r ROUIRE. *Les événements du Soudan; Tombouctou: son importance actuelle* (Rev. de géogr., 1894).
- NIGOTE. *Rapport sur le guet-apens de Tacoubao* (Journ. off. du 24 mai 1896).
- DELEAU. *Tombouctou* (Tour du Monde, 1896).
- GUILLAUMET. *Croquis soudanais*, 1897.
- X... *Chemin de fer du Sénégal au Niger* (Tour du Monde, 1897).
- DUBOIS. *Tombouctou la Mystérieuse*, 1897.
- HOURST. *La mission Hourst sur le Niger et au pays des Touaregs*, 1897.
- C. GUY. *Les résultats géographiques et économiques des expéditions au Niger*, 1897.
- NED NOLL. *Le Sahara occidental* (Tour du Monde, 1897).
- RÉJOU. *Huit mois à Tombouctou et dans la région Nord* (T. du M., 1898).

Le Soudan est la plus récente, mais non la moins importante de nos acquisitions. L'idée de joindre le Sénégal au Niger par une série de postes à la fois commerciaux et politiques, et de faire rayonner au loin dans le Soudan, et par conséquent dans l'Afrique centrale, l'influence et la civilisation françaises, n'est pas une idée nouvelle. André Brue, au siècle dernier, avait essayé de la réaliser. Faidherbe avait également repris le grand

projet qu'il considérait comme le couronnement de ses entreprises antérieures. C'est seulement dans les quinze dernières années que du domaine théorique ce projet passa dans la réalité, et qu'une succession d'explorations hardies et de campagnes heureuses nous a permis de fonder en pleine Afrique un véritable empire, et peut-être de trouver sur les bords du Niger nos Indes africaines.

Il serait injuste d'oublier les ouvriers de la première heure, ceux de nos compatriotes qui ont frayé la voie aux dépens de leur santé et parfois de leur vie. Parmi ces pionniers de la civilisation brille au premier rang René Caillié. En 1827, un simple employé de l'administration à Saint-Louis, tout seul, sans ressources, n'ayant pour lui que son courage et une volonté à toute épreuve, s'était enfoncé, sous un déguisement musulman, à travers le Fouta-Djallon. Il était parvenu à Jenné, sur les bords du Niger, et de là était descendu jusqu'à Tombouctou. Malgré la maladie qui l'avait terrassé à diverses reprises, malgré les avanies et les soupçons, toujours en péril de mort à cause de son déguisement, il avait enfin réussi à traverser le grand désert de Tombouctou à Tanger, et avait, le premier des Européens, rapporté des renseignements précis sur le Soudan.

Ce fut seulement en 1863 que deux envoyés de Faidherbe, Mage et Quintin, revirent le grand fleuve. Le gouverneur du Sénégal, ainsi qu'il l'écrivait, voulait, pour s'emparer du commerce si important du Soudan, occuper le Haut-Niger en établissant une ligne de postes pour le rattacher au Sénégal entre Médine et Bamakou. Mage fut chargé de préparer l'exécution de ce projet hardi en allant reconnaître le pays, et en signant un traité d'alliance avec notre ancien adversaire, Al Hadji-Omar. Nous avons raconté plus haut le succès de cette mission.

En 1878, un digne successeur de Caillié et de Mage, Paul Soleillet, accomplit de nouveau le voyage au Niger. Soleillet avait consacré sa vie à la grande idée de relier l'Algérie au Sénégal. Il avait échoué au nord : il espéra réussir à l'est, et se rendit à Saint-Louis (8 avril 1878), avec l'intention de gagner Alger en passant par le Niger. Il partait seul, sans autre escorte qu'un tirailleur, accompagné de trois bœufs pour transporter son bagage. Aucune arme, au moins apparente. Aucun appareil. Il poussait la simplicité jusqu'à adopter le costume du

pays, persuadé que la confiance qu'il témoignait aux indigènes en venant ainsi au milieu d'eux flatterait leur amour-propre et faciliterait la tâche qu'il s'était imposée. Ses prévisions se réalisèrent. Partout il reçut un accueil empressé, même de la part de populations notoirement hostiles, même dans des contrées qui ne reconnaissaient pas notre suprématie. On se pressait autour de lui; on le consultait, car tous les nègres croient à la supériorité médicale des Européens; on subvenait à tous ses besoins. Un seul jour, le 6 août, dans le village de Djongo, il fut brutalement repoussé par le chef indigène qui ne voulut ni lui fournir une case, ni lui donner de vivres. Soleillet se dirigea tranquillement vers le tata du chef, y choisit une case, qui lui parut en bon état, donna l'ordre de la balayer et s'y installa. Le chef surpris se rendit aussitôt près de lui, et dès ce moment se montra plein de prévenances. « Le Toubach, c'est-à-dire l'Européen, raconta-t-il plus tard aux notables, est un chef; vous l'avez vu sans armes agir comme s'il était chez lui; sans se fâcher, sans crier. Nous avons eu tort envers lui, et cependant il m'a bien reçu. »

Malgré la fatigue du voyage, malgré la fièvre qui brisait ses forces, malgré les lenteurs qui entravaient sa marche, Soleillet se rapprochait chaque jour de Ségou, la capitale d'Ahmadou. Le 30 septembre, il arriva sur le Niger, à Yamina et s'embarqua aussitôt pour descendre le fleuve. Le lendemain, il était en vue de Ségou. « Je me préparai avec émotion, écrit Soleillet, à entrer dans cette grande ville. Je crus que le moment était venu de déployer le drapeau de la France sur un fleuve où aucun pavillon européen n'a encore été vu... Je fis donc arborer à l'arrière de ma barque un drapeau tricolore que mon interprète avait confectionné. On tire un coup de fusil pour le saluer et je m'incline avec respect et attendrissement devant le pavillon national. » Ahmadou, prévenu de son arrivée, envoya aussitôt « pour faire honneur au drapeau » 1 200 à 1 500 soldats qui le saluèrent en déchargeant leurs armes et en poussant des cris. Ce bon accueil dura les cent douze jours du séjour de notre voyageur à Ségou. Il est vrai qu'Ahmadou, jaloux de conserver dans tout le Soudan oriental le prestige que lui valaient ses relations avec la France, ne voulut pas lui permettre d'aller à Tombouctou, mais il le laissa librement circuler dans ses États, prendre

des notes, recueillir des observations, et former avec ses sujets des relations qui ne pourront être, un jour ou l'autre, que très utiles à nos négociants. Soleillet, en effet, est revenu de son voyage à Ségou, persuadé que rien ne sera plus facile que d'établir une route entre les deux fleuves. « Le coût de l'établissement de cette route est insignifiant, écrivait-il; il n'y aurait qu'à débroussailler sur une largeur donnée. Les marchandises pourraient arriver de Saint-Louis à Médine par eau; là, sans être obligé de rompre les balles, on les chargerait sur des chars, et on les transporterait à Bamakou, où on les embarquerait sur de nouveaux chalands. Le Niger, libre jusqu'à Boussa, offrirait en échange ses produits à nos négociants. »

Soleillet ne pensait encore qu'à une route ordinaire, mais il est probable qu'un chemin de fer sera construit avant cette route; de même que dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, bien avant que des routes frayées traversassent les montagnes Rocheuses, le chemin de fer du Pacifique avait déjà réuni les deux océans.

En 1879, le gouvernement français chargea un capitaine d'infanterie de marine, Gallieni, d'étudier sérieusement le terrain, et de continuer ce qu'avait si bien commencé Soleillet. Gallieni devait, sur son chemin, pacifier les tribus du Logo et du Natiaga, tâcher de conclure avec leurs chefs des traités avantageux, et étudier le prochain emplacement de la voie. Le 12 octobre 1879, il arrivait à Bafoulabé, au confluent du Bakoy et du Bafing, et y trouvait tous les chefs Malinkès de la région, rassemblés pour assiéger le château d'Ouliba, où était renfermé le renégat Tiecoro, vassal d'Ahmadou. Gallieni pria ces chefs de venir le trouver : ils répondirent à son appel. Le capitaine leur exposa ses projets, leur parla non seulement de s'établir à poste fixe, au milieu d'eux, à Bafoulabé même, mais aussi ne leur cacha pas qu'il s'agissait d'établir un chemin de fer entre Médine et le Niger. Les chefs Malinkès accueillirent avec empressement cette double proposition, quelques-uns d'entre eux s'offrirent même pour l'accompagner jusqu'au Niger. Gallieni accepta leurs offres et signa avec eux une série de traités, qui consolidaient notre domination et préparaient notre puissance future.

En vertu de ces traités, le capitaine du génie Monnier, le lieu-

tenant Marchi, cinquante tirailleurs sénégalais, 110 ouvriers venus de Saint-Louis, et 40 ouvriers Malinkès s'installèrent à Bafoulabé le 21 décembre 1879, et commencèrent immédiatement les travaux de construction d'un fort. Ils furent poussés avec tant d'activité que, le 30 janvier 1880, tout était prêt : c'est-à-dire que les fossés étaient creusés, les murailles debout, les magasins et les casernes construits. Bafoulabé en un mot pouvait résister à une attaque de vive force. C'était une prise de possession complète; et nous nous trouvions, par cette rapide occupation, à mi-chemin du Niger.

Il fallait, avant tout, assurer les communications entre la nouvelle citadelle française et Médine; il fallait en un mot construire une route, et, en attendant le chemin de fer, installer un télégraphe. Le lieutenant Vallière avait, pendant la mission Gallieni, soigneusement étudié le terrain. Il avait même à peu près tracé la voie et constaté avec plaisir que, s'il fallait construire quelques travaux d'art, au moins on trouverait en abondance des matériaux de construction; il avait même signalé près du mont Moumania des vestiges de mines de fer. Enfin le pays était fort peuplé : toutes circonstances précieuses pour le futur chemin de fer. Il nous faudra cependant reconnaître que les ouvriers indigènes ne nous seront pas d'une grande utilité. On a essayé d'utiliser leurs loisirs et de les intéresser à notre entreprise, mais ils sont d'une indolence inouïe. On a calculé que 71 journées d'indigènes valaient à peine une journée d'Européen. Après une campagne de six mois et un total de 16 000 journées d'ouvriers, on n'a réussi à construire que 4800 mètres de route. Il sera nécessaire, quand commenceront les vrais travaux, de s'adresser aux ouvriers européens, et peut-être à ces fameux coolies chinois, si sobres, qui ont déjà construit tant de chemins de fer en Amérique et aux Indes. Quant au télégraphe, il a été installé rapidement. Les indigènes ont coupé et apporté sur leurs têtes plus de 3000 poteaux. La flottille du Sénégal en a amené 2800. Le télégraphe s'enfoncera dans le Soudan, en même temps que nous. Seulement, par une anomalie singulière, si on peut aujourd'hui expédier une dépêche de Saint-Louis à Bafoulabé, on ne peut pas encore en expédier de Saint-Louis en France. Il n'est que temps de relier à la métropole cette capitale de nos établissements africains.

Ce n'était pas tout que d'être installés à Bafoulabé. Il s'agissait maintenant de gagner le Niger, et, sur le Niger, le point le plus rapproché, Bamakou. Gallieni avait si bien réussi dans sa première mission qu'on n'hésita pas à lui en confier une seconde. Pietri et Vallière, capitaine et lieutenant d'infanterie de marine, les docteurs Bayol et Tautain, 20 tirailleurs et 7 spahis lui furent adjoints. En outre un nombre assez considérable d'indigènes furent chargés de porter les bagages et, au besoin, de frayer la route. L'expédition comptait en tout 450 personnes. Le capitaine Pietri préparait le terrain, le lieutenant Vallière dirigeait l'itinéraire topographique, le docteur Bayol était chargé de la météorologie et le docteur Tautain de l'astronomie. Le but de la mission était d'explorer le pays entre Bafoulabé et Bamakou, et de se mettre en relations avec les chefs indigènes, surtout avec Ahmadou.

Le 30 janvier 1880, départ de Saint-Louis; le 22 mars, arrivée à Médine, puis à Bafoulabé. Les chefs Malinkès paraissaient satisfaits de l'établissement du fort. Tous ils signèrent une série de traités qui les soumettaient au protectorat exclusif de la France. A partir de Bafoulabé on entra en pays inconnu. A cause de la guerre qui la ravage depuis si longtemps, la contrée offrait peu de ressources : néanmoins les populations se montraient sympathiques, et partout nos compatriotes étaient les bienvenus. Chemin faisant, ils étudiaient le futur tracé de la voie, et signaient des traités avec les petits rois indigènes, ceux de Fangalla (10 avril), de Gouniokoro (14 avril), et de Makadambougou (19 avril). Sur le parcours on retrouvait les traces et le souvenir de l'expédition de Mungo-Park, en 1805. Dans un de ces villages, le chef réclama un cadeau à Gallieni, sous prétexte que son père en avait jadis reçu un de l'illustre Écossais : c'était tout le contraire, comme Gallieni le découvrit en lisant l'itinéraire de Mungo-Park. Aussi les indigènes furent-ils stupéfaits de voir nos compatriotes si bien renseignés.

Le 20 avril, on arriva à Kita. C'est un poste stratégique et commercial, le point de convergence de toutes les routes de la contrée. Kita est bâti sur un plateau assez élevé, dont la température ressemble, à s'y méprendre, à celle du midi de la France. Or, le principal obstacle à notre domination dans le Sénégal ayant été jusqu'à présent la rigueur du climat et la difficulté

pour nos fonctionnaires et pour nos soldats de résister aux ardeurs dévorantes du soleil, il sera facile, dès que le chemin de fer sera établi, de transporter en quelques heures nos malades à Kita. Un simple changement d'air les guérira sur-le-champ. C'est ainsi que les Anglais établis dans l'Hindoustan parviennent à se maintenir en bonne santé en se transportant à l'Himalaya ou dans les monts Vindhya, dès qu'ils ressentent les premières atteintes de la maladie. Kita de la sorte deviendra le grand hôpital, le sanitarium du Sénégal. De plus, à cause de sa situation géographique, il sera facile d'y établir des marchés et des foires : ce sera une ville de transit. Nous en ferons le centre de notre système d'approvisionnement et de défense dans la région. M. Gallieni ayant signé le 25 avril 1880, après force palabres, un traité avec le maître de Kita, il est probable que cette place va devenir entre nos mains une nouvelle étape vers le Soudan. On avance de la sorte lentement, mais sûrement.

L'expédition entra alors dans le Bambarra. Gallieni aurait voulu atteindre le Niger par Nioro, mais le pays était en guerre; il lui fallut se rabattre vers le sud-est, et se frayer un chemin dans la vallée du Bandingo. Afin de ménager ses ressources, Gallieni détacha son lieutenant Vallière au sud, avec mission de reconnaître le cours du Bakoy. La population est en grande majorité composée de fétichistes, qui ont eu beaucoup à souffrir des musulmans et de leur chef Ahmadou. Or, les nègres, ainsi que tous les hommes primitifs, n'admettent ni tempéraments, ni accommodements; qui n'est pas pour eux, est contre eux. Ces Français qui entraient ainsi dans leur pays se prétendaient leurs amis, et pourtant ils avouaient que le but de leur voyage était la capitale d'Ahmadou. Était-il donc possible d'être à la fois leur ami et celui de leur ennemi? Bien évidemment ces étrangers étaient des traîtres ou des espions, et il fallait à tout prix s'en débarrasser. Peu à peu l'attitude des indigènes devint hostile. Le 5 mai, à Guisoumalé, ils ne consentirent à fournir des vivres que parce que le docteur Bayol leur donna des consultations gratuites et excita leur étonnement par les décharges d'une pile électrique. Le lendemain 6, à Ouoloni, l'accueil était froid et embarrassé. Le vieux chef aveugle — car, dans ce singulier canton, les indigènes, afin d'être plus libres choisissent toujours pour roi des impotents — refusa des guides, et sur le

soir une rixe éclata entre les habitants du village et l'arrière-garde commandée par le docteur Tautain. Le 7, il fallut camper dans une forêt. Le 8, à Guinina, femmes et enfants avaient disparu. Seuls restaient les hommes, et ils étaient tous armés. Gallieni fit une reconnaissance pendant la nuit. Une attaque prochaine était imminente; mais elle n'eut pas lieu, tant nos compatriotes en imposèrent aux indigènes par la fermeté de leur attitude. Le 11, ils venaient de quitter le village de Dio et de s'engager dans un terrain fourré. Le guide marchait en avant, mais on remarquait que souvent il faisait changer de direction à la colonne, contrairement à l'usage des nègres, qui vont toujours droit devant eux. De plus, un sourd grouillement sortait des villages, et des deux côtés de la colonne en marche on voyait s'agiter les herbes. Tout à coup, sur les derrières des Français, alors espacés sur une longueur de 600 à 700 mètres, éclate une vive fusillade. C'étaient les gens de Dio, de Guinina, d'Ouoloni et de vingt autres villages qui nous attaquaient dans l'espoir de nous exterminer et surtout de piller nos bagages. Le premier choc fut rude. Par bonheur Tautain, qui commandait l'arrière-garde, se réfugia dans des ruines, y organisa la résistance, parvint à rallier tout son monde et rejoignit Gallieni, mais quatorze hommes manquaient à l'appel, et presque tous les autres étaient blessés. On les hissa sur les bêtes de somme, au détriment des bagages, et on précipita la marche dans la direction du fleuve. On en était éloigné de 70 kilomètres, et la retraite était difficile dans un pays accidenté et peu connu. Par bonheur, les indigènes ne se battent pas pendant la nuit, mais ils suivirent la colonne jusqu'au moment où elle aperçut le Niger, et cela sans cesser de tirailler. Gallieni ne fut sauvé que par le dévouement des Sénégalais qui, à diverses reprises, le couvrirent de leurs corps. Pietri et Vallière étaient déjà arrivés à Bamakou. Ils coururent à la rencontre du chef de l'expédition. La colonne présentait alors un aspect peu triomphal. Tous les bagages étaient perdus. On n'avait plus de médicaments; plus de vêtements de rechange. Le docteur Bayol n'avait plus qu'un méchant canif pour extraire les projectiles. Il était donc nécessaire de hâter la marche sur Ségou, puis de rentrer à Saint-Louis. Aussi bien, malgré la débâcle de Dio, on avait de beaux résultats. Les vallées du Bakoy et de la Baoulé étaient reconnues, Kita avait accepté notre

protectorat, et, jusqu'au dernier moment, la mission avait conservé son caractère pacifique.

Le 15 mai, le Niger fut franchi, non loin de Nafadié. C'est alors un beau fleuve de 750 mètres de large, rempli d'îles, et bordé sur les deux rives de magnifiques plantations. Gallieni espérait arriver jusqu'à Ségou, mais Ahmadou était prévenu contre lui : ne lui avait-on pas fait croire que le capitaine avait le mauvais œil ! La jettatura existe en effet sur le bord du Niger. Au moins si l'entrée de la capitale lui fut interdite, on lui donna tout ce dont il avait besoin, on le nourrit, lui et ses hommes. On ne lui refusa que du papier, car Ahmadou ne voulait pas que les Français prissent des notes ou des levés de terrain. C'est dans le village de Nango que nos compatriotes furent obligés de passer l'hiver, et il fut terrible, à cause des fièvres et du dénuement général. Enfin après quatre mois d'hésitation, impressionné par la nouvelle que les Français s'établissaient décidément à Kita, Ahmadou se décida à signer avec notre représentant un traité, qui doit opérer une révolution dans la nature de nos relations avec les peuples du Niger. En voici les clauses principales :

1° Les Français auront le droit, à l'exclusion de toutes les nations européennes, de s'établir et de fonder des comptoirs dans tout l'empire de Ségou; 2° Ils pourront améliorer les routes et ouvrir des voies commerciales vers le haut Niger; 3° Le Niger est placé sous le protectorat exclusif de la France depuis ses sources jusqu'à Tombouctou; 4° Les Français auront seuls le droit de naviguer et de créer des établissements sur le Niger; 5° Après le paiement de la première annuité de la rente, la France pourra, s'il lui convient, entretenir un résident à Ségou représentant du protectorat français; d'un autre côté, nous donnons à Ahmadou quatre pièces de canon de montagne, mille fusils à pierre, une rente annuelle d'environ 25 000 francs.

C'était là un fait important et qui favorisa singulièrement notre influence et nos intérêts dans cette partie de l'Afrique.

« C'est seulement guidés par l'intérêt du pays que nous avons pu franchir le Niger, s'écriait Gallieni dans la première conférence sur son voyage qu'il fit à Bordeaux en juin 1881. C'est en n'ayant en vue que la patrie que nous avons pu rendre nos efforts utiles. » Certes le capitaine a bien mérité de son pays, et lorsque le chemin de fer du Sénégal au Niger traversera les

pays qu'il a le premier explorés et signalés, ce ne sera que justice si la reconnaissance nationale conservé son nom.

Pendant que Gallieni s'efforçait d'arracher aux défiances d'Ahmadou un traité avantageux pour la France, nos soldats avançaient dans la direction du Niger. Le colonel Borgnis Desbordes, chargé du commandement d'une colonne expéditionnaire, exécutait trois campagnes successives, heureuses toutes les trois. Dans la première (1881), il s'établissait à Kita, où il commençait la construction d'un fort, brisait au village de Goubanko la résistance des indigènes, et rétablissait les communications avec Médine et Bakel, un instant interrompues par la révolte d'un certain Abdoul-Boubakar. Dans la seconde (1882), après avoir ravitaillé Kita, il se heurta contre Samory, le fondateur d'un véritable empire, l'Ouassoulou, régulièrement constitué avec de bons soldats, des finances bien administrées et même des institutions politiques. Les soldats de Samory furent une première fois défaits à Keniera au delà du Niger. Dans la troisième (1883), Borgnis Desbordes s'emparait de Mourgoula, une des dernières citadelles d'Ahmadou, vengeait par la prise et la destruction de Daba le pillage de la mission Gallieni, et arrivait enfin à Bamakou, sur le Niger. Il en prenait aussitôt possession (3 février 1883). Voici le texte de la patriotique allocution qu'il a prononcée à cette occasion :

« Je ne crains pas d'affirmer, a-t-il dit, que le chemin de fer du Sénégal est nécessaire, si l'on ne veut pas que le Soudan, dès aujourd'hui sous notre protectorat, soit un jour dévasté, brûlé, ruiné à tout jamais par quelque conquérant musulman. La France ne peut pas entretenir dans ce pays un millier d'hommes, dont la moitié de race française. Cela lui coûterait trop d'hommes et trop d'argent. Elle ne peut défendre économiquement et avec peu de combattants une pareille étendue de territoire qu'à la condition d'avoir des postes communiquant rapidement entre eux, et se prêtant appui mutuellement...: J'ai foi dans l'œuvre entreprise. Nous tirerons onze coups de canon pour saluer les couleurs françaises flottant sur les bords du Niger. Le bruit que font nos petites bouches à feu ne dépassera pas les montagnes qui sont à nos pieds ; et cependant, soyez-en convaincus, on en entendra l'écho bien au delà du Sénégal. Tous les Français, qui mettent au-dessus de tout la grandeur et l'honneur de leur pays,

applaudiront sans réserve à ceux de leurs compatriotes qui, à force d'énergie, d'abnégation, de courage, de discipline, se sont montrés, malgré toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées, à la hauteur de la grande œuvre de civilisation, dont l'exécution, décidée par le Parlement, leur a été confiée. »

Nous ne pouvons que nous associer à ces belles paroles. Aussi bien la prise de possession de Bamakou par la France eut un grand retentissement. Le sultan de Segou n'osa protester, mais il excita sous main nos ennemis, surtout le maître de l'Ouassoulou. Samory en effet forma contre nous une véritable coalition. Filant sur nos derrières et coupant nos communications il lança contre nous deux armées bien organisées. Elles furent battues à Oneyako (2 avril), et nos soldats, prenant hardiment l'offensive, repoussèrent les assaillants dans le sud, s'emparèrent de Nafadié, Kuna, Krousalé, et rétablirent notre ligne de ravitaillement par les batailles de Kassaba et de Doubougou. L'impression produite par ces victoires multipliées fut extraordinaire. Non seulement notre domination sur le haut Niger fut assurée, mais encore bon nombre d'indigènes se rapprochèrent de nous et le sultan Ahmadou, dans son effroi, quitta Segou, sa capitale, pour se retirer à Yamina.

Tout cependant n'était pas encore fini. Dans cette marche rapide de Médine à Bamakou, bien que les stations intermédiaires les plus importantes soient entre nos mains, la distance est tellement longue qu'il est à peu près impossible de maintenir sur tout ce parcours une sécurité absolue. On fut obligé d'expédier à des intervalles assez rapprochés des colonnes de ravitaillement. En avril 1884, le colonel Boitève alla construire à 110 kilomètres de Kita et à 120 de Bamakou le fort de Koundou. En 1885, le capitaine Louvel battait Samory près de Niagassola et le commandant Combes à Sidakoto. L'année suivante, Gallieni, revenu sur le théâtre de ses exploits, fut assez heureux pour obtenir de Samory, à Keniba-Koura, un traité de neutralité qui fut converti en 1887 en une reconnaissance formelle du protectorat français par le traité de Bissandougou, mais cette convention ne fut pas respectée, et le maître de l'Ouassoulou, pendant de longues années encore, lutta péniblement, mais avec persévérance, contre nos colonnes expéditionnaires.

Samory, comprenant qu'il ne pourrait briser notre résistance, avait songé à s'agrandir aux dépens de ses voisins, les souve-

rains indigènes dont les États s'étendaient à l'est et au sud de l'Ouassoulou. Il ne put, il est vrai, s'emparer de Sikasso, énergiquement défendue par Tiéba, mais se retourna brusquement à l'est, du côté de Kong et de la Côte d'Ivoire, pays riches et peuplés où nous n'avions encore ni postes ni résidents, et où il espérait trouver une compensation à ses déboires, et peut-être même fonder un nouvel empire. Il réussit en effet à s'emparer du pays de Kong, battit à Séguéla en 1892 notre allié Fakourou-Bamba, réussit à contenir en 1895 la colonne dirigée contre lui par le commandant Monteil, et nous abusa par de prétendus négociations. Poussés à bout par son manque de loyauté, exaspérés par l'assassinat du capitaine Braulot qui lui avait été envoyé pour négocier la paix, et comprenant le danger de manœuvrer, comme ils l'avaient fait jusqu'alors, par petits paquets, les Français résolurent enfin une manœuvre d'ensemble qui aboutirait soit à la capture, soit à la mort de notre irréductible adversaire (1898).

Trois colonnes s'ébranlèrent à la fois. Le commandant Caudrelier reprenait Kong et rejetait Samory au nord-ouest. Il se heurtait contre le commandant Pineau, qui ne lui laissait plus d'autre ressource que de se jeter dans l'arrière-pensée de la république de Liberia. Une troisième colonne, celle du commandant Lartigue, l'avait déjà prévenu. Battu à Doué et Ngaoué (20 et 21 juillet), poursuivi à outrance par le lieutenant Wœlfell, qui lui infligea un nouveau désastre à Tiafeso (9 septembre), il fut atteint dans sa fuite éperdue à Guélérou (28 septembre) par le capitaine Gouraud, et fait prisonnier par le lieutenant Jacquin et le sergent Bratières. C'était une grande victoire. Désormais la paix française allait régner au Soudan, et personne n'oserait plus nous résister en face dans l'Afrique occidentale.

Samory a depuis été conduit à Saint-Louis, et, bien qu'il ait essayé de se dérober à la captivité par une tentative de suicide, il a été interné au Gabon, et a de la sorte grossi le nombre des princes dépossédés par nous, et que nous avons laissé vivre sous la protection de notre drapeau.

Notre autre ennemi soudanais, le fils d'Al-Hadji Omar, l'ex-sultan de Segou, Ahmadou, n'aurait pas mieux demandé qu'à continuer à nous disputer la domination du bassin du Niger. Si même il s'était concerté avec Samory, cette coalition aurait pu

devenir dangereuse, mais il n'avait ni l'énergie ni la persévérance de l'almamy de l'Ouassoulou. Il préféra recourir à la ruse et excita sous main contre nous divers soulèvements. Successivement chassé de tous les points qu'il occupait, grâce aux victorieuses campagnes des colonels Archinard et Humbert, abandonné par ses anciens lieutenants, il erre en ce moment, sans prestige et sans ressources, dans les états nigériens. Sans doute il ne tardera pas à tomber à son tour entre nos mains, mais dès aujourd'hui il est réduit à l'impuissance (1899).

Au point de vue militaire la question semble donc tranchée. Nous n'avons plus rien à craindre ni d'Ahmadou, ni de Samory, et les indigènes, découragés par leurs défaites répétées, se résignent à la perte de leur indépendance.

Nos progrès dans le Soudan ont été remarquables surtout dans la direction du nord. A peine installés à Bamakou, nos officiers cherchaient à descendre le Niger pour se rapprocher de cette mystérieuse Tombouctou, qui les attirait comme l'aimant attire le fer. En juillet 1887, monté sur une canonnière construite à Bamakou, le *Mage*, le lieutenant Caron descendait le grand fleuve africain, et malgré l'hostilité des Toucouleurs et les défiances des Touaregs, alors les maîtres de Tombouctou, arrivait jusqu'à Kabarah, le port de cette capitale de l'Afrique soudanienne. Forcé de revenir sur ses pas, il rapportait une ample moisson de renseignements sur le commerce de la région, la faune, la flore, le régime des eaux, et pouvait se vanter d'avoir rempli sa mission sans tirer un coup de fusil. Deux ans plus tard, en 1889, le lieutenant Jayme descendait encore le Niger, cette fois avec deux canonnières, arrivait à Kabarah et revenait à son point de départ, après avoir parcouru 1600 kilomètres en 39 jours. C'était une prise de possession pacifique du pays qui préparait et annonçait la prise de possession définitive.

Ce temps d'arrêt fut heureux pour la France, car nous arrivâmes au moment opportun. Le pays était désorganisé et ruiné, les Touaregs ne s'y maintenaient que par la terreur, et, à Tombouctou même, bon nombre d'indigènes s'étaient déclarés en notre faveur. En 1895 on se décida à marcher sur cette capitale et à y installer une garnison française. Le colonel Archinard, chargé de conduire l'opération, combina une triple marche. Deux colonnes, commandées par Bonnier et Joffre, suivraient la

voie de terre, et la flottille, commandée par l'enseigne Boiteux, descendrait le Niger. Les marins arrivèrent les premiers à Kabarah le 5 décembre. Assaillis par les Touaregs, ils n'hésitèrent pas à prendre l'offensive, et entrèrent à Tombouctou le 13 décembre. Ils s'y installèrent en attendant les colonnes de renfort. La colonne Bonnier arriva le 10 janvier 1896, mais pas assez tôt pour sauver l'enseigne Aube et dix-neuf soldats qui tombèrent dans une embuscade à Ouroumaïra (25 décembre).

Bonnier prit aussitôt le commandement, déterminé à venger ses compagnons d'armes. Il eut le tort de dédaigner ses adversaires, et tomba lui aussi, à Tacoubao, dans une embuscade, où il fut pris et massacré avec quatre-vingt-deux de nos hommes (12 janvier). La vengeance ne se fit pas attendre. La colonne Joffre arriva à son tour à Tombouctou, et quelques jours après, le 14 février, surprit les Touaregs à Goundam. Dès lors, et sans doute parce que la leçon a été rude, les Touaregs n'ont plus reparu que de loin en loin dans la banlieue de Tombouctou et aucune défaillance n'a été signalée chez les habitants. Il est vrai que le sultan du Maroc, dont ils avaient réclamé l'appui, leur a fait savoir qu'ils n'avaient pas à compter sur lui. D'un autre côté nous avons bâti deux forts qui enserrent la cité comme dans un étau, et coupent court à toute velléité d'insurrection; mais les vaineux paraissent s'habituer à notre domination. On a eu le bon esprit de n'inquiéter personne dans ses convictions religieuses. Au lieu des exactions intolérables des Touaregs et des pillages qui constituaient leur système de perception, on s'est contenté d'établir des impôts modérés et réguliers. Aussi l'ordre se rétablit. On commença à réparer les vieilles maisons et à en bâtir de nouvelles. De nouveau les marchés sont animés. C'est à Tombouctou que les lieutenants Hourst et Bluzet ont préparé leur beau voyage sur le Niger, qu'ils ont réussi à descendre jusqu'à son embouchure, prouvant ainsi qu'il ne s'agissait que de vouloir pour faire de ce fleuve une artère commerciale de premier ordre. En un mot la vie reprend, et un bel avenir se prépare.

L'occupation de Tombouctou été diversement jugée en France et à l'étranger. En France il ne manque pas d'esprits timorés pour lesquels tout pas en avant, tout accroissement de territoire est considéré comme une calamité publique. Nous n'avons qu'à

les abandonner à leurs stériles regrets. Aussi bien à l'étranger on ne s'est pas trompé sur les conséquences de cet acte vigoureux, et de tous les côtés on nous a conseillé l'évacuation de la ville. Notre devoir n'est-il pas, dès lors, tout tracé, et ne devons-nous pas nous maintenir à tout prix à Tombouctou? Nous nous en trouverons bien, au triple point de vue commercial, militaire et politique. Tombouctou occupe une position commerciale incomparable. De deux côtés à la fois, par le Sahara et par le Niger, arrivent dans cette ville des produits variés. Par la voie saharienne ce sont les étoffes d'Europe, le thé, l'huile de rose, la poudre et surtout le sel. Par la voie fluviale les plumes d'autruche, l'ivoire, l'or, les peaux, le caoutchouc, les laines, le coton et surtout les esclaves. Ce double commerce était en décadence à notre arrivée, mais il a repris avec intensité. Lorsque, d'un autre côté, le Sahara sera dompté par les locomotives, et les Touaregs transformés en hommes d'équipe ou en gendarmes, certes de grands progrès seront accomplis, et Tombouctou redeviendra la métropole commerciale du Soudan.

Au point de vue militaire, l'occupation de cette capitale nous assure une base d'opération dans tout le Soudan. De Tombouctou nos colonnes pourront rayonner, sans trop de fatigues, du lac Tchad à l'Atlantique et de l'Algérie au Congo. Au moyen de petits vapeurs nous pourrions tenir en respect tous les riverains du Niger. Les maîtres de Tombouctou, par le fait même de leur présence dans cette capitale, seront les maîtres du pays entier.

Au point de vue politique enfin, Tombouctou coupant en deux l'immense zone qui s'étend du Maroc au Soudan, il est probable que cette vieille cité verra renaître son antique prospérité. Les femmes de Tombouctou ont longtemps exercé dans toute l'Afrique l'empire de la mode. Légères et jolies, elles rendront bien vite à leur ville natale son renom de courtoisie et d'urbanité. L'Université de Tombouctou, la Sonanké, exerçait jadis une grande influence. Encouragés et soutenus par nous, les professeurs et les marabouts de la Sonanké restaurée reprendront sans doute la direction intellectuelle de toute la région. Donc, ne nous faut-il pas rendre justice aux héros modestes qui augmentent notre domaine colonial et assurent ainsi à notre pays l'avenir auquel nous donne droit le rôle historique de la France dans le partage de l'Afrique contre les diverses races européennes?

CHAPITRE III

LES RIVIÈRES DU SUD

BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND-BOCANDÉ. *Notes sur la Guinée portugaise* (Société de géographie de Paris, 1849). — *Carabane et Sedhiou* (*Revue coloniale*, 1832).
- HECQUARD. *Voyage dans la Casamance* (*Revue coloniale*, 1832).
- VALLON. *La haute Casamance au-dessus de Sedhiou* (Soc. de géogr. Paris, 1861). — *La Casamance* (*Revue maritime et coloniale*, 1862).
- TOLLOVIGNES. *Notes sur le Rio Nunez* (*Annales hydrographiques*, 1863).
- BRAOUZEC. *Note sur la rivière Maneah et les montagnes de Soubouya* (Société de géographie de Paris, 1867).
- SIMON. *La Casamance et les peuples qui en habitent les bords* (Id., 1869).
- BERNARD. *Campagnes du Curieux à la côte occidentale d'Afrique* (*Revue maritime et coloniale*, 1873).
- FÉRAUD. *Étude sur les populations de la Casamance* (*Rev. d'anthr.*, 1884).
- HERTZ. *La Gambie et la Casamance* (*Exploration*, 1876).
- FLEURIOT DE LANGLE. *Croisières à la côte d'Afrique* (*Tour du Monde*, 1876).
- A. BONNET. *La Casamance* (Société de géographie de Bordeaux, 1878).
- HUBLER. *Le caoutchouc au Rio Nunez* (Id., 1878).
- F. BOHN. *Les possessions françaises du Bas de la Côte et les récentes tentatives d'annexion des Allemands* (Société de géographie de Marseille, 1885). — *Nécessité de créer une ligne régulière de paquebots entre la France et la côte occidentale d'Afrique* (Id., 1889).
- VIGNÉ. *Le pays des Soussous* (Société de Bordeaux, 1886).
- MERLE. *Les possessions anglaises et françaises sur la côte occidentale d'Afrique* (*Revue de géographie*, 1885).
- CHARLES BOUR. *La topographie appliquée à la colonisation de la côte orientale d'Afrique* (*Revue de géographie*, 1886).
- COFFINIÈRES DE NORDECK. *Voyage au pays des Bagas et du Rio Nunez* (*Tour du Monde*, 1886).
- BROUSMISCHE. *Voyage au Rio Nunez* (Société de géographie de Marseille, 1887).
- J.-N. BUACHE. *Projet d'établissement en Afrique en 1790* (*Rev. de géogr.*, 1887).
- G. WARENHORST. *La Casamance*, 1891.
- BOUTEILLIER. *De Saint-Louis à Sierra Leone*, 1891.
- PAROISSE. *Rio Pongo*, 1892.
- LAUMAN. *À la côte occidentale d'Afrique*, 1894.
- RANÇON. *La France en Gambie* (*Tour du Monde*, 1894). — *Dans la haute Gambie* (*Tour du Monde*, 1895).

Au sud de la Gambie, fleuve anglais, et jusqu'à Sierra Leone, autre possession anglaise, le littoral africain, à l'exception d'une

bande de terrain qui dépend encore du Portugal, appartient à la France. On ne saurait pourtant considérer cette région comme un domaine colonial : ce n'est encore qu'un pays d'exploration commerciale. Aussi bien la contrée est encore assez mal connue. Les négociants ne la visitent que pendant cinq mois de l'année, lors de la *campagne de traite* qui dure de décembre à avril. Jusqu'à présent peu de voyageurs l'ont explorée, et leurs renseignements manquent de précision, à tel point qu'on ne sait encore si les estuaires du rivage correspondent aux sources entrevues dans le haut pays ; mais c'est une contrée riche en produits variés, habitée par des populations intelligentes et qui comprennent les avantages de la civilisation. Un grand avenir lui est sans doute réservé.

On désigne cette région du littoral sous le nom de Rivières du Sud, attendu que les embouchures des rivières, par où pénètrent les navires européens pour trafiquer avec les indigènes, sont les seules parties importantes du territoire. On lui donne encore le nom de Bas de Côte par opposition au Haut de Côte, qui correspond à tout le rivage de la Sénégambie au nord de la Gambie. Nos possessions sont comme coupées en deux par les comptoirs portugais établis sur le rio Cacheo, le rio Grande et le rio Geba. Au nord de ces comptoirs nous sommes installés dans la vallée de la Casamance, et au sud nous possédons les embouchures du rio Nunez, du rio Pongo, de la Brameya, de la Mellacorée, de la Manea, de la Forebia et de la Forekaria. De là deux colonies, ou plutôt deux établissements coloniaux, que nous étudierons successivement.

I

La Casamance, c'est-à-dire la maison (*mansa*) du roi Casa ou Cassa, est déjà désignée sous ce nom dès le milieu du xv^e siècle par le célèbre voyageur Ca-da-Mosto. La tradition de l'ancienne puissance de ce potentat africain est restée vivante dans la région. On y conserve précieusement son sceptre d'or dans le village de Dioguon, et les Portugais donnèrent le nom de pointe de las Piedras au promontoire sacré où se dressent encore les pierres qui servaient de trône au souverain. La Casamance ressemble à un autre fleuve africain, qui dépend également de la France, au

Gabon. C'est un estuaire plutôt qu'un vrai fleuve. Il a été creusé par les flots de la mer, dont les courants alternatifs se font sentir avec force jusqu'aux premières hauteurs, à 30 ou 40 lieues au-dessus de la barre. Le point extrême de la navigation européenne est marqué par un barrage de roches superposées. En aval de ce point, les eaux sont salées, et les rives du fleuve, bordées de palétuviers, semblent continuer le littoral maritime. En amont au contraire les eaux sont douces, mais le fleuve n'est plus qu'un torrent, qui prend sa source à environ 250 kilomètres de la mer. Il est vrai qu'on ne connaît pas encore avec précision les sources de la Casamance, mais comme, à environ 300 kilomètres de la mer, la contrée est comprise dans le bassin de la Gambie, il est permis d'affirmer que la Casamance ne draine les eaux que d'un territoire peu étendu. « Tout le pays compris entre la côte et les premières hauteurs est plat, coupé par des canaux sans nombre, d'une profondeur variable, et qui, dans leur inextricable labyrinthe, forment une multitude d'îles de toute grandeur. Ces îles sont pour la plupart entourées d'une bordure de mangliers et de palétuviers dont les racines entrecroisées plongent dans une vase liquide. » (Aube, *Entre deux campagnes*.) Aussi l'intérieur du pays est-il à peu près impraticable. Les villages sont juchés sur de légères éminences, auxquelles on n'accède que par des sentiers connus des seuls indigènes. Entre ces villages et les palétuviers s'étendent des plaines découpées en rizières ou en vastes champs d'arachides. Les principales productions locales, outre l'arachide, sont le mil, les huiles et l'amande de palme, le caoutchouc, le coton, l'indigo, les pelleteries et les oiseaux à riche plumage. Elles trouvent un écoulement facile par tous les marigots, car ils deviennent tellement nombreux qu'ils forment un véritable labyrinthe qui se confond au nord avec l'embouchure de la Gambie, et au sud avec celui du rio Cacheo. Aussi le pays est-il malsain, et les Européens qui s'y aventurent sont obligés de prendre de grandes précautions contre les miasmes paludéens. Le seul affluent important de la Casamance est le Songrogo, sans doute le Sao Gregorio des Portugais. Les anciennes cartes le désignaient à tort comme un canal naturel, joignant la Casamance à la Gambie. Le Songrogo n'est qu'une voie fluviale commode, car elle pénètre assez avant dans l'intérieur, mais on ne peut l'utiliser comme

route vers la Gambie qu'à condition de transporter les marchandises de bateau en bateau.

Les Portugais s'établirent les premiers sur les rives de la Casamance. Ils paraissent même s'être avancés assez profondément dans l'intérieur des terres. Un grand nombre de mots portugais, restés dans les dialectes locaux, témoignent de leur ancienne influence. Leurs comptoirs ne furent jamais, il est vrai, que des marchés d'esclaves : aussi ne tardèrent-ils pas à faire le vide autour d'eux, et soulevèrent-ils contre leur domination des haines inexpiables. Les Anglais fondèrent aussi quelques factoreries dans la Casamance. La plus importante fut Lincoln, dont les indigènes ont fait Elinkiu, à l'embouchure du fleuve. Elle est aujourd'hui abandonnée. Les Français ne se présentèrent que tard dans la région. Ils se contentèrent d'abord d'acheter des territoires, les îles Djogué et Brus à l'embouchure du fleuve en 1828 et en 1836 les îles de Carabane et Guimbéring, qui commandent au sud l'entrée de l'estuaire, mais ils ne s'établirent à poste fixe qu'en 1837. Ce fut à Sedhiou, à l'endroit du fleuve au delà duquel ne remontent plus les goélettes, que l'on fonda un poste permanent, sur l'indication d'une commission spéciale, et malgré l'opposition des riverains. Dès lors les progrès de la France furent rapides. Une série d'expéditions conduites avec entrain ou de négociations dirigées avec habileté nous a valu la suzeraineté ou la possession de presque tout le bassin de la Casamance.

Nous avons eu pourtant à triompher de la résistance des Féloupes et des Balantas. Ce sont les anciens possesseurs du sol, lentement refoulés vers la côte par des populations venues de l'intérieur. Ils formaient jadis de puissantes agglomérations, mais ils sont aujourd'hui dispersés en tribus distinctes, soigneusement cantonnées sur leurs territoires, et constituant autant de petits États qu'il y a de hameaux et de villages. Ces Féloupes et Balantas, fort timorés à cause de leurs malheurs passés, sont une race en décadence. Ils ont conservé de leur ancienne civilisation l'art de construire de vraies maisons, divisées en chambres, et pouvant résister plusieurs années aux intempéries. Ce sont encore d'habiles ouvriers, des constructeurs de pirogues, et surtout de bons agriculteurs, seulement qui poussent la prudence jusqu'à l'exagération, car ils ne vendent jamais leurs provisions

avant d'avoir vu prospérer la moisson suivante. Le riz et l'arachide sont les cultures auxquelles ils s'adonnent de préférence. Ils savent aussi détourner la sève des palmiers et la recueillent pour en fabriquer une boisson fermentée. Réduits au désespoir par l'arrivée des Français qui leur coupaient les avenues maritimes, alors que leurs ennemis de l'intérieur leur interdisaient l'accès du continent, ils se retournèrent avec fureur contre les nouveaux envahisseurs. En 1848 et en 1849, le commandant de Sedhiou, Lepelletier, fut obligé de brûler leurs villages de Fakiabor et de Bakoum. En 1854, Penaud battit les Féloupes de Cagnont et dispersa les pirates très nombreux dans les marigots. En 1859, Protet fut obligé de sévir contre les habitants de Kamabel et d'Enampor. En 1860, l'insurrection devint générale et il fallut organiser contre les gens de Carone et de Thiong, qui se croyaient à l'abri derrière leurs marigots, une véritable expédition. Le commandant Pinet Laprade fut chargé de la conduire. Cinq petits navires, le *Dialmath*, l'*Étoile*, l'*Africain*, la *Citerne* et la *Trombe*, lui furent confiés. Un certain nombre de volontaires de Gorée, de Dakar et du cap Vert grossirent la colonne. Partie le 5 mars 1860, trente heures de navigation difficile la conduisirent à Hilar, premier village avant Carone. Ce poste était enlevé d'assaut et, malgré l'énergique résistance des indigènes, Carone subissait le même sort. Les gens de Thiong luttèrent avec une énergie farouche. Quelques-uns d'entre eux, armés seulement de lances et de boucliers en peaux d'éléphant, s'avancèrent avec tant d'assurance au-devant de nos hommes pour leur offrir la bataille, que ceux-ci, étonnés, crurent d'abord avoir en face d'eux des alliés et ne furent détrompés que lorsque les Féloupes se ruèrent contre eux. Ils furent exterminés et devaient l'être dans cette lutte inégale, mais les Français rendirent justice à leur valeur, et ne voulurent pas user des droits de la guerre contre leur beau village. Cette clémence fut habile. Elle provoqua de nombreuses adhésions. Les tribus voisines demandèrent aussitôt la paix et se placèrent sous notre protectorat. Une série de traités¹ assura, pour de longues années, la pacification de la basse Casamance.

1. Traité du 6 avril 1860 par lequel les Féloupes de Momp cèdent à la France la pointe Sosor et demandent notre protectorat. — Traités du 5 mai, du 6 mai, du 19 mai, du 17 juin et du 18 juin par lequel les Féloupes de

En 1866 une convention signée avec le Portugal a délimité entre la Casamance et le rio Cacheo, les territoires français et portugais. Ces derniers nous ont cédé, en 1885 ¹, le comptoir de Ziguinchor, le seul débris de leur puissance sur les rives du fleuve. Enfin dans l'intérieur du pays, le domaine qui est censé dépendre de la France se prolonge à travers les provinces encore inexploitées du Firdou et du Khabon jusque vers la haute Gambie et la Falémé. Le 3 novembre 1883, un traité ² a même été signé par le capitaine Lenoir avec le maître du Firdou, Moussa Molo, en vertu duquel ce beau pays a accepté notre protectorat. Ce dernier traité est fort avantageux non seulement parce qu'il nous donne le droit de tirer parti des richesses de la contrée, mais surtout parce qu'il coupe court aux intrigues et aux avances intéressées ³

Thiong, Wagaram, Cassinol, Carone, Blis et Baïal se rangent sous notre domination. — Traité du 14 février 1861 avec les chefs du Souna dans la haute Casamance. — Traités du 18 mars 1865 conclu avec les Bagnouls, sur la rive gauche de la Casamance, du 20 mars 1865, avec les chefs d'Ououkou et de Soura sur les deux rives du Songrogo. — Traités du 3 janvier 1865 avec les Mandingues de Colimanta, et du 16 avril 1865 avec les Volas sur la rive droite de la Casamance. — Traités de paix avec le village de Guimbéring, 30 avril 1865; avec le Forgy, 2 décembre 1865; avec la Yacine, 18 mars 1882; avec le Balmadou et le Souna, 7 avril 1882; avec le Pakao, 11 avril 1882. Le texte de ces conventions a été publié par les *Annales sénégalaises* de 1854 à 1855.

1. Ziguinchor a été acquis par la France, moyennant la cession au Portugal de tous nos droits sur le rio Cassini. Ce marché ne nous a pas été très avantageux, car la contrebande portugaise à Ziguinchor était à peu près insignifiante. Ainsi que l'écrivait un anonyme dans le bulletin de la Société de géographie de Bordeaux (1888) : « Il nous est impossible de comprendre comment le gouvernement a pu commettre une pareille méprise. C'est échanger cent francs contre cent sous. Depuis longtemps déjà Ziguinchor n'est plus qu'une expression géographique, le rio Cassini au contraire est une rivière qui, pour ainsi dire, ne demande qu'un peu d'attention et quelques soins. »

2. Voici l'article 6 de ce traité : « Le roi Moussa, persuadé qu'une route commerciale ferrée, comme celle que l'on construit en ce moment à Médine, ne peut amener que la prospérité et la richesse dans son pays, s'engage, pour le présent et pour l'avenir, à fournir à la France, gratis, tout le terrain dont elle pourrait avoir besoin pour la construction d'un chemin de fer partant soit de Bakel, soit de Médine, et se dirigeant sur Dianal ou tout autre point de la Casamance, par la vallée de la Falémé, ou par toute voie naturelle au choix de la France. La France pourra construire des forts sur la ligne. »

3. Article 8 du traité : « Le roi Moussa déclare n'avoir jamais passé aucun traité, aucune convention avec d'autres puissances. Du reste tout traité, toute convention, faite antérieurement, avec d'autres nations, ne pourraient en rien entraver l'exécution des stipulations du présent traité, qui a été fait de bonne foi. »

des Anglais de la Gambie. Les possessions anglaises de Gambie ne sont plus en ce moment qu'une enclave au milieu des terres françaises, et, par ces cantons récemment annexés de la haute Casamance, nous nous relierons directement au Sénégal et au Soudan français.

Les progrès de la nouvelle colonie française n'ont plus cessé. Sedhiou, appelée encore Francès-Kounda, ou demeure des Français, est devenue une véritable ville de 4 000 habitants, avec constructions à l'euro péenne et vastes entrepôts. Ses quais sont animés par la présence de nombreux bateaux qui viennent charger les arachides et autres denrées du haut fleuve. Tout à l'entour ont été bâtis des villages agricoles. Ziguinchor, l'ancienne capitale portugaise, est au contraire en décadence. Dans le bas fleuve les postes les plus importants sont ceux de Saint-Georges et de Carabane, mais ils sont entourés de marais infects et séparés des terres fertiles de l'intérieur par des marigots fangeux. C'est à Sedhiou que se concentre, par la force des circonstances, tout le commerce de la région.

II

Au sud de la Guinée portugaise et au nord des possessions anglaises de Sierra Leone s'étendent les rivières du Bas de Côte proprement dites. On en compte sept principales. La première, en commençant par le nord, est le rio Nunez, ainsi nommé d'après le Portugais qui y pénétra le premier. Il fut tué dans une rencontre avec les nègres. Les indigènes lui ont conservé sa dénomination locale, le Kakoundi. C'est un large estuaire dans lequel débouchent de nombreux torrents qu'on traverse sur des ponts suspendus de lianes et de branches, mais son cours ne dépasse pas une centaine de kilomètres, et les sources ne sont pas éloignées de chutes qui arrêtent la navigation à peu de distance en amont de notre comptoir de Boké. L'accès du rio Nunez est difficile, car au large de l'embouchure commence une chaîne d'écueils encore peu connue, les récifs Conflicts, qui se prolongent jusqu'à l'archipel des Bissagots. En outre le mouvement des marées y est très violent, et de très nombreux marigots, qui courent parallèlement aux rives du fleuve, augmentent les difficultés de la navigation. Dans tout le bas fleuve se dressent sur les berges

des forêts de palétuviers au travers desquels dorment des caïmans et se jouent des aigrettes blanches. Parfois cette ceinture malsaine et peu pittoresque s'entr'ouvre comme pour laisser passage à des bois de palmiers à stipes élégants ou de fromagers gigantesques, à l'ombre desquels se groupent les villages indigènes. Comme le climat est fort malsain, surtout en novembre et en décembre, le bas pays est à peu près inhabité : c'est dans la haute rivière que les nègres se sont établis de préférence.

A une centaine de kilomètres au sud du rio Nunez, au delà de la pointe triangulaire du cap Verga, débouche un second fleuve, le rio Pongo. Ce n'est, à vrai dire, qu'un estuaire qui paraît devoir être attribué à des convulsions volcaniques. Cette cuvette est envahie par les eaux de la mer et par celles de plusieurs cours d'eau, dont le principal est le Fatalah, qui prend sa source dans le Fouta-Djallon. Au point où il se jette dans le rio Pongo, sa largeur est de 400 à 500 mètres, et sa profondeur de 7 à 10 mètres. Il n'a été ouvert que depuis quelques années au commerce européen. Sa barre est très mauvaise. Les navires qui en manquent la passe risquent fort d'être jetés à la côte, et de se perdre dans l'inextricable lacs de marigots qui découpent le rivage et prolongent le fleuve.

La Brameya vient en troisième ligne. On pense, mais sans pouvoir l'affirmer, qu'elle correspond au Kakriman ou Kakrima, qui a été déjà signalé dans le Fouta-Djallon par Caillié, Lambert, Olivier de Sanderval et d'autres voyageurs. Mais personne encore n'a reconnu le cours moyen du fleuve, ni rejoint par un itinéraire précis la Brameya au Kakrima. Il serait cependant utile d'explorer cette contrée, car elle est pour ainsi dire sillonnée par des montagnes disposées comme des marches d'escalier, qui se continuent jusque dans le voisinage de la mer, et où pourraient s'établir des Européens.

Ces montagnes se nomment les Sou-sou, d'après le peuple qui les habite. Une des cimes qui les surmontent se nomme la Kakoulima ou montagne sainte. On prétend qu'une légère fumée sort d'un cratère terminal, mais nul Européen n'a encore obtenu l'autorisation de la gravir. La chaîne se prolonge même jusque dans l'Atlantique par l'archipel de Los, c'est-à-dire de los Idolos, dont les deux îles principales, Tamara et Factory, sont disposées en forme de cratère ébréché, et entourent l'île Crawford, qui ressemble à un cône central.

Quatre rivières dépendent encore de la France, la Mellacorée, la Manea, la Forebia et la Forekaria. La plus importante, surtout parce qu'elle donne accès à une région très explorée, est la Mellacorée. C'est entre la ligne de faite de la Mellacorée et de l'estuaire de la grande Scarcie qu'a été tracée en 1881 la limite qui sépare les possessions françaises et anglaises. L'île de Matacong, dans l'estuaire de la grande Scarcie, nous a été adjugée, mais nous avons dû renoncer à l'archipel de los Idolos.

Ces quatre cents kilomètres de côtes ont été récemment ajoutés au domaine colonial de la France. Ils forment comme la façade sur l'océan du Fouta-Djallon, de ce riche et magnifique pays qui, tôt ou tard, deviendra également terre française. Aussi, à tous les points de vue, cette récente acquisition a-t-elle été précieuse. Le climat est à peu près le même que celui de la Sénégambie. La faune ressemble à la faune de la même région, la flore aussi, mais avec quelques changements dus à une latitude plus méridionale et à la proximité des montagnes. Les arachides constituent la principale culture, mais les indigènes cultivent encore le palmier à huile, dont ils broient les amandes pour en extraire les principes oléagineux, et les plantes à caoutchouc, arbres ou lianes, qui croissent en grand nombre dans les forêts. Le café du rio Nunez jouit encore d'une réputation méritée. Les grains en sont plus petits, mais tout aussi savoureux que ceux de l'Arabie. Les kola, à noix rouges et à noix blanches, sont aussi très recherchés par les indigènes.

Les indigènes des rivières du Sud appartiennent à plusieurs races. Sur les rivages de la mer sont les Bagas ou Vagres, les moins civilisés de tous, car ils ont été refoulés par les tribus de l'intérieur, et c'est la nécessité qui seule les a acculés dans ces marécages malsains où ils végètent. Un trait caractéristique de leur physionomie est l'horizontalité presque géométrique du plan qui rattache le cou au menton. Les hommes ont l'habitude de se vêtir, mais les femmes n'ont d'autre vêtement qu'un anneau qu'elles passent dans leur nez, et une ficelle entre les jambes, à laquelle elles aiment à suspendre une série d'objets bizarres, des cadenas, des clefs, des porte-mousquetons, etc. Leur tête est rasée, sauf à quelques endroits du crâne, formant des losanges réguliers. Ces motifs d'ornementation se poursuivent parfois jusque dans le dos par des tatouages bleutés. L'ourlet de l'oreille

est percé de trous où elles introduisent des morceaux de paille de riz. Les jeunes mères portent leurs nourrissons collés sur le dos et retenus par des tissus étroitement serrés. Elles circulent avec ces enfants, et se livrent à leurs occupations, sans se soucier si ces frères créatures crient ou dorment. Rien de plus étrange que de les voir, avec ces appendices, travailler à la construction d'une maison. Elles commencent par façonner, avec de la paille et la vase argileuse des marigots, d'énormes jarres, à ventre rebondi, de deux à trois mètres de hauteur. Ce sont les futurs réservoirs du riz pour la consommation commune de la famille. Quand le soleil a bien séché ces jarres, on dresse les grosses pièces de charpente, qui les enfermeront, et on les recouvre de feuilles et de pailles. Les hommes ne restent pas inactifs. Ils s'occupent volontiers d'agriculture. Ce sont des partisans déterminés de la paix. Ils circulent sans armes, et leur pays est considéré comme un lieu d'asile.

Au-dessus des Bagas, on trouve les Nalous, dont les deux principales tribus sont les Landoumans et les Mandi-Foré. De même que les Bagas, ils ont été refoulés dans la région des marécages par des tribus venues de l'intérieur. Sans les Français qui les ont pris sous leur protection, il est probable qu'ils auraient été réduits en servitude. C'est en 1885, à la suite d'une expédition dirigée par les commandants Néron et Aubert contre Catinon, un repaire de pirates qui désolait la contrée, que le lieutenant de vaisseau Coffinières de Nordeck a réussi à faire reconnaître comme le suzerain de toute la région, le roi des Nalous, Youra Towel, et son fils Dinah Salifou comme successeur éventuel. Les vrais maîtres du pays sont les membres d'une confrérie occulte, les Simons, qui paraissent affiliés à l'Islam, car ils pratiquent la circoncision. Les grands maîtres réunissent dans les bois, par petits groupes, les jeunes gens, dont ils veulent faire des prosélytes. Pendant cette période d'initiation les apprentis Simons ne portent pour vêtement qu'une jupe de roseaux, analogue à la jupe bouffante de nos danseuses. Ils n'arrivent dans les villages, pour y chercher leur nourriture, que pendant la nuit, et ils annoncent leur venue à son de trompe. Lorsque plus tard on les admet aux grands mystères, ils deviennent redoutables, surtout, lorsque sous l'empire de je ne sais quelle ivresse, ils se figurent, comme nos loups-garous du moyen âge, être devenus des lions. « Ils

imitent alors le rugissement des lions, bondissent, brisent tout autour d'eux, déchirent les vêtements des personnes qu'ils rencontrent, et exécutent cent autres momeries. Les compères et les gens crédules affirment même qu'à ces moments on voit pousser une crinière léonine sur le dos de ces possédés. » Le grand pontife des Simons exerce dans toute la région un véritable empire, fondé sur la terreur, car les affiliés connaissent les poisons et n'hésitent pas à s'en servir. Il est impossible de s'introduire dans leurs réunions sans des mots de passe. Les Européens, que les Simons veulent honorer de leur confiance, connaissent quelques-uns de ces mots de passe. Il est fort utile, surtout pour les négociants, d'être quelque peu affilié à cette toute-puissante confrérie.

Entourant et pressant de toutes parts les Nalous et les Bagas, se mélangeant même à quelques-unes de leurs tribus, vient ensuite la grande nation des Sou-sou. C'est une peuplade, probablement d'origine nigritienne, qui est aujourd'hui dispersée sur un immense territoire, entre le Niger et l'Atlantique. Les Sou-sou sont de beaux hommes, bien proportionnés, d'une physionomie douce et avenante. Les femmes ont de la grâce ¹; « elles aiment fort à plaire et s'occupent beaucoup de leur toilette; elles partagent leur chevelure en fuseaux qui partent de la nuque pour aboutir au front, suspendent des anneaux d'or à leurs oreilles, enroulent à leur cou des guirlandes de corail, colorent leurs dents en rouge en mâchant les feuilles d'un arbre du pays, et se teignent aussi les ongles et la paume de la main. Dans les grands jours elles ajoutent à leurs pagnes, chargés de verroteries, une chemise à larges manches, une écharpe de couleurs vives, un mouchoir éclatant; elles dansent bien, avec une modestie rare chez les Africaines. Certaines danses nationales où les hommes et les femmes se font vis-à-vis, puis se croisent, nouent et dénouent leurs groupes, ressemblent aux figures chorégraphiques des ballets européens. »

Aussi bien les femmes Sou-sou jouissent d'une situation privilégiée. On les laisse libres sur le choix d'un époux, et il n'est pas rare de rencontrer chez eux de vieilles filles. Les mères de famille sont très respectées. On les dispense des besognes pénibles.

1. ELISÉE RECLUS, *Géographie universelle*, t. XII, p. 338.

Agées, on les consulte même sur les affaires de l'État, et on leur accorde les honneurs d'un cimetière particulier. A l'égard les uns des autres, les Sou-sou ont une extrême politesse. Ils ne s'abordent jamais sans s'informer de leur santé. Voient-ils un vieillard portant un fardeau, ils s'empressent de l'aider. Bien qu'ayant le respect de la dignité humaine, les Sou-sou se font aider par des esclaves. On réserve à ces esclaves toutes les professions et même le métier de la guerre, mais ils sont traités avec douceur, et les enfants qui naissent d'eux, les captifs de case ou *woulou*, font partie intégrante de la famille.

La justice au pays Sou-sou est rendue d'une façon originale. Les crimes et délits sont punis en vertu d'un code, qui est un mélange bizarre du Coran et des coutumes locales, dans lesquelles la sorcellerie joue un grand rôle. Deux épreuves judiciaires, par l'eau bouillante et le fer rouge, sont en usage. Quelques Sou-sou voleurs de profession sont parvenus à s'habituer à maintenir quelques instants dans leurs mains des morceaux de fer rougi. Aussi sont-ils toujours réputés innocents. La femme adultère est simplement répudiée, mais son complice devient pour quelque temps la propriété du mari trompé, qui l'emprisonne, l'enchaîne, et le laisse à peu près sans nourriture jusqu'à paiement d'une rançon qui augmente un peu tous les jours.

La religion des Sou-sou est un mélange singulier d'islamisme et de fétichisme, mais le fétichisme l'emporte, et les vendeurs de gris-gris sont toujours assurés de voir prospérer leurs affaires, surtout les vendeurs de gris-gris destinés à protéger les voleurs dans leurs exploits, à favoriser des vengeances, à sauvegarder des criminels. Comme ces fétiches sont l'œuvre de mauvais féticheurs voués aux rites du mal, la vente ne doit en être faite qu'avec le plus grand mystère. Notons en passant qu'il n'est pas rare de voir sur la poitrine ou à la ceinture d'un Sou-sou, au milieu d'amulettes de diverses provenances, des chapelets, des scapulaires et des médailles catholiques, venant sans doute de la mission du rio Pongo.

En résumé, bien qu'ils aient un penchant décidé pour le vol et que leurs mœurs soient plus que légères, les Sou-sou sont au nombre des peuples qui entreront dans le courant des nations policées. Ils ont de vraies maisons, aux chambres séparées, galeries de ventilateurs, des coffres et des meubles. Ils ont même

adopté notre costume, surtout les bottes et les chapeaux mous. Ils savent déjà réparer les armes et les machines. Ce sont des hommes de progrès et d'avenir. Ils ont même le grand avantage de parler une langue douce et chantante, très utile comme instrument commercial, car elle s'apprend facilement, et on la comprend dans toute la région. Ce sont les futurs dominateurs de tout le territoire de Bas de Côte.

L'histoire des rivières du Bas de Côte n'est pas longue à raconter. Un des géographes qui au siècle dernier ont le plus contribué par leurs travaux à étendre les connaissances scientifiques, J. N. Buache, persuadé de la nécessité pour la France d'augmenter son domaine colonial, avait, en 1790, composé un « projet d'établissement en Afrique », qu'il adressa au duc de Liancourt, membre de la Constituante, et dans lequel il préconisait l'occupation de l'archipel des Bissagots et de toutes les rivières du Sud. L'île de Boulam, à l'embouchure du rio Grande, lui semblait destinée à devenir la capitale de nos futurs établissements. « Cette colonie qui serait bientôt florissante, écrivait-il, fournirait ensuite de quoi former d'autres établissements le long des côtes d'Afrique, ou des comptoirs pour le commerce. On y trouverait des gens acclimatés qui connaissent les mœurs et usages des nègres, les productions du pays et les marchandises qu'il leur faut porter, pour faire un commerce avantageux. » Les propositions de Buache ne furent pas accueillies : aussi bien le moment était mal choisi pour les réaliser, et les comptoirs du Sud furent oubliés pour de longues années. Ils ne furent de nouveaux étudiés qu'il y a une vingtaine d'années, lorsque le gouvernement français se décida à contracter avec les souverains indigènes une série de traités ¹, qui peu à peu placèrent la région

1. Traités du 28 novembre 1865 avec les Nalous du rio Nunez, — du 21 janvier 1866 avec les Landoumans du rio Nunez, — du 15 février 1866 avec le chef du rio Pongo, — du 15 février 1876 avec d'autres chefs du rio Pongo, — du 26 janvier 1884 avec les chefs du Lakata et des environs, — du 22 novembre 1865 avec l'almamy Maléguy-Touré, chef du Forécareah, — du 30 décembre 1806 avec l'almamy Bokary, chef des pays Moreah, comprenant la Mellacorée, le Tannah, le Bercire et le Forécareah, — du 3 avril 1879 avec Bey-Scherbro, roi du pays de Samo, — du 21 avril 1880 avec Moré-Sédou, chef de la contrée de Kaback, — du 20 juin 1880 avec Balé-Demba, chef de Manéah; — du 14 juin 1883 avec William Fernandez, roi du Bramaya. Le texte de ces traités a été donné par les *Annales sénégalaises* de 1854 à 1855.

entière sous notre protectorat. Les indigènes se sont volontiers habitués à ce protectorat. De nombreuses conventions ont été signées avec les chefs pour régler les conditions de l'établissement officiel des Français, pour abroger certains usages entravant le commerce et pour assurer la paix entre les différentes tribus. Peu après furent créés les postes de Boké sur le rio Nunez, de Boffa dans le rio Pongo et de Benty dans la Mellacorée. Ces postes furent tous établis afin de ménager la santé de nos soldats et aussi pour se rapprocher du centre des opérations commerciales, non pas dans les deltas des rivières, mais dans leur partie haute relativement saine. Dès lors le Bas de Côte fut incorporé à notre vieille colonie du Sénégal sous le nom de Dépendances, et un lieutenant-gouverneur fut désigné pour administrer ces nouvelles possessions. Sous la protection efficace de notre gouvernement les rivières du Sud se sont rapidement développées. Un régime douanier, aussi simple qu'économique, fut institué; toutes les marchandises importées, quelle que fût leur origine, étaient admises en franchise, et les produits du sol étaient frappés à l'exportation d'un droit uniforme de 5 p. 100 *ad valorem*. La France a donc acquis des droits sérieux sur la région, et il semblait que nulle puissance ne pût seulement songer à les lui contester. L'Angleterre elle-même les avait reconnus par la convention de mai 1881 qui fixait la frontière de leurs possessions respectives à partir d'un point nommé Mailah, à égale distance des rivières Mellacorée et Scarcie : nous comptons sans l'Allemagne.

On sait que les Allemands ont résolu de fonder un empire colonial. En 1884, à l'instigation du chef d'une maison allemande qui venait de s'établir sur un pied très modeste à Tombo, en plein territoire français, une escadrille visita les embouchures de la Dubreka et de la Bramaya, et se mit en relations avec le principal chef de la contrée, un certain Balé-Demba. Le docteur Nachtigal, chef de l'expédition, reconnut aussitôt que Balé-Demba était lié par un traité avec la France, et informa son gouvernement qu'il n'y avait rien à faire au Bas de Côte. Sur de nouvelles instigations de la maison allemande, la corvette *l'Ariadne*, commandée par le capitaine Chuden, se présenta inopinément en décembre 1884 aux embouchures de la Dubreka et de la Bramaya, et finit par découvrir un roitelet du Yatia, et

quelques villages Bagas du Cobah, qui consentirent à arborer le drapeau allemand. L'Allemagne possédait une colonie de plus et les journaux allemands entamèrent aussitôt un chant de triomphe en l'honneur de cette nouvelle dépendance du Vaterland, si bien située à proximité du Fouta-Djallon et du Niger, et où des travailleurs européens pouvaient aisément s'établir.

La France, aussitôt avertie de cette usurpation, protesta avec énergie. Il n'était pas difficile de démontrer que le prétendu roi du Vatia n'était que le vassal des souverains, beaucoup plus puissants, qui s'étaient liés à la France par des actes authentiques. En outre Taboria, un des villages allemands, se trouvait si bien en terre française qu'il était à portée de canon de notre poste de Boffa. Cette prise de possession était donc une violation flagrante de nos droits, et elle pouvait devenir, dans un avenir plus ou moins éloigné, la source de complications graves et de conflits sérieux. L'Allemagne, mieux informée, a renoncé à ses prétentions de date récente, et la côte de Kerry, ainsi que l'ont dénommée nos remuants voisins, ne figure plus sur la liste officielle des colonies allemandes.

Le commerce français est donc prépondérant dans tout le Bas de Côte, et c'est à l'ombre de notre drapeau que prospèrent comptoirs ou factoreries européennes, y compris les factoreries allemandes. Boké sur le rio Nunez paraît être la capitale de la région. En dehors du blockaus, entouré de fossés, et des logements pour les cadres européens, qui encadrent une cour où s'élève le monument commémoratif du voyage de René Caillié, ont été dressées quelques cases pour les tirailleurs sénégalais et leur famille. Une route bordée de villas élégantes et de magasins de dépôt pour les marchandises conduit au fleuve. Boké est très animé au moment de la traite, de janvier à avril. C'est à Boké que se donnent rendez-vous de nombreuses caravanes venant de l'intérieur. Elles sont parfois très nombreuses, mais la valeur des produits est généralement minime. L'objet d'échange le plus précieux après la poudre et les armes est le sel blanc, très apprécié par les nègres venus des points les plus éloignés. Toutes les marchandises se portent à dos d'homme. Les porteurs se reposent deux ou trois jours dans des gourbis préparés à l'avance, refont leur charge, et repartent, avec unealebasse pour puiser l'eau et quelques poignées de riz pour tout aliment.

A l'est de Boké, sur la route du Fouta-Djallon, se succèdent les deux gros villages de Bambaya et de Kousotonu, où coulent en abondance des sources limpides à travers des bosquets et des jardins. Vakaria et Kasasocoubouli, les résidences des chefs Landoumans et Nalous, et le poste français de Bel-Air sont les dernières localités à signaler sur le rio Nunez. Les factoreries et les comptoirs sont nombreux sur le rio Pongo. La principale est Boffa. Sur la rive gauche de la Mellacorée on trouve Bentz, où réside l'administrateur général des rivières du Sud. Mentionnons enfin sur le promontoire de Tombo, en face de l'archipel de los Idolos, le village de Konakri, point d'attache du câble maritime d'Europe à la Côte de l'or et au Gabon, et escale des bateaux à vapeur. C'est sans doute de Konakri que partira quelque jour une des lignes de chemin de fer, récemment étudiées, qui rejoindront la côte au bassin du Niger. A cinquante milles au large, à la hauteur des bouches du rio Nunez, s'étend une île fertile en guano, Alcatraz. Nous en avons pris possession le 22 octobre 1887, et la garde du drapeau avait été confiée à quelques noirs. Par une impardonnable négligence, ces malheureux ont été oubliés. Ils étaient morts de faim, quand on daigna se souvenir d'eux pour les ravitailler. De pareils actes ne sont pas faits pour relever notre prestige dans la région. Ce ne sont là, par bonheur, que de tristes exceptions.

En résumé, la région de Bas de Côte est appelée à un grand avenir. Dès l'année 1883 le mouvement commercial du rio Nunez était, à l'exportation, de 1 500 000 francs, celui du rio Pongo de 3 300 000 et celui de la Mellacorée de 1 000 000. Ces chiffres ne peuvent que s'augmenter. Ils étaient en 1895 de 5 072 903 à l'importation, et de 5 230 376 à l'exportation. Une nouvelle ligne de navigation à vapeur a été créée, avec une subvention du gouvernement (janvier 1889), et de la sorte toutes ces nouvelles cités françaises seront directement reliées à la métropole. La France regrettera d'autant moins d'avoir mis la main sur ce magnifique domaine d'exploitation qu'il nous conduit directement à la contrée dont la possession consolidera et fondera définitivement notre puissance dans l'Afrique occidentale, au Fouta-Djallon.

CHAPITRE IV

LE FOUTA-DJALLON

BIBLIOGRAPHIE

- HECQUARD. *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale*, 1853.
- LAMBERT. *Voyage dans le Fouta-Djallon (Tour du Monde, 1861)*.
- BAYOL. *La France au Fouta-Djallon (Revue des Deux Mondes, 1882)*.
- OLIVIER DE SANDERVAL. *De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djallon, 1882*.
- GABORIAUD. *Mon voyage au Fouta-Djallon (Société de géographie commerciale de Paris, 1882)*.
- A. GRIFFON. *Exploration dans le Foutah (Société de géographie de Marseille, 1884)*.
- E. NOÏROT. *Voyage au Fouta-Djallon et au Bambouck (Société de géographie de Rouen, 1885)*.

Le Fouta-Djallon est la vaste région où prennent leurs sources tous les grands fleuves de l'Afrique occidentale, Niger, Sénégal, Gambie, Rio Nunez, Mellacorée, etc. On dirait un réservoir commun d'où s'épanchent vers les quatre aires de l'horizon les cours d'eau qui portent la vie et la fécondité dans cette partie du continent noir. Abordable du côté de la mer par tous les estuaires que nous venons d'étudier, et qui remontent jusqu'au pied des collines, « ses hauts plateaux fertiles, bien arrosés, et où la température est celle de la France, moins les froids de l'hiver, sont habitables comme un paradis terrestre. Là est la vraie route par laquelle la civilisation pénétrera dans l'intérieur du grand continent sous ces latitudes, parce que là est le climat favorable où les Européens peuvent vivre et créer un centre d'influence permanent et fort. Le Fouta est pour les blancs la clef du Soudan. » De là l'extrême importance de cette contrée et la nécessité d'étudier ses ressources économiques et son avenir probable.

Les premiers renseignements sérieux et précis sur le Fouta ont été donnés par Mollien et par Caillié qui, dans leurs voyages

de 1818 et de 1826, explorèrent la contrée, en donnèrent une description raisonnée, et tracèrent les premiers linéaments de son histoire. On sut, grâce à eux, que la population indigène, les Mandingues ou Djalonkès, furent conquis, vers le milieu du XVIII^e siècle, par un chef Foulah, un certain Sory, qui partagea le pouvoir avec son frère Seïdi. Les deux enfants de ce dernier devinrent les chefs de parti rivaux, entre lesquels passa alternativement le pouvoir, jusqu'à l'année 1785, époque à laquelle Sory Ibrahim prit le titre d'almamy et réserva la transmission du pouvoir à ses seuls descendants. On savait en outre que les habitants du Fouta-Djallon pratiquent le mahométisme, qu'ils sont laborieux et braves, qu'ils ne dédaignent ni les travaux de l'agriculture ni ceux de l'industrie, et que leurs négociants se hasardent jusqu'à Tombouctou. Mollien et Caillié avaient en outre laissé entrevoir que sur ce sol granitique vivait la population la mieux douée de l'Afrique occidentale, la plus ouverte au souffle de la civilisation, et, sans l'affirmer expressément, avaient néanmoins avancé que c'était en traversant les défilés du Fouta que le commerce européen du littoral trouverait la route la plus directe et la plus sûre pour atteindre les marchés du haut Niger et du Soudan. Par malheur ils n'avaient aucune attache officielle; les relations de leurs voyages furent trop peu lues, et on oublia le Fouta-Djallon.

Nos gouverneurs du Sénégal n'avaient jamais perdu de vue cette importante position stratégique et commerciale. A diverses reprises ils envoyèrent des explorateurs dans cette direction. Anne Raffenel arriva jusqu'aux portes du Fouta en 1845, mais il ne s'enfonça pas dans l'intérieur du pays. Le capitaine Hecquard fut plus heureux ou plus audacieux en 1850 et 1851. Le gouverneur du Sénégal, capitaine Baudin, lui avait confié une première mission en 1844. Il devait pénétrer dans la rivière d'Akba ou de Grand Bassam, qui peut-être était une des branches du delta du Niger, remonter le grand fleuve, et, suivant les circonstances, continuer sa route vers l'Algérie et le Maroc, ou Saint-Louis. Hecquard fut abandonné par les indigènes et obligé de revenir à la côte. Il reçut en 1850 une seconde mission. Il devait prendre pour point de départ la Casamance, traverser le Fouta-Djallon, engager l'almamy à diriger ses caravanes vers nos comptoirs, et continuer d'après le premier projet. Notre explo-

rateur, longtemps retenu par la guerre civile, put néanmoins reconnaître le cours de la Casamance, et le plus important de ses affluents, le Son Grogon ou San Gregorio, visiter le Kolli, les villages inconnus des Tiapys, et arriver à Timbo, où il séjourna quatre mois, attendant vainement des secours qu'il avait demandés à Bakel. Désespérant de les obtenir, il se détermina à revenir à Saint-Louis, après avoir, dans ce voyage de dix-neuf mois, visité les sources du Sénégal, de la Gambie, du rio Grande, de la Falémé et exploré des régions que n'avait encore visitées aucun Européen.

L'exploration du Fouta-Djallon proprement dit ne fut entreprise que sous l'administration du général Faidherbe, et c'est le lieutenant d'infanterie de marine Lambert qui, en 1860, eut l'heureuse chance de pénétrer dans cette terre *incognita* et le mérite de rapporter de son voyage des renseignements très précis. Parti de Saint-Louis le 20 février 1860, Lambert arrivait à l'embouchure du rio Nunez le 1^{er} mars, et remontait le fleuve jusqu'à Boké, où il retrouvait les souvenirs persistants de son prédécesseur René Caillié. Il s'engageait aussitôt dans le Fouta, non sans quelque appréhension, car un almamy venait d'être nommé, Sory Ibrahima, qui passait pour ne pas aimer la France, et il n'était accrédité qu'auprès de son rival l'almamy dépossédé Oumar. Lambert reçut néanmoins de tous un accueil empressé. Les indigènes se pressaient autour de lui, mais ils le croyaient anthropophage. Cette absurde créance était répandue dans le pays entier : elle n'est sans doute que le résultat de la traite des nègres et de l'effroyable consommation d'Africains enlevés par cet immonde trafic. Un jour une jeune fille le considérait avec attention, mais n'osait s'approcher. « Encouragée par son frère, lisons-nous dans la relation du lieutenant, elle s'arma de résolution. Comme quelqu'un qui se précipite tête baissée dans le danger, elle vint à moi d'un pas fébrile et me tendit la main. Elle tremblait comme une feuille de bouleau, et interrogée sur la cause de son trouble, restait muette comme une statue. — Elle croit, me dit son frère, que les blancs mangent les noirs. »

Quelques-uns des chefs de la région se défiaient aussi de Lambert, non pour le même motif, mais parce qu'ils lui attribuaient des projets de conquête. Un certain Oumar le retint même quelque temps prisonnier, parce qu'il l'avait vu prendre des

notes. « Il avait écrit le pays, disait-il, afin de pouvoir guider plus tard une armée d'invasion. » Lambert arriva enfin à Fautoumba. C'est la ville sainte du Fouta-Djallon, la ville où se fait l'élection des almamys. « Dans cette assemblée, il n'y a point de vote. Chacun émet son opinion pour son candidat, et la nomination se fait ensuite par acclamation, comme autrefois dans les élections polonaises. Ordinairement, pendant le résumé des débats, le chef du village est le président de ces étranges comices. Du reste cette institution, qui ne repose sur aucune base solide, mais sur une coutume mal définie, est complètement éludée par les aspirants au trône. Ils se rendent avec leurs partisans en armes sur les lieux de la délibération. De là de sanglants conflits et des luttes interminables. »

Contre toute attente le nouvel almamy reçut fort bien l'envoyé de la France. Alléguant que Lambert n'avait pas été accrédité auprès de lui, il le renvoya à son adversaire dépossédé à l'ex-almamy Oumar. Il se contenta de prendre connaissance de la lettre de Faïdherbe dont était porteur le lieutenant Lambert, mais la recacheta soigneusement, et lui promit qu'il ne serait nullement inquiet dans ses négociations. Fort de cette promesse, Lambert se rendit à Timbo, résidence de l'ex-almamy. Il fut reçu avec cordialité et empressement. Les indigènes lui apportaient des œufs en quantité, avec le secret espoir de les lui voir manger tout crus, car le bruit s'était répandu que telle était la coutume française. Présenté solennellement au sénat, il exposa ses projets d'avenir, et non seulement fut très bien compris, mais encore apprécié par tous les assistants. Le prince dépossédé l'admit dans son intimité. Il le conduisit à sa maison de campagne de Sokotoro, et eut avec lui de longs entretiens sur la civilisation des blancs qu'il admirait, et sur l'histoire du Fouta-Djallon qu'il raconta à Lambert. Ce dernier devint même son ami tout particulier, lorsqu'il eut réussi à couper avec du sulfate de quinine une fièvre violente qui compromettait la santé d'une des favorites d'Oumar. Quand il tomba malade à son tour pendant la saison des pluies, il fut très bien soigné par une des femmes de l'almamy, Mariam, dont la beauté sculpturale eût été partout fort admirée. Lambert n'avait pour la remercier qu'une paire de souliers vernis à lui donner. Ce cadeau singulier excita la jalousie des autres femmes. Lambert fut obligé de s'improviser cordon-

nier en prenant la mesure de leurs pieds et en leur promettant à toutes des paires de bottines vernies. Quand il prit congé de Mariam et la remercia de ses attentions, la jeune femme, modeste et gracieuse, répondit comme l'aurait fait une sœur de charité : « J'ai su que tu étais malade; je suis venue à ton aide; tout autre à ma place en eût fait autant. »

Lambert ne repartit pour Saint-Louis qu'après avoir obtenu la promesse d'établir entre le Sénégal et le Fouta des relations commerciales suivies. Trois Tiernos, c'est-à-dire trois hauts fonctionnaires, l'accompagnèrent dans son voyage de retour, porteurs d'une réponse à la lettre de Faidherbe. Les résultats de l'exploration avaient donc été fort satisfaisants. De part et d'autre, on avait appris à se connaître et à s'estimer. La porte était ouverte. Il ne restait plus qu'à pénétrer dans l'intérieur de la maison.

Cette fois encore ce fut un simple particulier qui prit l'initiative. On parlait alors beaucoup de la voie ferrée destinée à unir le Sénégal au Niger. M. Aimé Olivier pensa que le moyen le plus pratique de joindre l'Atlantique au Soudan serait de traverser un plateau facilement abordable, où les frais d'établissement ne seraient pas considérables, et dont le climat conviendrait aux Européens. Le Fouta-Djallon semblait réunir toutes ces conditions. Il se détermina non seulement à l'explorer, mais encore à étudier sérieusement la création d'une voie ferrée. Il aurait voulu, après avoir obtenu de l'almamy de Timbo la permission écrite de construire ce chemin de fer, atteindre le Niger vers le confluent du Tankisso et descendre le grand fleuve au moins jusqu'à Sakatou. Ce programme était peut-être trop vaste. Olivier ne put en exécuter que la première partie. Il obtint de l'almamy, par un traité régulier en date du 2 juin 1880, l'autorisation sollicitée, mais revint aussitôt à la côte, afin de presser l'exécution des clauses du contrat. Le voyage ne dura que onze mois; parti de Paris le 12 novembre 1879, Olivier rentra en France le 13 octobre 1880, mais son voyage n'avait pas été inutile, et il en a consigné les détails dans un fort intéressant ouvrage, *De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djallon*, dont nous allons présenter une rapide analyse.

Olivier partit de Lisbonne le 22 novembre 1879, sur son yacht le *Jean-Baptiste*. Après avoir exploré l'archipel des Bissagots, il

étudia avec soin le littoral entre le rio Grande et le rio Nunez afin de déterminer le point précis d'où partirait la voie projetée. Les forêts de la côte excitèrent son admiration, les forêts de roniers surtout, dont le tronc noir et nu s'élève comme une colonne de 20 mètres. Au sommet un panache de feuilles de 5 mètres de diamètre, tout autour d'autres feuilles semblables, mais qui plient sous le poids de grappes de fruits, d'au moins 80 centimètres de longueur. Ces arbres seront précieux pour l'établissement de la future voie. Après avoir reçu une cordiale hospitalité d'abord à Toninka, puis à Boké, Olivier se sépara de son yacht, le 22 février 1880, et s'enfonça dans l'intérieur.

Le Fouta-Djallon forme une sorte de république aristocratique, gouvernée par deux almamys, que l'on choisit toujours dans les familles d'Alfa et de Sory. De ces deux chefs, il y en a toujours un qui a la prépondérance, et semble exercer l'autorité suprême; en sorte que, pour des observateurs qui ne sont pas initiés aux mystères de cette politique africaine, un des almamys semble dépossédé. Il ne l'est pas en réalité, il n'est que momentanément privé de certains droits. Lambert n'avait pas été prévenu de ces particularités quand il explora le Fouta, et, très sincèrement, il avait cru n'avoir en face de lui qu'un chef. Olivier était mieux informé. Il savait que la prépondérance appartenait alors à l'almamy résidant à Timbo, Ibrahim Sory, mais il n'ignorait pas qu'un second almamy, Alpha Ibrahim, était également investi de certains droits. Il était donc indispensable de s'assurer les bonnes dispositions des deux chefs. Olivier entra d'abord en relation avec le moins important des deux, Alpha Ibrahim. Il eut pour introducteur auprès de lui, une de ses belles filles, qu'il rencontra par hasard à Bouba, sur la rive gauche du rio Grande. C'était une superbe négresse, aux formes exubérantes. « Comme elle constate que le développement de sa poitrine attire l'attention, elle met une certaine coquetterie dans l'exhibition de ses charmes, et c'est nue jusqu'à la ceinture qu'elle est revenue ce soir. Ses seins énormes n'ont pas moins de 40 centimètres de longueur, ils pendent jusqu'aux genoux. Elle porte pendues à ses cheveux, tressés en nattes étroites, des boules d'ambre grosses comme des œufs. Sa poitrine est couverte de pièces de cinq francs, dont le tintement éveille en elle un contentement enfantin. » Le mari de cette Vénus africaine, le propre fils d'Alpha Ibrahim, résidait à Tchikambil.

Il était indispensable de passer par cette ville, afin de pénétrer plus loin. Olivier fut très bien reçu par lui, et obtint le passeport dont il avait besoin pour se rendre à Timbo, la résidence du grand almamy Ibrahim Sory. De Tchikambil à Timbo on compte 560 kilomètres. Ils furent franchis avec peine, à cause de la mauvaise volonté des porteurs, et enfin des indispositions qui frappèrent notre voyageur. Parti de Tchikambil le 6 mars il n'arrivait à Timbo que le 7 avril. Chemin faisant, il prenait des notes, et étudiait la contrée. Le pays était fort beau, couvert d'arbres fruitiers, de champs cultivés. Le mil pousse en abondance. Il faut moitié moins de mil que de riz pour rassasier un homme. On trouve également des *diabérés* et des *rentaras* qui sont les pommes de terre de la région. Les ananas, le café poussent spontanément. « Avec quelques heures de labeur par an, des colons européens y vivraient dans l'abondance. » Le gibier se rencontre fréquemment dans les forêts. Les seuls animaux nuisibles sont les grands singes, pillards éhontés de récoltes, que l'on est obligé de traiter comme des maraudeurs, et des fourmis si voraces qu'elles dévorent jusqu'au squelette un cheval et même un homme qui, par malheur, seraient attachés dans leur voisinage. Olivier constatait encore que les indigènes avaient l'air joyeux et content, et qu'ils avaient plus de tenue que nos ouvriers ou nos paysans. A certains endroits, Olivier se croyait en Touraine, tant la campagne était riante. Les châteaux seuls n'existaient pas, a-t-il raconté, et la Loire était remplacée par de gais torrents, mais le paysage était aussi enchanteur. Notre voyageur rencontrait même sous ses pas de gracieuses idylles. « A cent pas du village de Mampata et dissimulé par de beaux arbres, au fond d'un creux ravin, un petit torrent limpide murmure entre les rochers une jolie chanson. Les jeunes filles, les pieds dans l'eau peu profonde, prennent leur bain en s'inondant avec unealebasse. Elles le font avec tant d'adresse et lancent leur eau si bien que trois ou quatre verres suffisent pour leur mouiller tout le corps. C'est à qui des baigneuses se frotera le plus vigoureusement, et ce fourbissage est exécuté par elles sans qu'intervienne la moindre notion de pudeur, sans qu'il s'y mêle pour ainsi dire la moindre idée d'indécence. »

Arrivé à Timbo, Olivier fut d'abord assez mal reçu par l'almamy Ibrahim Sory, défiant et soupçonneux, qui lui assigna pour

logis une case pleine de rats et de chauves-souris, et ne lui donna pour nourriture que juste ce qui était nécessaire pour qu'il ne mourût pas de faim. Notre voyageur accepta gaiement la situation, et, sans plus se soucier de son bien-être, entama tout de suite les négociations. Elles furent pénibles, d'abord parce qu'il était difficile de se faire comprendre par l'intermédiaire des interprètes, et surtout parce que les nègres n'acceptent que lentement les idées auxquelles ils ne sont pas habitués. Ils les ruminent pour ainsi dire, et leur intelligence ne se laisse pénétrer qu'après d'interminables palabres et des circonlocutions tirées de fort loin. « Ils vivent comme des chevaux à l'écurie, écrivait un jour notre voyageur dans un accès de mauvaise humeur. Il semble qu'ils n'aient pas de vie dans le cerveau, pas d'association dans les idées. » L'almamy surtout, par ses prétentions et ses faussetés, exaspérait la patience d'Olivier. Un jour ce dernier avait saisi une pierre, et allait la jeter à la face de son interlocuteur, lorsqu'il fut arrêté par un coup d'œil suppliant de l'interprète. Il était parfois tenté de renoncer à son rôle pacifique, et d'entrer tout seul en guerre contre le maître du Fouta : « Si j'étais sûr, a-t-il écrit, d'être soutenu par la France contre l'Angleterre, je ferais sans tarder la conquête du pays. Les chefs sont divisés, le peuple indifférent, tous avides et superstitieux. Que faut-il de plus pour assurer le succès ? Il est bien permis de faire ces plans, quand on a vingt-quatre heures de loisir pour rêver à Dupleix et au marquis de Bussy, tout en regardant défiler les vilains nègres à demi nus qui viennent me saluer, drapés dans leurs guenilles, leur vanité et leur ignorance, armés de fusils à pierre, confiants dans leurs montagnes qu'ils croient uniques au monde et imprenables à leurs ennemis. »

Il est vrai que tous les indigènes n'étaient pas aussi défiants que l'almamy et aussi remplis d'orgueil que les fonctionnaires de son entourage. Les femmes surtout étaient pleines de prévenances pour le bel étranger. L'une d'entre elles, une jeune fille, Fatoumata, s'était prise pour lui d'un véritable amour. « Cette fille a des traits européens, de beaux yeux intelligents aux regards un peu sauvages, un corps superbe couleur de bronze, une belle stature, et avec cela un petit air modeste que je n'avais pas encore rencontré chez ces bêtes apprivoisées qu'on appelle des noirs. » Olivier eut grand-peine à repousser ses avances. Il

lui fallut recourir à la brutalité. Ce ne fut pas non plus sans difficulté qu'il éluda les offres de sept à huit jeunes filles de quinze à seize ans, qui voulaient absolument le masser pour lui faire honneur. « Je repousse d'un geste que je m'efforce de rendre froidement indifférent ces jolis médecins qui insistent, reculent et avancent avec la gracieuse précision d'un corps de ballet, torses nus, jupons courts, mais je résiste; il n'y aurait véritablement pas place sur ma personne pour toutes ces petites mains agiles que le frétillage multiplie. »

Olivier comprit bientôt que le terrain n'était pas suffisamment préparé, et qu'il avait besoin pour réussir d'affirmer sa résolution. Il déclara donc à l'almamy que le moment était venu de trancher la question. Il le lui annonça, paraît-il, avec tant de décision qu'Ibrahim Sory prit peur et se résigna à en passer par la volonté du Français. Le 2 juin 1880, en présence des grands chefs assemblés pour la circonstance, il accorda donc à notre compatriote l'autorisation de construire un chemin de fer dans ses États. Il ajouta même au document écrit des promesses de concours effectif, et désigna les parties de son domaine qui méritaient d'attirer l'attention des Européens. Olivier profita de ces meilleures dispositions pour retourner à la côte par un autre chemin. Il se dirigea plus au sud par Toromi et Madina, pour aboutir également à Boké. La région qu'il traversa était fertile et peuplée. Les nègres se livraient aux travaux agricoles d'après une méthode fort originale. Ils se mettaient sur une seule ligne et frappaient ensemble la terre, à dix pas en face d'eux, les femmes marchaient à reculons, et chantaient sur un rythme très alterné. Entre les deux rangs un danseur faisait de la fantasia en déchargeant son fusil et deux autres exécutaient des gambades et des voltiges, le tout pour conjurer les mauvais esprits.

Olivier fut bientôt de retour à Boké et repartit aussitôt pour la France, bien déterminé à commencer la voie concédée au rio Pongo, pour lui faire remonter la vallée de la Kakrima, traverser les grands plateaux, et de là descendre jusqu'au Niger. Dès l'année 1881, trois de ses amis, enrôlés et entretenus à ses frais, MM. Gaboriaud, de Fontenay et Ansaldi, prenaient la route du Fouta afin d'étudier le tracé de la voie et de commencer les travaux. Ils apportaient avec eux des présents pour l'almamy, entre autres un modèle de locomotive et de wagon : mais arrivés

à Timbo, le 27 juin 1881, ils y rencontrèrent un nouvel almamy, Ahmadou Sory, et il fallut sur nouveaux frais reprendre toute la négociation. L'almamy retint M. Gaboriaud auprès de lui pendant quarante-huit jours. Il hésitait à s'engager. Il finit pourtant par se déterminer et signa un nouveau traité, en vertu duquel il donnait l'autorisation de construire une voie ferrée, concédait une bande de terrain de vingt kilomètres de largeur avec toute liberté de choisir l'emplacement, promettait des travailleurs et s'engageait à les protéger eux et les employés européens. En retour, lorsque le chemin serait achevé, on lui donnerait une redevance annuelle en espèces et en marchandises.

C'était un succès pour la France. La construction par nos compatriotes d'une voie de pénétration aussi importante dans l'Afrique occidentale, non seulement assurait notre prépondérance commerciale, mais encore préparait et annonçait la prochaine annexion de la contrée tout entière. L'ombrageuse susceptibilité des Anglais se réveilla. Ils commencèrent aussitôt contre nous une campagne de calomnies et de mensonges. N'affirmaient-ils pas que nous avions l'intention de conquérir le pays, et que nos messagers de paix et de civilisation n'étaient que des espions déguisés? Comme ils n'épargnaient ni l'or ni les promesses, et qu'ils s'adressaient à des nègres crédules, leurs inventions eurent beaucoup de crédit à Timbo et dans les autres capitales du Fouta. Il devint bientôt nécessaire de détruire par une déclaration catégorique le mauvais effet de ces déplorables intrigues, et ce fut dans ce but que le gouvernement français, sortant enfin de son indifférence, se décida à organiser pour le Fouta-Djallon une mission officielle, dont il confia le commandement au docteur Bayol.

Comme l'a écrit avec une grande justesse un de nos plus éminents économistes, M. Levasseur, « on peut discuter sur les difficultés de l'établissement et de l'exploitation d'une voie ferrée jusqu'au Niger, mais on ne peut contester l'intérêt scientifique et politique d'une étude complète des chemins qui y conduisent et des contrées que ces chemins traversent ». Or les Portugais déjà installés dans l'archipel des Bissagots et les Anglais établis en Gambie et à Sierra-Leone cherchaient à établir leur protectorat dans le Fouta-Djallon. En janvier 1881, une mission anglaise commandée par le docteur Guldsbury était déjà allée de Sainte-

Marie-de-Bathurst à Timbo. Les Portugais en préparaient une de leur côté. Il n'était que temps, à cause des intérêts français engagés dans les Rivières du Sud et par suite des négociations précédentes, d'intervenir à notre tour. Le Parlement vota donc les fonds nécessaires, et le 12 mars 1881 le ministre de la marine enjoignit au docteur Bayol de se mettre en route.

Le 17 mai le docteur partait de Boké en compagnie de MM. Noirot et Billet et d'une centaine de porteurs. Un de ses compagnons, M. Billet, arrêté par la maladie, fut bientôt obligé de rebrousser chemin. Il devait périr l'année suivante, en Amérique, avec le docteur Crevaux. Le 24 mai les voyageurs arrivaient à Bambaya, joli village de 800 habitants, dont les maisons sont séparées les unes des autres par des haies d'épures. Sur les collines toutes ruisselantes de lumière alternent les pâturages et les bois. Dans les vallées pousse le délicieux café connu dans le commerce sous le nom de café du rio Nunez. Il pousse presque sans culture sur ce sol vierge. Le chef de Bambaya, un certain Ahmadou Bobo, aurait bien voulu retenir nos compatriotes et garder pour lui les présents destinés à l'almamy, mais il eut peur de leurs armes à tir rapide et les laissa passer.

Le 5 juin, arrivée à Koussi dans la vallée de la Kakrima. On a de ce village une vue incomparable sur l'Irnangué, massif de montagnes très boisées en forme de tables, d'où s'épanchent de magnifiques cascades. On ne connaît pas encore extrêmement le cours de la Kakrima. Il se pourrait qu'elle tombât dans le Kokoulo où elle deviendrait le Konkouré, puis la Dubréka. C'est, dans tous les cas, une voie navigable à l'intérieur, dont la vallée sera utilisée par le futur chemin de fer. Le 14 juin, arrivée à Voisan, sur le plateau du Timbi, résidence du Tierno ou gouverneur Mahadiou. La province administrée par ce haut fonctionnaire s'étend jusqu'à nos possessions du Bas de Côte. Il reçut avec empressement les Français et leur donna toute facilité pour pénétrer jusqu'à la ville sainte de Foucoumba, où ils arrivèrent le 1^{er} juillet.

Le lieutenant Lambert avait déjà signalé le rôle et l'importance de cette ville, mais il avait été mal renseigné sur les élections dont elle est le théâtre. Ce qu'il ignorait ou n'avait pas bien compris, c'est que deux dynasties, celle de Sory et celle d'Alfa, se partagent alternativement le pouvoir moyennant la décision du con-

seil des anciens ou sénat de Timbo. C'est à Foucoumba que l'on ratifie la décision du conseil de Timbo et le chef de la cité sainte pose le turban royal sur la tête des almamys désignés. Le pays tout entier est divisé en treize provinces ou diwals administrées chacune par deux chefs, l'un appartenant à la dynastie Sory et l'autre à la dynastie Alfa. Ils sont assistés l'un et l'autre par un conseil de notables. Le Fouta-Djallon est donc constitué en véritable féodalité, mais, malgré la jalousie qui sépare les deux dynasties, tous ces seigneurs africains s'entendent pour la défense des intérêts communs. Aussi le Fouta-Djallon forme-t-il une unité territoriale et politique avec laquelle on doit compter.

De Foucoumba Bayol et Noirof arrivèrent bientôt à Douhalfellu, résidence de l'almamy Ibrahim Sory, qui venait d'être dépossédé ou, pour parler avec plus de précision, qui venait, suivant l'expression locale, « d'aller à la campagne », c'est-à-dire de céder les pouvoirs prépondérants au chef de la dynastie rivale, Ahmadou Alfa. Bayol était accrédité auprès d'Ibrahim Sory : c'est avec lui qu'il entama des négociations qui aboutirent à l'important traité du 6 juillet 1881 en vertu duquel le Fouta-Djallon était mis sous le protectorat de la France. Moyennant une redevance fixe et après en avoir informé le chef de la province où il voudra se fixer, chaque Français pourra installer un comptoir dans l'intérieur du pays. En outre nos possessions sur les rivières du Bas de Côte étaient officiellement reconnues.

Certes c'étaient là d'importants résultats : Bayol aurait pu s'en contenter. Il estima avec raison que, pour être valable, ce traité avait besoin de la ratification de l'almamy en exercice. Il quitta donc Douhalfellu et arriva le 14 juillet à Timbo. Comme il l'avait prévu, Ahmadou ne refusa pas sa signature et c'est ainsi que cette importante contrée est définitivement entrée dans notre cercle d'action et d'influence, au moment précis où les Anglais et les Portugais essayaient d'agir dans le même sens. Il est à regretter que dans beaucoup d'autres pays nous n'ayons pas été servis par nos agents avec le même zèle et la même intelligence.

Une fois installé à Timbo, Bayol et son compagnon étudièrent avec soin la contrée. On sait grâce à eux que le Fouta-Djallon forme un immense triangle dont la base s'étend de la Gambie à la Mellacorée et dont le sommet se trouve non loin de Bouré. Il est impossible de déterminer les limites avec plus de précision,

car de nombreuses tribus vivent sur la frontière, Seasous, Landoumans, Mandingues, Tinniés ou Korankos, dont il est impossible de dire si elles font ou ne font pas partie du Fouta.

En général la région est montagneuse, mais sillonnée par de nombreux cours d'eau. Sur les hauts plateaux pourraient très bien vivre et même s'acclimater des Européens. Les indigènes sont de belle race, grands, bien pris, un peu maigres. Leurs cheveux sont à peine laineux. Ils les coupent ras et tressés sur les tempes. Leur front est bombé et fuyant vers les tempes. Leurs sourcils épais, leurs cils longs et soyeux, leurs yeux taillés en amande, beaux et doux, à expression un peu sauvage. Nez droit, menton rond et allongé, oreilles petites et bien plantées, pieds et mains admirables, leur couleur n'est pas noire, mais plutôt chocolat au lait. Les femmes sont gracieuses et même belles, mais elles se fanent promptement. Bien que musulmans, ils sont en matière religieuse d'une grande tolérance. Ils aiment à raconter que, Mahomet ayant envoyé sommer les chefs des chrétiens de se convertir, son envoyé fut très bien reçu par eux. Le prophète touché de cet accueil aurait alors prié Dieu de récompenser les chrétiens. Il est vraiment fâcheux que cette légende n'ait pas cours en Algérie ou dans le reste du Soudan, car elle aiderait à rapprocher Européens et Africains. Aussi bien les indigènes ne se contentent pas de prêcher la tolérance; ils la pratiquent. Bayol étant un jour tombé malade, on pria chaque jour pour lui dans la mosquée. « Aussi, a-t-il écrit, conserverai-je au fond du cœur le souvenir de ces Musulmans exempts de fanatisme qui demandent à ne faire avec nous qu'une même famille ayant même père et même mère pour me servir de leur langage imagé. » On planta sur la place de la mosquée en souvenir de leur voyage, deux orangers qui devaient porter le nom du docteur et de son compagnon. Ce sont là des délicatesses de sentiment bien rares, non pas seulement en Afrique, et qu'il n'était pas inutile de signaler au passage.

Les indigènes vivent de la vie de famille, comme au temps des patriarches. Le père est le maître absolu. Il gouverne, mais avec une grande douceur, son petit monde de femmes, d'enfants et d'esclaves. On distingue parmi ces esclaves trois catégories : les captifs de case, membres inférieurs de la famille, domestiques investis de charges de famille, et fort bien traités par tout le monde; les

ouvriers, forgerons, tisserands, maçons ou charpentiers, qui restent attachés à leurs métiers, comme nos serfs étaient attachés à la glèbe, et enfin les captifs de loungans ou cultures, traités plus durement, et dont on trafique avec autant de facilité que s'ils étaient des bêtes de somme. Maîtres ou esclaves habitent dans des maisons confortables, propres, au milieu de jardins bien entretenus, que défendent des haies épaisses de vigoureux arbustes. Les cases sont assez solidement construites pour résister à des pluies de sept mois. Leur industrie est toute pastorale. Les caravanes qui partent chaque année du Fouta n'emportent en effet sur les marchés du Soudan que des cuirs préparés, du caoutchouc, de l'ivoire, de la cire, du beurre de karité, du café, du coton tissé en fines bandelettes, et aussi des armes et des instruments fabriqués avec des minéraux qu'on trouve en abondance.

Cette société, un peu rude, mais policée, ne méconnaît pas la nécessité de la justice ni celle de l'impôt. Il n'est besoin pour rendre la justice ni de gendarmes ni de prisons. Les prévenus sont convoqués devant l'assemblée du village ou de la province. Ils obéissent toujours à cet ordre de convocation. Les amendes, les coups de corde, l'ablation du poignet, telles sont les principales peines édictées. Elles sont exécutoires sans appel. La peine de mort n'est prononcée que par les gouverneurs de diwal, et encore les condamnés ont-ils le droit de faire appel à l'almamy en résidence à Timbo. Si la sentence est confirmée, ils creusent eux-mêmes leur tombe, pour qu'elle soit assez grande. Quant à l'impôt, il est fondé sur le principe de la dime. L'almamy reçoit en outre un tribut des peuples soumis, et des caravanes. Il a aussi, en cas de guerre, droit au cinquième du butin. Aussi sa fortune grandit-elle rapidement, mais il la dépense en largesses et en aumônes. Quand la guerre est déclarée, c'est lui qui contribue aux dépenses de l'armée.

Tel est ce peuple, ou plutôt cette nation, qui ne demande qu'à entrer dans le courant de la civilisation générale, et dont nous aurions grand tort de repousser les avances; car il est certain que le possesseur du Fouta sera un jour ou l'autre le maître du Soudan, et il est fort heureux pour la France que nous ayons pris les devants et que nous nous soyons attaché ce peuple énergique et vivace par les liens de la reconnaissance et de l'intérêt.

Le docteur Bayol aurait voulu profiter de son séjour dans le Fouta-Djallon pour visiter les sources du Niger. Il fut arrêté par la maladie et dut se contenter de reconnaître celles de la Gambie et du Rio Grande. Au moins, dans son voyage de retour, passa-t-il par une région encore peu connue, le Bambouck. Les naturels, qui se défient des Musulmans, ne le virent entrer sur leur territoire qu'avec une certaine appréhension, mais dès qu'ils le connurent, et surtout dès qu'ils comprirent que notre compatriote n'avait aucune arrière-pensée de conquête ou d'annexion, ils allèrent au-devant de ses désirs. C'est ainsi que Bayol parcourut dans le Bambouck les cantons de Mamakono, Marougou, Guéseba, Faroukouda, Kerekoto, Kounsiline et Sadiola. Partout il constata la présence de gisements aurifères. Il est vrai que les mines étaient fort mal exploitées. On aurait pu reprendre les minerais abandonnés, et trouver encore une ample récolte. La terre paraissait fertile. Les nègres s'intéressaient aux travaux agricoles bien plus qu'à l'extraction des métaux. Ils savaient très bien qu'une charrue fait plus d'ouvrage que cinquante captifs et donne moins de soucis. Bayol affirme qu'ils ne demandent qu'à profiter de nos leçons et de notre expérience. C'est par les instruments agricoles bien plus que par nos fusils que nous pourrions conquérir la contrée. A vrai dire nous n'avons qu'à étendre la main, et l'Afrique occidentale est à nous. « Aujourd'hui, écrivait le compagnon de Bayol, M. Noirot, des voyageurs sans intentions hostiles peuvent se promener dans l'immense étendue de territoire qui s'étend de l'Océan à Tombouctou, au lac Tchad et aux monts Khong, sans qu'ils aient à craindre pour leur vie. Certainement ils n'auront pas toutes leurs aises, mais, avec un peu de savoir-faire, avec de l'audace, de la patience et surtout de la bonté, ils passeront quand même. » Tout récemment, un de nos plus hardis explorateurs, le capitaine Oberdorf, avait reçu l'ordre de se rendre du Niger à Timbo, et de là dans la Mellacorie, afin de relier entre elles nos diverses possessions. Le capitaine est mort à Tombé, un peu avant d'atteindre Timbo, mais le commandement de la mission fut remis au lieutenant Plat, et ce dernier a obtenu un véritable succès diplomatique, en faisant reconnaître par les chefs du Fouta-Djallon réunis à Timbo le protectorat exclusif de la France et la suppression de tout péage sur leur territoire. La mission est ensuite arrivée à Benty, notre dernier établissement des rivières

du Sud. Tous ces comptoirs donnent aujourd'hui la main à nos établissements du haut Niger, et un immense territoire est ouvert de la sorte à notre influence. En 1895 l'administrateur de Beckmann, appuyé par une petite colonne sénégalaise, atteignait Timbo, et obtenait de l'almamy la reconnaissance définitive du protectorat français. Il y installait aussitôt un représentant de la France, et dès lors nos droits n'étaient même plus contestés.

Il est donc hors de contestation que l'Afrique occidentale se laisse pénétrer par la civilisation européenne, et que la France est le pionnier de cette civilisation, non pas seulement parce qu'elle possède les embouchures des fleuves qui pénètrent dans l'intérieur du continent, ou parce qu'elle a soumis à son protectorat les plus importants des peuples de la région, mais surtout parce qu'elle se présente à eux les mains pleines de promesses, et qu'elle s'efforce de réaliser ces promesses. Elle reste ainsi fidèle à ses traditions, à son esprit, à son rôle historique, et elle se ménage en Afrique un immense avenir.

CHAPITRE V

GUINÉE, DAHOMEY, HINTERLAND

BIBLIOGRAPHIE

I

- ESTANCELIN. *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands*, 1832.
- SANTAREM. *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique*, 1842.
- D'ÂVEZAC. *Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'Océan Atlantique*.
- BOUET-WILLAUMEZ. *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale*, 1846.
- DESNOUY. *Les établissements français de la Côte d'Or (Revue maritime et coloniale)*, 1863).
- GRAVIER. *Recherches sur les navigations européennes faites au moyen âge aux côtes occidentales d'Afrique*, 1878.
- MUSY. *La Côte d'Or (Explorateur)*, 1878).
- ABBÉ MÉNAGER. *La Guinée (Société de géographie de Paris)*, 1878).
- MERLE. *Possessions anglaises et françaises sur la côte occidentale d'Afrique (Id., 1885)*.
- GAFFAREL. *Les découvreurs français du XIV^e au XVI^e siècle*, 1888.
- DUBOIS. *La vie au continent noir*, 1893.
- MADROLLE. *Notes d'un voyage en Afrique occidentale*, 1893. — *En Guinée*, 1894.
- PASSAGA. *La délimitation de la Guinée française (Tour du Monde)*, 1897).

II

- VALON. *Le royaume de Dahomey (Revue maritime)*, 1861).
- GUILLEVIN. *Voyage dans l'intérieur du royaume du Dahomey (Annales des voyages)*, 1862).
- RÉPIN. *Voyage au Dahomey (Tour du Monde)*, 1864).
- GELLÉ. *Le royaume de Porto-Novo (Id., 1864)*.
- BORGHERO. *Le Dahomey (Annales des voyages)*, 1865).
- BÉRAUD. *Note sur le Dahomey (Société de géographie de Paris)*, 1866).
- SERVAL. *Mission au Dahomey (Revue maritime et coloniale)*, 1878).
- D' FÉRIS. *La Côte des Esclaves (Archives de médecine navale)*, 1879).
- BOUCHÉ. *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, 1885).
- P. CHAUTARD. *Le Dahomey*, 1890.
- BERTIN. *Renseignements sur le royaume de Porto-Novo*, 1890.
- D'ALBÉCA. *Les établissements français du golfe de Bénin*, 1890.
- MALAVIALLE. *Le Dahomey (Société de géographie de Montpellier)*, 1890).
- CHAUDOUN. *Trois mois de captivité au Dahomey*, 1891.
- E. FOA. *Le Dahomey et ses habitants (Revue scientifique)*, 1891).
- A. DUBARRY. *Voyage au Dahomey*, 1892.
- VIGNÉ D'OCOTON. *Terre de mort, Soudan et Dahomey*, 1892.
- BARBOU. *Histoire de la guerre au Dahomey*, 1893.
- MORIENVAL. *La guerre au Dahomey*, 1893.
- LAMBINET. *Notice géographique, topographique et statistique sur le Dahomey (Revue maritime et coloniale)*, 1893).
- D'ALBÉCA. *Au Dahomey (Tour du Monde)*, 1894).
- AUBLET. *La guerre au Dahomey*, 1894.

F. POIRIER. *Campagne du Dahomey*, 1894.

MIMANDE. *Le 14 juillet au pays noir (Tour du Monde, 1897).*

III

ZWEIFEL ET MOUSTIER. *Lettres sur la découverte des sources du Niger* (Soc. de géogr. de Marseille, 1879). — *Expédition Verminck aux sources du Niger*, 1881.

BINGER. *Du Niger au golfe de Guinée*, 1890.

BAUD. *Hinterland du Dahomey*, 1895.

D'ALBÉCA. *Voyage au pays des Éoués (Tour du Monde, 1895).*

TOUTÉE. *Dahomé, Niger*, 1896.

NED NOLL. *La mission Voulet au Mosso (T. du M., 1897).* — *L'occupation de Say et des régions circonvoisines* (Id., 1897).

La Guinée est un immense versant dont le sommet s'appuie au nord à la chaîne encore mal connue des monts Khong, et dont la base, au sud, est formée par l'océan Atlantique. Il est à peu près impossible de déterminer ses autres limites. D'ordinaire les cartographes la font commencer à la République de Libéria et la terminent à l'équateur. Elle est divisée en deux régions distinctes : la première part des monts Khong et descend par gradins successifs vers la mer : région saine et fertile, mais à peu près inconnue, car les habitants du littoral s'opposent aux voyages des Européens. La seconde commence aux dernières ondulations de la grande chaîne, et se prolonge jusqu'à la mer. Elle est formée par des lagunes et des marécages qui constituent, à certains endroits plus déprimés, de véritables lacs. C'est un pays humide et malsain, même pour les indigènes, mais fertile et riche en produits de tout genre. Aussi les Européens l'ont-ils de tout temps fréquenté. La côte est pourtant embarrassée par une barre variant de force et d'intensité avec la hauteur et la disposition des bancs que la mer rencontre. Les légères pirogues des indigènes la franchissent avec aisance, mais les navires européens sont souvent arrêtés par ses capricieuses volutes. Le littoral est encore sujet à de brusques variations de température, qu'on nomme des tornades, sans doute pour exprimer le retour du vent à son point de départ après avoir parcouru un certain horizon. Elles éclatent d'ordinaire en mai et en octobre, et sont tantôt accompagnées, tantôt suivies de pluies torrentielles. La côte porte différents noms : Côte d'Ivoire ou des Dents, Côte d'Or, Côte de Benin, Côte de Calabar. Plusieurs nations européennes y ont fondé des établissements. La France y possède quelques comptoirs, qui ne sont pas sans importance.

Si l'on en croit de respectables traditions, la France est la

première des nations européennes qui ait déployé son pavillon dans ces parages, et cela dès le xiv^e siècle. En 1339, d'après le témoignage concordant de trois chroniqueurs dieppois, Asseline, Croisé et Guibert, témoignage confirmé par des auteurs dont on ne soupçonne pas la partialité en faveur des Normands, Abreu de Galindo, Barros, et l'Arabe Ibn Khaldoun, trois navires dieppois auraient visité la Guinée et seraient rentrés en France chargés d'or et de marchandises précieuses. En 1364, les Dieppois équipèrent deux autres navires du port d'environ cent tonneaux chacun, qui firent voile vers les Canaries, arrivèrent au cap Vert et mouillèrent à Rio Fresco, dans la baie qui porte encore le nom de baie de France. Les noirs du littoral, auxquels les blancs étaient restés jusqu'alors inconnus, accouraient pour les voir, mais ne voulaient pas entrer dans les vaisseaux. Lorsqu'enfin ils s'aperçurent que nos compatriotes ne demandaient qu'à ouvrir avec eux des relations amicales et leur montraient quantité d'objets inconnus qu'ils semblaient disposés à échanger, peu à peu ils renoncèrent à leur défiance et apportèrent de l'ivoire, de l'ambre gris et du poivre, qu'ils troquèrent contre les bagatelles dieppoises dont la vue les avait tentés. Les Dieppois, qui désiraient pousser plus avant, leur firent comprendre par signes qu'ils reviendraient l'année suivante, et les engagèrent à amasser pour leur retour d'autres productions indigènes. Ils découvrirent ensuite le *cap Vert*, auquel ils donnèrent ce nom à cause de l'éternelle verdure qui l'ombrage, et arrivèrent à *Boulombel* ou *Sierra-Leone*, comme le nommèrent depuis les Portugais. Ils s'arrêtèrent ensuite à l'embouchure d'un fleuve, auprès duquel ils trouvèrent un village d'indigènes, qu'ils nommèrent le *Petit-Dieppe*, à cause de la ressemblance du port et du village situé entre deux coteaux avec le *Dieppe* français. Ils achevèrent d'y charger leur navire d'ivoire et de poivre, et, à la fin de mai 1365, après six mois de voyage, ils étaient de retour à Dieppe avec une riche et précieuse cargaison.

Les profits du voyage et l'espoir de les augmenter encore excitèrent l'émulation des Normands. En septembre 1365, quelques marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe et, au lieu de deux vaisseaux, en firent partir quatre. Les deux premiers avaient mission d'explorer les côtes depuis le cap Vert

jusqu'au Petit-Dieppe et d'y charger des marchandises. Les deux autres devaient pousser plus avant et découvrir de nouveaux pays à explorer. De la sorte, ils assuraient le présent et ménageaient l'avenir. En commerçants prudents et avisés, ils n'oubliaient pas les intérêts du moment et songeaient à augmenter leurs bénéfices en étendant leurs relations. Ce second voyage fut également heureux. Au bout de sept mois, les deux premiers navires étaient de retour à Dieppe avec beaucoup de cuirs, de poivre et d'ivoire. Des deux autres navires chargés d'explorer de nouveaux pays, le premier s'arrêta sur la côte qu'on nomme aujourd'hui *côte du Poivre* et dans un village appelé *Grand-Sestre*, auquel les matelots donnèrent le nom de *Paris*. Ce navire ramassa si vite une telle quantité de cette précieuse denrée, qu'il ne voulut pas s'exposer à compromettre une aussi riche cargaison en poursuivant son voyage, et revint à Dieppe. Le quatrième navire longea la *côte des Dents* et arriva à celle de *l'Or*. L'or était en poudre. Les indigènes en ramassent encore de nos jours dans les cours d'eau qui descendent des monts Khong.

La nouvelle de ces découvertes, la facilité des échanges, la certitude de s'enrichir à peu de frais excitèrent les Dieppois. En peu de temps, de véritables comptoirs, des *loges*, comme nous dirions aujourd'hui, s'élevèrent sur toute la côte de Guinée. Les indigènes, attirés vers nos compatriotes par la facilité de leurs mœurs, par leur entrain sympathique, par leur absence de morgue, apportaient en abondance à ces loges l'ivoire, la poudre d'or, le poivre, les plumes d'autruche, les peaux de bêtes féroces, que les Normands vendaient en France à des prix exorbitants. Peu à peu, des relations régulières s'établissaient. Les indigènes apprenaient même notre langue et accueillaient avec empressement tous ceux de nos compatriotes qui n'hésitaient pas à s'enfoncer dans l'intérieur du pays.

En 1380, quelques armateurs de Dieppe et de Rouen, voyant que la concurrence diminuait leurs profits, résolurent un nouveau voyage d'exploration. Ils voulaient s'avancer au sud de la côte d'Or et entrer en relations avec des indigènes qui passaient pour moins traitables que les précédents. Comme ils avaient déjà pour eux l'expérience de voyages antérieurs, et qu'ils avaient remarqué que les pluies, qui tombent en Afrique du

mois de juin à celui d'août, rendaient le séjour de la côte dangereuse à cette époque, ils ne firent partir qu'en novembre leur navire. En décembre, ce navire, qui portait le beau nom de la *Notre-Dame-de-Bon-Voyage*, était déjà sur la côte d'Or : neuf mois après, il était de retour à Dieppe, chargé de poudre d'or. La voie était ouverte. Il ne restait qu'à s'y engager résolument.

Le 28 septembre 1381, trois navires partaient de Dieppe pour le nouveau comptoir de *la Mine*. On a conservé leurs noms : *la Vierge*, *le Saint-Nicolas* et *l'Espérance*. *La Vierge* s'arrêta à la Mine ; *le Saint-Nicolas* s'avança plus au sud jusqu'au cap Corse, et *l'Espérance* ouvrit des loges à Fantin, Sabou, Cormentin et Akara. En juillet 1382, les trois navires étaient de retour en France, et les capitaines vantèrent tellement à leurs armateurs les richesses du pays et la douceur de ses habitants, que ceux-ci résolurent d'y fonder une véritable colonie et d'en faire le centre de leurs opérations commerciales.

En 1383, trois vaisseaux partirent donc pour la Mine. Ils portaient des matériaux de construction, des instruments de travail et des semences. Ces trois vaisseaux s'acquittèrent heureusement de leur mission, et quand ils revinrent en France, dix mois après, plus richement chargés qu'ils ne l'avaient encore été, ils laissaient derrière eux une partie de leurs équipages. Ce fut le premier établissement de nos compatriotes sur ce continent, où, depuis, l'influence française n'a cessé et ne cessera pas, espérons-le, de grandir. La colonie de la Mine prit tout de suite de grandes proportions. De nombreux vaisseaux s'y rendirent ; il fallut bâtir pour les nouveaux arrivants une église et un fort.

Cette prospérité ne fut pas de longue durée. Les terribles guerres des Armagnacs et des Bourguignons désolèrent notre pays, et les Anglais profitèrent de nos discordes pour envahir nos provinces. Bientôt la France n'eut pas assez de ses propres ressources pour repousser l'envahisseur. Elle dut subir pendant plusieurs années la honte de l'occupation étrangère ; aussi toutes les entreprises extérieures furent-elles abandonnées. L'heure était mal choisie pour fonder une France africaine, alors que notre patrie était foudroyée par l'étranger, que la Normandie devenait un des principaux théâtres de la guerre, et que les Anglais, maîtres de Rouen, de Dieppe, de Honfleur et des autres ports, arrêtaient tout commerce. Nos armateurs normands essayèrent

bien quelque temps de soutenir ces lointains comptoirs ; mais ce fut peine perdue. Dès 1413, la mine était abandonnée. Toutes nos autres loges l'étaient déjà depuis quelques années. Peu à peu, on renonça aux voyages sur les côtes d'Afrique. Le souvenir même de ces aventureuses expéditions se perdit, surtout lorsqu'une autre nation, le Portugal, substitua son influence à la nôtre sur les tribus indigènes, et, plus jalouse de ses droits que nous ne l'avons jamais été des nôtres, non seulement chassa nos négociants des marchés dont ils avaient longtemps été les maîtres, mais encore nous enleva, par devant l'histoire et la postérité, la gloire légitime de l'avoir précédée dans ces régions. En effet, ce n'est pas un des côtés les moins extraordinaires de notre caractère national que cette incroyable indifférence pour l'histoire de nos établissements d'outre-mer. Que, pour une raison ou pour une autre, nous renoncions à telle ou telle colonie, on le comprendrait à la rigueur ; mais que le souvenir de cette colonie disparaisse entièrement, que le nom même des premiers explorateurs soit tout à fait inconnu, voilà ce qui devient inexplicable.

Il reste pourtant, même en Afrique, des preuves encore existantes des voyages et du séjour de nos compatriotes.

Nous lisons dans une *Description des côtes de Guinée*, par le médecin hollandais Dapper (Amsterdam, 1686) : « Il y a quelques années que les Hollandais, relevant une batterie qu'on appelle la *batterie des Français*, parce que, selon l'opinion des gens du pays, les Français en ont été les maîtres avant les Portugais, on trouva gravés sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre 1300, mais il fut impossible de distinguer les deux autres. » Le même écrivain rapporte que, visitant la forteresse d'El-Mina, il vit les Hollandais célébrer l'office divin dans une église sur laquelle on apercevait les armes de France à peine effacées. Donc au xvii^e siècle subsistaient encore sur le sol africain des preuves irrécusables du séjour de nos compatriotes.

Une preuve meilleure encore, c'est que les indigènes avaient retenu une foule de mots français, qu'ils répétaient à tous les Européens, car ils s'obstinaient d'abord à ne voir en eux que des compatriotes de nos Dieppois. Villaut de Bellefond a cité plusieurs de ces noms. Le plus curieux est celui de *malaguette*,

vieux mot du moyen âge qui signifie poivre. « Le peu de langage qu'on peut entendre est français, écrivait-il. Ils n'appellèrent pas ce poivre *sestos* à la portugaise, ni *grain* à la hollandaise, mais *malaguette*, et lorsqu'un navire aborde, s'ils en ont, après le salut, ils crient : *Malaguette tout plein!* qui est le peu de langage qu'ils ont retenu de nous. »

Une troisième preuve est la facilité avec laquelle les indigènes acceptèrent notre domination quand de nouveau, au *xvi^e* et au *xvii^e* siècle, le pavillon français reparut sur leurs côtes. Opprimés et maltraités par les Portugais et les Hollandais, ils s'étaient pieusement transmis la tradition de nos ancêtres du *xiv^e* et du *xv^e* siècle; or, comme ils avaient établi entre eux et leurs successeurs une comparaison qui n'était pas à l'avantage de ces derniers, dès que parut de nouveau le drapeau fleurdelisé, ils se jetèrent dans nos bras et renouèrent la chaîne longtemps interrompue des traditions et des souvenirs.

En France, plus encore qu'en Afrique, nous retrouverons la trace des navigateurs du *xiv^e* siècle. On aura déjà remarqué que les Normands rapportaient beaucoup d'ivoire des côtes d'Afrique. Or, à partir de cette époque, la ville de Dieppe, où tout justement abordaient ces navires chargés d'ivoire, eut comme le monopole de la fabrication des objets en ivoire. Encore aujourd'hui, de toutes les villes de France, elle en fabrique le plus. Sans doute on connaissait l'ivoire en Europe, et même on travaillait cette précieuse denrée avant le *xvi^e* siècle. Homère, Platon, Strabon, Pline et d'autres écrivains parlent de l'ivoire, et ce n'était certainement pas sur les côtes de Guinée que les négociants allaient le chercher. On le tirait alors de la côte orientale d'Afrique, de Zanzibar ou de l'Ajan. Au moyen âge, les Arabes qui faisaient ce commerce par la voie de l'Égypte le répandaient ensuite dans tout le bassin de la Méditerranée. Mais, à la fin du *xiv^e* siècle, cette exploitation prit subitement une grande extension, et, du jour au lendemain, Dieppe devint le centre de la fabrication des objets en ivoire. La raison en est simple : cet ivoire, les marins dieppois allaient le chercher sur les côtes occidentales du continent africain, le rapportaient à Dieppe, et les artistes de cette ville augmentaient sa valeur en le convertissant en cornes ciselées,

en trompes, en bracelets, en crucifix ou chapelets. La tradition s'est perpétuée; encore aujourd'hui, les ivoiriers dieppois exécutent les travaux les plus délicats.

Il est fâcheux que les relations authentiques de ces voyages aient disparu. Tous les documents, tous les journaux de bord, qui, d'après un vieil usage, étaient déposés dans les archives de l'Amirauté, à Dieppe, ont été brûlés lors du bombardement de cette ville par les Anglais en 1694. Mais, chaque jour, grâce à l'activité ingénieuse de nos savants, surtout de nos savants provinciaux, l'histoire se modifie et les erreurs se dissipent. Peut-être un manuscrit jusqu'alors oublié surgira-t-il de quelque greffe de campagne, de quelque armoire municipale ou de quelque sacristie, où il dort depuis des siècles.

De tout ceci il résulte que les Dieppois ont réellement découvert et en partie colonisé les côtes de Guinée au xiv^e siècle, mais que les guerres malheureuses où fut engagée la France interrompirent ce fructueux commerce et forcèrent les navigateurs à renoncer pour longtemps à de lointains voyages. Nous avons donc le droit, et nous dirons volontiers que le devoir nous était imposé de rendre justice à ces explorateurs méconnus et à ces héros oubliés.

C'était seulement au xvii^e et au xviii^e siècle que recommencèrent les expéditions à la côte de Guinée, mais les marins normands n'en eurent plus le monopole, et aucun établissement permanent ne fut fondé. Le principal commerce était celui de la traite des noirs. Il procura d'énormes bénéfices à plusieurs de nos négociants, mais ne fit pas aimer le nom de la France dans ces parages. Au xix^e siècle, lorsqu'enfin fut défendu ce honteux trafic, le gouvernement français fut un des premiers à s'opposer à sa continuation, et, pour mieux surveiller les foyers de l'esclavage, il prit la résolution d'occuper quelques points sur la côte de Guinée. Il espérait que ces comptoirs fortifiés deviendraient peu à peu des stations commerciales, et qu'au marchandage de l'homme se substitueraient des relations plus régulières et plus morales. Ces prévisions ne furent qu'à demi réalisées. La traite a disparu et le commerce a été longtemps stationnaire. Nous devons néanmoins mentionner cette honorable tentative pour restaurer en Guinée les vieilles traditions de la marine dieppoise.

En 1842, la France acheta aux indigènes de la côte des Dents divers territoires où elle fonda des postes : *Assinie*, sur le bord de la mer, à l'embouchure du fleuve du même nom, occupant l'emplacement d'un fort que la Compagnie des Indes orientales avait bâti en 1700 ; *Grand-Bassam*, encore sur la côte, à l'ouest d'Assinie, et *Dabou*, dans l'intérieur. Le pays était riche et fertile. Les nègres vivaient en bonne intelligence avec nos matelots et nos négociants. Il eût peut-être été facile de remonter le fleuve Assinie, de traverser les monts Kong et de pénétrer dans la vallée du Niger. On pouvait encore essayer de reconnaître la région à peu près inconnue qui s'étend entre l'Assinie et le haut Sénégal. Grand-Bassam commençait à devenir le grand marché d'huile de palme de la région, et Assinie celui de la poudre d'or. Il eût été aisé de fixer ce commerce important dans nos deux comptoirs. Il paraît que les nécessités budgétaires nous ont forcé à renoncer à tous ces beaux projets. En 1872, Assinie, Grand-Bassam et Dabou furent abandonnés, sous réserve expresse de nos droits. Dabou n'existe plus. Grand-Bassam fut même livré, en janvier 1874, à la maison Verdier, de La Rochelle, et Assinie, avec son fort et ses vieux canons, à la maison Swanzy de Londres.

C'était là pour la France une situation humiliante, dont il fallait sortir au plus vite, si nous voulions maintenir notre prestige parmi ces mobiles et impressionnables populations de Guinée. Nous avons donc repris possession de nos anciens comptoirs. Nous avons mieux étudié le pays, la grande lagune d'Ebrié, le port naturel du Petit-Bassam, et les rios qui descendent des montagnes encore inconnues, le Bia, le Taboué, l'Akba, le Lahon, etc. Nous avons étendu notre protectorat sur les tribus de l'intérieur ; mais que de progrès encore à accomplir avant de relier nos possessions de la côte des Dents, à nos comptoirs du Niger ou du Sénégal !

A la côte des Esclaves nous avons été plus heureux. Là où échouait le gouvernement, a triomphé l'initiative personnelle. Quelques négociants français, et surtout les maisons Régis, Fabre et Daumas-Lartigue, de Marseille, ont en effet fondé sur le littoral de véritables principautés. Par des traités en forme avec les chefs indigènes, ces habiles négociants se sont assuré la propriété indéfinie de leurs immeubles et le droit d'exercer le com-

merce en payant des coutumes fixées à 4 ou 5 p. 100 de la valeur des marchandises. Avec le temps ces factoreries sont devenues de vraies colonies françaises. Voici le nom de ces nouveaux établissements : Agoué, Grand-Popo, Agomé-Sèva, Togodon, Wydah et dépendances, Kotonou et territoire, lac Denham, rivière Ouémé, royaume de Porto-Novo, rivière et comptoirs de l'Addo. Ils s'étendent de la frontière du Togo allemand à la colonie anglaise de Lagos. La superficie de nos possessions ne peut être évaluée rigoureusement, puisque aucune donnée exacte n'existe sur la partie septentrionale du pays. Il en est de même pour la population, dont on fixe très approximativement le chiffre à 600 000 âmes.

Le royaume de Porto-Novo, dont le roi Toffa a reconnu le protectorat de la France en 1863, se compose de la presqu'île de Lagos et de quelques plaines qui s'étendent du lac Denham à la rivière Addo. Il se divise en trois provinces : Porto-Novo, Procráh et Weynieh. Porto-Novo, la capitale, est une ville de 40 000 âmes, construite sur un plateau légèrement incliné le long de la lagune. Procráh, au nord-est, compte 50 000 habitants, et parfois, à la grande foire d'Adjara, se réunissent près de 100 000 indigènes. On les nomme les Djeddís et les Nagos. Ils sont doux, laborieux, et paraissent attachés à la France. Les principaux articles d'importation sont le rhum, le genièvre, le tabac, la poudre et les armes; le principal commerce d'exportation est celui de l'huile et des amandes de palme.

Rien de particulier à signaler pour les villes d'Agoué, Grand-Popo, Agomé-Sèva. Ce sont des agglomérations de cabanes plutôt que des villes. La population est composée de Minas fétichistes, de Nagos musulmans, et de créoles émigrés du Brésil. Les Anglais convoitent cette région. Ils auraient voulu s'en emparer dès 1870, mais les indigènes leur ont résisté, car ils aiment mieux les Français. En 1875, ils ont renouvelé leurs tentatives. Grâce à la patriotique énergie et à l'habileté du représentant de la maison Régis, le capitaine Cardonnet, ils échouèrent piteusement, mais le danger persiste et la persévérance anglaise triomphera peut-être de notre indifférence. Le pays, malgré son triste nom, côte des Esclaves, est riche et fertile. On y rencontre le baobab, le fromager, le citronnier, l'oranger, le cocotier, le coton, l'arachide. La campagne est riante, sillonnée par de

nombreuses rivières, l'Agooué, l'Agomé, l'Aroh, et par un vrai fleuve, l'Ouémé, dont l'accès resta interdit aux Européens jusqu'en 1888. A travers les bosquets de bananiers on aperçoit des cases nombreuses. Si l'on avance dans l'intérieur du pays, on trouve sur les flancs des collines d'admirables forêts dont il serait facile d'exploiter les produits. Les métaux ne manquent pas. Peut-être avons-nous entre les mains en ce moment l'occasion de fonder sur cette côte un établissement d'avenir. Déjà de nombreux explorateurs ont reconnu le pays : Lamadou en 1890, Beckmann en 1891, Madrolle, Baillet et Paroisse en 1893, Briquet et Alby en 1894. Ces courageux pionniers frayent la voie à nos colons et à nos négociants. Il faut leur savoir gré de leur héroïsme et de leur désintéressement.

Les deux derniers postes sur lesquels flotte le pavillon français sont Wydah et Kotonou. Ces deux villes faisaient autrefois partie du fameux royaume de Dahomey, dont les souverains s'étaient fait une sinistre renommée par la sanglante étrangeté de leurs coutumes, et par leur armée, dont les meilleurs soldats étaient des guerrières amazones. Aussi loin que remontent nos souvenirs commerciaux, les Français installèrent à Wydah, avec l'autorisation du despote africain, une citadelle pour y abriter leurs personnes et leurs denrées. En 1851, ils acquirent le droit de commercer dans toutes les villes du royaume et furent confirmés dans la possession du terrain sur lequel était bâti le fort de Wydah. En 1868 et en 1878, de nouvelles conventions cédèrent à la France le territoire de Kotonou, et lui donnèrent le droit de percevoir elle-même les taxes de douane. Telle était la situation, régulière, et relativement bonne, lorsque, tout à coup, le roi de Dahomey contesta la validité de ces actes diplomatiques, déclara qu'il n'avait jamais entendu nous céder un point quelconque de son royaume, qu'il ne voulait pas reconnaître notre protectorat sur Porto-Novo, et nous invita à disparaître. Était-il poussé par quelque négociant ou diplomate étranger jaloux de notre influence, ou bien s'imaginait-il, dans son orgueil de despote africain, qu'il lui suffisait, pour être obéi, d'énoncer sa volonté, toujours est-il qu'il ne tarda pas à passer des paroles aux actes, et que ses noires amazones, pourvues, on ne sait par quelle voie, d'armes à tir rapide, se sont jetées sur le territoire de notre protégé, le roi de Porto-Novo, ont pillé et incendié ses

villages et opéré des razzias dont elles ont vendu les produits à des étrangers qui se trouvaient là, à point nommé, pour les acheter.

L'honneur de la France était compromis. Il n'y avait qu'à marcher contre la capitale du pays, et qu'à rappeler le souverain indigène à la stricte observation des traités. On préféra traiter. Ce fut un tort. Le docteur Bayol se rendit à Abomey, où on le traita plutôt comme le prisonnier que comme l'hôte du roi Glé-Lé. Trente-trois jours de suite, il fut obligé d'assister à de véritables égorgements, où, pour fêter le roi, tombaient massacrés comme du bétail des centaines de prisonniers. Il eut cependant assez d'énergie pour demander au roi une explication décisive, mais sa réponse fut violente, insolente même, et, à peine le représentant de la France avait-il, non sans de grandes difficultés, rejoint la côte, que les bandes d'amazones surprenaient Wydah, et y faisaient prisonniers tous les Européens qui se trouvaient à l'abri de notre drapeau, puis se ruaient à l'assaut de Kotonou. Grâce à l'énergie du commandant Terrillon, tous les assauts furent repoussés, mais nos soldats n'étaient pas assez nombreux pour prendre l'offensive, et ils durent attendre dans leurs cantonnements la décision de la métropole.

Il n'y avait évidemment qu'à envoyer des renforts et qu'à marcher en avant. On aimait mieux, cette fois encore, recourir aux négociations. Le successeur de Glé-Lé, Behanzin, consentit à recevoir notre envoyé, et, par grâce, nous accorda un semblant de traité, qui rétablissait à peu près le *statu quo ante bellum* : mais, aux yeux des Africains, négocier c'est avouer son infériorité. De bonne foi, Behanzin croyait nous avoir vaincus. D'ailleurs il ne fermait pas l'oreille à certaines suggestions, dont le temps éclaircira le mystère. Il ne tarda donc pas à élever de nouvelles prétentions et, rompant la trêve, lança ses bandes contre Wydah et Kotonou. Cette fois l'insulte était flagrante, et la préméditation absolue. Si la France n'agissait pas avec vigueur, c'en était fait de son prestige en Guinée. Il ne s'agissait pas en effet de conquérir, mais de se maintenir. De sérieux renforts, commandés par le colonel Dodds, furent donc envoyés au secours de Wydah et de Kotonou. La question du Dahomey a été résolument posée et résolument tranchée. Malgré la résistance acharnée, parfois héroïque des Dahoméens, malgré les armes à tir rapide que leur avaient vendues ou même cédées certains négociants européens

qui pourraient bien être des ennemis déguisés, malgré les difficultés de la marche à travers un pays desséché et sous un ciel torride, nos braves soldats ont triomphé de tous les obstacles, battu l'ennemi dans toutes les rencontres et planté le pavillon tricolore sur les murs ensanglantés de la capitale barbare, Abomey (17 novembre 1893). Le roi nègre se retira à Atchérivé, mais poursuivi à outrance, réduit à la pire détresse et abandonné par presque tous les siens il se constitua prisonnier à Goho (26 janvier 1894). La France n'avait qu'à organiser sa conquête. Le littoral fut définitivement annexé, l'ancien royaume partagé en deux États distincts dont elle se réserva le contrôle, et tous les petits États jadis absorbés par les Dahoméens retrouvèrent leur autonomie.

Le Dahomey entre nos mains peut se transformer en foyer d'influence et de civilisation, d'où rayonnera au loin et pénétrera notre domination jusque dans l'Afrique centrale. C'est déjà par le Dahomey et par nos comptoirs de Guinée que se sont aventurés dans l'immense demi-cercle formé par le Niger, et qui était à peu près inconnu, de nombreux explorateurs qui ont entrepris la conquête pacifique du pays. Les plus connus d'entre eux sont Zweifel et Moustier, qui, en 1879, reconnurent les premiers la source du Niger, et le capitaine Binger qui, dès 1887, pénétrait par l'Ouassoulou dans cette région à peu près vierge. Il arrivait dans la ville de Kong (3 février 1888) et regagnait la côte après avoir signé un premier traité de protectorat. Après la conquête du Dahomey, et dans l'espoir de disputer aux Anglais et aux Allemands la possession de ce qu'on a nommé la boucle du Niger, de nombreux officiers furent envoyés en mission. Les deux explorations les plus importantes furent celles du commandant Decœur et du capitaine Toutée.

Le premier, après avoir atteint le Niger à Say, sans se laisser prévenir par les Allemands qui cherchaient à accaparer le territoire, descendit le grand fleuve jusqu'à Dongka, et gagna Carnotville, station fondée en 1895 par le gouverneur Ballot sur la rive gauche de l'Ofé, maîtresse branche de l'Ouémé. Son lieutenant, Baud, reliait au même moment l'arrière-pays du Dahomey et de la Côte d'Ivoire par l'arrière-pays du Lagos anglais et du Togo allemand. Quant au capitaine Toutée, après avoir atteint le Niger par le haut Dahomey, et fondé le poste d'Aremberg, il

remontait le grand fleuve, franchissait les rapides de Boussa et poussait une reconnaissance jusqu'à Tibi-Farka, où il retrouvait un poste français. En 1897, le lieutenant Baud reprenait la direction du nord et rejoignait le lieutenant Varlet, installé dans le Mossi à Ouagadougou. En même temps une garnison française était installée à Boussa. La jonction du Dahomey au Soudan français était donc accomplie de fait.

Lorsque Samory, fuyant nos troupes, essaya de reconstituer un empire dans ces régions qu'il croyait inoccupées, il se heurta partout à nos détachements. La première rencontre eut lieu à Séguéla. Un de nos officiers, Ménard, avait été chargé, en 1890, de remonter le grand Bassam, puis de se rabattre sur la côte. La mission était difficile, car le pays était inconnu et la population hostile ou méfiante. Ménard réussit néanmoins à entrer à Kong et y confirma le traité conclu par Binger. Envoyé en 1891 dans la même direction, il arriva à Kaliadofu, dont le chef, un ami de la France, Fakourou-Bamba, lui annonça qu'il ne pouvait poursuivre sa marche, car il se heurterait contre les Sofas de Samory, qui étaient alors refoulés par le commandant Humbert. Il le pria, en l'attendant, de l'aider à soumettre le village fortifié de Séguéla. Ménard eut le tort de sortir de son rôle de négociateur et suivit Fakourou-Bamba. Dès le 4 janvier 1892, les Sofas accouraient au secours de la place assiégée. Ménard n'avait avec lui que dix tirailleurs sénégalais. Il en envoya cinq en reconnaissance, mais ils furent massacrés. Pendant ce temps, notre allié tentait un assaut contre Séguéla; mais les Sofas arrivaient au bruit de la fusillade et le prenaient entre deux feux. Ménard ne voulut pas survivre. Il s'enferma dans une cabane avec ses cinq derniers Sénégalais et lutta désespérément contre toute une armée. Quand le feu brûla la cabane qui lui servait d'asile, il essaya une sortie, mais tomba percé de balles. La statue de ce Léonidas français se dresse aujourd'hui sur une des places de son pays natal, à Lunel.

Ce fut le dernier grand succès de Samory. Peu à peu refoulé par nos soldats et cerné par eux, il finit par être capturé (1898). Il avait travaillé pour la France. Kong, la capitale qu'il désirait, est aujourd'hui occupée par nous, et nos officiers, par leurs reconnaissances et leurs négociations, achèvent la conquête de ce pays, dont on soupçonnait à peine l'existence et y a quelques

années. Là encore la France a un beau rôle à jouer, et tout permet d'espérer qu'elle ne manquera pas à ses destinées.

Ne parle-t-on pas déjà d'installer un chemin de fer à travers ces contrées dont hier encore on ignorait le nom? Dans ces régions exubérantes de fertilité, et où grouille une population dont la densité s'accroît en raison directe de la sécurité dont elle jouit, il est hors de doute que la voie ferrée deviendra le meilleur instrument de la civilisation. Nos capitalistes et nos négociants peuvent donc s'aventurer dans cette direction : ils n'y perdront ni leur temps, ni leur peine.

CHAPITRE VI

LE GABON

BIBLIOGRAPHIE

- BOWDICH. *Mission from Cape Coast Castle to the Ashantee*. 1819.
- DELAPORTE. *Vocabulaire de la langue Pongoua (Mémoires de la Société ethnologique, 1845)*.
- MÉQUET. *Excursion dans le haut de la rivière du Gabon (Revue coloniale, 1846)*.
- PIGEARD. *Exploration hydrographique du Gabon (Revue coloniale, 1848)*.
- BOUET-WILLAUMEZ. *Commerce et traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique, 1848*.
- RICARD. *Notes sur le Gabon (Revue coloniale, 1855)*.
- VIGNON. *Le comptoir français du Gabon (Nouvelles annales des voyages, 1856)*.
- DU CHAILLU. *Explorations and adventures in Equatorial Africa, 1861*.
- BRAOUZEC. *Notes sur les peuplades riveraines du Gabon (Revue maritime et coloniale, octobre 1861)*.
- TOUCHARD. *Notice sur le Gabon (Revue maritime et coloniale, oct. 1861)*.
- SERVAL. *Description de la rivière Rhamboë et de ses affluents (Revue maritime et coloniale, 1861)*.
- PETERMANN. *Die Gabun-Länder in äquatorialen Africa in Jahre 1862 (Mittheilungen, 1862)*.
- GRIFFON DU BELLEY. *Le Gabon (Tour du Monde, 1865)*.
- ROULLET. *La rivière Como au Gabon et les populations riveraines (Nouvelles annales des voyages, décembre 1866)*.
- ROULLET. *Les Pahouins, leur origine, leurs mœurs, leurs coutumes (Nouvelles annales des voyages, août 1867)*.
- FLEURIOT DE LANGLE. *Aperçu historique sur les reconnaissances faites par les officiers de la marine française au Gabon et dans les pays voisins de 1843 à 1868 (Nouvelles annales des voyages, septembre 1868)*.
- BARBEDOR. *La faune et la flore du Gabon (Société de géographie, juillet 1862)*.
- AYMÉS. *Recherches géographiques et ethnographiques sur le bassin du Gabon (Revue maritime et coloniale, 1870)*.
- DE KERTANGUY. *La carte du Gabon (Société de géographie, mai 1869)*.
- FLEURIOT DE LANGLE. *Note sur le Gabon (Société de géographie, 1862)*.
- LE BERRE. *Grammaire de la langue Pongouée, 1873*.
- FLEURIOT DE LANGLE. *Croisières à la côte d'Afrique (Tour du monde, 1873)*.
- HEDDE. *Note sur les populations du Gabon et de l'Ogouay (Société de géographie de Paris, 1874)*.

- ESCANDE. *Notre établissement du Gabon en 1874 (Revue marit. et colon., 1875).*
 P. V. *Question de la Gambie (Explorateur, 1876).*
 FOUREST. *Le Gabon et l'Ogoué (Exploration, 1878).*
 MARCHE. *Voyages dans l'Afrique occidentale, 1879.*
 DOCTEUR BARRET, *La Région gabonaise, 1887.*
 A. DELORME. *Dictionnaire français-m'ponqué, 1877.*
 DOCTEUR BASTIAN. *Climat du Gabon (Archives de médecine navale, 1881).*
 JARDIN. *Ethnographie des Pahouins (Société de Rochefort, 1884).*
 DYBOWSKI. *Jardin d'essai de Libreville (Tour du Monde, 1897).*

On nomme Gabon l'estuaire d'un fleuve africain, qui se trouve situé juste sous l'équateur. Les Portugais furent les premiers Européens qui s'y établirent. On le trouve déjà mentionné dans la carte de Juan de la Cosa, à la fin du xv^e siècle. Il figure dans la *Cosmographie universelle* de Thevet (1576) sous le nom de Rio Gabanne. Au milieu du siècle dernier, alléchés par l'espoir de trouver quelques mines d'or, ils bâtirent un fortin sur l'îlot de Coniquet, et ouvrirent avec les tribus voisines de fructueuses relations. A défaut de l'or qu'ils ne rencontrèrent pas, ils firent la traite des nègres avec un tel succès et si peu de scrupules que leur nom, encore aujourd'hui, est détesté dans toute la région. Sauf ces communications avec les Portugais, le Gabon semble avoir eu peu de relations avec les Européens. C'est en 1838 seulement que le lieutenant de vaisseau, depuis amiral, Bouet Willaumez, qui cherchait un emplacement favorable pour créer un établissement destiné à réprimer la traite des nègres, reconnut cet estuaire, ample de proportions, aux eaux calmes et profondes, et le désigna à l'attention du gouvernement français. On s'occupait alors beaucoup en Europe de l'abolition de l'esclavage. L'Angleterre avait pris résolument l'initiative et la direction de la croisade anti-esclavagiste, et la France s'était associée de grand cœur à ce généreux mouvement. Or le meilleur moyen de réprimer la traite était d'établir une croisière d'observation aux foyers même de ce honteux commerce, c'est-à-dire sur la côte africaine, depuis le Sénégal jusqu'au Congo. Rigoureuse observatrice des traités, la France entretenit en effet une escadre de vingt-six navires, qui battaient incessamment la mer et fouillaient une à une les baies et les rivières; mais ces navires étaient petits, d'un faible tirant d'eau et d'une capacité médiocre. Leur approvisionnement était vite épuisé. Ce fut pour assurer ces approvisionnements et aussi pour donner à nos navires une rade

sûre, où ils pourraient se réparer, que le gouvernement de Louis-Philippe résolut de négocier, avec les chefs du Gabon, l'acquisition d'une partie de leur territoire.

Le principal de ces chefs se nommait Denis. C'était un vieillard. Nul n'aurait pu préciser son âge, car les nègres ont la mémoire courte, et ils répondent volontiers « qu'ils ont perdu le souvenir des lunes écoulées ». Denis aimait pourtant à rappeler qu'il savait déjà manier la pagaie et remonter le courant des criques, lorsque des matelots blancs lui racontèrent la mort d'un puissant souverain que ses sujets venaient de faire monter sur l'échafaud. C'est avec lui que nous entrâmes tout d'abord en relations. Les autres chefs, sur lesquels il exerçait une sorte de suzeraineté morale, se laissèrent facilement convaincre, et, dès l'année 1842, la France acheta tous les territoires qui bordent l'estuaire, mais elle n'en prit officiellement possession que le 18 juin 1843. Le capitaine de corvette de Montléon bâtit aussitôt, en un point dominant de la rive droite, un blockaus, aujourd'hui abandonné, car l'endroit était malsain. Pour que la francisation fût plus complète et plus rapide, il débaptisait les points les plus remarquables et changeait les appellations indigènes contre les noms de la famille d'Orléans alors régnante.

Des traités successifs, passés avec les chefs du pays, ont peu à peu élargi le champ de notre souveraineté. En 1844 une première convention nous confirma dans la possession du territoire. Notre pavillon se montra dans les rivières, au cap Esteiras, à l'île Mingué-Mingué, et à l'embouchure de la Mounda. En 1862 une nouvelle transaction nous acquit le cap Lopez, à 450 kilomètres plus au sud, et nous ouvrit le cours de l'Ogooué, avec une de ses bouches. En outre de nombreuses explorations étaient dirigées à l'intérieur du pays, et, peu à peu, notre domination était acceptée par les tribus du voisinage.

Quelques démêlés avec une mission presbytérienne et américaine, qui avait depuis longtemps des visées sur le Gabon, et n'acceptait que de mauvaise grâce l'honneur d'être couverte par notre pavillon; la fondation en 1849 de Libreville, qui devint le siège du gouvernement et le chef-lieu du comptoir; quelques entrevues solennelles avec le roi Denis ou d'autres chefs africains, tels ont été jusqu'en 1870 les grands faits de l'histoire gabonaise. La tourmente de 1870 faillit emporter notre nouvelle colonie.

On se rappela son insalubrité, son éloignement des grandes lignes de navigation, la faiblesse du commerce local et de ses ressources. Il fut même question de céder le Gabon à l'Angleterre, en échange de ses comptoirs de Gambie, enclavés dans nos possessions sénégalaises. Cette négociation n'a pas abouti, et le drapeau français flotte encore à l'estuaire du Gabon. Nous croyons pour notre part que le Gabon ne méritait pas le discrédit où il était tombé, car il est depuis devenu comme l'embryon d'une France nouvelle. C'est du Gabon que sont partis ou au Gabon que sont venus se ravitailler les vaillants explorateurs qui ont réussi à étendre dans des proportions indéfinies notre domaine colonial et ont fondé ce qu'on peut appeler déjà la France équatoriale. A tous ces titres la région Gabonaise mérite donc une étude sérieuse.

L'estuaire du Gabon forme une rade magnifique qui peut offrir un abri sûr à une flotte considérable. Il est divisé en deux bassins, auxquels on a donné les noms de bassin intérieur et de bassin extérieur. La profondeur de l'eau dans le premier bassin est de 5 à 8 mètres et dans le second de 8 à 25 mètres, c'est-à-dire que les plus gros navires peuvent y pénétrer. Malheureusement la navigation exige la plus grande prudence à cause des nombreux rochers à fleur d'eau qui s'élèvent brusquement sur des fonds unis, où rien n'annonce leur présence. La séparation des bassins est marquée par l'île Coniquet, surmontée d'une hauteur qui sert à se diriger dans les passes d'entrée et par l'île marécageuse des Perroquets. De nombreuses collines entourent les deux bassins. Les monts Bouet et Baudin sur la rive droite, Okoneto et Mandjo sur la rive gauche dominent toutes ces ondulations de terrain, qui se dirigent en pente douce vers la mer, et s'abaissent pour livrer passage aux cours d'eau qui se jettent dans l'estuaire. On l'a comparé non sans raison à l'embouchure de la Gironde avec son bec d'Ambez formé par le confluent des deux principaux tributaires du golfe, la Como et la Rhamboé, que l'on peut remonter, ainsi que l'on remonte la Dordogne et la Garonne avec de petits bâtiments. Le Gabon a, comme la Gironde, ses bancs, ses passes, son embouchure rétrécie, et il est à peu près de même grandeur que l'estuaire français. Mais ni la Como, ni la Rhamboé n'ont l'importance de la Dordogne ou de la Garonne. La Como, assez large à son embouchure, ne tarde pas à se

rétrécir, et, à partir du point où elle reçoit le Bohoé, n'est plus accessible qu'aux petites goélettes. A l'entrée de la Como, on observe quelques îles dont la plus importante est celle de Mingué-Mingué, où s'arrêtent volontiers les marchands nègres de l'intérieur. La Rhamboé se jette dans l'estuaire près de l'île Mingué-Tongoé et forme à son embouchure un bassin de plusieurs milles de longueur sur un mille de largeur.

Signalons au nord de l'estuaire dont elle est séparée par une presqu'île terminée par le cap Esteiras l'embouchure de la Mounda, qui communique par des canaux intérieurs avec le Gabon; et au sud les deux pointes Pongara et Lopez entre lesquelles la mer dessine la courbe harmonieuse de la grande baie de Nazareth.

Tel est le pays qui dépend de la France. Bien que la possession de ces rivières et de la région qu'elles arrosent nous soit assurée par des traités, notre établissement y est plutôt nominal qu'effectif. La seule partie réellement occupée et vraiment importante est la baie elle-même. Dans cette rade profonde et sûre circule constamment quelque stationnaire de la division navale. Un petit nombre de vaisseaux anglais ou américains, trop rarement français, parcourent cette immense nappe d'eau, mais sans réussir à l'animer. Ce n'est pas que le Gabon soit triste par lui-même. La nature au contraire y déploie sa magnificence. Les îlots de Coniquet et des Perroquets semblent surgir de l'eau comme des bouquets de verdure. Partout croît une abondante végétation qui descend jusqu'au rivage. Ces arbres et cette verdure donnent à la baie un aspect qui séduirait, s'il était plus vivant; mais ce n'est qu'un tableau de nature morte richement encadré. Ainsi que l'a si bien dit un des savants qui ont étudié avec le plus de soin la région gabonaise, « cette impression de silence est surtout propre à la clarté du soleil, à ces heures chaudes du midi, où tout se tait, comme si la nature entière, ses vents, ses animaux, ses plantes, reposaient dans l'immense sommeil. On peut alors parcourir de longues distances sous la feuillée, sans entendre le chant d'un oiseau, sans voir d'autre bête errante que le serpent glissant au milieu des hautes herbes ou quelque passée de ces fourmis voyageuses qui vont en hâte quêter un nouveau nid. L'alligator est inerte sur la vase des criques où le flot monte sans bruit; le fauve reste tapi dans ses tanières, attendant l'ombre pour chasser et se repaître. » (D^r Barret, II, 3.)

Ce qui frappe les Européens plus encore que l'absence de mouvement, c'est la langueur énervante du climat. La région gabonaise, coupée par l'équateur, correspond à peu près exactement à celle des grands lacs d'où sort le Nil. De même que cette contrée aujourd'hui si célèbre, c'est un pays de chaleurs et de pluies, surtout de pluies. Elles commencent vers le 15 septembre, avec une régularité presque mathématique. Fines d'abord et peu abondantes, elles durent jusqu'aux premiers jours de janvier. Elles cessent alors pendant six semaines environ. C'est la période connue sous le nom de petite saison sèche : elle est fort humide, lourde à supporter et féconde en maladies graves. Après ce temps d'arrêt, la pluie recommence, tombant par torrents et accompagnée d'interminables et magnifiques orages, qui exercent sur la santé les plus déplorables effets. Trois mois de sécheresse absolue viennent enfin pomper jusqu'à la dernière goutte cette cataracte annuelle.

Quant à la chaleur, elle n'est pas excessive, mais constante. La moyenne habituelle est de 28 degrés; mais l'humidité et surtout la tension électrique de l'air rendent cette température insupportable aux Européens. Le climat du Gabon est donc foncièrement mauvais, parce qu'il est débilitant. Ce caractère se retrouve dans les maladies locales, fièvres pernicieuses et surtout anémies avec leur cortège de lassitudes sans cause, de douleurs sans lésion, de débilités sans remède. Un pareil pays séduira peut-être le voyageur ou le moraliste, mais l'Européen qui n'est pas retenu par d'impérieuses obligations se contente d'y camper. Il ne s'y établira jamais.

Ce n'est pas que les richesses naturelles manquent au Gabon. Les animaux domestiques, il est vrai, ne sont pas nombreux. Les bœufs de provenance étrangère y vivent difficilement. Sucés jusqu'au sang par une tique, la nkova, amaigris par le jeûne et le climat, sujets aux maladies qui attaquent l'homme étranger, à la pneumonie, à l'anémie, ils ne tardent pas à succomber. L'unique moyen de les conserver serait peut-être d'obtenir un croisement avec les bufflès indigènes ou gnars. Les moutons sont rares et leur laine peu abondante, mais très fine, ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans les pays chauds. On peut aussi élever des chevaux, mais ils exigent de grands soins. La volaille est commune. Les porcs s'élèvent facilement, mais on en restreint le

nombre à cause des dégâts qu'ils commettent dans les plantations.

On ne trouve les animaux non domestiques que dans les forêts de l'intérieur. Les plus beaux et les plus variés de tous sont les oiseaux. Les passereaux se font remarquer par leurs livrées éclatantes; colibris, oiseaux-mouches, merles métalliques, cardinaux, grimpereaux, passent comme des fleurs vivantes à travers la feuillée. Le splendide foliotocole semble fait d'un rayon de soleil. « Ses plumes fines s'imbriquent pareilles à de petites ardoises, en un tissu serré qui lui jette sur le dos un manteau vert de pastel estompé d'or, aux reflets ondoyants d'un effet merveilleux. Ce vêtement moiré est relevé d'un coup de pinceau net à la ligne du ventre, dont le plumage change et devient jaune mat. » (Barret, II, 32.) Près de Glass, sur le bord de la mer, est un fromager centenaire, bien connu de tous les résidents du Gabon. Sous son dôme de feuillage des milliers d'oiseaux ont établi leurs nids. Ils ne sont pas de la même tribu, mais vivent en bonne intelligence. Les blancs les respectent, car ils aiment à entendre leurs gazouillements et les nègres vénèrent comme fétiche l'arbre qui donne l'hospitalité à cette république ailée.

Comme animaux féroces ou dangereux on trouve dans les forêts gabonaises la panthère, l'éléphant, les serpents et le gorille. La panthère n'est pas très commune. Elle suit parfois les gens qui traversent les forêts, rôde autour d'eux, mais n'ose pas les attaquer. L'éléphant est plus redoutable. Comme les sauvages de l'intérieur lui ont déclaré une guerre d'extermination, afin de s'emparer de ses défenses, l'éléphant gabonais est devenu féroce. Il rend le mal pour le mal, attaque l'homme au besoin, et ne se laisse jamais approcher. On ne le prend que par ruse. Les serpents sont très communs et tous venimeux, à l'exception du grand boa python, que sa taille suffit d'ailleurs à rendre redoutable. Ils viennent rôder autour des cases pour mettre à mal quelques volailles, et ils poursuivent les rats jusque sur la toiture. Le plus remarquable de ces serpents est l'échidna gabonica, grosse vipère, à courtes cornes, qui atteint parfois deux mètres de longueur, et dont les écailles de couleurs variées forment de grands losanges d'une régularité singulière et vraiment élégante.

Reste le gorille, ou ndyina. C'est un singe d'une taille gigantesque et d'une force extraordinaire. Hannon, dans son fameux

Pèriple, les avait déjà signalés. Il avait même rapporté des peaux de gorilles femelles qui furent longtemps exposées à Carthage dans le temple de Jupiter Ammon. L'opinion publique fut vivement éveillée, il y a une quarantaine d'années, par les récits de chasse de Duchailu, qui prétendait avoir couru de sérieux dangers dans ses campagnes contre l'animal, qu'il appelait l'homme des bois, et qui n'était autre que le gorille gabonais. Duchailu exagérait, mais le gorille est néanmoins redoutable. Il se laisse approcher à bonne portée, fort heureusement pour le chasseur qui serait perdu, s'il ne le tuait sur le coup. La vie paraît d'ailleurs s'échapper facilement de ce corps monstrueux. La capacité de sa poitrine donne à sa voix un développement effrayant. Le vagissement du petit gorille ressemble, à s'y méprendre, à celui d'un enfant irrité, et, n'était son corps velu, on le prendrait à première vue pour un petit négriillon. Jamais on n'a réussi à l'élever, bien que des enthousiastes, alléchés par la prime offerte par certains musées à qui ramènerait un gorille vivant, aient consenti à partager avec eux leur table et même leur lit. Quant à l'animal adulte, il est impossible de le prendre vivant.

Les lacs fangeux de la contrée servent d'asile aux caïmans et aux crocodiles. Sur les hauts-fonds du fleuve, on trouve encore l'hippopotame, dont l'ivoire est un objet de commerce, et le lamantin, dont la chair est savoureuse. Cet amphibie herbivore, avec sa poitrine arrondie par des mamelles, son corps effilé, ses yeux grands et expressifs, doit à sa singularité d'avoir conservé dans la science un nom emprunté à la mythologie : il appartient en effet à la famille des Sirénides.

Si le Gabon n'est pas riche en animaux féroces, il ne l'est que trop en insectes, et surtout en fourmis, qui sont la peste et le fléau de la région. On en rencontre plus de vingt espèces différentes. Les unes vivent au milieu des colons et rendent quelques services en échange de leurs incessantes déprédations; elles débarrassent en effet de tout immondice la maison qu'elles ont adoptée. Elles ne sont qu'incommodes. D'autres sont dangereuses, la fourmi blonde par exemple, qui élit domicile sur certains arbres, et à la moindre agression, défend courageusement sa demeure. Les fourmis rousses, les Ndyenge, ont des mœurs singulières. Quand elles défilent en colonnes serrées, une partie s'entassent sur deux rangées, les pattes si bien enchevêtrées les

unes dans les autres que, du bout d'un bâton, on en soulève de véritables pelotes. Entre ces deux murailles vivantes les travailleuses font leur ouvrage, surveillées par des mâles à grosse tête, chargés de régler le défilé et de veiller à la sûreté de la colonne; mais ils ont peu à faire, car tout le monde s'écarte de leur passage. Elles laissent sur la peau une trainée rouge, et semblent pétries d'acide formique concentré. Aussi n'est-il pas de supplice comparable à celui de l'abandon d'un captif dans un sillon de fourmis rouges. Elles attaquent avec acharnement, à la suite les unes des autres, s'introduisent par tous les orifices naturels, encomrent les voies respiratoires, déchirent la peau et les muqueuses. Aussi le patient ne tarde-t-il pas à succomber d'horreur et de souffrance. Ces fourmis rousses ont des ennemis pourtant, et qui ne sont pas moins dangereux, les termites. Entre termites et fourmis rousses, c'est une guerre à mort, fort heureusement pour les villages gabonais, car, si elles se liguèrent, en quelques jours un village aurait disparu.

Au milieu d'une nature vigoureuse et puissante, sur un sol fertile et facile à cultiver, les Gabonais n'ont su se créer que des ressources insuffisantes pour eux-mêmes et nulles pour les étrangers. La banane et le manioc forment comme le fond de leur alimentation. Le bananier surtout est d'une grande ressource. Dans une expédition de guerre le plus sérieux châtement ne sera pas de brûler le village, mais de couper sur pied les bananiers. On a prétendu qu'il existait au Gabon jusqu'à dix-neuf variétés de banane, mais ce nombre doit être réduit à quelques espèces, presque toutes d'importation récente et fruits de dessert. La variété que préfèrent les Gabonais est l'ikondo, ou banane-cochon, dont le fruit est énorme, mais n'a pas un goût très délicat. Quant au manioc, il présente sur celui d'Amérique l'inappréciable avantage de ne pas être toxique : on lui fait pourtant subir une macération préalable, qui lui donne un goût aigre très apprécié des indigènes.

Les condiments ne manquent pas à cette cuisine élémentaire. Nous citerons le Maketa ou gingembre doré, le Yanguere, l'Enoné, le Ntologo ou piment, et plusieurs autres plantes connues sous le nom de Malaguettes ou poivre de Guinée, qui jadis étaient fort employées en France dans les préparations pharmaceutiques ou culinaires. On trouve encore deux muscadiers et le vanillier.

Le café a été acclimaté récemment et paraît devoir prospérer. Les Gabonais prisent par-dessus tout l'Iboga, excitant général qui pourrait remplacer le café et dont ils se servent dans leurs longues excursions pour combatre le sommeil et la fatigue. La noix de Gourou est également fort recherchée. Son goût âpre et sucré imprègne fortement les papilles de la langue et les rend momentanément insensibles aux saveurs les plus désagréables, même à l'eau soumatre.

La grande richesse de la région Gabonaise consiste en produits oléagineux. Deux arbres de la famille des sapotacées, le Djavé et le Nougou, fournissent le premier, une huile à moitié concrète, l'autre une graisse très ferme et d'une parfaite blancheur. Un arbre très élevé, le Mpoga, donne une huile excellente, mais d'une extraction difficile à cause de la dureté du fruit qui la contient. Une légumineuse arborescente, l'owala, donne une gousse énorme dont les graines sont oléagineuses et comestibles. Si l'on joint à cette liste le palmier à huile (*Elœis guineensis*), le cocotier, l'Ochoco qui donne 61 p. 400 d'une graisse fusible à 70° centigrades, le Ditra, dont la graisse, analogue au beurre de cacao, est précieuse pour la savonnerie fine, et surtout l'arachide, dont les indigènes se soucient peu, parce qu'elle exige un certain travail, nous verrons combien le pays est riche en matières grasses végétales, et quelles ressources les indigènes y trouveraient s'ils voulaient se donner la peine non de cultiver, mais seulement de multiplier et de grouper les espèces utiles.

Aussi bien les Gabonais, en fait de productions végétales, n'aiment que celles qui ne leur coûtent aucun travail; les forêts par exemple. Il est vrai que ces forêts constituent la principale richesse du sol. Plantureuses et luxuriantes, elles occupent d'énormes espaces, et ne cessent de grandir, ainsi qu'il arrive dans toutes les régions inondées de soleil et de pluie. « Vaste et profonde comme l'Océan qui bat à ses pieds, elle est plus inaccessible, car elle ne s'ouvre qu'au feu, et, silencieusement, envahit tout, vers des limites inconnues, et jusqu'au domaine de l'eau, où les palétuviers par leurs rejetons, fixent et renouvellent l'humus apporté au rivage. On la dirait coulée dans un bloc, et figée dans l'immobilité, mais elle continue son épanouissement avec la lenteur d'une force inconsciente. » La nomenclature, même abrégée, de ses richesses serait interminable. Parmi les princi-

pales essences qu'on exploite, nous citerons le Boïnbox, le Fromager géant, le Tulipier de Virginie aux belles fleurs d'un rouge éclatant, l'Osami si remarquable par ses grappes de fleurs blanches et cotoneuses, le Combo, l'Oréré, l'Oginagina ou arbre à gomme-gutte, l'Okomé ou bois à chandelle, arbre gigantesque qui sécrète une résine abondante et dans le tronc duquel se creusent les plus grandes pirogues, le figuier Ovoouchoua dont le tronc massif est surmonté par un lacis de branches grêles, et le figuier à caoutchouc, presque inexploité. Le commerce des caoutchoucs (Ndambo) a cependant pris dans ces dernières années une certaine extension, mais les traitants coupent les lianes à l'aventure, les saignent sans merci, et, pour achever de ruiner l'avenir, déconsidèrent leurs produits par de fâcheuses adultérations. Dans les forêts on trouve encore l'ébène (evila), aussi lourd que la pierre, et dont le grain uni et serré se prête si facilement à l'ouvrage du sculpteur, et le santal (oïngo) moins précieux que le précédent, mais qui donne une excellente teinture.

Le règne minéral est jusqu'à présent fort mal représenté. Il est vrai que le pays n'est pas encore connu, mais on n'a pas encore constaté la présence de métaux précieux, pas même celle du fer et de la houille.

Attirées par ces richesses, plusieurs maisons de commerce se sont, dans ces derniers temps, établies au Gabon. Ce sont des maisons anglaises ou allemandes. Leurs affaires sont alimentées par un nombre considérable de traitants noirs, qui s'enfoncent plus ou moins dans l'intérieur et reviennent, à des époques fixes, rapporter les produits africains en échange des marchandises européennes sur lesquelles on leur fait une remise. Le mouvement commercial s'élevait en 1884 à 8 834 931 francs.

Après les productions, les habitants. En laissant de côté les Européens dont le nombre est encore fort restreint, et qui se composent en général de fonctionnaires et de marins fort désireux d'abrèger leur séjour, ou bien de quelques commerçants, répartis sur les rivages de l'estuaire dans les villages de Glass, de Libreville, de Denis, de Pyrha, la population indigène se divise en quatre groupes parlant chacun un dialecte particulier, les Pahouins qui sont de beaucoup les plus nombreux, et qui sans doute absorberont les trois autres tribus, Mpongués, Boulous et Bakalais.

Une des raisons pour lesquelles certains esprits timorés auraient

conseillé l'abandon du Gabon était le voisinage d'une tribu ou plutôt d'une population africaine très belliqueuse, très remuante, et qui semble poussée par une force irrésistible de l'intérieur du continent vers le rivage de l'Atlantique. On nomme ces africains les Fans ou Pahouins. D'où viennent-ils? On l'ignore. Pourquoi ont-ils quitté en masse leur pays d'origine et quelle puissance inconnue les pousse sans cesse vers l'est? Est-ce l'aiguillon de la faim, est-ce l'attrait de l'inconnu? Ce problème est encore à résoudre. En 1843 un missionnaire américain, qui avait remonté le Gabon jusqu'à soixante et dix milles de son embouchure, le révérend Wilson, raconte « qu'il trouve le pays bien peuplé et y rencontre des individus qui demeuraient à dix ou douze journées plus avant dans l'intérieur, et dont les figures et les traits diffèrent de beaucoup de ceux des rivages du fleuve. Ils ne font usage ni de tabac ni de liqueurs spiritueuses, et l'esclavage n'existe pas parmi eux. Leur pays s'étend à plusieurs centaines de milles dans l'intérieur. » Telle est la trace, pour la première fois signalée, de ce flot pressé d'émigrants qui déborde de l'intérieur sur le pays Gabonais. Depuis cette époque les tribus ont succédé aux tribus, comme les vagues remplacent les vagues. Ils arrivent par masses serrées, et se disant eux-mêmes aussi nombreux que les blancs dont on leur parle. Brûlant tout sur leur passage, détruisant pour se nourrir bêtes et gens, écrasant les tribus qui osent leur barrer passage, ils sont déjà étendus et groupés sur les limites de nos possessions et se prolongent dans l'intérieur du continent à des profondeurs ignorées. Cannibales déterminés, non seulement ils mangent leurs ennemis, mais encore leurs propres morts : il est vrai qu'ils ne mangent pas dans un village les morts de ce village, mais vont les vendre à côté. C'est à ce simple ménagement que se bornent leurs scrupules. Leur air de sauvagerie étonnée, leurs incisives taillées en pointe et alignées en deux rangées de canines sur le devant de la bouche leur donnent une physionomie de carnassiers. On reconnaît en eux des hommes qui ne mangent pas toujours à leur faim. Il n'est pourtant que juste de reconnaître que les cas de cannibalisme deviennent plus rares à mesure que les Pahouins se rapprochent de nous et jouissent d'un certain bien-être. Les Pahouines sont grandes et bien charpentées. Elles ne sont pas belles avec leur front brûlé et leurs yeux écarquillés, mais leur

fécondité est inépuisable. Leur chasteté est toute relative, car la polygamie est chez eux en honneur autant que dans les pires sociétés nègres, mais le mari est le maître absolu, et il use et abuse de ses prérogatives. Les femmes s'achètent plus ou moins cher suivant leur âge. Les veuves et les femmes vieilles se transmettent par héritage. Quand une femme est trop vieille on ne la marie plus, et personne ne la commande, mais elle doit travailler pour se nourrir. Les cas de divorce sont rares, ceux de séparation également. Il est vrai que les obligations réciproques des conjoints sont telles que le mari a tous les droits et la femme ne peut qu'obéir. Les Pahouines jouent néanmoins un rôle important dans cette société primitive, car elles exercent un grand empire sur leurs maris et surtout sur leurs enfants. Vêtues la plupart du temps d'un mince tablier d'écorce ou de peau tannée, elles le nomment Pito, que maintient une ceinture, dans les bouts, passant entre les genoux, se ramènent autour de la taille et dont l'extrémité s'étale en éventail au milieu du dos. Les Pahouines ne renoncent pas à la coquetterie. Elles aiment à se teindre le corps d'un enduit gras coloré en rouge, elles portent des colliers de perles, elles parent leurs oreilles de pendants de fer et leurs jambes d'anneaux de cuivre en enfilade. Sur le ventre, sur le dos et sur les jambes elles portent des tatouages en relief faits par le mari dans ses heures de désœuvrement. « Quand celui-ci n'a rien à faire et s'ennuie, il prend sa femme, la couche par terre, se met à cheval dessus et dessine, avec la pointe de son couteau, sur le ventre de sa moitié, puis il la frotte avec le suc de je ne sais quelle herbe, et bientôt quelques dessins de plus s'ajoutent à tous ceux qu'il avait déjà tracés. » Les Pahouines ne connaissent pas encore l'art de la coiffure et se contentent de laisser tomber autour de leur visage de longues bandelettes où parfois elles insèrent des plumes d'oiseaux. Quand elles allaitent, leurs enfants sont retenus sur le côté gauche dans une espèce de sac fait d'une écorce simple ou d'une peau de léopard et dont la bandoulière porte sur l'épaule droite. Dès qu'il est sevré, l'enfant grouille tout nu sur la place du village. Il est vif, espiègle, intelligent. On remarque sa tête allongée, son front proéminent, ses yeux grands et doux. Plus farouche que ses parents, il se méfie des étrangers et, quand l'un d'entre eux veut le caresser, il se débat entre ses mains comme un jeune chat sauvage. Les Pahouins considèrent

les enfants comme une richesse. Ils saluent leur naissance par des coups de fusil, et les peignent en rouge, ainsi que les mères, en signe de réjouissance. L'allaitement se continue jusqu'à quatre et cinq ans et même plus tard. C'est une exagération de l'amour maternel, mais ce sentiment est trop rare parmi les races africaines pour ne pas être signalé. Les Pahouines ne se contentent pas d'allaiter leurs enfants. Le lieutenant Decazes a vu, dans le village d'Okano, les femmes prendre dans leurs bras avec une extrême complaisance un affreux singe qui s'abreuvait à leurs seins avec avidité. « J'ai demandé des explications sur ce fait bizarre, ajoute-il; mais on m'a ri au nez sans me répondre. »

Les Pahouins sont fort braves. La guerre est parmi eux comme l'état naturel. Campés plutôt qu'établis à demeure fixe, les villages sont en tout temps gardés par des hommes armés, placés en embuscade. L'étranger est considéré de prime abord comme un ennemi, et ce sentiment de défiance est chez eux tellement enraciné qu'ils interdisent l'entrée de leurs maisons même aux membres des tribus voisines. Dans les nombreux combats qu'ils ont soutenus contre nous, et il n'est pour ainsi dire aucune année où leur brigandage ne nécessite une démonstration quelconque de notre force, les Pahouins se sont fait bravement tuer. On les a vus s'exposer intrépidement et traverser à découvert les ruines fumantes de leur village incendié. S'ils étaient plus avisés, il leur serait facile, dans leurs épaisses forêts, de prolonger la résistance, mais ils redoutent les blancs et ne poussent jamais à fond la lutte. Quand ils tombent entre nos mains, les uns se tuent pour échapper à la honte, les autres n'aspirent qu'à la liberté perdue, et rien ne leur coûte pour la reconquérir. Ce ne sont pas des ennemis méprisables. Ils pourraient devenir de très utiles alliés.

Les Pahouins sont très industrieux. Ils ont appris sans maître l'art de tirer le fer du minerai, et cette aptitude innée pourra très certainement être développée. Avec une petite enclume fixée en terre, une masse et un soufflet à double courant assez actif pour élever la température au degré de malléabilité du métal, ils obtiennent des armes et des outils d'une élégance inattendue. Ce sont des sagaies au fer triangulaire barbelé, des haches encastrées dans un manche, des coutelas à longue lame, de larges poignards, des socs de houe, des hameçons ou des pipes à fourneau

forgé. Ils ont inventé une arme bizarre qui rappelle le profil d'une tête d'oiseau emmanchée sur un cou fortement cambré. Un coup de pointe appliqué sur la tempe fait une blessure mortelle et la partie courbe sert ensuite à décapiter. Tous ces instruments sont d'un bon travail, très supérieurs à ceux que le commerce fournit habituellement aux tribus africaines. Ils sont en outre ornés de dessins et de fines ciselures. L'arme la plus dangereuse des Pahouins est une arbalète, avec laquelle ils lancent de petites flèches empoisonnées. Le poison est extrait d'une plante grimpanche, l'innée ou onaye, qui, par bonheur, est rare autour de ces établissements.

Les Pahouins préparent aussi les peaux avec habileté. Avec les dépouilles du singe et du léopard ils fabriquent des tabliers, des sachets, des musettes, des baudriers et des ceintures; avec celle de l'éléphant de hauts boucliers impénétrables, qu'ils nomment des ngonwa; avec celles de l'iguane ils recouvrent les fourreaux de bois de leurs armes. Ce savoir-faire tout spontané ne peut qu'étonner, car il place les Pahouins à un rang supérieur parmi les peuplades primitives.

Peuple avant tout guerrier, les Pahouins ont des danses guerrières d'un effet saisissant. Deux d'entre eux s'avancent l'un vers l'autre, armés de toutes pièces et la tête couronnée d'une large aigrette à plumes. Quand ils se livrent à leurs passes d'armes, les narines dilatées, l'œil étincelant, la bouche entr'ouverte et meublée de dents acérées, il est difficile de ne pas ressentir une impression sinon d'effroi au moins de respect. On comprend qu'on est en présence d'une population vraiment énergique.

Leur organisation ressemble à celle des peuples Germains au temps où Tacite décrivait leurs mœurs. Chez eux c'est un véritable système de compensation qui sert de base au code criminel. Le sang ne se paye pas par le sang mais par une amende. Il est vrai que, s'ils ne peuvent obtenir justice, comme ils ont une bonne mémoire, ils lèguent à leurs enfants le soin de la vengeance. De là des guerres interminables, et dont les motifs remontent parfois à bien des années en arrière. La religion paraît être un fétichisme modéré. Ils croient aux amulettes. Les cendres humaines, surtout quand elles proviennent de la combustion des os d'un blanc, sont avidement recherchées. Les crânes des ancêtres passés à une teinture rouge, et conservés précieusement dans des cof-

fres sacrés, préservent de toute malchance. Le fétiche le plus en honneur chez eux se nomme le m'bieri. C'est un objet informe composé des éléments les plus disparates, mais qui ne doit être vu que par son possesseur sous peine de maladie et même de la mort. La divinité bienfaisante s'appelle Zama. Les plus intelligents d'entre eux croient pourtant à un être supérieur, Aguama, mais qui est fort méchant. Il paraîtrait que quelques vagues notions de métempsycose sont aussi répandues. Un chef Pahouin racontait un jour à l'un de nos missionnaires que ses ancêtres habitaient maintenant dans le corps des blancs. Ils croiraient donc à une destinée supérieure des âmes après la mort. Combien est-il de peuples primitifs qui aient su s'élever jusqu'à cette conception morale? Tous les Pahouins parlent la même langue. Elle se rapproche beaucoup du gabonais. Elle est à préfixes, assez pauvre, très compliquée comme syntaxe : ainsi un qualificatif quelconque a huit formes et on compte jusqu'à soixante-neuf temps dans le verbe. Ils n'ont pas d'écriture. Leur système de numération est décimal, mais ils ne savent pas compter au delà de mille ; au delà ils n'ont pas de nom.

La chasse est l'occupation favorite des Pahouins. C'est leur principale ressource et leur grand plaisir. Ils s'y montrent fort habiles soit à l'affût, soit dans ces vastes battues où les bêtes sauvages, progressivement enserrées, sont acculées à une impasse close de pieux et de lianes. Le Pahouin a pour compagnon un chien de belle race particulière, à robe d'un fauve clair, à poil ras, aux lèvres retroussées, au museau fin et allongé, qui ressemble au chacal, le mbona. Ces serviteurs de la race noire ont une horreur instinctive du blanc et répondent à ses caresses par des coups de dents. Bien que vivant surtout des produits de la chasse, les Pahouins sont pourtant très habiles à défricher une forêt et à obtenir sur l'emplacement défriché une plantation de bananiers assez productive.

Telle est cette race Pahouine, la plus intéressante du Gabon, et bientôt la plus importante, car elle s'avance à grands pas vers nos comptoirs. Il est certain que ce peuple est doué d'une vitalité puissante, qu'il ne connaît pas l'esclavage, que la fécondité de ses femmes est extraordinaire, qu'il est très susceptible de progrès. Quelques-uns de nos officiers et de nos négociants qui les ont étudiés sur place, n'éprouvent pour eux qu'une médiocre

sympathie, et voudraient qu'on pratiquât à leur égard la politique des Anglais vis-à-vis des naturels de l'Australie, celle du refoulement. Il est certain que les Pahouins peuvent devenir de très incommodes voisins. Ils ont un caractère ombrageux et versatile. Ils ont commencé par dévaliser les noirs : ils attaquent aujourd'hui les blancs, et nos commandants du Gabon ont déjà été obligés de diriger contre eux de petites expéditions. Les Pahouins ont aussi trouvé des amis et des défenseurs, qui les verraient avec plaisir se substituer aux Gabonais, race usée, gangrenée de vices, incapable d'un labeur sérieux. Ainsi que le faisait remarquer un des écrivains qui ont étudié avec le plus de soin la région Gabonaise, M. le docteur Barret, « la race Pahouine est aujourd'hui la réalité sur le sol Gabonais. Lorsque nous ne comptons plus sur les anciennes qui s'éteignent à force de paresse et de décrépitude, elle seule peut fournir des ouvriers sur ce sol mortel à la nôtre. Ces ouvriers ont seulement besoin d'être élevés et conduits par une intelligence supérieure avant que la leur soit développée. Il nous appartient de nous en charger, de détourner vers nous cette force vive, qui jusque-là s'est dépensée follement. L'éducateur et le serviteur donnant chacun leur part de travail qui revient à son aptitude différente doivent se partager les profits. Est-ce se leurrer même d'espérer que par eux, là où nous voyons la brousse improductive, s'étendra plus tard la campagne labourée, fertile, en même temps que la terre assainie sera rendue clémente aux étrangers qui viendront s'y établir? » (Barret, II, 290.)

Quelles sont donc les peuplades que refoulent ainsi les Pahouins dans leur irrésistible poussée vers l'Atlantique, et qui ne trouvent plus en elles-mêmes assez d'énergie et de vitalité pour repousser cette invasion? Quelles sont les tribus Africaines qui, dans ce combat pour la vie, semblent renoncer à la lutte et se condamnent elles-même à disparaître? On en compte trois principales : les Boulous, les Bakalais et les M'pongués ou Gabonais proprement dits. Les M'pongués sont établis sur les bords de la mer et à l'entrée des fleuves. Les Boulous et les Bakalais vivent dans les grands bois.

Les M'pongués sont de fort beaux hommes, d'ordinaire grands et bien proportionnés. Leurs yeux sont expressifs, leur nez peu ou point épaté, leur bouche médiocrement fendue. Leur couleur

est plutôt bronzée que noire. La plupart d'entre eux rasent une partie de leur chevelure, en figurant des dessins variés. Les femmes sont généralement petites. Elles ont les extrémités fines et délicates; la main surtout est parfois très élégante. A l'âge de la puberté, quelques-unes deviennent réellement jolies, mais elles se déforment promptement, et finissent par s'empâter dans les couches d'un embonpoint monstrueux ou par s'amincir en squelettes. Leur beauté est renommée fort au loin dans l'intérieur. Elles donnent le ton à l'élégance africaine. Ce sont les Parisiennes de l'équateur. On copie leurs modes, surtout leurs coiffures, en les exagérant. Hommes et femmes ont la poitrine nue. Les femmes la couvrent parfois de colliers de verroterie, dont les couleurs sont assorties avec goût. A ces colliers sont suspendus de petits fétiches, plus ou moins précieux, d'ordinaire des simulacres de divinités, taillés grossièrement, mais non sans une certaine grâce, dans un morceau de bois ou d'ivoire. Les femmes M'pongués portent encore d'énormes boucles d'oreille, qu'on leur fabrique en Europe sur un modèle invariable, des bracelets de cuivre et des bagues dont elles ornent leurs doigts et même leurs orteils. Aux jours de grande cérémonie, elles attachent autour de leurs jambes des anneaux de cuivre qui, de loin, ressemblent à des bottes métalliques. Depuis peu les modes européennes ont fait invasion. On voit circuler des jupons, mais peu ou point de chemises. Les hommes commencent à se coiffer de chapeaux de haute forme. Ils portent de gigantesques cravates et d'interminables redingotes noires, mais ils n'ont pas encore adopté les pantalons. Ils les remplacent par un morceau d'étoffe bariolée, dont ils se ceignent les reins.

Il est fort difficile de se rendre compte de leur religion, d'abord parce qu'ils sont sur ce point peu communicatifs, et surtout parce qu'ils seraient fort embarrassés de définir leurs croyances. Nos missionnaires ont cru démêler chez eux l'idée d'un Dieu unique, Aniambié, mais Aniambié n'est probablement qu'un grand fétiche plus puissant que les autres, car les M'pongués sont avant tout fétichistes, c'est-à-dire qu'ils vivent dans une atmosphère de génies malfaisants, toujours prêts à leur jouer de vilains tours s'ils ne parviennent pas à apaiser leur fureur. C'est une religion de terreurs et d'épouvantes. Les M'pongués ont peur des démons et des morts, peur surtout des magiciens. Comme l'écrivait le

marquis de Compiègne, « une foule de choses sont chez eux roondo, c'est-à-dire fétiches. Telle île est roondo : si vous y mettez le pied, vous serez puni par les esprits qui la protègent; tel oiseau est roondo : si vous le tuez, tous les malheurs fondront sur vous. Chaque famille a une viande qui est roondo pour elle : si un de ses membres venait à en manger, il serait puni de mort instantanée. Aussi, pour se préserver des maux de toute sorte que peut faire tomber sur ces gens-là une telle collection de divinités malfaisantes, ils se couvrent le corps de talismans et de gris-gris de toute sorte, et ont sans cesse recours aux féticheurs, qui se livrent à l'étude de la magie et acquièrent une immense influence. » Ce sont les féticheurs qui vendent les talismans, ornements ou griffes de panthères que les femmes portent au cou, cervelles de léopards calcinées que le guerrier portera sous son pagne pour se donner du cœur au moment du combat, dents d'un homme gros mangeur pour avoir bon appétit, préservatifs contre le fer, le tonnerre, la stérilité, les mauvais voisins, et surtout Okoundens, c'est-à-dire débris empruntés aux sépultures humaines. Ces Okoundens, réduits en cendres, sont mêlés à d'autres poussières symboliques, à de la poudre même, et conservés soigneusement dans une coquille de limaçon, une corne d'antilope, une petite boîte ou un sachet. Plus le défunt aura été illustre de son vivant, plus il sera recherché après sa mort. Les cadavres des blancs sont très en hausse; on a été obligé, pour éviter les violations de sépulture de nos compatriotes, de maçonner les tombes.

A ce commerce lucratif de gris-gris, les féticheurs joignent encore l'exercice de la médecine, et ils sont passés maîtres en toxicologie. Les poisons qu'ils emploient le plus volontiers sont le Mpenbarogé, dont les tubercules ont la forme, la couleur et la grosseur d'une truffe, le Mboudon, arbuste qui peut atteindre deux mètres de hauteur, et dont les effets rappellent ceux de la strychnine, et l'Onaï dont le principe vénéneux est contenu dans la substance de graines légères, renfermées à l'intérieur d'un follicule allongé en fuseau et très semblable à une feuille de maïs roulée. Les féticheurs se chargent aussi de la correction des femmes et des enfants au gré des maris et des pères, et les maintiennent dans le droit chemin sous la menace de châtimens épouvantables. De temps à autre paraît dans les villages une sorte de croquemitaine, l'Yasi, qui fait sur quelque pécheresse un exemple

retentissant. Ce sont encore les féticheurs qui disposent des éléments, et les conjurent ou les déchainent à leur gré. Aussi leur influence est-elle considérable. Ce sont les véritables souverains de la région.

Au Gabon en effet il n'y a pas de chef unique auquel obéissent tous les indigènes ; chaque village est gouverné par un chef qui se pare avec impudence du titre de roi, mais qui n'est le plus souvent qu'un simple négociant, dont la principale occupation consiste à vendre le plus cher qu'il peut les produits de ses domaines, à mendier sans vergogne du tabac et du rhum aux Européens qui viennent le visiter, et parfois à spéculer sur les charmes de ses femmes. Ils sont sur ce point d'une tolérance stupéfiante. N'étaient-ils pas autrefois marchands d'esclaves ? Les blancs leur ont interdit ce commerce : ils l'ont remplacé par un autre, tout aussi peu honorable. A vrai dire il n'y a jamais eu dans la région Gabonaise que deux ou trois chefs, on les nomme des ogas, plus importants que les autres. Le vieux Denis, notre constant allié, fut le plus connu de ces ogas. Jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1876, il exerça une sorte de suzeraineté morale, que nos commandants de station ont tous reconnue, mais, affaibli par l'âge, il vit chaque jour les restes de son prestige s'enfuir avec ses forces. Son fils et successeur Félix, de même que tous les autres ogas, n'est plus qu'un instrument entre nos mains. On leur a laissé la direction de la police et le règlement des petites discussions intérieures, et encore notre présence exclut-elle toute possibilité de querelle intestine. Aussi bien les ogas ne sont même plus héréditaires. Ils sont élus par leurs concitoyens, non sans quelque émotion populaire ; mais, comme ces élections se font sous la surveillance de nos officiers, les rixes ne sont jamais bien sérieuses. Un ancien usage consiste à faire payer au futur roi, par des injures et par des coups, l'obéissance qu'on lui devra le lendemain.

Si l'autorité des ogas est étroitement limitée, il n'en est pas de même de l'autorité du chef de famille : elle est absolue et souveraine surtout sur les femmes. Il est vrai de dire leur condition est peu enviable. La polygamie règne au Gabon dans toute sa crudité. Quatorze ou quinze femmes sont parfois entassées dans une même case autour d'un maître unique sous la direction de la nkoudé ou grande femme, c'est-à-dire la première en date,

et la véritable associée du mari. Le mariage n'est la plupart du temps qu'une affaire de commerce, un marché plus ou moins long à débattre. Les habitants du même village ne se marieront jamais entre eux, à cause des liens de parenté très rapprochés qui les unissent déjà, et surtout parce qu'un beau-père, quand il demeure au loin, est un précieux correspondant. Aussi les femmes sont-elles traitées avec un véritable mépris. Ce sont de véritables esclaves. A elles incombent les travaux de la maison ou des cultures, tandis que le mari fume et dort. Vient-il à sortir, il renfermera celles qui ne l'accompagnent pas, et ces recluses ne cherchent pas à s'échapper, car, élevées dans cette vie de sujétion, elles en trouvent les rigneurs toutes naturelles. Elles ont, il est vrai, des compensations. On leur tolère un n'congîé, ou sigisbé, accepté et parfois bien traité par le mari. On supporte aussi leurs fantaisies amoureuses, surtout quand l'objet de leur passion est un Européen, qui sait reconnaître en monnaie bien sonnante les services rendus. A cette vie d'hypocrisie ou de débauche, les femmes M'pouguées ont gagné des mœurs plus que relâchées. Elles sont d'une paresse, d'une ivrognerie et d'une inconduite, dont rien ne peut donner l'idée. Aussi la famille n'est-elle pour ainsi dire pas constituée dans cette société singulière. Les enfants se soucient peu de leur véritable mère ; à peine s'ils la reconnaissent au milieu de ces femmes qui toutes appartiennent à leur père ; et, comme les perversions découlent les unes des autres et prennent force d'habitude dans le consentement général, l'inceste, l'avortement et bien d'autres crimes sont pour ainsi dire passés dans les habitudes. Triste société en vérité que la société Gabonaise, et race vouée à l'épuisement et à une prompte disparition !

Ce n'est pas que l'intelligence manque aux M'pougués. Ils ont l'instinct du commerce. Tous ceux qui ont consenti à renoncer à leurs habitudes de paresse et sont devenus acheteurs de marchandises indigènes qu'ils revendaient ensuite aux Européens, ont rapidement acquis de grandes fortunes. D'abord attachés à quelque factorerie européenne, ils n'hésitent pas à pénétrer fort loin dans l'intérieur, et de courtiers deviennent traitants pour leur propre compte. On leur ouvre parfois des crédits assez considérables, mais ils ne peuvent en abuser, car, leur famille restant au Gabon, le commanditaire a en elle un excellent otage.

Aussi bien les maris M'pongués n'hésitent jamais à donner leurs femmes comme nantissement des marchandises en dépôt, et ils les engagent sans le moindre scrupule, comme garantie de leur parole, pour conclure une affaire à long terme. Lorsque ces singuliers négociants commencent à acquérir quelque aisance, comme ils sont d'une vanité grotesque, leur premier soin est d'acheter un trousseau de clefs pour faire croire qu'ils ont beaucoup de coffres. Leurs affaires prospèrent-elles, ils achètent une quantité de coffres, qu'ils étalent bien en vue, comme s'ils possédaient beaucoup de marchandises. Devenir ce qu'ils nomment un grand monde est leur ambition suprême, et malheur à celui d'entre eux qui réussit. Il est aussitôt en butte à la jalousie et à la haine de ses camarades.

Ce qui assure aux M'pongués, pour de longues années encore, une sorte de suprématie commerciale, c'est que leur idiome est très répandu sur le littoral et dans l'intérieur du pays. Huit tribus le parlent. Onze le comprennent. Presque toutes en ont retenu quelques mots. Comme l'affirment ceux de nos compatriotes qui l'ont étudié, ce dialecte serait unique par la musique des sons et surtout la logique des formes. Grâce à la précision des règles qui déterminent les radicaux et les affixes, non seulement le vocabulaire peut s'étendre indéfiniment, mais encore toutes les idées s'expriment avec netteté. Nos missionnaires ont traduit l'évangile et composé des ouvrages en M'pongué sans recours à un seul mot étranger. Aussi bien il existe une littérature M'ponguée. Ce sont des chants, des fables, des contes, et quelques traditions historiques qu'on récite dans les veillées : mais, par malheur, le M'pongué sera bientôt une langue morte, car il n'y aura plus de M'pongué pour la parler.

On a remarqué en effet, non sans tristesse, que le nombre des M'pongués diminuait de jour en jour. Ceux de nos officiers ou de nos négociants qui revoient le Gabon à quelques années d'intervalle sont tous frappés de ce dépérissement de la race. Les causes qu'on a invoquées pour expliquer en d'autres pays cette dépopulation sont ici insuffisantes. Point de guerres désastreuses, point de maladies épidémiques, pas de misères réelles. Restent l'abus de l'alcool, la honteuse pratique de l'avortement, une débauche sans frein, et surtout le voisinage d'une race supérieure au contact de laquelle s'appauvrit, s'étiole et finira bientôt

par disparaître une race inférieure. La venue des étrangers leur a fait un mal immense. Avides de jouissances et d'excitations plus fortes que celles qu'ils connaissaient déjà, les M'pongués nous ont emprunté surtout nos vices, et, comme leur force de résistance était insuffisante, les maladies ne pardonnent plus à ces tempéraments appauvris.

Un mal étrange, l'ishenda, comme le nomment les M'pongués, c'est-à-dire un sommeil irrésistible, et qui se prolonge de plus en plus jusqu'à l'agonie, s'est abattu sur cette race affaiblie. L'ishenda atteint surtout les enfants et les adolescents. Elle les étreint lentement et sans souffrances apparentes, mais aussi sans espoir de guérison. N'est-ce pas comme le symbole de ce peuple engourdi d'âge en âge dans sa torpeur équatoriale, mais qui va bientôt périr, et périr sans laisser de trace?

Les Boulous et les Bakalais, bien que moins affaiblis que les M'pongués, semblent également condamnés à une décadence irrémédiable. Les Boulous, ou hommes des bois, habitent au nord de Libreville un massif de terre compact, couvert de forêts, profondément entaillé par l'estuaire de la Mounda. Leurs villages très rapprochés offrent aux envahisseurs Pahouins une agglomération résistante; pourtant cette apparence de cohésion est tout artificielle, car, au moment du danger ou des jalousies, ils s'abandonnent facilement et même se retournent les uns contre les autres. Au milieu de la forêt, à l'ombre de laquelle ils vivent sans témoin, ils sont restés sombres et tristes. Aussi leur vie solitaire a-t-elle jeté sur eux une sorte de prestige mystérieux. Ils sont un peu médecins et tout à fait sorciers. Les bois n'ont plus de secrets pour eux. Ils y trouvent des médicaments ou des poisons. L'exiguïté de leur mobilier et le peu d'importance de leurs cultures rendent leurs déplacements faciles et peu coûteux. Leurs cases sont petites, mal bâties et malpropres. A vrai dire ils ne présentent qu'un intérêt médiocre, et, bien que se tenant à l'écart des blancs, leur nombre diminue et leur race décline.

Les Bakalais vivent sur le bord des rivières, surtout dans l'immense delta de l'Ogooué. C'était jadis un peuple redoutable et puissant, qui vécut en maître très haut dans l'intérieur du pays, mais fut peu à peu refoulé par les Pahouins. La lutte a duré plusieurs générations, et le souvenir en est resté persistant dans les traditions nationales. Les Bakalais ont même gardé de ces

longues années de combat une humeur batailleuse. Dès le jeune âge les enfants aiment l'odeur de la poudre. Ils ne deviennent hommes qu'après avoir tué quelque ennemi dans une embuscade, mais les Pahouins ont pour eux la supériorité du nombre, et bientôt quelque nouveau Fenimore Cooper pourra écrire la mélancolique histoire du dernier des Bakalais.

Les deux principales tribus des Bakalais se nomment les Kamas et les Ouroungous. Ils aiment à passer leur vie dans de grandes plantations de palétuviers et d'enimbas. L'enimba est un grand palmier dont le fruit sec et huileux est d'une médiocre ressource pour l'indigène, mais qui lui fournit des planches toutes faites pour construire sa maison et des tuiles pour la couvrir. Les Bakalais, presque aussi laids que les Boulous, ont tous leurs défauts, mêmes goûts nomades, et aussi peu de respect pour la propriété d'autrui, mais, ainsi que le remarque le docteur Griffon du Bellay, « ils sont plus industriels, car ils fabriquent des tissus en fibre végétale d'une bonne confection, plus solides assurément, et pourtant moins prisés que la plupart des cotonades européennes dont ils font leurs pagnes. Il ont aussi, plus que leurs voisins, le sentiment de la musique, et font plusieurs instruments qui tiennent, les uns de la harpe, les autres de la guitare. »

Bakalais, Boulous ou M'pongués n'en sont pas moins des races condamnées à disparaître dans un avenir plus ou moins prochain. Les Pahouins au contraire ne peuvent que grandir. Ils ont entre leurs mains l'avenir de la colonie. La politique à suivre par la France n'est-elle pas dès lors toute tracée? Ne devons-nous pas, tout en protégeant les premiers occupants du sol, nous rapprocher de ceux qui seuls peuvent la féconder, et devenir soit des sujets dévoués, soit d'utiles auxiliaires?

Aussi bien ce n'est plus au Gabon que se régleront les destinées de la France équatoriale, c'est dans une région voisine dont on connaissait à peine le nom il y a quelques années, et dont personne assurément ne soupçonnait l'importance : c'est dans les bassins de l'Ogooué et du Congo. L'expression de Gabon n'existe même plus au point de vue politique : ce noyau du Congo français a été comme englobé dans le vaste territoire des établissements qu'il nous reste à étudier.

CHAPITRE VII

OGOOUÉ ET CONGO

BIBLIOGRAPHIE

- PIGAFETTA. *Relatione del reame di Congo*, 1591.
- GUATINI ET CARLI. *Viaggio del regno del Congo*, 1674.
- CAVAZZI. *Istorica descrizione de tre regni Congo, Macunba ed Angola*, 1674.
- ZUCHELLI. *Relazioni del viaggio nell'Etiopia inferiore*, 1712.
- DOUVILLE. *Voyage au Congo et dans l'Afrique équinoxiale*, 1832.
- AYMÉS. *Résumé du voyage d'exploration de l'Ogooué* (Société de géographie de Paris, mai 1869).
- DE LARTIGUE. *La lagune de Fernan Vaz et le delta de l'Ogooué* (Archives de médecine navale, 1870).
- COMPIÈGNE ET MARCHÉ. *Escale de deux voyageurs français à la côte occidentale d'Afrique* (Id., 1873).
- HEDDE. *Note sur la population du Gabon et de l'Ogowai* (Id., 1874).
- COMPIÈGNE. *Voyage dans l'Afrique équatoriale* (Correspondant, 1874).
- DE QUILIO. *Voyage dans l'Ogoway* (Revue maritime et coloniale, 1873).
- COMPIÈGNE ET MARCHÉ. *Voyage dans le haut Ogooué* (Société de géographie de Paris, 1874).
- EMILE DUBOC. *Note sur un croquis hydrographique levé en 1874 dans l'Ogooué*.
- COMPIÈGNE. *Gabonais, Pahouins, Gallois*, 1875.
- COMPIÈGNE. *Okandas, Bangouens, Osyébas*, 1876.
- SAVORGNAN DE BRAZZA ET MARCHÉ. *Expédition sur l'Ogooué* (Société de géographie de Paris, 1876 — *Exploration*, n^{os} 54, 52, 63, 70, 71, 74, 78).
- MARCHÉ. *Voyage au Gabon et dans le fleuve Ogooué* (Tour du Monde, 1878).
- MARCHÉ. *Trois ans dans l'Afrique occidentale*, 1879.
- SAVORGNAN DE BRAZZA. *Expédition sur les cours supérieurs de l'Ogooué, de l'Alima et de la Liconia* (Soc. de géogr. de Paris, 1879). — *Sur l'Ogooué* (Revue geogr. intern., 1880). — *De l'Ogooué au Congo* (Soc. de géogr. de Paris, 1881). — *Voyages dans l'ouest africain* (Tour du Monde, 1888).
- LANETTE. *Examen des voyages d'exploration de Marché et Savorgnan de Brazza dans l'Afrique occidentale* (Revue de géographie de Rouen, 1890).
- CH. DE ROUVRE. *La Guinée méridionale indépendante* (Soc. de géogr. de Paris).
- DUTREUIL DE RHINS. *Note sur les derniers voyages de M. de Brazza dans les bassins de l'Ogooué et du Congo* (Id.). — *La mission Brazza dans l'ouest africain* (Soc. de géogr. de Bordeaux, 1884).
- GAFFAREL. *Les explorations françaises de 1870 à 1881* (1882).
- J. DE MONTAIGNAC. *L'Ogooué* (Revue des Deux Mondes, 1884).
- NEUVILLE ET BRÉART. *Les voyages de Savorgnan de Brazza*, 1884.
- VIARD. *La France à la conférence de Berlin*, 1886.
- BUREAU. *Premier aperçu de la végétation du Congo français*, 1886.
- AUGOUARD. *De Brazzaville à l'Équateur*, 1886. — *De Loango à l'Oubanghi*, 1890.

FROMENT. *Trois affluents du Congo français*, 1887.

NAPOLEON NEY. *Trois explorations dans l'ouest africain effectuées de 1876 à 1887*.

DECAZES. *L'ouest africain* (Société de géographie de Rouen, 1888).

PAUL CRAMPÉL. *Au pays des M'fans* (*Tour du Monde*, 1890).

DYBOWSKY. *Exploitation des produits du Congo* (*Nouvelle Revue*, 1893).

GAILLARD. *Haute Sangha et Haut Oubanghi* (Soc. de géogr. de Paris, 1893).

LECOMTE. *Les produits végétaux du Congo français*, 1894.

WAUTERS. *Bibliographie du Congo français*, 1894.

CLOZEL. *Sur la Sangha* (*Tour du Monde*, 1896).

POSKIN. *L'Afrique équatoriale*, 1898.

HENRI LORIN. *Le chemin de fer du Congo* (*Tour du Monde*, 1898).

I

Au sud du Gabon se jette à la mer par plusieurs bouches un grand fleuve, dont on commence à peine à connaître le cours. Il se nomme l'Ogooué ou l'Ogowai. Les deux principaux bras de son delta sont la rivière Wango qui se déverse dans la lagune de Fernan Vaz et la rivière Nazareth. Ces deux bras enferment un delta de cent kilomètres de largeur, au milieu duquel est projeté le cap Lopez. Il se pourrait que le Gabon ne fût qu'une des branches de ce delta. Il communiquerait alors avec lui par des infiltrations souterraines. Le grand lac Asingo situé sur la rive droite de l'Ogooué, et qui se continue par deux autres petits lacs dans la direction du Gabon, indiquerait peut-être la ligne suivie autrefois par le fleuve quand il se déversait dans l'estuaire du Gabon.

C'est Bellonie Duchailu, le voyageur américain, d'origine française, qui se fit une réputation par ses chasses plus ou moins fantastiques au gorille, qui le premier, en 1859, dans son livre de l'Afrique équatoriale, appela l'attention sur le fleuve Ogooué. Il n'avait pu y pénétrer, car deux tribus jalouses de leur monopole commercial, et inquiètes de sa présence, les Kamas et les Ouroungovs, lui en interdirent l'entrée, mais il avait rapporté les récits des noirs, d'après lesquels on commença à en soupçonner l'importance. Le premier blanc qui vit le fleuve fut un officier de notre marine, le lieutenant Serval. Il l'atteignit par terre, à 180 milles de son embouchure. Il fut bientôt suivi dans cette voie par un négociant et explorateur anglais, M. Walker, et par un de nos officiers de marine, M. Genoyer. Bien qu'il ait été trahi et pillé par ses guides Bakalais, l'expédition de M. Walker

fut féconde en résultats. Il aboutit à Adanlinanlago, au confluent de l'Ogooué et du N'gounié, et, comprenant tout de suite les avantages de cette situation, résolut d'y fonder une importante factorerie. Après lui, en 1868, le lieutenant Aymés reconnut la lagune de Fernan Vaz dans un premier voyage, et, dans un second, dépassa la fameuse pointe Fétiche, si vénérée des noirs, et qui, d'après eux, ne pouvait être impunément franchie par un blanc. L'Ogooué était désormais ouvert au commerce et à la civilisation.

Ce furent des négociants qui, les premiers, s'emparèrent de la voie nouvelle. MM. Walker, Schulz et Holtz fondèrent à Adanlinanlago des factoreries desservies par de petits vapeurs. Dès lors il s'exporta de l'Ogooué de grandes quantités d'ivoire, d'ébène, surtout de caoutchouc, et les affaires prirent un énorme développement. Après les négociants, ce fut le tour des explorateurs. Partout où des explorations avaient été tentées sur la côte occidentale, les voyageurs s'étaient vus brusquement barrer la route par des tribus hostiles. Dans l'Ogooué au contraire, les indigènes accueillaient avec empressement les blancs, qui n'avaient à redouter d'autres obstacles que ceux résultant de l'insalubrité du climat et de la difficulté des communications. De plus ce grand fleuve versait à l'Océan un énorme tribut. On prétendait qu'il drainait les eaux de plus de la moitié de l'Afrique centrale. On a même écrit que son débit de crue s'élevait de 45 000 à 50 000 mètres cubes par seconde. Ces évaluations, on l'a reconnu plus tard, étaient fort exagérées, mais il n'en roule pas moins une masse d'eau supérieure à celle du Rhône, du Rhin ou de tout autre fleuve de l'Europe occidentale. Aussi croyait-on qu'il était alimenté par les grands lacs, par les mers intérieures, dont parlaient avec admiration les Africains. Si donc on parvenait à remonter jusqu'à sa source, on aurait sans doute découvert le moyen de pénétrer sans trop de difficulté jusque dans les profondeurs les plus mystérieuses de l'Afrique centrale. En dehors de ces problèmes géographiques, l'Afrique équatoriale présentait encore un grand intérêt comme étude de mœurs, et comme marché commercial à peu près vierge à exploiter. C'était d'ailleurs pour les Français en quelque sorte un point d'honneur que de ne pas se laisser devancer dans un pays dépendant d'une colonie française. Il était donc nécessaire de

reconnaître et d'étudier ce grand fleuve, qui pouvait devenir un fleuve français.

Ces diverses considérations décidèrent en 1872 deux jeunes et énergiques voyageurs, M. le marquis de Compiègne et M. Alfred Marche, à entreprendre une expédition, dont le but était de pénétrer par l'Ogooué jusqu'au grand lac découvert par Livingstone et de rejoindre, si c'était possible, le célèbre docteur, alors encore vivant. Comme les ressources manquaient à nos deux jeunes compatriotes, et que, au lendemain des désastres de l'année terrible, on ne prêtait qu'une attention médiocre aux lointains voyages, ils résolurent d'utiliser leur goût pour la zoologie et leur adresse à manier le fusil, et obtinrent d'un naturaliste de Paris, M. Bouvier, un crédit illimité, à la seule condition de lui réserver les produits de leur chasse et leurs collections d'histoire naturelle.

Dès leur arrivée, Compiègne et Marche se heurtèrent à des difficultés imprévues. Ils apprirent que l'Ogooué au delà d'Adanlinanlago était obstrué, sur une étendue considérable, par des rapides, des tourbillons et des cascades qu'on ne pouvait franchir qu'avec des pirogues spéciales, montées par des hommes nombreux et pris dans le pays même. Or il était impossible de rassembler des pirogues en nombre suffisant, d'abord parce que les tribus riveraines étaient en guerre, et surtout parce que des cannibales redoutés, les Osyébas, occupaient une partie du fleuve et en interdisaient le passage.

Nos compatriotes s'armèrent de patience. Ils utilisèrent leurs loisirs forcés en étudiant le M'pongué, qui devait leur être fort utile pour leurs relations avec les indigènes, et s'initèrent aux mœurs locales. Ils firent aussi de nombreuses excursions dans le delta du fleuve, explorèrent ses affluents, et reconnurent les grands lacs ou *elivas* Zonangué, Azingo, Ebouka, Orango, Boghé et Niou, qui doublent en le prolongeant le cours du fleuve. En effet, dans tout son delta, l'Ogooué, de même que le Sénégal, se ramifie en marigots latéraux, qui reçoivent le trop-plein des eaux de crue, et s'unit à de vastes réservoirs lacustres qui lui servent de réservoirs. Tel de ces lacs, le Zonangué, est comme parsemé d'îles verdoyantes, dans l'une desquelles réside un puissant féticheur. Il s'étend sur un espace d'au moins 500 kilomètres carrés. Les indigènes affirment que sur le calme miroir de ses eaux ils voient parfois apparaître les navires européens qui voguent sur

l'Atlantique; ce curieux phénomène pourrait en effet s'expliquer par un effet de mirage. L'Azingo est célèbre par les fragments de gomme copal qu'il laisse à découvert sur ses plages pendant la saison sèche, et qui sans doute proviennent des arbres riverains.

Dans cette période d'initiation qui se prolongea pour eux au delà de toute attente, Compiègne et Marche firent la connaissance des deux principaux chefs du pays. Le plus âgé des deux se nommait Rénoqué. Il était aveugle et ne s'habitua que tard à nos compatriotes. Le second, N'combé, était un grotesque tyranneau, que nos voyageurs surnommèrent le roi Soleil, parce que le chapeau à haute forme dont il aimait à couvrir sa tête était orné d'une plaque de fer-blanc, provenant sans doute de quelque boîte alimentaire, et représentant le soleil. Malgré sa glotonnerie, sa bestialité et son ivrognerie, N'combé comprenait d'instinct qu'en s'alliant aux blancs, il acquerrait la suprématie sur tous les roitelets du bord du fleuve; aussi s'était-il empressé de signer un acte de cession de son territoire à la France. Le vieux Rénoqué avait déjà signé un acte semblable, en sorte que, légalement, nous possédons aujourd'hui tout le bas Ogooué.

Grâce à Renoqué et à N'combé, Compiègne et Marche réussirent à équiper quatre pirogues montées par trente Inengas et cinquante Gallois, et partirent le 9 janvier 1873 pour leur grand voyage d'exploration. Ces pirogues sont faites d'un seul morceau. On en fabrique de toutes dimensions, en creusant un tronc d'arbre. Elles sont très lourdes, mais aussi fort solides et ne coulent jamais. A l'avant se placent deux ou trois hommes, qui connaissent les rapides, et dirigent la manœuvre. Derrière eux sont entassés les bagages. L'arrière est occupé par les payeurs et par le conducteur qui gouverne soit avec une perche, soit avec une pagaie. D'habitude, lorsque les noirs veulent creuser une pirogue, ils commencent leur travail à l'endroit même où l'arbre a été abattu, les arbres sont surtout des Ocoumés et des Foudja, qui s'élancent d'un seul jet, et presque sans nœuds, à des hauteurs prodigieuses. Quand ils sont trop loin du fleuve, on se contente de les dégrossir, puis on les traîne, à grand renfort de bras amis, jusqu'à la berge voisine, où le travail s'achève.

Le 15 janvier les Français arrivaient à Adéké, au pied des

premiers rapides de l'Ogooué. Alors commença pour eux une navigation dont les dangers ¹ et les difficultés étaient encore augmentés par les continuelles révoltes de leurs équipages. Après avoir passé le 19 au pays des Okotas et le 21 à celui des Apingis, ils atteignaient, le 26 janvier, au milieu de cérémonies de toute sorte, la passe étroite appelée par les noirs la porte de l'Okanda, et arrivaient à Lopé, point extrême où devaient les conduire leurs piroguiers, et qui n'avait pas encore été franchi par les blancs. Ils passèrent à Lopé cinq semaines qui furent consacrées à l'étude du pays et à des excursions chez les Bangouens ou chez les Cannibales Osyébas, dont ils recherchèrent en vain à se concilier l'amitié. Le 28 février ils repartirent accompagnés par cent vingt Okandas, pour le pays des Mandoumas, éloignés de vingt journées de pirogues de celui des Okandas. Ces tribus appelaient les blancs à grands cris, espérant que leur protection les préserverait de l'attaque des féroces Osyébas. Il n'en fut rien. Après treize jours de navigation dans l'Ogooué, et au moment où ils venaient d'atteindre la fin des rapides, ils furent attaqués par les Osyébas, et obligés de lâcher pied. Aussitôt commença la poursuite, impitoyable et sans rémission. Le feu de l'ennemi partait de derrière les rochers, du haut même des arbres. « Nous redescendîmes le fleuve avec une rapidité insensée, nos hommes étaient affolés, et je faillis être noyé dans les chutes de Bôonè.... Nous avons piteusement regagné l'Okanda, malades, exténués et injuriés par les mères et les femmes des victimes, qui nous accusaient d'avoir mené les leurs à la boucherie. » C'est à grand'peine qu'ils revinrent à Adanlinanlago et de là au Gabon. L'Ogooué n'avait pas encore livré ses secrets, mais Compiègne

1. Voici comment M. Decazes (*L'ouest africain*, Société de géographie de Rouen, 1888) parle de la navigation sur les rapides : « Nous nous trouvons au milieu des roches surgissant de toutes parts, entre lesquelles le courant devient d'une extrême violence. Pour l'éviter, nous longeons les rives en nous aidant des lianes et des branches à portée de la main ; parfois les hommes sont obligés de sauter sur les rochers et de remorquer la pirogue avec une grosse liane. Les pagaies ont été abandonnées et sont remplacées par de longues perches à l'aide desquelles nous avançons lentement et péniblement. Autour de nous l'eau tourbillonne, écume, s'élève en volutes de plus d'un mètre, et emplit à moitié nos embarcations. L'impression est désagréable et, instinctivement, les mains se cramponnent aux bordages de la pirogue, puis on en prend l'habitude et on fait même de bonnes siestes malgré les dangers, le soleil et les cris. »

et Marche n'en avaient pas moins planté le pavillon tricolore dans un pays inexploré, et comme ils avaient raison de le proclamer : « Nous nous étions toujours conduits dans ces régions sauvages de manière à laisser des souvenirs d'humanité, de dignité et de bonne foi qui contribueront sans doute à bien faire recevoir le voyageur, et surtout le voyageur français qui viendra derrière nous. » Compiègne aurait certainement recommencé une campagne à laquelle le préparait une expérience chèrement achetée, mais il mourut dans une obscure rencontre tué en duel par un Allemand. Son compagnon Marche, plus heureux, fut prié de vouloir bien se joindre à une expédition que préparait un jeune Romain, naturalisé Français, M. Savorgnan de Brazza.

Savorgnan de Brazza, alors enseigne de vaisseau, et attaché depuis deux ans à la station navale de l'Atlantique Sud, avait formé le projet de pénétrer par l'Ogooué dans l'Afrique centrale. Trois expéditions venaient d'être organisées, une par l'Angleterre, celle de Grandy, et deux par l'Allemagne, celles de Bastian et de Güssfelds. Toutes les trois échouèrent, mais on l'ignorait encore au Gabon et Brazza aurait désiré que le gouvernement français sortit de son indifférence systématique, et n'abandonnât pas à d'autres peuples l'honneur de ces explorations, dont le point du départ était une terre française. Le ministre lui donna l'autorisation ardemment désirée. C'était une mission officielle. En conséquence on lui avait adjoint un certain nombre d'auxiliaires, Alfred Marche, le docteur Ballay, le contre-maître Hamon, treize laptots Sénégalais, et quatre Gabonais interprètes. L'expédition, partie de Bordeaux au mois d'août 1875, ne revint en Europe que trois ans plus tard, mais après avoir fait des découvertes importantes, dont le retentissement fut considérable.

Il y a deux parts à faire dans les résultats de ce voyage : la première est relative au cours de l'Ogooué proprement dit et la seconde aux régions où conduit l'Ogooué : examinons-les successivement.

Aussi loin que se sont avancés les explorateurs français, l'Ogooué leur a paru à peu près navigable, mais ce n'est point la grande voie fluviale qu'avaient rêvée les premiers explorateurs. De temps en temps, surtout à partir du village de Lopé, des rapides en obstruent le cours. Peut-être sera-t-il facile de

les aplanir ou de les faire sauter, quand les navires à vapeur auront pris définitivement possession du fleuve. L'Ogooué est soumis à des crues périodiques. Il commence à monter en septembre et baisse en janvier. En mars et avril, à l'époque des grandes averses, il reprend son mouvement de hausse jusqu'au mois de mai. En temps de crue il roule des eaux rougeâtres, qui s'étalent à perte de vue jusque dans les forêts riveraines. Des îles nombreuses parsèment le courant, tantôt consolidées par les racines, tantôt bancs de sable sur lesquels s'arrêtent les branches et les herbes charriées, tantôt îles flottantes composées d'épaves de toute nature. Dans toute la partie basse, la navigation est triste, les rives ne sont bordées que de palétuviers, mais, à mesure que l'on avance, le tableau change et devient plus pittoresque. Bientôt le fleuve s'élargit et les collines apparaissent. Elles sont bordées de palmiers et de cotonniers, arbres splendides qui atteignent jusqu'à 25 et 30 mètres de hauteur. Seulement le paysage manque de profondeur, car derrière ce rideau trompeur s'étendent les *elivas*, ces immenses marécages ou lacs, que nous avons déjà signalés et qui parfois exhalent des émanations fétides. Les principaux affluents du fleuve sont le N'gounié, le Chibé, l'Ivindo, et la Passa. C'est au confluent de ces rivières avec le fleuve principal que sont d'ordinaire bâtis les villages indigènes et que commencent à s'établir les factoreries européennes. Ces établissements dont les principaux sont Adanlinalango, pointe Fétiche, Samquita, Njolé, Lopé, centralisent tout le commerce de la région. Ce commerce ne se fait que par voie d'échange. Les produits indigènes sont les arachides, et surtout l'ébène, le caoutchouc et l'ivoire. L'arbre dont on fait les bûches d'ébène croît en abondance dans tous les pays riverains de l'Ogooué, et spécialement sur le bord des lacs. Le caoutchouc semble inépuisable malgré les procédés destructeurs des indigènes qui coupent les lianes au lieu d'y faire des incisions pour en extraire le suc. L'ivoire devient de plus en plus rare. On donne, pour se procurer de ces objets, de l'eau-de-vie de traite, ou alougou, que les noirs aiment follement, de la poudre, des armes et surtout de la cotonnade européenne, pourtant moins forte et moins durable que le tissu national qu'ils fabriquaient autrefois avec des fils d'herbe desséchés.

Comme direction générale, l'Ogooué ressemble à notre Loire, c'est-à-dire qu'il va d'abord du sud-est au nord-ouest, puis, après un coude très marqué près du village de Lopé, prend, pour ne plus la quitter, la direction du sud-ouest. C'est à cet endroit que commence le cours du fleuve accessible aux bateaux à vapeur. Du poste de Njolé, situé en aval des derniers rapides, jusqu'à l'embouchure, on compte 350 kilomètres. Le delta commence par le travers du lac Anenghé. Les deux principaux bras, le bas Ogooué ou fleuve du nord et l'Ouango ou fleuve du sud, enferment un espace de 4800 kilomètres carrés, coupé de marigots et canaux, qui ne sont pas encore suffisamment explorés. On peut y pénétrer au moins par trois embouchures, Nazareth, Lopez et Fernan Vaz. La grande lagune de Nkomis prolonge le delta du sud. Elle reçoit les eaux de l'Ouango, et d'une grande rivière, l'Ovenga. Eaux douces et eaux salées se confondent dans cette région encore indéfinie entre le continent et l'Océan.

Voici, à partir de la mer, les principales tribus dont l'Ogooué parcourt successivement le territoire : Gabonais, Gallois, Bakalais, Okandas, Osyébas, Adoumas, Oudoumbous et Batékés. Les Gabonais sont les frères d'origine de nos M'pongoués du Gabon que nous connaissons déjà. Les Gallois sont les anciens sujets de Renoqué et de N'combé. Le roi Soleil n'existait plus à l'époque du voyage de Brazza. Il avait succombé à une vengeance privée, et était mort empoisonné après d'horribles souffrances. Marche alla visiter son village. « Les femmes me reconnurent et vinrent me demander du tabac et de l'alougoû. Depuis la mort de leur chef, ces pauvres gens sont bien déchus de leur ancienne splendeur. Le village tombé en ruines, et les femmes ont à peine un lambeau pour se couvrir. » Les Gallois sont restés fidèles à notre alliance, et toute la région reconnaît aujourd'hui la suprématie française. Les Bakalais se rapprochent chaque année de la côte, poussés en avant par la marche envahissante des Pahouins de l'intérieur. Le principal de leur village est Samquita. Les Okandas viennent en quatrième ligne. On trouve sur leur territoire Lopé, le grand marché des esclaves et de l'ivoire pour tous les noirs du bas Ogooué. Les Okandas sont hospitaliers, et apprécient vivement les produits européens. Ils ont une passion désordonnée pour le sel qui leur manque. Un jour Compiègne avait fait mettre devant une femme okanda un chaudron plein

de sel. Elle se mit à l'œuvre sans perdre un instant, et, pendant une heure et demie, ne cessa d'en manger. De temps à autre elle jetait de côté des regards inquiets, pour voir si on n'allait pas l'arrêter. Avant d'arriver sur le territoire okanda les payeurs invitent à une étrange cérémonie. Ils donnent aux étrangers des palmes vertes et les prient de danser en l'honneur de leur dieu Mangougo. Aussitôt se forme une ronde échevelée, qui ne se termine que lorsque tout le monde est à bout d'haleine. Le mauvais esprit est alors conjuré, et le territoire peut être abordé sans danger.

Les voisins immédiats des Okandas, sont les terribles et redoutés Osyébas, sans doute une tribu de la grande nation Pahouine. Ils passent pour anthropophages et le sont certainement, mais n'en font pas montre. Quand on les interroge à ce sujet, leur réponse est toujours évasive ou négative. Il est probable que l'anthropophagie doit être considérée comme un reste de l'ancien culte. C'est dans une hutte sacrée, et loin du regard des femmes, qu'ont lieu les repas de chair humaine. Dans certains villages les vieillards seuls ont le droit d'y toucher. Pour tous les autres, elle est fétiche, c'est-à-dire interdite. Un jour un des interprètes de Marche lui montra un vieillard à face patibulaire : « Regarde ce vieux, lui dit-il. Il a déjà mangé beaucoup d'hommes. Regarde les dents qui lui manquent. Chez nous chaque fois qu'on mange un homme on s'arrache une dent. » Les dents ne sont pas tellement rares dans la bouche des Osyébas, mais ils les liment en pointe, ce qui leur donne un air féroce. Ils portent les cheveux tressés en petites nattes et entremêlés de fils de cuivre. Ils portent par devant un petit tablier fait avec de l'écorce, et par derrière une peau de chat tigre. Ils ont une singulière manière de traiter les affaires. Ils commencent par offrir l'objet qu'ils veulent vendre à des conditions raisonnables. Quand on leur a donné le prix, ils demandent quelque chose de plus, et vont jusqu'à quadrupler progressivement la valeur d'abord fixée. Ils se défient des Européens et leur opposent de la résistance quand ils pénètrent dans leur pays; pourtant ils cèdent volontiers à notre ascendant. Il faut leur en imposer par son assurance. Un jour un chef Osyéba, prenant Marche pour un ennemi, le coucha en joue : mais notre explorateur releva tranquillement le canon du fusil, et le chef, ravi de ce courage, lui

fit don d'un cabri. Brazza de son côté passa sans trop de difficulté à travers leur territoire ¹. Il est vrai qu'il se présentait à eux les mains pleines de cadeaux, et fermement décidé à ne pas sortir des voies pacifiques.

Les dernières peuplades que l'on rencontre en continuant à remonter le fleuve sont les Adoumas, les Oudoumbous et les Batekés. Les uns et les autres à l'époque où on pénétra sur leur territoire, étaient de vrais sauvages. Ils ne se doutaient seulement pas des bienfaits de la civilisation. Il était bien difficile de les initier à nos usages. Toujours en guerre les uns contre les autres, cherchant à se réduire mutuellement en esclavage, ils étaient placés au dernier degré de l'échelle humaine. Leur unique commerce était celui de chair humaine. Marche fut un jour attristé par la vue d'un marché d'esclaves. « Tous les esclaves mâles, a-t-il écrit, ont au pied une bûche dans laquelle on a fait un trou assez grand pour que la cheville puisse y entrer; puis on rétrécit l'ouverture en enfonçant un morceau de fer au milieu, afin que le pied ne puisse plus repasser. Pour marcher, ce qu'il leur serait impossible de faire sans se blesser, ils supportent cette bûche par une corde attachée à chaque bout, ce qui les fait ressembler à des forçats traînant leur chaîne et leur boulet. Quelques-uns des plus robustes, ceux qu'on craint de voir s'enfuir quand même, ont les mains passées dans une planchette qui forme comme un diminutif de cangue; ce sont les plus malheureux : obligés de se tenir toujours dans la même position, leurs souffrances sont intolérables. Les femmes et les enfants sont libres. »

Heureusement toutes ces peuplades barbares s'inclinent volontiers devant la supériorité des blancs. Les Adoumas finirent

1. « Un jour, a-t-il raconté, que j'étais en excursion pour visiter les chutes de Baré, j'avais demandé et obtenu du chef du village l'hospitalité. Naliman, le chef noir à la longue barbe tressée, m'assigna pour habitation une petite cabane en branches peu différente de nos niches à chiens. J'y pénétrai par une petite ouverture basse et m'y blottis. Alors, comme d'habitude, le chef envoya ses femmes me servir à manger... un groupe de seize têtes était tout autour de la porte, et resta en contemplation tout le temps que dura l'opération. Le soir, nouveau repas et nouveaux curieux qui restèrent à la porte jusqu'à ce que je me fusse accommodé pour dormir. Il paraît qu'ils attendaient ce moment avec une grande impatience et quand, finalement, me déchaussant, j'enlevai mes chaussettes, ils crièrent tous : Il a cinq doigts, il a cinq doigts; et s'en allèrent. »

même par considérer Marche comme un ami. Il put étudier à son aise leurs mœurs bizarres. Il assista à l'autopsie d'une femme empoisonnée et aux cérémonies religieuses de cette tribu qui a pour fétiche une tête humaine, celle d'un chef, empaquetée dans des feuilles mélangées avec de la terre et surmontée d'une petite tête de bois sculpté. Ce que les indigènes admirent surtout, ce sont nos connaissances médicales. Il est vrai que d'affreuses épidémies les déciment, et que, contre la plus terrible de ces maladies, la petite vérole, ils ne connaissent qu'un traitement, les bains froids. Aussi la mortalité est-elle effrayante. Ces malheureux ne savent seulement pas ce qu'est la reconnaissance. Un jour que le docteur Ballay venait de soigner deux enfants malades de la petite vérole, et demandait un peu d'eau à la mère pour se laver les mains : « Que me payeras-tu, lui répondit-elle, si je te t'apporte de l'eau? »

De ces tribus du haut Ogooué, la plus intéressante paraît être celle des Batékés. Ils ont des qualités : sobres, courageux, résistants, ils se sont vite habitués aux blancs. Ce sont eux qui aujourd'hui fournissent, sans difficulté, les équipes de porteurs. « Avec trente kilogrammes de charge sur les épaules ils font, sans grande fatigue, quarante kilomètres dans leur journée. Le fardeau est porté sur un panier qui a la forme des crochets de portefaix ; quand les épaules sont fatiguées, une courroie supplémentaire qui passe sur le front les repose sans qu'ils aient à s'arrêter. Ils marchent sur la pointe des pieds, à petits pas courts et pressés, et en posant les pieds l'un devant l'autre, probablement à cause de l'étroitesse des sentiers. » Les Batékés commencent à porter des vêtements : un pagne très court, qui, pour les hommes, ne descend qu'en haut des cuisses. La sagaie et le couteau font toujours partie du costume. Ils savent forger le fer et tissent leurs pagnes. Ce sont, en dehors de la chasse, de la pêche et du commerce, leurs seules industries. Avant notre arrivée, ils sortaient peu de chez eux. Ils se déplacent maintenant plus volontiers, et vont jusqu'au Congo. Leurs villages sont bâtis sur les hauteurs, près des bois et loin de l'eau. Les cases, construites en feuilles de palmier, chevauchant les unes sur les autres, sont plantées au hasard. Leur nourriture est peu variée : du manioc, qu'ils pétrissent en boule, et avalent sans mâcher ; quelques poissons secs ou un insecte rôti. Ils ont peu d'animaux

domestiques, mais possèdent tous des petits chiens hargneux, qui ne savent pas aboyer, et à la queue desquels ils attachent, pour ne pas les perdre quand ils chassent, des clochettes en bois. Toutes les fois qu'un mariage se conclut, le fiancé est obligé de faire cadeau d'un de ces chiens au père de sa future.

En résumé, notre nouvelle possession de l'Ogooué est peut-être une possession d'avenir, mais elle est encore en ce moment dans la période toujours pénible de l'enfantement, et les grandes espérances qu'on avait fondées sur cette voie fluviale pour pénétrer dans l'Afrique centrale ne se sont que très imparfaitement réalisées. En juillet 1877 un des compagnons de Brazza, le docteur Ballay, arrivait aux chutes dites de Pombara. Un peu avant ces chutes, l'Ogooué se divise en deux branches, l'Ogooué proprement dit et la Passa. Mais les deux cours d'eau, désormais interrompus par des cascades et des rapides très rapprochés, n'ont plus d'importance et ne peuvent plus servir de voie de communication. A peine si l'on voit encore quelques pirogues petites et mal faites qui servent tout au plus à transporter les indigènes d'une rive à l'autre. Ce n'est donc pas par l'Ogooué qu'on pourra jamais pénétrer très avant dans l'intérieur de l'Afrique. Ce n'en est pas moins un événement très heureux pour notre avenir colonial que cette prise de possession par la France du bassin du grand fleuve, qui nous permet d'entrer en relations avec des peuples encore inconnus et de pénétrer dans des régions mystérieuses. Aussi bien n'est-ce pas à la suite de sa reconnaissance et de son premier voyage dans la région de l'Ogooué que Savorgnan de Brazza a réussi à pénétrer dans le bassin du Congo et à jeter les fondements de cette France nouvelle, aux merveilleux développements de laquelle nous assistons avec tant de bonheur.

Le grand problème africain dont on recherche la solution est de trouver une voie commode qui permette de s'enfoncer profondément dans l'intérieur de l'Afrique. Heureuse la nation qui, par la découverte de ce chemin, ouvrira d'immenses débouchés à son industrie nationale! L'Ogooué se terminait trop brusquement, son cours était d'ailleurs difficile et embarrassé; mais nos explorateurs ne pouvaient-ils trouver dans le voisinage un autre cours d'eau navigable? L'immense région qui les séparait du haut Nil et du Tanganika devait-elle rester toujours fermée aux investigations des blancs? Savorgnan de Brazza et leurs compagnons ne

l'ont pas cru. Malgré leur désir bien naturel de revenir en Europe pour y rendre compte de leur première découverte, malgré leur fatigue et leur dénuement, ils n'ont pas voulu s'arrêter en si beau chemin, et se sont mis à la recherche du grand fleuve, dont les indigènes ne cessaient de leur parler. Il faut leur savoir gré de leur courage et de leur obstination. Ils risquaient leur vie, tout au moins leur santé, et se lançaient dans l'inconnu. Leurs efforts ont été récompensés : ils ont été comme les révélateurs d'un monde nouveau.

Nos explorateurs avaient donc pris la résolution de sortir du bassin de l'Ogoué, et de s'avancer, droit devant eux, dans le pays totalement inconnu qui s'ouvrait sous leurs pas, et où ils trouveraient peut-être la grande voie fluviale, dont ils soupçonnaient l'existence. La grande difficulté pour eux, comme d'ailleurs pour tous les voyageurs dans l'Afrique centrale, était le transport des bagages. Or les bagages sont indispensables. Partout où s'arrêtent les établissements européens, on ne peut se procurer à prix d'or ou d'argent les objets ou les aliments les plus nécessaires. Tout se paye avec des étoffes, des verroteries, de la poudre, des armes et autres marchandises plus ou moins encombrantes, auxquelles les indigènes attachent une valeur arbitraire et variable. Il faut donc, pour un voyage sérieux, beaucoup de marchandises et par conséquent beaucoup de porteurs ; mais les tribus ont leurs exigences et prétendent rançonner les blancs qui viennent jusqu'à elles. En outre elles sont en guerre ou tout au moins en querelle les unes contre les autres, de sorte qu'il faut continuellement changer de porteurs, aucun d'eux ne voulant pénétrer sur un territoire ennemi. De là des lenteurs qui fatiguent, des retards qui énervent, des négociations qui épuisent, ou même des refus brutaux et de lâches défections. Dès que nos voyageurs se furent engagés dans un pays où les relations commerciales et le transport des marchandises n'ont jamais existé, et où il est même rare de voir un homme ayant franchi l'horizon de son village natal, les difficultés commencèrent. Brazza et Ballay, car ils avaient été obligés de se séparer de Marche atteint par les fièvres, avaient grand'peine à réunir des bandes de douze à quinze hommes, et encore étaient-ils souvent abandonnés et pillés. Un jour ils furent entourés par une bande menaçante. C'était une peuplade de Batékés. Un instant de faiblesse eût

tout perdu, car ces sauvages n'attendaient qu'une occasion pour égorger les voyageurs et piller leurs bagages. Par bonheur la ferme contenance de nos compatriotes leur imposa le respect. Un autre jour les Batékés cernèrent dans un village Brazza, alors séparé de ses compagnons, et on comprit à leur attitude qu'ils n'attendaient plus que la nuit pour attaquer. Brazza n'avait plus autour de lui que trois hommes : « Après avoir fait une sorte de retranchement à l'aide de mes caisses à bagage, je voulus au moins être prêt pour une attaque de nuit, et j'enterrai en avant de la position une caisse de poudre, à laquelle il me serait facile de mettre le feu. Cette opération nocturne, entourée des précautions que réclamait la circonstance, eut un tout autre effet que celui que j'avais imaginé. Les Batékés, d'abord intrigués de mes allures, puis croyant que je me livrais à quelque exorcisme, furent tout à coup saisis d'une terreur superstitieuse. Le mot fétiche ayant été prononcé, tous nos maraudeurs se reculèrent le plus loin possible de l'endroit où j'étais, et finirent par me laisser en paix. » Le lendemain Ballay rejoignait son compagnon, et, cette fois encore, l'expédition fut sauvée.

Comme il fallait avancer à tout prix, nos deux explorateurs recoururent à un moyen que réprouvait leur conscience, et qu'ils avaient jusqu'alors repoussé : ils achetèrent des esclaves et utilisèrent leurs services. Dès lors tout alla mieux, mais le nombre des porteurs même esclaves étant toujours insuffisant, on n'avancait qu'avec lenteur, car il fallait faire trois voyages pour un, c'est-à-dire ne transporter à la fois que le tiers des marchandises. On arrivait cependant, non sans peine, à faire en cinq jours deux étapes. Un autre tourment s'ajouta à tous ceux qui assaillaient l'expédition. Une caisse de chaussures de rechange, mal soudée, avait laissé pénétrer l'eau dans son intérieur, et ne contenait plus que des objets hors de service. Il fallut se résigner à marcher pieds nus, à la mode des noirs. Ce genre de locomotion fut très pénible à nos compatriotes qui, ayant déjà leurs vêtements en lambeaux, les abritant mal contre les ardeurs du soleil, se virent déchirer les jambes par les broussailles et les épines, à travers lesquelles ils se frayèrent un chemin. Il leur fallut plusieurs mois pour s'habituer à ce nouvel état.

Enfin on atteignit, près du village d'Obanda, une nouvelle ligne de partage des eaux, à environ 700 mètres d'altitude au-

dessus du niveau de la mer. Bientôt on rencontra une petite rivière appelée par les indigènes N'gampo. Elle est profonde et large d'environ vingt mètres. On la descendit et on arriva à un cours d'eau plus important, l'Alima, profond d'environ cinq mètres et large d'une centaine. Les Batékés affirment qu'elle ne présente ni chutes ni rapides, et conduit à un grand fleuve où des Européens vendaient de la poudre et des armes. Brazza s'imaginait que l'Alima ne pouvait conduire qu'à l'un des grands lacs intérieurs, sur l'existence desquels s'accordaient tous les témoignages indigènes. Il ne soupçonna pas que le grand fleuve dont on lui parlait était le Congo, et que ces Européens vendant de la poudre et des armes étaient des traitants anglais ou portugais; mais il ne connaissait pas l'expédition de Stanley qui, au même moment que lui, partait de l'Océan Indien et atteignait l'Atlantique en descendant le Congo. S'il en avait seulement eu l'idée, il aurait résolument continué son voyage, et, passant de l'Alima dans le Congo, démontré la praticabilité de la voie découverte : mais depuis trois ans, il n'avait reçu aucune nouvelle des pays civilisés et ne se croyait pas si près du Congo. D'ailleurs l'attitude des riverains commençait à l'inquiéter, et il craignait de ne pouvoir traverser impunément leur territoire. Aussi n'avancéit-il qu'avec circonspection.

Les peuplades riveraines de l'Alima se nomment les Apfourous. Ce sont des conquérants établis depuis quelques années dans la région, et qui l'exploitent au gré de leurs passions et de leurs caprices. Comme ils se sont procuré des armes européennes, ils terrorisent les populations au milieu desquelles ils se sont établis. La concurrence des blancs les réduirait à l'impuissance; aussi étaient-ils résolus à s'opposer à leur entrée dans le pays. Les premiers Apfourous que rencontra Brazza s'enfuirent à son approche. D'autres, plus hardis, consentirent à lui céder quelques pirogues, mais ne voulurent pas qu'il s'en servît. Comme Brazza et ses compagnons étaient au contraire enchantés de se reposer en descendant l'Alima, et de faire en quelques jours plus de chemin qu'en plusieurs mois, ils passèrent outre et s'embarquèrent.

Le premier village apfourou les laissa passer sans les inquiéter, mais bientôt le cri de guerre retentit et plusieurs pirogues se mirent à leur poursuite. En même temps on en apercevait

d'autres qui venaient à leur rencontre. Le doute n'était plus permis : il fallait livrer bataille. Pendant toute la journée, sur les deux rives bordées d'assaillants, on échangea des coups de fusil. La nuit n'arrêta pas la poursuite, et il fallait s'engager dans une passe formidable, dominée par de nombreux villages. Les indigènes poussaient des cris furieux, et semblaient depuis longtemps prêts à l'attaque. Ils avaient même allumé des feux pour que les pirogues ne s'échappassent pas à la faveur des ténèbres. La nuit fut troublée par leurs clameurs et par le son des tam-tam d'appel. On entendait même le bruit des pirogues ennemies qui remontaient le fleuve pour prendre part à la lutte. Les Apfourous célébraient à l'avance leur triomphe, et proclamaient que les blancs allaient leur servir de pâture. Au point du jour l'attaque se dessina. Les fusils à tir rapide eurent vite raison des Africains, mais les munitions devenaient rares et il était évident qu'elles seraient rapidement épuisées. L'ignorance du pays et la faiblesse de l'escorte ne permettaient pas à nos compatriotes de se frayer un passage de vive force le long du fleuve. Ce n'eût plus été du courage, mais une folle témérité. La retraite fut donc décidée, et la retraite par terre. On noya sept caisses de marchandises, parmi lesquelles les précieuses collections du docteur Ballay, on ne garda que le strict nécessaire, et on se mit en marche avec les premières ombres de la nuit.

Les débuts de la retraite furent pénibles. Il fallait traverser une forêt marécageuse, un véritable borbier, où ils manquèrent tous de rester. Au point du jour, nos explorateurs avaient atteint le pied des collines les plus rapprochées, et le soir ils étaient hors de la portée des Apfourous. Les Batékés, sur le territoire desquels ils entraient, se montrèrent satisfaits de l'attitude de nos compatriotes vis-à-vis de leurs mortels ennemis, les Apfourous, et, dès lors, furent plus hospitaliers. Brazza put sortir du bassin de l'Alima et pénétrer dans celui d'un autre cours d'eau plus important, qu'on appelle la Licona. La Licona reçoit un certain nombre d'affluents, Libaï, N'gonco, Oba. Au point où la rencontrèrent nos compatriotes, sa largeur était de 400 mètres et sa profondeur variait de 3 à 5. Au dire des indigènes, elle devient bientôt si considérable qu'il faut une demi-journée pour la traverser. Elle suit approximativement la direction de la ligne équatoriale de l'ouest à l'est. Il est probable qu'elle reçoit les

eaux de toute la région, et les porte au Congo. Les bords de la Licona sont habités par les Anghiés, tribu belliqueuse, armée de fusils, vêtue d'étoffes européennes, et redoutée de tous ses voisins, chez qui elle fait de fréquentes razzias pour se procurer des esclaves qu'elle vend ensuite aux traitants du bas de la rivière. Ces esclaves sont menés si loin qu'on n'a pas souvenir d'avoir vu un seul d'entre eux revenir.

Malgré l'hostilité des Anghiés, Brazza n'aurait pas mieux demandé qu'à explorer la Licona, mais la saison des pluies était arrivée. Il fallut songer à rejoindre l'Ogooué. Le 11 août 1878, le grondement de ses chutes retentissait aux oreilles des Français exterminés de fatigue. Ils s'embarquèrent aussitôt et descendirent avec rapidité le fleuve, dont les riverains saluèrent leur passage par des acclamations répétées et de bruyantes réjouissances. Ils avaient tous accepté le protectorat français, et le pavillon tricolore était si respecté que, longtemps après notre départ, il suffisait de l'arborer sur les pirogues d'une tribu pour la protéger contre les tribus ennemies. Le 2 novembre 1878, Brazza et ses compagnons rentraient au Gabon, et, de là, repartaient pour la France, où un accueil enthousiaste leur faisait oublier les fatigues et les souffrances passées.

Le résultat le plus important de l'exploration était le voisinage de la Licona et de l'Alima d'un côté, de l'Ogooué de l'autre. Le Congo en effet est barré assez près de la mer, et au-dessus du point où il reçoit les eaux de la Licona et de l'Alima, par des rapides qui rendent son cours impraticable, au moins pour de longues années, mais l'Alima et la Licona peuvent être parcourues par des steamers, et la distance qui les sépare de l'Ogooué n'est pas très considérable. Dans un terrain propre au transport des marchandises et à travers des collines sablonneuses qui offrent partout des passages faciles, il serait relativement aisé soit de creuser un canal qui ferait communiquer l'Ogooué avec l'Alima et la Licona, par conséquent avec le Congo au-dessus des rapides, soit, en attendant mieux, de tracer une route qui permettra de s'enfoncer facilement dans l'Afrique centrale. Donc une voie nouvelle ouverte au commerce de l'humanité, et une voie dont la France possède l'entrée, tel était le résultat capital de cette première exploration de Savorgnan de Brazza.

Le jeune et audacieux voyageur, encouragé par cet heureux

début, a cru devoir continuer ses découvertes. Noblesse oblige. A peine avait-il recueilli en Europe et en France les légitimes récompenses qui lui étaient dues, à peine avait-il recouvré la santé, qu'il partait de nouveau. Il s'agissait cette fois de s'engager dans une autre région et d'assurer à la France une priorité de droit et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Océan Atlantique, où le Congo commence à être navigable. Ce n'était donc plus dans le bassin de l'Ogooué, mais dans celui du Congo ou plutôt dans la région intermédiaire qui sépare l'Ogooué de la rive droite du Congo, qu'allaient se porter ses efforts. Nous allons la suivre sur ce nouveau théâtre, et essayer de résumer l'histoire si curieuse de la prise de possession par la France d'une immense contrée, appelée très probablement à de grandes destinées.

II

Le Congo est un des plus grands fleuves de l'Afrique. Les immenses régions qu'il traverse sont longtemps restées à peu près inconnues. Les Portugais, les premiers, atteignirent son embouchure en 1484, deux ans avant la découverte du cap de Bonne-Espérance. Les seules relations qui, jusqu'aux premières années du xix^e siècle, aient été publiées sur le régime de ses eaux, les productions du sol ou les indigènes, sont dues à des missionnaires portugais, Odoardo Lopez, Guatini et Carli, Cavazzi, Zuchelli, mais il ne faut demander à ces anciennes indications aucune précision scientifique. Le gouvernement portugais lui-même n'a jamais connu que très imparfaitement les contrées dont il avait la souveraineté nominale. C'est un de nos compatriotes, Douville, qui réussit à dissiper en partie les ténèbres, et inaugura la série des explorations retentissantes qui ont, dans ces dernières années, pour ainsi dire révélé le Congo. De 1828 à 1830 il parcourut, sous plus de treize degrés de latitude, les côtes occidentales de l'Afrique, s'enfonça dans des territoires inconnus et y fit des découvertes importantes, que la Société de géographie de Paris récompensa en lui décernant la grande médaille de 1832. « J'ai visité, écrivait-il, toutes les provinces des royaumes d'Angola et de Benguéla, soumis aux Portugais, et ensuite à

l'est et au nord de vastes pays habités par des nègres indépendants, où aucun homme blanc n'avait jamais pénétré, et où on ne croyait pas qu'il en existât. On verra bien en jetant les yeux sur une carte d'Afrique la plus exacte et la plus récente, qu'une grande portion de l'espace où j'ai voyagé offre beaucoup de vides, ou bien des noms marqués du signe du doute; j'ose me flatter d'avoir par mes travaux fourni les moyens de remplir une partie de ces lacunes. »

La relation que publia Douville en 1832 sous le titre de *Voyage au Congo et dans l'Afrique équatoriale* était en effet comme l'annonce de la découverte d'un monde nouveau. Il avait visité de nombreux royaumes, exploré presque tout le bassin du Congo, reconnu cinq ou six fleuves plus importants comme parcours que le Rhin, le Conzula, le Bankora, le Riambigé, et un grand lac, le Couffoua, nœud de tout cet immense système hydrographique. Cette relation n'était pas seulement un récit de voyage, mais aussi une table complète des positions astronomiques, et un essai de grammaire des principales langues du pays. Aussi fut-elle accueillie avec une faveur marquée, et, à partir de 1832, géographes et cartographes prirent le livre de Douville comme base de leur description de l'Afrique équatoriale. Une réaction se préparait, et elle fut terrible. Un recueil anglais, le *Foreign Quarterly Review*, accusa rudement Douville d'imposture. La *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} novembre 1832 alléguait même qu'on avait vu Douville au Brésil au moment même où il prétendait être dans le bassin du Congo. Douville essaya de répondre, et sa défense fut médiocre. L'opinion se retourna contre lui. Douville désespéré s'embarqua pour l'Amazone. On ne sait pas ce qu'il est devenu depuis. Était-ce un imposteur, et nous faut-il considérer son voyage comme une simple mystification? Certes non. Il a réellement visité une partie du Congo, et a pu travailler sur des documents portugais inédits, mais il s'est trop souvent contenté de renseignements sans consistance, et a pris pour des faits indiscutables les fantaisies de son imagination. Aussi le *Voyage au Congo et dans l'Afrique équatoriale* est-il tombé dans un oubli complet et n'a même abouti pour son auteur qu'à une confusion méritée. Plus que jamais le Congo resta la terre des légendes, et lorsqu'enfin Stanley, Cameron, et d'autres hardis explorateurs, cette fois d'une façon indiscutable, s'enfoncèrent dans le bassin

du fleuve africain, ils entraient bien réellement dans un monde inconnu.

La France, depuis Douville, avait tout à fait négligé le Congo : mais l'extension de sa puissance sur le littoral de l'Afrique occidentale et les explorations de Compiègne, de Marche, de Brazza et de Ballay, appelèrent brusquement l'attention publique sur cette immense artère de navigation intérieure. L'Ogooué ne vint plus qu'en seconde ligne : ce fut le Congo qui attira tous les regards.

En 1879, Savorgnan de Brazza avait été chargé par le parlement et par les ministères de l'instruction publique, de la marine et des affaires étrangères de choisir l'emplacement de deux stations, à la fois hospitalières et scientifiques, dont l'une, établie sur le haut Ogooué, servirait de point de départ pour l'exploration de l'Afrique intérieure, et l'autre, sur les rives du Congo, deviendrait en quelque sorte le foyer d'où rayonnerait au loin l'action humanitaire et civilisatrice de la France. La Société de géographie de Paris et le Comité français de l'association internationale africaine voulurent s'associer à cette grande œuvre et contribuèrent aux frais de l'expédition.

Notre hardi compatriote quittait l'Europe en 1879, encore malade, mais plein d'ardeur et d'espérance. Il trouva au Gabon, tout prêts à le suivre, ses anciens porteurs et interprètes, et organisa facilement sa caravane, secondé par deux collaborateurs enthousiastes, Noguez et Michaud. Six mois après son départ, au mois de juin 1880, il fondait à 815 kilomètres du Gabon, au confluent de l'Ogooué et de la Passa, à Nghimi, la station de Franceville, dont il confiait la direction à Noguez, pendant que Michaud redescendait le fleuve afin d'aller chercher à Lambaréné le matériel et les marchandises attendus d'Europe.

Savorgnan de Brazza ne voulut pas attendre le retour de Michaud. Accompagné d'un sergent de tirailleurs sénégalais, Malamine, et d'un interprète batéké, Ossiah, tous les deux absolument dévoués à sa personne et confidents de ses projets, il se lança résolument à la recherche du grand fleuve, où il voulait déployer le drapeau de la France. Près de 500 kilomètres séparaient Franceville du Congo, mais Brazza accomplit ce pénible voyage sans difficulté. Il fut bien reçu partout. Les Batékés permettaient aux hommes de l'escorte de brûler les fourches dont

ils se servent pour conduire leurs troupeaux d'esclaves. Les Apfourous, avec lesquels il avait dû se battre lors du premier voyage, non seulement le laissaient passer, mais lui fournissaient avec empressement tout ce dont il avait besoin. Très travailleurs et très commerçants, ils se pressaient autour de lui, et lui vendaient des nattes, des poules, du tabac, du manioc et du poisson fumé contre des cauris, des perles ou des étoffes. Ces Aplourous sont proprement vêtus. Ils tressent leurs cheveux de façon à former trois pointes qui tombent de chaque côté de la tête et sur le front. La coiffure des femmes ressemble au cimier d'un casque romain. C'est une race vigoureuse, énergique, chez laquelle les femmes ont leur franc parler et exercent une grande influence. Aussi bien Brazza et ses compagnons reçurent partout le même accueil prévenant. Les Achicouyas, « non moins curieux que pacifiques, se pressaient sur notre passage en poussant des cris de joie, et ne craignaient pas de ravager leurs plantations en nous accompagnant par centaines à travers les champs de maïs, de manioc, de tabac et d'arachides qui couvrent toute la contrée. » Les belliqueux Oubandjis, sommés de choisir entre une cartouche et un drapeau, c'est-à-dire entre la paix et la guerre, se décidaient aussitôt pour la paix. Les Français étaient en effet précédés par une grande réputation de loyauté et de courage, et on savait qu'ils ne se présentaient pas en conquérants, mais au contraire en apôtres de la civilisation.

Chemin faisant, Brazza avait entendu parler d'un puissant souverain africain, Makoko, qui ne demandait qu'à avoir avec les blancs des relations pacifiques. Tous les chefs de la contrée acceptaient sa suzeraineté. L'un d'entre eux, le chef de la rivière Léfiné ou Lawson, prit même les devants, et lui fit savoir qu'il était disposé à lui servir de guide. « Arrivés à N'gampo, nous laissons notre radeau et marchons pendant deux jours sur un plateau inhabité. Brûlé par le soleil, plusieurs fois égaré et me croyant perdu, je commençai à menacer mon guide, lorsque à onze heures du soir, après une dernière marche forcée, notre vue s'étendit sur une immense nappe d'eau dont l'éclat allait se fondre dans l'ombre des plus hautes montagnes. Le Congo, venant du nord-est, où il apparaissait comme l'horizon d'une mer, coulait majestueusement à mes pieds sans que le sommeil de la nature fût troublé par le bruit de son faible courant. C'était

là un de ces spectacles qui inspirent au voyageur un religieux silence, et dans ce silence un cœur de Français battait plus fort en songeant qu'ici allait se décider le sort de la mission. »

Makoko prévenu de l'arrivée du Français annonça qu'il le recevrait immédiatement. L'audience fut solennelle. Sous un dais de drap rouge, les pieds sur un beau plat de cuivre de fabrication portugaise, entouré de ses femmes et de ses principaux officiers, Makoko se fit présenter Brazza par son grand féticheur, et lui prodigua aussitôt les témoignages de sa confiance et même de son amitié. « Je suis resté vingt-cinq jours sous le toit de Makoko, écrivait plus tard Brazza, et j'ai séjourné deux mois dans ses États. Il n'aurait pas mieux traité ses enfants que nous l'avons été par lui. Tous les matins, pendant notre séjour chez lui, sa femme m'apportait elle-même des provisions. Tout le monde voulait nous faire des cadeaux que la modicité de nos ressources nous obligeait à rendre beaucoup moins en espèces qu'en amabilité. Chaque jour j'eus des entretiens familiers avec Makoko, dont la curiosité était insatiable. Ne connaissant les blancs que par la traite des noirs et l'écho de coups de fusil tirés sur le Congo, il était resté longtemps incrédule aux récits que ses sujets lui faisaient de notre conduite. « Sans redouter la guerre « plus que les blancs, nous préférons la paix. J'ai interrogé l'âme « d'un grand sage, mon quatrième ancêtre, et, convaincu que nous « n'aurions pas à lutter contre deux partis, j'ai résolu d'assurer « complètement la paix en devenant l'ami de celui qui m'inspirait « confiance. »

Il n'y avait plus qu'à profiter de ces bonnes dispositions. Les négociations ne furent pas longues. Elles aboutirent à la conclusion d'un traité aux termes duquel le roi plaçait ses États sous le protectorat de la France, et concédait un terrain, au choix de Brazza, sur les rives du Congo (3 octobre 1880). Tous les chefs immédiats et vassaux de Makoko furent aussitôt convoqués dans une assemblée solennelle pour ratifier le traité. Lorsque l'acte fut signé, le roi et les chefs mirent un peu de terre dans une boîte et la donnèrent à Brazza. « Prends cette terre, lui dit le grand féticheur, et porte-la au grand chef des blancs. Elle lui rappellera que nous lui appartenons. » Brazza fit aussitôt planter le pavillon tricolore devant la case de Makoko. « Voici, dit-il, le signe de protection et d'amitié que je vous laisse. La France est

partout où flotte cet emblème de paix, et elle fait respecter ceux qui s'en couvrent. » Tous aussitôt s'inclinèrent en poussant des cris de joie, et, depuis ce jour, le roi ne manque pas, ainsi qu'il l'avait vu faire à Brazza, de faire amener ou hisser le pavillon.

Il était nécessaire, avant de songer à fonder sur le Congo la station projetée, de s'assurer des bonnes dispositions des chefs Oubandjis, assis sur la rive du fleuve. Sans doute ils reconnaissaient la suzeraineté de Makoko, mais agissaient à son égard comme les seigneurs féodaux du temps jadis vis-à-vis des premiers Capétiens. Makoko leur avait bien fait connaître ses intentions, mais ils se défiaient des blancs, et ne voyaient en Brazza qu'un compatriote de l'Américain Stanley, qui venait de s'ouvrir dans leur pays un sillon ensanglanté. Il fallait donc que Brazza entrât directement en relation avec eux, et la négociation fut d'abord très difficile, car l'intermédiaire de Makoko, un certain N'ganchouno, était fort mal disposé pour les blancs. Un premier palabre eut lieu avec les principaux chefs Oubandjis. N'ganchouno ne voulut pas permettre à l'interprète Ossiah de parler directement aux chefs, et l'entrevue fut rompue.

Brazza ne pouvait pas rester sous le coup de cet échec. Il menaça N'ganchouno de la colère de son souverain, et aussitôt ce dernier rappela les chefs Oubandjis, s'excusa de ne pas leur avoir suffisamment exposé les ordres de Makoko, et leur fit promettre d'assister à un nouveau palabre. Toutes les tribus Oubandjis du bassin occidental du Congo étaient représentées à cette entrevue solennelle, d'où devait sortir la paix ou la guerre. Près de quarante chefs, revêtus de leurs plus beaux costumes, s'étaient groupés autour de Brazza qui prit la parole au milieu d'un profond silence. Il leur annonça ses intentions pacifiques, et, comme gage de sa bonne volonté, la création de deux postes sur le haut Alima et sur le Congo. Ce fut à ce moment qu'un chef Oubandji s'avança gravement et lui montrant de sa main un îlot voisin : « Regarde cet îlot, lui dit-il. Il semble placé là pour nous mettre en garde contre les promesses des blancs, car il nous rappellera toujours qu'ici le sang oubandji a été versé par le premier blanc que nous avons vu. Un des siens, qui l'a abandonné, te donnera à N'tamo le nombre de ses morts et de ses blessés ; je te dirai que nos ennemis ont pu échapper à notre vengeance en descendant le fleuve comme le vent, mais

qu'ils essayent de remonter. » Brazza s'attendait à rencontrer ces sentiments parmi les riverains du Congo, qu'avait exaspérés la marche rapide de Stanley à main armée à travers leur territoire, et la façon hardie dont ces sentiments lui furent exprimés ne laissa pas que de lui causer une certaine émotion. Il lui fallut recourir à toutes les ressources de la diplomatie pour leur démontrer que les blancs n'étaient pas responsables de ce qu'avaient fait d'autres blancs, et que pour lui tout spécialement il s'était toujours conduit en Afrique de manière à ce qu'on le considérât comme le partisan d'une politique de paix et de conciliation. Les chefs Oubandjis se laissèrent convaincre, et procédèrent aussitôt à la curieuse cérémonie de l'enterrement de la guerre. « En face de ce malencontreux îlot qui avait failli nous jouer un si vilain tour, on fit un grand trou; puis chaque chef y déposa l'un une balle, l'autre une pierre à feu, un troisième y vida sa poire à poudre, etc., et lorsque moi et mes hommes y eurent jeté des cartouches, on y planta le tronc d'un arbre qui croît très rapidement. La terre fut rejetée sur le tout, et un des chefs prononça ces paroles : « Nous enterrons la guerre si profondément que ni nous ni nos enfants ne pourront la déterrer, « et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'alliance entre les « blancs et les noirs. » — « Et nous aussi, ajoutai-je, nous enterrons la guerre; puisse la paix durer tant que l'arbre ne produira « pas de balles, de cartouches ou de poudre! » On me remit ensuite une poire à poudre vide en signe de paix et je leur donnai mon pavillon. Mais alors tous les chefs voulurent en avoir un qu'ils frottèrent contre le premier, et bientôt toute la flotte oubandji fut pavoisée de nos couleurs.

La fondation de la station du Congo était désormais assurée. Brazza n'eut plus qu'à choisir l'emplacement de cette station entre les rivières Impila et Djoué en amont de la dernière cataracte, sur les rives d'un élargissement considérable du fleuve qu'on nomme le lac N'couna ou le Stanley-Pool. La station fut plus tard appelée Brazzaville : elle conserve ce nom qui lui fut donné par la Société de géographie de Paris : ce qui n'est qu'un légitime hommage rendu à son fondateur.

Brazza ne voulut pas continuer son voyage sans avoir remis au chef de la région un pavillon tricolore qui le protégeait contre les tentatives possibles et même probables d'autres Européens,

et il laissa le sergent Malamine et trois hommes à la garde du nouveau poste français. Le brave Sénégalais se montra digne de la confiance que lui avait témoignée son chef. Le 27 juillet 1881, Stanley, accompagné de deux Européens et de 70 soldats zanzibaristes, se rendit à Brazzaville, et essaya d'ébranler, soit par des promesses, soit par des menaces la fidélité de Malamine. Il fut obligé de se retirer devant la ferme attitude et la froide dignité de ce modeste serviteur de la France.

Brazza, pendant ce temps, continuait sa route. Il longeait la rive droite du Congo dans l'espoir de reconnaître une nouvelle voie de communication, se heurtait contre les mauvaises dispositions des tribus de Manyango, et arrivait à Vivi, où Stanley le recevait avec courtoisie. Stanley s'est plus tard repenti de cet acte de stricte convenance. Il a raillé avec plus de lourdeur que d'esprit le mauvais état des chaussures et des vêtements de Brazza : mais ce dernier a mis les rieurs de son côté en se déclarant non pas l'adversaire de Stanley, mais l'ouvrier, par d'autres moyens, de la même œuvre : « Stanley est un explorateur comme moi, a-t-il écrit, nous sommes de bons camarades, mais, si notre but était le même, les intérêts qui nous ont guidés étaient différents. Stanley agissait au nom du roi des Belges pour la Belgique, qui voulait alors fonder en Afrique une sorte de comptoir international où elle aurait la suprématie... J'étais loin de l'en blâmer, mais cela ne m'empêchait pas d'avoir mon idée politique aussi. Et la mienne était fort simple, la voici : s'il y avait un avantage à s'emparer du Congo, j'aimerais mieux que ce fût le drapeau français que le drapeau belge international, qui flottât sur cette magnifique contrée africaine. »

Arrivé au Gabon le 16 décembre 1880 et fort inquiet sur le sort de ses deux stations, qui n'avaient pas encore été ravitaillées, Brazza, malgré sa fatigue, se remit aussitôt en marche pour Franceville. Il y arrivait en février 1881 et trouvait tout en bon ordre. Une centaine d'indigènes s'étaient déjà groupés autour du chef de poste, Noguez. Ils avaient commencé des plantations et installé des magasins. Ils étaient en très bonnes relations avec tous leurs voisins. Brazza s'occupa tout aussitôt de fonder une nouvelle station sur l'Alima à son confluent avec le N'gampo. Un grand palabre fut tenu, auquel assistèrent tous les chefs venus de cinquante kilomètres à la ronde. Ils promirent leur concours

non seulement pour l'installation de la nouvelle station, mais aussi pour la construction et l'entretien d'une route qui relierait le nouveau poste français à Franceville, et ils tinrent parole (sept. 1881). Le trafic se développa aussitôt avec une grande activité entre les indigènes et les traitants venus du Sénégal et du Gabon. En contact continuuel avec les Européens, Batékès, Adoumas ou Okandas s'habituaient au dur métier de payeurs ou de porteurs, et devinrent d'utiles agents entre nos comptoirs et les tribus de l'intérieur. Les Batékès surtout furent d'inappréciables auxiliaires. Avec un peu de manioc, et quelques sauterelles qu'ils ramassent en marchant, ils calment leur appétit. Maigres comme des squelettes, ils portent avec une désinvolture extraordinaire des poids fort lourds. Ils se contentent d'un modique salaire de environ cinquante centimes par jour et payés en marchandises.

Epuisé par la continuité de ces efforts, Brazza avait besoin d'un repos bien mérité, mais il ne voulut pas revenir en France avant d'avoir ravitaillé Brazzaville, où son fidèle Malamine continuait à faire respecter le drapeau tricolore. Il voulut même, regardant comme incomplète son expédition scientifique, tant qu'il n'aurait pas reconnu la voie la plus courte entre Brazzaville et l'Atlantique, revenir au Gabon non plus en descendant l'Ogooué, mais en explorant le bassin d'un autre fleuve africain, dont il supposait vaguement l'importance. Cette hardie résolution allait lui permettre de faire une très importante découverte.

Au sud de l'Ogooué et au nord du Congo se jettent en effet dans l'Atlantique, divers fleuves dont on connaissait à peine le nom et que personne n'avait encore explorés : les rivières de Setté, Nyanga, Yumba, Kouilou, Loéma et Chiloango. L'un de ces fleuves, plus rapproché de Brazzaville, c'est-à-dire de l'endroit où commence la navigabilité du Congo, que l'Ogooué, fournirait peut-être cette voie de pénétration, et ce chemin direct vers l'Afrique centrale, que recherchent avec tant d'avidité les explorateurs. Brazza résolut de descendre le cours du plus important de ces fleuves, le Kouilou, que l'on nomme encore dans son bassin supérieur le Niari. Il se mettait en route à la fin de janvier 1882, découvrait en passant les sources de l'Ogooué (8 février) et arrivait un mois plus tard, le 9 mars, sur les bords du Niari : « De là j'aperçus au milieu des montagnes qui encadrent à demi l'horizon la coupure qui livre un facile passage pour se rendre à

notre station du Congo. » Il était donc en bonne voie pour reprendre la connaissance de la voie la plus avantageuse entre Brazzaville et l'Atlantique; aussi n'hésita-t-il pas à suivre la vallée du Niari-Kouilou. On dirait une large entaille à travers d'énormes terrasses parallèles à l'Océan. Seulement, ce qui fait la supériorité du Niari-Kouilou sur le Congo c'est qu'il coule sans un seul rapide sur un sol uni et fertile, à travers une région très peuplée, tandis que le Congo s'épanche à la façon d'un escalier gigantesque.

Lorsque, le 17 avril 1882, Brazza et ses compagnons arrivèrent sur le bord de la mer à Landana, ils étaient exténués et dénués de tout, mais ils avaient résolu un grand problème géographique. Ils savaient qu'à la hauteur du coude formé par le Niari-Kouilou avec un de ses affluents, le N'doué, existe une dépression par laquelle il est facile de construire une route ou un chemin de fer, reliant un point de la côte, tel que Landana ou Loango, avec la partie navigable du Congo. En outre, ils étaient assurés des bonnes dispositions des habitants, et ils avaient la conviction d'avoir bien mérité de la patrie, puisque, avec les faibles ressources mises à leur disposition, ils venaient d'ajouter au domaine colonial de la France un territoire considérable.

Le 7 juin 1882, Brazza était à Paris. Il y fut reçu cordialement. Stanley seul, dans un banquet offert en son honneur le 22 octobre, eut le triste courage de tourner en ridicule le dénuement de son heureux adversaire. Sa voix ne rencontra aucun écho. Aussi bien Brazza recueillit la récompense de son activité et de son dévouement lorsque, le 24 novembre de la même année, la Chambre des députés, à l'unanimité, accepta l'article unique du projet de loi, portant adoption du traité conclu avec Makoko, et consacra officiellement nos acquisitions territoriales. Voici comment le rapporteur, M. Rouvier, appréciait l'œuvre civilisatrice du jeune explorateur : « Il importe au développement de notre influence dans ces régions éloignées, que la France apparaisse aux populations de l'Afrique centrale, non comme une puissance conquérante, mais comme une nation commerçante cherchant bien moins à étendre sa domination que ses débouchés commerciaux et son influence civilisatrice. Si la ratification du traité qui vous est soumis ne semble faire naître aucune complication sérieuse, ses avantages seront considérables. En effet, le terri-

toire qui nous est cédé est en quelque sorte la clef du Congo, cette magnifique voie navigable, qui, depuis le pays de l'Ou-regga, à l'ouest des grands lacs africains, jusqu'à l'Atlantique, se déroule sur un parcours de plus de 5000 kilomètres, arrosant une contrée admirablement fertile. La France, plus voisine de l'Afrique que la plupart des autres nations, plus directement intéressée qu'elles à l'avenir de ce continent par ses possessions de l'Algérie, du Sénégal et du Gabon, par les nombreux comptoirs qu'elle possède sur la côte occidentale, méconnaîtrait gravement ses intérêts les plus certains, si elle se laissait devancer dans le mouvement qui entraîne le monde civilisé vers ces régions hier encore mystérieuses. »

L'œuvre entreprise par Savorgnan de Brazza dans l'Afrique occidentale était si considérable que, malgré la bonne volonté et l'heureuse chance du jeune explorateur, on ne pouvait la considérer que comme ébauchée : mais l'opinion publique s'était prononcée nettement et résolument. Les ministres, le Parlement, les sociétés savantes, la presse, tout le monde avait parlé en sa faveur : aussi lorsqu'en décembre 1882 M. Turquet, nommé rapporteur de la loi de finances destinée à subvenir aux dépenses d'une nouvelle expédition dans l'Ouest africain, proposa d'ouvrir un crédit de 1 275 000, répartis entre les trois ministères de l'instruction publique, des affaires étrangères et de la marine, le crédit fut voté à la presque unanimité de 441 voix sur 444 votants, et le 11 janvier 1883 la loi fut promulguée au *Journal Officiel*. Savorgnan de Brazza, nommé quelques jours plus tard lieutenant de vaisseau, et commissaire de la République, avait tout pouvoir pour conclure et signer des traités avec les chefs des contrées qu'il devait parcourir. Un petit bateau à vapeur était mis à sa disposition pour remonter les fleuves depuis les embouchures jusqu'aux missions à créer. Le matériel serait transporté sur des navires de commerce. On lui donnait encore un détachement de tirailleurs algériens et sénégalais. Toutes les précautions semblaient donc prises cette fois pour assurer le succès de l'expédition.

Le 19 mars 1883, Brazza quittait Bordeaux, accompagné de 22 collaborateurs civils et de 21 militaires ou marins, personnel d'élite qu'il avait choisi lui-même parmi les 3000 candidats qui avaient sollicité l'honneur de partager les dangers auxquels il

s'exposait de gaieté de cœur. Parmi ces compagnons de labeur et de gloire dont quelques-uns sont déjà morts au service de cette grande cause, qu'il nous soit permis de citer non les plus méritants, mais les plus connus, le docteur Ballay, l'ancien compagnon de Brazza, Michelez et de Lastour, anciens élèves de l'école des mines, le lieutenant Decazes, P. et J. Michaud, le dernier ayant fait partie de la précédente expédition, de Chavannes, Manchon, Coste, Dufourcq, Dolisie, Dutreuil de Rhins, qui s'était déjà fait un nom par ses voyages et ses publications sur la Cochinchine, et Jacques de Brazza, le frère du commissaire général, docteur ès sciences. A cet état-major il nous faut joindre encore le lieutenant de vaisseau Cordier, qui devait rendre à l'expédition de grands services, et le brave Malamine qui avait été obligé de quitter Brazzaville, mais qui accourut au premier appel de son chef, et partit sous ses ordres à la conquête de nouveaux pays.

La grande inquiétude de Savorgnan de Brazza était de ne pas arriver « bon premier », non pas au Congo ou à l'Ogooué, mais au fleuve dont il présentait l'importance, au Kouilou-Niari. Aussi bien ses inquiétudes étaient légitimes. Voici pourquoi : En 1879 a été fondée à Bruxelles, sous la direction du roi des Belges Léopold II, l'Association internationale africaine dans le but d'organiser l'exploration scientifique des contrées encore inconnues de l'Afrique et d'éteindre progressivement la traite des nègres. Des missions furent aussitôt organisées, afin de créer des stations hospitalières et scientifiques, tant sur les côtes qu'à l'intérieur du continent. C'est surtout dans la région du Congo que l'Association internationale africaine dirigea ses efforts. Une nouvelle société fut fondée le 25 novembre 1878 à Bruxelles, sous le nom de comité d'études du haut Congo. Le roi Léopold la prit sur son patronage et désigna pour la diriger l'Américain Stanley, qui mit aussitôt au service de la nouvelle Société sa dévorante activité et sa connaissance toute spéciale de la contrée. Nous n'avons pas à raconter ici les conquêtes et les fondations de Stanley. Il nous suffira de rappeler qu'après avoir lutté avec une passion et une énergie incroyables, il réussit à faire ratifier son programme par la conférence de Berlin de 1885. Aujourd'hui un État nouveau est constitué, le royaume du Congo, dont le souverain est le roi des Belges Léopold, et dont l'administrateur

général fut longtemps Stanley. Or Stanley avait fondé de très nombreuses stations non pas seulement sur les rives du Congo, mais aussi dans tous les pays avoisinants. La vallée du Kouilou-Niari ne lui avait pas échappé. Quelques-uns de ses collaborateurs, MM. Grand-Elliott, Destrain, Legal, von Schauman, Lehrmann, Ruthven, Van de Velde avaient déjà fondé les stations de Grandville, Rudolfstad, Alexandreville, Massabé, Baudoinville, Strauchville, Arthurville, Philipeville, Sengui, Francktown, M'boco, Monkombi, Kitabi et Stanley-Niari dans le bassin du fleuve. Il était à craindre qu'ils n'en occupassent l'embouchure et même qu'ils s'établissent sur le littoral avant que la France n'eût pris possession de la contrée. Savorgnan de Brazza, désireux de les prévenir, avait obtenu du gouvernement l'envoi immédiat sur la côte d'un vaisseau destiné à planter partout le pavillon tricolore. Cette mission délicate fut par bonheur confiée à un officier distingué, le lieutenant de vaisseau Cordier, qui, avec son aviso le *Sagittaire*, reconnut toute la côte dite du Louango, s'empara de toute la zone maritime comprise entre le cap Lopez et le 5° 12' de latitude sud, et planta le pavillon français à Sette Cama, Nyanga, Mayoumba, Loango, et Punta-Negra. De la sorte, nous étions maîtres de l'embouchure du Kouilou-Niari, et les droits de la France étaient sauvegardés. Brazza, dès qu'il fut au courant de ces heureuses nouvelles, partit aussitôt sur l'*Ori flamme*, afin de relever le personnel laissé sur la côte par le lieutenant Cordier. Il en laissa la direction à M. Dolisie, et revint sur ses pas, bien persuadé que c'était surtout dans l'intérieur qu'il fallait faire valoir les droits de la France, et que le meilleur moyen de les soutenir était de fonder de nouvelles stations et d'étendre au loin nos relations.

Après avoir créé un premier établissement au cap Lopez, dans un mouillage excellent où les plus grands navires peuvent jeter l'ancre à 200 mètres de terre, la mission se mit en route pour Franceville. Elle remonta donc l'Ogooué, arriva à Lombariné où l'attendait une flottille de 58 pirogues, portant 60 tonnes et remorquée par 900 hommes, et le 10 juin se mit définitivement en route pour l'intérieur. La navigation était lente, car la rivière est à moitié comblée par des bancs de sable et le passage des rapides exigeait le transbordement des marchandises, mais les indigènes étaient fort accueillants. Ils se pressaient autour de celui qu'ils

surnommaient le Père des esclaves, et le priaient de s'arrêter sur leur territoire. Brazza se laissa volontiers persuader, et c'est ainsi que furent fondées comme autant de villes futures, les nouvelles stations de Njolé, à la porte des rapides, d'Asouka chez les Okandas et de Niati chez les Adoumas. Le 22 juillet, la tête du convoi arrivait enfin à Franceville

« La situation de Franceville, lisons-nous dans la relation, est réellement belle sur la haute pointe d'un mouvement de terrain qui, après s'être sensiblement élevé, à partir du confluent de l'Ogooué et de la Passa, par une pente rapide, d'une hauteur de plus de 100 mètres sur la rivière qui coule à ses pieds. L'horizon lointain des plateaux, dans un panorama presque circulaire, les alignements réguliers des villages qui couvrent les pentes basses, la note fraîche des plantations de bananiers tranchant sur les tons rouges des terres argileuses, font de ce point une des vues les plus jolies et les plus séduisantes de l'Ouest africain. Elle inspire comme un besoin de se reposer en admirant, et en même temps comme un vague désir de marcher vers les horizons qu'on découvre. »

Le premier soin de Brazza fut de se mettre en communication avec son lieutenant, docteur Ballay, parti à l'avance sur l'Alima, non seulement pour y fonder une station, mais surtout pour se concilier l'amitié de ces terribles Apfourous et Oubandgis, qui, naguère, nous avaient impitoyablement fermé les avenues du Congo. Le docteur, par son tact et sa fermeté, avait réussi à inspirer une entière confiance à ces tribus naguère hostiles. Il avait fondé une importante station à Diélé et créé un service de porteurs, parfaitement organisé, entre l'Ogooué et l'Alima. Il n'était même pas besoin de confier la direction de ces travaux à des Européens. Des Sénégalais suffisent, et dans ce service, où la surveillance semblait devoir être insuffisante, jamais ne fut commis le moindre vol. Brazza avait hâte de revoir le plus ancien et le plus dévoué de ses collaborateurs. Il alla le trouver à Diélé, et, dès lors, les négociations marchèrent grand train. Tous les chefs de la contrée, après un palabre solennel, nous promirent leur concours et ils tinrent parole. Le 15 octobre 1883, ils amarraient au débarcadère de Diélé une pirogue capable de porter près de huit tonnes. L'infatigable docteur s'y embarquait aussitôt, et, escorté par ses nouveaux alliés, descendait le cours de l'Alima,

afin de gagner le Congo, de ravitailler Brazzaville et de revoir notre ami Makoko.

Pendant ce temps Savorgnan de Brazza retournait à Franceville pour y organiser de nouvelles expéditions, et donner à ses lieutenants l'impulsion et la direction dont avaient besoin quelques-uns d'entre eux. C'est à ce moment que M. de Lastours reconnut le N'Coni, affluent de l'Ogooué, qui pénètre fort avant dans le pays des Batékès, et permet d'économiser sur les portages par voie de terre entre l'Ogooué et l'Alima près de 100 kilomètres. Il ne put malheureusement pas profiter de son travail, car il fut emporté par une fièvre pernicieuse. Il aurait voulu, avant de mourir, voir son chef. Brazza était obligé de pousser droit devant lui, sans perdre de temps, mais il ne sut pas résister à ce pressant appel. Le courant rapide de l'Ogooué le porta en deux jours auprès de son collaborateur. Il arriva assez à temps pour serrer sa main loyale. « M. de Lastours, a-t-il écrit, était un Français dans toute l'acception du mot, un de ces dévoués aux grandes idées, un de ces hommes au chaleureux courage, qui aiment leur patrie par-dessus tout. Puissent aujourd'hui ces paroles payer à ceux qui dorment là-bas le juste tribut de regrets qu'on n'est pas en droit d'accorder au cours de l'œuvre! Ce n'est qu'après la lutte qu'on peut songer à compter ses morts et à les pleurer. Les nôtres gardent éternellement, sur les rives de l'Ogooué et du Congo, le nom de la France, martyrs de la foi patriotique et du dévouement au pays, muettes sentinelles endormies dans les plis du drapeau national. »

Le moment en effet n'était pas encore venu de s'endormir dans de stériles regrets. On était en pleine période de travail et de création. Pendant que M. de Lastours honorait ainsi ses derniers moments par l'utile reconnaissance du N'Coni, un de ses collègues, M. Mizon, traçait un itinéraire, appuyé sur des déterminations astronomiques, depuis Franceville jusqu'à la côte entre Loango et Mayoumba; Jacques de Brazza remontait l'Alima jusqu'à ses sources, et, après une halte sur le plateau des Achicouyas, rejoignit la rivière en aval, en descendant un de ses affluents, le Lékéti; Chavannes fonda la station de Lékéti, centre commercial des Apfourous, au point où l'Alima devient navigable pour les bateaux à vapeur. Dutreuil de Rhins faisait un levé à la boussole, de près de 600 kilomètres, de l'Ogooué entre Lambaréné

et la rivière Lolo ; le docteur Ballay arrivait enfin près de Makoko, qui lui faisait une réception cordiale, et fondait une nouvelle station, N'gantchouno, au confluent du Lefini et du Congo. C'était une prise de possession pacifique du pays. Les indigènes venaient à nous, attirés par notre loyauté et notre bonne foi à remplir tous nos engagements. Peu à peu des liens étroits de mutuelle confiance se nouaient entre nous et nos nouveaux sujets. Sans doute il y avait de temps à autre quelques froissements. Le commissaire général eut également à regretter quelques défaillances, mais l'impression générale était excellente, et tout permettait d'espérer qu'une entreprise, si bien commencée, ne produirait que de bons résultats.

Profitant du calme général, Savorgnan de Brazza résolut de se remettre en marche, et d'aller porter à Makoko la copie du traité ratifié par le Parlement. Il commença par visiter les stations de l'Alima et déboucha bientôt par le Congo. Le 27 mars 1884, il arrivait à N'gantchouno, où le docteur Ballay était déjà parfaitement installé et dans les meilleurs termes avec les vassaux de Makoko. Ce dernier, prévenu de l'arrivée de Brazza, le reçut avec une pompe inusitée. Il commença par improviser en son honneur une chanson où, faisant allusion aux bruits qui avaient couru, il disait à son peuple : « En vérité, en vérité, vous tous qui êtes là, voyez. Voilà celui que l'on disait mort : il est revenu. Voilà celui qu'on disait pauvre : Voyez ses présents », et l'assistance représentait en chœur avec de véritables hurlements de joie : « Ceux qui ont parlé ainsi sont des menteurs ! » Brazza pria le roi de faire prévenir ses principaux vassaux, afin que la remise du traité eût lieu en audience solennelle, et la cérémonie fut renvoyée au surlendemain.

On avait déployé l'appareil des grands jours. Les grands vassaux avaient revêtu leurs plus beaux costumes et apporté leurs fétiches favoris pour les prendre à témoin de l'engagement qu'ils allaient contracter. « C'était un spectacle bien étrange que cette nombreuse réunion, foule accroupie, où, dans la bigarrure des étoffes à couleurs vives, le mouvement d'une lance ou le déplacement d'un fusil faisaient passer des éclairs. Ça et là, tranchant sur le reste, quelques pagnes de satin ou de velours nous indiquaient que des générosités étrangères avaient précédé les nôtres, et que tous n'avaient pas eu, comme le grand chef, le courage de

bassin où l'Association internationale avait déjà pris pied, et ne paraissait pas disposée à céder le terrain. Brazza, qui comprenait la nécessité d'assurer à la France la libre possession du Kouilou-Niari, et voulait avoir en main, à l'heure voulue, des éléments de compensation, songea aussitôt à s'étendre aussi loin que possible sur le haut Congo. Afin de se consacrer à cette nouvelle partie de son programme, il passa quelques mois à courir d'un point à un autre, tantôt à Loango, tantôt à Vivi, veillant au revêtement de tous, donnant partout des conseils ou des ordres et préparant son propre départ (septembre 1884-janvier 1885). Par bonheur les Chambres ne lui avaient pas marchandé leur appui, et, dans la séance du 5 juillet 1884, un nouveau crédit de 780 000 francs avait été voté pour subvenir aux besoins de la mission. Tout fut prêt à la fin de janvier 1885, et l'infatigable Brazza rentra aussitôt en campagne.

Il avait déjà fondé trois nouvelles stations sur l'Ogooué entre Njolé et Baré, et deux entre ce dernier village et Franceville; il avait envoyé son frère Jacques de Brazza et son camarade A. Pébile dans la région encore inconnue qui sépare l'Ogooué de la Bénoué, principal affluent du Niger; son collaborateur M. Dolisie avait reconnu le Mossaka, le Shanga, le cours supérieur de l'Oubangui N'Kundja, signé de nombreux traités avec les tribus riveraines et fondé de nouveaux postes; notre influence grandissait de jour en jour, et les tribus jadis hostiles, les Batekès surtout, s'étaient si bien accoutumées à notre domination qu'un vapeur, le Djué, dont le poids dépassait trente tonnes, avait été transporté en moins d'un mois de l'Ogooué à l'Alima. Tout donc était en bonne voie, et il était à espérer que, s'étendant de proche en proche, les Français allaient bientôt arriver vers le lac Tchad au nord, vers le lac Tanganika à l'est. C'est à ce moment (15 juillet 1885) que Brazza reçut la nouvelle de son rappel en France et de la signature de la Convention de Berlin, qui rendait en effet inutile l'action projetée dans le haut Congo.

Le 8 octobre 1884, afin de régler diverses questions diplomatiques en suspens, une conférence internationale avait été convoquée à Berlin, sous la présidence du chancelier Bismark. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la Turquie, la Suède et les Etats-Unis d'Amérique

qui domine le Congo et s'abaisse brusquement à cent mètres de la rive, dans un éboulement de sable argileux. Cette croupe semble être le premier obstacle contre lequel se butte le fleuve pour aller en tournant se précipiter à la première cataracte. De là le regard embrasse dans son entier l'immensité du Stanley-Pool et tout le cirque des hautes montagnes qui l'entourent. Le pays est peuplé, le sol est fertile, l'air est sain et la brise constante d'ouest y apporte la fraîcheur relative des plateaux qu'elle a traversés. » Après avoir, non sans peine, fait comprendre aux agents de Stanley non seulement que Brazzaville était terre française, mais encore que tous les vassaux de Makoko étaient sous la protection de la France, Brazza laissant à la garde de cette clef du Congo supérieur (1^{er} juin 1884) un homme dont il était sûr, et qu'il savait assez énergique pour se maintenir seul dans la situation embarrassante que nous créait l'Association internationale africaine, M. de Chavannes, alla retrouver Makoko. Ce dernier, sur la nouvelle du désaccord survenu entre la France et l'Association internationale, ne parlait de rien moins que d'aller lui-même à Brazzaville, afin de faire respecter ses volontés. On eut quelque peine à le calmer.

Brazza, assez inquiet sur ce qui se passait sur ses derrières, revint à Diélé, puis à Franceville, et descendit l'Ogooué jusqu'aux Adouna. Tout était tranquille, grâce à la bonne administration d'un délégué du ministère de l'instruction publique, M. Dufourcq, qui, à force d'énergie et de patriotisme, avait, bien que malade, ranimé les défaillances et subvenu à tous les besoins. Heureux de se voir si bien secondé, Brazza repartit aussitôt pour le Congo, avec l'intention de remonter le fleuve aussi haut que possible, d'y établir notre influence par des traités. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il débarqua sur le Congo, de rencontrer un de ses collaborateurs, M. Dolisie, qu'il avait laissé à Loango, sur la côte, et qui venait, par le Kouilou-Niari, de rejoindre le haut fleuve. M. Dolisie avait remonté le cours navigable du Kouilou-Niari sur sa partie moyenne et supérieure, fondé la station de Niari-Londima, et était arrivé à Brazzaville au bout de quarante jours de marche. Ce résultat était fort important, non seulement parce que la route entre Loango et Brazzaville était ouverte et d'un accès facile, mais surtout parce qu'il n'était que temps d'affirmer les droits de la France dans ce

refuser ¹. » Makoko, après s'être fait attendre au moins une heure, arriva, le chef couvert d'un béret rouge et bleu, surmonté de plumes de coq. Ses bras étaient couverts de fer et de cuivre. Il portait au cou un épais collier d'or, symbole de son pouvoir. Toutes les femmes de la cour le suivaient en costume de gala. Après avoir embrassé à diverses reprises Brazza et ses lieutenants, il ordonna la cérémonie du mfuméi, c'est-à-dire que tous les assistants se mirent à genoux devant les Français, en étendant les deux paumes de la main dans lesquelles nos compatriotes devaient à leur tour étendre les leurs. Makoko prit ensuite la parole et expliqua en quelques mots le but de la réunion. Tous les chefs se déclarèrent heureux et fiers d'être, comme autrefois, sous la protection de notre drapeau. Brazza leur rappela le passé en quelques mots. Ses hommes présentèrent les armes, on sonna aux champs, et Makoko reçut la copie du traité, renfermé dans une magnifique cassette de cristal et de métal ciselé. Procès-verbal de la cérémonie fut aussitôt dressé et signé, et les chefs allèrent prendre possession des cadeaux qui leur étaient destinés. (10 avril 1884.)

Quelques jours plus tard, Brazza et Ballay descendaient le Congo jusqu'à Brazzaville. Il paraîtrait que, jaloux de nos succès, les agents de l'Association internationale africaine avaient essayé d'ébranler la fidélité des indigènes campés autour de notre station. Ils avaient piteusement échoué. Aucune des offres de Stanley n'avait été acceptée. A peine Brazza avait-il paru que les indigènes l'entourèrent, le comblèrent de prévenances et l'assurèrent de leur entier dévouement. Ils consentirent même à lui céder pour une somme dérisoire, moins de deux cents francs, tout un petit village dont les cases abritèrent nos hommes. « Brazzaville ² est située sur l'extrémité d'une croupe assez large

1. Cf. lettre de Jacques de Brazza (26 avril 1884) : « Makoko raconta comment Walker était venu dans son village pour lui apporter des cadeaux, mais il avait dû partir sans tambour ni trompette, et penaud. Voyant qu'il avait fait un fiasco complet, il avait du coup tué Makoko (dans les journaux) et mis Pontâaba à sa place. »

2. Cf. lettre de Jacques de Brazza (25 septembre 1884) : « La position est magnifique et le Congo se présente non seulement comme un fleuve, mais comme la mer vue dans l'intérieur d'un estuaire. Le ciel se confond avec les eaux et une seule teinte d'un bleu céleste et limpide. Au milieu de la colline qui descend en pente rapide vers les eaux, se trouve une végétation luxuriante, et une foule d'arbres et de plantes rampantes qui grimpent les unes sur les autres pour chercher l'air et la lumière. »

avaient envoyé leurs représentants. L'Association internationale africaine, bien que n'étant pas encore reconnue État indépendant, avait été pourtant admise à faire entendre ses délégués. Il s'agissait « de régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions qui pourraient assurer le développement du commerce de l'Afrique occidentale, et prévenir les contestations et les malentendus ». La conférence s'ouvrit le 15 novembre 1884. Elle fut terminée le 26 février 1885. Ses travaux furent résumés dans un acte général de 38 articles répartis en 7 chapitres. Ils proclamaient la liberté du commerce dans le bassin du Congo. Ils appliquaient au Congo et au Niger les principes adoptés par le congrès de Vienne pour la liberté de la navigation sur les fleuves internationaux ; enfin ils définissaient les formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur la côte d'Afrique fussent considérées comme effectives.

La première conséquence de la conférence fut la constitution et la reconnaissance par les puissances signataires d'un État nouveau. L'Association internationale africaine devenait en effet royaume sous le nom de royaume du Congo, et le roi des Belges Léopold II en était nommé souverain. Aussitôt s'engagèrent entre le Congo et les États limitrophes, c'est-à-dire la France et le Portugal, des négociations qui aboutirent à des ratifications de frontières très importantes (traité de 1887). Voici les limites adoptées avec la France : la rivière Chiloango, la crête de partage des eaux du Kouilou-Niari et du Congo jusqu'au delà du méridien de Manyanga, une ligne à déterminer qui aboutira sur le Congo entre Manyanga et la cataracte de M'tombo Malaka, le Congo jusqu'au Stanley-Pool, le thalweg du Stanley-Pool, le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkundja, le 47^e degré de longitude est de Greenwich. La France devenait donc officiellement riveraine du Congo. Tout le littoral jusqu'à l'embouchure du Chiloango lui était attribué, et les bassins de l'Ogooué et de Kouilou-Niari devenaient sa propriété. Tous les comptoirs déjà fondés par l'Association internationale dans le bassin de ce dernier fleuve nous étaient cédés moyennant une indemnité de 300 000 francs. Désormais, toute possibilité de revendication étant écartée, il n'y avait plus qu'à favoriser l'essor du commerce et qu'à entretenir de bons rapports de voisinage.

La mission de Brazza devenait inutile, puisque toutes les ques-

tions en suspens se trouvaient réglées par la conférence de Berlin, et que dorénavant il s'agissait moins de gagner de vitesse de remuants voisins que de récolter ce qu'on venait de semer. Brazza le comprit ainsi. D'ailleurs il avait besoin de prendre un repos largement mérité. Après une dernière tournée d'inspection aux différents postes, il rentra donc à Libreville (18 octobre 1885) et, après avoir remis ses pouvoirs à son successeur, M. Pradier, revint en France.

Les résultats de cette exploration de trente mois étaient considérables. Au point de vue scientifique, l'Ogooué avait été complètement exploré. Le bassin de l'Alima avait été étudié par MM. Ballay, de Chavannes, Decazes et les frères de Brazza; les rives et les deltas du Congo avaient été relevés de la Nkundja à Brazzaville par MM. Dolisie et de Chavannes. Le littoral avait été reconnu par MM. Cordier et Manchon. Les itinéraires de M. Dolisie reliaient Loango à Brazzaville. Au nord de l'Ogooué et de l'Alima le pays était découvert par MM. Jacques de Brazza, Dolisie et Froment.

Ce dernier voyage a été fort remarquable. Partie de Madiville sur l'Ogooué, le 10 juillet 1885, l'expédition atteignit le Sekoli, le 3 septembre. Cette rivière sépare le pays des M'bokos de celui des Okotas, peuple commerçant et guerrier, qui habite dans de grands villages bâtis avec une certaine régularité. Leurs voisins sont les Giambis, très inhospitaliers ou plutôt très défiants. Au nord des Giambis se trouvent les Abanhas, puis les Poupous. On ne connaît rien au delà. A son retour, l'expédition traversa une seconde fois le Sekoli, avec l'intention de descendre cette rivière jusqu'à son confluent avec le Congo. Le pays traversé par le Sekoli est rempli d'hippopotames, de buffles, d'éléphants. On se croirait dans une région préhistorique. Les voyageurs ne retrouvèrent la civilisation qu'en arrivant au Congo. Ils remontèrent l'Alima dans les premiers jours de janvier 1886 pour gagner la côte par l'Ogooué. M. Jacques Savorgnan de Brazza a succombé aux fatigues de cette féconde expédition. C'est un nouveau martyr à ajouter à la liste déjà si longue de tous ceux qui ont payé de la vie leur dévouement à la noble cause de la civilisation.

Quant à l'arrière-pays, que nulle convention internationale ne pouvait logiquement partager, puisqu'il était inconnu, on essaya

tout d'abord de l'étendre. Il s'agissait d'arriver bons premiers au Tchad, et de relier ainsi nos nouvelles possessions à nos provinces soudaniennes, mais nous avions à redouter la concurrence des Allemands et des Belges qui, par le Cameroun et par les hauts affluents du Congo, s'avançaient également vers le Tchad. De là des explorations, celles de Brazza et Cholet (1890) dans le bassin de la Sanga comme voie d'accès dans le nord, celles de Crampel, Mizon, Dybowsky, Maistre, Clozel, Gentil, etc., dans les bassins de l'Oubanghi et du Chari; de là des fondations de postes, embryons de cités futures : Ngoko, Dyambala, Gaza, Vola, etc. Peu à peu le tassement s'opère et l'édifice est déjà sorti de terre avec ses imposantes proportions.

Au point de vue politique, la France, qui ne possédait qu'une bande de terrain sur le littoral, est aujourd'hui maîtresse d'un véritable empire colonial. Les indigènes ont accepté avec plaisir notre suprématie. Toutes les anciennes tribus de l'Ogooué jadis si peu maniables sont aujourd'hui liées par des traités, et exécutent volontiers, car elles y trouvent leur avantage, les clauses de ces traités. Les Pahouins eux-mêmes sont devenus nos auxiliaires, et viennent sans trop de répugnance travailler aux côtés de ces Okandas, Adoumas, Gallois ou Bangoués, dont les avait toujours tenus éloignés une inimitié inconsciente. Tous ces hommes, réunis par la communauté des intérêts, se fondent peu à peu dans une sorte d'homogénéité nationale. En dehors de l'Ogooué, dans les bassins de l'Alima, du Congo, du Kouilou-Niari, de la Sanga, de l'Oubanghi, les indigènes viennent à nous. « Ils perdent à notre contact les vices de leur sauvagerie primitive, notre influence se répand dans leurs familles et leurs tribus, et ce groupe, qui représente une population d'environ huit millions d'âmes, se forme progressivement à l'école du travail et du devoir. »

Au point de vue économique, sans parler de l'ouverture de grandes voies commerciales, n'est-il pas vrai qu'un pays nouveau, dont les richesses naturelles sont considérables, s'offre aux ardentes investigations de tous les travailleurs? N'est-il pas permis d'espérer que certaines cultures s'ajouteront encore à ces richesses naturelles? Enfin un nouveau marché n'est-il pas créé où nos industriels trouveront pour de longues années d'énormes débouchés?

Au point de vue social et humanitaire, on ne saurait trop faire remarquer que cette œuvre civilisatrice s'est accomplie sans effusion de sang, et que le drapeau de la France n'a jamais été déployé dans la moindre des localités de cet immense domaine sans qu'immédiatement les esclaves n'aient été affranchis. Toute conquête de la France dans cette partie de l'Afrique est donc une conquête de la civilisation.

CHAPITRE VIII

TERRITOIRES DE L'OUBANGHI

BIBLIOGRAPHIE

- HARRY ALIS. *A la conquête du Tchad*, 1891.
MIZON. *Voyage dans l'Adamoua (Tour du Monde, 1892)*.
A. NEBOUT. *La mission Crampel (Tour du Monde, 1892)*.
DYBOWSKY. *La mission Dybowsky vers le Tchad (Tour du Monde, 1893)*.
MAISTRE. *Du Congo au Niger à travers l'Afrique centrale (Tour du Monde, 1893)*.
MAISTRE. *A travers l'Afrique centrale*, 1894.
HARRY ALIS. *Nos Africains*, 1894.
BRUNACHE. *Au centre de l'Afrique*, 1894.
CLOZEL. *De la Sangha à la Wom (Tour du Monde, 1896)*.
GENTIL. *La mission Gentil* (Comité de l'Afrique française, 1898).
X. *Les missions Liotard et Marchand, de l'Oubanghi au Nil (Id., 1898)*.

La convention franco-belge de 1887 avait assigné comme limite à la France la rive droite de l'Oubanghi depuis son confluent avec le Congo jusqu'à sa source. C'est par cette voie de l'Oubanghi, dont nul encore ne soupçonnait l'importance, que nos explorateurs ont pénétré dans l'Afrique centrale et démesurément augmenté nos possessions. D'une part ils ont cherché à relier par le lac Tchad le Congo à l'Afrique nigérienne et saharienne, de l'autre à se rapprocher de la vallée du Nil. De là un double courant de conquête pacifique qu'il importe de résumer, non seulement à cause du retentissement de certaines expéditions, mais aussi parce que nos nouveaux domaines sont sans doute réservés à de hautes destinées.

Un premier explorateur, Musy, avait été tué et dévoré par les cannibales Bantous, quand il avait cherché à fonder un poste sur l'Oubanghi, au pied des rapides du Zango, à Banghi (1888). Deux ans plus tard, en 1890-91, un jeune et brillant voyageur, Crampel, soutenu par de hardis lieutenants, Nebout, Biscarrat

et Lauzière, reconstitua ce premier poste, et remonta l'Oubanghi. Il constata que son cours était embarrassé de rapides, mais qu'on pouvait utiliser les rivières qui débouchent sur sa rive droite. Il réussit en effet à passer dans le bassin du Chary, et entra en relation avec Snoussi, sultan du Dar-Rounga, petit État musulman vassal du Ouadaï. La région était alors parcourue ou plutôt infestée par un chasseur d'esclaves, un certain Rabah, qui, sous couleur de patriotisme, exerçait son fructueux commerce. Rabah, qui voulait s'emparer des armes perfectionnées des Français, fit tomber Crampel dans une embuscade et l'assassina traîtreusement (8 avril). Nebout, resté seul, ne put que rallier les débris de l'expédition, et rentra à Banghi, puis à Brazzaville.

Dybowsky se chargea de venger Crampel. Il arriva rapidement à l'endroit où avait eu lieu le massacre, et ordonna de fusiller deux indigènes qu'on lui désigna, peut-être à la légère, comme complices du meurtre. Reprenant ensuite les projets de son prédécesseur, il fonda deux postes aux Ouaddas et sur la Kemo, mais, épuisé par la maladie, et apprenant qu'on lui envoyait des renforts, il quitta l'Oubanghi et rentra en France. En somme, ces deux premiers explorateurs n'avaient que reconnu le pays et posé des jalons pour une future colonisation.

Maistre, accompagné de Clozel, Brunache, Briquez de Béhagle, et de Mezières, parvint jusqu'au pays à peu près désert qui sépare les bassins du Congo et du Tchad. Il s'y engagea malgré le mauvais vouloir des indigènes, les farouches Mandjas, et les féroces Ouia-Ouias et Aouakas, et arriva enfin dans un pays beaucoup plus civilisé, la vallée du Grinbinghi et celle du Logou, affluents du Chary. Il ne put, il est vrai, atteindre le lac Tchad, mais il parcourut l'immense région qui s'étend jusqu'au grand lac, assura à la France par des traités la possession, ou plutôt le protectorat, des territoires parcourus jusqu'à Lamé, tout près du Cameroun allemand. C'étaient de grands résultats, et rapidement obtenus (1892-94).

Une quatrième mission, commandée par Gentil, et en sous-ordre par Huntzbuchler, Prins, Le Bihan, etc., compléta cette œuvre si bien préparée (1895). Gentil commença par créer plusieurs postes à Krébedjé, au Gribinghi, sur la Nouro, etc., réussit à conduire jusqu'au lac Tchad un petit bateau à vapeur, le *Léon Blot*, et

soumit au protectorat de la France les deux États du Baghirmi et du Dar-Rounga. C'était une immense région, fertile, peuplée, qui s'ouvrait ainsi à nos colons et à nos négociants.

Dès le retour de Gentil (1897), une nouvelle mission était confiée à Bretonnet (sept. 1898). Il devait protéger le Baghirmi contre les incursions de Rabah, et, si possible, créer des relations entre le Kanem et le Ouadaï. Une mission commerciale était confiée à Béhagle et Bonnel de Mezières (mars 1899) et Gentil repartait pour l'Oubanghi afin d'organiser nos nouveaux territoires (février 1899).

Pendant que nos explorateurs prenaient ainsi l'Oubanghi comme base de leurs opérations vers le Tchad et le Soudan Central, d'autres missions étendaient notre domaine dans la direction du Nil.

Les Belges n'avaient pas fidèlement exécuté la convention de 1887. Ils avaient augmenté leur territoire, à nos dépens, dans le haut Oubanghi et y avaient fondé des stations, surtout à Yakoma, au confluent de l'Ouelli et du Mbomow. Le lieutenant Hanolet essayait même de nous couper la route du Tchad, pendant que son collègue de la Kéthulle envahissait le Dar Fertit, que Prévèz s'établissait dans le Bahr el-Ghazal, et le capitaine Kherkoven atteignait le Nil à Ouadelai. Il n'était que temps d'arrêter nos entrepreneurs voisins. Dès 1890 Gaillard avait été envoyé pour fonder de nouvelles stations à Mobaye et aux Abiras, mais les indigènes, travaillés par les agents belges, se montraient hostiles à nos établissements. Ils avaient même massacré de Poumeyrac, un des lieutenants de Liotard, nommé en 1892 gouverneur de l'Oubanghi. La situation devenait critique. Liotard fut secouru à temps par le jeune duc d'Uzès, et vengea la mort de Poumeyrac, mais les Belges continuaient à ne tenir aucun compte de nos protestations, et envoyaient renforts sur renforts.

A ce moment l'Angleterre, toujours jalouse des progrès de la France, se rapprocha de la Belgique et signa avec le roi Léopold II un traité par lequel elle partageait avec lui le Bar el Ghazal, et prenait à bail, le long de la frontière orientale du Congo, une bande de territoire, large de 25 kilomètres, qui permettait d'unir ses possessions australes à ses colonies nilotiques. La France ne pouvait se prêter à de pareils arrangements. Elle protesta avec énergie. L'Allemagne appuya nos revendications.

Des négociations s'engagèrent. Elles aboutirent au traité du 14 août 1894, par lequel la Belgique abrogeait la cession de la bande de 25 kilomètres, et signait avec la France un traité de frontières qui nous attribuait toute la vallée de l'Oubanghi et la crête de partage des eaux des bassins du Congo et du Nil.

Restait à prendre possession des nouveaux territoires. Énergiquement aidé par les capitaines Decazes, Vermot, Ditte et Hottinger, Liotard reprit aux Belges les stations usurpées, signa des traités de protectorat avec toutes les tribus nègres, comprises sous le nom générique de Niams-Niams, et s'étendit même jusqu'à Tambourah, dans la haute vallée du Soueh, c'est-à-dire dans le bassin du Nil.

Comme les forces dont disposait Liotard devenaient insuffisantes, le gouvernement se décida, en janvier 1896, à lui envoyer une colonne de renfort. Elle était commandée par le capitaine Marchand, déjà connu par ses voyages au Soudan, par les capitaines Baratier, Germain, Mangin, les lieutenants Fouque et Largeau, l'enseigne Dyé, le docteur Émily et l'interprète Landeroin. Parti de Loango en juillet 1896, et longtemps retardé dans le bas Congo, Marchand n'arriva à Banghi qu'en mars 1897. Il y reçut de Liotard l'ordre de prendre la route de Tambourah et de la Soueh pour atteindre le Bahr el-Ghazal. Il obéit malgré la crainte que lui inspirait la région marécageuse qu'il allait avoir à franchir, et, par une résolution hardie, chercha à transporter de l'Oubanghi dans le Nil toute sa flottille de ravitaillement. Tantôt prenant la route de terre sur des rouleaux où les embarcations étaient tirées à la corde avec des fatigues inouïes, tantôt utilisant les biefs navigables, la petite colonne, après deux mois de travail, arriva le 10 septembre au confluent de la Méré et du Bokou, seulement à 70 kilomètres de Tambourah, c'est-à-dire de la vallée du Nil. C'était le point extrême de la navigation dans les eaux congolaises, et on se trouvait à 3330 kilomètres de Brazzaville. Il n'y avait plus qu'à déterminer le point de départ des eaux nilotiques, et à ouvrir une route entre ces deux points.

Marchand n'hésita pas. Il franchit la ligne de partage des eaux, s'engagea sur la Soueh, affluent du Bahr el-Ghazal, et descendit cette rivière jusqu'à son confluent. Après avoir ainsi préparé la voie, il revint au débarcadère de la Méré et ordonna de transporter la flottille, pièce par pièce, jusqu'à l'embarcadère de

Kodjalé sur la Soueh. Ce gigantesque travail dura deux mois. Un millier d'indigènes et tous les tirailleurs de l'escorte y furent employés. On réussit enfin à atteindre Kodjalé, où l'on établit aussitôt un arsenal de réparation et un marché de ravitaillement. On prit possession de Koutchouck-Ali, qui devint Fort-Desaix, et, après avoir ainsi assuré la base d'opération, on entra en relations avec les nègres Dinkas ou Diours, qui acceptèrent volontiers le protectorat de la France (nov. 1897).

Il était indispensable d'assurer à la France la possession d'un point sur le Nil, non seulement comme débouché commercial, mais aussi comme position stratégique permettant de donner la main à notre allié le négus d'Abyssinie. Le capitaine Baratier, chargé de reconnaître les voies fluviales, traversa avec beaucoup de difficultés le pays marécageux où filtrent les eaux dont la réunion forme le Bahr el-Ghazal, et annonça que par la Soueh, on pouvait arriver au Nil et spécialement au point de Fachoda, ancien poste égyptien sur la rive gauche du fleuve, en aval de son confluent avec le Sobat. Marchand donna aussitôt le signal de la marche en avant (mai 1898).

Au mois de juillet, et après avoir établi sur son chemin deux nouveaux postes, Marchand arrivait à Fachoda et s'établissait solidement sur les ruines de l'ancien fort égyptien. C'était le moment où le sirdar Kitchener, avec une armée anglo-égyptienne, écrasait à Ondurman les Mahdistes. Les Anglais, dans tout l'enivrement de ce triomphe, qui consacrait leur domination africaine, apprirent avec une véritable exaspération l'arrivée des Français à Fachoda. Leur amour-propre souffrait d'avoir été prévenus, et leurs projets d'avenir étaient bouleversés. Kitchener courut à Fachoda, eut avec le capitaine Marchand une entrevue d'ailleurs courtoise, et, sur le refus de ce dernier d'évacuer la place, fit arborer le drapeau anglo-égyptien sur un point voisin du poste français (20 sept. 1898). Marchand, qui, dans l'intervalle, avait repoussé une attaque des Mahdistes, ne pouvait renoncer aux bénéfices de l'occupation sans les ordres de son gouvernement, et il prit une attitude si résolue que Kitchener revint au Caire.

Ce fut alors dans toute l'Angleterre comme une explosion de rumeur patriotique. On se prépara ouvertement à la guerre, et tous les vaisseaux de la flotte britannique se disposèrent à se ruer contre la France. Nous n'étions pas à ce moment en état de lutter

contre l'Angleterre. Nos arsenaux étaient à peu près vides, nos vaisseaux dispersés, et nos colonies sans défense. Au lieu de s'obstiner à garder un poste, glorieusement conquis, mais difficile à protéger, la France se décida à donner l'ordre d'évacuer Fachoda. Marchand obéit non sans peine et revint par l'Abyssinie à Djibouti, puis à Toulon. L'accueil triomphal qu'il a partout reçu en France l'a sans doute consolé de sa déception. D'ailleurs le dernier mot n'est pas encore dit.

La glorieuse entreprise de Marchand nous a déjà valu quelques compensations. A la suite des négociations entamées entre la France et l'Angleterre, un traité de partage a été signé entre les deux nations (21 mars 1899). Nous renonçons au Bahr el-Ghazal et aux postes déjà établis dans le bassin du Nil, mais la ligne de frontière définitive est fixée au partage des eaux du Congo et du Tchad d'un côté, du Nil de l'autre, et à la limite du Ouadaï, qui reste à la France, et du Darfour, qui est attribué à l'Angleterre. Ce n'est donc plus une mince bande de terrain autour du Tchad, mais une vaste région, le Baghirmi, le Kanem, le Ouadaï, qui devient française. Nos communications entre le Congo-Oubanghi et le Niger, Sahara, Algérie sont assurées. Notre empire africain forme dorénavant un tout homogène et bien équilibré de tous côtés, défendu par de bonnes frontières. Enfin nous avons la libre navigation du Nil, et nous pourrons utiliser quand nous le voudrons, le débouché de la grande artère égyptienne.

En résumé, nous occupons un immense territoire de 1700 kilomètres de longueur de l'est à l'ouest, de 900 du nord au sud, qui comprend à l'est les pays Niams-Niams et Dar-Fertit, au centre le pays entre Oubanghi et Chari, au nord le Dar-Rounga et le Ouadaï, au nord-ouest le Baghirmi et le Kanem, à l'ouest les petits États de Laï, de Lami, etc.

Au point de vue physique ces territoires se partagent en deux régions naturelles, Oubanghi et Tchad, qui, pour le moment (août 1899), sont réunies, et dépendent du gouverneur résidant à Brazzaville. La période d'expansion est maintenant achevée. Comment mettrons-nous en valeur ce nouveau domaine, quand et comment triompherons-nous du nouveau Samory, de ce traitant féroce, Rabah, qui nous a voué une haine inexorable? C'est le secret de l'avenir.

CHAPITRE IX

LA RÉUNION

BIBLIOGRAPHIE

- X... *Les voyages faits par le sieur du Bois aux isles Dauphine ou Madagascar et Bourbon ou Mascarenne ès années 1669-1672, 1674.*
- DEMANET (abbé). *Nouvelle histoire de l'Afrique française*, 1767.
- THOMAS. *Essai de statistique de l'île Bourbon*, 1828.
- DEJEAN DE LA BATIE. *Notice sur l'île Bourbon*, 1847.
- CHARLIER. *Madagascar, Bourbon et Maurice (Univers pittoresque)*, 1848.
- J. MAURAN (abbé). *Impressions dans un voyage de Paris à Bourbon*, 1850.
- IMHAUS. *Ile de la Réunion (Revue coloniale)*, 1858).
- SIMONIN. *Voyage à l'île de la Réunion (Tour du monde)*, 1861).
- MAILLARD. *Notes sur l'île de la Réunion*, 1862.
- AZEMA. *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1838*, 1862.
- X... *Notice statistique sur l'île de la Réunion (Rev. marit. et col.)*, 1863).
- DU PEYRAT. *Situation de l'agriculture à l'île de la Réunion en 1868 (id.)*, 1870).
- ROUSSIN. *Album de l'île de la Réunion*, 1867-1869.
- DE FONTPERTUIS. *L'île de la Réunion, son passé et sa situation actuelle (Économiste français)*, 15 nov. 1872).
- BERQUIN. *Catastrophe de l'île de la Réunion (Explorateur)*, n° 50).
- VELAIN. *L'île de la Réunion (Explorateur)*, n° 52).
- CAPITAINE. *Une excursion au volcan de l'île de la Réunion (Explorateur)*, n° 54).
- AVRAINVILLE. *Statistique agricole et commerciale de la Réunion en 1871 et 1872 (Revue maritime et coloniale)*, avril 1875).
- VON DRASCHE. *Die Vulcane des Insel Reunion*, 1875.
- VELAIN. *Une excursion au volcan de la Réunion (La Nature)*, 24 juin 1876).
- VON DRASCHE. *Die Insel Reunion im Indischen Ocean*, 1877.
- BIONNE. *La Réunion (Exploration)*, avril 1879).
- FUCHS. *La Réunion (Société de géogr. de Nancy)*, 1860).
- LACROIX. *Relation d'un voyage dans l'océan Indien (Soc. de géogr. de Lille)*, 1883).
- DELTEIL. *Étude sur le climat de l'île de la Réunion*, 1886.
- DONCOURT. *Les grandes îles de l'Afrique orientale*, 1886.
- GUET. *Les origines de l'île Bourbon*, 1887.
- ADIGARD. *Le nouveau port de l'île de la Réunion*, 1886.
- ELIE PAJOT. *Simple renseignements sur l'île Bourbon*, 1887.
- GUILLEMARE. *Voyage à l'île de la Réunion (Bordeaux)*, 1887).
- DELISLE. *L'île de la Réunion. Ses productions*, 1888.
- BLONDEL. *Id. Son port et son chemin de fer. (Soc. de géogr. de Paris)*, 1888).
- SIGRE DE FONTRUNE. *Le port et les marines de l'île de la Réunion*, 1889.
- COMBETTE. *L'île de la Réunion (Annales de l'Extrême-Orient et de l'Afrique)*, 1889).
- DE MAHY. *Souvenirs de voyage*, 1890.

La Réunion s'est longtemps appelée *Bourbon*. Un caprice politique a changé ce nom glorieux, consacré par deux siècles

de légitime occupation, en celui de la Réunion, qui ne signifie rien. Néanmoins, comme il ne nous appartient pas de discuter un fait accompli, nous conserverons, tout en faisant nos réserves sur cette dénomination officielle, le nom de *la Réunion*.

La Réunion est la seule de nos anciennes colonies que nous ayons conservée dans l'Océan Indien, la seule dont la population, malgré l'indifférence coupable de la métropole, ait démontré l'aptitude de notre race au labeur énergique et patient de la colonisation. Cette île est située à 140 kilomètres au sud de Maurice, à 560 à l'est de Madagascar, à 3,000 du cap de Bonne-Espérance et à 16,250 de Brest. Elle fait partie de l'archipel des Mascareignes, ainsi nommé du Portugais Mascarenhas, qui le découvrit en 1505. L'amiral portugais en prit possession au nom de son maître Jean IV, mais n'y forma aucun établissement. Le drapeau de la France y fut pour la première fois arboré par le capitaine Gobert, de Dieppe, en 1638; mais ce fut en 1643 seulement que Pronis, agent de la Compagnie des Indes à Madagascar, en prit possession au nom du roi Louis XIII, et en 1646 que ce même Pronis y déporta douze de ses soldats révoltés. A ces condamnés se joignirent bientôt des pirates qui leur ressemblaient étrangement par les mœurs et les habitudes; mais les uns et les autres renoncèrent promptement à leur vie de brigandage et firent souche d'honnêtes gens.

En 1649, Flacourt, le successeur de Pronis à Madagascar, renouvela la prise de possession. L'île perdit alors son nom de Mascarenhas et prit celui de Bourbon. Flacourt, en habile courtisan, écrivait dans ses mémoires qu'il « n'avait trouvé aucun nom qui pût mieux cadrer à la bonté et à la fertilité de l'île, et qui lui appartint mieux que celui-là ». Il y envoya quatre génisses et un taureau, qui se multiplièrent rapidement. L'endroit où il débarqua conserve le nom de la Possession. C'est un joli village entre Saint-Denis et Saint-Paul, les deux principales villes.

La population de la naissante colonie s'augmenta en 1664 d'une vingtaine d'ouvriers envoyés par Colbert et d'un convoi de jeunes orphelines. Ce sont eux qui formèrent les premières familles dont le nom s'est conservé dans les archives du pays, et dont les descendants existent encore. Dix ans plus tard, en

1674, la petite colonie fut augmentée par les Français échappés aux massacres de Fort-Dauphin à Madagascar. Dès lors, on songea à tirer sérieusement parti de Bourbon. La révocation de l'édit de Nantes y conduisit quelques protestants, d'abord réfugiés en Hollande, puis au cap de Bonne-Espérance. Ainsi que tous les proscrits pour cause de religion, ces nouveaux venus s'attachèrent à leur patrie d'adoption avec toute la vivacité de leurs déceptions, toute l'ardeur de leurs regrets, et y apportèrent une activité à la fois morale et industrielle. Ce dernier renfort augmenta et épura la population de Bourbon. Ce fut l'âge d'or de la colonie. Les protestants opérèrent ce miracle. A leur contact, à l'exemple de leurs vertus, les déportés et les pirates s'amendèrent. Si l'on en croit de touchantes traditions, en ce temps, la plupart des maisons demeuraient ouvertes, car on ne voulait connaître aucun moyen de les fermer. Quelques habitants déposaient leur argent ou leurs objets les plus précieux dans une écaille de tortue suspendue au-dessus de leur porte. De cette époque date sans doute le proverbe créole : « On peut faire le tour de l'île sans une piastre dans sa poche ! » tant l'hospitalité des premiers colons s'exerçait avec une prodigalité affectueuse vis-à-vis de tous les étrangers qui passaient devant leurs cases !

En ajoutant à ces éléments primitifs les agents des diverses Compagnies qui se succédèrent à Bourbon, et quelques officiers de terre et de mer qui s'y fixèrent après y avoir servi ; en tenant compte de quelques étrangers, chercheurs d'aventures, qui, trouvant la place bonne, l'occupèrent, nous saurons comment se forma la population créole, qui, bien que d'origine blanche et vivant sous la zone torride, s'acclimata rapidement et complètement. Pendant tout le XVIII^e siècle, cette vitalité féconde continua. Le genre de vie des insulaires contribuait à l'augmenter. Ils s'occupaient principalement d'agriculture et de commerce. En 1733, Bourbon fut réuni à l'île de France sous un même gouverneur, le fameux La Bourdonnais. En 1764, la colonie passa sous la domination directe de la couronne, moyennant une indemnité annuelle de 1,200,000 livres. Elle continua de prospérer, surtout sous l'administration de Poivre (1767) et d'Honoré de Crémont. Vinrent les guerres de la Révolution et de l'Empire. Les créoles de la Réunion, qui s'étaient

déjà signalés dans les guerres de l'Inde sous l'ancienne monarchie, défendirent leur île contre les escadres anglaises sous le gouvernement de la République, quand elle s'appela pour la première fois la Réunion, et sous l'Empire quand elle avait pris le nom de *Bonaparte*. Le général Decaen, gouverneur des établissements français de l'extrême Orient, se signala par sa bravoure, mais il ne put sauver ce dernier fleuron de notre couronne coloniale. Il avait fixé sa résidence à l'île de France, et avait donné le commandement de Bourbon à un de ses lieutenants, le général des Bruslys. En prescrivant à ce dernier de dissoudre les assemblées élues de la colonie, et de supprimer les milices locales, il désorganisa, sans les remplacer par rien, les éléments de défense préparés par les colons. Abandonnés par la métropole, privés de leurs ressources locales, sans renforts et même sans nouvelles depuis plusieurs années, attaqués par des forces supérieures, les créoles furent obligés de capituler en 1810 et devinrent Anglais. En 1814, Bourbon fut rendue à la France. De nouveau menacée pendant les Cent jours, elle n'hésita pas à se mettre en défense. Le rétablissement de la paix générale la préserva d'une seconde invasion.

De ce moment date une ère nouvelle pour la colonie. Seule et dernière possession de la France dans l'océan Indien, Bourbon semble avoir conscience de son importance politique et commerciale. Ses habitants redoublent de travail. Ils étendent et améliorent leurs cultures; ils perfectionnent leurs ponts et chaussées; ils domptent la mer, qui les étreint et les assiège. L'émancipation des nègres en 1848 les a surpris en pleine réorganisation, mais ils n'ont pas perdu courage, et voici que la Réunion, toutes proportions gardées, est la plus vivace et la plus productive de nos colonies. Est-il donc vrai que nous soyons incapables de coloniser, puisqu'une poignée de Français, à quatre mille lieues de la métropole, a réussi à fonder une France nouvelle?

Voyons-les donc à l'œuvre, ces frères d'outre-mer. Descendons dans leur île; suivons-les dans leurs cultures et dans leurs usines.

Le trait saillant de la géographie physique de la Réunion, c'est le contraste des éléments. Ici un sol généreux et pro-

digue; là une mer dangereuse et inhospitalière. Séduction du continent, menaces de l'Océan, c'est là toute l'île de la Réunion.

L'île de la Réunion n'est pas grande. Elle n'a comme superficie que 251,160 hectares, à peine le tiers d'un département français. Elle affecte généralement la forme elliptique et s'allonge du nord-est au sud-est. Sa longueur de la *Pointe des Galets* à celle d'*Ango* est de 72 kilomètres, et sa largeur de *Saint-Pierre* à *Sainte-Suzanne* de 51 kilomètres. Ses côtes ont un développement de 207 kilomètres. Elle est coupée en deux du nord-est au sud-est par une chaîne de montagnes qui la divise en deux versants. Cette chaîne paraît s'exhausser autour de deux centres principaux, que marquent d'un côté le *Piton des Neiges*, qui élève à 3,069 mètres sa blanche pointe, de l'autre le *Piton de Fournaise*, qui atteint une altitude de 2,625 mètres. On cite encore le Grand Bénard (2,970 m.), le Cimandel (2,226 m.), les Salazes (2,145 m.) et l'Angevin (2,391 m.). Les deux groupes de montagnes de l'île sont réunis par un plateau appelé la *plaine des Cafres* : il est élevé de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. La nature du sol atteste que l'île entière est le produit des éruptions de deux foyers occupant les deux points qu'on vient de signaler, mais dont le plus considérable, le piton des Neiges, est depuis longtemps éteint, tandis que l'autre, le piton de Fournaise, brûle encore. L'île se trouve partagée par cette double chaîne en deux versants : le premier, celui du nord-nord-est, que l'on dénomme la *partie du vent*, c'est-à-dire qui reçoit directement le vent du large; le second, celui du sud-sud-ouest, que l'on dénomme la *partie sous le vent*, c'est-à-dire qui est plus ou moins abritée par les montagnes contre ce même vent. Le premier de ces versants incline au soleil d'orient ses flancs toujours battus par les vents alizés; le second, celui sous le vent, redresse ses pentes au couchant dans une atmosphère plus calme. D'un côté, c'est l'Asie avec ses chaudes et enivrantes séductions, de l'autre l'Afrique avec sa verdoyante parure et ses effluves embrasés. Cette diversité harmonique réunit deux mondes en un seul et exerce une sensible influence non seulement sur les cultures, mais même sur le caractère et les idées des habitants.

Deux volcans surgissent donc un jour du sein de l'Océan et projettent avec violence les masses de laves qu'ils entraînent

au dehors. Peu à peu, la distance qui les séparait se rapproche; bientôt elle n'existe plus, et, comme le travail souterrain de la nature n'est pas interrompu, le sol continue à s'exhausser, des rivages se forment, et l'île s'étend au large. Aussi bien la base volcanique du sol tantôt se découvre en masses noires et compactes, tantôt apparaît en rocs rugueux, disséminés çà et là, mais le plus souvent est cachée par les alluvions entraînées des montagnes par les pluies et enrichies d'humus par les détritux végétaux. Quoique les feux souterrains aient singulièrement diminué d'intensité, et que l'un des deux volcans ait cessé depuis plusieurs siècles d'être dangereux, partout on retrouve les traces de la force ignée. Ici, des sources thermales qui jaillissent (à 872 mètres d'altitude, la source de *Salazie*, qui contient de l'acide carbonique; celle de *Mafat*, à 682 mètres, sulfureuse et ferrugineuse; celle de *Bras-Rouge*, dont la température s'élève jusqu'à 48°; celle de *Cilaos*, alcaline acidule et ferrugineuse); là, des champs de lave, et, à l'extrémité orientale de l'île, le piton de Fournaise, sombre cratère, qui, de temps à autre, allume ses incendies sur l'horizon. Par bonheur, ses éruptions ne sont jamais accompagnées de tremblements de terre, ce qui indique le facile dégagement des gaz et peut-être aussi l'apaisement du foyer comburant. Les éruptions n'étant plus dangereuses n'ont que l'attrait d'une illumination grandiose. Le volcan semble les annoncer par un bruit sourd et continu. Bientôt une lave enflammée déborde du cratère et tombe dans la plaine, où elle continue de brûler; par bonheur, le fleuve de feu se dirige toujours du côté de la mer, c'est-à-dire vers le seul côté où une issue lui soit ouverte. De temps à autre, il s'arrête, parce que la lave se refroidit; mais de nouveaux flots de bitume ou de métal arrivent pour l'alimenter, et il continue sa marche avec un bruit assourdissant. Quand il arrive sur la côte, on entend comme le frissonnement de l'eau froide qu'on laisse tomber sur du fer rougi : c'est la lave qui tombe dans l'Océan en cascades étincelantes.

Les éruptions de Fournaise sont parfois signalées par un singulier symptôme. Elles remplissent l'air d'une poussière jaune et brillante : ce sont des parcelles de verre filé en menus fragments, qu'on prendrait pour de la poudre d'or,

et dont on se débarrasse à grand'peine. Cette poussière équivoque couvre l'île entière et se répand très au loin sur la mer. Elle se dégage sans murmure, sans émission de lave au dehors et presque sans fumée. Au pied du volcan actuel et autour de ses différents cratères s'étend le *Grand-Pays-Brûlé*, région stérile, hérissée de coulées de lave refroidie ou liquide.

La Réunion continue donc à être le théâtre de phénomènes volcaniques, mais qui ne présentent plus aucun danger pour la sécurité de ses habitants. Pourtant, le 26 novembre 1873, un grand malheur a frappé notre colonie. Une partie du piton des Neiges et du gros Morne s'est écroulée dans le cirque de Salazie, ensevelissant sous ses débris le village du Grand-Sable, situé sur les bords du torrent des Fleurs-Jaunes. Plus de 150 hectares ont été ainsi recouverts par des milliers de mètres cubes de rochers et de terres, qui forment, dans tout cet espace, comme un manteau d'une épaisseur de 40 à 60 mètres. Près de cent victimes ont été ensevelies sous ces débris, sans qu'il soit possible de songer à retrouver leurs cadavres. Dans cette catastrophe, un terrain en pente reposant sur une couche d'argiles et de rochers lisses, glissa et fut poussé à plus de deux kilomètres de distance avec une effrayante rapidité. Les arbres, les moissons, les constructions restèrent debout. Les animaux furent préservés, et le propriétaire qui se trouvait assis devant sa maison ne ressentit que l'émotion de ce formidable voyage qui lui valut de n'être pas broyé, comme ses voisins, sous les décombres de la montagne. Au premier moment, on a cru que le piton des Neiges reprenait son activité. On s'est imaginé que cet accident provenait de secousses volcaniques et peut-être d'un tremblement de terre; mais on n'a ressenti nulle part, même en des points assez rapprochés du théâtre de la catastrophe, de trépidation du sol. Ni feu, ni fumée, ni détonation n'ont précédé ou suivi ce gigantesque bouleversement. La raison en est simple. Ce n'est qu'un éboulement, conséquence trop naturelle de la désagrégation des rochers volcaniques de ces montagnes sous l'influence des agents atmosphériques. En 1869, un immense incendie avait déjà déboisé ces montagnes. Les racines, qui retenaient la terre, pourrissent avec le temps et devinrent comme autant de canaux par les-

quels s'infiltrèrent les eaux pluviales. Donc n'accusons pas de cette catastrophe l'action des feux souterrains, et affirmons sans crainte que les volcans de la Réunion ont cessé d'être dangereux.

Ces volcans sont au contraire pour les habitants de l'île l'occasion de profits inespérés. On connaît la fertilité des terrains formés par des matières volcaniques. Les flancs du Vésuve et de l'Etna par exemple sont réputés pour l'abondance et la qualité supérieures de leurs produits. En France, il n'existe peut-être pas de canton plus riche et plus admirablement disposé pour l'agriculture que la plaine de la Limagne, en Auvergne, toute bordée de volcans éteints. Il en est de même à la Réunion, d'autant plus que toutes ces matières volcaniques fermentent au soleil des tropiques avec une prodigieuse énergie. Le territoire est baigné par une multitude de ruisseaux et de rivières, qui coulent des montagnes, comme d'un bassin où l'eau déborde : la rivière de *Saint-Denis*, celles des *Galets*, de *Saint-Étienne*, d'*Abord*, des *Marsouins*, des *Roches*, du *Mât*, de *Sainte-Suzanne*, des *Pluies*, etc. Ces cours d'eau se rendent impétueusement du centre à la circonférence. Aucun d'eux n'est navigable. Mais leur nombre, l'abondance de leurs eaux, et la rapidité de leur course, qui permet de les utiliser et comme force motrice et comme moyen d'irrigation, contribuent à augmenter la fertilité du sol. L'intérieur de l'île renferme en outre un certain nombre d'étangs, dont les principaux sont le *Grand-Étang* et l'étang de *Cilaos*. Sur la côte, on en remarque quatre autres, qui, dans la saison des pluies, communiquent avec la mer, l'étang de *Saint-Paul*, qui, lorsque les eaux se retirent, donne du natron très-pur, et les étangs *Salé*, du *Gol* et du *Champ Borne*. De l'eau, du soleil, un terrain volcanique, certes on ne trouve pas souvent réunies de telles conditions de fécondité.

Essayerons-nous d'avoir une idée sensible de la Réunion? Qu'on se figure l'immense ellipse décrite par l'île. Les rivages forment comme une première zone qui s'élève insensiblement en amphithéâtre et dont les gradins sont séparés par des coupures. Les unes forment de sauvages escarpements; les autres s'élargissent en vallées. C'est là que sont bâties les villes et groupés les villages; c'est là que les usines et surtout les

sucreries sont en pleine activité. Au-dessus de cette première zone commence le royaume de la canne à sucre, qui se déploie sur une largeur d'environ 6 kilomètres. C'est la ceinture verdoyante de l'île, qui recèle dans ses flancs d'incalculables trésors. Une troisième zone est celle des cultures tropicales : c'est là que grandissent les forêts, qui font de l'île, vue de la mer, comme une corbeille de fleurs et de fruits aux senteurs pénétrantes. A mesure que grandissent les montagnes commence la quatrième zone, celle des cultures européennes : c'est la région des plateaux. Vient ensuite la cinquième, et la plus considérable comme superficie, la zone des montagnes : tantôt pitons aigus ou mornes neigeux, réservoirs intarissables des fleuves de l'île, pics des hauts Saint-Gilles, de la Grande-Montée, de la Ravine-Blanche, des Treize-Cantons, du Nez-de-Bœuf, d'Ango, et, dominant tous les autres, les pitons des Neiges et de Fournaise, ce dernier avec sa gigantesque coulée de lave du Grand-Brûlé; tantôt ce sont des cirques énormes formés par l'affaissement des assises inférieures du sol, rongées par les feux souterrains. Les deux principaux sont ceux de Cilaos et de Salazie. L'île de la Réunion, avec ses cinq zones, ne ressemble-t-elle pas à une colossale pyramide émergeant du sein de l'Océan, les pieds baignés par la vague bleue, les flancs entourés de verdoyantes cultures, et la tête parfois couronnée de neiges et de feux?

Par un concours de bienfaits rares dans les régions chaudes, ce pays si pittoresque était en même temps un des plus salubres du globe. Air pur, ciel magnifique, eaux abondantes, fraîches brises, tout s'est réuni pour faire de cette île un séjour enchanté. On ne s'y croirait pas sous la zone torride. La température moyenne est de 24°; la température maxima est de 36° et la minima de 12° au-dessus de zéro. Les premiers explorateurs furent émerveillés de trouver réunies dans cette île une chaleur modérée et des pluies rafraîchissantes. Ils remarquèrent que les plaies s'y guérissaient promptement, que les fièvres et les maladies endémiques y étaient inconnues. Aussi la population s'y établit-elle dans des conditions exceptionnelles de salubrité. Bourbon devint une véritable terre promise. C'est, encore aujourd'hui, une des stations les plus saines qu'on puisse recommander. On y trouve jusqu'à des eaux thermales dont les pro-

priétés reconstituantes sont bien rares. Aussi les navigateurs de toutes les nations peuvent-ils y déposer et y déposent-ils leurs malades. Nulle part il n'existe de *sanitarium* aussi bien disposé. Malheureusement, depuis quelques années, on a signalé d'assez nombreux cas de fièvres intermittentes. On ne sait s'il faut les attribuer à l'introduction des travailleurs hindous, ou plutôt au déboisement exagéré des montagnes et à la corruption des eaux potables. Il est probable que ces inconvénients disparaîtront bientôt, dès qu'on en connaîtra la cause certaine. A ces avantages, il faut ajouter l'absence de tout animal dangereux ou même incommode.

Telle est la terre. Mais voici le contraste. l'Océan, qui, furieux, indomptable, étreint de ses lames la base de l'île et semble vouloir l'arracher à ses fondements. Aucun port, aucune baie. Pour tout mouillage, des rades foraines, fatiguées par une mer houleuse, et pendant six mois de l'année, de novembre à avril, des tempêtes presque quotidiennes, des ras de marée et des cyclones. Les ras de marée durent vingt-quatre heures, soulevant la masse liquide, la déroulant en nappes immenses qui se brisent sur le rivage. Quant aux cyclones, ils sont effrayants. Celui de mars 1879 restera tristement célèbre. Ce sont des ouragans circulaires, qui semblent rayonner autour d'un foyer commun, et dont les mouvements vibratoires se communiquent du centre à la circonférence. Qu'on se figure un bâton qu'on enfonce dans l'eau, en le faisant tournoyer. Les cyclones, à la Réunion, surviennent presque à l'improviste. Ils brisent et engloutissent les navires et parfois étendent leurs fureurs dans toute l'île. Les arbres sont alors déracinés et les herbes comme fauchées par le vent. Les toits sont emportés. On a même vu des pierres, préparées pour des constructions, que le tourbillon transportait à une certaine distance. Au lendemain d'une telle journée, l'eau des sources et des fontaines, même dans l'intérieur de l'île, est légèrement saumâtre, comme si les flots salés avaient été balayés à travers les airs jusqu'à ces réservoirs éloignés, ou poussés par une pente et une force inconnue dans des caveaux souterrains. Aussi, pendant six mois de l'année, tout le monde est-il sur ses gardes, tant à bord des vaisseaux, qui entourent l'île, que sur le rivage. On étudie le vent, on a l'œil fixé sur le baromètre, et, au premier signe précurseur de

l'orage, dès que tonne le canon d'alarme, chaque capitaine lève l'ancre pour échapper au naufrage. Si parfois il voulait rester au rivage et jouer dans un imprudent défi la vie de ses hommes et la fortune de ses armateurs, un boulet sauveur le forcerait à fuir. C'est là le côté faible. Autant la terre attire à la Réunion, autant l'Océan repousse. On dirait un antagonisme des éléments; mais l'homme prend racine partout : aussi, malgré les périls de la mer, de nombreux émigrants n'ont-ils pas hésité à se fixer sur cette terre hospitalière, qui promettait à leurs peines une juste récompense. Leur société s'y est consolidée en grandissant, et, poursuivant sa propre fortune, elle a aidé celle de la France.

Nous connaissons le sol. Etudions maintenant les productions : la principale est celle de la canne à sucre.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au siècle passé, ce furent le *café*, directement importé de Moka, et les *épices*, que l'intendant Poivre était allé chercher au péril de sa vie dans les Indes hollandaises, qui firent la fortune de la colonie. Les ouragans de 1806, 1807 et 1829 détruisirent successivement tous les grands arbres de l'île, et surtout ceux qui servaient d'abri aux caféiers. La culture changea, et la canne importée dès 1711 par Pierre Parat, fut cultivée en grand à Bourbon. Elle y a pris un essor prodigieux, car elle résiste aux ouragans et pousse sur le flanc des montagnes comme sur les rivages de la mer. Pour elle, on a le tort de tout négliger. La Réunion peut d'un jour à l'autre mourir de faim, mais les colons s'en préoccupent peu. La culture de la canne a pris une extension exagérée surtout après l'émancipation des esclaves noirs. Les colons ont modifié leur outillage et étendu leurs défrichements. 42,894 hectares, en 1872, étaient consacrés à la canne. Dès 1873, on en comptait 43,672. En 1877, il n'y en avait plus que 39,613. En 1884 pourtant on exportait encore 30,537,932 kilog., présentant une valeur de 12,959,892 francs. C'est au mois de juin que la précieuse graminée arrive à maturité. Alors commence la coupe. Ce sont les vendanges de l'île. La canne, coupée au pied, débarrassée de ses feuilles, est portée au moulin, où, pressée entre de gros cylindres de fonte, elle donne un jus aqueux et sucré, le *vesou*. La partie ligneuse, ou *bagasse*, est mise de côté, séchée, et sert à alimenter les chaudières. Le vesou tombe dans

de vastes bassins de cuivre, ou défécateurs. On le purifie, on l'écume, on le décante, et il prend alors le nom de *sirop*. Ce sirop descend dans des chaudières étagées, les *batteries*, où il se concentre au degré voulu, et passe enfin, pour être cristallisé, dans d'énormes chaudières en cuivre rouge, où l'on produit le vide. Dans une dernière opération, le *turbinage*, on décolore et on dessèche les cristaux par des toupies métalliques mues à la vapeur. Rien de curieux comme l'aspect d'une sucrerie au moment du grand travail de la *roulaison*. Chauffeurs qui jettent la bagasse sous les chaudières, écumeurs, décanteurs : c'est une mêlée étourdissante. Le bruit des cylindres, la ronde des turbines, les sifflements de la vapeur, le hennissement des chevaux et les chants des ouvriers qui reviennent de la plantation, tout se mêle et se confond. Pendant ce temps, les immenses cheminées de l'usine vomissent des torrents de fumée, et le directeur, le *sucrier*, comme on le nomme, escompte en espérance les produits de sa récolte.

Le *café* ne vient plus qu'en seconde ligne. En 1872, 3,890 hectares lui étaient consacrés; le chiffre s'est élevé l'année suivante à 4,163. Le café de la Réunion est fort réputé. On ne lui connaît que celui de Moka de supérieur en qualité. A la dernière exposition universelle, il a obtenu un grand prix et un certain nombre de médailles d'or et d'argent. Mais les plantations sont aujourd'hui ravagées par l'hernileia vastatrix. Le *tabac* était cultivé en 1872 sur 693 hectares et en 1873 sur 702. Ce sont les trois grandes productions de l'île; mais il nous faut encore citer le *cacao*, l'*arrowroot*, racine qui fournit un potage excellent, la *vanille*, de fort bonne qualité et dont la culture est des plus lucratives. Elle a produit en 1884 44,510 kilogr., valant 1,115,676 francs. Viennent ensuite le coton, le maïs, le manioc, les patates, les épices introduites par l'intendant Poivre (muscades, clous de girofle, cannelle, rocou), enfin toutes les plantes potagères d'Europe et tous les fruits de l'Inde et de l'Amérique.

A peine débarqué à Saint-Denis, on peut se livrer à une véritable étude de botanique coloniale. La canne à sucre dresse sa svelte tige surmontée d'une aigrette violette. Le bananier aux grappes pendantes, l'arbre à pain, le *papayer*, colonne végétale, qui porte pour chapiteau une couronne de melons verts, le cocotier élancé, le *vaca* dont on tresse les feuilles

en nattes ou en paniers, se mêlent au *letchi* chinois, au bananier, au figuier indien, au *goyavier*, à l'*avocatier* et au *jacquier*. Ça et là, les *tamariniers* et les *flaos*, ces pins du tropique, marient leur sombre feuillage au vert éclatant des caféiers et de toute la tribu des orangers. Partout des fleurs odorantes, roses, grenades, aloès, lianes, tous ces végétaux font des abords de Saint-Denis un séjour enchanteur. Il en est de même pour le reste de l'île. Le pays presque tout entier a été défriché ou amendé par de puissants engrais. Aussi bien, en 1873, la valeur des propriétés agricoles était évaluée à 158,787,095 francs et la valeur annuelle des produits à 43,830,822 francs. Ce sont là des chiffres éloquents, qui nous font d'autant plus regretter que nos autres colonies n'aient pas atteint le même développement que la Réunion.

La population de la Réunion est fort mélangée. Elle s'est formée, on peut le dire, d'éléments de toute provenance. Européens nés dans le pays ou ailleurs; petits créoles ou petits blancs, Hindous, Chinois, Malais, Africains, Malgaches. Nous les étudierons successivement.

La première de ces races, en date, en importance et en puissance, est la *race européenne* proprement dite. Elle se compose de tous les descendants des anciens colons, des nouveaux émigrants et des fonctionnaires. Elle constitue en quelque sorte la classe dirigeante de l'île. Pendant longtemps elle seule a eu entre les mains la propriété, la richesse et la direction politique. Cependant, par une bizarrerie ethnographique qui ne manque pas de piquant, la plupart de ces Européens ont dans les veines un sang bien mélangé, et, s'ils passent pour blancs, c'est en vertu d'une convention acceptée par les mœurs. Sauf de très-rares exceptions, en effet, les premiers colons de la Réunion s'unirent tous à des femmes de Madagascar, qu'ils avaient emmenées avec eux ou qu'ils firent venir de la grande île. En dépit des recrues européennes qui se mêlèrent à la population primitive et l'épurèrent par l'alliance d'un sang étranger, la trace indélébile de leur origine subsiste encore dans les générations actuelles. Certains signes héréditaires trahissent la filiation madécasse, quelque chose d'inappréciable dans la forme de l'œil, et surtout la couleur de la peau, qui, sans être blanche ou basanée, laisse néanmoins

reconnaître un mélange de sang européen et de sang madécasse. L'histoire de ces origines est si connue dans l'océan Indien, que certains colons de Maurice ou de Pondichéry, très-fiers de la pureté de leur race, nomment blanc de Bourbon tous les objets de lingerie ou d'habillement d'un blanc douteux. Heureusement, à Bourbon, par un accord tacite, on renonça de bonne heure à tenir compte de ces alliances madécasses. C'est la liberté, plutôt que la nuance de la peau, qui fut le signe auquel se reconnurent les maîtres.

On donne le nom de *petits créoles* ou *petits blancs* aux descendants de quelques colons ou d'anciens affranchis, qu'un goût de solitude et d'indépendance conduisit dans les hauts de l'île, ainsi qu'on parle à la Réunion. Ils vivent, solitaires et insouciant, d'un peu de jardinage et des produits de la chasse. Ils s'emploient volontiers, au temps de la récolte, à couper des cannes, et, dans l'intervalle, s'adonnent, moyennant une part, à ce qu'on appelle les cultures *vivrières*. Ce sont du reste de bons citoyens. Dans les guerres de la Révolution et du premier Empire, ils formaient l'équipage de ces fameux corsaires qui firent tant de mal au commerce anglais, et, à l'heure actuelle, bon nombre d'entre eux figurent avec honneur dans notre armée régulière. L'ambition des petits blancs serait, paraît-il, de tenter une descente à Madagascar, qu'ils considèrent comme appartenant de droit à la France. Leurs vœux seront peut-être satisfaits un jour ou l'autre.

Après les Européens et les petits blancs, nous trouvons les *Noirs*. Ils sont installés à la Réunion depuis les premiers jours de la colonisation. Les premiers immigrants commirent la grave faute de précipiter la mise en culture du sol en appelant à leurs côtés de nombreux esclaves achetés ou arrachés à la côte d'Afrique. Impatients de bénéfices, ils introduisirent à la Réunion un si grand nombre d'esclaves que leur nombre, au commencement du xviii^e siècle, dépassait de quatre fois celui des maîtres (64,000 contre 16,000). Sous ce beau ciel, et dans un pays où l'on ne peut invoquer comme une excuse la difficulté du travail pour les blancs, mieux eût valu que fût constituée peu à peu une jeune société, qui se serait développée lentement, mais sûrement. Ces nouveaux flots d'arrivants de race différente avaient établi deux classes trop distinctes dans la

population : d'un côté les maîtres blancs, de l'autre les noirs esclaves. Il est vrai que la facilité de l'existence et la bienveillance des mœurs adoucirent à la Réunion les rigueurs de l'esclavage. De plus, comme tous ces esclaves noirs, bien que nés en Afrique, étaient d'origine diverse, les uns Cafres ou Abyssins, les autres de Zanzibar, ceux-ci du Zambèze et ceux-là de l'Orange, la variété des types et des origines maintint une sécurité favorable aux rapports des blancs et des nègres. Jamais n'éclata de guerre servile. Lors de la première Révolution, on redoutait une explosion et des représailles, mais les créoles eurent la sagesse de faire des concessions, et les esclaves le bon sens de les accepter, en sorte que l'accord entre la race dominante et la race dominée ne fut pas encore troublé. Les blancs se montrèrent reconnaissants. Dès 1834, l'Assemblée coloniale proposait au gouvernement diverses mesures en faveur des esclaves; aussi, en 1848, lorsque fut proclamée l'abolition définitive de la servitude, comme le terrain était préparé, la colonie passa de l'esclavage à la liberté sans la moindre secousse. Il n'y eut même pas à regretter une faillite. Afin de ménager la transition, les affranchis consentirent à servir deux ans encore leurs anciens maîtres, moyennant salaire librement débattu : au bout de ces deux ans, ils recouvraient la plénitude de leurs droits. Pendant ce temps, patrons et ouvriers se préparaient. En effet, après les deux années d'épreuves, quoique les nouveaux citoyens se soient donné le plaisir ou de changer de patrons, ou de se faire patrons à leur tour, ou de se livrer au commerce, l'équilibre s'est presque aussitôt rétabli. Comme les Noirs ont été les premiers à reconnaître la nécessité du travail, bon nombre d'entre eux reprirent leurs anciennes occupations ou se livrèrent aux petites industries à leur portée. En général, ils s'habituaient à leur dignité de citoyens; et les créoles ont accepté sans arrière-pensée ce nouvel état de choses. L'instruction primaire, largement distribuée aux enfants de couleur, a singulièrement contribué à amener cet apaisement dans les esprits. Les Noirs apprennent avec avidité. Les écoles sont très-fréquentées, même par des hommes faits. Avec le niveau intellectuel s'élève peu à peu le niveau moral. La famille, dont les esclaves faisaient jadis si peu de cas,

s'est constituée rapidement, et a pour conséquence immédiate la propriété. Avec la famille croissent les besoins ; avec l'aisance, l'ambition. Aussi, sous cette triple influence de l'enseignement, de la famille et de la propriété, de remarquables progrès se sont-ils accomplis dans ces dernières années.

Le préjugé de la couleur règne à la Réunion infiniment moins que dans les autres colonies. On a vu, il est vrai, certain journal réactionnaire reprocher aux Frères de la Doctrine chrétienne d'exciter outre mesure la pensée dans le cerveau des jeunes nègres. On a même entendu un gouverneur, visitant certains districts éloignés, s'étonner de trouver dans les écoles des enfants noirs portant casquettes, cravates et souliers, et s'en plaindre comme d'une atteinte aux vieilles traditions de l'île. Les temps sont bien changés. On n'accuse plus aujourd'hui les Frères de la Doctrine chrétienne d'être trop libéraux, et un gouverneur qui s'aviserait d'une pareille algarade ne serait plus accueilli que par des sifflets. La fusion n'est peut-être pas encore opérée, mais au moins les droits de chacun sont reconnus, et ils aboutissent à des égards mutuels. L'égalité se constate déjà au théâtre, dans les promenades, même dans le duel, offert et accepté de blanc à nègre. Elle pénètre dans les mœurs surtout par l'éducation. Ainsi les jeunes négresses, jadis exclues des pensionnats, quelles que fussent la fortune ou la position de leurs pères, y sont admises aujourd'hui. Depuis plus de cinquante ans on voit au lycée et dans les autres écoles des enfants de toutes couleurs. En résumé, l'émancipation des esclaves n'a donné à la Réunion que des résultats satisfaisants.

En 1848, pour parer à la désertion, qu'ils croyaient imminente, de leurs usines, quelques propriétaires s'avisèrent de faire venir à la Réunion des travailleurs hindous. Ils y étaient encouragés par l'exemple de l'île Maurice, où les engagés hindous, substitués aux esclaves nègres, avaient provoqué un grand essor de prospérité. Nos colons tirèrent parti de nos établissements de Pondichéry et de Karikal, et, dès 1851, obtinrent l'autorisation d'engager quelques milliers de travailleurs ou *coolies*. Le gouvernement anglais avait d'abord interdit l'émigration des coolies nés sur son territoire, mais il renonça bientôt à cette impolitique prohibition, et aujourd'hui près de 4500 travailleurs hindous émigrent chaque année à la

Réunion. Ce sont de bons ouvriers, lents et flegmatiques, mais doux et obéissants. Ils sont, par malheur, d'une immoralité scandaleuse. Aussi bien les convois ne comptent qu'une femme pour neuf hommes. Ce régime cache de graves désordres ; en sorte que l'immigration hindoue peut enrichir la Réunion, mais elle l'inquiète et la scandalise.

On songea également à la *Chine*. Les Chinois ont une aptitude particulière au labour agricole. De plus, la Chine est une pépinière humaine pour ainsi dire inépuisable. Les résultats ont été fort médiocres, soit qu'on ait mal choisi les individus, pris au hasard dans les *barracons* du Pacifique, soit que les Chinois perdent, sur un autre sol, leurs qualités natives. Aussi renonça-t-on vite à l'immigration chinoise. On trouve cependant des Chinois à la Réunion, mais ils ont déserté les plantations et s'occupent des commerces de détail, surtout de l'épicerie.

A défaut des Chinois, les colons se sont adressés aux *Malais*. Ils espéraient que des engagés malais, habitués à des cultures analogues, s'acclimateraient facilement à la Réunion et leur rendraient des services : mais la Malaisie est éloignée ; le gouvernement hollandais surveille avec soin ses intérêts ; enfin les Malais gagnent si facilement leur vie dans leur propre pays, qu'ils ne songent pas à le quitter.

Aussi bien les colons de la Réunion, s'ils se sont adressés successivement à tous ces Asiatiques, Hindous, Chinois ou Malais, n'ont jamais caché leurs préférences pour la *race africaine*, plus vaillante au labour, plus facile à acclimater, plus morale et moins chère. C'est surtout à la côte d'Afrique qu'ils ont cherché des travailleurs. De coupables abus ont été commis. Sous prétexte de recruter des engagés volontaires, certains capitaines ont commis des actes de piraterie. La reine des Howas à Madagascar a fini par défendre à ses sujets toute émigration. Le sultan de Zanzibar, bien que désireux d'écouler sa marchandise noire, a dû régulariser le trafic auquel il devait sa fortune. La France enfin finit par adopter des mesures de rigueur et interdit tout recrutement sur la côte africaine. Ce fut pour la colonie une rude épreuve à supporter, car le nombre des bras diminua tout à coup, et le prix de la main-d'œuvre augmenta subitement. On est depuis revenu sur cette défense trop radicale, et les engagements

à la côte d'Afrique sont de nouveau permis, mais à condition d'une grande surveillance.

Le meilleur moyen d'assurer aux propriétaires de la Réunion les ouvriers dont ils ont besoin serait encore de s'adresser aux petits blancs et aux nègres. Les uns et les autres sont citoyens, habitués depuis plusieurs générations au climat de l'île et intéressés à sa prospérité. Quelques concessions les attireraient bien vite. Si par aventure quelque guerre de race éclatait dans l'île, sa prospérité serait pour longtemps compromise. Si au contraire on arrêta l'immigration étrangère, si l'on se contentait des ouvriers déjà installés dans l'île, en ménageant leur amour-propre et en garantissant leurs intérêts, on fonderait du jour au lendemain une société homogène, et la production coloniale serait assurée pour de longues années. Se conformera-t-on à ces sages principes d'économie politique, ou suivra-t-on les vieux errements? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

Au point de vue administratif, la Réunion jouit de privilèges particuliers. Elle est régie par des lois et non par des décrets. De plus, elle est représentée à la Chambre des députés; un conseil général et des conseils municipaux, dont les membres sont élus par le suffrage universel, règlent les affaires locales. Le conseil général possède une grande liberté d'action: il vote le budget, il répartit les impôts, il a tous les pouvoirs nécessaires pour développer les ressources de la colonie, comme aussi pour diminuer ses dépenses. Pour les rapports commerciaux et les intérêts intérieurs, il peut faire ce qui lui semblera le plus avantageux. A vrai dire, la Réunion est un département français, dont le préfet s'appelle gouverneur et concentre entre ses mains des attributions un peu plus étendues. Peut-être serait-il temps de renoncer à cette fiction légale et de déclarer purement et simplement que la Réunion est un département français, administré comme tous nos autres départements.

Le chef-lieu de la colonie est *Saint-Denis*, au nord de l'île. C'est une jolie ville, bien percée et bien bâtie. Elle est dépourvue de port, ce qui ne lui permet pas de devenir aussi importante pour le commerce et l'industrie que pour l'administration. La population, qui n'était en 1837 que de

12,000 âmes, s'élève aujourd'hui à 42,140. Saint-Denis est aussi le chef-lieu de l'arrondissement du Vent, qui compte encore cinq communes et deux districts : *Sainte-Marie* (7,500 h.), *Sainte-Suzanne*, *Saint-André* (15,000 h.), *Saint-Benoît* (20,000 h.), *Sainte-Rose*; le district de *Salazie* et le district de la plaine des *Palmistes*.

Saint-Pierre (32,400 h.) est le chef-lieu de l'arrondissement Sous-le-Vent. On y exécute en ce moment de remarquables travaux pour la construction d'un port artificiel. Les autres communes sont *Saint-Paul* (27,000 h.), *Saint-Leu* (10,500 h.), *Saint-Louis*, *Saint-Joseph* et *Saint-Philippe*. 514 kilomètres de routes, pourvues de travaux d'art remarquables, relient toutes ces villes entre elles et font le tour de l'île. Un chemin de fer de 125 kilomètres réunit Saint-Pierre à Saint-Benoît par Saint-Paul, et le nouveau port de la pointe des Galets. Ce port, récemment achevé et qui peut recevoir les paquebots, même de 160 mètres de longueur, a coûté 45 millions. Le décret d'avril 1887 en autorise l'exploitation définitive.

La population de l'île, qui atteignait en 1872 le chiffre de 185,179 habitants, a légèrement baissé en 1873. Elle n'était plus que de 183,529 habitants. Nous retrouvons à peu près le même chiffre en 1881 (182,130) et en 1883 (180,814), mais seulement 163,831 quelques années plus tard. En 1895, il s'est légèrement relevé à 169,493. Malgré cette dépopulation, la Réunion est une des plus florissantes et des plus françaises de nos colonies. Son exemple ne peut que servir d'encouragement et démontrer une fois de plus aux détracteurs systématiques de la colonisation que nous ne sommes pas incapables de créer des Frances nouvelles au delà des mers.

CHAPITRE X

MADAGASCAR ET SES DÉPENDANCES

BIBLIOGRAPHIE

- MORISOT. *Relation du voyage fait à Madagascar, îles adjacentes et côtes d'Afrique par F. Caüche de Rouen.* 1651.
- FLACOURT. *Histoire de la grande île de Madagascar.* 1658.
- SOUCHU DE RENNEFORT. *Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine.* 1668.
- CARPEAU DU SAUSSAYE. *Voyage de Madagascar.* 1722.
- DE BARRY. *Lettre contenant l'état actuel des mœurs, usages, commerce des habitants de l'île Malgache.* 1764.
- ROCHON (abbé). *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales.* 1791.
- LEGUEVEL DE LACOMBE. *Voyage à Madagascar et aux îles Comores.* 1823-1830.
- X.. *Précis sur les établissements français formés à Madagascar.* 1826.
- JEHENNE. *Renseignements nautiques sur Nossi-bé, Nossi-Mitsiou et Mayotte (Annales maritimes et coloniales, mars 1842).*
- PAGE. *Une station dans l'océan indien (Revue des Deux-Mondes, 1849).*
- BARZAY. *La question de Madagascar après la question d'Orient.* 1856.
- BARBIÉ DU BOGAGE. *Madagascar, possession française depuis 1642.* 1859.
- H. CHAUVOT. *Madagascar et la France.* 1863.
- X.. *Madagascar et ses deux premiers évêques.* 1864.
- GEVREY. *Essai sur les Comores.* 1870.
- JOUAN. *Notes sur les archipels des Comores et des Seychelles.* 1870.
- BORIUS. *Étude sur le climat et la constitution médicale de Sainte-Marie de Madagascar.* 1870.
- DOUBLET. *Quelques notes sur Nossi-bé.* 1870.
- VON JEDINA. *L'île de Nossi-bé (Revue géographique internationale, décembre 1877).*
- CAPITAINE. *Nossi-bé et ses dépendances (Explorateur, mars 1878).*
- CAPITAINE. *L'île Mayotte (Explorateur, septembre 1878).*
- DETCHÉVERRY. *Nossi-Bé (Nouvelle Revue, novembre 1881).*
- MARCEL. *Nos droits sur Madagascar (Revue scientifique, 1883).*
- DE LA VAISSIÈRE. *Madagascar, ses habitants et ses missionnaires, 1883.*
- H. D'ESCAMPS. *Histoire et géographie de Madagascar.*
- JOUAN. *Les Comores.* 1883.
- PAULIAT. *Madagascar.* 1884.
- DE LA VAISSIÈRE. *Vingt ans à Madagascar.* 1885.
- GÉNIN. *Madagascar, les îles Comores, la Réunion.* 1887.
- MARIELD. *La France à Madagascar.* 1887.
- POSTEL. *Madagascar.* 1887.
- VIGNOLS. *La France à Madagascar de 1674 à 1750 (Revue de géographie, 1880).*

- LE CHARTIER ET PÉLERIN. *Madagascar depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 1888.
- MARIELD. *La France à Madagascar*, 1890.
- ROLLAND. *Huit mois à Madagascar*, 1890.
- HUÉ. *La Réunion et Madagascar*, 1890.
- BASSILAN. *Essai sur la cartographie de Madagascar*, 1890.
- KERGOWATZ. *Une semaine à Diego Suarez. (Tour du Monde, 1893).*
- GRANDIDIER. *Histoire de la géographie de Madagascar*, 1893.
- FOUCART. *Le commerce et la navigation à Madagascar*, 1894.
- MARTINEAU. *Madagascar en 1894.*
- CATAT. *Voyage à Madagascar (Tour du Monde, 1894-1895).*
- PIOLET. *Madagascar et les Hovas*, 1895.
- BRUNET. *La France à Madagascar*, 1895.
- OLIVIER. *Ce qu'il faut connaître de Madagascar*, 1895.
- G. ROUTIER. *Les droits de la France sur Madagascar*, 1895.
- CAZENEUVE. *A la cour de Madagascar*, 1896.
- HANOTAUX. *L'affaire de Madagascar*, 1896.
- HOCQUARD. *L'expédition de Madagascar (Tour du Monde, 1897).*
- BASTARD. *Mœurs sakalaves (Id.).*
- BERTRAND. *De Tananarive à Fianarantsoa (Id.).*
- JEAN CAROL. *Chez les Hovas, au pays Rouge*, 1898.
- GROSCLAUDE. *Un Parisien à Madagascar*, 1898.
- H. MAGER. *La vie à Madagascar*, 1899.
- X... *Guide de l'immigrant à Madagascar*, 1899.
- V. DURUY. *Mission dans le nord-ouest de Madagascar (Tour du Monde, 1899).*
- GALLIENI. *Rapport sur Madagascar (Journal officiel, mai-juin, 1899).*

I. — L'île de Madagascar.

Madagascar a été entrevue par les anciens. Les Portugais la retrouvèrent au commencement du xvi^e siècle, mais ne s'y établirent pas. Les trésors de l'Inde excitaient alors leurs convoitises, et l'ambition de leurs princes et de leurs marchands se portait uniquement vers les rivages enchantés de l'Asie méridionale. Les Français, au contraire, qui eurent comme le pressentiment des ressources et de l'avenir de Madagascar, en prirent officiellement possession vers le milieu du xvii^e siècle, y bâtirent des postes fortifiés et y ébauchèrent quelques cultures. Il est vrai que ces premiers germes ne furent jamais fécondés, et que notre occupation de Madagascar fut plus souvent nominative que réelle; mais aucun des gouvernements qui se sont succédé dans notre pays n'a négligé d'affirmer ces droits. Aucune puissance européenne ne les a jamais contestés. Il importe donc d'esquisser à grands traits l'histoire de nos établissements.

On ne connaît que par tradition les voyages isolés que firent à Madagascar, dès la fin du xvi^e siècle, plusieurs capitaines

français. C'est seulement en 1642 qu'un certain Rigault ou Ricault obtint de Richelieu le privilège exclusif, pour lui et ses associés, d'expédier des navires à Madagascar et aux îles adjacentes. Pronis fut expédié par Rigault avec douze Français, qui devaient former le noyau de la nouvelle colonie. Après quelques hésitations, il s'établit dans la presqu'île de Tholongav, où il bâtit le fort Dauphin. Ce nom resta à la presqu'île, et Fort-Dauphin devint comme la capitale de nos établissements dans la grande île africaine. Les fautes de Pronis, son union impolitique avec la fille d'un chef indigène, sa déloyauté auprès de ces mêmes indigènes, qu'il vendait comme esclaves, tout, jusqu'à sa qualité de huguenot, empêcha les progrès de la petite colonie.

Son successeur, Flacourt, ne fut pas plus heureux ; mais on connaît mieux son administration, car il nous a laissé la relation de son séjour à Madagascar. Grâce à lui nous savons que les Français créèrent de nouveaux postes à Sainte-Luce, à Antongil, à Sainte-Marie, à Fénériffe, à la baie de Saint-Augustin, et même sur l'île Mascarénhas, qui reçut alors le nom de Bourbon. Pour marquer de leur vrai nom ces comptoirs, Flacourt appela Madagascar la *France orientale*. Pendant sept années, il présida à son développement et crut à son avenir. Il s'était pris d'amour pour ce ciel limpide et clément, et croyait à la perpétuité de l'occupation française.

Sous les successeurs de Flacourt, l'influence française ne cessa de grandir à Madagascar. Peu à peu, nos relations avec les indigènes devinrent plus sûres. Chacun de nos postes était comme un refuge, d'où rayonnait au loin notre influence. Fouquet et surtout Colbert, qui voulait faire de la grande île africaine le centre de nos possessions orientales, ne cessait d'encourager les colons et les fonctionnaires qu'il y envoyait. Il accordait même aux gouverneurs le titre de vice-roi ; mais ses choix ne furent pas toujours heureux. En 1670, un certain Delahaye, qui ne connaissait ni le pays ni ses habitants, commit tant de maladresses à Madagascar, que les insulaires exaspérés se soulevèrent contre sa tyrannie, se ruèrent sur nos établissements et massacrèrent nos malheureux compatriotes. Delahaye abandonna traîtreusement le fort Dauphin et passa à Surate avec ses troupes. C'était un véritable désastre, et, par malheur, la France était alors engagée dans une série de guerres impoliti-

ques qui lui ôtèrent toute liberté d'action au delà des mers. En effet, pendant tout le reste du règne de Louis XIV, aucune expédition nouvelle ne fut envoyée à Madagascar : il est vrai que nulle puissance européenne ne chercha à infirmer ou à menacer nos droits sur la grande île africaine.

Sous le règne de Louis XV, et malgré l'abandon dans lequel tombèrent les affaires coloniales, les droits de la France furent soigneusement réservés et même revendiqués par une série d'actes et de décrets. On reprit même les projets de colonisation. En 1768, sous le ministère du duc de Praslin, un officier distingué, M. de Maudave, prit, au nom du roi, le commandement de Fort-Dauphin. Ses instructions lui prescrivaient de renouer et d'entretenir constamment des relations amicales avec les insulaires. Ce plan échoua par l'insuffisance des ressources allouées à son exécution. Il échoua surtout parce que le gouvernement, au lieu de concentrer ses ressources à Fort-Dauphin, eut le tort d'en distraire la majeure partie pour tenter un nouvel établissement à la baie d'Antongil, et d'en confier la direction à un homme qui fut sans doute un héros dans la lutte de la liberté polonaise contre la Russie, mais qui n'était qu'un vulgaire aventurier. Il se nommait Beniowsky. A peine débarqué, il fit une guerre atroce à ces peuplades demi-barbares et ne réussit à conquérir que de nouvelles haines au nom français.

Malgré l'insuccès de cette double tentative, nos droits étaient encore intacts, et, lorsque commença la Révolution française, aucune prescription, aucune contestation ne les avait compromis. En vertu des principes généralement admis du droit des gens, Madagascar était si bien possession française qu'aucun établissement européen n'avait été fondé près des nôtres pour diviser les sympathies des indigènes. Jamais cette île n'avait été le prétexte d'une difficulté diplomatique. Les droits de la France étaient tellement reconnus qu'en 1815, lors des traités de Paris et de Vienne, un des articles des traités ayant cédé à l'Angleterre l'île de France et ses dépendances, sir Robert Farquhar, gouverneur de l'île de France devenue anglaise, expliqua le mot *dépendances* en prétendant que nos comptoirs madécasses se trouvaient implicitement compris dans la cession. Après une laborieuse négociation, le gouvernement anglais reconnut ses torts et nous restitua Madagascar.

Aussitôt notre drapeau reparut à Fort-Dauphin, à Sainte-Luce, à Tamatave, dans la baie d'Antongil et le pays de Féné-riffe. Un grand nombre de chefs reconnurent notre autorité; mais il s'en rencontra un qui la repoussa obstinément, secondé qu'il fut par sir Farquhar, qui n'avait pu oublier sa déconvenue de 1815 et voulait à tout prix remplacer à Madagascar l'influence française par l'influence anglaise. Ce fut le chef des Howas, Radama, qui prétendit assujettir à ses lois tous les insulaires et expulser les Français. Entre lui et nos commandants s'engagèrent des conflits et des luttes qui se prolongèrent quelques années, mais sans infliger aucun désaveu à notre souveraineté. La plus connue des expéditions tentées par la France à cette époque est celle de Foulpointe, en 1829. Radama venait de mourir. Sa veuve, Ranavalo, toujours conseillée par les Anglais, continuait son œuvre et achevait la conquête de l'île. Le roi Charles X, excité par son ministre de la marine, Hyde de Neuville, résolut d'arrêter les progrès menaçants de Ranavalo et confia au capitaine Gourbeyre la mission de reprendre sur les Howas nos établissements, de les agrandir et de les conserver. Les débuts de l'expédition furent heureux. En juillet 1829, nos soldats débarquèrent dans la presqu'île de Tintingue et la fortifièrent, grâce au concours d'un grand nombre de Madécasses, qui fuyaient la tyrannie des Howas. De toutes parts arrivaient de nombreuses familles d'émigrants, qui recouraient à la protection de notre drapeau. Les uns s'installèrent dans les deux villages improvisés à Tintingue; les autres se répandirent dans les bois voisins ou sur le littoral de la baie. Aux protestations de Ranavalo, le commandant Gourbeyre répondit par la prise de Tamatave et du fort Larrée. Tout donc s'annonçait parfaitement; mais l'imprévoyance des chefs de l'expédition, le gaspillage des ressources, la prompte démoralisation des esprits et des courages ne permirent pas de neutraliser les désastreux effets d'une insalubrité inévitable. La famine éclata, et elle fut terrible : non-seulement les Français en souffrirent, mais plus encore les indigènes, qui avaient embrassé notre cause, car ils n'osaient s'écarter de nos établissements pour quêter leur nourriture. « On ne rencontrait plus sur les chemins, écrit un témoin oculaire, dans les villages et à l'intérieur même du fort, que des spectres ambulants. Beau-

coup de cadavres, trouvés dans les bois et dans les cases, obligèrent de prendre des mesures contre l'infection. Les malheureux chefs malgaches cherchèrent à vendre, ou plutôt à donner leurs esclaves, pour avoir de quoi satisfaire l'impérieux besoin de la faim qui les minait. Ils cédaient des hommes et des femmes dans la force de l'âge pour un sac ou deux de riz. On avait la douleur de voir des enfants arracher aux chiens et se disputer entre eux les os que l'on jetait. Les casernes étaient encombrées de ces malheureux, avec qui nos soldats voulaient bien partager leurs aliments. » On reconnut enfin la nécessité de céder aux circonstances, et l'évacuation fut décidée. Tous nos forts furent minés, les magasins et les chantiers brûlés, et les débris de l'expédition s'embarquèrent sans avoir été inquiétés par les Howas; mais tous les insulaires qui s'étaient compromis par leurs sympathies françaises furent abandonnés et payèrent de la vie le crime d'avoir été nos partisans. La dernière expédition que la France ait tentée sur le sol dévorant de Madagascar se terminait dans la honte et le sang!

Malgré nos insuccès répétés, malgré les tentatives avortées de Pronis, Flacourt, Delahaye, Maudave, Beniowsky et Gourbeyre, nos droits sur la grande île africaine n'ont jamais été contestés. Le gouvernement de Juillet, quoique forcé d'ordonner l'évacuation de Tintingue, réserva notre possession légitime; les établissements de la France à Madagascar, bien qu'inoccupés, ne cessèrent pas de figurer dans la liste officielle de nos colonies. A diverses reprises, nos ministres ont renouvelé les antiques déclarations, et d'aucun pays d'Europe n'est jamais survenue la moindre protestation. Ce n'est pas devant une réclamation diplomatique, mais, hélas! devant l'hésitation des Chambres et l'indifférence du pays qu'échoua, en 1847, le projet d'une expédition que devait commander le général Duvivier. La république de 1848 transmit au second Empire cet héritage colonial. L'empereur Napoléon III, lié par des promesses antérieures, ou plutôt mal renseigné sur l'historique de cette affaire, ou bien encore cédant à des vues philanthropiques, commit l'insigne maladresse de renoncer aux droits séculaires de la France sur Madagascar. Il reconnut au roi des Howas le titre de roi de Madagascar, contre lequel avaient protesté tous les gouvernements antérieurs. Il signa même avec lui un traité de

paix et de commerce. Peu à peu, silencieusement et sans explication, la dénomination officielle d'établissements français à Madagascar disparut des documents, des cartes et des rapports et fit place à celle de « Mayotte et dépendances ». Ce fut un malheur et une faute, mais non pas une faute irréparable !

D'autres temps sont venus. L'empereur des Français et le roi de Madagascar ont disparu. Une politique nouvelle s'est introduite. Nous avons repris, avec notre liberté d'action, la plénitude de nos droits. En vertu des nombreux postes par nous construits et longtemps occupés, en vertu des traités solennels contractés à diverses reprises avec les princes indigènes, et surtout en vertu de la paisible jouissance des droits que nous assurent depuis plus de deux cents ans nos entreprises, nos négociations et le consentement universel des puissances européennes, Madagascar est à nous et doit rester à nous. C'est la France orientale, gardons-lui ce beau nom.

En 1884 de graves difficultés furent soulevées par le gouvernement hova. Excité par des conseillers dont il n'est que trop facile de deviner la nationalité, le souverain madécasse rendit un décret aux termes duquel aucun Français n'avait le droit de posséder des terres dans l'île : spoliation déguisée qui cachait mal une arrière-pensée d'expulsion prochaine. Nos protestations ne furent pas écoutées. Il fallut recourir au canon. L'amiral Pierre bombarde les ports d'Auroron, Sangana et Passandava sur la côte nord-ouest, et de Majunga à l'entrée de la baie de Bombetock. Il s'empara ensuite de Tamatave, et détruisit Foulpointe, Mohamba et Fénériffé (1883). L'amiral Galiber détruisit ou occupa Wohemar, Fort-Dauphin, et Mouroundavo (1884) et l'amiral Miot força enfin le gouvernement madécasse à signer le traité du 15 décembre 1885, par lequel les Hovas s'engageaient à payer une indemnité de guerre de dix millions, cédaient à la France en toute propriété le baie de Diego-Suarez, et acceptaient notre protectorat.

Ce traité ne fut jamais qu'une lettre morte. Les Hovas, soutenus par les Anglais, poussèrent si loin leurs prétentions insolentes qu'il fallut leur adresser un ultimatum en règle. Il ne fut pas accepté. Aussitôt les Chambres votèrent les crédits nécessaires et, pendant que nos vaisseaux, conduits par l'amiral Bienaimé, bombardaient Farafate, une petite armée de 15,000

hommes, commandée par le général Duchesne, arrivait à Majunga (mai 1895). Il s'agissait de remonter la vallée du Betsiboka et de marcher sur la capitale Tananarive. La colonne expéditionnaire prenait d'assaut Marovoay (27 mars 1895), Mévatanana (9 juin) et remportait une première victoire à Tsarasoatra : mais elle fut obligée de suspendre sa marche, et d'attendre les mois de juillet et d'août, sur les premiers plateaux de l'Imérina, les munitions et les subsistances qui lui manquaient. Le 22 août, les Français se mettaient de nouveau en mouvement. Andriba était pris, et, après le combat de Tsinainondry, Tananarive, la capitale inviolée, tombait entre nos mains (30 septembre).

La reine Ranavalo avait reconnu le protectorat français, mais notre résident, Laroche, ne sut pas le faire respecter. Les Hovas, excités par les missionnaires anglais, ne cachaient pas leur mécontentement, et les autres tribus madécasses, qui s'indignaient de l'appui que nous donnions aux Hovas, leurs dominateurs abhorrés, se révoltaient de toutes parts. Il fallut de nouveau recourir à la force. Le général Galliéni, nouveau résident général, déclara Madagascar colonie française (8 août 1896), constitua les provinces en territoires militaires, et refoula les bandes révoltées. Il accorda aux tribus vassales des Hovas une autonomie complète et rétablit l'ordre : mais il lui fallut frapper de grands coups, condamner à mort d'anciens ministres de la reine Ranavalo, et exiler cette dernière à la Réunion, puis en Algérie. Peu à peu le pays tout entier fut occupé et pacifié. Les Sakalaves, les Baras, les Antanossis firent leur soumission. Il ne reste plus aujourd'hui en armes que quelques peuplades de l'extrême sud-ouest. On peut considérer comme achevée la prise de possession de l'île tout entière.

La France a donc réussi à faire valoir ses droits séculaires. Madagascar est dans une admirable situation. Elle surveille les côtes orientales d'Afrique et commande l'Océan Indien. 380 lieues du nord au sud, 100 à 120 de l'est à l'ouest, c'est-à-dire une superficie supérieure à celle de la France (590,000 kil. carrés), une population de cinq millions d'âmes, qui pourrait être sextuplée, un sol fertile, des productions variées, des côtes sûres et bien dessinées, ce sont autant d'avantages qui assurent à cette île de magnifiques destinées.

Au nord, Madagascar s'allonge en pointe et se termine par le

cap d'Ambre. On remarque sur la côte orientale les baies de Diego-Suarez (longueur 18 kil., largeur 7 kil., profondeur 25 à 30 mètres), Ambavaranon, Louquez, Leven, Vohémar, Antongil. Sur la côte occidentale, qui commence au cap Sainte-Marie, s'ouvrent les baies d'Ambavanibé, Passandava, Amrotsangana, Majimba, Narindina, Bambetock, Baly et Saint-Augustin. De nombreuses îles bordent la côte, mais elles ne présentent aucune importance.

Madagascar comprend deux parties distinctes : la région orientale, couverte de montagnes, et la région occidentale, qui est plate. De Port-Leven jusqu'à Fort-Dauphin, sur une longueur de 300 lieues, court parallèlement à la mer une première chaîne peu élevée. Une seconde chaîne, le Bémaraaha, forme un vaste plateau avec la chaîne précédente. Une troisième va du cap Sainte-Marie au cap d'Ambre sous le nom de plateaux d'Ankara et des Betsileos. Trois bourrelets de formation secondaire rident la grande plaine occidentale. Le point culminant de l'île est le massif d'Ankaratra, dont les pics principaux sont l'Ambohimirandrina (2,350 mètres), l'Ankavitra (2,530 mètres), le Teiafakafo (2,540 mètres), et le Tsiafajavona (2,590 mètres).

De ces montagnes sortent une multitude de ruisseaux et de rivières qui se jettent soit dans l'océan Indien, soit dans le canal de Mozambique. A l'exception du Maningory, du Mangoro et du Mananara, ce ne sont que des torrents qu'on signale dans le versant oriental. Dans le versant occidental ce sont au contraire de vrais fleuves, mais obstrués par des rapides, la Betsiboka, le Manambolo, le Tsijobonina, le Mongoka et l'Oinlahy. Quelques-uns de ces fleuves ont leurs embouchures ensablées, et envoient parallèlement à la mer un grand nombre de bras qu'on utilise pour la navigation côtière, et qui parfois sont assez larges pour former de véritables lacs (Nosy-bé, Rasoamaray, Rasoabe, Fénoarivo, Rangazara, Itampolo).

Ce qui fait l'importance de Madagascar, c'est sa merveilleuse fécondité. L'île peut être considérée comme un centre de production pouvant fournir toutes les matières premières dont nous avons besoin. La production minérale est remarquable par sa variété, et la production industrielle encore très peu développée. Quant au commerce, à cause des entraves de tout genre jadis apportées par les Hovas, et aussi de l'absence des voies de com-

munication, il est encore à l'état embryonnaire. Tous les transports se faisaient à dos d'homme ou en palanquin. Mais de bonnes routes commencent à sillonner l'île, et des voies ferrées y seront bientôt construites. A vrai dire, depuis l'occupation française, une ère nouvelle s'ouvre pour Madagascar, et la France Orientale nous réserve sans doute, à nous et à nos descendants, plus d'une surprise.

II. — Sainte-Marie.

De Madagascar, sur la côte orientale et au nord-ouest, dépendent quelques petites îles, qui ont été comme les pierres d'attente de notre domination. Elles sont divisées en quatre groupes : Sainte-Marie, Mayotte, Nossi-Bé et les Comores.

Sainte-Marie, ou *Nossi-Ibrahim*, forme à elle seule une colonie indépendante. Elle est située sur le flanc oriental de Madagascar (17° lat. S. et 47° 34' 30" long. E.), et séparée par un canal large de 5 kilomètres dans sa partie la plus étroite et de 8 dans sa partie la plus large. Au sud, Sainte-Marie est traversée par un bras de mer et divisée ainsi en deux îles. Leur superficie est de 90,975 hectares. Le sol est généralement mauvais. Une zone intérieure, d'une contenance de 20,000 hectares environ, est assez bonne et seule cultivée. L'île est constituée par un ensemble de monticules formant quatre chaînes principales, dont deux basaltiques et deux sablonneuses. On peut les cultiver dans presque toute leur hauteur, qui varie entre 50 et 60 mètres. De ces quatre chaînes sortent de nombreux ruisseaux formés par des sources abondantes et de bonne qualité. Le plus important de ces petits fleuves débouche directement au port de Sainte-Marie, formé par un enfoncement dans les terres de 2 kilomètres de profondeur sur une largeur de 1 kilomètre, et accessible aux plus grands bâtiments. L'entrée de la baie est défendue par l'île *Madame*, qui porte quelques fortifications ainsi que les bâtiments du personnel civil et militaire.

Le climat de Sainte-Marie est humide et malsain. Les écarts de température sont considérables dans les mois les plus chauds, car le thermomètre, de 37° 1/2 pendant le jour, descend à 20° pendant la nuit. La saison pluvieuse dure six mois, de mars à août; mais la saison sèche n'est pas exempte de pluies. Aussi

Sainte-Marie est-elle un des points du globe où les pluies sont les plus abondantes. Les côtes orientales de l'île sont fréquemment assaillies par des ras de marée, mais le canal qui les sépare de l'île n'en éprouve pas l'atteinte.

Nous avons une première fois occupé Sainte-Marie, en 1750. La reine Béli avait cédé l'île à la Compagnie des Indes, qui y fonda un établissement, bientôt abandonné. Un simple soldat de la Compagnie des Indes, Labigorne, le fonda de nouveau, et, cette fois, il demeura en bonne voie de prospérité jusqu'en 1810, époque à laquelle la prise de la Réunion arrêta cet essor. Après le traité de 1814, comme la perte de l'île de France nous enlevait tout abri par delà le cap de Bonne-Espérance, Sainte-Marie fut choisie en 1818, à raison de sa situation et de la beauté de sa rade, comme siège d'un établissement maritime. Un jeune Marseillais, élève de l'ancienne École normale, Fortuné Albrand, avait quitté la France en 1815 pour organiser à Bourbon une maison d'éducation publique. Trompant non pas sa vocation, mais ses projets, il devint en peu de temps, grâce à sa singulière aptitude à parler et à écrire tous les idiomes de l'Orient, le principal négociateur commercial et politique de l'océan Indien. Chargé à plusieurs reprises de missions délicates, il s'en acquitta toujours à son honneur. C'est lui qui réussit à faire comprendre au gouvernement la nécessité de s'établir à Sainte-Marie, et qui, joignant l'exemple au conseil, devint le premier colon de l'île. Un établissement à Sainte-Marie ne pouvait en effet avoir quelque chance de durée qu'autant qu'une colonie agricole, fondée tout auprès, lui fournirait les ressources indispensables tout en contribuant à assainir le territoire. Albrand se mit résolument à la besogne. En trois années, il défricha un terrain immense, bâtit une habitation commode et salubre, et créa un excellent noyau de colonie. Les rapides progrès et la marche régulière de cet établissement décidèrent la France à fonder à Sainte-Marie l'abri militaire qu'elle projetait depuis longtemps. Albrand vit arriver avec bonheur les soldats et les officiers qui allaient consolider son œuvre; mais il n'eut pas la satisfaction d'assister au succès définitif de ses travaux, car il mourut au mois de décembre 1826. Depuis cette époque, et malgré les hostilités des chefs madécasses, qu'inquiète notre voisinage, l'autorité de la France a été maintenue à Sainte-Marie.

Cette colonie n'a pas été sans utilité pour nous. Plusieurs milliers d'émigrés, qui fuyaient la tyrannie des Hovas, sont venus demander à notre drapeau la protection qui leur manquait au pays natal. De plus, nos navires non seulement y trouvent les aménagements et les secours qui leur sont nécessaires dans cette mer battue par les tempêtes, mais encore les bois, dont la majeure partie de l'île est couverte, approvisionnent les chantiers de réparation, et la présence de nos colons a développé ses richesses naturelles. La culture locale commence à être active. Si les insulaires ne cultivent encore que les fruits ou légumes nécessaires à leur subsistance, quelques établissements ont été fondés par des colons français et consacrés au café, au girofler et à la canne à sucre. Peut-être que Sainte-Marie dédommagera prochainement de leurs efforts les courageux pionniers qui ont osé les tenter.

III. — Mayotte.

La seconde des îles que nous possédons dans les parages de Madagascar est *Mayotte* ou plutôt *Mahoré*, comme l'appellent ses propres habitants. Elle fait partie du groupe des Comores, au milieu du canal de Mozambique, entre la pointe nord-ouest de Madagascar et le continent africain (12° 39' et 12° 53' lat. S. et 42° 46' et 43° 2' long. E.). Découverte en 1527 par le Portugais Ribero, visitée pour la première fois en 1599 par le Hollandais Davis, elle fut délaissée pour ainsi dire par les navigateurs. L'Anglais Hamilton écrivait, en 1720, qu'elle était si peu fréquentée qu'on ne connaissait pas le caractère de ses habitants. Mayotte était donc une véritable terre inconnue avant l'exploration du navire français la *Prévoyante*, commandée par le lieutenant de vaisseau Jehenne, en 1840. Elle avait jusqu'alors figuré sur toutes les cartes comme dépourvue de bons mouillages. En effet, cette île est presque entièrement entourée d'un réseau de récifs et de brisants redoutables, et les seuls Européens qui la visitaient étaient des négriers espagnols ou portugais, qui avaient tout intérêt à cacher leurs repaires. Après avoir contourné la chaîne des récifs, l'équipage de la *Prévoyante* se trouva, comme par enchantement, au milieu d'une rade immense, très-sûre et de facile défense. Cette muraille de récifs, qui semble au premier abord inaccessible, présente en plusieurs points des ouvertures, qui, bien qu'étroites, permettent le passage aux plus grands bâtiments.

La découverte, au milieu d'une mer inhospitalière, d'une station navale si bien aménagée était une heureuse fortune. Le lieutenant Jehenne entra tout de suite en négociations avec le maître de Mayotte pour lui acheter au nom de la France ses droits de souveraineté. Ce maître se nommait Andrian Souli. C'était une sorte de condottieri, d'origine royale, qui, après maintes aventures plus que suspectes, avait fini par se tailler cette principauté dans l'archipel des Comores. Les diverses péripéties de son existence lui avaient enseigné la philosophie pratique. Il avait été trop souvent réduit à la plus piteuse des conditions pour ne pas accepter avec empressement les propositions de M. Jehenne, qui lui offrait, en échange d'une souveraineté fort aléatoire, une rente annuelle de 5,000 francs, et l'éducation au lycée de la Réunion de deux de ses enfants. Andrian Souli signa le 25 avril 1844 cette convention, que ratifia quelques mois plus tard le roi Louis-Philippe, et, le 13 juin 1843, la France prenait officiellement possession de sa nouvelle colonie. Depuis, elle n'a pas cessé de nous appartenir, et, de part et d'autre, les engagements pris ont été exécutés avec fidélité.

La superficie de Mayotte, sans y comprendre celle des îles *Pamanzi*, *Zambourou*, *Dzaoudzi* et quelques autres îlots qui en dépendent, est de 18,500 hectares. Son sol est d'origine volcanique. Il est formé d'une épaisse couche de terre végétale, très-fertile, qui, par endroits, atteint une profondeur de 15 mètres. Mayotte est traversée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes, dont les sommets paraissent atteindre 600 mètres. L'irrégularité de ses formes provient du développement inégal des contreforts de la chaîne, qui divergent des points culminants en s'abaissant vers la mer. Mayotte n'a pas de rivières, mais une foule de ruisseaux dont l'eau est excellente et dont quelques-uns sont assez puissants pour faire mouvoir des machines. Sur les côtes bordées de récifs, mais au travers desquels il est facile de pénétrer, on distingue trois rades principales : celle qui est formée par Mayotte et les deux îlots de *Pamanzi* et *Dzaoudzi*, celle de *Longoni*, celle de *Boeni*.

Mayotte a deux saisons : pluies et sécheresse. La température moyenne est de 27°,20, et jamais le thermomètre ne s'élève à plus de 34 degrés. Par malheur, les fièvres intermittentes et

pernicieuses s'y rencontrent sous toutes les formes. Elles sont causées par le grand nombre des marécages disséminés dans l'île. Aussi les colons européens ne s'y acclimatent encore qu'avec peine. Son sol fournit, dans les parties cultivables, les différentes productions coloniales. Les régions sud et sud-ouest sont remplies de cocotiers et de bananiers qui poussent sans soin. Les fruits abondent à l'état sauvage. La canne à sucre, le coton, le café et le tabac croissent spontanément. On recueille encore dans l'île de la cire, du miel, de la gomme copal, une espèce de résine blanche et parfumée, et diverses espèces de bois propres à l'ébénisterie et aux constructions navales. La principale culture est celle de la canne à sucre. Telle est l'épaisseur de la couche d'humus qu'elle n'a pas besoin, pour se renouveler, de recevoir des cultures différentes. La canne peut occuper le même terrain pendant huit à dix ans. Aussi Mayotte commence-t-elle à être classée parmi les colonies productives de la France. En 1852, l'exportation n'était que de 100,000 fr. et l'importation de 242,464; en 1862, nous trouvons 540,000 et 1,300,000; en 1874, 587,985 et 1,400,675; en 1894 seulement 641,751 et 1,098,694. La culture du café n'a pas également réussi. Les jeunes plants poussent trop vite. A la troisième année, ils sont déjà couverts de fleurs et de fruits, et, au moment de la récolte, ne présentent plus que des enveloppes coriaces et sans baies.

Malgré ces richesses agricoles et la facilité des approvisionnements, Mayotte n'est pas encore devenue une grande colonie. La population lui fait défaut. Mayotte, en effet, ne compte encore que 9 à 10,000 habitants, sans parler des fonctionnaires et de quelques centaines d'engagés volontaires appartenant aux diverses races de la côte orientale d'Afrique. Le fonds de la population est formé par des Arabes, qui régnaient jadis dans ces parages, et par des Sakalaves, qui proviennent des émigrations de Madagascar. Les uns et les autres sont d'un caractère doux. Ils se sont habitués tout de suite à notre domination, et nos relations avec eux sont toujours restées faciles.

IV. — Nossi-Bé.

La dernière des îles françaises autour de Madagascar se nomme *Nossi-bé*. Elle est située dans les eaux de la grande

île, sur la côte nord-ouest (13° 44' et 13° 25' lat. S. 45° 53' et 46° 7' long. E.), et tire de ce voisinage sa principale importance. Elle affecte la forme d'un quadrilatère irrégulier et présente une superficie de 19,500 hectares. Vue du large, elle présente l'aspect d'un épais massif de verdure, dominé par des montagnes en forme de cônes tronqués qui décèlent une origine volcanique. Trois groupes distincts composent le système orographique de Nossi-bé : le *Tané-Lanak*, le *Navekkh* et le *Loucoubé*. Trois cours d'eau principaux découlent de ces montagnes, le *Djabala*, l'*Andrian* et l'*Ankaranheni*. Outre ces cours d'eau, une foule de ruisseaux et de torrents sillonnent les ravins sans nombre dont l'île est déchirée. Toute l'année, l'eau de ces rivières ou ruisseaux est potable.

Quelques îlots environnent Nossi-bé. Les principaux sont *Nossi-Cumba*, *Nossi-Mitsiou* et *Nossi-Sakatia*. Nossi-Cumba est séparée de Nossi-bé par un canal de 2,600 mètres : c'est un pâté de montagnes, dont un des sommets atteint la hauteur de 622 mètres. Nossi-Sakatia est séparée de Nossi-bé par un canal de 1,000 mètres. Cette dernière île est inhabitée, à cause de ses vastes marécages, dont les miasmes ont opposé un obstacle insurmontable à la colonisation.

Le sol de Nossi-bé et de ses annexes est de la plus grande richesse. La canne à sucre, le riz, le manioc, le café, l'indigo, la patate y viennent parfaitement, sans exiger beaucoup de soins. La canne à sucre, d'abord cultivée exclusivement par les Européens, a fini par tenter les indigènes, qui aujourd'hui la cultivent aussi, et contribue à l'alimentation des dix-huit sucrieres de la colonie. Il ne faudrait que quelques travaux d'assainissement pour transformer ce coin de terre en une féconde oasis. Nossi-bé et ses annexes jouissent d'excellents mouillages qui se prolongent jusque dans les baies de Madagascar.

Jadis, cet archipel dépendait des roitelets de la côte nord-ouest de Madagascar. A la suite des guerres malheureuses soutenues par les Sakalaves contre les Howas, sa population s'accrut sensiblement. Plusieurs milliers d'indigènes émigrèrent avec leur reine Tsioumeick ; mais, craignant un retour offensif des Howas, ils profitèrent de la présence d'un navire de guerre français, le *Colibri*, pour se mettre sous la protection

de notre gouvernement (1840). Un traité fut conclu en 1841 entre la reine Tsioumeick et le capitaine Passot, traité par lequel la reine céda à la France tous ses droits de souveraineté. Après quelques années employées en travaux d'installation, l'île fut attaquée en 1849 par un grand nombre de pirates et d'insulaires de Madagascar. Les agresseurs furent repoussés, mais on reconnut la nécessité de travaux de fortification, qui furent aussitôt entrepris. Depuis cette époque, indigènes et colons ont pu se livrer en toute sécurité à leurs travaux, sans perdre de vue la grande île, objet de leurs regrets et de leurs espérances.

V. — Les Comores.

L'archipel des Comores, indépendamment de Mayotte, colonie française depuis 1845, comprend les îles de Grande Comore, Anjouan et Mohéli, qui ont reconnu le protectorat de la France par le traité du 12 juillet 1886. Elles sont situées au milieu du canal de Mozambique, entre la pointe N.-O. de Madagascar et le Mozambique.

I. *Grande Comore.* — Le souverain de cette île était depuis longtemps notre protégé, mais sans titre officiel, lorsqu'en 1883, et sous prétexte de l'empêcher de faire la traite, l'Angleterre brûla sa flotte. La France intervint. Par suite de la suppression des transports de riz assurés par cette flotte, une famine se déclara qui enleva 60 000 habitants. Aussi notre protectorat, établi le 12 juillet 1886, a-t-il été accepté avec enthousiasme. Toutefois, un des chefs de l'île, Achimou, trompé par l'Allemand Schmidt, refusa de reconnaître ce protectorat. Une expédition conduite par le capitaine de frégate Gatier a soumis la contrée en huit jours.

La Grande Comore est à peu près aussi grande que la Réunion. Elle ne possède pas de ports. A l'intérieur existent de magnifiques forêts, de gras pâturages et des richesses agricoles d'une grande valeur. Volcan du Kartale (2,600 m.).

II. *Anjouan.* — L'Angleterre avait placé cette île sous son protectorat; mais le sultan, ayant dénoncé le traité dont les conditions n'avaient pas été exécutées, a demandé notre protection. Le décret de juillet 1886 lui a donné satisfaction. Anjouan, à 60 milles de Mayotte, mesure 49 kil. de long sur 33 de largeur. La ville principale est Makhadou. La population est éva-

luée à 20,000 âmes (Arabes). Les richesses végétales sont nombreuses.

III. *Mohéli*. — Cette île était gouvernée, il y a peu de temps, par une reine, petite-fille de Radama. L'influence anglaise était jadis toute-puissante dans cette île. Notre protectorat suffira sans doute pour ruiner les prétentions de nos voisins d'outre-Manche. Mohéli a une superficie de 20,000 hectares et une population de 6,000 habitants. Le sol y est très fertile et le climat très sain.

Dans aucune de ces îles le protectorat français n'est encore suffisamment établi. Ce sont pourtant les satellites de Madagascar, et, puisque la grande île africaine est décidément terre française, il importe que des rivaux ou des adversaires ne possèdent pas les clefs de notre maison.

Aujourd'hui que nous entourons l'Afrique au nord par l'Algérie et la Tunisie, à l'ouest par le Sénégal, le Soudan et le Congo, au nord-est par la côte des Somalis, au sud-est par Madagascar, qui sait les destinées à nous réservées? Les anciens disaient déjà que l'Afrique est le pays de l'inconnu : *In Africa semper aliquid novum*. L'influence qui nous échappe en Europe, nous la retrouverions peut-être en Afrique! Après avoir initié l'Europe à la liberté politique, nous aurions l'heureuse chance d'initier l'Afrique à la liberté sociale et de répandre sur elle tous les bienfaits de la civilisation.

CHAPITRE XI

ÉTABLISSEMENTS DE LA MER ROUGE

BIBLIOGRAPHIE

- H. LAMBERT. *Journal de voyage (Tour du monde, 1862).*
DENIS DE RIVOYRE. *La baie d'Adulis et ses environs* (Société de géographie, 1868).
JULES GROS. *Une exploration française en Abyssinie (Explorateur, n° 66, 1876).*
DENIS DE RIVOYRE. *L'Abyssinie pittoresque et commerçante (Explorateur, 1877).*
HERTZ. *Les avances du roi Min-Hilick II aux entreprises de la civilisation moderne (Explorateur, 1877).*
GOLDTAMMER ET CAPITAINÉ. *Obock, 1878.*
LOUIS LAUDE. *Un voyageur français dans l'Ethiopie méridionale (Revue des Deux-Mondes, 1879).*
DENIS DE RIVOYRE. *Mer Rouge et Abyssinie, 1880.*
CHARMETTANT. *D'Alger à Zanzibar, 1881.*
DENIS DE RIVOYRE. *Obock et la vallée de l'Euphrate* (Société de géographie, 1881).
SOLEILLET. *Lettres à M. Gravier sur Obock* (Société de géographie de Rouen, 1882).
P. LOTH. *Obock (Revue politique et littéraire, février 1887).*
ROMANET DU CAILLAUD. *Cheick Saïd, 1886.*
LIONEL FAUROT. *Voyage à Obock et à Tadjourah (Revue de l'Afrique française 1886)*
DE LANESSAN. *La colonie d'Obock et le Tadjourah, 1886.*
VANDÉREM. *Djibouti, 1896.*
DENYS DE RIVOIRE. *Les Français à Obock, 1887.*

Le canal de Suez était en voie de formation. Les Anglais, inquiets et jaloux, s'opposaient sourdement à ce gigantesque travail, qui devait renouveler les conditions économiques du commerce universel. Ils venaient de s'emparer de Périm (1857) et y construisaient un nouveau Gibraltar, afin de fermer l'entrée de la mer Rouge. Il n'était que temps pour la France d'intervenir.

Nous avons alors à Aden pour agent consulaire un homme énergique, très au courant des menées anglaises et fort capable de les déjouer. M. Henri Lambert résolut, avec l'autorisation du gouvernement, d'acheter un territoire au débouché de la mer Rouge, afin d'y créer un port, qui deviendrait à la fois une position stratégique et un centre commercial. Son choix fut heureux. Il se détermina pour *Obock*, dans le golfe d'Aden ou plutôt de *Tadjoura*, au sud du détroit de Bab-el-Mandeb. C'était un village inconnu et si peu fréquenté, que les indigènes lui avouèrent naïvement que jamais, avant lui, un Européen ne les avait visités; aussi le considéraient-ils comme un être surnaturel. Les femmes et les enfants fuyaient à son approche; mais ils les apprivoisa bien vite et, par sa bonté et sa générosité, leur apprit à chérir le nom de la France.

Obock appartenait à un roitelet des Somâlis, Abou-Becker, sultan de *Zeilah*. Les Anglais, qui se doutaient des projets de Lambert, avaient écrit à cet arrière-cousin du Prophète de ne pas lui accorder sa protection, ce qui, dans un pays si mal gouverné, était une sorte de provocation à l'assassinat. Lambert, prévenu à temps, n'eut pas de peine à démontrer au sultan que, si les Anglais prenaient tant de précautions et agissaient si déloyalement à son endroit, c'est qu'ils redoutaient l'influence française, et, par conséquent, que lui, sultan de *Zeilah*, avait tout intérêt à devenir notre allié. Cette argumentation spécieuse convainquit Abou-Becker, qui vendit à notre agent pour une somme insignifiante, une cinquantaine de mille francs, la ville et le territoire d'Obock.

Lambert n'eut pas la satisfaction de prendre possession de la nouvelle colonie que son habile diplomatie venait d'acquérir à la France. Le 4 juin 1859, il tombait victime d'un guet-apens, et ses assassins, d'obscurs Arabes, excités par un ennemi d'Abou-Becker, jetaient son cadavre à la mer. Ce fut seulement en juin 1863 que MM. Goldtammer et Capitaine plantèrent à Obock le drapeau français. L'année suivante, l'avis de la marine impériale le *Surcouf*, commandé par M. Salmon, exécutait avec le plus grand soin l'hydrographie du port et relevait la côte voisine. Il semblait que la France allait fonder dans ces parages un grand établissement. De cruels désastres et de graves préoccupations ont, depuis, détourné son attention. En

1872 pourtant un négociant, M. Pierre Arnoux, résolut de nouer des relations avec le Choa et reconnut l'importance d'Obock. Quelques années plus tard, il signa un traité avec l'empereur abyssin Ménilik, en vertu duquel une route devait partir d'Obock dans la direction de l'Afrique centrale. En effet, une société de négociants et de capitalistes français se forma, sous le nom de compagnie d'Obock, pour occuper le pays et tirer enfin parti de cette riche possession qui appartient à la France presque à son insu. Paul Soleillet, un de ces hardis pionniers qui sont plus nombreux en France qu'on se l'imagine communément, fut envoyé à Obock. Mais le gouvernement, au lieu de favoriser, sembla longtemps retarder et décourager l'initiative privée. Voici en effet la note étrange insérée dans le *Journal officiel* du 25 décembre 1880, que nous reproduisons à titre de curiosité dans notre histoire coloniale :

« Le traité du 11 mars 1862 portant cession d'Obock à la France ne contient aucune indication sur le périmètre de notre possession, et, de plus, nous n'avons rien fait, jusqu'ici pour assurer notre souveraineté sur cette contrée. Il serait donc impossible d'indiquer le sol susceptible d'être cédé, et, encore moins, de le délimiter. Dans ces conditions, le département de la marine ne saurait faire de concessions. Il ne peut que laisser aux personnes qui tenteraient de fonder un établissement à Obock toute la responsabilité du choix de l'emplacement à occuper par elles, sous la réserve que cette occupation essentiellement précaire et révocable devra cesser à la première réquisition. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'aucune indemnité ne serait due aux intéressés en cas de déplacement pour cause d'utilité publique ou d'intérêt militaire. »

De pareils documents se passent de commentaires. Il suffit de les dénoncer au bon sens public. Avouons néanmoins qu'il nous est fort pénible de surprendre le gouvernement en flagrant délit d'incurie ou d'ignorance. Obock est en effet destiné à un grand avenir. Il serait relativement facile d'y créer un port très sûr, abrité par de hautes falaises contre les vents du nord et de l'ouest. Deux mouillages distincts semblent disposés pour abriter des flottes entières. Ils sont protégés par des bancs de corail, et ont une profondeur moyenne de 40 à 30 mètres. Ils communiquent entre eux et avec la haute mer; on pourrait

donc y pénétrer par tous les temps. Le mouillage du nord est préférable. Obock possède en outre deux avantages inappréciables, de l'eau potable et du charbon. Les puits et les torrents sont nombreux, et il serait facile de détourner jusque dans le port la rivière Anazo. Quant au charbon, on le trouve dans le voisinage, à fleur de terre, très abondant, et de qualité supérieure. Or à Aden, le port le plus fréquenté de la région, l'eau potable, récoltée à grand'peine dans des citernes, se vend très cher et est détestable, et le charbon y est transporté à grands frais d'Angleterre.

Obock occupe en outre une position stratégique de premier ordre. Entre Toulon et Saïgon, la seule ville française est Pondichéry, c'est-à-dire que nos navires sont forcés de relâcher dans des ports anglais, et que, en cas de guerres maritimes, nos communications seraient facilement interrompues. Que si, au contraire, nous possédions à Obock à la fois un dépôt de charbon, un port de ravitaillement et de refuge, et un arsenal, établissements qu'il serait facile de fonder, nous aurions ajouté un anneau à cette chaîne de stations navales que doit posséder toute puissance maritime.

Nos négociants trouveront également dans cette région l'occasion de contracter des marchés lucratifs. Obock peut en effet devenir le débouché des produits de l'Abyssinie, du Somal, du Choa et de tous ces pays encore vierges, qui n'attendent pour être fécondés que la présence des Européens. Dès que les indigènes sauront qu'on y trouve à peu de frais les objets qu'ils recherchent, ils apporteront leurs métaux, leurs bois précieux, caoutchoucs, cafés, cotons, indigos, tabacs, lins, cannes, encens, koussôs, coloquintes, etc. Les chevaux abyssins, si vantés pour leur légèreté, les bœufs et les buffles, les éléphants et les autruches, les perles, naeres, écailles, coraux, en un mot toutes les richesses végétales et animales de la contrée seront dirigées vers Obock, qui de la sorte deviendra le point de départ des caravanes pour l'intérieur de l'Afrique et le principal marché d'exportation des denrées africaines.

Obock n'est déjà plus le seul point occupé par la France sur la côte africaine de la mer Rouge. Dès 1856 Monge, vice-consul à Zeilah, avait acheté Ambabo, où le drapeau national ne fut arboré qu'en 1884, à la suite de tentatives des Égyptiens, qui

avaient essayé de nous supplanter. Tadjoura fut également occupé en 1884 ainsi que Sagala et Ambado, dont la prise de possession ne précéda que de quelques heures celle des Anglais. Peut-être nous étendrons-nous jusqu'à Doungareta, que nous disputent encore les Anglais.

Plus au nord et toujours sur la même côte, la France a des droits sur la baie d'Adulis, l'île Dessi, et les villes d'Amphilah et d'Edd. La baie d'Adulis pourrait devenir une possession commerciale de premier ordre, car elle nous assurerait la libre navigation de la mer Rouge, et c'est en outre le point où aboutissent tous les courants de l'Éthiopie septentrionale. Nous venons de prendre possession de l'île Doumeirah, le point le plus rapproché de la côte éthiopienne. Enfin, sur la côte orientale de la mer Rouge, en face de l'île de Périm, nous possédons depuis 1868 le territoire de Cheick-Saïd, acheté par des négociants marseillais à un chef arabe, Ali-Tabatt. Ce poste domine l'île Périm, et commande le détroit de Bab el-Mandeb. Sa possession nous est contestée par les Turcs, excités sous main par les Anglais, mais nos droits finiront sans doute par être reconnus.

A partir de 1887 la situation s'est modifiée. Lagarde, gouverneur d'Obock, amené à étudier la position de Djibouti sur la rive sud de la baie de Tadjourah, a tout de suite compris le parti qu'on pouvait en tirer. A Djibouti l'eau douce arrive facilement de la rivière Ambouli. La température est plus modérée. Enfin toutes les routes de caravanes du Choa y aboutissent. Djibouti peut en outre servir de point de ravitaillement, en cas de guerre, aux navires français qui se rendraient en Extrême-Orient. Aussi s'est-on décidé, en 1897, à y transporter le chef-lieu de nos possessions sur la côte des Somalis, et, en même temps, à y établir l'escale des Messageries Maritimes pour les lignes d'Indo-Chine, du Japon et d'Océanie. Les événements récents dont l'Éthiopie fut le théâtre et notre alliance avec le Négus Ménélick ont encore augmenté l'importance de ce nouveau poste. Djibouti a poussé comme par enchantement. Elle présente déjà un aspect riant et agréable. C'est la future capitale de nos colonies dans l'Afrique orientale. Sans doute elle a jusqu'à présent donné surtout des espérances, mais qui pourraient se réaliser bientôt.

DEUXIÈME PARTIE

L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

LA GUYANE FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE

- M. TERNAUX-COMPANS, à la suite de sa *Notice historique de la Guyane française* (1843), et M. VICTOR DE NOUVION, dans ses *Extraits des auteurs et voyageurs qui ont écrit sur la Guyane* (1844), ont dressé le catalogue des ouvrages à consulter sur notre colonie. Le premier énumère 166 auteurs et le second 240. Nous ne pouvons que renvoyer à la lecture de ces précieux catalogues. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principales publications de ces dernières années sur la Guyane française.
- VIDAL. *Voyage d'exploration dans le haut Maroni* (*Revue maritime et coloniale*, 1862).
- COUY. *Renseignements sur la navigation des côtes et des rivières à la Guyane*, 1865.
- BOUYER. *Voyage dans la Guyane française* (*Tour du Monde*, 1866).
- BOUYER. *La Guyane française. Notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863*, 1867.
- BRETT. *The indian tribes of Guyana*, 1868.
- SAGOT. *Exploitation des forêts à la Guyane française* (*Revue maritime et coloniale*, août 1868).
- DELTEIL. *Notice sur la Guyane française*, 1870.
- DELTEIL. *Voyage chez les Indiens de la Guyane française*, 1870.
- SAINT-QUENTIN. *Introduction à l'histoire de Cayenne*, 1872.
- BARVEAUX. *L'or à la Guyane française* (*Revue maritime et coloniale*, 1873).
- SAGOT. *Agriculture de la Guyane française*, 1874.
- MOURIÉ. *La Guyane française*, 1874.
- DE LA BOUGLISE. *Les placers de la Guyane française* (*Journal officiel*, juin 1874).
- LOUBÈRE. *Situation économique de la Guyane française en 1874-1875*.
- MOREAU. *La Guyane française* (*Explorateur*, 1875).
- BAUMÈS. *Les mines d'or de la Guyane* (*Correspondant*, T. 10).
- RENARD. *La transportation et les transportés* (*Correspondant*, T. 37).
- AMBERT. *Les missions et la transportation* (*Correspondant*, T. 80).
- CREVAUX. *De Cayenne aux Andes* (*Société de géographie*, 1880).
- CREVAUX. *De Cayenne aux Andes* (*Tour du Monde*, 1881).
- CHABAUD-ARNAULT. *La Guyane française et la province de Para* (*Revue maritime et coloniale*, 1876).
- AVRAINVILLE. *Statistique agricole et commerciale de la Guyane française en 1872-1873* (*Revue maritime et coloniale*, 1876).
- X... *Les coolies de la Guyane* (*Revue scientifique*, juillet 1877).
- H. BIONNE. *La Guyane française* (*Explorateur*, mars 1878).

- CREVAUX. *Voyage en Guyane en 1877* (Société de géographie, nov. 1878).
 FRANCONIE. *L'immigration à la Guyane*, 1879.
 CREVAUX. *De Cayenne aux Andes (Tour du Monde, 1881)*.
 H. DELONGLE. *Histoire du territoire dit contesté*, 1883.
 COUDREAU. *La France équinoxiale*, 1887.
 CASTONNET DES FOSSES. *La colonisation de la Guyane française*, 1888.
 COUDREAU. *La Haute-Guyane (Revue de géographie, 1888)*.
 COOK. *La Guyane indépendante*, 1889.
 COUDREAU. *Le contesté franco-brésilien* (Société de géographie de Paris, 1890).
 MAUREL. *Histoire de la Guyane française*, 1890.
 BRUNELLI. *La Guyane française*, 1890.
 HUE. *La Guyane française*, 1890.
 COUDREAU. *Chez nos Indiens (Tour du Monde, 1892)*.
 VERSCHURR. *Voyage aux trois Guyanes (Tour du Monde, 1893)*.

La Guyane est une vaste contrée de l'Amérique équinoxiale, comprise entre l'Atlantique à l'est, l'Orénoque au nord, le Rio-Negro à l'ouest et l'Amazone au sud. Quatre nations se partagent aujourd'hui ce territoire : le Brésil revendique le pays compris entre l'Amazone et l'Oyapock ; les possessions françaises s'étendent de l'Oyapock au Maroni, la Hollande du Maroni au Corentin, et l'Angleterre du Corentin à l'Orénoque. Les quatre Guyanes appartenaient jadis à la France et portaient alors le beau nom de *France équinoxiale*. Le Brésil, la Hollande et l'Angleterre ont profité des désastres de nos guerres maritimes et des fautes de nos gouvernements pour réduire au moins des deux tiers notre ancienne colonie, et elles se sont taillé leur part dans les provinces les mieux disposées pour le commerce et la colonisation. De ces quatre Guyanes, nous n'étudierons que la Guyane française actuelle, c'est-à-dire la Guyane comprise entre le Maroni au nord, l'Atlantique à l'est, et sans limites précises au sud et à l'ouest.

I. — Histoire de la Guyane française.

Christophe Colomb passe pour avoir le premier pris connaissance du pays lorsque, à son troisième voyage au nouveau monde, le 1^{er} août 1498, il aborda le continent près du delta de l'Orénoque ; mais il faut attribuer le véritable honneur de la découverte à Vincent-Ianez Pinçon, un des compagnons de Colomb, qui, sur la foi de vagues indications, ou peut-être guidé simplement par son instinct nautique, toucha le continent américain, le 20 janvier 1500, vers le cap Saint-Augustin. Pinçon entra tout de suite en relations avec les indigènes et

longea la côte dans la direction du sud. Il arriva sans s'en douter à un point où il trouva l'eau de la mer si douce qu'il en remplit ses futailles. Surpris de ce phénomène, il s'approche alors de terre et mouille à l'entrée d'un fleuve dont l'embouchure avait plus de trente lieues de large; mais les courants et la marée le forcèrent à s'enfuir en toute hâte, non sans avoir éprouvé de graves avaries. Ce fleuve était l'Amazone, qui en effet modifie à une grande distance l'amertume de l'Océan, et est soumis à un dangereux phénomène de marée, connu sous le nom de *prororoca*.

Après Pinçon, les voyages se multiplient, et même les explorateurs n'hésitent pas à s'enfoncer dans l'intérieur des terres, sur la foi d'une tradition singulière, d'après laquelle existait au centre du continent une ville, dont la richesse dépassait toute imagination. Le souverain de cette ville était des pieds à la tête revêtu de paillettes d'or, et chaque soir il renouvelait ce vêtement riche, mais incommode, en se plongeant dans un bain. On le nommait l'homme doré, *El Dorado*, et par suite ses domaines prirent le nom d'Eldorado. Cette légende eut cours pendant tout le xvi^e et le xvii^e siècle. De nombreux aventuriers, de toutes les nations, s'égarèrent à la recherche de ce prince métallique et de sa fantastique cité. Mais le charme n'a pas encore été rompu, et la ville de l'or n'a pas été retrouvée. En 1720, un de nos gouverneurs de la Guyane, M. d'Orvilliers, envoyait encore une expédition à la recherche de l'Eldorado, et peut-être se rencontrerait-il, même de nos jours, des croyants à cette chimère.

Aussi bien un trésor existait et existe encore à la Guyane. C'est même un trésor inépuisable, l'agriculture. Dans cette terre féconde poussent à l'envi les productions de toutes les zones. Baumes, essences, bois précieux, fruits et céréales, ce sont là les trésors d'un Eldorado réel, que tous peuvent conquérir par le travail; mais bien des siècles se sont écoulés avant qu'on ait compris cette vérité économique, et la Guyane a longtemps été la terre classique des déceptions et des mésaventures, des désastres même.

En effet, depuis le commencement du xvii^e siècle, époque à laquelle quelques Français, qui abordèrent en Guyane, y plantèrent le drapeau national, toutes les ébauches de colonisation

tentées par l'État ou par des particuliers ont misérablement échoué. Les rigueurs de la déportation et des bagnes ont encore augmenté le sinistre renom de la Guyane, qui reste, à l'heure actuelle, la plus discréditée et la moins peuplée de nos colonies. Elle coûte plus encore qu'elle ne rapporte, et, par un contraste qui n'est pas en notre honneur, ses voisines, les Guyanes hollandaise et anglaise, sont en pleine prospérité, et cela dans des conditions équivalentes. Peut-être trouverons-nous la cause de ces insuccès continus, en résumant à grands traits l'histoire de nos établissements en Guyane.

En 1604, un gentilhomme poitevin, La Ravardière, fut chargé par Henri IV d'examiner s'il était possible d'établir une colonie à la Guyane. Il se rendit en Amérique, examina sérieusement la question et donna une réponse affirmative. En 1626, 1633 et 1643, trois compagnies échouèrent les unes après les autres. Celle de 1643 était dirigée par une sorte de fou furieux, nommé Poncet de Brétigny, qui traitait ses hommes avec une brutalité révoltante. Non seulement il les punissait pour la faute la plus légère, mais encore pour des fautes qui n'en étaient pas. Ainsi, pour des rêves de mauvais augure, il marquait ses victimes au milieu du front ou sur la paume de la main avec une estampe de fer rougi où s'entrelaçaient ses initiales. Les indigènes, qu'il maltraitait également, firent cause commune avec les Français, et Poncet de Brétigny fut massacré. Nous n'aurions pas mentionné cet énergomène, s'il n'avait été le fondateur de la future capitale du pays, de Cayenne.

Une nouvelle compagnie, celle des Douze Seigneurs, se forma en 1652. Ses propres dissensions et les attaques des indigènes l'anéantirent promptement. Les Hollandais profitèrent de ce quadruple échec pour s'emparer une première fois de Cayenne et de la Guyane; mais le grand roi et le grand ministre qui se trouvaient alors à la tête des affaires, Louis XIV et Colbert, s'intéressaient aux questions coloniales. Les Hollandais furent expulsés, et une cinquième compagnie, celle des Indes occidentales, se forma en 1664. Elle réussit aussi peu que les précédentes. Colbert résolut alors d'administrer directement, et aussitôt s'établit un ordre relatif. Quelques villages furent bâtis; on traita les indigènes avec plus de dou-

ceur, et l'agriculture fut encouragée. Pendant un siècle, de 1674 à 1763, la colonie se soutint, non pas précisément brillante et productive, mais honorable. En 1763, une sinistre aventure appela de nouveau l'attention sur la Guyane et lui donna décidément une lugubre réputation. C'est le déplorable épisode, célèbre dans notre histoire coloniale sous le nom d'expédition du Kourou.

Après la guerre de Sept Ans et le honteux traité de Versailles, la France avait perdu le Canada et les Indes. Impatient de regagner dans un continent ce qu'il perdait dans les deux autres, le premier ministre Choiseul résolut de coloniser largement la Guyane. Il demanda au roi, pour lui et pour son cousin Praslin, la concession de territoires compris entre le Kourou et le Maroni, territoires qui seraient convertis en fiefs héréditaires pour les membres de sa famille, car il voulait non seulement organiser une exploitation modèle, mais aussi renouveler, dans sa pureté idéale, la féodalité, qui commençait à disparaître en Europe. L'affaire fut vigoureusement lancée. Des prospectus mirifiques, distribués avec abondance, promirent au public monts et merveilles. Gentilshommes ruinés et cadets de famille, paysans et pacotilleurs, quelques milliers d'aventuriers furent bientôt rassemblés. On sollicitait les engagements presque comme une faveur, et les capitaux étaient offerts. Tout semblait annoncer des jours prospères à la nouvelle colonie, soutenue par la faveur publique et directement protégée par le ministère. Par malheur, la conduite de l'expédition fut partagée entre deux chefs jaloux l'un de l'autre, le chevalier Turgot, frère du futur ministre, et l'intendant de Chanvalon. Le premier était incapable, et le second d'une probité douteuse. Ils ne purent s'entendre, et leur rivalité ruina la colonie.

A partir de novembre 1763 et jusqu'au milieu de l'année suivante, les convois se succédèrent rapidement. Les émigrants débarquaient sur une langue sablonneuse et des îlots à peine déblayés à l'embouchure du Kourou. Rien n'avait été préparé pour les recevoir. Sous l'ombrage des arbres toujours verts de la Guyane, des myriades d'insectes troublaient leur repos, et des rochers qui formaient la charpente des îles ne coulaient aucun ruisseau pour apaiser leur soif. De plus, comme les con-

vois arrivèrent coup sur coup, et que les approvisionnements amenés d'Europe se corrompaient par l'effet de la traversée et sous l'influence du climat, la confusion arriva bientôt à son comble, et la famine devint menaçante. En juillet 1764, treize à quatorze mille émigrants étaient entassés sur les plages du Kourou, sans abris, sans outils, sans vêtements et presque sans vivres. Ces malheureuses victimes de l'incurie administrative étaient pour la plupart originaires de Lorraine et d'Alsace. Transportés dans un pays si différent du leur, entassés dans des locaux malsains, brûlés par un soleil torride, attaqués par ces mille ennemis invisibles qui pullulent sous la chaleur humide des tropiques, souffrant de la faim et de la soif, ils étaient dévorés par la fièvre, qui conduit du désespoir à l'hallucination et bientôt à la mort !

Pendant ce temps, et comme pour faire contraste à la sombre tragédie dont les lugubres péripéties se déroulaient en Guyane, l'intendant Chanvalon montait un théâtre et y faisait jouer des bergerades. Il ordonnait d'étaler dans des boutiques, symétriquement disposées de manière à former galerie, les marchandises d'Europe. Ces marchandises avaient été envoyées au hasard de la métropole. Elles ne répondaient nullement aux besoins de la colonie. Ainsi, ne s'était-on pas avisé, dans un pays où jamais on n'a vu de neige ou de glace, d'ouvrir une boutique de patins ! Insoucieux et sceptiques, les émigrants parcouraient ces galeries improvisées. On se serait cru au Palais-Royal, écrivait un témoin oculaire. La journée se terminait comme à Paris par le bal et l'opéra, le jeu et l'intrigue. On vivait sans souci du lendemain ; mais toute cette féerie devait bientôt se dissiper, et le réveil fut terrible. La récolte manqua : les provisions de France avaient été imprudemment gaspillées. La faim et le désespoir s'abattirent sur la colonie. Treize mille personnes moururent dans des souffrances atroces. On voyait des mères jeter leurs enfants du haut des rochers du Kourou et se précipiter ensuite dans la rivière. En 1765, il ne restait plus que 918 colons, qui, malades, amaigris, moribonds, s'apprêtaient à fuir une terre détestée.

En France, quand on apprit cette affreuse nouvelle, la consternation fut générale. Le Parlement crut devoir évoquer l'affaire. Il en résulta un interminable procès qui fut étouffé plutôt

que discuté. Pour excuser leurs maladresses et leurs fautes, les accusés s'appliquèrent à décrier le climat équinoxial, et, comme on feignit d'accepter cette excuse, peu à peu s'enracina dans les esprits le préjugé de l'insalubrité du pays. La partie éclairée du public savait pourtant à quoi s'en tenir sur l'affaire du Kourou ; car les projets pour la régénération de la Guyane ne furent jamais plus nombreux que depuis cette catastrophe jusqu'à la Révolution. Il est vrai que toutes les tentatives nouvelles avortèrent : celles de Bessner en 1767 et 1781, celle de Villebois en 1788. Il semblait vraiment que la Guyane fût la terre natale des déceptions et des insuccès retentissants.

Pendant la Révolution, la Guyane eut encore son heure de sinistre célébrité. Cayenne servit de lieu de déportation à ceux qu'épargnait la guillotine, mais que proscrivaient nos fureurs intestines. Jacobins et royalistes y furent tour à tour envoyés. C'est là que mourut Collot d'Herbois. Il était à son lit de mort, et brûlé par la fièvre. Il se plaignait à son médecin de l'abondante sueur qui le couvrait. « Je le crois bien, répondit ce dernier ; vous suez le crime ! » Les victimes du 18 fructidor furent les plus malheureuses : deux directeurs, Carnot et Barthélemy, 53 députés et 516 royalistes, avaient été condamnés. Ils furent conduits sur les rives du Sinnamary, et, en moins de quelques mois, les deux tiers d'entre eux avaient succombé au chagrin, aux privations et aux maladies ; huit d'entre eux, parmi lesquels Pichegru et Barthélemy, parvinrent à s'échapper, en se jetant dans une pirogue, où pendant sept jours et sept nuits, sans boussole et presque sans vivres, ils luttèrent contre les dangers d'une mer orageuse. La catastrophe du Sinnamary acheva de discréditer la Guyane. Les royalistes se trouvèrent intéressés à soutenir que leurs adversaires les avaient condamnés à aspirer un air empoisonné, et la mort d'un grand nombre d'exilés donna quelque vraisemblance à cette accusation. Bien que le pays et le climat ne fussent que pour peu de chose dans ce désastre, l'opinion publique fut douloureusement émue. Elle associa le nom du Sinnamary à celui du Kourou, et dès lors la Guyane passa pour une terre maudite.

En 1800, les Conseils nommèrent gouverneur général un homme énergique, Victor Hugues, qui réussit à établir l'ordre dans la colonie et fit exécuter divers travaux d'utilité publi-

que; mais en 1809, lorsque les Anglais et les Portugais réunis attaquèrent la Guyane, il ne déploya pas son énergie habituelle et capitula en stipulant seulement que la colonie serait remise non aux troupes britanniques, mais à leurs alliés. Les Portugais laissèrent en vigueur nos lois et traitèrent la colonie avec ménagement. Les traités de 1815 nous rendirent la Guyane, mais les Portugais en éludèrent la remise pendant deux ans, sous divers prétextes, et ne l'effectuèrent qu'en novembre 1817.

Un des nouveaux gouverneurs, le baron de Laussat, homme actif et entreprenant, s'efforça de réparer le temps perdu. Il fit réparer les routes et les chemins, ouvrir des fossés et des canaux, et réorganiser les chantiers. La Guyane commençait à prospérer, quand un ancien sous-préfet, M. Catoire-Laroche, proposa au gouvernement de peupler la partie sous le vent de Cayenne avec des cultivateurs français. Ce projet fut accueilli avec empressement; une commission fut nommée, et un brick, mis à la disposition des explorateurs par M. de Laussat, les conduisit dans le bassin de la Mana, où ils jetèrent des fondements d'une ville qu'ils appelèrent la Nouvelle-Angoulême. C'est en 1823 seulement que les colons arrivèrent de France; mais, au bout de quelques mois, malgré leur courage et leurs efforts, ils ressentirent les cruelles atteintes des fièvres intermittentes et pernicieuses. Il fallut évacuer la Nouvelle-Angoulême et se replier sur le poste d'entrepôt qu'on avait établi à l'embouchure du fleuve. Au moins cet établissement ne disparut-il pas, comme celui du Kourou, en laissant une traînée sinistre de honte et de sang.

L'histoire de la Guyane française n'a été jusqu'à présent qu'une sombre énumération de fautes et de malheurs, sans doute parce que le gouvernement français ne peut se déshabituer de ces expériences de colonisation artificielle et arbitraire qui ne conduisent qu'à des désastres. Tantôt c'est un plan de colonie militaire qui prévaut, tantôt c'en est un de colonie agricole. Aujourd'hui, on recherche à la Guyane les bois de construction; demain, on songera à dessécher les marais et à ouvrir les forêts; mais bientôt on se rebute et on envoie un nouveau gouverneur avec des projets nouveaux. Ces fluctuations entretiennent les misères de la colonie et donnent beau jeu à ses adversaires.

En 1851 commença pour la Guyane une période nouvelle. Nous n'avions alors qu'un millier de blancs créoles, 4 à 5,000 hommes de couleur et 12,000 nègres chargés de mettre en valeur un territoire de 18,000 lieues carrées. Le 8 décembre 1851, un décret présidentiel ordonna que tout individu en rupture de ban ou affilié à une société secrète pourrait être transporté soit à Cayenne, soit en Algérie. Le 31 mai 1852, sous prétexte d'une révolte dans le pénitencier de Lambessa, les déportés de l'Algérie furent dirigés sur la Guyane, mais avec une telle précipitation que beaucoup d'entre eux périrent de misère, et tous n'étaient pas des forçats ! Depuis, ces hécatombes humaines ont diminué ; mais le problème de la transportation et des établissements pénitentiaires n'est pas encore résolu. En 1856 on découvrit à la Guyane des gisements aurifères. La recherche de l'or devint aussitôt la grande et bientôt l'unique préoccupation de la colonie.

A vrai dire, dès les premiers jours de notre installation à la Guyane, le hasard a tout conduit. Il conduit encore tout ! Nous n'avons pas mission de rechercher les causes de cette incurie séculaire : au moins nous convainçons-nous, en étudiant la géographie physique et les ressources économiques du pays, de la possibilité de créer à la Guyane un établissement durable et bientôt sans doute prospère.

II. — Géographie physique.

Une objection se présente tout d'abord à l'esprit : Le climat de la Guyane ne s'oppose-t-il pas à toute tentative de colonisation européenne ? — La Guyane est, il est vrai, située en pleine zone torride, presque sous l'équateur (2° et 6° lat. N.) ; mais les chaleurs ne sont pas aussi accablantes qu'on le croirait au premier abord. Le thermomètre ne s'élève jamais au-dessus de 32°. Il est vrai qu'il ne s'abaisse pas au-dessous de 18°, et c'est cette continuité dans la température qui fatigue plus que l'excès de chaleur. Le climat de la Guyane ressemble donc à tous les climats tropicaux, et, s'il exige de la part des nouveaux venus quelques précautions spéciales, là s'arrête sa rigueur. Par malheur, les conditions climatériques dépendent non seulement de la position géographique, mais aussi des influences locales inhé-

rentes à la nature du sol : or il y a en Guyane surabondance d'humidité. Les vapeurs de l'Atlantique se heurtent au massif de montagnes qui forme le centre du pays, s'y condensent dans les forêts épaisses qui couvrent ce massif, et coulent de toutes parts en sources et en rivières. On a calculé que la masse des eaux qui tombent chaque hiver en Guyane couvrirait le pays d'une nappe liquide de 4 à 5 mètres de hauteur, si par bonheur elles ne trouvaient une issue dans de nombreux canaux ou fleuves, qui portent ce trop-plein à la mer. Tant que ces eaux s'écoulent régulièrement, la salubrité générale n'est pas compromise; mais, quand elles s'arrêtent et se corrompent dans de vastes marécages, elles forment de véritables foyers d'infection, dont l'influence délétère se fait sentir au loin. C'est ainsi qu'en Guyane certaines localités sont inhabitables sans que la cause du mal soit immédiate. Mais de l'insalubrité indéniable de certains cantons il serait injuste de conclure à l'insalubrité absolue et universelle du pays. En France, n'avons-nous pas en Sologne, en Corse, et ailleurs, des régions malsaines? En Italie les marais Pontins, en Autriche la Puzta hongroise, en Roumanie la Doborutscha, en Russie le Pripet sont également de véritables laboratoires de maladies et de mort. Pourtant jamais personne ne s'est avisé de soutenir que la France entière, que l'Italie, l'Autriche, la Roumanie ou la Russie étaient inhabitables. En Guyane, comme partout ailleurs, il y a des cantons insalubres et d'autres qui ne le sont pas. Il s'agit de borner la colonisation à ces derniers points et de n'attaquer les autres que partiellement et avec une extrême réserve. On peut donc vivre à la Guyane comme ailleurs. D'après les observations faites sur la garnison française, la mortalité annuelle ne dépasse pas 2,53 0/0, et cette statistique est très-favorable. Aussi bien on voit en Guyane des vieillards dans toutes les classes de la société. La Guyane ne mérite donc pas sa réputation. Que l'Européen de son côté aide la nature par l'hygiène, la sobriété et la régularité, et peu à peu ses organes s'assoupliront aux exigences locales. Le climat n'est donc pas un obstacle à la colonisation.

L'absence de bons ports est un obstacle plus sérieux. Qu'on se figure une côte presque droite, qui ne se découpe jamais en une de ces échancrures profondes, si recherchées des navi-

LA GUYANE FRANÇAISE

gateurs. Vers le continent, deux ou trois lieues de terrains fangeux et noyés ; vers la mer, des bancs de vase qui se prolongent au large et communiquent à l'Océan une teinte jaunâtre. Sur la ligne de séparation entre les eaux de la mer et le continent se dresse une forêt de palétuviers. On appelle ainsi de grands arbres de haute futaie, attachés au sol par d'énormes et profondes racines, et baignés à chaque marée par 3 ou 4 mètres d'eau, suivant le niveau du terrain, en sorte qu'on aperçoit pendant le flot d'immenses forêts au milieu de la mer. A intervalles inégaux, cette épaisse bordure de palétuviers s'ouvre pour laisser passer quelque fleuve, dont les bouches sont obstruées presque toutes par des bancs de sable ou fermées par des barres. A vrai dire, le seul port, et ce n'est qu'un mouillage peu sûr, est celui de Cayenne. On y arrive avec peine. En cas de mauvais temps, les grands navires sont obligés de s'arrêter en pleine mer, aux îles du Salut. Les navires d'un plus faible tonnage sont réduits à s'avancer en sondant le terrain, qui varie constamment, à cause des bancs de vase apportés par les fleuves de Guyane. En tout temps, par suite de la rencontre des lames de l'Atlantique avec le limon bourbeux des rivières, s'opèrent des ressacs tumultueux qui se traduisent en ras de marée. La Guyane n'est donc pas d'un abord facile, et le port de Cayenne est insuffisant pour toute cette étendue de côtes. C'est là un inconvénient sérieux et réel, que nous sommes les premiers à reconnaître. Signalons à quelque distance de la côte les îles du Salut, de la Mère, des Mamelles, du Grand et du Petit Connétable.

Un autre inconvénient, plus grave encore, est l'isolement géographique de la Guyane. Rien n'aboutit à ce pays, et il ne conduit à rien. L'examen de la carte semblerait pourtant indiquer qu'au delà de la zone littorale s'étendent à l'infini des champs immenses ouverts à la colonisation. Par malheur, les fleuves de la Guyane, qui seraient en quelque sorte les voies naturelles vers ces solitudes inexplorées, sont brusquement interrompus à quinze ou vingt lieues de leur embouchure par des rochers qui arrêtent toute navigation intérieure. Au delà s'étendent à l'infini des forêts immenses et inextricables que ne traverse aucun sentier. La course la plus lointaine entreprise dans ce labyrinthe de troncs et de lianes le fut par les

jésuites Bechamel et Grillet, qui, en 1674, pénétrèrent à 80 lieues dans l'intérieur. De nos jours, le docteur Crevaux s'est enfoncé plus loin encore. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de ce courageux explorateur. Sa fin tragique l'a fait connaître plus encore que ses voyages. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de résumer ici au moins celles de ses expéditions qui eurent pour théâtre la Guyane et les contrées voisines.

Le docteur Jules Crevaux fut chargé par le ministère de l'Instruction publique, en 1876, d'aller de Cayenne à l'Amazone en remontant le Maroni et en descendant le Yari. Personne encore n'avait visité les montagnes qui séparent ces cours d'eau. Crevaux partit en juillet 1877, et remonta le Maroni en pirogue. Atteint par la maladie et abandonné par ses compagnons chez les nègres Bonis, il inspira confiance à l'un d'entre eux, Apatou, qui, depuis cette époque, a partagé sa bonne et sa mauvaise fortune, et lui a rendu de grands services par son dévouement à toute épreuve. Apatou le conduisit dans les montagnes, où le bon air le rétablit promptement. Il y trouva des indigènes qui s'enduisent les cheveux et le corps de sable micacé luisant au soleil. C'est peut-être à cette confusion entre l'éclat du sable et de l'or qu'est due la légende de l'*Eldorado*. Au débouché des montagnes, Crevaux descend un des affluents du Yari, l'Apaouani, sur une pirogue creusée dans un tronc d'arbre, puis il remonte le Yari tout près de ses sources, reconnaît qu'il est navigable dans la partie supérieure de son cours, mais obstrué en aval par des chutes effroyables. Crevaux n'hésite pas à s'engager dans ces rapides, les franchit avec bonheur, et réussit à descendre le fleuve jusqu'à son confluent avec l'Amazone.

Enhardi par le succès, Crevaux résolut d'entreprendre pour l'Oyapock et pour le Parou, autre affluent de l'Amazone, ce qui lui avait si bien réussi pour le Maroni et pour le Yari. Il remonta l'Oyapock sans trop de difficultés (août 1878), mais ce ne fut qu'après vingt jours de fatigues intolérables qu'il put franchir le pays intermédiaire, et encore, sans l'aide des sauvages Rocouyennes, ni lui, ni son escorte n'auraient pu se frayer un chemin à travers les forêts. Quelques jours de repos étaient indispensables. Ce fut pour le docteur l'occasion d'étudier sur place les mœurs indigènes. Il assista aux émouvantes cérémonies du *maraké*, c'est-à-dire aux épreuves imposées aux

jeunes gens qui aspirent au mariage. Ces infortunés sont piqués par des centaines de guêpes et de fourmis, puis suspendus au-dessus de feux allumés et attachés dans leurs hamacs où ils se débattent dans d'atroces convulsions. Crevaux eut aussi l'heureuse chance de rencontrer la liane *urari*, qui sert de principe actif au poison des flèches. Cette plante ayant la propriété d'arrêter ou du moins d'entraver la circulation du sang, on l'utilisera peut-être en médecine.

Après avoir parcouru 420 kilomètres en pays inconnu, le docteur arriva enfin dans le bassin du Parou, vierge de toute exploration depuis ses sources jusqu'à son confluent avec l'Amazonie. La descente fut difficile, car des chutes sans nombre entravent la navigation et cinq sur six des canots chavirèrent dans les sauts. Avant d'arriver à l'Amazonie (29 décembre 1880), il fallut 41 jours de canotage.

Ce ne devait pas être le dernier des voyages de notre héroïque compatriote, mais c'est dans le bassin supérieur de l'Amazonie, dans ceux de l'Orénoque et de la Plata, et non plus dans la Guyane qu'il dirigea dorénavant ses expéditions. Ce conquérant pacifique a bien mérité de la Guyane et de la France. Aux détracteurs ou aux ignorants qui nieraient l'esprit d'initiative, l'énergie ou les infinies ressources que trouvent en eux-mêmes les Français à l'étranger, il suffit d'opposer son exemple.

La grande reconnaissance géographique de Crevaux a modifié nos connaissances et redressé bon nombre d'erreurs sur l'intérieur de la Guyane, mais elle n'a pas encore eu de résultats pratiques, et, sur d'énormes espaces, les géographes sont encore forcés d'inscrire la fatale légende de *terra incognita*.

Rappelons toutefois que les dangers que courent les explorateurs dans ces contrées ont été singulièrement exagérés.

L'homme a toujours aimé à peupler de monstres et d'épouvantails les régions qu'il ne connaissait point. L'Atlantique avant Colomb n'était-il pas le séjour des monstres marins? Avant Speke, Livingstone ou Stanley, que ne racontait-on pas de l'intérieur de l'Afrique? A mesure que le mystère se dissipe, les dangers disparaissent et la nature seule révèle sa magnificence. Peut-être en sera-t-il de même pour la Guyane dans ses plus impénétrables profondeurs.

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, la Guyane n'est qu'une

étroite lisière de terrain marécageux, d'un accès difficile, et rigoureusement limitée par des forêts inexploitées. Aussi n'a-t-elle pas vu s'élever sur ses rivages une de ces cités maritimes telles que Marseille ou Carthage, New-York ou Calcutta, qui enrichissent toute une contrée. Ce n'est pas une de ces terres bénies où l'homme n'a qu'à paraître pour prospérer. Les inconvénients que nous venons de signaler, climat, absence de bons ports, isolement géographique, ne doivent cependant pas nous aveugler sur les avantages qu'elle présente.

Le premier de tous, et il est immense, est celui de posséder un système hydrographique admirablement combiné. Des fleuves et des canaux sillonnent le pays dans tous les sens, et forment ainsi, sans frais et sans encombrement, un réseau de chemins naturels aussi développé que celui de nos routes de terre ou de fer. Sur un littoral de 125 lieues de longueur, du Maroni à l'Oyapock, on compte en effet vingt-deux fleuves, parallèles entre eux, dont les nombreux affluents se croisent et s'entre-croisent. Au delà de ce premier groupe des fleuves littoraux, un réseau secondaire des affluents de l'Orénoque au nord et de l'Amazone au sud s'alimente par les pluies tropicales et les neiges des Cordillères. Comme les montagnes qui séparent ces affluents des fleuves littoraux sont peu élevées, il est fort aisé d'établir des communications entre les deux versants. A l'époque des grandes pluies, il arrive même que ces divers cours d'eau se mêlent entre eux. Peu de contrées sont donc aussi bien partagées comme abondance et distribution des eaux, et cette facilité des communications intérieures présente les conditions les plus favorables pour la création de cultures florissantes. Il est vrai que ces fleuves sont resserrés entre de nombreux rochers et coupés par des rapides. De plus, ils se transforment en véritables torrents, à cause de la grande quantité de pluie qu'ils reçoivent, et, comme ces eaux ne trouvent pas toujours d'écoulement, elles forment des lacs ou des marais, d'où se dégagent des effluves délétères ; mais, dès que l'homme aura rectifié et amélioré le cours de ces fleuves, tous ces inconvénients disparaîtront. Le plus septentrional des fleuves guyanais, celui qui sert de limite aux deux Guyanes hollandaise et française, est le *Maroni*. Quoique son entrée soit obstruée par des bancs de sable, ces bancs n'empêchent pas les navires d'un fort

tonnage d'entrer dans le fleuve et de le remonter une quinzaine de lieues, jusqu'au saut San-Hermina. En septembre 1861, une commission hollandaise explora le cours entier de ce fleuve et de ses deux grands affluents, le *Tapanahoni* et l'*Awa*, dont la réunion forme le Maroni proprement dit. Les explorateurs reconnurent la communication qui existe d'un côté entre ce fleuve et de l'autre avec le *Yari*, affluent de l'Amazone. L'entrée du Maroni et la partie supérieure de son cours offrent donc à la navigation de grandes facilités. C'est le plus important des fleuves guyanais par le volume de ses eaux et l'étendue de son bassin.

Vient en seconde ligne, et en descendant la côte du nord au sud, la *Mana*. Ce fleuve peut recevoir les grands bâtiments jusqu'à 16 kilomètres de son embouchure, et les petits jusqu'à 60. Au delà commencent les bancs de roche, que les pirogues seules peuvent franchir.

A la Mana succèdent le *Sinnamary* et le *Kourou*, sur les rives desquels périrent, en 1798 et en 1763, tant de victimes de nos fureurs politiques ou de notre imprévoyance administrative. Le cinquième et le plus connu des fleuves guyanais a donné son nom à la capitale du pays : c'est le *Cayenne*, qui doit son importance à la rade formée à son embouchure par la grande île sur laquelle est bâtie Cayenne.

La Guyane est également favorisée pour la distribution des terres. On distingue à la Guyane les hautes terres, les basses terres et les savanes. Les hautes terres sont à peu près stériles; les savanes sont encore presque inexplorées; les basses terres sont seules fertiles, et d'une fertilité qui permet à la Guyane de lutter avec les pays les plus favorisés. Les savanes occupent à peu près le tiers du sol. Ce sont d'immenses pâturages naturels, assez semblables aux steppes russes ou plutôt aux pampas argentines, qui s'étendent entre la mer et les montagnes. Elles se déploient en terrains découverts, légèrement ondulés. On les rencontre surtout entre le Maroni et le Kourou et sur le territoire contesté entre l'Oyapock et l'Arouari. La surface de ces plaines offre une pente générale fort douce vers la mer, ce qui permet aux eaux d'y vaguer. Sous ce trop-plein d'irrigation, plusieurs de ces savanes se convertissent alors en marécages qu'on nomme des *pripis*, et, quand à leur tour les maré-

cages se dessèchent, en prairies qu'on nomme des *pinotières*, à cause de l'abondance des palmiers pinots. Or les savanes, pripris ou pinotières semblent être préparées par la nature pour l'élevé et la production du bétail. Ce sera sans doute leur destination quand elles seront conquises par la civilisation.

Le second tiers est occupé par les hautes terres, ou prolongement du massif montagneux jusque sur le rivage de la mer. Elles se détachent en collines, en buttes et en mornes isolés. Suivant leur point d'attache, on les distingue en terres hautes des montagnes et terres hautes de la plaine. Les unes et les autres sont couvertes d'une abondante végétation, qui a longtemps, et fort à tort, fait croire à leur fertilité. Ce ne sont pas en effet les éléments constituants du sol qui créaient cette fertilité, mais uniquement les détritrus séculaires des plantes et des animaux. Les premiers colons, séduits par les apparences, s'attaquèrent d'abord aux terres hautes ; mais ils eurent le tort de remplacer les arbres à racines traçantes qu'ils avaient rencontrés par des arbres à racines pivotantes, qui ne trouvèrent dans le sol qu'une épaisseur insuffisante. Les pluies achevèrent le travail des hommes. A une couche superficielle d'humus succéda rapidement un sous-sol argileux, puis un noyau granitique. Les hautes terres perdirent leur parure verdoyante, et les colons durent les abandonner, en sorte que le défrichement des forêts, qui partout ailleurs amène la richesse, fut pour les hautes terres guyanaïses une cause immédiate d'épuisement et de stérilité.

Restent heureusement les basses terres, qui occupent le dernier tiers du territoire, et qui, exploitées convenablement, assureraient à la Guyane des revenus inépuisables. Les basses terres, qui s'étendent du littoral aux premières cataractes des fleuves, se composent en premier lieu d'alluvions formées par les débris de montagnes et les détritrus des végétaux entraînés par les pluies et chassés à la mer par les fleuves. Cette zone littorale est couverte d'épaisses forêts de mangliers et de palétuviers. Les vagues de l'Océan réunissent incessamment ces alluvions en bancs de vase molle, les solidifient, les fixent au continent et les élèvent peu à peu au-dessus des eaux. En second lieu, les basses terres proprement dites, anciennes alluvions délaissées par les eaux, mais noyées de temps à autre

par les pluies hivernales ou le débordement des fleuves. Ces basses terres sont partagées par des ondulations sans importance en une multitude de petits bassins. L'intendant Malouet, un des hommes qui ont le mieux compris les intérêts de la Guyane, comparait ces bassins à un plat d'œufs au miroir. Le jardinier Guisan employait une comparaison de même ordre, quand il écrivait « qu'en coupant par le milieu des poires de toutes grandeurs et figures, les unes dans leur largeur, les autres en travers, et qu'en les posant sur leur coupe, en les disposant sur un plan incliné vers la mer, on se formerait en petit une idée exacte de la plupart des cantons de la Guyane française, dans toute la partie qui borde la mer, jusqu'à douze ou quinze lieues dans les terres. »

Toutes les basses terres sont d'une fertilité extraordinaire, car elles se prêtent à une succession presque indéfinie de cultures. Il est vrai qu'il faut se précautionner contre la surabondance des eaux par de nombreux travaux d'art; mais les résultats obtenus compensent et au delà cette première appropriation. De l'eau à volonté, une température constamment chaude, que faut-il de plus à l'agriculteur pour qu'il réussisse au delà de ses désirs? Pourtant les efforts de la colonisation ont été longtemps détournés des basses terres par une injuste défaveur. Des colons hollandais, préparés par l'éducation du pays natal aux travaux hydrauliques, introduisirent ce genre de culture aux environs de Cayenne. L'intendant Malouet sut les y fixer par de sages concessions, et dès lors la culture s'est concentrée dans les basses terres, au grand profit de tous les colons qui ont bien voulu s'y appliquer sérieusement.

Savanes réservées au bétail, hautes terres aux forêts, basses terres aux cultures industrielles, telle est la triple division que la nature impose aux colons guyanais. Notre colonie présente donc une admirable variété, et une administration prévoyante, secondée par des colons laborieux, réussirait promptement à faire de la Guyane le modèle des colonies agricoles. Nous nous en convaincrions en énumérant les ressources économiques et les productions diverses de la contrée.

III. — Géographie économique.

Nous commencerons par le règne animal. Les animaux nuisi-

bles sont nombreux et fort redoutables. Le *jaguar* dans les forêts et le *caïman* dans les cours d'eau sont les plus dangereux. Tout récemment, au pénitencier de Casfésoca, île minuscule à peine élevée de quelques centimètres au-dessus des eaux, et qui a fourni juste assez d'espace pour bâtir une maison, vingt transportés et leur surveillant, attaqués par deux énormes caïmans, n'eurent que le temps de se réfugier dans la maison, où ils subirent un siège en règle. Quant au jaguar, une fois qu'il a goûté de la chair humaine, cette chair a pour lui tant d'attraits qu'il méprise dorénavant tout autre gibier. On a remarqué qu'entre deux hommes de couleur différente, un blanc et un nègre, le jaguar préférerait le nègre ; mais cette circonstance n'est atténuante que pour nos compatriotes. Parfois ces animaux poussent l'audace jusqu'à venir dans les rues de Cayenne, et l'un d'entre eux fut récemment tué par le soldat de garde à la porte de la prison.

Par bonheur, caïmans et jaguars sont assez rares. Ce ne sont pas des ennemis dont le contact quotidien deviendrait réellement dangereux. Il n'en est pas de même pour les *serpents*. La Guyane en possède toutes les variétés, depuis le boa constrictor, qui avale un bœuf, jusqu'à l'impérceptible corail, dont la morsure amène la mort en quelques minutes. Le serpent est partout, dans l'herbe ou sous la pierre, caché dans les meubles, blotti dans les vêtements. Tous, il est vrai, ne sont pas venimeux, mais il est difficile de les reconnaître au premier abord, et, en ce cas, mieux vaut suivre le conseil de l'Écriture, et leur écraser la tête quand on les rencontre. Le *serpent à sonnettes*, le *corail*, le *liane*, le *perroquet*, le *trage* et l'*aye-aye* sont les plus dangereux. Les indigènes possèdent, paraît-il, d'infaillibles spécifiques contre leurs piqures. Ils enseignent même une science occulte, qu'ils nomment le lavage contre les serpents. C'est une sorte d'inoculation qui se fait aux deux chevilles et aux deux poignets. On boit en même temps un dégoûtant breuvage, qui donne la fièvre pour plusieurs jours.

Après les serpents, le premier rang parmi les animaux nuisibles appartient aux insectes, et surtout aux *moustiques*. Leur présence dans certaines localités les rend inhabitables ; aussi la moustiquaire est-elle un meuble indispensable, qu'on rencontre dans les plus humbles ménages. Nos anciens planteurs con-

damnaient parfois ceux de leurs esclaves dont ils étaient mécontents à un affreux supplice : ils les exposaient, après les avoir enchaînés, aux piqûres des moustiques. La plupart des patients devenaient fous; quelques-uns mouraient de rage. Il y a des moustiques de diverses espèces. Les plus petits se nomment *maringouins*, les plus grands *maques*. Ces derniers font jaillir le sang à chaque coup de leur lancette.

Depuis peu, un nouvel ennemi s'est acclimaté à la Guyane : c'est la *mouche hominivore*. Inoffensive en apparence, elle n'a ni dard ni venin; en réalité, la dent d'un jaguar est moins redoutable. Cette mouche s'introduit dans le nez ou les oreilles de l'homme endormi et y dépose ses larves. Aussitôt se déclare une méningo-céphalite qui emporte le malade au bout de quelques jours d'intolérables souffrances. Il n'existe pas encore de remède contre ces mouches, car elles ont résisté à la vertu corrosive des agents chimiques les plus énergiques.

Mentionnons encore le *scorpion*, qui atteint presque la taille d'une écrevisse et dont la blessure, sans causer la mort, entraîne de graves désordres. La *scolopendre* ou mille-pattes est extrêmement commune. Sa piqûre, par bonheur, est peu dangereuse et n'occasionne qu'une douleur passagère, qui peut se guérir par une simple lotion ammoniacale. Il en est de même d'un myriapode très commun, non moins répulsif à la vue, la *yule* de Cayenne.

Que dire des araignées, et spécialement de l'*araignée-crabe*, le géant de l'espèce? Le capitaine Bouvier en a vu une qui mesurait, les pattes étendues, près de huit pouces de diamètre. « Son corps est composé de deux parties distinctes, écrit-il, également couvertes de poils, d'où partent cinq paires de pattes à quatre articulations. Le tout est velu, noirâtre, semblable à une réunion de chenilles. Chaque jambe est armée d'une griffe jaune et crochue. De la tête sortent deux pinces recourbées en dedans comme celles d'un crabe et qui lui servent à déchirer sa proie. » Cette monstrueuse araignée ne se contente pas des insectes. Elle s'attaque à l'oiseau-mouche et au colibri. Sa morsure cause la fièvre, et le seul contact de ses poils brûle comme de l'ortie.

Nous citerons encore parmi les animaux nuisibles les *fourmis*, les *vampires* et les *gymnotes*. Les fourmis guyanaïses se rassem-

blent en noirs bataillons, et ravagent tout sur leur passage. Il faut leur céder la place. L'eau ne les arrête pas. La poudre seule a la vertu de préserver de leur agression. On les nomme fourmis de feu, à cause de la brûlure que cause leur venin. Le vampire est moins dangereux, mais tout aussi désagréable. C'est une sorte de chauve-souris, d'un brun sombre, un peu plus clair sous le ventre. Le vampire suce le sang des bestiaux ou des hommes endormis. Pendant la succion, il ne cesse d'agiter les ailes, dont le mouvement rafraîchit et endort la douleur. Quant à la gymnote, c'est une anguille électrique, qui hante les ruisseaux et les marais de notre colonie. L'eau transmet le choc, et le fluide que la gymnote dirige à volonté lui sert à la fois de défense et d'attaque. Quand on passe à portée des anguilles électriques, on peut être frappé, renversé, et se noyer avant d'avoir repris ses sens.

La Guyanè est donc riche en animaux malfaisants de tout genre; mais il ne nous faudrait pas oublier les espèces vraiment utiles, qui ne manquent pas. En premier lieu, le bétail. Les savanes guyanaises semblent la terre promise du bétail. Des milliers ou plutôt des millions de bêtes à cornes pourraient y vivre et s'y multiplier indéfiniment, mais on n'en prend aucun soin. Le peu qu'on en élève autour de fermes spéciales, nommées *hattes* ou *ménageries*, se réduit à quelques milliers de bœufs ou de vaches dispersés sans soin et sans secours. Comme ces animaux n'ont ni hangars pour s'abriter, ni fourrage pendant la saison sèche, tous ceux qui échappent aux intempéries ou à la famine retournent promptement à l'état sauvage. Aussi, dans un pays qui devrait fournir de bétail et de fourrage toutes les contrées voisines, on est obligé de faire venir des bœufs du Sénégal pour alimenter les colons, et du fourrage de France pour nourrir les chevaux de la garnison. Il y a quelques années, les chevaux de la gendarmerie n'étaient-ils pas encore nourris avec du foin expédié de Bordeaux et revenant à 32 francs les 400 kilogrammes?

Ainsi donc, peu ou point de bétail. Les autres animaux domestiques, volailles, vers à soie, abeilles, sont nombreux et de bonne qualité.

On trouve encore dans les bois le *tapir* ou *maïpouri*, qui a la grosseur d'un veau et le museau en forme de trompe, la biche

Blanche et rouge, les porcs sauvages, l'*agouti*, le chevreuil, le *tatou à écailles*, etc., tous animaux qui peuvent servir à l'alimentation.

Les animaux particuliers à la Guyane appartiennent presque tous au genre des singes. Ce sont : le *ouistiti*, le *tamarin*, le *sapajou*, le *singe roux ou hurleur*, etc. Les oiseaux et les insectes présentent une inépuisable variété. On trouve, en effet, à Cayenne et sur tout le littoral, les nombreuses tribus des passereaux, parmi lesquels on distingue les *papes*, les *évêques*, les *cardinaux* à robe étincelante, et surtout les *oiseaux-mouches* et les *colibris*, dont les plumes changent de nuances selon les jours et les positions. Mentionnons encore parmi les oiseaux utiles à la colonie les *ibis à aigrettes*, qui font une guerre acharnée aux insectes, et surtout les *urubus*, vautours noirs d'un aspect dégoûtant, qui sont les récurveurs patentés de la voie publique. Il faut les voir dans les rues de Cayenne procéder majestueusement à leurs fonctions municipales, qui consistent à débarrasser les rues publiques des immondices qui les obstruent. Assurés qu'ils sont de l'impunité, car il est défendu de les molester, ils ne se dérangent pas, même pour les chiens, qui voudraient partager leurs repas. Les nègres les respectent tout particulièrement, car ils prétendent n'avoir jamais trouvé ni nids, ni œufs, ni petits d'*urubus*, et affirment que des cadavres des vieux *urubus* naissent spontanément, comme les phénix de la légende antique, d'autres *urubus* adultes et déjà vigoureux.

Quant aux insectes, il est impossible de les énumérer dans une revue aussi rapide. La Guyane les produit tous. C'est le paradis des entomologistes. *Fulgores porte-croix* et *fulgores porte-lanterne*, *arlequins*, dont le nom indique l'habit, *mouches-éléphant*, *actéons*, *papillons* et *mouches à feu*, toutes les variétés de l'immense famille des coléoptères s'y rencontrent. Formes étranges, couleurs brillantes, tout est réuni pour séduire les regards et captiver l'attention.

En résumé, le règne animal est richement représenté à la Guyane, mais par malheur les espèces nuisibles l'emportent sur les espèces utiles. Espérons que la proportion sera renversée un jour ou l'autre, quand l'œuvre de la colonisation sera sérieusement entreprise.

Du règne animal, passons au règne végétal. Tout d'abord, les

cultures alimentaires. Le *manioc*, en Guyane comme dans toute l'Amérique du Sud, est la principale ressource pour l'alimentation de l'homme. On en compte six espèces ; la rouge est la plus estimée ; ses tiges sont hautes de près de deux mètres et grosses comme le bras. On arrache le manioc après un an de culture : on le râpe, et avec cette farine on fait la cassave, qui est une galette, et le tapioca, dont l'usage est général en Europe. Avec cette plante, on pourrait presque se passer de riz et de froment, ainsi que de presque tous les fruits ou racines qui servent à nourrir l'espèce humaine. Sa présence à la Guyane est donc un bienfait pour la colonisation.

La culture du *riz* a pris également une grande importance dans ces dernières années. Grâce aux nombreux cours d'eau, qui traversent le pays en tous sens, il n'a pas été difficile d'installer des rizières naturelles, dont les productions sont généralement fort estimées.

Après le manioc et le riz, et en ne citant que pour mémoire les légumes et les fruits, qui ressemblent à tous ceux des pays tropicaux, nous arrivons aux cultures industrielles. En vertu du monstrueux égoïsme de la métropole, qui a entendu ne faire des colonies qu'un simple débouché d'articles manufacturés, on a longtemps préféré ces cultures aux cultures alimentaires, c'est-à-dire qu'on a recherché le superflu avant d'être assuré du nécessaire. Ces réserves une fois faites, énumérons les principales de ces cultures industrielles. On peut en compter jusqu'à six : *cannes à sucre, rocou, cotonnier, café, cacao, épices*. L'introduction de la canne à sucre remonte aux premiers âges de la colonie. Cultivée d'abord dans les hautes terres, elle a trouvé de meilleures conditions dans les basses terres. Comme le capital nécessaire à l'installation d'une sucrerie est considérable, et que les capitaux et le crédit ont toujours manqué à la Guyane, le nombre de ces établissements est fort restreint. En 1726, on en comptait vingt ; en 1837, seulement quarante-quatre, et ce fut l'apogée. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une quinzaine et ils végètent. On ne comptait en 1877 que 135 hectares consacrés à la culture de la canne. Telle usine de la Réunion produit à elle seule autant et plus que toutes les sucreries guyanaises.

Le *rocoyer*, qui croît spontanément à Cayenne, est devenu

le rival heureux de la canne à sucre. Les indigènes extrayaient de son fruit une pâte tinctoriale rouge, dont les vertus trouvèrent en Europe un prompt débouché. En 1863, 985 hectares étaient plantés en rocouyers.

Le coton, plus encore que le rocouyer, a été l'objet des préférences administratives. Quand les pays producteurs étaient encore peu nombreux et que la concurrence des États-Unis n'écrasait pas les autres marchés, le coton guyanais était fort recherché. On espéra un moment que cette faveur reprendrait, lorsque la guerre de sécession ferma les ports américains. Mais ce fut peine perdue. Le coton n'a pas réussi, soit que les espèces qu'on voulait acclimater fussent mauvaises, soit que les cultivateurs n'aient pas donné de soins assez minutieux.

Le café, importé de Surinam en 1716, croît à merveille dans les terres hautes. Les colons lui préférèrent néanmoins le cacaoyer, qui forme dans l'intérieur du pays de véritables bois, entre en plein rapport à sept ou huit ans, et dure une quarantaine d'années.

Les arbres à épices ont joui d'une faveur inégale. Le muscadier, le cannellier et le poivrier ont successivement décliné, et ne sont plus cultivés aujourd'hui que par exception. Reste le giroffier : le Lyonnais Poivre, intendant des îles de France et de Bourbon, passe pour avoir dérobé aux Hollandais ce précieux arbuste. Les premières plantations furent faites au milieu des montagnes incultes de la Gabrielle. On voulait en effet le soustraire aux recherches des Hollandais. Peu à peu, le giroffier s'acclimata en Guyane. Sur la fin de l'Empire et dans les premières années de la Restauration, il rapporta des sommes importantes à ceux qui le cultivaient. La beauté et la vigueur de ces arbres indiquent suffisamment qu'il ne faudrait que des bras pour que la Guyane fournît de clous de girofle tous les marchés européens. Le cannellier, introduit à la Guyane en 1772, rivaliserait facilement avec le giroffier. C'est un arbre fort vivace. Toutes les terres et toutes les expositions lui conviennent; et pourtant il n'est pas considéré à Cayenne comme article d'exportation. On s'explique peu cette injuste défaveur. Les racines du cannellier produisent par la distillation un camphre excellent. Les vieux troncs fournissent des nœuds résineux, qui ont l'odeur du bois de rose et peuvent être

employés avantageusement par l'ébéniste. Les feuilles donnent une essence estimée des parfumeurs. L'eau distillée des fleurs ranime les esprits, et la décoction des fruits donne une cire très recherchée. Ces avantages permettent d'espérer que bientôt le cannellier sera cultivé autrement que par exception. Nous devons une mention spéciale aux matières oléagineuses, dont les principales sont le *ricin*, le *patarwa*, le *sésame*, et surtout les *carapas*. Dans le district de Cachipour, les carapas, tombés à terre à l'époque de la maturation, forment, sur une étendue de plusieurs kilomètres, une couche épaisse d'un décimètre. Cette huile peut servir au graissage des machines et à la fabrication des savons.

En résumé, la Guyane ne réalise pas à l'heure actuelle l'idéal d'une colonie agricole. Heureusement, il lui reste une source, encore mal exploitée, mais qui paraît inépuisable, de richesses : ce sont ses forêts. Sur ce sol largement chauffé par le soleil et fortement détrempé poussent et se développent tous les arbres de la création. Les côtes et les rivières où monte l'eau salée sont couvertes de palétuviers. A peu de distance du littoral paraissent les nombreuses variétés de palmiers : cocotier, chou-palmiste, dattier, paripou et maripa, qui donnent une alimentation végétale, et bache, qui produit de gros vers, que les nègres font frire ou bouillir. Après la zone des palétuviers et celle des palmiers commencent les forêts proprement dites, qui s'étendent jusque dans les profondeurs encore inconnues du continent. La Guyane n'est à vrai dire qu'une immense forêt, qui présente quelques éclaircies cultivées; mais l'exploitation de ces trésors est malaisée, car les routes font défaut, ce qui entraîne la cherté des transports et des ravitaillements; de plus, les essences sont confondues, au lieu d'être groupées par espèces et par genres : en sorte que, pour abattre un arbre, il faut également détruire ceux qui l'entourent. Enfin l'État, au lieu d'encourager les bûcherons, a cru devoir limiter leurs permis à trois ans ou cinq ans. Aussi les capitalistes ne se hasardent-ils pas à créer des chantiers, auxquels ils devraient trop vite renoncer. Malgré ces imperfections et ces entraves, les forêts de la Guyane sont tellement riches que tous ceux de nos colons qui ont sérieusement voulu les exploiter y ont trouvé plus que leur compte.

Il est difficile d'énumérer tous les bois précieux que produit la Guyane. En 1866, le ministère de la marine en a publié un catalogue fort complet. En 1872, un colon, M. Chaton, dans une brochure intitulée *l'Avenir de la Guyane*, compte quatorze essences de première qualité, et quarante-quatre de seconde pour la charpente et la construction. Quelques-uns de ces arbres sont d'une dureté qui les recommande pour les traverses de chemins de fer ou les constructions maritimes. On commence à les entasser à fond de cale des navires, où ils forment un lest excellent. Parmi les essences les plus répandues, on peut citer l'angélique, le bois de fer, l'ébène, le *gaiac*, le *sassafras*, l'*acajou* et toutes les variétés du *cèdre*.

Sans parler des grandes ressources que les forêts guyanaises présentent à nos ports, elles produisent, en outre, des bois dont les couleurs vives et variées offrent les nuances les plus recherchées. Ces bois, au nombre de dix ou douze (*ébène*, *boco*, *satiné rouge*, *satiné jamaïque*, *maria congo*, *moucheté*, etc.), sont connus sous le nom générique de bois de couleur. Ce sont les transportés qui les ont fait connaître et apprécier. Aussi bien on a pu admirer, à nos diverses Expositions, les échantillons de ces bois, dont les teintes parcouraient la gamme presque entière des couleurs. Ils conviennent aux travaux les plus délicats d'ébénisterie, de tabletterie et de menuiserie.

A l'industrie forestière se rattachent quelques autres industries, qui pourront prendre un grand développement : *résines*, *gommes*, *aromates*, etc. La sève de *balata* rivalise déjà avec le caoutchouc et la gutta-percha, dont elle a les propriétés combinées. Le *quinquina*, trouvé par La Condamine sur la rive droite de l'Amazone, dans des forêts qui ressemblent à celles de la Guyane, existe probablement dans ces dernières, où l'on récolte déjà la *salsepareille* et l'huile de carapa.

Il nous reste à énumérer les produits du règne minéral. Jusqu'à présent, le plus précieux de tous les métaux, l'*or*, a seul été sérieusement recherché à la Guyane. Les profondeurs inconnues et mystérieuses de l'intérieur recèlent peut-être des trésors. En 1700, le marquis de Férolle avait rapporté en France deux quintaux de minerai d'argent, qu'il avait trouvé à 80 lieues de Cayenne. Il en fit faire l'essai à Paris et constata qu'ils rendaient 40 0/0. Cette découverte resta stérile. Per-

sonne ne s'aventura sur les traces de l'audacieux explorateur. On ne retrouvera sans doute cette mine d'argent que lorsque le pays sera peuplé. On sait aussi qu'il existe à la Guyane des mines abondantes de fer, et il faut espérer qu'on rencontrera, à mesure qu'on pénétrera dans l'intérieur des terres, la topaze et le diamant. En 1798, un certain Jacquemin écrivait qu'il avait ramassé des calcédoines dans l'Oyapock et le Maroni, et du grenat dans le Sinnamary. Mais toutes ces mines sont encore inexploitées et, d'ici à longtemps, resteront stériles. Un seul métal fait exception : l'or. Attachons-nous donc à l'or, et étudions les placers guyanais.

Depuis longtemps, les tribus indiennes croyaient à l'existence des mines d'or. Cette croyance avait même revêtu la forme mythique de l'Eldorado, et à plusieurs reprises des aventuriers partirent à la recherche de ces mines. Parmi les tentatives infructueuses faites dans ce but, il faut citer celles des Jésuites Grillet et Béchamel, qui pénétrèrent fort avant dans l'intérieur, mais sans rien trouver. Ces insuccès répétés découragèrent les Français; mais les indigènes faisaient de temps en temps quelques échanges de pépites avec les établissements de la côte. De plus, deux savants illustres, Buffon et Humboldt affirmaient l'existence de l'or en Guyane, attendu qu'il en existait tout à l'entour dans des contrées identiques comme constitution géologique. Malgré les apports des Indiens, et les prévisions de Buffon et Humboldt, l'or n'avait pas encore été rencontré par un colon, lorsque, en 1819, un Indien portugais, nommé Paoline, qui avait vécu longtemps au Brésil et y avait appris la manière de récolter la poudre d'or, prétendit qu'il avait trouvé des parcelles d'or dans le haut Approuague, et s'offrit à conduire les Français à un gisement du précieux métal. Il communiqua sa conviction et son ardeur au commandant du quartier, Félix Couy, qui vint à son aide. Quelques mois plus tard, le premier placer de la colonie était fondé. Paoline mourut à l'hôpital, soigné aux frais de la ville de Cayenne, et Félix Couy périt assassiné. Telle fut la triste fin des deux inventeurs de la future fortune de la colonie. A partir de cette époque, les entreprises de mines se multiplièrent. On constata sur plusieurs points la présence de l'or; mais presque toutes les entreprises particulières échouèrent. En 1856 fut constituée, au capital de

vingt millions, la Compagnie de l'Approuague. De 1857 à 1860, les quatre placers d'Aicoupaïé, Madeleine, Chiedagona et Connamaré produisirent 179,209 grammes; mais l'activité du début se ralentit bien vite, et la Compagnie fut bientôt obligée de laisser son œuvre inachevée. Les placers de la Compagnie d'Approuague, après avoir appartenu à un financier parisien, ont été récemment concédés à une seconde Compagnie, celle du Mataroni, qui a résolument repris les travaux abandonnés. Sur les terrains délaissés, on récolte jusqu'à 70,000 francs d'or par mois, et cette somme sera prochainement augmentée par l'introduction de travailleurs hindous. La production n'était en 1863 que de 132 kilogrammes : elle s'est élevée en 1872 à 726 kilogrammes, sans parler de l'or non déclaré et passé en fraude, qu'on évalue au quart. Du Maroni à l'Oyapock, toutes les rivières roulent de l'or. Ce sont comme les artères par lesquelles, tout en recherchant les gisements aurifères, l'homme s'avance au cœur du pays. De 1856 à nos jours, la production totale a été d'environ 65 millions de francs. On commence à ne plus se contenter de l'or d'alluvion. On commence à exploiter les quartz, surtout au placer Saint-Élie, dans le bassin du Sinnamary.

On affirme que les placers guyanais seraient mortels aux pionniers européens et multiplieraient les catastrophes qui ont discrédité la colonie. Il est vrai que les ouvriers de race blanche supportent mal le travail sous ce brûlant climat; mais on peut toujours les utiliser comme surveillants. Le gros des ateliers se compose d'émigrants hindous, engagés pour une période déterminée. Ils sont intelligents et dociles, et ces qualités compensent la vigueur qui leur fait défaut. « Au lendemain d'un désastre national, écrit avec raison l'ingénieur en chef du Mataroni, M. de La Bouglise, alors que le souvenir est encore vivant de l'énorme indemnité de guerre qu'un impitoyable ennemi nous a imposée, enlevant à notre pays une partie de sa réserve métallique, pour emplir des caisses d'autant plus avides qu'elles étaient plus pauvres, n'est-il pas consolant de penser qu'il existe au delà des mers une terre française qui porte dans son flanc l'or dont on fait les milliards? »

Ce qui augmente pour nous l'importance de cette question aurifère c'est que l'histoire démontre que, partout où les

métaux précieux ont été librement exploités, s'est rapidement développée une société agricole. Dans l'antiquité, les régions explorées par les Phéniciens et les Carthaginois furent initiées à la civilisation par ces ancêtres de nos chercheurs d'or. La Californie et l'Australie n'étaient, il y a une vingtaine d'années, que des régions stériles. Dès qu'on y signala la présence de l'or, des nuées d'immigrants se ruèrent vers ces régions favorisées. A peine les nécessités de l'alimentation eurent-elles amené d'autres travaux que ceux des mines qu'on comprit que les véritables trésors étaient non pas trouvés par le mineur, mais créés par l'agriculteur; voici que la Californie et l'Australie sont devenues des centres de production de premier ordre. A la richesse minière, toujours aléatoire, a succédé la richesse agricole, toujours sûre et solide. N'en sera-t-il pas de même pour la Guyane, et n'avons-nous pas le droit d'affirmer que les placers aurifères annoncent une ère de progrès et d'amélioration dans une région jusqu'alors bien éprouvée?

IV. — Géographie politique.

Après le sol et les productions du sol, étudions les hommes qui y trouvent leur subsistance.

Trois races diverses occupent la Guyane. La première est la race rouge ou indigène, établie depuis les temps les plus reculés dans le pays et qui s'y est maintenue malgré les invasions et les attaques étrangères. La seconde, la race noire, et la troisième, la race blanche, sont au contraire nouvellement installées dans la région et ne l'occupent encore qu'en partie.

Il est impossible d'écrire l'histoire des Indiens : il n'y a ni mémoires ni traditions qui éclairent sur les peuplades qui habitaient le pays avant l'arrivée des Européens. Il est vrai que leurs mœurs n'ont pas changé et que nous les voyons aujourd'hui ce qu'elles étaient autrefois. En quel nombre se présentèrent ces Indiens, pour défendre leur territoire contre les envahisseurs étrangers? Quels combats leur livrèrent-ils? Autant de questions qui resteront insolubles, car on ne possède aucun document authentique, et, même à l'heure actuelle, on manque de renseignements précis. Voici pourtant les données approximatives les plus sérieuses.

Les Indiens de la Guyane se divisent en Indiens du littoral et Indiens de l'intérieur. Les premiers portent le nom de *Galibis*, et les seconds d'*Émerillons*, *Approuagues*, *Arouacas* et *Rocouyennes*. Les Galibis ont avec nos colons des relations assez suivies ; les autres n'entrent en rapport avec nous que tout à fait par hasard et nous sont à peu près complètement inconnus. Il n'est même pas possible de fixer leur nombre.

Le médecin Leblond, qui visitait la Guyane vers la fin du dernier siècle, écrivait que ces peuplades de l'intérieur occupaient 32 villages, et que leur nombre s'élevait à 4,000 personnes. A la même époque, un utopiste allemand, Bessner, qui voulait fonder en Guyane un État modèle, affirmait qu'il était possible de réunir au moins 100,000 Indiens, mais il a pris sans doute pour des réalités les chimères de son esprit. L'intendant Malouet croyait qu'on ne rencontrerait pas plus de 20,000 indiens entre l'Amazone et l'Orénoque. Crevaux lui-même n'a donné que des chiffres approximatifs. A vrai dire, nous ne sommes pas plus avancés qu'au siècle dernier. Mieux vaut avouer notre ignorance et constater que nous ne connaissons pas le chiffre et à peine le nom des tribus indiennes de l'intérieur qui sont censées dépendre de notre colonie.

Nous serons plus affirmatifs au sujet des Indiens Galibis. Ils habitent les côtes, surtout à l'embouchure des fleuves. On en compte à peu près 7,000, tous soumis à la France ; mais cette reconnaissance de notre autorité ne se manifeste guère qu'au moment où ils élisent un capitaine chef de tribu, dont le grade est soumis à la confirmation du gouverneur.

Les Galibis, en effet, sont encore des nomades. Se jugent-ils lésés dans l'exercice de ce qu'ils appellent leur liberté ? femmes, enfants, bagages, ils embarquent tout dans une pirogue et vont construire ailleurs leur cabane. Parfois même, ils déménagent par pur caprice. Il est vrai de dire que leurs frais d'installation sont médiocres, la plupart d'entre eux ayant pour demeures des *ajoupas*, toits de feuilles soutenus par des piquets fourchus, ou des *carbets*, cabanes supportées par des piquets de quatre mètres de haut. On y monte par des poteaux entaillés en forme d'échelle. Élevés ainsi en l'air, ils sont logés plus sainement et ne craignent ni les insectes dangereux ni les bêtes féroces. Leur mobilier consiste en quelques hamacs,

des instruments aratoires, des bancs de bois et des pots vernissés. Nos missionnaires ont réussi à en faire des êtres doux et sociables; mais ils n'ont ni intelligence, ni énergie, et jamais ils ne s'élèveront au-dessus de la satisfaction de leurs besoins matériels.

Il y a bientôt un siècle, c'était la mode parmi les philosophes et les économistes de vanter l'état de nature. Malouet, dans ses *Mémoires*, d'ailleurs intéressants, consacre plusieurs pages à vanter leurs vertus, et présente presque leur genre de vie comme un idéal à poursuivre. Cette admiration rétrospective nous fait sourire aujourd'hui. Aussi bien, pour nous convaincre de leur infériorité réelle, nous n'avons qu'à suivre ces Galibis dans leurs actes religieux, dans leur famille, dans leur gouvernement et dans leur vie de tous les jours.

Leur religion est le manichéisme, ou du moins la croyance à l'existence de deux principes, le bon et le mauvais. Ils cherchent à apaiser l'un et à se rendre l'autre favorable. En cas de malheur ou d'accident, ils s'inclinent sans mot dire. Leur seule philosophie est la résignation. A en juger par le respect avec lequel ils traitent les morts, ils paraissent disposés à croire à une autre vie; mais comme ils n'ont ni annales, ni traditions, ni corps de doctrine, ils ne s'expliquent jamais sur cette croyance. On a maintes fois essayé de les convertir au christianisme, mais il y a tels dogmes qui leur répugnent. Malouet raconte qu'un Jésuite essaya de les sermonner en sa présence. Ils l'écoutèrent avec respect tant qu'il leur parla de Dieu et de ses attributs, mais éclatèrent de rire quand le Révérend voulut leur persuader qu'ils seraient punis éternellement s'ils mouraient sans baptême. Aussi les pratiques de leur religion sont-elles à peu près nulles. Pourtant ils ont grande confiance en leurs sorciers ou *piayes*, qui exploitent en grand leur crédulité, en se faisant passer à la fois comme prêtres et comme médecins. Les *piayes* débitent leurs prières et leurs drogues d'un air si convaincu, et leurs clients ont une foi si robuste, que leurs prescriptions, si puérides ou repoussantes qu'elles soient, sont toujours exécutées à la lettre. Tant que les *piayes* ne s'adresseront qu'aux propriétés inoffensives des plantes ou de l'atmosphère, tant qu'ils ordonneront par exemple, pour faire passer le mal de tête, d'apposer sur le

front le goulot d'une bouteille remplie d'eau aux trois quarts, avec trois grains de maïs, et de la tenir sur le front jusqu'à ce que l'eau entre en ébullition, on pourra se contenter de sourire : mais leur science toxicologique est parfois effrayante, et, sur ce point, ils en montreraient à tous les La Pommeraye de l'univers. Tels prêtres, telle religion. Ils sont réfractaires à tous progrès; elle ne répond à aucune des nobles aspirations du cœur humain. Ce n'est donc point chez les Galibis qu'il faut chercher le modèle de toutes les vertus.

Que dire de la constitution de la famille? L'homme est tout, la femme moins que rien. A lui le repos, à elle toutes les fatigues, tous les travaux rebutants, les lourdes charges, les semailles, les récoltes, la préparation des aliments ou des vêtements. Quand, sur le soir, le maître du logis daigne y rentrer, les femmes s'empressent autour de lui et se mettent en devoir d'extraire de ses jambes les insectes parasites qui pourraient s'y être logés. Comme elles sont plus que légèrement vêtues, n'ont-elles pas imaginé de se percer la lèvre inférieure et de placer dans cet étui d'un nouveau genre les épingles et les aiguilles dont elles se servent pour cette opération délicate? Ces infortunées n'ont d'ailleurs rien de bien séduisant. Elles font consister toute leur coquetterie en colliers, en bracelets, et surtout en jarrettières, bandes d'étoffes serrées au-dessus de la cheville et du genou et qui font outrageusement ressortir le mollet.

Une coutume étrange, pratiquée chez les Galibis, nous prouvera encore combien étaient peu fondés les éloges qu'on leur décernait jadis. A peine la femme a-t-elle donné naissance au fruit de ses entrailles, qu'elle se lève et donne à son enfant tous les soins dont il a besoin. Quant au père, il se met tout de suite au lit et y passe une dizaine de jours à geindre et à se faire soigner. Il reçoit visites sur visites, et répond à tous ceux qui s'informent de sa santé qu'il est bien malade, car il vient d'avoir un enfant. Cet usage, aussi grotesque qu'odieux, est encore pratiqué par nombre de tribus américaines. Si même on en croit le témoignage de Strabon, les Corses de son temps ne manquaient pas de s'y conformer, et même, pendant tout le moyen âge, sur les deux versants des Pyrénées, les Basques gardaient également le lit. C'est ce qu'on appelle encore, dans tout le pays, faire la *couvade*.

Les Galibis n'ont donc ni famille ni religion. Nous ajouterons volontiers qu'ils n'ont pas de gouvernement. Bien qu'ils reconnaissent des chefs de tribus, ils ne leur laissent exercer qu'une suprématie d'honneur. Dans leur farouche amour de l'indépendance, ils ne se plaisent qu'au milieu des forêts. On n'en voit jamais à Cayenne servir comme domestiques ou se livrer à quelque travail salarié. Leur vie est misérable, car ils n'ont pour subsister que des racines, des fruits sauvages, et les produits de leur chasse ou de leur pêche. Leurs procédés agricoles sont plus que rudimentaires. Une fois qu'ils ont planté le manioc, ils abandonnent le champ à la garde de Dieu et ne reparaissent plus que pour la récolte. Ils réservent leur activité et leur adresse pour la chasse et la pêche. Ils manient aussi bien la lance que la flèche. Quand ils se servent de flèches ordinaires, ils lancent leurs projectiles au moyen de l'arc. Quand ce sont des flèches empoisonnées, ils se servent de sarbacanes de six à sept pieds de longueur. Ces flèches ont une vertu foudroyante. Un animal de petite taille meurt en moins d'une minute et sans douleur apparente. L'homme et les animaux de grosse taille résistent davantage, mais ce n'est qu'une question de temps.

En résumé, les Galibis sont, jusqu'à présent, restés sauvages. Au contact de la civilisation, ils languissent et meurent. Si l'on parvenait à éveiller en eux quelques notions justes, ils viendraient peut-être à nous, et ce serait un précieux appoint pour une colonisation future; mais l'histoire est là pour prouver que les races inférieures ont toujours été ou absorbées ou détruites par les races supérieures, et dès lors il est facile de prévoir l'avenir des Galibis. Il en sera d'eux sans doute comme des Polynésiens et Australiens. De jour en jour, leur nombre diminue, et, bientôt peut-être, ils n'existeront plus qu'à l'état de curiosité ethnographique ou même de souvenir historique.

La race noire, au contraire, bien que d'origine étrangère et acclimatée depuis peu à la Guyane, est déjà plus nombreuse et réservée à de tout autres destinées que la race rouge. C'est au XVII^e siècle, quand nos premiers colons s'établirent à poste fixe dans le pays, qu'ils firent venir d'Afrique des nègres, habitués déjà à un ciel torride et capables de supporter le travail et les fatigues de la vie agricole. En 1848, la proclama-

tion de l'abolition de l'esclavage produisit une vive fermentation. On craignit un instant de voir se renouveler les scènes sauvages et les atroces représailles dont l'île de Saint-Domingue avait été le sinistre théâtre en 1793. Les nouveaux affranchis, dans l'ivresse de leur libération, n'avaient eu rien de plus pressé que d'abandonner tous les travaux. Comme les colons voulurent alors leur imposer de force une collaboration qu'ils auraient dû obtenir par la seule persuasion, les anciens esclaves se détachèrent de plus en plus du travail. Le danger était imminent, car déjà les champs étaient en friche, et la famine menaçait. Le gouvernement fut forcé d'intervenir. On imagina un système bâtard, dit de l'association pour les bénéfices entre le travailleur nègre et le propriétaire blanc; mais on en reconnut bien vite tous les inconvénients, et à l'association fut substitué le salariat pur et simple. Rien de mieux en équité; mais certains propriétaires, qui n'avaient pu se résigner à la perte de leurs prétendus droits et dont l'influence était grande dans les conseils du gouvernement, firent décréter contre les affranchis une série de mesures vexatoires. Ainsi, pour les empêcher de bâtir des cases et des villages loin des habitations, on leur refusa toute concession de territoire, et cela dans un pays où le sol cultivé est à peu près sans valeur. Pour leur interdire l'acquisition des petites propriétés, on imagina un impôt énorme sur les mutations immobilières. On leur a défendu de quitter leur résidence sans un passeport. On a même supprimé les écoles ouvertes dans les campagnes pour leurs enfants. Ces mesures déplorables indiquent les tendances, hostiles à l'émancipation de la race noire, qui prévalaient alors au sein de l'administration.

Enfin est venue l'heure tardive de la justice. La génération qui n'avait accepté qu'à contre-cœur l'émancipation de 1848 commence à disparaître. Les passions s'apaisent, l'équilibre se rétablit. Le préjugé de la couleur disparaît même peu à peu, non pas que la fusion entre blancs et nègres puisse être considérée comme un fait accompli, car les maîtres n'ont pas oublié, et les serviteurs se souviennent encore; mais de grands progrès se sont accomplis. Nègres et blancs vivent en bonne intelligence. Il est vrai que les blancs ont leurs nourrices, leurs sœurs et frères de lait, et leurs maîtresses dans la race

noire. Des liens de famille fort embrouillés se sont établis. Voici déjà que blanches et négresses portent le même costume, robe d'indienne montante, sans ceinture, appelée *gaule*, pièce d'étoffe nommée *camiza* qui entoure les reins, et, en guise de coiffure, le madras à couleurs voyantes coquettement posé sur l'oreille. Plus encore que la similitude des costumes, l'habitude émousse les préjugés irritants et détruit les anciennes lignes de démarcation. Il est probable que l'influence et la fortune sont réservées en Guyane à la race métisse, issue à la fois des blancs et des nègres, héritière par son origine des qualités et des aptitudes des deux races, intelligente et active comme le sont toujours les sangs mêlés.

En dehors des anciens esclaves nègres, aujourd'hui travailleurs libres et bientôt citoyens actifs, il nous faut encore mentionner un certain nombre de tribus nègres, qui mènent dans les grands bois du Maroni la vie que leurs ancêtres menaient jadis dans les forêts équatoriales. Ce sont les descendants d'esclaves évadés, de nègres *marrons*, comme on les appelait, de la Guyane hollandaise. On les désigne sous le nom générique de nègres *Boshs* ou *Bonis*. Leur nombre n'a jamais été bien connu, et de grandes inégalités se produisent dans leur appréciation. Les uns les évaluent à 25,000, et les autres donnent un chiffre bien inférieur. D'après le dernier recensement, ils étaient 17,000. C'est une sorte de fédération obéissant à un chef suprême et électif, le *grand Man*. Chaque village est commandé par un capitaine. Les affaires correctionnelles sont de sa juridiction. Les causes plus graves sont déferées à un jury des capitaines présidé par le grand Man. Les villages *boshs* ressemblent aux villages africains. Les nègres se construisent des huttes closes et dérobent leur intimité à tous les regards. On ne voit chez eux aucun signe de travail, d'industrie et de relations utiles. Ils ne travaillent que pour vivre et passent le reste du temps à danser et à boire. Ils vivent si bien à l'état de nature, et sont tellement revenus à la superstition de leurs ancêtres, que, lorsque meurt un des leurs, les autres passent la nuit à pousser des cris sauvages, afin d'empêcher les mauvais esprits de venir enlever leur compagnon. En 1862, le grand Man est venu à Cayenne. Ce sont nos costumes qui l'ont le plus vivement frappé. Il a fallu céder à son

caprice et lui donner un uniforme. Ses ministres ont, eux aussi, réclamé cette parodie grotesque, et nos officiers ont renouvelé l'éternelle plaisanterie des boîtes de conserves distribuées en guise d'ornement. Le ministre des affaires étrangères ou tel autre haut dignitaire bosh porte sur son couvre-chef ou son cœur une plaque de cuivre doré où on lit : « Bœuf à la mode de Ville-en-Bois à Nantes », ou « Sardines à l'huile de la Rochelle ».

Quant à la race dominante ou blanche, on distingue les *créoles*, les *fonctionnaires* et les *transportés*. Le recensement de 1895 donne bien le chiffre de 26,839, mais en comprenant tout le monde. Les créoles proprement dits ne sont que 2,000 environ. C'est bien peu! Il est vrai que ces colons sont en général fort aisés, grands propriétaires, industriels ou négociants. Ils ont entre les mains toute la fortune de la colonie; mais il est profondément regrettable que leur nombre n'augmente pas. Pendant qu'à Surinam, dans la Guyane hollandaise, la population double tous les 25 ans, et à Georgetown, dans la Guyane anglaise, tous les 33 ans, à Cayenne elle reste sensiblement stationnaire. Constatons le fait sans en rechercher les causes, et déplorons-en les conséquences. Il est vrai que rien en Guyane n'attire les colons. L'administration semble avoir pris à tâche de les décourager en les astreignant à mille minuties. Elle ne réclame d'eux que l'obéissance passive et fait tout pour arrêter l'essor de la libre initiative. Pendant de longues années, les Guyanais n'ont même pas eu la permission de gérer eux-mêmes les affaires de leurs communes, car tous les pouvoirs étaient concentrés entre les mains de quatorze commissaires-ordonnateurs, plus absolus dans leurs districts que les pachas du Kurdistan ou d'Erzeroum. Il y a mieux : par un privilège sans précédent, le gouverneur avait le droit de régler à son gré la nature et l'assiette de l'impôt. L'un d'entre eux ne s'avisait-il pas, pour simplifier la surveillance, de décréter que tous les colons seraient installés près de Cayenne en groupes compacts! Certes, ce n'est pas ainsi que colonisent les Anglais. Ils ouvrent le pays tout entier aux hardies explorations et aux libres entreprises. Aussi quelle rapide transformation! on dirait un coup de baguette magique. Ici régnait la solitude : un pionnier s'établit avec sa famille dans cette solitude, et, quelques années après, la région tout entière

est conquise à la civilisation. La liberté seule accomplit ces merveilles. Les Anglais ont aujourd'hui 220 millions de colons. Les Américains n'étaient en 1776 que 3 millions : ils dépassent aujourd'hui 40 millions. Nous qui possédons la Guyane depuis bientôt trois siècles, nous n'avons pu encore y acclimater que 2,000 de nos compatriotes. Ces chiffres se passent de tout commentaire !

Les événements de 1870 ont en partie fait rentrer notre colonie dans le droit commun ; mais il semble que certains de nos législateurs se soient repentis de leur sagesse, car l'Assemblée nationale, avant de se séparer, a enlevé à la Guyane française la première et la plus importante de ses libertés, le droit d'être directement représentée à la Chambre issue du suffrage universel. Heureusement notre colonie vient de recouvrer, pour la seconde fois, l'exercice de ce droit imprescriptible.

A défaut de représentation directe, la Guyane serait, à tout le moins, administrée dans les formes. Ne compte-t-elle pas en effet, pour une population de 2,000 blancs, près de 1,800 fonctionnaires ou soldats ? Il est vrai que ces fonctionnaires ne sont que des oiseaux de passage, qui n'aspirent qu'au moment du retour. Ils considèrent leur séjour en Guyane comme une disgrâce ou comme un temps d'épreuve nécessaire à leur avancement ; mais ce renouvellement perpétuel des fonctionnaires est un danger pour la colonie. Ceux qui sont animés de bonnes intentions partent au moment où ils commencent à acquérir l'expérience des affaires. Les autres, fatigués et découragés à l'avance, abandonnent à des subalternes les soins étrangers à la politique. Aussi l'esprit de routine triomphe-t-il toujours de l'esprit de progrès, et les pessimistes ont beau jeu de s'écrier que la Guyane est condamnée.

Frappé de ces inconvénients : stagnation de la population blanche, et antipathie ou tout au moins indifférence des fonctionnaires, le gouvernement français a cru trouver dans ces dernières années un moyen infaillible de régénérer la colonie. A l'exemple des Anglais, qui transportèrent en Australie leurs *convicts* ou condamnés, il espéra qu'il attacherait au sol les condamnés transportés en Guyane et les moraliserait par le travail en leur ouvrant des perspectives indéfinies de réhabilitation et même de libération.

Diverses lois réglèrent l'envoi et les conditions de séjour des transportés. Le premier établissement, créé par décret du 8 décembre 1851, reçut deux espèces de transportés. Les premiers étaient des condamnés politiques, suspects ou délinquants incriminés d'insurrection, de participation aux sociétés secrètes, de rupture de ban de surveillance, etc. La plupart d'entre eux ou bien expièrent leurs erreurs par la mort, ou bien furent graciés. Il n'y a plus aujourd'hui de transportés politiques à la Guyane. La seconde classe de transportés, la seule qu'on continue à envoyer dans les pénitenciers, se recrute : 1° parmi les condamnés aux travaux publics ; 2° parmi les forçats des anciens bagnes de Brest, Rochefort et Toulon ; 3° parmi les condamnés coloniaux d'origine asiatique ou africaine ; 4° parmi les étrangers expulsés qui ne peuvent être rapatriés. Tout individu subissant la transportation, à quelque titre que ce soit, est soumis à la juridiction et à la discipline militaires, ainsi qu'à l'obligation du travail. Seulement les condamnés des deux sexes qui, après avoir subi deux ans de peine, se sont rendus dignes d'indulgence par leur bonne conduite, obtiennent l'autorisation de travailler à leur compte, de contracter mariage et d'avoir une concession de terrains. C'est là que commence la véritable réforme pénitentiaire, celle qui repose sur la famille et la propriété.

Le nombre des pénitenciers a varié. On les distingue en pénitenciers insulaires, littoraux et continentaux. Les pénitenciers insulaires sont les trois *îles du Salut*, où débarquent tous les transportés, que l'on dirige ensuite, suivant leurs aptitudes, sur divers points du territoire, et l'îlot la *Mère*, qui sert de résidence aux vieillards, aux infirmes et aux convalescents de toute catégorie. On a compté jusqu'à six pénitenciers littoraux : *Cayenne*, *Bourda*, *Baduel*, *Mont-Joly*, le *Kourou* et le *Maroni*. A Cayenne, trois navires de guerre hors de service, la *Chimère*, le *Grondeur* et la *Proserpine*, recevaient autrefois les condamnés ; mais ils sont aujourd'hui internés dans une vaste caserne dominant la mer et exposée aux vents alizés. Bourda, Baduel et Mont-Joly présentaient des inconvénients à cause de leur proximité de la ville, et on les a supprimés. Le Kourou et le Maroni sont en pleine prospérité. Quant aux pénitenciers continentaux, ainsi nommés parce qu'on a essayé de les établir dans

l'intérieur du pays, on en compte quatre : la *Montagne-d'Argent*, *Saint-Georges*, *Saint-Augustin* et *Sainte-Marie-de-Lacomté*. Mais leur emplacement avait été mal choisi. L'intoxication paludéenne et la fièvre jaune forcèrent l'administration à les évacuer. Il ne subsiste, en réalité, que les quatre pénitenciers insulaires et les trois littoraux de Cayenne, du Kourou et du Maroni. En 1873, on comptait dans ces établissements 4,477 transportés et environ 3,000 libérés.

Les espérances de l'administration sont jusqu'à présent peu fondées. Notre Botany-Bay n'a, en effet, que médiocrement réussi ; mais une œuvre de cette importance ne se fonde pas du jour au lendemain. Certains publicistes, plus mal intentionnés que véridiques, ont prétendu que l'administration, en écoulant les condamnés à la Guyane, avait cherché à s'en débarrasser honnêtement. La mortalité est pourtant au niveau de celle de la France, et l'état sanitaire s'améliore de jour en jour. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les causes de cet insuccès relatif.

La Guyane n'est donc pas et ne sera jamais un paradis terrestre. Il est à regretter que nos divers gouvernements aient attaché plus de prix et fait plus de sacrifices pour ce coin de terre que pour la riante vallée du Mississipi ou les plaines fécondes de l'Hindoustan. Il faut pourtant leur savoir gré d'avoir gardé la Guyane en vue de l'influence française dans l'avenir. Située à l'entrée du riche bassin formé par l'Orénoque et l'Amazone, elle donne accès dans cette magnifique région, qui sera certainement dotée un jour ou l'autre de grands centres de population. « La civilisation, écrivait Humboldt, va se porter irrésistiblement dans ces contrées, dont la nature elle-même annonce les grandes destinées par la configuration du sol et l'embranchement prodigieux des fleuves qui la parcourent. » La prophétie est à la veille de se réaliser, et voici déjà qu'un État nouveau est en voie de formation à l'embouchure même de l'Amazone.

V. — Le territoire contesté.

La frontière qui séparera la Guyane française du Brésil au sud et au sud-ouest est encore indécise. La France prétend qu'elle doit avoir pour limites à l'ouest le Rio Negro et le Rio Branco,

au sud l'Amazone. Le Brésil s'oppose à ces prétentions, et revendique tout le territoire compris entre l'Amazone et l'Oyapock. Or il s'agit d'une région d'environ 450 000 kilomètres carrés, qui renferme plusieurs cantons fort riches et immédiatement utilisables par les blancs : on les nomme les Prairies, Savanes ou Campos. Ces prairies sont situées dans des endroits élevés et bien aérés. Le travailleur européen pourrait, sans préjudice pour sa santé, s'y livrer à l'élevage du bétail, à la culture du tabac, du café, du cacao, ou à l'exploitation des forêts. Comme l'installation ne nécessite ni défrichements, ni déboisements, ni travaux pénibles, il pourrait tout de suite s'acclimater et faire souche, sans s'exposer à une forte mortalité. De là l'importance relative de ce territoire, de là les compétitions diplomatiques, qui ont fait de ce problème géographique un véritable imbroglio.

En 1713, au traité d'Utrecht, il avait été convenu que la France renoncerait, en faveur du Portugal, aux terres dites du Cap-Nord, situées entre l'Amazone et la rivière Vincent-Pinçon. La navigation de l'Amazone et les deux rives du fleuve appartiendraient au Portugal, et la rivière Pinçon ou Iapock servirait de limite aux deux pays. Or le traité n'assignait nullement la position exacte de la rivière Pinçon. « C'est l'Amazone, affirmèrent les Français. — C'est l'Oyapock », ripostèrent les Portugais. Aussitôt conflit, et même conflit armé.

En 1736, après de longs pourparlers, une première convention nous laissa la libre pratique des terres situées au nord de l'Amazone, et porta officiellement notre frontière au sud de la rivière de Carapapou, qui débouche dans l'Océan près de l'île de Maraca. Les Portugais ayant, lors des guerres de la Révolution, ravagé et conquis nos établissements jusqu'à l'Oyapock, une nouvelle convention, en 1794, ramena notre frontière jusqu'à la Carsevenne. En 1801, par la paix de Badajoz, Bonaparte imposa aux Portugais une frontière plus méridionale, la rivière Araguay. Un an plus tard, en 1801, par le traité de Madrid, il la reporta plus bas encore, à l'Amazone même. Mais tous ces accords devaient rester lettre morte, comme le fut encore le contrat de 1817. Il avait été convenu à cette date que la frontière provisoire serait fixée à l'Oyapock du cap Orange, sous condition d'une délimitation ultérieure de la frontière du sud. Le contrat n'ayant pas été appliqué par le Brésil, héritier des droits du Por-

tugal, la France reprit toutes ses revendications et réclama tout le pays jusqu'à l'Amazone.

Ce fut alors comme une passe d'armes diplomatique entre négociateurs et savants français et brésiliens. Du côté de la France Larue, Saint-Amand, Couvray de Beauregard, d'Avezac, Warden, Walkenaër, et du côté du Brésil Araujo de Silva, Uruguay et Itajuba luttèrent à coups de protocoles et de citations. Le débat s'envenima, mais ne fut pas tranché. En 1853, le Brésil nous offrit comme limite la rivière Carsevenne, mais la France réclamait la rivière Tartarougal. Les Brésiliens occupèrent aussitôt le territoire qui leur aurait été assigné, si la convention avait été signée, et la France laissa faire, mais en ne laissant périmer aucun de ses droits. Les négociations ont été reprises en 1862, en 1883 et en 1887. Le problème est toujours pendant. Ce sont les habitants du territoire contesté qui sans doute se chargeront de le résoudre.

En effet, pendant toutes ces contestations, la contrée en litige s'était peuplée d'Indiens, de métis et d'émigrants européens, surtout de Français. A peu près abandonnés à eux-mêmes, les habitants avaient constitué six capitaineries, trois à l'intérieur, Rocaoua, Couripi et Ouassa, et trois sur la côte, Counani, Mapa et Chicapour. Ils avaient peu à peu développé les richesses du sol, et commencé l'élevage du bétail et l'exploitation des produits spontanés de la forêt, caoutchouc, cacao, salsepareille, piaçaba. Un courant commercial se développait de jour en jour, et des sentiments nouveaux d'indépendance, de vagues aspirations à la nationalité, commençaient à agiter les esprits. Bien que parlant la langue portugaise, tous les habitants du territoire contesté comprennent le français, et c'est vers la France que les portent leurs sympathies et leurs traditions. En 1883, M. Coudreau, celui de nos compatriotes qui a le mieux étudié cet étrange pays, auquel il a donné le nom d'Amazonie, se trouvait à Counani. Le capitaine le plus influent de la région, Raymond de Macède, lui présenta une pétition à l'effet d'obtenir enfin des administrateurs français. M. Coudreau eut beau faire remarquer qu'il n'était qu'un collectionneur d'insectes et d'oiseaux; on le promena de capitainerie en capitainerie, et il fut partout fêté comme un envoyé de la France, mais en le priant de ne pas oublier que, depuis vingt-cinq ans, c'était pour la quatrième

fois qu'on priait ainsi la France d'annexer purement et simplement le territoire contesté. « Si le gouvernement français ne veut pas s'occuper de nous, ajoutaient ces amis de la France, eh bien, nous nous déclarerons indépendants! »

En effet, ne pouvant être ni Brésiliens, ni Français, les habitants de l'Amazonie se sont constitués en République de Counani. Ils choisirent même comme président de la nouvelle République un très honorable publiciste, un Parisien, M. Jules Gros, connu par diverses publications sur la Guyane, mais qui ne s'attendait probablement pas à cet excès d'honneur. Cette aventure s'est terminée en vaudeville. Le nouveau président, qui s'était pris très au sérieux, et même avait fondé un ordre de chevalerie, l'étoile du Counani, fut destitué par ses propres ministres. Le Brésil, prenant au tragique une manifestation plus amusante que dangereuse, a vivement protesté et la France ne s'est pas décidée à soutenir ces compatriotes de fraîche date. Plus que jamais le territoire contesté resta donc en litige. A partir de 1890, par suite de la découverte de riches gisements aurifères, la question passa subitement à l'état aigu. Des bandits brésiliens, commandés par un certain Cabral, molestèrent les colons français et assassinèrent même un parlementaire, le capitaine Lunier. Justement indigné le gouvernement français menaçait de trancher le différend en envoyant des troupes à Counani. Le Brésil demanda l'arbitrage du président de la République helvétique. Il est probable que le jugement sera rendu à la fin de l'année 1899. La Guyane française, alors seulement, aura ses limites définitives.

CHAPITRE II

LES ANTILLES FRANÇAISES

BIBLIOGRAPHIE

- J. BOUTON. *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1633 en l'île de la Martinique*, 1640.
- MATHIAS. *Relation de l'établissement d'une colonie française dans la Guadeloupe*, 1652.
- R. P. DUTERTRE. *Histoire générale des îles de Saint-Christophe, la Guadeloupe, la Martinique et autres dans l'Amérique*, 1654.
- ROCHFORT. *Histoire naturelle et morale des Antilles*, 1658.
- P. LABAT. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, 1722.
- CHANVALON. *Voyage à la Martinique*, 1763.
- PIERRE RÉGIS DESSALLES. *Annales du conseil souverain de la Martinique*.
- MOREAU DE JONNÈS. *Tableau du climat des Antilles*. 1817. — *Histoire physique des Antilles françaises*, 1822.
- F. RENOUCARD. *Statistique de la Martinique*, 1822.
- BOYER PEYRELEAU. *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe depuis sa découverte jusqu'au 1^{er} janvier 1823*, 1823.
- LAVALLÉE. *Cultures et productions de la Martinique et de la Guadeloupe*, 1841.
- SIDNEY DANÉY. *Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'à 1845*, 1846.
- GRANIER DE CASSAGNAC. *Voyage aux Antilles*, 1847.
- DESSALLES. *Histoire générale des Antilles*, 1847.
- CH. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. *Voyage géologique aux Antilles*, 1847.
- ELIAS REGNAULT. *Histoire des Antilles (Univers pitt., 1849)*.
- LACOUR. *Histoire de la Guadeloupe*, 1858.
- MOREAU DE JONNÈS. *Aventures de guerre*, 1858.
- PH. DE KERHALLET. *Manuel de la navigation dans la mer des Antilles*, 1862.
- MARGRY. *Belain d'Esnameuc et les Normands aux Antilles*, 1863.
- M^{me} HOMMAIRE DE HEEL. *A travers la vie créole*, 1870.
- X... *L'agriculture et le commerce à la Guadeloupe et à la Martinique (Explorateur, 1876)*.
- CAPITAINE. *Marie-Galante (Explorateur, 1877)*.
- CAPITAINE. *La Désirade et les Saintes (Explorateur, 1877)*.
- CAPITAINE. *Saint-Martin et Saint-Barthélemy (Explorateur, 1877)*.
- BIONNE. *La Martinique (Explorateur, 1877)*.
- HUC. *La Martinique*, 1877.
- BIONNE. *La Guadeloupe (Explorateur, 1877)*.

- CARDON. *La Martinique*, 1877.
 PARDON. *La Martinique depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 1877.
 PARDON. *La Guadeloupe depuis sa découverte jusqu'à nos jours*.
 MEIGNAN. *Les Antilles*, 1878.
 GODIN. *Cession de Saint-Barthélemy à la France (Revue géographique internationale)*, 1878).
 A. BOUINAI. *Guadeloupe politique, physique et économique*, 1879.
 H. REY. *Etude sur la colonie de la Martinique*, 1880.
 J. RENOUCARD. *Statistique de la Martinique*, 1882.
 AUBE. *La Martinique, son présent et son avenir*, 1882.
 LOMBARD. *La Martinique et les erreurs des géographes*, 1884.

Nous avons possédé aux Antilles une véritable France américaine : *Tabago, Sainte-Lucie, la Grenade, les Grenadilles, la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe* et ses dépendances, *Antigoa, Montserrat, Saint-Christophe, Sainte-Croix, Saint-Martin, Saint-Barthélemy*, etc., c'est-à-dire presque toutes les petites Antilles nous ont appartenu. La *Tortue* fut terre française. La plus belle moitié de *Saint-Domingue* a longtemps constitué le plus beau fleuron de notre couronne coloniale. Nous dominions dans la mer des Antilles, et les négociants de nos grands ports de l'Océan, Bordeaux, Nantes, Lorient, bâtissaient de gigantesques fortunes en dirigeant leurs vaisseaux vers nos possessions américaines. Cette prospérité n'a eu qu'un temps. De notre empire aux Antilles, il ne reste aujourd'hui que d'impuisants débris. Sachons du moins les conserver, et que les leçons du passé soient pour nous la garantie de l'avenir!

I. — Géographie historique.

La France ne s'est installée que tardivement dans le magnifique archipel des Antilles, qui forme, sur une longueur de 3,000 kilomètres, une véritable chaîne de montagnes, percée de tous côtés par les courants marins, et joue dans l'économie générale du continent américain le même rôle que les îles malaises par rapport à l'Asie. C'est seulement en 1625 que Belain, sieur d'Esnambuc, « capitaine du roy dans les mers du ponant », arrivait à l'île Saint-Christophe, en même temps qu'un vaisseau anglais. Cette île, ce *cayo*, comme la nommaient les Espagnols, avait été dédaignée par eux, parce qu'elle ne produisait pas d'or et était stérile. Esnambuc n'avait pas l'embaras du choix. Après avoir exploré l'intérieur du pays et remarqué que l'air était sain, le sol facile à cultiver, et les

côtes accessibles aux navires, il résolut de s'établir sur cette terre inconnue, qui allait devenir le berceau de notre puissance aux Indes occidentales. Il s'allie aux Anglais, qui par une singulière coïncidence occupaient en même temps une autre portion du territoire ; il extermine les Caraïbes indigènes, qui l'avaient traîtreusement attaqué ; il assure la paix de l'île, favorise la culture du tabac, qui devait faire sa principale richesse, et revient en France, dès 1626, avec un précieux chargement.

Richelieu était alors premier ministre. Il cherchait à relever notre marine et comprenait que la voie la plus sûre et la plus rapide était la fondation de nombreuses colonies. Il eut le tort de croire que l'exploitation de ces domaines d'outre-mer devait être réservée à une Compagnie privilégiée et que le commerce colonial devait être érigé en monopole. Lorsque Belain d'Esnambuc lui demanda l'autorisation de créer une Compagnie, dont il serait le directeur, non seulement le cardinal loua son zèle et autorisa la création de cette Compagnie, mais encore il s'intéressa directement à son succès et devint un de ses principaux actionnaires. Esnambuc, de retour à Saint-Christophe, s'y maintint, malgré les attaques des Espagnols et les convoitises des Anglais, malgré les hostilités incessantes des Caraïbes, malgré l'indifférence de la métropole. « Il réunissait en lui tous les pouvoirs, écrit un des historiens de la colonie, et les employait avec tant de sagesse que chacun se soumettait avec joie à ce qu'il ordonnait. Les colons vivaient dans une si parfaite union les uns avec les autres qu'on n'avait pas besoin de notaires, de procureurs ni de sergents. » En quelques années, Saint-Christophe forma l'un des plus beaux établissements du nouveau monde : une ville aux rues larges, aux places spacieuses, s'éleva comme par enchantement. Des missionnaires, appelés par Esnambuc, réussirent à convertir les Caraïbes, et la civilisation transforma rapidement cette île, qui n'était jadis qu'un écueil dangereux, habité par de féroces indigènes.

D'autres terres voisines appelaient l'attention et la sollicitude du brave Esnambuc. Il projetait l'occupation et la colonisation d'îles prochaines, dont la même mer baignait les rivages inhospitaliers, fermés encore au commerce. Supplanté et devancé à la Guadeloupe par un de ses lieutenants, Liénard

de L'Olive, auquel il avait fait part de ses desseins, il fut plus heureux à la Martinique, dont il prit possession le 15 septembre 1635. Il n'avait avec lui qu'une centaine d'hommes, mais braves et bien acclimatés, pourvus de tout ce qui est nécessaire pour bâtir des maisons et commencer des cultures. Il descendit avec eux sur la côte occidentale de l'île, dans l'endroit nommé le Carbet, à 2 kilomètres environ de l'emplacement où s'éleva plus tard la ville de Saint-Pierre. Deux mois plus tard, le 17 novembre, il abordait à la Dominique et y plantait l'étendard fleurdelisé. « C'était un homme d'esprit et de jugement, écrit un contemporain, fort entendu à faire de nouvelles peuplades et établir des colonies. » S'il avait vécu davantage, il aurait certainement continué son œuvre de conquête et d'assimilation, mais il mourut en décembre 1636, à Saint-Christophe, à peine âgé de cinquante-deux ans.

Son œuvre lui survécut. Ses neveux et successeurs, du Parquet, du Pont, du Halde, Poincy, héritiers de sa puissance et de ses talents, continuèrent dignement sa mission et complétèrent ses travaux. Saint-Christophe, la Martinique et la Dominique devinrent des établissements modèles. Les indigènes furent réduits à l'impuissance, et, quand ils ne voulurent pas se fondre avec les colons européens, on les refoula dans l'intérieur des îles, où ils disparurent lentement. Les négociants européens, attirés par les riches productions du sol, arrivèrent en foule, et la Compagnie, encouragée par le succès, autorisa de nouvelles acquisitions. En août 1640, Poincy s'emparait de l'île de la Tortue, d'où il menaçait Saint-Domingue, en mars 1648, de Saint-Martin, qu'il forçait les Hollandais à partager avec lui, et de Saint-Barthélemy. Du Parquet s'établissait à la Grenade, où il avait été appelé par les Caraïbes, aux Grenadilles et à Sainte-Lucie. Les unes après les autres, toutes les petites Antilles tombaient entre nos mains, et nous étions à la veille de nous emparer de l'archipel entier.

En effet, les possesseurs de la Guadeloupe, après avoir beaucoup souffert, dans les premières années de l'occupation, des attaques des Caraïbes et de l'abandon de la Compagnie, avaient enfin surmonté les premières difficultés de l'occupation. Houël, un des gouverneurs de l'île, s'était installé pour la première fois en 1648, et quatre ans plus tard, d'une façon définitive,

dans l'archipel des Saintes. Malgré la résistance acharnée des Caraïbes, il s'établissait également à Marie-Galante (8 novembre 1648). Peu à peu, le domaine colonial de la France s'arrondissait, et notre marine jouait un rôle prépondérant dans la mer des Antilles et même dans le golfe du Mexique.

Cette prospérité ne fut pas de longue durée. Les troubles qui marquèrent la minorité de Louis XIV exercèrent une déplorable influence sur nos naissantes colonies. Mazarin, le successeur de Richelieu, ne se préoccupait d'ailleurs que médiocrement des questions maritimes. Livrée à elle-même, abandonnée à ses propres ressources, la Compagnie des îles d'Amérique ne commit plus que des fautes. Au lieu de veiller à la bonne administration des Antilles, elle ne sut que les exploiter; au lieu de maintenir à leur poste les gouverneurs qui s'étaient signalés par leur énergie, elle les remplaça par des fonctionnaires incapables; au lieu d'encourager l'émigration, elle l'entrava par des règlements intempestifs; au lieu de favoriser l'esprit d'entreprise, elle l'arrêta. Ce n'était pas de nouvelles acquisitions qu'elle réclamait, mais des dividendes. La décadence fut prompte. Ces florissantes colonies ne furent bientôt plus que l'ombre d'elles-mêmes, et nos rivaux en matière commerciale, Anglais, Hollandais ou Espagnols, n'attendaient plus qu'une occasion favorable pour se jeter sur ces établissements, dont ils convoitaient la possession.

Ce fut à ce moment (1649) que la Compagnie, pour éviter sa ruine totale, usa de la faculté qu'elle avait de vendre les îles françaises de l'Amérique, comme étant sa pleine propriété. Le 4 septembre 1649, Boisseret achetait 73,000 livres la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, et les Saintes. En 1650, du Parquet payait 60,000 livres la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade et les Grenadines. En 1651, Poincy acquérait, moyennant 40,000 écus, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la Tortue, et les légua à l'ordre de Malte, qui devait les posséder comme fief de la couronne et n'en donner le gouvernement qu'à des Français.

Aussi longtemps que les Antilles appartenirent à des particuliers, elles furent aussi bien administrées que peuvent l'être des propriétés privées et recouvrèrent en partie leur prospérité d'autrefois. Il est vrai que la métropole semblait les avoir

oublées. C'étaient les Hollandais et les Anglais qui accaparaient alors le commerce des Antilles. C'étaient eux qui s'intéressaient directement à leurs progrès, qui même les enrichissaient, puisqu'ils acclimatèrent dans l'une d'entre elles, la Guadeloupe, la plante qui devait faire sa fortune, la canne à sucre. Pendant cette période d'émancipation relative, nos Antilles eurent pourtant à supporter les fléaux qui, depuis, ne leur ont pas été épargnés : incendies, tremblements de terre, ras de marée, révoltes des indigènes, qu'il fallut expulser de la Martinique et reléguer à Saint-Vincent et à la Dominique (1660). Nos colons eurent de plus à repousser les convoitises déjà allumées des Anglais, auxquels Cromwell venait de révéler leur future grandeur en dirigeant vers les entreprises maritimes leur activité fiévreuse, mais ils étaient sur leurs gardes, et, en 1554, lorsque l'amiral William Penn se présenta devant nos îles à la tête d'une escadre imposante, la fière attitude de nos gouverneurs lui enleva toute idée de démonstration hostile.

En résumé, depuis la dissolution de la première Compagnie des Indes occidentales, nos Antilles, bien que délaissées par la métropole, se suffirent à elles-mêmes, et leurs propriétaires ne purent que se féliciter de leur acquisition. Lorsque Colbert, qui avait repris tous les plans « de ce grand cardinal de Richelieu », et voulait sérieusement relever la marine et reconstituer notre domaine colonial, eut créé, en 1663, une nouvelle Compagnie des Indes occidentales, son premier soin fut de racheter les Antilles; mais, dans l'intervalle, elles avaient singulièrement augmenté de valeur. La Guadeloupe et ses dépendances étaient revendues 425,000 francs, la Martinique 120,000, et Grenade 100,000.

Il peut sembler étrange que Colbert n'ait pas profité de l'expérience, et, au lieu d'accorder la liberté du commerce aux colonies, ait simplement fondé une nouvelle Compagnie, c'est-à-dire perpétué les abus, l'esprit de privilège et de mercantilisme; mais, bien qu'il la devançât sur bien des points, il était, en matière économique, l'homme de son époque. Il ne concevait le commerce d'outre-mer qu'entouré de prétendues garanties, et ne considérait les colonies que comme des pays de production et de rapport, taillables et exploitables à merci. Ces

erreurs et ces préjugés expliquent la triste énumération des fautes et des déceptions qui constituent l'histoire de nos Antilles françaises.

La nouvelle Compagnie retomba dans les mêmes errements, Elle ne demandait aux colons que de riches cargaisons, et, tout en leur défendant de cultiver pour leur alimentation quotidienne, les laissait volontiers mourir de faim. De plus, elle leur imposait d'absurdes règlements, celui par exemple de ne se servir que des objets manufacturés en France, et, comme elle interdisait dans les îles la circulation du numéraire, elle fixait à un taux arbitraire les paiements en nature. Ainsi une aune de toile se vendait 60 livres de tabac, et un baril de lard 750 livres. De plus, la Compagnie, craignant qu'un gouverneur, qui résiderait longtemps dans les îles, y acquit trop d'influence et fût tenté de s'y tailler comme une principauté indépendante, prit la déplorable habitude de les changer à peu près tous les trois ans. Aussi les gouverneurs n'acceptaient-ils ces postes qu'à leur corps défendant, et, au lieu de s'intéresser aux progrès de la colonie, ne cherchaient qu'à s'enrichir au plus vite. Enfin les directeurs poussaient la rapacité jusqu'à négliger toute précaution militaire. Sous prétexte qu'ils n'étaient que d'humbles négociants et se souciaient peu de conquêtes territoriales, ils chargeaient volontiers les colons de leur propre défense, en sorte que la sécurité des Antilles françaises dépendait d'un coup de main ou d'une attaque heureuse.

Par bonheur, et cette résistance prouva aux détracteurs de notre politique coloniale le ressort incroyable et la réelle aptitude de notre race au labeur énergique de la colonisation, nos colons des Antilles non seulement ne se laissèrent pas décourager, mais encore prirent l'offensive et se rendirent redoutables. « Mieux vaut avoir affaire à deux diables qu'à un seul habitant français, » disaient les Anglais, qui avaient eu à se plaindre de leur redoutable activité. En 1664, lors de la guerre qui éclata entre l'Angleterre et la Hollande, Louis XIV, forcé par des traités antérieurs de se déclarer pour la Hollande, aurait bien voulu ménager sa marine renaissante. Les Anglais crurent le moment venu de s'emparer de nos Antilles, qu'ils supposaient sans défense ; mais ils furent chassés de Saint-Christophe, repoussés de la Martinique, de la Guadeloupe et

des Saintes, et perdirent Antigoa et Montserrat. Des rentorts leur furent envoyés; mais ils ne réussirent pas à bloquer Saint-Christophe, et leur quatre tentatives sur la Martinique échouèrent piteusement. Ces succès inespérés auraient dû prouver au gouvernement français la nécessité d'une intervention énergique aux Antilles. L'occasion semblait propice pour réparer les fautes antérieures et fonder dans ces parages une France américaine; mais il paraît que ni Louis XIV, ni même son ministre, ne se rendaient un compte bien exact de la situation, car à la paix de Bréda, qui termina la guerre en 1667, ils restituèrent toutes leurs conquêtes coloniales sans recevoir aucune compensation.

Au moins Colbert essaya-t-il, par une série de bonnes mesures, d'atténuer le mauvais effet produit sur les colons par cette maladroite politique. Ainsi il transféra le gouvernement de Saint-Christophe, île partagée avec les Anglais, à la Martinique, plus vaste et occupant une position stratégique plus importante. Il permit, par l'édit de 1669, le commerce d'outremer à la noblesse; et, pour mieux assurer le recrutement des travailleurs, accorda une prime de dix livres par chaque tête de nègre introduite dans la colonie.

Lorsqu'éclata la guerre de Hollande (1672), le premier soin de Colbert fut de recommander à nos colons de continuer à bien traiter les Hollandais établis dans les îles, leur présence ne pouvant qu'être utile au commerce. C'était un acte de sage modération; il fut bien moins inspiré quand il ordonna à nos gouverneurs de garder strictement la défensive. Les Hollandais au contraire envoyèrent des forces sérieuses dans la mer des Antilles. Ruyter, à la tête d'une forte escadre, descendit à la Tortue et à Marie-Galante, et menaça la Martinique, mais échoua devant Fort-Royal, grâce au dévouement d'un capitaine marchand, Icard, qui coula son vaisseau pour empêcher la flotte d'entrer dans le port, à la résistance héroïque d'une frégate commandée par le marquis d'Amblimont, et au courage des milices coloniales. Excités par le succès et forts de la présence de nos flottes, que Colbert, mieux éclairé sur nos véritables intérêts, venait d'envoyer aux Antilles, nos colons reprirent l'offensive. Guidés par d'Estrées et Blenac, ils poursuivirent les Hollandais jusqu'à Tabago et Curaçao, et, sans une

blessure qui arrêta Blenac, auraient pris la Trinité. Cette fois encore, la paix les arrêta, et ils furent sacrifiés à la métropole, car le traité de Nimègue (1678) ne contenait aucune stipulation en leur faveur, et ordonnait au contraire la restitution de nos éphémères conquêtes.

Pendant la guerre, Colbert avait enfin reconnu l'insuffisance et les inconvénients de la Compagnie. Les abus étaient devenus intolérables, à tel point que, dans des barriques de prétendu lard salé envoyées pour l'approvisionnement des colonies, on trouvait des pieds de chevaux encore tout ferrés! Était-il possible, quand la Compagnie poussait à ce point l'amour du lucre, d'empêcher les colons de se livrer à la contrebande? De plus, on continuait à interdire le numéraire; le gouverneur et tous les fonctionnaires étaient payés en livres de sucre ou de tabac! Colbert se décida à révoquer le privilège de la Compagnie. Il commença par donner à tous les particuliers qui les demandèrent des permissions spéciales pour entreprendre le commerce avec les îles, et opposa aux plaintes de la Compagnie des principes que notre siècle ne désavouerait pas. « Le commerce étant un pur effet de la volonté des hommes, il faut le laisser libre... Les directeurs désirent conserver le commerce tout entier entre leurs mains, parce qu'ils ne pensent pas au bien général de l'Etat et des îles; mais pour vous (le gouverneur de Baas) et pour moi, qui devons nous élever au-dessus de cet intérêt pour aller au bien général, nous devons toujours appuyer la liberté entière du commerce. » La Compagnie n'essaya pas une résistance inutile. Elle réclama elle-même sa dissolution en 1672. Le roi paya ses dettes, 3,523,000 livres, lui remboursa son capital, 4,297,185 livres, et réunit les îles au domaine de la couronne. Dès lors, ce fut un gouverneur royal, assisté d'un intendant, qui concentra tous les pouvoirs entre ses mains.

Cette réorganisation administrative fut favorable aux Antilles. Nos colons y gagnèrent un gouvernement régulier. Sans doute, quelques abus se perpétuèrent; mais au moins furent-ils assurés de ne plus mourir de faim et, en cas de guerre, d'être énergiquement soutenus. On continua encore à les exploiter; mais ils purent tirer parti des merveilleuses richesses du sol. L'interdiction de tout commerce avec les pays étrangers accrut

leur activité en les forçant à se suffire à eux-mêmes et développa le commerce de la métropole, en lui réservant sans concurrence les marchés coloniaux. Sur les conseils de Colbert, les créoles ne se contentèrent plus de la canne à sucre. Ils varièrent les cultures, et tentèrent celles du lin, du chanvre, du poivre, des autres épices, et même l'éducation des vers à soie. Colbert veillait en même temps à l'accroissement de la population et envoyait aux Antilles de nombreux émigrants. Il s'occupait surtout d'assurer le recrutement des travailleurs. On avait eu d'abord recours, pour activer la colonisation, aux engagements volontaires. L'engagé, venu aux colonies aux frais du créole, lui devait trois années de travail, après lesquelles on lui faisait une concession de terrain : mais les engagés européens ne s'acclimataient qu'avec peine, et, par suite, étaient peu propres aux travaux coloniaux; d'ailleurs ils n'arrivaient qu'en nombre insuffisant. Il fallut recourir à la traite des nègres, qu'autorisaient les préjugés de l'époque. Nos colons s'en trouvèrent si bien qu'ils en abusèrent, car en 1770, rien qu'à la Martinique, on comptait une population esclave de 20,000 têtes. Quoiqu'il semble, d'après tous les témoignages, que l'esclavage dans nos possessions ait toujours été fort doux, il fallait régulariser la position. Telle fut la pensée qui inspira le *Code noir* ou Code colonial (1685). C'est une œuvre très humaine pour l'époque. L'esclave y trouvait de nombreuses garanties contre un maître cruel; le maître, d'autre part, y trouvait des moyens d'action contre les esclaves rebelles ou paresseux. On y constate une singulière préoccupation d'empêcher la fusion des deux races. Ne pouvant empêcher les rapprochements charnels, il interdit tout rapprochement légal. Certains auteurs font remonter à ces dispositions la cause principale du peu de sympathie qui existe encore à l'heure actuelle entre les deux races : mais n'est-ce pas exagérer singulièrement l'influence de cette législation spéciale?

Deux guerres signalèrent les dernières années du règne de Louis XIV : celle de la Ligue d'Augsbourg et celle de la Succession d'Espagne. Elles eurent leur contre-coup aux Antilles, car les Anglais n'attendaient qu'un prétexte pour se jeter sur nos colonies. Cette fois encore, ils ne triomphèrent pas de l'énergique résistance des créoles. Repoussés à la Martinique et à la

Guadeloupe, ils furent même un instant chassés de Saint-Christophe et ne réussirent qu'à Marie-Galante; mais, sur mer, ils avaient la supériorité et interceptaient rigoureusement toutes les communications. Aussi la misère était-elle grande dans nos Antilles. Le gouvernement dut exempter les colons de tout impôt, et même, à l'entrée en France des denrées coloniales, accorder des primes d'importation. La paix de Ryswick mit un terme à ces misères, en rétablissant le *statu quo ante bellum*; mais ce ne fut qu'un armistice, et bientôt éclata la dernière guerre du règne. Elle fut encore marquée aux Antilles par une alternative de revers et de succès qui épuisaient nos colons et ruinaient leur commerce. Saint-Christophe nous fut de nouveau enlevée. Nous nous vengeâmes par l'occupation de Monserrat, de Tabago et de Saint-Eustache. L'amiral anglais Codrington, qui tenait à faire oublier l'échec subi devant la Guadeloupe par son père quelques années auparavant, tenta une descente dans l'île; mais il fut repoussé avec perte et ne réussit à se maintenir qu'à Marie-Galante. La paix d'Utrecht nous rendit toutes nos possessions et nous valut Tabago (1713).

Dans ces deux dernières guerres, les Antilles avaient appris à se passer des secours de la métropole. C'était pour elles une utile leçon, car, pendant tout le XVIII^e siècle, le gouvernement allait de plus en plus les abandonner à leurs propres ressources. En temps de paix, il ne songeait à intervenir qu'en les accablant d'ordonnances et de règlements, dont quelques-uns étaient désastreux, comme celui qui interdisait de trop étendre la culture de la canne, de peur d'épuiser le sol. En temps de guerre, ou bien il ne leur envoyait aucun renfort, ou bien il poussait l'imprudence jusqu'à demander des hommes à nos Antilles pour les envoyer dans d'autres directions.

Telle était pourtant l'énergique vitalité de nos possessions américaines, que, malgré l'indifférence et les fautes de la métropole, le XVIII^e siècle fut pour elles l'époque de la plus grande prospérité. Chassés des marchés de l'Amérique du Nord, que nous avons perdus, nos négociants concentraient leur activité dans les Antilles. Saint-Domingue atteignit alors un degré inouï de richesse. Nos autres possessions rivalisaient avec elle. Surexcités par la concurrence, nos planteurs redoublaient d'efforts, et, malgré les perfectionnements de l'outillage et l'aug-

mentation incessante du nombre des esclaves, suffisaient avec peine aux demandes réitérées de nos négociants. La culture du café était introduite à la Martinique par des Clieux en 1721 et décuplait les richesses de la colonie. Dès 1726, un inventaire constatait que l'île possédait deux cents caféiers assez vigoureux pour produire des fruits, deux mille plants moins avancés, et une infinité d'autres dont les graines commençaient à sortir de terre. Saint-Domingue ne tardait pas à rivaliser avec la Martinique. Pendant cette période de paix, notre domination se consolidait aux Antilles. Les Caraïbes de Saint-Vincent se mettaient sous notre protection. Sainte-Croix était vendue au Danemark pour 138,000 livres, mais avec stipulation de paix perpétuelle. Toutes nos autres possessions étaient en pleine voie d'amélioration et de progrès. La population augmentait ; de somptueuses habitations s'élevaient, et les créoles venaient gaiement dépenser en France leur fortune facilement acquise.

Cette renaissance commerciale et cette extension de notre domaine d'outre-mer excitèrent la jalousie et les convoitises de l'Angleterre. Sous prétexte de maintenir l'équilibre européen, elle nous déclara la guerre à deux reprises, et dirigea tous ses efforts contre nos colonies, pendant que Louis XV et ses ministres s'engageaient avec témérité dans une série de campagnes impolitiques, tantôt contre l'Autriche et tantôt contre la Prusse. Dans la première de ces guerres, celle de la Succession d'Autriche (1741-1748), nos colons des Antilles réussirent à repousser toutes les attaques de leurs ennemis héréditaires. Ils lancèrent même contre eux de hardis corsaires qui capturèrent un nombre immense de vaisseaux anglais ; mais ils négligèrent, pour des profits passagers, les cultures qui les enrichissaient, et, comme les Anglais reprirent bientôt le dessus, tous les travaux se trouvèrent comme suspendus. Par bonheur, la paix d'Aix-la-Chapelle fut signée, qui nous confirma dans la possession de nos Antilles et fit renaître les espérances des colons. Ils furent moins heureux dans la seconde de ces guerres, celle de Sept ans (1756-1764), car ils ne reçurent aucun renfort, tandis que les Anglais dirigèrent contre eux des forces accablantes. Grâce à l'inaction de Bompar et de Beauharnais, la Guadeloupe tomba la première au pou-

voir de nos ennemis ; puis ce fut le tour de la Dominique, de la Martinique et de toutes nos autres Antilles. Nos colonies d'Amérique étaient perdues. La paix désastreuse de Paris (1763) nous rendit, il est vrai, la Martinique, et la Guadeloupe avec ses dépendances ; mais la Dominique, d'où l'on peut surveiller également les deux îles et qui intercepte leurs communications en temps de guerre, restait au pouvoir des Anglais, qui s'empressèrent de la fortifier. Nous recouvrions encore Sainte-Lucie et Saint-Martin ; mais cette longue guerre avait ruiné les colons en brisant leurs relations commerciales. La plupart des plantations étaient abandonnées ; les travailleurs noirs n'avaient pas été renouvelés ; bref la décadence commençait, et elle ne devait plus s'arrêter.

La guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique fut pourtant une revanche pour nous. Nous perdîmes, il est vrai, la bataille des Saintes ; mais les Anglais ne purent cette fois s'emparer d'aucune de nos colonies. Ils furent chassés au contraire de Tabago, Saint-Christophe, Nevis et Montserrat, et se virent forcés, à la paix de Versailles (1783), de nous confirmer dans la restitution de Tabago.

Mieux éclairé sur ses véritables intérêts, le gouvernement français commençait à comprendre l'utilité des colonies en temps de guerre. Il paraissait résolu à les utiliser aux premières hostilités. Il avait également reconnu la nécessité, pour encourager les colons dans leurs sentiments patriotiques, de leur faire quelques concessions politiques. On venait d'instituer des assemblées coloniales, investies de pouvoirs assez étendus, et jouissant du privilège de prendre certaines mesures d'intérêt local et même de rendre des décrets, sauf approbation du gouverneur. Le roi Louis XVI s'intéressait tout particulièrement à la prospérité de nos établissements d'outre-mer. Il semblait qu'une ère nouvelle de prospérité allait s'ouvrir pour elles ; mais la Révolution éclata, et nos malheureux colons eurent à subir le contre-coup des événements funestes qui désolaient la métropole.

La Convention, généreuse et libérale dans ses aspirations, mais imprudente par sa précipitation, ne sut pas choisir son heure, et rendit coup sur coup une série de décrets qui compromirent pour longtemps l'avenir de nos Antilles. La plus

intempestive de ces mesures fut la déclaration d'indépendance des nègres. Excités par des meneurs, affolés par l'exercice de leurs nouveaux droits, les anciens esclaves ne surent jouir de la liberté que pour venger par l'incendie et le massacre la servitude, dont ils n'avaient pourtant jamais beaucoup souffert. Saint-Domingue, dans ces convulsions intestines, fut à jamais perdue pour nous. Quant à nos autres possessions, les Anglais profitèrent des malheurs des créoles et surtout des embarras de la France, qui défendait alors son existence nationale, pour assouvir leurs séculaires convoitises. L'archipel des Saintes, que l'on commençait à fortifier, tomba le premier entre leurs mains (1794), et ils s'empressèrent de détruire les travaux ébauchés. La Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galante, la Désirade et Saint-Martin furent ensuite occupées par eux, et ils travaillaient à y asservir leur domination, lorsqu'un audacieux corsaire releva notre fortune. Victor Hugues, de Marseille, avait eu une orageuse jeunesse. Lors de la Révolution, il se signala par l'ardeur de son zèle et fut désigné par Jean-Bon Saint-André pour aller aux Antilles françaises reténir dans le devoir ceux de nos colons qui, fatigués des excès révolutionnaires, manifestaient l'intention de se rendre aux Anglais. En arrivant en vue de la Guadeloupe, Hugues aperçut le pavillon anglais qui flottait sur les forts, et une barque détachée du rivage lui apprit que les Antilles françaises venaient de capituler et que leurs nouveaux maîtres étaient disposés à repousser par la force toute tentative de descente. Hugues n'avait sous ses ordres que quelques centaines d'hommes, mais en eux revivait l'ardeur des anciens flibustiers. Au lieu d'attendre des renforts, Hugues résolut de profiter de l'enthousiasme de sa petite armée et donna le signal de l'attaque immédiate. Les Anglais, qui ne s'attendaient pas à cet acte de hardiesse, n'avaient envoyé sur la plage que quelques compagnies. Elles furent dispersées, et Hugues, profitant de ce premier succès, prit d'assaut le fort Fleur-d'Épée, qui dominait la Basse-Terre. Les Anglais, revenus de leur stupeur, concentrèrent alors leurs forces. Les planteurs, qui avaient à redouter les vengeances françaises, se joignirent à eux, et tous ensemble marchèrent contre Hugues. Le sol de l'île, très accidenté, coupé de gorges et de défilés, permit heureusement à nos aventu-

riers de tenir la campagne malgré leur infériorité numérique. Ils furent constamment heureux dans les combats presque quotidiens qu'ils livrèrent, reprirent la Pointe-à-Pitre et forcèrent les deux généraux anglais Graham et Prescott à capituler avec leurs troupes et à évacuer la Guadeloupe. Ce succès éclatant valut à Victor Hugues une grande réputation. Rejoint par tous ceux qui espéraient, sous un pareil chef, trouver argent et bataille, il improvisa une petite flotte, et ses corsaires firent au commerce anglais dans les mers du Mexique un tort irréparable. Les négociants des Antilles, alléchés par l'esprit du butin, lui proposèrent d'équiper des navires afin de participer aux chances de la piraterie. Hugues leur donna cette autorisation, et la Guadeloupe devint bientôt comme un nid de corsaires. Hugues ne songeait pas seulement à sa fortune, mais encore à son pays. Dès qu'il se vit à la tête de forces suffisantes, il entreprit la conquête de celles de nos Antilles que détenaient encore les Anglais. La Désirade, les Saintes, Marie-Galante, Sainte-Lucie, Saint-Martin et Saint-Eustache tombèrent de nouveau entre ses mains. Il est vrai que, pour obtenir en si peu de temps et avec des ressources aussi bornées de tels résultats, il avait parfois outrepassé ses instructions et ses droits. Il avait surtout exigé de ses subordonnés une obéissance passive, et quelques-uns d'entre eux croyaient avoir à se plaindre de lui. Ils le dénoncèrent en France. Le Directoire n'écoula pas ces accusations et déclara au contraire que Victor Hugues avait bien mérité de la patrie.

Ce fut le dernier Français qui dans les Antilles soutint haut et ferme le drapeau national. L'histoire de nos colonies n'est désormais qu'une sinistre énumération de fautes et de défaites. Les Anglais, un instant arrêtés par la paix d'Amiens, reprennent les unes après les autres nos misérables possessions, réduites à l'impuissance et abandonnées par la métropole. La Martinique résiste pourtant jusqu'en 1809 et la Guadeloupe jusqu'en 1810. Toutes les autres îles étaient depuis longtemps en leur pouvoir. A la fin du premier Empire, nous ne possédions plus un pouce de terrain dans ces mers, où jadis nous avions joué un rôle si brillant.

Les traités de 1813 constatèrent, en la sanctionnant, cette déplorable décadence. La France ne gardait plus de son anti-

que domaine que la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances et la moitié de Saint-Martin.

Depuis 1813 jusqu'à nos jours, notre puissance coloniale est restée stationnaire aux Antilles, à moins qu'on ne veuille tenir compte de la rétrocession par la Suède, en 1877, de l'île de Saint-Barthélemy, que nous lui avons vendue en 1784. Les seuls changements à enregistrer sont d'un ordre purement économique ou politique.

Aux Antilles, comme dans la plupart de nos autres colonies, nous avons été les victimes de nos imprudences et de nos maladresses. Nous avons travaillé surtout pour les Anglais, qui ont récolté les fruits de nos premiers travaux. Que la leçon ne soit pas perdue, et, puisqu'il nous reste encore quelques débris de notre empire colonial, étudions leurs ressources, afin d'en tirer le meilleur parti possible.

II. — Géographie physique.

Les Antilles françaises appartiennent à la chaîne des *Petites Antilles*, que l'on nomme aussi *archipel des Caraïbes*, à cause de leurs anciens habitants, et que l'on divise en îles *du Vent*, qui reçoivent les premiers coups des vents alizés soufflant de l'est à l'ouest, et les îles *Sous-le-Vent*, qui ne reçoivent qu'ensuite ces mêmes alizés.

La plus septentrionale de nos possessions actuelles est *Saint-Martin*, non loin du groupe des îles *Vierges*, par 63° 34' de longitude ouest et 18° 4' de latitude nord.

A quatre lieues au sud-est, par 63° 62' de longitude ouest et 17° 58' de latitude nord, se trouve *Saint-Barthélemy*, notre récente acquisition. Ces deux postes sont séparés et coupés du groupe de la Guadeloupe par les îles anglaises de Barboude, Saint-Christophe, Antigua, Nevis et Montserrat.

Viennent ensuite la *Guadeloupe* et ses dépendances (15° 57' et 16° 31' de latitude nord et 63° 32' et 64° 9' de longitude ouest); *la Désirade*, à 9 kilomètres ouest de la Guadeloupe (16° 20' de latitude nord et 63° 22' de longitude ouest); *Marie-Galante* et *les Saintes*, à 12 kilomètres au sud de la même île (15° 54' de latitude nord, 64° 1' de longitude ouest).

La Martinique, séparée de la Guadeloupe par l'île anglaise de

la Dominique, est notre dernière possession. Elle est située par 14° 23' et 14° 52' 47" de latitude nord et 63° 6' 19" et 63° 31' 34" de longitude ouest à 100 kilomètres au sud de la Guadeloupe. De tous côtés, des postes anglais l'enserrent et la surveillent, la Dominique au nord, Sainte-Lucie et Saint-Vincent au sud.

Telle est la répartition des îles françaises dans l'archipel. Elles forment comme trois groupes distincts : au nord Saint-Martin et Saint-Barthélemy, au centre la Guadeloupe et ses dépendances, au sud la Martinique.

L'île *Saint-Martin*, avec son annexe de *Tintamarre*, est de formation calcaire. Bien que, des contreforts boisés de la chaîne principale, qui forme comme le noyau de l'île, descendent à la mer de nombreux ruisselets, Saint-Martin ne possède pas de cours d'eau digne de ce nom, et, en été, les habitants sont réduits à l'eau saumâtre de leurs citernes. Les côtes de l'île présentent une particularité. Elles sont garnies par un rempart de lagunes qui forment une série d'étangs salins. Sur la côte française, les principaux de ces étangs se nomment : le lac *Simson*, au fond de la baie du *Marigot* ; l'étang *Salin*, et le lac de la *Grande-Case*, au fond de l'anse de ce nom. 5177 hectares appartiennent à la France. Les Hollandais sont installés dans l'autre partie.

Saint-Barthélemy est également de formation calcaire. C'est un sommet montagneux émergé. Elle dresse plusieurs pitons, et les îlots sans importance qui l'entourent (*Goat*, *Frégate*, *Toc Vers*, *la Fourche*, *les Deux Boulangers*, *le Grenadier*, *Surgatoo*) appartiennent sans doute au même système. On n'y trouve aucun cours d'eau, pas même une source; aussi les insulaires sont-ils réduits à l'eau de citerne. Les côtes sont très-accidentées et fort découpées. Elles forment au nord la vaste baie de *Saint-Jean* et à l'ouest l'excellent port de *Carénage*, auquel les Suédois avaient donné le nom de *Gustavia*. « C'est un havre, écrivait au dernier siècle le Père Dutertre, qui pénètre de plus d'un quart de lieue dans la terre par une entrée large de cinquante pas; il en a plus de trois cents de longueur en quelques endroits, et aux plus étroits deux cents. Il est accessible en toutes saisons, même pour les plus grands navires. »

La Guadeloupe, nommée *Karukera* par les Caraïbes, fut dé-

couverte le 4 novembre 1493 par Christophe Colomb, qui la nomma ainsi à cause de la ressemblance de la coupe de ses montagnes avec celle de la Sierra Guadalupe en Espagne. La Guadeloupe est, à vrai dire, la réunion de deux îles de formation géologique toute différente : celle de l'est, ou *Grande-Terre*, plate, sans la moindre élévation de terrain, est de formation calcaire; celle de l'ouest, ou *Basse-Terre*, très-montagneuse, est de formation volcanique. La Grande-Terre, dont l'étendue (56,000 hectares) contredit la dénomination, se compose d'une superposition d'assises calcaires, remplies de coquillages et douées d'une exubérante fertilité. Elle reçoit peu de pluies et manque d'eau potable. Elle affecte la forme d'un triangle dont les trois pointes sont : au nord la pointe du *Nord*, au sud-est la pointe *des Châteaux*, et au nord-ouest la *Pointe-à-Pitre*. La Basse-Terre ou Guadeloupe proprement dite est séparée de l'île précédente par un bras de mer nommé *Rivière-Salée*. Elle est traversée du nord au sud, de la pointe *Allègre* à la pointe du *Vieux-Fort*, par une chaîne volcanique qui détache à l'est et à l'ouest de nombreux contreforts. Cette chaîne, qui va toujours en s'élevant du nord au sud, se couronne encore des fumées de la *Soufrière*, immense solfatare toujours en activité (1484 mètres). Les autres cimes sont la montagne *Sans-Toucher* (1480), la *Bouillante* (1120), les *Mamelles* (778) et la *Couronne* (800). Comme les vallées formées par les contreforts ne sont pas bien profondes, les côtes sont peu découpées, et l'île affecte une forme ovale presque régulière, sans anse ou sans promontoire dignes d'être signalés. A la Basse-Terre appartiennent les pluies fréquentes, les forêts, les fraîches savanes, les cours d'eau abondants, trop abondants même, puisqu'on compte cinquante ruisseaux et dix-sept rivières, qui souvent débordent et ravagent les cultures. La plus importante de ces rivières est la *Coyave*, qui prend sa source dans le Sans-Toucher et semble par ses apports avoir augmenté la superficie de l'île dans la direction du nord; mais son embouchure est obstruée par des bancs de sable et des récifs, qui en rendent l'accès difficile. Nous citerons encore la *rivière de l'Oiseau*, le *Lamentin*, la *rivière Duplessis* et la *Rivière-Salée*, qui n'est pas navigable pour les navires d'un fort tonnage. Il est facile de prévoir que, dans une île volcanique, les sources thermales ne feront pas défaut.

On en trouve en effet de deux sortes, ferrugineuses et sulfureuses. Les deux îles offrent quelques mouillages pour les vaisseaux. A la Basse-Terre, l'anse à la Barque, la baie Deshayes et le Marigot peuvent recevoir jusqu'aux navires de guerre. A la Grande-Terre, le mouillage de la Pointe-à-Pitre est excellent et ouvert à tous les vaisseaux. Le port du Moule n'est pas moins bon, mais l'accès en est dangereux. Aussi bien on a cherché à prévenir ces dangers par un système très bien combiné de phares. Le plus considérable, dont la portée est de quinze milles marins, a été bâti sur l'îlot de Bas, nommé la Petite-Terre. Quatre autres ont été construits sur les côtes, aux endroits difficiles : celui de Basse-Terre, celui de l'îlot Mouron à Pointe-à-Pitre, celui du Moule et celui de l'îlot à Gozier, un peu au sud-est de la Pointe-à-Pitre.

La première des dépendances de la Guadeloupe est *Marie-Galante*. Cette île fut ainsi nommée de l'un des vaisseaux de Christophe Colomb, qui la découvrit à son second voyage. Elle est située directement au sud de la Grande-Terre. Sa superficie est de 150 kilomètres carrés. Bordée de falaises et de brisants, dépourvue de ports, elle est d'un accès difficile. Elle est couverte de hauteurs boisées. Sa forme est ovale.

A 12 kilomètres à l'est de la Grande-Terre s'étend la *Désirade*, ou *Deseada*, ou *Désirée*, ainsi nommée par Colomb, parce que, lors de son second voyage, ce fut la première terre qu'il découvrit. La Désirade ne compte que 15 kilomètres de longueur et 8 de largeur. De loin, on dirait un gigantesque navire. Abaissée dans sa partie nord, elle se relève au sud. Elle n'a ni port ni rades. Ses côtes sont semées de récifs abrupts, et la mer y forme de dangereux tourbillons. Si la Désirade est peu fertile et inhospitalière, du moins son climat est-il parfaitement sain, et elle doit à cet avantage le privilège de servir d'hôpital à nos colons des Antilles.

Le groupe des *Saintes* est la dernière des dépendances de la Guadeloupe. Il s'étend à 9 kilomètres au sud de la Basse-Terre, sur une longueur de huit kilomètres et une largeur de quatre. Les Saintes ne sont, à vrai dire, qu'un chaos de rochers; mais ils ont, depuis un siècle, acquis une grande importance stratégique, à tel point qu'on les a nommés le Gibraltar de la mer des Antilles. En mettant à part les récifs, le groupe de Saintes se

compose de cinq îles : la *Terre d'en haut*, la *Terre d'en bas*, l'*Île à Tabut*, le *Grand-Îlot* et la *Loche*. La *Terre d'en haut*, la moins petite et la moins aride, est la plus importante du groupe. Très irrégulière dans sa forme, elle possède de nombreuses anses et des caps, plus une rade assez vaste, commandée par l'île à Tabut; entre les deux îles est la *passé des Vaisseaux*, qui se prolonge entre la *Terre d'en haut* et la *Terre d'en bas*, puis entre celle-ci et la *Loche*. Entre la *Terre d'en haut* d'une part, et de l'autre la *Terre d'en bas* et le *Grand-Îlot*, s'ouvre la *passé du Sud*; entre la *Loche* et le *Grand-Îlot* se trouve la *passé des Dames*. Tous ces détroits sont fort resserrés et parsemés de rochers et d'écueils. Quelques batteries suffisent pour les défendre, et, en cas de besoin, nos flottes y trouveraient, derrière les forts récemment construits, un asile inexpugnable.

La Martinique, ainsi nommée par Christophe Colomb, qui la découvrit en 1493, le jour de la Saint-Martin, est longue de 70 kilomètres et large de 30. Sa circonférence est de 320 kilomètres. Elle compte 98,782 hectares de superficie. Du nord au sud de l'île se dressent cinq ou six monts principaux, distribués en groupes rapprochés, mais indépendants. Les uns culminent en pitons aigus, les autres s'étalent en crêtes étroites. Ce sont d'anciens volcans, au pied desquels se dressent encore une multitude de mornes, débris de volcans secondaires. Toutes ces montagnes ont été déchirées et disloquées par des tremblements de terre, qui ont hérissé de précipices et de crevasses la surface de l'île. Le centre de soulèvement paraît avoir été dans la partie supérieure de l'île, un peu plus haut que le *piton du Carbet* (1207 m.). De là rayonnent dans toutes les directions divers contreforts : au nord celui qui s'épanouit en poussant le sommet dénudé de la *montagne Pelée* (1350 m.), à l'est les contreforts du *morne Jacob*, du *morne Palmiste*, au sud celui du *piton du Carbet*, qui se ramifie autour de Fort-de-France, celui du *morne des Olives*, et enfin le *morne de la Plaine*, qui sert d'épine dorsale à tout le reste de l'île, se continue par le *morne Vertpré*, les *Roches-Cariées*, le *morne Gamelle*, le *piton du Vaucrain*, et se termine vers les anses d'*Arlet* avec le *morne Constant* et le *morne du Diamant*.

La partie supérieure de la Martinique, déterminée au nord par le *cap Saint-Martin* et la pointe du *Macouba*, à l'est et à

l'ouest par les baies de la *Trinité* et *Saint-Pierre*, affecte une forme régulière. On ne saurait y chercher ici un mouillage sûr ni un port bien fermé. Il n'en est pas de même de la partie inférieure, bizarrement découpée, flanquée de presqu'îles qui augmentent l'étendue des côtes, bordée de récifs et d'îlots qui rendent périlleuses les approches de l'île, mais font aussi sa sécurité. Les principales presqu'îles sont celles de *Caravelle*, du *Vauclain*, de *Sainte-Anne* et des *Trois Îlets*. Elles sont déterminées par les pointes ou caps *Caracoli*, *Savane*, la *Rose*, la *Prairie*, *Vauclain*, *Enfer*, *Ferré*, des *Lézards*, des *Salines*, du *Diamant* et *Salomon*. Quant aux rades, dont quelques-unes pénètrent profondément dans l'intérieur de l'île, nous citerons le *havre de la Trinité*, la *baie du Galion*, la *baie Robert*, le *cul-de-sac Frégate*, la *passé du Marin*, l'*anse du Diamant*, et enfin la rade la plus sûre des Antilles, celle de *Fort-de-France* avec ses deux pointes des *Nègres* et du *Bout*.

Au-dessus d'un sol chaud et poreux, atteignant par étages successifs une grande altitude, l'atmosphère, saturée d'humidité, se résout en vapeurs abondantes et en pluies torrentielles. On a calculé que la quantité annuelle de pluie dépassait une moyenne de deux mètres. Aussi l'eau bondit en cascades et court à la mer après avoir formé des torrents également précieux pour l'irrigation des campagnes et la force motrice des usines. On en compte jusqu'à 75, variant comme longueur entre 4 et 28 kilomètres. Au vent de l'île, c'est-à-dire à l'est, coulent le *Lorrain*, le *Galion*, la *Capote* et son affluent la *Falaise*, les rivières de *Macouba*, de la *Grande-Anse* et de *Sainte-Marie*. Sous le vent de l'île, c'est-à-dire à l'ouest, nous trouvons la *Rivière-Salée*, la *Lézarde* et le *Brésil*, qui se jettent dans la baie de *Fort-de-France*, le *Pilote*, la rivière *Monsieur* et la rivière *Madame*, celle de *Saint-Pierre* et la *Grande-Rivière*. Deux d'entre elles sont navigables, la *Rivière-Salée* et le *Pilote*. Les eaux thermales et minérales sont également fort abondantes. Les plus réputées se trouvent aux bains *Didier*, *Absalon* et *Ballyza*.

La constitution géologique des Antilles françaises varie suivant les groupes. *Saint-Martin* et *Saint-Barthelémy* sont calcaires, la *Guadeloupe* et la *Martinique* volcaniques. Les premières sont comme étagées en plateaux ondulés; les ports y sont d'accès difficile, car ils sont défendus au large par des lignes de brisants.

La terre y est altérée. A peine de maigres ruisseaux suffisent-ils à humecter leurs lits. Pas d'eau, et partout pas de végétation; points de forêts surtout; la nudité presque absolue. Sauf la disette de boisson, cette sécheresse ne saurait être qu'avantageuse aux hommes. Elle leur réussit d'autant mieux qu'elle est plus nuisible aux cultures. A la Martinique et à la Guadeloupe, le spectacle change. Aux humbles plateaux dénudés succèdent de hautes cimes, couronnées de vastes forêts et séparées les unes des autres par de sombres et profondes vallées. Si parfois la roche reparaît au sommet d'un cône isolé, d'un *piton*, pour employer l'expression consacrée, elle est coiffée d'un panache de fumée, qui révèle l'origine plutonienne de l'île. Au-dessus de ces fondations de granit, de porphyre ou de basalte se sont superposées de nouvelles couches plus favorables à la culture. La terre y est forte, grasse, argileuse et très-arrosée. Aussi bien, comment l'eau manquerait-elle à ces îles? A l'exception du mois de mars, où il fait ordinairement sec, et des mois de juillet, août et septembre, où il pleut sans cesse, des grains bienfaisants attirés par la cime des montagnes s'y condensent pour tomber sur les îles, et rafraîchir la terre altérée par le soleil. A ces ondées salutaires succèdent jusqu'à la fin d'octobre des pluies continues et torrentielles. Aussi le sol est-il comme saturé d'humidité.

A côté du mal, le remède : c'est le ciel des Antilles, un des plus beaux et des plus purs qu'il soit donné à l'homme d'admirer. Celui d'Italie même, dit-on, ne peut en donner qu'une idée imparfaite. D'octobre à avril, à peine passe-t-il un nuage au ciel, et la température ne s'abaisse jamais au-dessous de vingt-quatre degrés. C'est dans cette moitié de l'année qu'il faut venir d'Europe aux Antilles, afin d'être acclimaté avant les chaleurs malsaines, qui règnent d'avril à octobre. Ce qui contribue encore à tempérer la chaleur et à la rendre supportable, c'est un régime de vents admirablement ménagé. La brise de mer qui souffle le jour et la brise de terre qui souffle la nuit adoucissent tour à tour les excès du climat. Quant aux vents proprement dits, ils règnent successivement avec une merveilleuse régularité : on les nomme les *alizés*. De novembre à avril, les alizés viennent de l'hémisphère boréal en passant du nord à l'est. De mai à octobre, ils viennent de l'hémisphère austral

en passant de l'est au sud et à l'ouest. Le vent d'ouest est le plus rare, et celui d'est le plus fréquent. L'alizé d'est a valu aux côtes orientales des Antilles le nom de côtes du vent, tandis que les côtes occidentales sont dites sous le vent.

N'allons pourtant pas croire que tout soit pour le mieux dans nos colonies. Lorsque les alizés se déchainent en ouragans, (heureusement fort rares), ils ravagent les habitations, détruisent les plantations, arrachent les arbres et ruinent les îles pour de longues années. Ils sont surtout redoutables quand ils sont accompagnés de ras de marée. Ce phénomène est d'autant plus singulier que, dans la mer des Antilles, la marée est peu sensible, quarante à cinquante centimètres en moyenne, un mètre au plus au moment de l'équinoxe. Les ras de marée n'exercent leurs fureurs que sous l'influence des vents du sud et de l'ouest, et seulement dans la période qui s'étend du 10 juillet au 21 octobre. A peine sont-ils annoncés, que les navires n'ont que le temps de fuir au large, d'abord pour éviter le premier coup du flot, qui s'avance comme une muraille liquide avec une vitesse vertigineuse, puis les assauts répétés d'une mer affolée. Heureusement, les signes précurseurs du fléau ne manquent pas : la nuit se répand peu à peu à l'horizon, une épaisse calotte de nuages semble vouloir étouffer la terre, l'air manque, la chaleur redouble, les animaux eux-mêmes semblent prévoir la catastrophe, et les oiseaux s'enfuient en rasant la terre. Jadis le canon de la rade annonçait le danger, et les navires gagnaient le large, s'ils en avaient le temps. Maintenant ils s'attachent aux bouées les plus voisines, s'ils ne peuvent s'éloigner de la côte. Parfois se joint un troisième fléau : le sol s'agite sous la pression des vapeurs souterraines. Les tremblements de terre sont assez fréquents, et quelquefois désastreux. En 1718, tous les cacaoyers de la Martinique furent détruits. En 1776, les cannes à sucre et les arbres à coton furent déracinés. En 1843, le 8 février une épouvantable secousse bouleversa la Guadeloupe. La terre ondule comme une plaine liquide, et toute l'île fut ébranlée. Pendant les soixante et dix secondes que dura la secousse, la Pointe-à-Pitre fut détruite de fond en comble. Il ne resta debout que quelques pans de mur et la façade d'une église, avec son horloge arrêtée à dix heures trente-cinq minutes, moment de la catastrophe. La cime de la Soufrière se détacha en rou-

lant au milieu des torrents de fumée. Dans les campagnes, des eaux brûlantes jaillirent des profondeurs du sol, de vastes forêts glissèrent sur les flancs des collines et laissèrent à nu le roc, sur lequel elles étaient plantées; les rivières changèrent de cours. Dans les villes, l'incendie s'empara des décombres, alimenté par des jets de flammes qui s'échappaient des crevasses, et acheva l'œuvre de destruction. Plus de cinq mille personnes étaient mortes, écrasées ou brûlées; quatre-vingts millions en bâtiments ou en marchandises avaient été détruits. En 1859, une catastrophe analogue, bien que moins violente, renversait Fort-de-France, à la Martinique. Les feux souterrains ne sont donc pas encore éteints, et, de temps à autre, trop souvent, se manifeste leur redoutable activité.

III. — Géographie économique.

Malgré les dangers qui les menacent, malgré les effroyables catastrophes qui les bouleversent, mais dont elles se sont toujours relevées, nos Antilles françaises sont encore florissantes. Il suffit, pour s'en convaincre, de passer en revue leurs principales productions. On a remarqué que l'humidité, qui est le trait caractéristique du climat des Antilles, avait pour résultat de tout détendre, de tout amollir, les hommes comme les animaux, les animaux comme les plantes : c'est ainsi que les plantes européennes y sont bientôt privées de la faculté de production, que nos bois les plus durs y pourrissent; rien de plus vrai; mais nos colonies fournissent d'autres bois, d'autres plantes et d'autres animaux capables de les remplacer avantageusement.

Il n'y aurait rien à dire du règne minéral, puisqu'on n'a encore découvert dans nos îles américaines ni une mine ni une carrière qui valût la peine d'être exploitée, si la nature et les siècles n'avaient pris le soin d'accumuler au centre de la Guadeloupe sinon un trésor, du moins une source intarissable de richesses. De la gigantesque solfatare qui domine l'île se sont échappés de tout temps des flots d'un *soufre* excessivement fin, qui s'est déposé dans les grottes, dans les vallons, dans toutes les anfractuosités. L'exploitation en serait facile. Il suffirait de se baisser, de ramasser et d'expédier. La France cesse-

rait par là d'être tributaire de l'Italie pour le soufre. Un colon avait demandé l'autorisation d'entreprendre cette exploitation : on la lui a refusée. Ne croirait-on pas que c'est la Compagnie des îles d'Amérique qui gouverne encore les Antilles?

Nous signalerons encore, pour mémoire, les *salines* de Saint-Martin.

Le règne végétal aux Antilles est admirablement représenté, surtout dans les forêts. Ce qui étonne le nouveau débarqué, c'est la fécondité et la variété des plantes. Pas une place ne reste libre. Un arbre tombe-t-il de vieillesse, aussitôt des pousses nouvelles se développent avec une incroyable activité, et l'arbre mort semble renaître et sortir de sa propre dépouille. Entrelacés dans les replis des mêmes lianes vivent côte à côte les arbres les plus utiles et les plantes les plus vénéneuses. Le fruit rouge du caféier s'unit à la pomme du mancenillier. Le cacaoyer est comme enlacé par les mille vrilles de la liane puante. Pourtant les arbres utiles prédominent. On rencontre en effet le *palmiste* au bourgeon terminal, si apprécié sous le nom de chou, l'*arbre à pain*, le *fromager*, le *cocotier*, le *sagoutier*, dont les fruits s'étalent en grappes gracieuses, le *flamboyant* au feuillage rouge, et l'*arbre des voyageurs*, ainsi nommé parce qu'une simple incision fournit un jet abondant d'eau fraîche. Les *mangliers* et les *palétuviers* entrelacent leurs racines le long des côtes et dans les terrains inondés. Le *bois de fer*, l'*acajou*, le *gâïac*, le *sandal*, le *campêche*, le *myrte*, l'*acacia* et le *bambou* fournissent à tous les besoins de la charpente et de l'ébénisterie. Citons encore le *caoutchouc*, dont le tronc atteint parfois deux mètres de circonférence, le *cannellier*, le *patchouli*, et les diverses fougères arborescentes, dont quelques-unes atteignent des proportions gigantesques. Parmi les fruits des différents arbres, ceux qui servent à l'alimentation sont la *sapotille*, le *coco*, la *mangue*, la *pomme d'acajou*, le *tamarin*, la *pomme cannelle*, l'*orange*, l'*abricot*, l'*avocat*, la *goyave*, la *papaye*, le *corossol*, la *grenadille*, l'*ananas* et la *vanille*.

Ce n'est pas seulement dans les forêts que l'homme trouve des aliments tout préparés par la nature. Il cultive lui-même diverses productions indigènes ou exotiques. Les principales sont le *gingembre*, le *manioc*, les *patates*, les *ignames*, les *bananes*, le *maïs*, le *piment*, et les épices importées au XVIII^e siècle,

girofle, muscade, cannelle, etc. De toutes les importations européennes, celles qui ont le mieux réussi sont les plantes potagères : aussi trouve-t-on aux Antilles toutes les variétés de légumes ou de racines alimentaires. L'herbe de Guinée, sorte de grand millet, sert de fourrage aux chevaux, toujours au vert. Parmi les plantes médicales, nous citerons la *casse*, le *copahu* et le *ricin*.

Les cultures qui font la richesse et alimentent en partie le commerce de nos Antilles sont celles de la *canne à sucre*, du *café*, de l'*indigo*, du *cacao* et du *coton*. La canne à sucre, introduite par les Hollandais, a longtemps assuré à nos colons de magnifiques bénéfices ; mais les conditions économiques se sont modifiées dans ces dernières années, et nos colons ont peut-être le tort de s'entêter à cette culture. En effet, malgré la liberté commerciale qui leur a enfin été accordée, ils seront toujours vaincus sur les marchés de la métropole par les sucres de betterave, et il est même à craindre pour eux que la concurrence leur ferme les marchés des Etats-Unis, leur dernier débouché. Ils auraient alors à supporter une crise effroyable. La canne donne quelquefois mais rarement deux récoltes par an, car aux Antilles la végétation ne s'arrête jamais ; la première récolte a lieu de février à juin ; la deuxième, moins abondante, d'octobre à novembre. Dépouillée de son panache, qui sert de nourriture aux bestiaux, la canne est débitée en tronçons. On réserve les nœuds, qu'on replante isolément pour la récolte suivante. Dans nos Antilles, il faut labourer et replanter tous les ans ; dans d'autres contrées plus favorisées, on ne le fait que tous les trois ans. Les débris de la canne servent d'engrais aux plantations ou parfois de combustibles. De la canne, on tire différents produits : le sucre, que, jusqu'en 1863, nos colons n'avaient pas le droit de raffiner, les sirops, les mélasses, le tafia et le rhum. Le sucre constitue à lui seul les cinq sixièmes de la récolte. En 1863, 38,000 hectares étaient consacrés à la culture de la canne. On en comptait 40,370 en 1875, et 41,813 en 1877.

La culture la plus en honneur après celle de la canne est celle du café. Le café de la Martinique a une réputation universelle. En 1789, on comptait dans la colonie 6,423 hectares plantés en café. Il n'y en avait plus que 3,082 en 1835, 685 en 1880 et 260 en 1883. Aussi la production est-elle insuffisante, même pour la consom-

mation locale. La récolte de 1883 n'a été que de 60,568 kilogr. La culture du cacao a passé par de singulières alternatives. Introduit en 1650 aux Antilles par le juif Dacosta, le cacao fut d'abord la principale richesse des colons qui n'avaient pas de capitaux suffisants pour entreprendre des plantations de cannes. L'ouragan de 1718 détruisit tous les cacaoyers; il fallut songer à remplacer ce produit, désormais perdu. Vers 1830, on songea à en planter de nouveaux. Ils ont parfaitement réussi. En 1863, 800 hectares étaient consacrés à cette culture, en 1875 1,603 et en 1877 1,091. Cet arbuste est peut-être appelé à un grand avenir économique. La récolte de 1883 a été de 583,390 kilogr. valant un million de francs. Le coton et le tabac sont déjà singulièrement distancés, puisqu'on ne compte à la Martinique, en 1883, que 108 hectares plantés en coton et 15 en tabac. En résumé, sur près de 270,000 hectares, il n'y en a encore que 70,000 mis en culture. Le reste est à peu près improductif. Ce sont des forêts inexploitées, des savanes et des friches. L'agriculture a encore bien des progrès à réaliser dans nos Antilles. Il est certain que nos colons n'ont tiré qu'un médiocre parti des ressources que la nature avait placées sous leur main. Les forêts par exemple sont encore vierges, et à peine sillonnées par quelques sentiers. On se croirait encore, surtout à la Martinique, au temps où les Caraïbes disputaient la possession de leur île aux compagnons d'Esnambuc.

Ce sont peut-être les hôtes de ces forêts qui en ont défendu et en défendent encore les approches. Elles sont en effet hantées, surtout celles de la Martinique, par une incroyable variété de serpents. Le plus terrible de tous est le *trigonocéphale tête de lance*, dont la morsure suffit à étourdir à l'instant, puis à tuer en quelques minutes l'homme le plus vigoureux. On a vainement essayé de le détruire. Tant qu'il aura un refuge impénétrable dans la forêt vierge, il s'y reproduira en toute sécurité. D'ailleurs les colons, malgré la peur qu'il leur inspire, ne désirent pas le voir disparaître, car c'est le terrible ennemi du rat, qui dévore les plantations de cannes. La Guadeloupe est plus heureuse. Par un singulier hasard, elle ne possède pas un seul serpent. Il est vrai qu'on y rencontre en abondance, ainsi que dans nos autres Antilles, d'énormes *araignées venimeuses*, des *scolopendres*, et des *guêpes* dont la piqûre est dangereuse. Quant aux *moustiques*, *maringouins* et à l'in-

nombrable légion des insatiables diptères, elle se gorge de sang humain. Enfin les fourmis et les termites ravagent les plantations et les maisons.

Il est temps de passer aux animaux utiles ou agréables, pour ne point présenter nos Antilles sous des couleurs trop noires. La plupart d'entre eux ont été importés d'Europe. Quelques-uns y ont parfaitement réussi, le porc par exemple. Les autres au contraire y dégénèrent; ainsi les essais de magnaneries tentés à diverses reprises ont toujours échoué. Quant aux animaux indigènes, ils sont peu nombreux. Nous citerons, parmi les mammifères, les *agoutis* et les *sarigues*; parmi les oiseaux, des perroquets de toute couleur, qui peuplent les bois de leur plumage et de leur babil; parmi les insectes, l'abeille, qui compose un miel délicieux.

Telles sont les principales productions de nos Antilles. Leur récolte ou leur mise en œuvre produit un mouvement commercial de 43 millions pour la Martinique et de 60 millions pour la Guadeloupe et ses dépendances. Vu la différence des époques, ce mouvement est fort inférieur à celui de 1790, époque à laquelle la Martinique faisait 44 millions d'affaires et la Guadeloupe 62. Néanmoins la métropole n'a pas à se plaindre de ces colonies, qui, malgré d'injustes attaques, constituent pour elle une source de revenus. Ainsi la Martinique, qui coûte à la France 3 millions par an, fait rentrer dans les caisses de l'Etat 13 millions de douanes, sans tenir compte des bénéfices que retirent les particuliers. Quant à la Guadeloupe, qui impose à la France les mêmes dépenses, elle ne fait rentrer que 9 millions de douanes; mais n'est-ce pas encore un excédant considérable de recettes?

Pourtant le régime économique de nos Antilles, a presque toujours été déplorable. Depuis la création de la Compagnie des îles, nos colonies américaines n'ont pas réussi à se débarrasser des mille entraves d'une protection qui dégénérât trop souvent en tyrannie. Les colons n'ont cessé de protester et de réclamer contre les tarifs qui les accablaient. La métropole n'a jamais consenti à les écouter, que lorsqu'une catastrophe imprévue menaçait de tarir les sources de leur prospérité. C'est seulement en 1861 que triompha la bonne cause, et qu'au régime de la protection fut substitué celui de la liberté commerciale

Encore ce progrès fut-il théorique, car il n'existait pas en réalité. Les droits étant les mêmes pour la métropole que pour les colonies, les produits étrangers, inutiles en France, mais indispensables aux colonies, étaient fortement taxés, et, de la sorte, le commerce des colonies avec l'étranger demeurait illusoire. Le résultat immédiat de cette erreur économique fut de diminuer d'un huitième les importations coloniales. On reconnut heureusement la faute commise, et, dès 1866, les conseils coloniaux furent investis du privilège de fixer eux-mêmes le tarif des douanes. Ils le firent en connaissance de cause, et dès lors nos colonies purent librement commercer avec l'étranger. Sans doute, les importations françaises diminuèrent à cause de la concurrence étrangère, mais beaucoup moins qu'on ne l'aurait cru, et les importations doublèrent d'une année à l'autre. Or, comme le gouvernement, en accordant ce privilège à nos colons des Antilles, leur avait imposé certaines dépenses qui lui incombaient auparavant, comme de plus il avait réalisé de notables économies par la suppression de la prime accordée aux sucres coloniaux, aux cafés, aux cacao et aux vanilles, cette sage mesure a satisfait tout le monde : la métropole, qui y a trouvé son avantage, et les colons, auxquels la liberté du commerce a donné comme une vitalité nouvelle.

Les Antilles françaises sont reliées à l'Europe par un service régulier de paquebots de la Compagnie générale Transatlantique et de la Compagnie anglaise Royal-Mail. Elles sont rattachées aux États-Unis par deux lignes de bateaux américains qui arrivent à des dates irrégulières, et par un câble télégraphique sous-marin exploité par la Compagnie anglaise West India and Panama Telegraph. Les routes coloniales sont belles et bien entretenues. Il est question d'établir un chemin de fer entre la Pointe-à-Pitre et le Moule. Depuis 1866, une ligne télégraphique unit Fort-de-France et Saint-Pierre.

Il nous faudra pourtant reconnaître que nos Antilles n'ont pas atteint le degré de prospérité auquel elles auraient le droit de prétendre. On peut s'en rendre compte en les comparant aux colonies anglaises ou même espagnoles qui les entourent. La faute doit en être imputée aux maladresses et aux hésitations de la métropole, mais aussi aux exigences et

peut-être aux secrets desirs des habitants français des Antilles. Nous nous en convainçons en étudiant la situation politique de ces habitants.

IV. — Géographie politique.

Les anciens insulaires, les *Caraïbes*, ont complètement disparu dans les Antilles. Ils ont été exterminés par les colons européens, ou lentement absorbés par eux, en vertu de la loi de concurrence vitale, qui veut que les races inférieures soient anéanties par les races supérieures. Nous ne les citons ici que pour mémoire. Nous ne comptons pas non plus les engagés *chinois* ou *hindous*, fort peu nombreux encore, et qui, d'ailleurs, n'ont qu'une médiocre importance, puisqu'ils ne jouissent pas des droits et prérogatives du citoyen.

Deux races seulement sont en présence, les *blancs* et les *noirs*, et, entre eux, les *gens de couleur* de toute nuance. Les gens de couleur, que nous désignons en Europe sous le nom général de *mulâtres*, se subdivisent en une infinité de catégories. Le vrai mulâtre est l'enfant d'un blanc et d'une négresse; la mulâtresse et le noir produisent le *capre*; la capresse et le nègre, le *griffe*; au contraire, la mulâtresse et le blanc produisent le *mestif*; la mestive et le blanc, le *quarteron*, qu'il est fort difficile de distinguer du blanc. En règle générale, l'enfant se rapproche toujours davantage du type le plus foncé, c'est-à-dire que, livrée à elle-même, et ne se renouvelant pas par des unions avec d'autres races, une population qui a dans les veines ne serait-ce que quelques gouttes de sang noir redeviendra forcément noire au bout de quelques générations. Ceci n'est pas un fait avancé à loisir : on en a fait l'expérience.

Ainsi s'explique, jusqu'à un certain point, la répugnance qu'éprouvent pour les nègres nos blancs des Antilles. Ils redoutent d'être absorbés quelque jour par eux. Cette répugnance fut en quelque sorte patronnée par le *Code noir*; mais elle est plutôt morale que matérielle, car les deux races continuent à s'unir fréquemment. Presque tous les mulâtres sont des enfants naturels ou descendent d'enfants naturels. C'est encore ce qui explique pourquoi les familles blanches hésitent telle-

ment à recevoir les mulâtres, non pas dans leur intérieur, car ils sont au contraire tout à fait les bienvenus, mais dans leur famille. A la Martinique, sur 4 naissances il y en a à peine une de légitime. A vrai dire, en dehors de quelques privilégiés de la couleur, la famille légale n'existe pas dans nos Antilles.

Cette question des gens de couleur est fort grave pour nos colonies, où elle a remplacé celle de l'esclavage. L'esclavage fut en effet aboli en 1848. La mesure fut peut-être trop précipitée, dans l'intérêt des colons comme dans celui des esclaves eux-mêmes, dont un grand nombre sont retournés à la vie quasi sauvage; mais c'était une crise à traverser, et elle est aujourd'hui terminée. Les colonies n'ont pas péri, et le principe a été sauvé. Restent les gens de couleur qui ont succédé aux nègres dans les antipathies que leur vouait la race blanche; mais ils sont autrement dangereux, car ils sont bien plus intelligents et plus ambitieux. Presque tous les écrivains qui ont agité cette question ou bien sont des blancs, ou bien n'ont étudié les gens de couleur qu'à travers les préjugés des blancs: aussi leur sont-ils en général peu favorables. L'un d'entre eux, M. Meignan, ne prétend-il pas que tous les mulâtres sont séparatistes et ne cherchent qu'une occasion favorable pour proclamer leur indépendance? Il les accuse d'être paresseux et d'avoir conservé tous les défauts de la race nègre. Il donne même le conseil fort peu humain de s'en débarrasser, en les forçant à retourner à leur origine nègre, puis à la vie sauvage, où ils ne tarderont pas à disparaître. Ne vaudrait-il pas mieux, en favorisant les libertés locales ou plutôt en abolissant les lois d'exception, qui continuent le régime normal de nos colonies, satisfaire en partie ces tendances autonomistes, dont on a fort exagéré l'importance?

Une autre question fort grave, qui s'impose à l'examen attentif de nos hommes d'Etat, est la question du travail. Les bras manquent aux Antilles. Les nègres, depuis qu'ils sont libres, ne travaillent plus qu'à leur fantaisie. Les esclaves ont été remplacés par des engagés libres, tirés de l'Afrique, de l'Hindoustan et de la Chine. Il paraîtrait, et c'est vraisemblable, que ces engagés sont traités beaucoup plus durement que l'étaient jadis les esclaves; mais, puisque le Code noir a réglementé autrefois la condition des esclaves, une série de

mesures législatives pourrait tout aussi efficacement protéger les engagés. Aussi bien des travailleurs blancs vaudraient bien mieux que tous ces travailleurs exotiques. Les spécialistes sont unanimes à cet égard. Mais les ouvriers blancs, les *petits blancs*, comme on les appelait jadis, ne sont pas assez nombreux aux Antilles. Certains écrivains ont prétendu que le blanc ne pouvait pas supporter le travail aux Antilles; d'autres, au contraire, ont affirmé qu'il lui suffisait, pour s'acclimater, de débarquer dans la bonne saison, c'est-à-dire d'octobre à avril. Nous pensons comme eux que le travailleur blanc s'acclimaterait facilement aux Antilles. D'ailleurs les premiers émigrants, au xvii^e siècle, n'ont-ils pas commencé par défricher le sol? Ils en ont si bien et si vite pris possession que leurs descendants directs l'occupent encore à l'heure actuelle. Cet important problème de l'immigration européenne pourrait donc être résolu dans un sens favorable à nos Antilles. Ne semble-t-il pas facile de détourner vers nos îles américaines le flot des Basques, colons excellents, qui émigrent au Brésil ou à la Plata? Ce serait du reste le meilleur moyen de détruire chez les gens de couleur leurs tendances séparatistes, si toutefois ces sentiments antipatriotiques existent chez eux.

La population de nos Antilles françaises se répartit ainsi (1896) : à la Martinique, 189,599 habitants, sur lesquels les fonctionnaires et les employés avec leurs familles comptent environ pour un millier, les soldats et marins pour 3,500, les créoles pour 10,000, les nègres et gens de couleur pour 130,000, les nègres immigrants d'Afrique pour 8,000, les coolies hindous pour 10,000 et les Chinois pour 1,500. La population de la Guadeloupe était en 1896 de 167,099 habitants, parmi lesquels les diverses races figurent dans la même proportion qu'à la Martinique. Aux Saintes, on compte 1,500 habitants, 1,800 à la Désirade, 13,000 à Marie-Galante, 3,200 à Saint-Martin, et 9,000 à Saint-Barthélemy.

Cette population est distribuée dans les différentes habitations agricoles, ou groupée dans les villages, bourgs et villes. Voici les principales de ces villes : à Saint-Martin, le *Mari-got*; à Saint-Barthélemy, *Gustavia*; à la Guadeloupe, *Pointe-à-Pître* (20,000 h.), une des plus belles villes des Antilles avant le

tremblement de terre de 1843, le *Moule* (10,000 h.), le *Lamentin*, la *Basse-Terre* (10,000 h.), qui est le chef-lieu du gouvernement, la résidence du gouverneur, le siège d'une cour d'appel et d'un évêché, et *Capesterre* (7,300 h.) ; à Marie-Galante, nous signalerons le *Grand-Bourg* (7,000 h.) et *Saint-Louis* ; à la Martinique, *Fort-de-France*, jadis Fort-Royal (15,000 h.), capitale du gouvernement. Son port est le mieux abrité de tous ceux des Antilles. Il sert de relâche aux paquebots transatlantiques. En cas de guerre maritime, Fort-de-France serait un point stratégique de première importance, entre les deux Amériques, et en tête de l'isthme de Panama, dont le chemin de fer et le canal bientôt percé seront les grandes artères commerciales, que les croiseurs auront à surveiller pendant la guerre. *Saint-Pierre* (26 000 h.) n'a qu'une rade foraine, inhospitalière pendant l'hivernage ; pourtant elle a accaparé presque tout le commerce de la colonie. Les autres villes sont : *Macouba*, la *Trinité*, le *Lamentin* (12,000 h.), les *Trois-Ilets*, les *Anses d'Arlet* (3,350 h.) et le *Marin* (4,100 h.).

Au point de vue administratif, nos Antilles sont divisées en deux gouvernements : celui de la Martinique et celui de la Guadeloupe, qui comprend toutes nos autres possessions. Le *gouvernement de la Martinique* se divise en deux arrondissements : *Fort-de-France* (5 cantons, 14 communes) et *Saint-Pierre* (4 cantons, 11 communes). Le *gouvernement de la Guadeloupe* se divise en trois arrondissements : *Basse-Terre* (4 cantons, 14 communes et, en plus, Saint-Barthélemy), *Pointe-à-Pitre* (5 cantons, 15 communes) et *Marie-Galante* (1 canton, 3 communes). Chacun des deux gouverneurs est assisté d'un conseil général auquel le sénatus-consulte de 1866 accorde d'assez grandes libertés ; le mode de recrutement n'est pas le même qu'en France, car le gouverneur décide le nombre des conseillers à nommer par canton, proportionnellement au nombre des habitants. Les conseils municipaux, dont les attributions sont à peu près les mêmes que dans la métropole, sont présidés par des maires et des adjoints choisis dans leur sein par les gouverneurs.

Le suffrage universel a été établi ; mais il paraît que peu de citoyens s'acquittent de leurs devoirs électoraux. Les noirs s'en abstiennent par ignorance ou par méfiance, les blancs par

rancane ou dédain, en sorte que les gens de couleur occupent peu à peu toutes les positions politiques, y compris les deux sièges de députés et les deux sièges de sénateurs aux assemblées de Versailles.

Tous les services administratifs sont représentés aux colonies. Pour ce qui est du régime financier, le budget colonial subvient à certaines dépenses, mais la métropole y contribue pour sa bonne part. Les relations régulières sont assurées par un service mensuel de paquebots; un autre service, également mensuel, a son siège en Angleterre. Enfin, par un décret de février 1879, les colonies font dorénavant partie de l'Union postale.

Il nous reste à exposer brièvement les réformes que réclament les gens compétents en cette matière. Ce sera la conclusion naturelle et nécessaire de cette étude.

On s'accorde à regarder comme désastreuse la mesure qui consiste à rappeler le gouverneur et tous les fonctionnaires, dès qu'ils ont appris à connaître les intérêts de la colonie. Il est vrai que souvent ce sont eux qui sollicitent leur rappel ou leur changement. Il faudrait, pour les maintenir à leur poste, leur assurer de grands avantages. Les Anglais ou les Hollandais ne procèdent pas autrement, et ils s'en trouvent bien.

Dans le même ordre d'idées, peut-être serait-il opportun d'augmenter les libertés coloniales, ce que nos voisins d'outre-Manche nomment le self-government. Ce serait le meilleur moyen de prévenir toute arrière-pensée séparatiste.

Pour combattre ces tendances, il faudrait encore augmenter l'instruction qui est fort arriérée, et surtout créer des établissements sérieux d'instruction secondaire et même primaire.

Diminuer les taxes imposées par la métropole sur les produits coloniaux serait une excellente mesure, car ces taxes sont un obstacle à la consommation. En Angleterre, où l'impôt sur le sucre est presque nul, on en consomme annuellement 28 kilogrammes par tête; en France, où cet impôt est énorme, on ne consomme que 7 kilogrammes par tête.

Étudier soigneusement la question du travail libre et des engagements; régulariser le change; favoriser l'émigration des Français a. Antilles; créer de nombreuses écoles d'agriculture, comme la Guadeloupe en possède déjà une; créer un réseau de

routes et de chemins de fer économiques facilitant l'exploitation des richesses de l'intérieur, qui demeurent inactives; enfin organiser à Fort-de-France un arsenal maritime appelé à jouer un grand rôle : telles sont les principales réformes réclamées par l'opinion publique aux Antilles et qui, espérons-le, seront exécutées les unes après les autres.

Aux Antilles, en effet, comme partout ailleurs, nos excellents alliés les Anglais et nos voisins les Allemands sans parler des Américains, nous épient et cherchent à profiter de nos fautes. Les Anglais surtout, qui déjà sont presque les maîtres à Suez, voudront également dominer à Panama. Or, en matière coloniale, n'est-ce pas être en retard que de ne pas prendre l'avance ?

CHAPITRE III

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

BIBLIOGRAPHIE

- CEINMAR. *Les pêcheries dans l'Amérique du Nord (Correspondant, t. LVI)*.
J. DUVAL. *Les colonies françaises*, excellent article, auquel nous avons beaucoup emprunté.
GOBINEAU (COMTE DE). *Voyage à Terre-Neuve (Tour du Monde, 1863)*.
CLOUÉ. *Pilote de Terre-Neuve, 1869*.
X... *Renseignements économiques sur Saint-Pierre et Miquelon (Revue maritime et coloniale, 1876)*.
Annuaire des îles Saint-Pierre et Miquelon, 1877.
CAPITAINE. *Saint-Pierre et Miquelon (Exploration, janvier 1878)*.
E. CHEVALIER. *La morue et sa pêche (Exploration, septembre 1878)*.
DE LUZE. *Les pêches maritimes de Terre-Neuve et d'Islande (Société de géographie commerciale, 1879)*.
H. DURASSIER. *Terre-Neuve, 1886*.
DE LA CHAUME, *Terre-Neuve et les Terre-Neuviens, 1886*.
TROULET, *Formation des bancs de Terre-Neuve, 1888*.
KOENIG. *Le French Shore (Tour du Monde, 1890)*.
TROULET, *Un voyage à Terre-Neuve, 1891*.

Nous ne possédons plus, dans l'Amérique du Nord, que deux îlots sans importance; mais ce sont les derniers vestiges d'une imposante et souvent glorieuse domination. Si petites qu'elles soient, les îles de *Saint-Pierre et Miquelon* méritent donc un pieux hommage de patriotisme.

Les Français débarquèrent de bonne heure dans l'Amérique du Nord. Si même on en croit de respectables traditions, ils auraient, bien avant Christophe Colomb, entrevu la côte américaine. A nos pêcheurs basques et bretons reviendrait cet honneur. Dès le moyen âge, ils furent en effet les premiers et longtemps les seuls à poursuivre les balcines, qui fréquentaient alors le golfe de Gascogne. A la suite de ces monstres blessés, ils n'hésitaient pas à se lancer dans l'Océan, et c'est ainsi qu'ils furent conduits presque sans s'en douter sur la côte du nouveau continent. Des historiens leur accordent

même l'honneur, qu'ils revendiquent vivement, d'avoir les premiers abordé à Terre-Neuve, au Labrador, au golfe de Saint-Laurent et en Acadie. Comme cette découverte ne reçut aucune publicité et ne profita ni à la science ni à la navigation, nous ne la mentionnons qu'à titre de curiosité historique. C'est seulement au xv^e siècle, sous le règne de François I^{er}, que commencent avec Jacques Cartier et Roberval les navigations connues et la prise de possession officielle. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la colonie qui porta le nom glorieux de Nouvelle-France, non pas que le sujet manque d'intérêt, bien au contraire; mais cet admirable pays ne nous appartient plus, et nous nous sommes imposé la règle de ne nous occuper que des colonies actuelles. Qu'il nous suffise de rappeler que nous avons possédé en Amérique toute la région qui s'étend de la frontière actuelle des États-Unis jusqu'au pôle, et de l'Atlantique au Pacifique. L'Angleterre a été notre héritière. En 1713, au traité d'Utrecht, elle nous arracha l'Acadie et Terre-Neuve. En 1763, après la déplorable guerre de Sept Ans, elle nous enleva le Canada proprement dit et toutes ses dépendances, à l'exception des îlots de Saint-Pierre et Miquelon, au sud de Terre-Neuve, dernier asile des vaincus qui voudraient rester fidèles au drapeau national. Ces îlots, pris par les Anglais lors de la guerre d'indépendance des États-Unis, rendus en 1783 par la paix de Versailles, repris au début de la Révolution et gardés jusqu'à la fin de l'Empire, furent enfin restitués à la France par les traités de 1815. Nous les avons conservés depuis.

Nous conservons également le droit exclusif de pêcher et de sécher la morue sur la côte nord et la côte ouest de Terre-Neuve, depuis le cap Saint-Jean jusqu'au cap de Raye. C'est ce qu'on nomme le French Shore, ou Côte Française. Ce droit formellement établi par la paix d'Utrecht en 1713 et confirmé par la paix de Versailles en 1783 et les traités de Vienne en 1815, nous a été contesté. La population terre-neuvienne a beaucoup augmenté dans ces parages, et les traités lui interdisaient non seulement tout établissement permanent sur la côte mais même la résidence en dehors du temps de la pêche. Cet étrange condominium de la France et de l'Angleterre ne pouvait aboutir qu'à de désagréables revendications. Dès l'année 1881

des négociations ont été entamées entre les deux pays : soutenues avec mauvaise foi d'un côté, avec un entêtement inopportun de l'autre, elle n'ont pas encore abouti. Cette question irritante sera sans doute tranchée quelque jour non par le canon, mais par quelque arbitrage international.

Saint-Pierre a sept kilomètres et demi dans sa plus grande largeur. Sa superficie est de 2,600 hectares. Le sol est presque entièrement granitique, inculte et stérile. Pas de rivières, mais de simples ruisseaux. Hérissée de montagnes abruptes, qu'on ne peut escalader sans danger et dans le creux desquelles se trouvent quelques étangs poissonneux, cette île présente, vue du large, l'aspect d'une masse noire, bordée de hautes falaises et battue par une mer furieuse. Les côtes sont escarpées et, pour ainsi dire, inabordables. De Saint-Pierre dépendent les cinq flots du *Grana-Colombier*, de l'*île Verte*, de l'*île aux Chiens*, de l'*île aux Vainqueurs* et de l'*île aux Pigeons*. *Miquelon*, autrefois divisée en deux par un canal, que les envasements de la mer ont comblé depuis 1783, présente une plus grande étendue de territoire, 18,423 hectares. Le sol est également granitique et les côtes dangereuses. Ces deux îles peuvent être considérées comme improductives. L'hiver prolongé et rigoureux qui y règne ne permet pas aux cultures de s'y développer. Saint-Pierre n'a que des broussailles épaisses et rampantes; ses arbres les plus élevés ne dépassent pas trois mètres. Miquelon possède quelques plaines et des pâturages propres au bétail; mais ses landes sont stériles. Dans ces îles, l'âpreté du climat est causée par les vents et les courants polaires plutôt que par la position géographique. Saint-Pierre et Miquelon sont en effet sous la même latitude que la Normandie et la Picardie; mais nos deux provinces doivent la douceur de leur température au Gulf-Stream, dont les dernières ondulations viennent mourir sur leurs côtes, tandis que nos colonies américaines reçoivent constamment et directement les assauts du froid boréal. Certes l'homme aurait à tout jamais fui ces lieux désolés, et nos flots de Saint-Pierre et de Miquelon ne seraient que des rochers anonymes, si l'on n'avait découvert dans leur voisinage une véritable mine précieuse, d'autant plus précieuse qu'elle se renouvelle incessamment : c'est le *grand banc de Terre-Neuve*.

D'ordinaire, un banc est une étendue de sable plus ou moins couverte d'eau; mais le banc de Terre-Neuve est tout à fait sous-marin. A des profondeurs considérables, mais qui pourtant ne dépassent guère 160 mètres, existent des alluvions vaseuses, archipel invisible qui ne se révèle au navigateur que par la teinte plus claire, l'agitation et la fraîcheur des eaux. On les nomme les bancs de Terre-Neuve. On en compte trois principaux, le *Grand-Banc*, le *Banc-à-Vert* et les *Banqueaux*, et deux secondaires, le *Banc-Jacquet* et le *Bonnet-Flamand*. Le *Grand-Banc* atteint une longueur de 500 kilomètres sur 360 de large; sa profondeur moyenne est de 30 à 45 mètres. Il est comme coupé en deux par un vaste sillon nommé *la Fosse*. Tous ces bancs, qui sans doute sont des alluvions vaseuses formées par le *Gulf-Stream*, servent d'asile ou plutôt de patrie à d'innombrables légions de poissons. C'est là que foisonne surtout la morue, soit qu'elle y dépose son frai, soit qu'elle s'y rende après l'avoir confié aux algues du rivage. « Aux dernières semaines d'avril, elle abandonne ses stations inconnues d'hiver et vient chercher sa nourriture sur le *Grand-Banc*. On y assiste, pendant tout l'été, à une fermentation tumultueuse de vie animale, qui se prolonge en traînées mouvantes le long des îles voisines et du continent, jusqu'à ce que, de nouveau, l'hiver les refoule dans le fond des mers ou dans les régions polaires et équatoriales jusqu'au printemps prochain. »

Pendant des milliers d'années, les hommes ignorèrent ces évolutions périodiques. Ce furent nos Basques qui, poursuivant la baleine, trouvèrent par hasard le banc de Terre-Neuve et furent les premiers à remarquer l'abondance extraordinaire des morues. Dès lors les expéditions se succédèrent. Quand on apprit que ces eaux possédaient et reproduisaient une richesse toujours nouvelle, les peuples s'y rendirent à l'envi. Deux surtout, les Anglais et les Français, se signalèrent par leur ardeur. Sur les grèves encore désertes de Terre-Neuve, ils étalèrent et séchèrent les trésors de la mer. Les épaisses forêts qui garnissaient alors l'intérieur de l'île leur fournirent le bois nécessaire aux vaisseaux, aux habitations et au chauffage. Dès lors, à travers toutes les vicissitudes politiques, cette île et ses dépendances n'ont pas cessé d'être le principal marché producteur de cet aliment humble, mais utile. Sans doute on trouve ailleurs de la morue, au large de l'Islande par exemple,

sur le banc d'Arguin près de notre Sénégal, sur les côtes d'Écosse et de Norvège, autour des Feroë et des Shetland, et même sur le Dogger Bank, à égale distance de l'Angleterre, du Danemark et de la Hollande; mais Terre-Neuve a conservé sa supériorité, probablement parce que nulle part ailleurs le poisson n'est pêché, préparé et expédié au loin par une flotte commerciale aussi nombreuse.

La grande pêche est une industrie spéciale qui s'implanta de bonne heure dans une vingtaine de nos ports de l'Océan. Ce ne sont pas les plus considérables par leur mouvement commercial : ainsi Bordeaux, Nantes et le Havre n'y prennent qu'une petite part. On dirait que ces grandes cités maritimes, dans leur fierté, abandonnent à leurs sœurs plus modestes ces professions plus utiles que brillantes. Quant aux ports de la Méditerranée, aucun d'eux, à l'exception de Cette et quelquefois de Marseille, n'envoie de navires aux bancs de Terre-Neuve. Parmi nos riverains de l'Océan qui s'adonnent à cette pêche, le premier rang a longtemps appartenu aux Basques. Ils ne connaissaient pas de rivaux. Ce fut à leur école que s'instruisirent les Anglais et les Hollandais. Jusqu'au xvii^e siècle dura leur supériorité. Saint-Jean-de-Luz était alors une florissante cité, dont les négociants et les armateurs étaient connus par la hardiesse et le bonheur constant de leurs opérations. La mer, en un jour de fureur, c'était en 1765, brisa les rochers qui défendaient l'entrée du port et assaillit la ville. La décadence commença et ne s'arrêta plus. Bayonne a recueilli en partie l'héritage de Saint-Jean-de-Luz, mais les beaux jours de splendeur ont disparu. Néanmoins le goût des Basques pour la mer et la grande pêche a persisté. Ce sont toujours d'intrépides marins; entreprenants, sobres, obéissants, ils se laissent peut-être trop facilement décourager. La morue est pour eux une cause de fortune inépuisable. A tel de leurs villages elle rapporte chaque année plusieurs centaines de mille francs; mais l'argent reste peu dans le pays. Il paraîtrait que les Basquaises aiment le plaisir et la toilette, et, parfois, dissipent par avance dans leurs profusions le gain de leurs maris.

Les Bretons viennent après les Basques. Actifs et résolus, très soumis dans le service, de sang-froid dans le danger, ils ont toujours été de bons marins : malheureusement ils ne sont

pas sobres, et l'influence pernicieuse de l'alcool leur enlève en partie leurs qualités natives. Une douzaine de ports bretons, Saint-Brieuc, Paimpol, Binic, surtout Saint-Malo et Saint-Servan, s'occupent activement de la grande pêche. Le nom de plusieurs ports, baies et îlots, sur les côtes de la grande île, témoigne encore des explorations des navigateurs bretons.

La Normandie compte aussi sur la Manche divers ports qui expédient à Terre-Neuve, Dieppe, Fécamp, et surtout Granville. Les Normands sont de solides matelots, à toute épreuve au moment du danger, mais nullement sobres, fort enclins à se plaindre, et difficiles à manier quand ils sont à terre. Ce sont leurs ancêtres qui s'aventurèrent les premiers dans les voyages au long cours et prirent une part si active à la colonisation du Canada.

Tous ces marins, quelles que soient leurs qualités, sont encore dépassés par les Flamands, race unique au monde, et qui serait parfaite, si l'abus des liqueurs ne compromettrait trop souvent leur subordination. Nous ne les citons ici que pour mémoire, attendu que Gravelines et Dunkerque, les deux principaux ports de la région flamande, dirigent leurs navires surtout vers l'Islande.

Hors de France, toute une population, française également, s'adonne aussi à la grande pêche. Ce sont les habitants de Saint-Pierre et Miquelon. Issus de familles originaires du pays Basque, de Bretagne et de Normandie, leurs ancêtres s'étaient établis en Acadie. Ils furent abandonnés par Louis XIV et par son successeur, et brutalement chassés de leurs foyers par l'Angleterre. Le poète américain Longfellow a chanté leur exode dans son touchant poème d'*Evangelina*. En 1764, ils se réfugièrent à Saint-Pierre et Miquelon. Comme ces îles tombèrent à deux reprises entre les mains des Anglais, plutôt que de céder ils revinrent en France. Réintégrés en 1815, et protégés directement par la Restauration, ils commencent à croire à leur installation définitive, mais ils trahissent encore quelque inquiétude sur la permanence de leur séjour par leur goût tout spécial pour les maisons de bois et les campements provisoires.

Cette énergique et vaillante population est aujourd'hui dans l'aisance. Les Acadiens de Saint-Pierre et Miquelon sont,

comme jadis leurs ancêtres, simples, honnêtes, hospitaliers, durs au travail et courageux. Ils s'aventurent sur les bancs avec des bateaux à peine pontés, et même des chaloupes. Bien que l'air des îles soit pur, la population n'augmente que lentement. Elle était, en 1871, de 4,750 âmes. En 1874, elle ne comptait encore que 4,846 âmes et 6,300 en 1895. Cette lenteur dans l'accroissement tient sans doute au grand nombre des accidents de mer, et aux fatigues d'un métier qui épuise vite les constitutions les plus robustes.

Maintenant que nous connaissons les riverains de l'Océan qui prennent part à la grande pêche, voyons-les à l'œuvre, et suivons-les dans leurs campagnes. Cette expression n'est que trop juste, car ces campagnes sont souvent meurtrières.

Un armateur s'est-il décidé à expédier un navire aux bancs, il confie d'ordinaire au capitaine qu'il a choisi le soin de recruter son équipage. Ce dernier réunit, autant que faire se peut, des hommes du même pays, ou du moins de la même province. Les contrats d'engagement, fixés par des règles séculaires, stipulent toujours, outre la nourriture, un minimum de salaire qui est payé avant l'embarquement et une part éventuelle dans les produits de la pêche. Ces avances varient en moyenne de 100 à 200 francs. La part de pêche est fixée à un cinquième pour l'équipage, et se répartit en autant de lots qu'il y a d'hommes. On estime, en général, que le lot de chaque matelot varie entre 800 et 1200 francs. Ceux d'entre eux qui sont rangés et économes rapportent en France la plus grosse part de cette somme; mais la plupart d'entre eux la dépensent follement. Il est tel de ces matelots qui revient au pays avec 6 ou 8 francs d'économie, et après six mois de navigation. Le métier de pêcheur aux bancs est donc rude et peu lucratif; pourtant ceux qui l'ont pratiqué n'y renoncent jamais. Leurs enfants et leurs petits-enfants s'y dévouent également. Aussi n'y a-t-il pas en France de meilleurs matelots. Ils le savent au reste, et le disent avec un naïf orgueil. Il faut les voir à terre, quand ils marchent les mains dans leurs poches, tout gonflés du sentiment de leur importance. Leurs costumes atteignent les dernières limites du désordre pittoresque. Des bottes montant jusqu'à mi-cuisse, des chausses de toile ou de laine, des camisoles de toutes couleurs, des cravates immenses ou plutôt

des pièces d'étoffe serrées autour du cou, des bonnets de laine, et, sortant de ces guenilles, de larges mains, des visages basanés et de longues barbes. Tel est l'aspect du pêcheur des bancs. Pour que rien ne manque à la ressemblance, prenez cet homme et roulez-le, avec son équipement, dans la graisse et dans l'huile de poisson. S'il n'était pas huileux et rance, ce ne serait pas un vrai pêcheur.

L'équipage du navire est donc rassemblé, les contrats signés, les provisions faites. Le jour du départ était jadis fixé par un arrêté du ministre de la marine : 1^{er} mars pour les navires qui se rendaient au Grand-Banc, 1^{er} avril pour ceux qui allaient dans les mers d'Islande, 1^{er} mai pour ceux qui pêchaient sur la côte de Terre-Neuve, où la banquise de glace est plus lente à se fondre. Aujourd'hui, les départs sont libres. Les capitaines peuvent partir quand bon leur semble, et ils profitent de cette liberté pour se hâter d'arriver les premiers, afin de retenir les meilleures grèves et les bons endroits. A Granville et dans quelques autres ports, l'usage a prévalu de partir tous ensemble à la même heure. Les matelots sont alors suivis jusque sur le quai d'embarquement par leurs familles. Un prêtre donne la bénédiction. Tous s'agenouillent à la fois, et, à un signal donné par un coup de canon, la flottille s'avance au large, portée par le jusant de marée. Quand les dernières voiles ont disparu à l'horizon, les femmes avec leurs enfants rentrent tristement au logis. Combien d'entre elles en effet resteront veuves et chargées d'orphelins !

La traversée de France aux bancs est périlleuse, car, dans ces huit cents lieues de mer, on traverse une région parcourue par des glaces errantes et couvertes de brouillards. Le séjour sur les bancs est plus dangereux encore. Même en plein été, les brumes y sont parfois si épaisses qu'on n'y voit pas d'une extrémité à l'autre des navires, fort exposés à s'égarer ou à s'aborder. Pour prévenir les abordages, il est nécessaire que la cloche ou une corne résonne sans relâche, et encore les sinistres sont-ils fréquents. En 1846, sept bâtiments furent submergés par un même coup de vent. Corps et biens, tout périt. C'est surtout quand souffle le vent du pôle que le danger augmente. La pluie tombe alors et se convertit vite en neige. Pour peu que le froid continue, cette neige devient du *poudrin*. Le pou-

drin tombe par tourbillons, fin et dru comme du sable. Il s'introduit par les moindres ouvertures. Il suffit d'une fente à une porte, d'un carreau mal joint à une fenêtre pour qu'il pénètre dans une maison et s'accumule en tas. Le séjour sur les bancs n'est donc ni agréable ni sûr.

Tous les navires ont un droit égal à l'entier domaine des pêches; pourtant une longue tradition a créé des habitudes dont on ne s'écarte guère. Ainsi Bayonne et Bordeaux n'arment que pour le Grand-Banc; Saint-Servan, Saint-Malo, Granville, Fécamp et Dieppe expédient à la côte de Terre-Neuve et au Grand-Banc. Les autres ports ne fréquentent que Terre-Neuve. Quant aux stations particulières dans d'autres régions, liberté absolue. Il y a de bonnes et de mauvaises chances. Tel capitaine a rencontré un fond productif l'année précédente, qui est déçu dans ses espérances, quand il revient l'exploiter l'année suivante. Dans cette Californie maritime, on rencontre des placers abondants tout à côté de terrains improductifs.

Les procédés de pêche varient suivant les stations. Au Grand-Banc, comme le navire doit rester stationnaire pendant plusieurs semaines, il jette une ancre et détache des chaloupes, qui se mettent isolément en quête du poisson. Chacune de ces chaloupes laisse tomber deux lignes qui se fixent au fond par un grappin et supportent 5 à 6,000 hameçons. Le lendemain, on relève ces lignes et on porte le butin à bord. A Terre-Neuve, les navires restent au mouillage et envoient au large chaque matin des chaloupes faire la pêche d'après divers procédés, dont les plus usités sont la seine et la ligne à la main. La morue se presse parfois autour de la barque en troupes si serrées, qu'on peut la faucher, c'est-à-dire l'atteindre au moyen de lignes armées de crocs. Quels que soient les procédés, les résultats sont extraordinaires. Il semblerait, depuis les siècles que dure cette pêche, que la morue ait disparu ou du moins soit devenue rare; mais sa fécondité est effrayante. N'a-t-on pas compté 9,340,000 œufs dans le ventre d'un seul animal? Si le plus grand nombre de ces œufs n'était privé de la laite féconde du mâle ou détruit par divers accidents, la morue en peu d'années aurait comblé l'Océan. Par bonheur, il est impossible de trouver un animal plus stupide et moins défiant. Les morues se pressent autour de l'appât et attendent leur

tour, pour ainsi dire, afin d'être enlevées. Elles luttent presque entre elles pour se donner à l'homme, car on a remarqué que les plus grosses étaient toujours prises au début de la saison.

La saison de la pêche dure du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. Elle se divise en trois périodes d'après le poisson employé en guise d'appât. Dans la première, d'avril à mai, on se sert du *hareng*, qui paraît à cette époque en quantités innombrables sur les bancs. Quand passe le *capelan*, de juin à juillet, commence la seconde saison. Le capelan est un petit poisson qui descend des mers du Nord, poursuivi par des morues, lesquelles sont à leur tour chassées par de plus grosses espèces. Les capelans se répandent en masses tellement épaisses dans toutes les mers voisines de Terre-Neuve, que parfois le flot les rejette et les accumule sur les grèves. C'est le grand moment de la pêche. Les morues, affriandées et comme enivrées, se précipitent sur ces bandes de capelans et dévorent avec gloutonnerie l'appât que leur lancent les matelots. La troisième période, qui dure d'avril à octobre, est celle de l'*encornet*. Le produit des deux premières périodes, après une préparation préalable en mer, est transporté à Saint-Pierre et Miquelon, où la dessiccation se termine sur les grèves bien aérées des îles. Le produit de la troisième, celle de l'*encornet*, entassé sur le navire, forme ce qu'on appelle la morue verte, qui est rapportée en France, partie pour une consommation immédiate, partie pour être séchée et réexportée.

Après être sortie de l'eau, la morue subit diverses préparations. On commence par la *décoller*, c'est-à-dire par lui couper la tête. Puis on l'*habille*, c'est-à-dire qu'on l'ouvre, qu'on la vide et qu'on la fend en deux. D'autres mains la saupoudrent de sel et l'empilent en tas. Cette opération du salage se fait de diverses façons. Tantôt on se contente de couvrir au hasard le poisson de pelletées de sel, tantôt on applique le sel en plus petites quantités, mais avec plus de soin, principalement le long de l'épine dorsale. Le labeur est alors incessant. Il dure tant que dure le poisson. Jour et nuit, quelque temps qu'il fasse, le matelot est sur le pont, presque toujours mouillé jusqu'aux os, couvert d'huile et de sang, respirant une odeur infecte, entouré de débris immondes et travaillant sans relâche. Aussi bien il ne recule jamais devant la besogne. L'esprit de

corps le veut ainsi. Associé aux profits et aux pertes, il travaille pour lui-même et ne se plaint jamais de la fatigue. Il réserve ses doléances pour la nourriture ou le commandement.

Ainsi se comportent les pêcheurs sur les bancs. A Terre-Neuve et aux îles, le labeur est moins rude. Le navire en effet reste toujours en communication avec la côte, ou bien au mouillage dans un bon port, ou bien près d'une grève choisie par le capitaine. En ce cas, chaque matin les chaloupes se détachent du navire, mais n'y rapportent pas leur butin. Elles le déposent sur la grève, où des travailleurs spéciaux lui font subir les opérations que nous connaissons déjà. Ces travailleurs sont de simples ouvriers, engagés pour un temps déterminé. On les nomme des *graviers*, du mot grève prononcé à la normande. On les affuble du sobriquet de *peltats*, à cause de leur pacifique étendage de peaux de morues. Leurs fonctions se bornent à recevoir le poisson, que leur apportent les pêcheurs, à le décoller, à l'ouvrir, à mettre à part les foies pour en extraire l'huile, à étendre les chairs entre deux couches de sel, enfin à les dessécher sur les grèves.

Les deux endroits où s'opère la dessiccation se nomment les *chauffauts* et les *vigneux*. Un chauffaut, ou échafaud, est une cabane de bois sur pilotis, moitié dans l'eau, moitié sur terre, ouverte à tous les vents. Une partie du plancher est à claire-voie, et c'est dans cette partie que sont rangés les établis, où l'on décolle la morue. Les chauffauts répandent une odeur infecte, car l'atmosphère y est constamment chargée de vapeurs ammoniacales, et, comme les graviers sont peu délicats, ils ne songent guère à se débarrasser des débris de poisson, à moitié pourris, qui, peu à peu, s'accumulent autour de leurs ateliers. On pourrait fabriquer avec ces détritits un engrais aussi fertilisateur que le guano. On commence à bâtir des usines pour recueillir cet engrais animal. A l'entrée du détroit de Belle-Isle, il en existe une qui fournit chaque année 8 à 10,000 tonnes d'engrais. Si l'on ramassait, au lieu de les jeter à la mer, les 750,000 tonneaux de poisson, qu'il serait difficile de convertir en engrais, on récolterait au moins la moitié de ce que produisent en guano les îles Chinchas. Il faut voir les graviers, le couteau à la main, taillant, dépeçant, arrachant, et prenant de grandes précautions pour ne pas se piquer, car

la moindre lésion deviendrait tout de suite fort grave. Quant aux vignes, ce sont de longues tables de branchages mobiles, qu'on peut incliner dans tous les sens et sur lesquelles on étend les morues.

La morue ainsi préparée sert surtout à l'alimentation. Par goût, par raison ou par mortification, nous avons tous mangé et nous mangerons encore de la morue. Pour se rendre un compte exact de l'importance de cet utile aliment, il faut songer aux capitaux mis en circulation par cette pêche : nourriture et salaire des équipages, matériaux pour la construction et l'armement des navires, sel pour la conservation des morues, transactions qui se rattachent à ce commerce. On a le droit de l'affirmer, la morue entretient une partie de l'activité du littoral français. Cette pêche en effet occupe annuellement près de 600 navires, jaugeant 80,000 tonneaux. La production totale varie entre 35 et 40 millions de kilogrammes, d'une valeur de 14 à 16 millions de francs. En 1872, le mouvement commercial s'est élevé à la somme de 20,337,000 francs. Nous sommes pourtant dans des conditions bien défavorables pour réussir dans cette branche de production. A vrai dire, nos pêcheurs ne peuvent plus se soutenir qu'à force de primes. La loi du 22 juillet 1851, prorogée à diverses reprises, accorde une allocation de 50 francs par homme, une de 12 à 20 francs par quintal métrique de morue exportée, et une de 20 par quintal de roque : près de 4 millions par an de primes d'encouragement. C'est pourtant nous qui fournissons encore de morues non pas seulement les ports français, mais l'Italie, la Grèce, le Levant et l'Algérie. L'Espagne et le Portugal ne nous échappent pas. Sur la côte occidentale d'Afrique, nous fournissons le Sénégal, et, dans la mer des Indes, les Mascareignes. Le marché des Antilles nous est ouvert. La morue pénètre même, sous pavillon français, jusqu'en Chili et au Pérou. On raconte qu'un jour Colbert avait à sa table un enseigne de vaisseau qui se plaignait du trop grand nombre des jours d'abstinence prescrits par l'Église catholique. « Cette observation, répondit le ministre, est fort déplacée dans la bouche d'un officier de marine, car vous paraissez ignorer que, sans les jours maigres, tomberaient les pêcheries, séminaires naturels de nos matelots. »

Ce n'est point là le seul usage de la morue. Elle donne à l'homme d'autres produits utiles. Les œufs, que l'on désigne sous le nom particulier de *rogue*, servent aux pêcheurs normands et bretons d'appât pour la pêche de la sardine. Les huiles extraites du foie ont acquis pour le traitement de diverses maladies une vogue que ne justifie pas toujours la pureté des produits. Voici comment on fabrique cette huile. On construit un *rageot*, sorte de cône renversé en planches, qui peut avoir deux à trois mètres de côté. Le fond est à claire-voie, et domine une large cuve enfoncée en terre. C'est dans le *rageot* qu'on verse les foies pour les faire fermenter. L'huile découle de la claire-voie dans la cuve, où on la recueille ensuite pour l'enfermer dans des barils. On distingue trois sortes d'huiles de foie, la blanche, la blonde et la brune. Les deux dernières, obtenues par fermentation dans le *rageot*, sont très inférieures comme qualité et comme prix. L'huile blanche est préparée avec des foies frais, chauffés à la vapeur dans des cuves à double fond.

Après la chair salée, la *rogue* et le foie, nous mentionnerons encore la *drache*, qui est au foie et à l'huile ce que le marc est au raisin et au vin. La morue sert aussi dans les îles de monnaie de compte, les cinquante kilos étant estimés vingt francs. Le commerce s'accommode de cette vieille habitude, que répudie l'économie politique. Si jamais on frappe une monnaie aux îles de Saint-Pierre et Miquelon, elle devra porter l'empreinte de ce poisson, qui les a enrichies.

Le dernier, mais non pas le moindre des avantages de cette pêche, c'est qu'elle forme une race de matelots incomparables. Dans tous les ports de pêche, dès l'âge de douze ans, l'enfant monte à bord des navires en qualité de mousse. A seize ans, il passe novice. A vingt ans, on l'enrôle sur les bâtiments de l'État, où il acquiert les qualités qui lui manquaient encore, le sentiment de la discipline et du devoir. Après trois ans de service public, il se marie, puis s'engage de nouveau. Vers l'âge de trente ans, c'est un des hommes les mieux trempés de la société, également propre à toutes les navigations, unissant la fougue au sang-froid, sachant attaquer et résister. Il est rude, parfois brutal, mais toujours serviable et compatissant. Quand souffle la tempête, ou qu'un de ses camarades

est en danger, il oubliera, pour voler à son secours, toutes les jalousies de langue, de race et de province. Aussi bien le gouvernement apprécie si complètement les services de ces vigoureux pêcheurs, qu'il leur assure, en cas d'infirmité ou de vieillesse, une petite pension mensuelle. Jamais récompense ne fut si bien méritée. Depuis que la perte de ses meilleures colonies a enlevé à la France les éléments principaux de sa navigation, on ne saurait imaginer un meilleur moyen de conserver et de renouveler incessamment une des sources de notre prospérité nationale.

Telle est la pêche de la morue, soit au Grand-Banc, soit aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Ces deux postes sont comme le point d'appui de toutes les expéditions au Grand-Banc, qui viennent y faire leurs provisions d'appâts, renouveler leurs vivres, réparer leurs avaries, et déposer le produit des deux premières pêches. C'est encore à Saint-Pierre que viennent emmagasiner leurs récoltes les navires qui fréquentent Terre-Neuve, et à qui tout établissement sédentaire sur l'île est interdit. C'est enfin de là que partent, pendant huit ou neuf mois de l'année, des navires pour les colonies françaises et les divers marchés américains. Saint-Pierre est donc le complément nécessaire de tout notre système de pêches. Sa rade est sûre : elle peut contenir jusqu'à quarante grands bâtiments. Dans son port, ou *barrachois*, mouillent à l'aise plus de cent navires de commerce. Au fort de l'été, il n'est pas rare d'y voir entassés et pressés bord à bord plus de trois cents navires. Une division navale, composée de trois ou quatre bâtiments, se rend chaque année dans ces parages pour protéger les pêcheurs, veiller à l'exécution des règlements, et prévenir tout conflit avec les voisins et rivaux. Saint-Pierre sert de quartier général à cette petite escadre. C'est aussi le centre de l'administration coloniale. Nos divisions navales des Antilles, attirées par la salubrité du climat, viennent parfois y chercher un refuge contre les fièvres tropicales. En dehors des fonctionnaires amenés à Saint-Pierre par les nécessités du service, il n'existe dans ces îles que deux classes d'habitants, les pêcheurs et les négociants. Dans la morte saison, les uns et les autres ne savent trop comment passer le temps. Mais, aux premières brises printanières, les pêcheurs disposent leurs agrès et les négo-

ciants leurs approvisionnements. Quand paraissent à l'horizon les premières voiles françaises, elles sont saluées par des cris de joie. Les rues se peuplent, les magasins se rouvrent, les cabarets retentissent de chants joyeux. Bientôt l'animation est à son comble. Plus de 10,000 matelots se pressent et se coudoient. Les négociants les attendent à la porte de leurs magasins et abusent de leur naïveté pour leur proposer et leur faire accepter des marchés extravagants. Les pêcheurs mordent à l'appât du marchand avec plus de facilité encore que la morue à leurs propres lignes, et se débarrassent avec une singulière facilité de cet argent, qu'ils n'ont gagné qu'avec tant de peine.

En résumé, pour donner à Saint-Pierre et Miquelon leur nom véritable, ce sont de grandes fabriques de morue, mais des fabriques qui assurent à l'alimentation publique de sérieuses ressources, au commerce et à l'Etat des matelots d'élite, à l'industrie des produits variés. On prétend que la grande pêche est aujourd'hui en décadence. Elle est au moins beaucoup trop négligée. Les Anglais et les Américains nous font une concurrence désastreuse. En 1865, les Etats-Unis avaient gagné à cette pêche 57,254,440 francs et les Anglais 54,185,000 francs. En 1876, les produits avaient presque doublé. Nous, au contraire, nous restons stationnaires. En 1876 le commerce avec la France n'atteignait que le chiffre de 9,427,896 francs, et il s'élevait péniblement, l'année suivante, jusqu'à 11,400,866 francs. Les résultats étaient meilleurs en 1884. La valeur des marchandises importées était de 12,692,425 et celle des marchandises exportées de 16,639,224. En 1894 les importations atteignaient un total de 6,749,514 et les exportations de 9,400,403. Cette décadence est pour la France un véritable malheur, car elle ne doit rester indifférente à rien de ce qui peut affermir la liberté de l'Océan et la prospérité nationale.

TROISIEME PARTIE

L'ASIE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE L'INDE FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE

- X... *Discours d'un fidèle sujet du roi touchant l'établissement d'une Compagnie française pour le commerce des Indes orientales.* 1664.
- CHARPENTIER. *Histoire de l'établissement de la Compagnie française pour le commerce des Indes orientales.* 1666.
- SOUCHU DE RENNEFORT. *Histoire des Indes orientales.* 1688.
- DE LA HAYE. *Journal du voyage des grandes Indes, contenant tout ce qui s'y est fait et passé par l'escadre de Sa Majesté.* 1698.
- DELLON. *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales.* 1699.
- CARRÉ. *Voyage des Indes orientales.* 1699.
- X... *The case of M. de La Bourdonnais.* 1748.
- ROUBAUD. *Le politique indien.* 1768.
- ROBERT ORME. *The history of the military transactions of the British nation in Indostan from 1745 to 1763.* 1763-1776.
- VOLTAIRE. *Fragments sur l'Inde.* 1773.
- X... *Affaires de l'Inde de 1756 à 1783.* 1788.
- FANTIN-DESODOARDS. *Révolutions de l'Inde pendant le XVIII^e siècle, ou mémoires de Typoo-Zaeb.* 1796.
- MICHAUD. *Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore.* 1801-1809.
- LA BOURDONNAIS. *Mémoires recueillis par son petit-fils.* 1827.
- CHABRELIE. *L'Inde française.* 1827-1835.
- BARCROFT DE PENHOEN. *Histoire de la domination anglaise dans les Indes.* 1841.
- DE SAINT-PRIEST. *La perte de l'Inde sous Louis XV (Revue des Deux-Mondes,* 1845).
- DE LANGOYE. *L'Inde contemporaine.* 1858.
- ROUX. *Le bailli de Suffren dans l'Inde.* 1862.
- CARTWRIGHT. *Dupleix et l'Inde française (Revue britannique,* 1862).
- LESCURE. *Précis historique sur les établissements français dans l'Inde.* 1864.
- BOHAN. *Voyage dans les Indes orientales.* 1866.
- MALLESON. *History of the French in India from the founding of Pondichery in 1674, to its capture in 1761.* 1868.
- GRANDIDIER. *Voyage dans l'Inde méridionale (Tour du Monde,* 1869).
- ESQUER. *Les castes dans l'Inde,* 1870.

- DR CHANOT. *Notes sur Mahé (Archives de médecine navale. 1872).*
 O. SACHOT. *La France et l'empire des Indes. 1873.*
 ALLEAUME. *Le Journal de voyage de Godeheu (Revue maritime et coloniale, février 1875).*
 CHAROLAIS. *L'Inde française. Deux années sur la côte du Coromandel. 1877.*
 CAPITAINE. *Mahé (Exploration, novembre 1878).*
 CAPITAINE. *Yanaon. (Exploration, février 1879).*
 COTTEAU. *Promenade dans l'Inde et à Ceylan. 1880.*
 BIONNE. *Dupleix. 1881.*
 HAMONT. *Dupleix. 1881.*
 QUENNEFER. *Souvenirs de Pondichéry. 1882.*
 FABRE DES ESSARTS. *Dupleix et l'Inde française. 1883.*
 GASTONNET-DESFOSSÉS. *L'Inde française avant Dupleix. 1887.*
 HAMONT, *Lally-Tollendal. 1887.*
 P. GAFFAREL, *Les projets de Napoléon I^{er} sur l'Hindoustan. 1890.*

I. — L'Inde de 1503 à 1741.

La question coloniale a toujours été traitée en France avec une regrettable légèreté. Le gouvernement s'est, pendant plusieurs siècles, désintéressé de toute expédition d'outre-mer, et l'opinion publique n'a jamais prêté qu'une attention distraite aux découvertes et aux exploits de nos marins. L'Inde française a été l'objet particulier de notre indifférence systématique. Nous ignorons presque le nom des vaillants soldats et des habiles diplomates qui fondèrent notre puissance dans cette magnifique région. Nous ignorons absolument que nous avons jadis possédé cet empire, qui compte aujourd'hui plus de deux cents millions de sujets, et que les Anglais doivent leurs succès uniquement à la continuation de la politique française, qu'ils ont adoptée pour leur propre compte. Puisque notre bonne fortune nous présente en ce moment l'occasion inespérée de relever notre drapeau dans les mers orientales, et peut-être d'y créer un nouvel empire franco-indien, ne serait-il pas temps de remettre en pleine lumière Martin, Dumas, Dupleix, Bussy et tant d'autres pour lesquels n'a pas encore sonné l'heure de la justice, et de raconter, enfin, l'histoire de l'Inde française ?

I

L'Inde a toujours exercé sur les Européens un invincible attrait. Sans remonter jusqu'à la conquête d'Alexandre, il est certain que les peuples occidentaux ont été de tout temps entraînés par une force mystérieuse vers ces régions heureuses,

où la vie s'écoule si douce et si facile. A peine nos capitaines du moyen âge avaient-ils à leur disposition la boussole, qu'ils songèrent à retrouver le chemin de cette Inde, dont les richesses fabuleuses hantaient leur imagination. Vers l'Inde se dirigeaient les Portugais qui longeaient péniblement les côtes africaines. Vers l'Inde s'élançait Colomb, quand il rencontra sur son chemin l'Amérique ; il croyait si bien, lui et ses contemporains, avoir découvert le Cathay, le Cipangu et les autres pays qu'il cherchait, qu'il imposa le nom d'Inde et d'Indiens à un pays et à des habitants qui ne ressemblent en rien à l'Hindoustan ou aux Hindous. C'est encore vers l'Inde que Diaz et Gama traçaient une route nouvelle, quand ils découvraient le cap de Bonne-Espérance et doubblaient l'Afrique. A leur suite, l'Europe entière se précipitait dans cette direction. L'Inde était reconnue, visitée, explorée de tous les côtés à la fois : ce n'étaient pas seulement des négociants qui venaient y fonder des comptoirs de commerce, c'étaient aussi des soldats et des marins qui s'y établissaient à poste fixe, et prenaient possession de l'immense contrée ouverte à leurs convoitises.

Au moment où parurent les Européens, l'Hindoustan appartenait aux descendants de Tamerlan, le conquérant mogol. Ils y avaient fondé, aux dépens des princes indigènes, une puissante dynastie qui atteignit son apogée avec Akbar le Grand. Il faut lire, dans les naïves relations de l'époque, les descriptions enthousiastes de la cour et des fêtes du Grand Mogol. C'est un amoncellement fantastique de richesses inouïes, un chaotement perpétuel de diamants et d'émeraudes. Ici brille la *Montagne-de-Lumière*, ce fameux diamant de 180 karats qui orne aujourd'hui le diadème de la reine d'Angleterre. Là s'élève le trône du Paon, ainsi nommé de l'oiseau qui le surmontait, en or massif, semé de pierres précieuses, avec un énorme rubis à la poitrine. Plus loin, nous suivons le maître de l'Inde dans les trois palais mobiles, qu'il traînait à sa suite, et dont les pièces se démontaient, pour qu'il trouvât à chaque relais une somptueuse installation. Nous voyons défiler les chameaux qui transportent ses trésors, les chiens et les panthères dressées à chasser la gazelle, les éléphants de guerre ou de parade, sans parler d'un monde de serviteurs occupés à prévenir les désirs de ce demi-dieu.

Il est vrai que cette grandeur n'était qu'apparente : ce luxe cachait mal une profonde décadence. Les Hindous ne supportaient qu'avec peine la tyrannie du Grand Mogol. Indolents et mous, trop pusillanimes pour essayer de secouer un joug abhorré, ils n'attendaient que l'occasion de chasser ces conquérants, qu'ils n'avaient pas cessé de considérer comme des usurpateurs. Plus encore que la tyrannie du Grand Mogol, ils détestaient sa religion ; car ils étaient restés fidèles au vieux culte des brahmanes, tandis que Akbar et ses successeurs étaient de rigides musulmans. De plus, bon nombre de leurs anciens princes, tout en consentant à payer tribut aux envahisseurs, avaient gardé les privilèges de leur rang et entretenaient dans le cœur de leurs anciens sujets le désir de revendiquer la vieille indépendance. Aussi, soit par animosité nationale, soit par haine religieuse, régnait entre le Grand Mogol et les Hindous une profonde désaffection.

Tant que les successeurs d'Akbar furent énergiques et intelligents, les révoltes partielles furent comprimées, et les Hindous, maintenus par une main de fer, s'inclinèrent devant le fait accompli. Mais la décadence commença bientôt. Au dix-huitième siècle, en 1707, à la mort du Mogol Aureng-Zeb, elle fut irrémédiable. Un éminent historien, Macaulay, a comparé, non sans raison, les troubles qui marquèrent, pour l'Hindoustan, les premières années du dix-huitième siècle, à l'anarchie qui signala, en France, la mort de Charlemagne. Les deux empires mogol et carolingien entrent, en effet, dans une décomposition analogue. Au pouvoir central se substituent une foule de principautés locales. A l'unité impériale succède la féodalité. Les vice-rois, d'abord vassaux, fondent bientôt des dynasties indépendantes. Les peuples voisins profitent de cette faiblesse pour insulter les frontières de l'empire. Enhardis par l'impunité, les Persans et les Afghans, de même que chez nous les Northmans ou les Hongrois, ravagent les plus riches des provinces mogoles, et finissent par imposer un tribut au fantôme impérial qui n'exerce plus à Delhi que les apparences du pouvoir. A vrai dire, l'Hindoustan, au dix-huitième siècle, est une proie offerte aux aventuriers du monde entier.

Il n'en fallait pas tant pour exciter la cupidité des Européens, qui, depuis deux siècles déjà, exploitaient la situation. Les Por-

tugais avaient donné le signal. Grâce aux conquêtes d'Almeïda et surtout d'Albuquerque, ils s'établirent solidement sur la côte du Malabar et dominèrent dans l'océan Indien. Le Siam, le Japon, la Perse et la Chine contractèrent alliance avec eux. Mais cette prospérité ne dura pas. Les Portugais n'étaient pas assez nombreux pour la soutenir. D'ailleurs, au lieu de coloniser, ils se contentaient d'exploiter, c'est-à-dire que leur domination ne reposait pas sur des fondements solides.

Les Hollandais n'eurent, pour ainsi dire, qu'à paraître, au dix-septième siècle, pour se substituer aux Portugais, et remplacer leur prépondérance aux Indes par une domination autrement sérieuse, car elle était plus rationnelle. Les Portugais, en effet, n'avaient été que des négociants. Les Hollandais furent, en même temps, des maîtres. Les premiers n'avaient eu que des clients; les seconds eurent des sujets. Aussi les Portugais n'ont-ils conservé de leurs immenses possessions orientales que quelques villes, Goa, entre autres, tandis que les Hollandais règnent encore sur plus de vingt millions d'Orientaux.

La domination française fut plus lente à s'établir. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt d'en suivre la marche et les progrès, depuis le jour où nos compatriotes parurent pour la première fois dans les mers de l'Inde, jusqu'à la nomination, comme gouverneur général, de l'illustre Dupleix, qui devait porter à son comble la puissance française en Hindoustan (1503-1741).

II

Dès les premières années du seizième siècle, sous le règne de Louis XII, nos compatriotes se dirigeaient vers l'Hindoustan. En 1503, un capitaine de Honfleur, Paulmier de Gonneville, jaloux des profits que retiraient les Portugais du commerce des épices de l'Inde, s'entendit avec quelques armateurs de sa cité natale et, de concert avec eux, équipa un navire dont on lui confia la direction. Afin d'assurer le succès de l'entreprise, il engagea deux pilotes portugais qui avaient déjà navigué dans ces parages. Les débuts du voyage furent heureux; mais, à peine l'*Espoir* avait-il gagné l'Atlantique, que la tempête l'assailit et que le scorbut se déclara à bord. Gonneville, dont

rien ne lassait la persévérance, aurait voulu lutter encore et continuer sa route ; mais il ne put doubler le cap de Bonne-Espérance et fut jeté sur la côte brésilienne. La première expédition française, dans la direction de l'Hindoustan, avait donc échoué.

Le signal était donné ; malgré l'insuccès de Gonneville, d'intrépides négociants renouvelèrent sa tentative. Leur persévérance était d'autant plus méritoire que le gouvernement ne les soutenait pas, et qu'ils avaient à lutter contre les jalousies mercantiles et même contre l'hostilité déclarée des Portugais. On ignore le nom de ces hardis marins. On sait seulement, par le témoignage non suspect de l'historien portugais Barros, que trois vaisseaux français naviguaient dans la mer des Indes, en 1527. Est-ce à dire que ces trois vaisseaux étaient les seuls qui eussent alors doublé le cap de Bonne-Espérance et eussent navigué dans l'océan Indien ? Ce qui nous ferait supposer le contraire, c'est que nous devons tous nos renseignements, sur cette époque, au hasard qui les a conservés. L'indifférence de nos pères égalait presque la nôtre. En voici une preuve entre mille : Nous lisons, dans le Recueil des voyages de *Ramusio*, la relation fort intéressante du voyage entrepris, en 1529, par un capitaine dieppois, dans la direction de l'Hindoustan. On a longtemps ignoré le nom de ce capitaine. En 1838, M. Estancelin retrouva par hasard la relation originale du voyage, et on sait maintenant que ce capitaine se nommait Parmentier. Avec Gonneville, il faut donc le citer parmi les navigateurs français qui, dans les premières années du seizième siècle, allèrent chercher fortune en Hindoustan.

Aussi bien le grand nombre de ces expéditions est encore attesté par un très curieux bas-relief qui se trouve dans l'église Saint-Jacques de Dieppe. Le fameux armateur dieppois, Jean Anco, dont les navires parcouraient le monde alors connu, voulait laisser un monument de sa foi et en même temps une marque indélébile de l'immensité de ses relations. Dans une des chapelles de l'église Saint-Jacques, sur le mur qui la sépare de la nef principale, il fit sculpter une série de personnages, représentant les uns des Africains et des Brésiliens, les autres des Hindous, reconnaissables à leurs turbans et à leurs draperies. C'étaient les peuples que fréquentaient ses pilotes.

Or ce bas-relief est de l'année 1530, et les détails du costume et de la physionomie sont exécutés avec une précision qui démontre que le sculpteur chargé de ce travail connaissait le pays dont il représentait si fidèlement les types, ou peut-être même avait à sa disposition des modèles vivants. Les sculptures de Saint-Jacques prouvent donc que, dès la première moitié du seizième siècle, nos ancêtres connaissaient la route de l'Hindoustan et fréquentaient ces parages.

Nous serons moins affirmatif pour la seconde moitié du seizième siècle. La France traversait alors une crise dangereuse. Elle dépensait dans ses fureurs intestines le trop-plein d'activité et l'exubérance de forces qui débordaient en elle. Comme la Normandie et la Bretagne, d'où sortaient presque tous nos capitaines ou matelots, furent à cette époque le théâtre de luttes ardentes, nos entreprises commerciales furent toutes abandonnées et nos relations extérieures interrompues ou brisées. Il se peut que, malgré nos guerres civiles, quelques négociants, plus hardis que leurs confrères, aient cherché, pendant cette triste période de nos annales, à reprendre ces relations; mais ou bien le fait est ignoré, ou bien ce voyage ne fut qu'une exception.

Avec le règne réparateur de Henri IV recommencent les expéditions françaises dans l'Hindoustan. Le 1^{er} juin 1604, le roi accordait à une *Société rouennaise* le privilège exclusif du commerce, pendant quinze années, dans cette région. Bien que les associés se fussent assuré le concours d'un certain Gérard Leroy, Flamand, qui avait déjà fait aux Indes plusieurs voyages pour le compte des Hollandais, ils ne parvinrent pas à s'entendre. D'ailleurs, la pénurie des fonds entravait tout effort sérieux, et cette première Compagnie échoua.

Une *seconde Compagnie* fut constituée en 1611; mais les mêmes causes produisirent les mêmes effets, et, pour la seconde fois, l'entreprise avorta.

En 1615, deux négociants de Rouen, plus audacieux ou plus riches, demandèrent au roi de leur transférer les privilèges de la seconde Compagnie et s'engagèrent à envoyer, l'année même, plusieurs navires en Hindoustan. La Compagnie protesta aussitôt contre cette atteinte portée à un privilège

dont elle ne jouissait pas, mais qui, légalement, lui appartenait. Afin de concilier ces prétentions contradictoires, le roi se décida en faveur d'une association entre les parties opposées, et, par lettres patentes du 2 juillet 1615, constitua une *troisième Compagnie*. Cette Compagnie tint à honneur de justifier la faveur royale. Dès 1616, deux navires partaient, commandés par de Netz et de Beaulieu. En 1619, de Beaulieu retournait avec une seconde escadre, et, bien que contrariée par les Hollandais, les profits de cette double expédition indemnisaient largement les actionnaires de leurs avances. Malgré ce premier succès, les directeurs de la Compagnie ne tentèrent de nouveau la fortune qu'en 1635, et l'unique résultat de ce nouveau voyage fut de prendre une haute idée de Madagascar, qu'ils avaient trouvée sur leur chemin, et qui, jusqu'alors, avait été négligée par les Portugais et les Hollandais.

Le 24 juin 1642, quand expira le privilège de la Compagnie, Richelieu en créa une *quatrième*, qui essaya, mais en vain, avec Pronis et Flacourt, de coloniser Madagascar. On eût dit que la route de l'Indoustan se fermait aux Français. Des quatre Compagnies successivement autorisées depuis le commencement du dix-septième siècle pour le commerce des Indes, aucune n'avait réussi. Les deux premières n'avaient même pas envoyé de navires hors de France; la troisième s'était bornée à quelques envois; la quatrième s'arrêtait à Madagascar. Nous étions encore à l'heure des tâtonnements et des hésitations. Heureusement, Colbert arrive au pouvoir, et, sous sa féconde impulsion, tout se renouvelle ou se transforme.

Colbert n'était resté ni aveugle ni indifférent aux avantages que les Portugais et les Hollandais avaient recueillis de leurs possessions indiennes. Comme il était alors généralement reçu qu'un privilège exclusif pouvait seul conduire à bonne fin des opérations délicates et compliquées, et que, d'un autre côté, le tout-puissant ministre désirait garder la haute main sur ces opérations, il résolut de créer une *cinquième Compagnie*, mais en intéressant la couronne à sa création. La Compagnie des Indes, telle fut son nom, fut donc instituée en 1664. On lui accorda tout de suite de grands privilèges : commerce exclusif pendant cinquante années, abolition des droits d'entrée et de

sortie pour tout ce qui servirait à la construction ou à l'armement de ses vaisseaux, protection royale, escorte de ses convois, etc. De plus, comme les négociants ne pouvaient fournir les quinze millions qui devaient former le fonds de la nouvelle Société, Colbert fit l'avance d'un cinquième, et engagea les nobles, les magistrats et les citoyens de tout état à prendre part au reste. En effet, la nation se joignit avec empressement à la couronne dans une entreprise qui paraissait offrir de sérieuses garanties.

Les premiers actes de la Compagnie ne furent pourtant ni bien conçus ni heureux : elle échoua de nouveau à Madagascar. Le gouverneur de La Haye vit périr presque tous ses hommes, massacrés au fort Dauphin. C'est en 1665 seulement qu'on se décida à aborder directement l'Hindoustan. François Caron, d'origine française, mais Hollandais de naissance, possédait alors une grande réputation d'expérience pour les affaires orientales ; mais c'était un homme d'expédients plutôt qu'un politique à larges vues. Il croyait avoir à se plaindre des Hollandais, qui ne l'avaient pas traité selon ses mérites. Colbert lui proposa d'entrer au service de la France, et Caron, qui accepta, reçut le titre de gouverneur général du commerce français dans l'Hindoustan. On lui donna pour collègue le Persan Marcara, dont les connaissances spéciales promettaient de grands avantages. Caron débarqua à Surate, au commencement de 1668, et y fonda la première factorerie française. L'année suivante, Marcara obtenait le même succès à Mazulipatam. C'était un excellent début. Par malheur, les deux chefs ne purent s'entendre. Caron ne supportait pas l'idée que son collègue s'attribuât l'honneur exclusif de certaines opérations. Au lieu de le féliciter de son succès à Mazulipatam, il le desservit auprès de Colbert. Après une enquête sérieuse, Marcara fut complètement justifié ; mais il garda contre son supérieur hiérarchique un tel ressentiment qu'il renonça à servir la France. Dès cette époque, la jalousie entravait les efforts de nos compatriotes ; elle sera une des causes de l'insuccès final.

Débarrassé de son rival, Caron voulut au moins prouver qu'il était capable de concevoir et d'exécuter des projets grandioses. Persuadé qu'il fallait s'assurer la possession absolue de quelque territoire à l'abri des attaques des indigènes et des

Européens, il s'empara de San Tomé, sur la côte de Coromandel; mais il ne put jouir de son œuvre. Il s'était attiré de nombreux ennemis. Les uns jalousaient sa position, les autres détestaient son caractère, ceux-ci déclamaient contre ses projets. Les directeurs de la Compagnie, qui demandaient surtout des dividendes et se souciaient peu des résultats politiques, prêtèrent l'oreille à ces plaintes intéressées et prononcèrent le rappel de Caron. Les lettres de rappel étaient conçues en termes flatteurs. Caron, qui espérait revenir dans l'Hindoustan, obéit sans murmurer; mais il apprit en mer les intentions du gouvernement à son égard et se dirigea aussitôt sur Lisbonne. En entrant dans le port, son navire toucha sur un rocher et sombra. Caron périt dans la catastrophe. C'est le premier de nos gouverneurs de l'Inde qui ait péri de mort violente.

III

En quittant l'Asie, Caron y laissait le futur fondateur de notre puissance, François Martin. On sait peu de chose sur ce dernier avant 1672, si ce n'est qu'il avait débuté au service des Hollandais et les quitta de bonne heure pour passer au service de la France. Il était connu à Surate et à Mazulipatam comme un homme d'énergie et de discrétion, et allait justifier la bonne opinion qu'on avait de sa valeur. Louis XIV était alors en pleine guerre de Hollande. Après avoir conquis les Provinces-Unies, il se voyait obligé de défendre ses propres frontières contre la coalition européenne. Les Hollandais cherchaient à se venger de la France, et, comme ils avaient encore la supériorité dans les mers orientales, ils voulurent enlever ou détruire les établissements de la Compagnie. Ils commencèrent par s'emparer de San Tomé, en 1674, malgré la belle résistance de Martin, qui s'était jeté dans la place; mais ils commirent la faute de permettre à la garnison française de sortir avec les honneurs de la guerre en prenant la direction qu'elle voudrait. Ils ne prévoyaient pas les conséquences de cet acte de courtoisie. Martin, quelques mois auparavant, avait acheté de Sheer Khan Lodi, gouverneur des possessions du roi de Bedjapoor dans le Carnatic, un terrain sur le littoral de Gingi, près de l'embouchure de la rivière du même nom et au

nord du Coleroon. Il décida soixante des défenseurs de San Tomé à le suivre sur ce terrain, et y jeta les fondements d'une ville que les Hindous appelèrent d'abord *Poolchery*, nom qui se transforma bientôt en celui de *Pondichéry*, sous lequel les Européens l'ont toujours désignée. Pondichéry allait devenir et est encore la capitale de l'Inde française. Voici déjà deux siècles que Martin a fondé cette ville, destinée à tant de péripéties et de tragiques aventures : il en est peu qui soient restées plus françaises et plus attachées à la France.

Ce naissant établissement ne grandit pas sans de rudes épreuves. La prudence de Martin le rendit viable. Il se concilia d'abord les bonnes grâces des souverains indigènes du voisinage, auxquels il démontra que les colons français ne cherchaient qu'à garantir leurs intérêts commerciaux. Il eut même l'adresse de les intéresser à la conservation de Pondichéry en leur prêtant des sommes assez fortes, pour lesquelles il se contentait du taux, alors modéré, de dix-huit pour cent. Sans se préoccuper des guerres intestines qui ravageaient l'Hindoustan, il augmentait chaque jour le nombre des colons. Il attirait à lui les populations voisines et bâtissait maisons et magasins. Il obtenait même de Sheer Khan Lodi, en échange des sommes qu'il lui avait prêtées, le revenu des terres du district de Pondichéry et la cession de la ville elle-même. En 1689, il arrachait au représentant du Grand Mogol la permission de transformer en fortifications régulières les ouvrages de campagne qui entouraient la ville. Aussi Pondichéry, quinze ans après sa fondation, était déjà plus importante que Surate ou Mazulipatam. Il lui manquait encore le baptême de l'adversité : elle allait le recevoir.

La guerre venait d'éclater de nouveau en Europe. Les Hollandais avaient pris parti pour leur stathouder, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, et s'étaient joints à la coalition contre la France. Ils voulurent profiter de cette occasion pour réparer la faute qu'ils avaient commise en 1674, quand ils avaient permis aux Français de se retirer librement de San Tomé. D'ailleurs la prospérité de Pondichéry les alarmait. Comme ils avaient des forces considérables dans les mers d'Orient, ils résolurent d'en faire usage en étouffant, à son berceau, le jeune établissement. A la fin d'août 1689, dix-neuf

vaisseaux de ligne et un grand nombre de transports parurent en rade de Pondichéry. Quinze cents soldats et deux mille matelots européens les montaient, sans parler des auxiliaires indigènes. Pour résister à cette formidable attaque, Martin était littéralement sans ressource. Les directeurs de la Compagnie, égoïstes et sans intelligence, taxaient volontiers de folie ses projets politiques, et lui avaient nettement signifié qu'il ne comptât pas sur leur concours. Il n'avait à sa disposition que six canons, trente à quarante Européens et quatre cents soldats hindous. Il se prépara, néanmoins, à tenir tête à l'orage ; mais, après douze jours d'une héroïque résistance, il se vit forcé de capituler (6 septembre 1689). Les Hollandais lui accordèrent les honneurs de la guerre, mais exigèrent que la garnison et son chef fussent transportés en Europe.

La première tentative de la France pour s'établir d'une manière permanente sur la côte du Coromandel avait donc échoué : mais n'est-il pas étonnant qu'une poignée d'hommes, ils étaient soixante, ait pu si rapidement créer une ville, s'y maintenir et se concilier l'affection des indigènes ? Le caractère de Martin expliquera, sans doute, ce phénomène. C'était un vrai patriote, sans une arrière-pensée d'envie, et qui n'avait d'ambition que pour son œuvre. Tels sont les hommes qui fondent les empires.

Aussi bien l'accueil qu'il reçut en France, même après la capitulation, le dédommagea amplement. Le ministre et les directeurs le comblèrent de prévenances. Louis XIV lui conféra l'ordre de Saint-Lazare, et, tout en lui faisant décrire les merveilles d'un pays qu'il se repentait d'avoir trop négligé, lui promit de réparer son indifférence. En effet, un des articles de la paix de Ryswick (21 septembre 1697) porta qu'il y aurait restitution mutuelle des places fortes, soit en Europe, soit au dehors, et une clause spéciale stipula la restitution de Pondichéry dans son état actuel, sauf indemnité pour les fortifications qu'y auraient élevées les Hollandais. Ceux-ci en effet connaissaient la valeur de leur conquête. Ils avaient considérablement augmenté ses défenses, et voulaient en faire la citadelle européenne la plus redoutable de l'Orient. Ce fut pour eux un véritable crève-cœur que de rendre cette place ; mais ils ne pouvaient, réduits à leurs propres forces, soutenir

la lutte contre la France. Ils se résignèrent donc et abandonnèrent leur éphémère conquête.

Martin avait été à la peine : il fut à l'honneur. C'est lui qui eut la satisfaction de relever à Pondichéry le drapeau de la France. Louis XIV l'avait nommé commandant de la place et lui avait donné deux cents soldats, plusieurs canons, un grand approvisionnement de munitions de guerre et des ingénieurs. Martin se mit à l'œuvre avec ardeur. Il agrandit et consolida les fortifications et dressa le plan d'une grande ville, qu'il s'occupa d'édifier sans retard. Un an à peine s'était écoulé, et déjà l'aspect de la cité s'était modifié à son avantage. De nombreux Hindous, attirés par la douceur et la loyauté de Martin, étaient venus s'y établir. En 1706, quand il mourut, Pondichéry comptait déjà 40,000 habitants. Depuis 1701, elle était devenue la capitale officielle de nos établissements dans l'Hindoustan.

Au commencement du XVIII^e siècle, tout semblait prendre une bonne tournure. Pondichéry grandissait, le commerce avec la métropole augmentait, l'influence française se répandait peu à peu dans l'intérieur de la péninsule, et nous avions comme une clientèle de petits souverains amis de notre pays. Mazulipatam devenait l'annexe de Pondichéry. Chandernagor, dans le Bengale, qui nous avait été cédé par Aureng-Zeb en 1688, prenait de l'importance, et fondait à son tour Cassimbazar et Balassor. Les Français étaient alors en grand renom parmi les indigènes. On aimait leurs prévenances; on se fiait à leur parole. Martin ne cessait de répéter à ses agents que la seule politique à suivre consistait à adopter les usages locaux, sans pourtant renoncer à la dignité nationale, et il avait si bien réussi à inspirer la confiance, que les progrès de Pondichéry ne causèrent jamais la moindre appréhension. Les canons qui garnissaient ses remparts étaient regardés comme un moyen de défense contre les Européens, et non comme une menace pour les puissances indigènes. Toutes les fois qu'un prince hindou visitait la ville, on le recevait avec empressement et on le priait de prolonger son séjour. Aussi les Français étaient-ils souvent choisis comme arbitres par ces princes. Cette entente cordiale était surtout l'œuvre de Martin, et pourtant les histoires de l'Inde française accordent à peine quelques lignes dédaigneuses au fondateur de Pondichéry. Telle est la

justice distributive des jugements humains ! Si les successeurs de Martin n'avaient pas risqué et perdu ce qu'il avait créé avec tant de soin et de prudence, s'ils avaient fidèlement suivi sa politique, le succès aurait répondu à leurs efforts. Ils ne le firent pas, et la France expia leurs erreurs.

En 1706, lorsque mourut Martin, le moment semblait bien choisi pour étendre notre puissance. La guerre civile ravageait l'Hindoustan. A la mort du Grand Mogol Aureng-Zeb (1707), les princes indigènes avaient essayé de recouvrer leur indépendance, et, pour mieux la consolider, avaient cherché à s'assurer le concours des étrangers, surtout des Français, dont ils estimaient la loyauté. Les successeurs de Martin n'auraient eu, pour ainsi dire, qu'à prendre ce qu'on leur offrait ; mais ils ne furent jamais soutenus par les directeurs de la Compagnie. Ces banquiers et ces négociants se méprirent sur leurs véritables intérêts. Uniquement préoccupés de leurs dividendes, ils repoussèrent toute intervention politique. Ils auraient pu fonder un empire : ils préférèrent augmenter leurs bénéfices. L'opinion publique, il est vrai, se prononça contre ce méprisable égoïsme, et réclama l'action énergique du gouvernement. Par malheur, le gouvernement n'était pas mieux renseigné que la Compagnie. Au lieu de soutenir nos intérêts compromis en Orient par sa négligence, il s'avisa de les confier au célèbre aventurier Ecosais, dont la fertile imagination enfantait alors de si séduisants projets. Law, qui connaissait la fascination mystérieuse exercée sur les masses par les richesses orientales, conçut le hardi projet d'intéresser la France entière à l'exploitation de ces prétendues richesses. Il obtint de la couronne le droit de fonder les privilèges de l'ancienne Compagnie, créée par Colbert, avec ceux d'une nouvelle, dont il promettait monts et merveilles. Les actions, émises à 500 francs, atteignirent jusqu'à quarante fois leur valeur primitive, tant l'audacieux Ecosais inspirait de confiance ! L'heure de la désillusion sonna bientôt. Quand les actionnaires, au lieu de fantastiques dividendes, ne récoltèrent que des promesses, les actions baissèrent tout à coup. La panique s'en mêla. Ce fut un sauve-qui-peut général. La Compagnie des Indes faillit sombrer dans la débâcle. Par bonheur, pendant sa courte période de prospérité, les directeurs avaient eu la prévoyance d'envoyer à Pondichéry

des approvisionnements considérables, grâce auxquels, quand la Compagnie se trouva de nouveau dénuée de ressources, nos établissements indiens purent se maintenir.

Les conséquences de la crise furent même moins désastreuses qu'on ne l'aurait supposé, à cause des qualités pratiques déployées sur place par les agents de la Compagnie. Parmi eux se distingua Dumas. Entré tout jeune au service de la Compagnie, il s'éleva, par degrés, jusqu'à la haute position de gouverneur général de nos possessions indiennes. Adroit, clairvoyant, jaloux de l'honneur national et connaissant à fond le caractère hindou, Dumas acquit une grande influence politique, surtout lors de l'invasion des Mahrattes. On nommait ainsi des bandes de pillards musulmans qui profitaient de la dissolution de l'empire mogol pour ravager à leur aise les provinces les plus riches de l'Hindoustan. En 1739, ils étaient entrés dans le Dekkan, avaient tué le vice-roi du Carnatic, Dost-Ali, et forcé les princes de sa famille à s'enfermer dans leurs forteresses. Deux d'entre eux, Sufter-Ali et Chunda-Sahib, demandèrent alors à Dumas la faveur d'envoyer à Pondichéry leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors. Repousser cette demande, c'était s'aliéner la confiance des indigènes; l'accueillir, c'était provoquer le ressentiment des Mahrattes. Dumas n'hésita pas, et ouvrit aux princesses les portes de la forteresse française. Cet acte chevaleresque lui fit le plus grand honneur. Tous les Hindous qui fuyaient devant les Mahrattes coururent s'enfermer à Pondichéry, et y apportèrent avec leurs richesses leur reconnaissance et leur résolution de résister à outrance. En effet, quand les Mahrattes sommèrent Dumas de leur livrer ses protégés, celui-ci, qui se sentait soutenu, répondit avec noblesse par un refus absolu. C'était la première fois qu'on résistait en face au chef de ces hordes fanatiques, au cruel Ragoghi. De plus, tous ceux de ses officiers qu'il avait envoyés à Pondichéry ne tarissaient pas en descriptions enthousiastes de la puissance et des ressources de l'établissement français. Aussi le barbare était-il indécis. Il craignait presque de s'exposer à quelque grave échec sous les murs de la citadelle. Une circonstance fortuite acheva de le décider. Un officier mahratte avait reçu en présent, de Dumas, une caisse de liqueurs. Il en offrit quelques bouteilles à Ragoghi, qui lui-même en fit part à sa favorite. La

liqueur dorée de Cognac donna tout à coup à la France un allié inattendu et irrésistible. La sultane en effet trouva le cordial tellement de son goût qu'elle en exigea d'autre. Prévenu à temps, Dumas s'empessa de satisfaire ce caprice féminin, et Ragoghi, charmé de la prévenance, ne menaça plus nos possessions.

L'avantage immédiat que la France reut de ce succès sur un ennemi jusqu'alors vaincu, et la profonde impression produite sur les indigènes par la fermeté de Dumas consolidèrent notre influence. Les princes hindous le traitèrent de héros. Le Grand Mogol lui conféra, à lui et à ses successeurs, le titre de nabab et le commandement de 4,500 hommes. Du jour au lendemain, Dumas acquérait ainsi le prestige de la légitimité, car il n'acceptait cette dignité que comme un témoignage de reconnaissance, et, sans avoir tiré l'épée, il faisait de la France une puissance indienne. Lorsque, fatigué de ses travaux incessants, il demanda et obtint, en 1741, la permission de rentrer en France, il avait donc le droit de se vanter d'avoir rehaussé la position de la Compagnie, et son successeur n'avait qu'à se conformer à sa politique, à la fois prudente et hardie, pour faire de Pondichéry la capitale de l'Hindoustan méridional.

Ce successeur fut Dupleix, le plus illustre et le plus méconnu de tous ceux de nos compatriotes qui, sans la déplorable incurie et les fautes répétées du gouvernement, auraient pu faire si grande la France d'outre-mer.

II. — Dupleix et La Bourdonnais.

L'histoire de la domination éphémère de la France dans l'Hindoustan est concentrée tout entière dans la noble carrière de Dupleix. Par une cruelle injustice du sort, ce grand citoyen non seulement fut, pendant sa vie, critiqué et attaqué par ses compatriotes, mais encore son nom est tombé dans un oubli immérité. Nous possédons pourtant aux archives nationales son énorme correspondance; la Société asiatique de Paris a hérité de la précieuse collection Ariel, qui est remplie de documents inédits relatifs à son administration; enfin sa

propre famille a conservé bon nombre de ses papiers. Il semblerait donc, puisque les matériaux ne manquent pas, que quelque écrivain français aurait eu la noble pensée de rendre à la mémoire de Dupleix l'hommage qui lui était dû. Mais Dupleix n'a pas obtenu cette simple réparation, et c'est aux ouvrages de trois auteurs anglais, Robert Orme, Cartwright et Malleson, que nous sommes obligé de recourir pour esquisser à grands traits la vie si bien remplie de notre illustre compatriote.

I

Sans un document officiel conservé aux Archives de la marine à Paris, on ne connaîtrait ni la date exacte, ni même le lieu de la naissance de Dupleix. On sait aujourd'hui que François-Joseph Dupleix naquit le 1^{er} janvier 1797, à Landrecies, dans le Hainaut. Son père était fermier général et, comme la plupart de ses collègues, s'occupait de spéculations commerciales. La fortune qu'il avait amassée ne diminuait ni son avarice, ni sa maussaderie de caractère, qui, dans la vie de famille, dégénérait en véritable tyrannie. Dupleix, au contraire, se montra de bonne heure généreux et prodigue, de plus fort peu disposé à supporter le despotisme paternel. De là, entre le père et le fils, de sérieux désaccords. Le vieux financier lui donna pourtant une excellente instruction; mais il recommanda à ses maîtres de lui présenter chaque chose au point de vue strictement matériel et commercial. Le jeune François-Joseph s'intéressa vivement aux sciences, surtout aux mathématiques et à l'art des constructions. En même temps, par un singulier contraste, tant cette mobile nature avait de ressort, il aimait passionnément la musique. Plus tard, même aux heures d'angoisse, il consacra toujours quelques instants à sa chère musique. Ces goûts artistiques révoltaient le vieux Dupleix, qui espéra les anéantir en envoyant de bonne heure son fils en Amérique et en Hindoustan; mais il ne rapporta de ses voyages qu'un redoublement d'amour pour les beautés de la nature, et une ample moisson de notions nouvelles. Le beau et l'utile, le sentiment et l'intérêt, ce qu'il devait à lui-même et ce qu'il devait à son éducation se confondaient ainsi en lui

dans un harmonieux équilibre. A la fois artiste et négociant, rêveur et calculateur, Dupleix ressemblait à ces Athéniens d'autrefois, qui trouvaient le temps, sans négliger leurs affaires, d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art et de la poésie. Ainsi s'expliquent les ardentes sympathies que valurent à notre éminent compatriote ces qualités diverses, si rarement réunies chez la même personne.

Le fermier général de Landrecies était un des directeurs de la Compagnie des Indes. Fidèle à son système de rigueur paternelle, il voulut se séparer définitivement de son fils, et, en 1720, le fit nommer membre du Conseil supérieur et commissaire des guerres à Pondichéry. Les titres étaient ronflants, mais les fonctions aussi modestes que peu rétribuées ; le jeune fonctionnaire ne pouvait pas compter, pour améliorer cette position précaire, sur la générosité paternelle. On conserve une lettre dans laquelle le vieux financier, écrivant à un ami de s'occuper du trousseau du nouvel employé de la Compagnie, en détermine soigneusement chaque article, et recommande de ne pas acheter trop de linge fin, « pareille prodigalité étant tout à fait hors de saison à la mer. » Tels furent les humbles débuts d'un administrateur qui allait bientôt avoir à sa disposition plusieurs millions de revenus, et régner en maître absolu sur trente-cinq millions de sujets !

Quand Dupleix arriva dans l'Hindoustan, en 1721, la situation commerciale de la Compagnie n'était pas brillante. La banqueroute de Law, sans la ruiner, l'avait ébranlée. Au lieu de rompre avec la routine et de s'engager résolument dans une voie nouvelle, les directeurs de la Compagnie s'étaient jetés avec avidité dans une série de spéculations, qui leur assuraient des bénéfices immédiats, mais aux dépens de l'avenir. Ils avaient contracté l'habitude des faux calculs et des gains usuraires, qui compromettaient leur crédit. Les Hindous, qui les avaient d'abord accueillis avec sympathie, commençaient à ne plus voir dans nos négociants que d'avidés colporteurs, et peu à peu se retiraient. Le vide se faisait autour de nos établissements. La situation politique était pire encore. A l'exception de Pondichéry, qui, grâce à Martin, était devenue une vraie capitale, nos autres possessions n'étaient que de simples factoreries, et beaucoup d'entre elles purement nominales. Au Ben-

gale, nous avons Chandernagor et quelques entrepôts, Mazulipatam sur la côte d'Orissa ; mais nous avons été obligés de renoncer à Surate. De plus, nous étions directement menacés par les Mahrattes, brigands dangereux, qui se souciaient peu de l'honneur et de la gloire, mais se livraient au pillage avec une ardeur qui ressemblait parfois à de l'héroïsme. Ainsi que les Normands du moyen âge, dans notre France carolingienne, ils ravageaient successivement toutes les provinces qui reconnaissaient l'autorité du Grand Mogol. On les voyait fondre comme un tourbillon sur les riches plaines de l'Hindoustan, et, au terrible bruit de leurs timbales battant la charge, les populations effarées s'enfermaient dans les villes fortifiées. Nous avons à redouter encore la concurrence bien autrement dangereuse des Anglais. L'Angleterre n'avait dirigé que fort tard son activité vers les contrées de l'extrême Orient ; mais, dès qu'elle eut compris les avantages de ce commerce, elle s'y engagea avec ardeur. Nous n'avons pas à raconter ici la création et les progrès de la puissance anglaise dans l'Hindoustan. Il nous suffira de rappeler que la Compagnie anglaise des Indes orientales, fondée à Londres, en 1599, sous le règne d'Elisabeth, végéta pendant tout le dix-septième siècle et ne devint réellement importante qu'après la mort de Louis XIV. Les Anglais possédaient à cette époque Bombay sur la côte occidentale, Saint-David et Madras au sud-ouest et au nord de Pondichéry sur la côte de Coromandel, et quelques autres comptoirs moins importants. Ils n'étaient ni plus puissants ni mieux organisés que nos compatriotes, mais ils les jalousaient, ils surveillaient leurs progrès, ils excitaient sous main les défiances des indigènes ; en un mot, ils cherchaient à contrebalancer notre influence. Les hostilités pourtant n'étaient pas encore déclarées : c'était plutôt une rivalité commerciale qu'une rivalité politique.

Telle était la situation financière et politique de l'Inde française lorsque Dupleix débarqua à Pondichéry en 1721. Direction mesquine et maladroite, territoire exigü, menaces des Mahrattes et concurrence anglaise. Les premiers jours furent douloureux, mais il ne se découragea pas. Il se mit à étudier avec ardeur les merveilles du pays où il se trouvait, et aussi les intérêts de la Compagnie. Il n'eut pas de peine à faire com-

prendre au gouverneur général, Lenoir, que la Compagnie avait tort de borner ses entreprises à l'achat de quelques cargaisons, toujours payées avec des fonds venus d'Europe. Il l'engagea à ne pas négliger le commerce des côtes et de l'intérieur, ou, pour employer une expression technique, le *commerce d'Inde en Inde*. Lenoir, négociant fin et avisé, comprit tout de suite les avantages de la proposition de Dupleix, mais n'osa prendre sur lui d'outre-passer ses instructions; seulement, comme les règlements de la Compagnie ne défendaient pas à ses fonctionnaires de commercer pour leur propre compte, il autorisa son jeune subordonné à tenter l'aventure. Dupleix, en effet, ouvrit directement avec les indigènes des relations qui lui donnèrent bientôt une grande fortune. Il est vrai de dire que son père, cette fois clairvoyant, s'était associé à ses entreprises et lui avait envoyé des fonds considérables, en sorte que Dupleix, tout en faisant ses propres affaires, ne négligeait pas celles de la Compagnie. Bien au contraire, notre influence grandissait peu à peu; le nombre de nos vaisseaux augmentait, et les Compagnies rivales, ce qui était le meilleur indice de notre succès, frémissaient de jalousie.

La Compagnie aurait dû soutenir Dupleix; mais le Conseil supérieur était composé en partie de spéculateurs incapables de voir dans une affaire autre chose que des dividendes à partager. Ils ne comprirent pas les projets grandioses de leur subordonné, et, en 1726, prononcèrent sa destitution. Dupleix indigné refusa d'obéir. Il n'obtint que quatre ans plus tard la justice qui lui était due. Le 30 septembre 1730, la sentence de destitution fut rapportée, et, comme compensation, il fut nommé directeur à Chandernagor.

Chandernagor, sur l'Hougly, non loin de l'embouchure du Gange, avait été occupée par la France, en 1676, et fortifiée dès 1688. Ce poste était destiné à concentrer le commerce du Bengale et à devenir comme le premier anneau d'une chaîne qui s'étendrait peu à peu sur la plus riche région de l'Hindoustan. En effet, le drapeau français s'était montré à Cassimbazar, à Dacca, à Balassor et à Patna; mais les agents de la Compagnie, à peu près délaissés par la métropole, s'étaient habitués à un doux *farniente* et ne se préoccupaient plus que de vivre au jour le jour. Aussi Chandernagor était-elle en pleine déca-

dence, et la situation misérable de cette factorerie s'était encore aggravée par les convulsions politiques dont le Bengale était alors le théâtre, quand Dupleix en fut nommé directeur. A vrai dire, tout était à refaire. Sans perdre son temps à de stériles démonstrations, Dupleix se mit résolument à l'œuvre et donna l'exemple du travail. Son père venait de mourir en lui laissant une grande fortune. Il en consacra tout de suite la majeure partie au commerce d'Inde en Inde, qui lui avait si bien réussi à Pondichéry. Il acheta et nolisa des navires, se procura des chargements, ouvrit des communications avec l'intérieur et attira les marchands indigènes. Animés par son exemple, les agents inférieurs secouèrent leur nonchalance. Dupleix avait pour tous de bonnes paroles et des secours effectifs. Aux uns il avançait de l'argent; il s'associait aux autres; il les encourageait tous. Chandernagor devint promptement un comptoir florissant. De 1731 à 1741, pendant les dix années de l'administration de Dupleix, plusieurs milliers de maisons furent bâties, et soixante-quatorze bâtiments appartenaient, quand il partit, aux négociants de Chandernagor. Ces vaisseaux portaient les marchandises du Bengale à Surate, à Yeddo dans le Japon, à Djedda et à Moka sur la mer Rouge. Ils ranimèrent le commerce, jadis actif, de Bassorah. Ils pénétrèrent même dans les ports encore fermés de la Chine. Dupleix ne négligea pas non plus le commerce continental. Il établit des relations avec les principales villes de l'intérieur, même avec le Thibet. Chandernagor, sous sa vigoureuse impulsion, devint en peu d'années le plus florissant des comptoirs européens du Bengale. Les directeurs de la Compagnie appréciaient vivement l'avantage d'avoir investi de leur confiance un homme qui n'hésitait pas à associer sa propre fortune à celle de l'établissement qu'il dirigeait, et, à plusieurs reprises, il lui témoignèrent leur satisfaction. Lorsque le conseil supérieur de Pondichéry, jaloux de ces progrès, prétendit exercer sur Chandernagor une autorité dictatoriale, Dupleix refusa d'obéir et en appela aux directeurs. Ceux-ci non seulement lui donnèrent raison, mais encore le nommèrent, en remplacement de Dumas, qui demandait son rappel, gouverneur général de l'Inde française.

Dupleix était arrivé dans l'Hindoustan en 1720. Vingt et un

ans plus tard, en 1741, il était le chef suprême et le représentant officiel des intérêts de la Compagnie. Sa carrière avait donc été rapide et brillante, puisque, à l'âge de quarante-quatre ans, il occupait une des plus hautes positions que pût rêver son ambition. De plus, il avait si activement travaillé à l'édifice de sa fortune, qu'il avait à peu près décuplé son héritage, et dans des opérations commerciales parfaitement légitimes. Aussi bien nul ne s'avisait jamais de l'accuser de corruption ou de péculat, même quand ses ennemis, conjurés pour sa perte, ne reculèrent pas devant la calomnie. Ce n'est pas un médiocre honneur, pour un homme qui mania des centaines de millions, que d'avoir imposé silence sur ce point à ses adversaires les plus déclarés. Dupleix prenait donc possession de sa nouvelle dignité avec la double autorité de fonctions honorablement remplies et de grandes richesses acquises au su de tous. Administrateur éminent et artisan de sa propre fortune, il inspirait une égale confiance. Essayons de montrer comment il la justifia.

II

L'empire du Grand Mogol était alors en pleine dissolution. Le shah de Perse venait de prendre et de piller Delhi, et d'imposer un tribut annuel de soixante et dix millions au successeur dégénéré de Tamerlan. Aussitôt, les provinces vassales s'étaient insurgées. Les Mahrattes avaient profité de la désorganisation générale pour piller indistinctement amis ou ennemis. Le Dekkan tout entier, et surtout la province de Carnatic, dans laquelle est enclavé Pondichéry, était ravagée par leurs hordes indisciplinées. La Compagnie anglaise profitait du désordre pour nous desservir auprès des indigènes, en leur persuadant que nous ne pensions qu'à les conquérir. Mais Dupleix ne redoutait ni les incursions des Mahrattes ni la concurrence anglaise. Il avait, sur la politique à suivre, des idées nettes et bien arrêtées, et il eut le mérite de s'y conformer rigoureusement. Le plan de Dupleix mérite d'autant plus notre attention que les Anglais l'ont adopté et n'ont eu qu'à s'en louer.

Dupleix pensait que les sociétés stationnaires de l'Orient

doivent être détruites ou absorbées par les sociétés toujours en progrès de l'Europe. Or, parmi les Européens, les Portugais ne comptaient plus, les Hollandais étaient en décadence. Restaient la France et l'Angleterre. Dupleix résolut de neutraliser l'Angleterre et de fonder un empire français dans l'Hindoustan. Comme il savait que les négociants pusillanimes qui composaient le conseil de la Compagnie étaient incapables de le comprendre, il ne chercha même pas à leur communiquer ses projets; car il était évident qu'ils l'auraient impitoyablement sacrifié, s'ils avaient seulement soupçonné, pour employer la belle expression de M. Henri Martin, que le génie d'un Richelieu avait mûri dans un comptoir. Avec une audace que le succès pouvait seul excuser, il prit sur lui d'entreprendre ce qu'on lui aurait formellement interdit même de tenter, s'il avait fait étalage de ses grandioses conceptions. Il entendait ne point procéder par la conquête brutale, car il aurait mis contre lui tous les intérêts opposés, mais prétendait s'immiscer dans la hiérarchie politique de l'Inde, sous le double titre de feudataire du Grand Mogol et de chef d'une colonie indépendante. Il avait l'intention de devenir Hindou sans cesser de rester Français, et il espérait bien saisir ou faire naître, en se mêlant aux affaires indiennes, de nombreuses occasions d'agrandissement. Telle était la pensée dominante : les moyens à employer variaient suivant les circonstances.

En inaugurant dans l'Inde le système de colonisation que devait suivre plus tard l'Angleterre, Dupleix déploya une prodigieuse activité et un véritable génie. Sans perdre un seul instant de vue son titre de citoyen français, et sans oublier qu'il était le représentant officiel de son pays, il trouva le moyen de jouer un rôle prépondérant dans la politique orientale. Il est vrai de dire que sa femme fut pour lui le plus dévoué et le plus utile des auxiliaires. Fille d'un Français et d'une Portugaise, mais née dans l'Hindoustan, elle joignait au charme fascinateur de l'Indienne la souplesse et la ténacité de sa double origine. Elle possédait tous les dialectes du pays et rendit à son mari, surtout dans les moments critiques, des services dont personne ne pouvait mieux s'acquitter. Elle est restée célèbre dans la légende sous le nom de *Joanna Begum*,

la princesse Jeanne. Les premiers actes de Dupleix montrèrent qu'il voulait à la fois se maintenir comme gouverneur de Pondichéry et comme vassal du Grand Mogol. Il revêtit les insignes de la dignité de nabab, autrefois conférée à Dumas, et reçut en cette qualité les hommages des petits chefs du voisinage. Revenu à Pondichéry, il s'y entoura d'un grand luxe, car il n'ignorait pas combien les imaginations orientales sont accessibles au côté brillant et matériel des choses. En effet, les Hindous du Carnatic s'habituèrent à le considérer comme un des fonctionnaires du souverain résidant à Delhi. Dupleix voulait en même temps leur prouver qu'il était le chef d'une colonie indépendante. Persuadé que le meilleur moyen de le leur persuader était d'occuper une position à peu près inexpugnable, il fit travailler en toute hâte aux remparts de Pondichéry. Ces fortifications étaient en mauvais état ; elles n'existaient même pas du côté de la mer, et la Compagnie, qui jugeait de pareilles dépenses inutiles, avait défendu non seulement d'en élever de nouvelles, mais même de réparer les anciennes : Dupleix osa désobéir. Il se crut responsable devant son pays de la conservation d'une place de cette importance. Il fit réparer les anciens murs et construire des bastions et des forts du côté de la mer. Comme la Compagnie le laissait sans argent, il sut faire face à ces prodigieuses dépenses avec sa bourse et son crédit. Combien est-il de gouverneurs qui auraient ainsi engagé leur propre fortune au service de l'État ?

Dupleix avait eu raison d'enfreindre les ordres absurdes de la Compagnie. Les remparts de Pondichéry assuraient sa retraite en cas d'insuccès. Ils lui permettaient en outre de tenter, sous le couvert du Grand Mogol, un établissement territorial. Ces précautions étaient d'autant plus nécessaires que la guerre menaçait, et que nos ennemis les Anglais essayaient à la première occasion de ruiner une ville dont ils jalouaient la prospérité. Cette guerre ne tarda pas à éclater : ce fut la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748).

Les directeurs de la Compagnie française apprirent avec terreur l'ouverture des hostilités, et crurent en prévenir le désastreux effet en proposant à la Compagnie anglaise de garder la neutralité. La Compagnie accepta, mais déclara

qu'elle ne prenait aucun engagement pour la marine royale. Cette longanimité cachait un piège, car la marine royale française n'avait alors aucun vaisseau dans les mers d'Asie, tandis que les Anglais y possédaient une petite escadre, qui prit aussitôt la mer, enleva tous ceux de nos navires marchands qu'elle rencontra, et menaça Pondichéry. Les directeurs auraient dû s'engager énergiquement dans la lutte et le gouvernement envoyer dans ces parages des forces imposantes. Il n'en fut pas question. On ne prévint même pas Dupleix de ce qui se passait en Europe, en sorte qu'il se trouva bientôt réduit à une position presque désespérée. Ce fut dans ces circonstances critiques qu'il se montra ce qu'il était, un génie de premier ordre. Sa fermeté d'âme ne fut surpassée que par son habileté. Tout en soutenant le moral de ses compatriotes, il persuada aux Hindous que leur intérêt était de soutenir la France contre l'Angleterre. Il fit servir à sa protection le respect traditionnel qu'éprouvaient les Hindous pour la majesté mogole, et les amena à menacer les Anglais du sac immédiat de Madras, s'ils se risquaient à assiéger Pondichéry. Comme les multitudes qui composaient les armées asiatiques imposaient encore un certain respect aux Européens, et que, d'un autre côté, les boutiquiers du conseil supérieur de Madras n'étaient ni plus intelligents, ni animés de sentiments plus patriotiques que les directeurs de Paris, les Anglais acceptèrent l'avertissement et se tinrent immobiles. Pondichéry était sauvé par la diplomatie de son gouverneur et la protection très inattendue des nababs hindous. Dupleix ne se faisait pourtant aucune illusion. Il savait que la politique asiatique est variable. Il n'ignorait pas que les Anglais pouvaient se raviser d'un moment à l'autre, et que, en ce cas, sa situation serait de nouveau compromise. Aussi reçut-il, avec des transports de joie, la nouvelle que le pavillon français s'était enfin montré au large, et qu'une escadre arrivait à son secours sous le commandement d'un amiral, nommé Mahé de La Bourdonnais.

III

Le nom de La Bourdonnais est resté populaire. Son souvenir a été immortalisé par le poétique roman de *Paul et Virginie*,

Aux yeux de ceux qui se contentent des notions courantes, il passe non seulement pour un brave à toute épreuve et un administrateur éminent, mais aussi pour une victime des injustices de son collègue. On ne peut que souscrire à la première partie de cet éloge. Certes La Bourdonnais fut un de nos meilleurs amiraux, et fit preuve, à diverses reprises, d'une capacité administrative peu commune. Mais, loin d'être le type de l'honneur, il fut au contraire entaché de corruption et de fourberie. Les documents anglais le prouvent surabondamment.

La Bourdonnais naquit à Saint-Malo en 1699. Il était tout à fait le contemporain de Dupleix, né en 1697. A peine âgé de dix ans, il s'embarquait pour les mers du Sud, et, depuis, ne cessa de naviguer. En 1722, il entra au service de la Compagnie, et s'empara en 1726 de la ville indienne de Maihi, à laquelle il imposa le nom qu'elle porte aujourd'hui, et qui était le sien. En 1735, nommé gouverneur des îles de France et de Bourbon, il les administra avec le plus grand soin. A la première nouvelle de la guerre, comprenant d'instinct qu'il fallait à la France une flotte dans les mers indiennes, et que le gouvernement ne se déciderait jamais à défendre ces possessions lointaines, il conçut le projet extraordinaire d'improviser une escadre et de l'amener au secours de Dupleix. Tour à tour charpentier, mécanicien, forgeron, tisserand, il réussit à créer de toutes pièces, et rien qu'avec ses ressources, une flotte importante montée par des matelots exercés. On ne saurait trop admirer son incomparable énergie. Par malheur, ces qualités précieuses cachaient un honteux égoïsme. Tout seul, et maître absolu de ses hommes, il aurait sans doute rendu à sa patrie des services éclatants. Subordonné à un homme qu'il jalousait, il allait commettre fautes sur fautes. Tant qu'il ne fallut point partager l'autorité, il déploya l'indomptable ardeur de son caractère; mais, dès qu'il se crut amoindri par la présence d'un supérieur, l'amour-propre, ou plutôt l'envie, éteignit son cœur et obscurcit son intelligence.

Le 8 juillet 1746, l'escadre de La Bourdonnais jetait l'ancre devant Pondichéry, après avoir dispersé la flotte anglaise. Dupleix, qui avait admirablement accueilli son libérateur, le pria de couronner son triomphe en assiégeant Madras. Ce projet était depuis longtemps arrêté entre eux. Leur correspondance

officielle en fait foi, et, ne l'eût-il pas été, c'était l'occasion de l'exécuter. Pourtant La Bourdonnais refusa. Il répondit à Dupleix que ses navires n'étaient pas assez forts pour attaquer Madras, que le moment de l'année était mal choisi, et il alléguait d'autres prétextes aussi médiocres. Quelle est donc la cause d'un pareil changement chez un homme qui avait jusque-là donné de si admirables exemples de hardiesse et de résolution? La nature humaine est ainsi faite, que les hommes d'action, habitués à commander et à exécuter, ne cèdent qu'avec une extrême répugnance à une autorité supérieure. La Bourdonnais ne voulait plus obéir à Dupleix, et il n'hésita pas à sacrifier à sa jalousie les intérêts immédiats de la France. Dupleix, étonné d'une résistance dont il ne soupçonnait pas le motif, essaya de prendre La Bourdonnais par la douceur. Il répondit à ses aigres missives par des lettres flatteuses. Il poussa la condescendance jusqu'à priver Pondichéry d'une partie de sa garnison, qu'il embarqua sur le vaisseau de l'amiral. Voyant enfin qu'il ne pouvait triompher de son mauvais vouloir, il finit par lui intimer des ordres et le somma de partir.

La Bourdonnais se décida, tout en maugréant, à obéir. A peine en campagne, il redevint lui-même. Il fit avancer ses vaisseaux jusque sous les murs de Madras, et prit pour bombarder la ville des mesures si énergiques que le gouverneur anglais, terrifié, demanda à se rendre, avant même que le feu eût sérieusement commencé. Deux mille Français venaient ainsi de s'emparer d'une grande ville défendue par de formidables remparts (15-21 septembre 1746). La Bourdonnais exigea que les Anglais fassent tous prisonniers de guerre, et que tous les biens meubles, soit de la Compagnie, soit des particuliers, fussent livrés aux Français; mais il promit également de restituer la ville et les prisonniers moyennant une rançon de neuf millions. Dupleix ne voulait à aucun prix restituer Madras, car la possession de cette place assurait à tout jamais la puissance française dans l'Hindoustan. Il refusa donc de reconnaître la validité d'un acte contraire à ses ordres, et déclara qu'il ne ratifiait pas la capitulation. Il écrivit en même temps à La Bourdonnais pour le rappeler au sentiment du devoir et lui démontrer ses torts politiques. L'amiral répondit à ces avances par une explosion de fureur. Il se répandit en grossières in-

jures et se permit des licences pour lesquelles il aurait dû passer devant un conseil de guerre. Ainsi ne s'avisait-il pas, pour avoir le champ libre, d'embarquer sur son escadre le contingent de Pondichéry, qu'il menaça de transporter à l'île de France, si Dupleix ne revenait pas sur ses déterminations. Quand les commissaires du gouverneur arrivèrent à Madras pour lui signifier l'ultimatum de son supérieur hiérarchique, il les traita avec un insolent mépris et les fit arrêter. Il eut même l'audace, à l'aide de documents tronqués, de faire croire qu'il était investi de l'autorité suprême. Les Anglais, joyeux de cette querelle, cherchèrent à en tirer parti. Sur tous les points, ils donnèrent raison à La Bourdonnais. Ils allèrent même plus loin. Ils achetèrent sa connivence. Le fait est aujourd'hui prouvé. On a démontré, pièces en main, que La Bourdonnais s'était vendu, pour un million, aux membres du conseil de Madras. L'amour du lucre aurait donc fait un traître d'un homme éminent, et l'aurait poussé à méconnaître l'autorité suprême de Dupleix et à compromettre les intérêts de la France !

Pendant que se prolongeaient ces tristes débats, approchait l'époque de la mousson. On nomme ainsi un brusque changement de température qui bouleverse l'océan Indien et oblige les navires à rentrer dans leurs ports ou à prendre la haute mer. La Bourdonnais connaissait la mousson et savait que ses navires étaient fort exposés sur cette côte inhospitalière; mais il s'obstina à rester devant Madras, soi-disant pour rendre la place aux Anglais. Dans la nuit du 13 au 14 octobre éclata l'ouragan. Des huit vaisseaux qui avaient jeté l'ancre, un mois auparavant, dans la rade de Madras, quatre furent perdus corps et biens, deux rendus tout à fait incapables de naviguer, et les deux derniers tellement endommagés qu'ils ne purent qu'à grand-peine reprendre la mer. Douze cents hommes avaient disparu. La flotte française avait soudain cessé d'exister. C'était le naufrage de la fortune de La Bourdonnais.

Il semble en effet que l'amiral, au désespoir de cette catastrophe, dont il était le principal auteur, n'ait plus eu d'autre pensée que de se retirer, sans plus s'inquiéter de ce qu'il laissait après lui. Pourtant il eut encore l'audace, malgré les ordres formels de Dupleix, de confirmer la capitulation de

Madras. Après une station de deux jours dans les eaux de Pondichéry, il partait pour l'île de France, où il arrivait le 15 décembre. Il avait manqué sa destinée, et son crime nous coûtait l'empire de l'Inde. Conquérant de Madras et maître de l'Océan, soutenu par Dupleix, encouragé par l'opinion, il aurait pu en effet prendre Calcutta et ruiner la puissance anglaise. Il ne sut pas se vaincre lui-même. Aussi bien la punition l'attendait. A peine arrivé à l'île de France, il y trouva un successeur installé. Il voulut retourner en Europe pour se justifier. En doublant le cap de Bonne-Espérance, il fut assailli par une tempête et obligé de se réfugier à la Martinique. Apprenant que la route était obstruée par des croiseurs anglais, et impatient d'arriver en France pour se disculper, il se rendit sous un nom supposé à Saint-Eustache, y convertit sa fortune en bijoux et prit passage sur un vaisseau hollandais. Le navire qu'il montait fut pris et conduit dans un port anglais. La Bourdonnais fut reconnu et déclaré prisonnier de guerre, mais on l'accueillit avec distinction. Il aurait pu rester à Londres, où la cour et le public le comblaient de prévenances; mais, en agissant ainsi, il reconnaissait implicitement les accusations lancées contre lui. En effet une instruction judiciaire avait été commencée. Il était prévenu d'avoir méconnu les ordres du roi, d'avoir fait des conventions secrètes avec l'ennemi, et d'avoir détourné les fonds de la Compagnie. La Bourdonnais demanda et obtint l'autorisation de se rendre en France pour se justifier.

A peine arrivé, on le conduisit à la Bastille. Telles étaient alors les lenteurs de la justice qu'il resta trois ans dans cette sombre prison, où on le traita avec une sévérité fort déplacée. On ne lui permit en effet ni de voir sa famille, ni de se servir de papier et d'encre. Il fut obligé d'écrire ses mémoires avec du vert-de-gris et du marc de café sur des mouchoirs blancs empesés avec du riz et séchés au feu. Ces rigueurs le posèrent en victime. Dès qu'il put se faire entendre, comme l'opinion publique s'était prononcée en sa faveur à cause de l'injuste traitement qu'il venait de subir, il n'eut pas de peine à se disculper. D'ailleurs l'accusation de trahison n'était pas soutenable; il n'avait qu'à rappeler ses états de service. L'accusation de désobéissance était plus sérieuse; mais il exhiba les

instructions ministérielles qu'il avait reçues et qui manquaient en effet de précision. Restait l'accusation de péculat : mais on manquait de preuves. Seuls les directeurs de la Compagnie anglaise ou les membres du Conseil de Madras auraient pu démontrer sa culpabilité. Ils se gardèrent bien de le faire. La Bourdonnais fut donc acquitté ; mais sa santé était ruinée par la captivité, et la Compagnie lui disputait les débris de sa fortune. Il mourut ruiné par le chagrin le 10 novembre 1753. Son habile justification et le traitement immérité qu'il avait subi lui valurent le rôle sympathique de victime. La France entière le pleura, sans savoir la vraie cause de ses malheurs, et Dupleix passa pour un rival jaloux et égoïste. Les Anglais, dont l'intérêt était d'accréditer cette légende, ne cessèrent dans leurs ouvrages et par leurs actes de protester en faveur de La Bourdonnais, et, presque jusqu'à nos jours, la postérité a ratifié cet arrêt, sans même le discuter.

Ce fut un grand malheur pour la France que cette rivalité. Si ces deux hommes, si bien faits pour se compléter l'un l'autre, avaient combiné leur action au lieu de compromettre leur succès par de mesquines questions d'amour-propre, l'Hindoustan tout entier nous appartiendrait peut-être à l'heure actuelle. Dupleix eût été la tête, et La Bourdonnais le bras, mais il ne sut pas ou ne voulut pas sacrifier son égoïsme à l'intérêt général, et les Anglais restèrent maîtres du sol de l'Inde.

III. — Dupleix et Bussy.

I

A peine La Bourdonnais avait-il quitté la rade de Madras avec les débris de sa flotte battue par la tempête, que Dupleix arrivait dans la ville conquise pour en prendre possession. Son premier soin fut de rejeter, en qualité de gouverneur général, la convention de La Bourdonnais et de considérer Madras comme une ville à sa discrétion. Comme il avait l'intention bien arrêtée de chasser les Anglais de l'Hindoustan, ne devait-il pas, puisque sa bonne fortune lui livrait leur capitale, s'y établir à poste fixe ? A peine était-il installé dans cette récente

conquête qu'on lui annonça l'arrivée d'une armée indienne, évaluée à 100,000 hommes, que le nabab du Dekkan dirigeait contre lui pour reprendre Madras. La circonstance était critique. Céder aux menaces de l'Indien, c'était compromettre la dignité de la France; d'un autre côté, il était dangereux de résister, avec une poignée d'Européens, à cette énorme armée. Plus d'un, certes, aurait reculé; mais Dupleix, depuis qu'il habitait l'Hindoustan, s'était rendu compte de bien des choses encore inconnues en Europe, et savait que la discipline l'emporterait sur le nombre. Il nourrissait à l'égard des Hindous les sentiments qui jadis animaient Cortez ou Pizarre à l'égard des Mexicains et des Péruviens. Il ordonna donc à un de ses meilleurs officiers, le Suisse Paradis, de courir au secours de Madras et de livrer bataille, s'il le fallait, aux troupes du nabab. Ce fut à San-Tomé que les 200 soldats de Paradis rencontrèrent les Hindous, appuyés d'une artillerie formidable et solidement postés en arrière d'une rivière. Paradis, sans hésiter, traverse la rivière, monte à l'assaut du retranchement et met en fuite ces masses stupéfaites. La bataille de San-Tomé donna aux Européens le secret de leur supériorité. Les princes hindous s'étaient jusqu'alors arrogé sur les colons certains droits, que ceux-ci n'essayaient même pas de leur contester. Les Français entre autres avaient toujours suivi à l'égard des indigènes une politique de paix et de conciliation. Cette bataille renversa les rôles, car elle annonçait la conquête du pays entier par une puissance européenne. Ainsi que l'écrit avec autant de bon sens que de justice le colonel anglais Malleson (p. 160), « la bataille qui produisit un si grand changement mérite qu'on s'en souvienne; mais, en nous la rappelant, nous ne devons pas oublier, nous autres Anglais, de noter que tout le mérite en appartient uniquement et entièrement à cette grande nation, à laquelle nous disputâmes plus tard la suprématie dans l'Hindoustan et qui ne remporta pas la dernière victoire. »

La triple conséquence de ce coup de fortune fut d'inspirer aux indigènes une frayeur respectueuse de nos compatriotes, de nous confirmer dans la possession de Madras et de rejeter les Anglais au second plan. Ils auraient même été tout à fait expulsés de l'Hindoustan si Dupleix avait rencontré en France

des directeurs assez intelligents pour soutenir sa politique et des ministres assez clairvoyants pour lui envoyer des renforts sérieux ; mais les directeurs, marchands enrichis ou timides spéculateurs, taxaient volontiers de folie les projets grandioses de Dupleix, et, systématiquement, lui refusaient les secours d'hommes et d'argent qu'il réclamait ; quant aux ministres, absorbés par la direction de la guerre en Europe, ils n'envoyaient aucun vaisseau de la marine royale dans les mers indiennes. Contrarié dans ses vues par les idées mesquines des directeurs de la Compagnie, et presque abandonné par la métropole, Dupleix, réduit à ses propres ressources, ne put réaliser ses projets. Il aurait voulu enlever aux Anglais la dernière de leurs possessions sur la côte de Coromandel, le fort Saint-David, et dirigea en effet contre cette citadelle les forces disponibles ; mais elles étaient à la fois bien médiocres et animées du plus déplorable esprit. A deux reprises, Dupleix fut obligé de renoncer à son entreprise. Il recommençait le siège pour la troisième fois, et la place allait se rendre, quand il apprit que l'Angleterre, mieux avisée que la France, dirigeait contre lui des renforts imposants, destinés, dans la pensée de leur chef, l'amiral Boscawen, non seulement à délivrer Saint-David, mais encore à reprendre Madras et à nous chasser de Pondichéry.

Boscawen avait sous ses ordres plus de trente navires et 8000 hommes de débarquement, bien pourvus d'artillerie. Les Français ne pouvaient lutter en rase campagne. Ils levèrent le siège de Saint-David et se hâtèrent d'aller chercher un refuge derrière les remparts de Pondichéry. L'amiral anglais les y poursuivit, et, après s'être emparé des ouvrages extérieurs, ouvrit la tranchée devant la ville (30 août 1748). La situation de Dupleix était grave. La garnison était insuffisante et mal disposée. Paradis, le seul officier capable de diriger la défense, avait été tué dès la première sortie. Il n'y avait rien à espérer du côté de la France, et les Hindous, ébranlés dans leur confiance et gagnés par les avances intéressées de l'Angleterre, commençaient à se déclarer contre nous. Tout semblait perdu ; mais Dupleix n'était jamais plus grand que dans l'adversité. Il s'improvisa général, ingénieur, artilleur, et sut conserver un calme et une sérénité qui devinrent contagieux. L'attention

qu'il donnait aux mesures de défense, l'habileté avec laquelle il fortifiait les points trop faibles et réparait ceux que l'ennemi avait entamés, créèrent autour de lui une telle foi en sa capacité qu'elle se convertit en enthousiasme. Les Hindous de Pondichéry s'associèrent à ses efforts et devinrent d'utiles auxiliaires. Sa femme, la Johanna Begum, le seconda d'une manière admirable. Elle le mettait au courant de toutes les démarches des ennemis par les nombreux agents indigènes qu'elle entretenait jusque dans leur camp, elle bravait tous les dangers à ses côtés, et soutenait par ses propos officiers et soldats. Ces généreux efforts furent couronnés de succès. Boscawen dut reconnaître, après quarante-deux jours de tranchée ouverte, qu'il avait perdu ses meilleurs officiers et beaucoup de soldats, et que le feu de la place était toujours supérieur au sien. Comme les pluies de l'automne apportaient la maladie dans son camp, et que la mousson approchait avec son terrible cortège d'ouragans, il se résigna à lever le siège (16 octobre 1748).

L'effet moral de cette victoire fut immense, surtout chez les Asiatiques. Lorsque Dupleix leur annonça son triomphe en termes pompeux, qu'on lui reprocha plus tard, très à tort, puisqu'ils étaient destinés à frapper l'imagination des indigènes, on lui répondit de tous côtés par des félicitations. Les nababs et le Grand Mogol lui-même le complimentèrent. L'ascendant de Dupleix l'emportait. Il pouvait dès lors travailler à conquérir un territoire qui le garantirait contre les chances d'une guerre maritime. Certes, s'il avait eu à sa disposition des forces suffisantes, le dernier des Anglais aurait alors été expulsé de l'Hindoustan.

D'eux-mêmes, après leur honteuse retraite, ils s'étaient enfermés au fort Saint-David et laissaient le champ libre à leur heureux rival. Le gouvernement français vint encore à leur aide en signant, sans avoir consulté Dupleix, la paix malencontreuse d'Aix-la-Chapelle. Louis XV ayant déclaré qu'il voulait faire la paix en roi et non en marchand, les plénipotentiaires admirent, pour l'Hindoustan, le *statu quo ante bellum* : condition qui entraînait pour Dupleix l'abandon de Madras. Ce fut pour lui un amer désappointement, d'autant plus qu'il dut rendre cette ville améliorée de toutes façons et munie de solides défenses ; mais son génie était trop souple pour ne pas résister

à ce terrible mécompte. Sous le voile transparent de secours à porter à ses alliés hindous, il allait recommencer la guerre contre ses éternels ennemis, et déployer, dans cette nouvelle période de la lutte, une énergie extraordinaire et une variété infinie de ressources.

Dupleix poursuivait un double but : expulsion des Anglais et domination de la France. La paix l'empêchait d'attaquer les Anglais en face, mais il pouvait les combattre indirectement, en assurant la prépondérance à nos alliés sur les leurs et en rompant l'équilibre entre eux et nous par l'accroissement de notre influence et de notre territoire. Pour obtenir ce résultat, il fallait avant tout s'assurer des ressources financières ; or Dupleix espérait qu'il le pourrait en restreignant les possessions territoriales à de simples domaines seigneuriaux, d'étendue médiocre, mais fertiles et susceptibles de rendre beaucoup sans entraîner les lourdes charges propres aux grandes colonies. Ce premier point obtenu, il comptait s'immiscer dans les querelles des princes hindous, en les réduisant à une sorte de vasselage. Enfin, comme il avait besoin d'une force armée, et que les renforts venus d'Europe étaient toujours insuffisants ou détestables, il imagina de lever des troupes indigènes, qui seraient armées et exercées à l'euro péenne, mais commandées exclusivement par des officiers européens. Territoires peu étendus mais susceptibles de parer aux dépenses courantes, suzeraineté de la France imposée aux princes indigènes, création de troupes hindoues exercées à l'euro péenne, tel fut le triple plan de Dupleix. Il se réservait en outre la haute direction des événements. Il allait, pendant les six dernières années de son séjour dans la péninsule, se conformer à cette politique à la fois audacieuse et prudente, pleine de ménagements et de coups de force, et, grâce à elle, remporter de prodigieux succès.

De 1749 à 1754, par son habileté et sa persévérance, Dupleix réussit à imposer la domination française, directement ou indirectement, à un grand tiers de l'Hindoustan quant à l'étendue, et à beaucoup plus du tiers quant à la population et à la richesse. Le Grand Mogol allait tomber sous notre dépendance, et l'Asie était à nous ! Si nous avions eu à Versailles Louis XIV ou Colbert, ce magnifique empire nous appartenait encore ! mais les succès de Dupleix ne causaient aux gouvernants d'alors

qu'inquiétude et embarras. Au lieu de le seconder, ils entraient son action. Ils finirent même par le rappeler, comme hasardant la paix du monde !

Les limites de notre sujet nous défendent de suivre Dupleix dans ses négociations et ses campagnes. Aussi bien nous nous réservons de traiter un jour plus longuement, et ailleurs, ce magnifique sujet. Qu'il nous soit du moins permis, pour donner une idée de son audacieuse activité, de détacher deux épisodes qui nous feront pénétrer dans les secrets de sa politique franco-indienne. Il s'agit de la nomination de Mozuffer-Yung comme soubadhar du Dekkan, et de la campagne de Bussy contre les Mahrattes.

II

A la mort de Nizam el Molouck, soubadhar du Dekkan, son fils, Nasir-Yung, et son petit-fils, Mozuffer-Yung, se disputèrent sa succession. Les Anglais se déclarèrent en faveur du premier, et Dupleix se prononça pour le second. Nasir-Yung l'emporta tout d'abord ; il fit prisonnier son compétiteur et jura qu'il se vengerait des Français en les chassant de la péninsule. Par bonheur, Dupleix avait depuis quelque temps auprès de lui un officier de grand mérite, le marquis de Bussy, auquel il avait accordé sa confiance et qu'il traitait comme un fils. Bussy allait devenir son bras droit dans cette prodigieuse campagne, qui ressemble à un roman de cape et d'épée. Persuadé qu'il fallait frapper un grand coup pour ébranler le moral des Hindous, et comprenant qu'il ne pouvait lutter en rase campagne contre Nasir-Yung, Dupleix confia à Bussy la mission périlleuse de s'emparer par surprise, à la tête de quelques centaines d'hommes, de la formidable citadelle de Gingi. Bâtie entre trois montagnes couronnées de batteries, cette ville commandait le haut de la rivière du même nom, à l'embouchure de laquelle est située Pondichéry. Bussy fait sauter les portes de la ville, soutient jusqu'au soir dans les rues une lutte désespérée, et, à la faveur de la nuit, escalade les rochers surmontés de

leurs canons. Quand, au lendemain, il examina sa conquête, il fut lui-même étonné de son succès (septembre 1750).

A cette nouvelle, Nasir-Yung marcha contre les Français. Arrêté par la saison des pluies, il négocia au lieu de combattre. Dupleix ne repoussait jamais, par principe, de semblables propositions ; mais, pendant qu'il traitait, il organisait en secret un complot contre le soubadhar, et engageait ses principaux officiers à l'abandonner. Averti par les conspirateurs, le commandant de Gingi, La Touche, feignit d'ignorer les négociations entamées, et, dans la nuit du 15 décembre 1750, attaqua le camp hindou. Il n'avait sous ses ordres que 800 Français, 3000 cipayes et 10 canons. Nasir-Yung commandait à 100,000 fantassins, 40,000 cavaliers, 700 éléphants et 350 canons. C'était une héroïque folie, puisqu'on allait combattre dans la proportion de un contre quarante. Nos Français rencontrèrent plus de résistance qu'ils ne s'y attendaient de la part des Asiatiques. Ils réussirent à enfoncer la réserve commandée par Nasir-Yung. Une seconde bataille allait s'engager. Tout à coup, un drapeau blanc apparaît au-dessus d'un éléphant. C'était le signal convenu. Les Français font halte, et bientôt une rumeur immense leur apprend qu'une catastrophe vient de s'accomplir. Nasir-Yung avait insulté un des chefs conjurés, et celui-ci, d'un coup de carabine, l'avait jeté à bas de son éléphant. Sa tête était aussitôt coupée et promenée au haut d'une pique, au milieu d'assourdissants vivats pour Mozuffer-Yung. Ce fut comme un changement à vue magique. Une poignée d'Européens se trouvaient, en un clin d'œil, maîtres absolus du Carnatic et suzerains de tout l'Hindoustan jusqu'à la Nerbuddah. La grandeur des résultats dépassait toute prévision.

Le nouveau soubadhar, pour mieux constater la suprématie française, courut à Pondichéry. Sous une tente splendide, dressée sur la place publique de Pondichéry et décorée avec un luxe oriental, Mozuffer-Yung fut solennellement investi de la dignité de soubadhar, en présence d'une nombreuse assemblée de rajahs et de nababs. Plus que jamais convaincu de la nécessité de présenter aux Hindous ses pouvoirs comme légitimes, Dupleix, en qualité de nabab reconnu par le Grand Mogol, s'avança le premier et présenta l'offrande accoutumée de vingt et une pièces d'or. Mozuffer-Yung courut à sa rencontre, et,

le serrant dans ses bras, le fit asseoir à ses côtés; puis, quand eut défilé le long cortège des princes et des fonctionnaires admis à présenter leurs hommages et leurs présents, le nouveau soubadhar, au nom du Grand Mogol, proclama Dupleix nabab de toutes les provinces depuis le sud de la Kistnah jusqu'au cap Comorin, ce qui comprenait, avec le sud du Dekkan, un pays plus grand que la France. Les espérances les plus hardies devenaient une réalité. L'Hindoustan reconnaissait la supériorité européenne et s'inclinait devant la France.

Dupleix était trop habile pour exciter les soupçons et la jalousie. Pourvu qu'il l'exercât, il tenait peu aux apparences du pouvoir. Son premier acte, comme nabab du Carnatic, fut de déléguer à un vieil ami de la France, Chunda-Sahib, les privilèges et les émoluments de sa dignité. Cet acte de désintéressement, bien que politique, produisit une vive impression et contribua, plus encore peut-être que les victoires de la France, à établir notre prépondérance. Les princes hindous, charmés de voir que Dupleix, au faite de la puissance, se souvenait de ses amis et les récompensait de leur fidélité, se promirent de conserver cette précieuse alliance. Quand il sortit de la tente, Dupleix était le supérieur et le vrai maître du souverain auquel obéissait l'Hindoustan méridional.

Dans ce drame gigantesque, les péripéties se succèdent avec une étourdissante rapidité. Après les négociations, les combats. Un certain Ghazdiouzin avait arraché au simulacre d'empereur qui portait, à Delhi, le titre de Grand Mogol, une nomination de soubadhar du Dekkan. Il prétendait traiter en usurpateur notre protégé, Mozuffer-Yung, et, soutenu par les Mahrattes, lui avait enlevé la vieille capitale du Dekkan, Aureng-Abad, et le menaçait dans la possession de ses provinces méridionales. Dupleix, qui avait reconnu dans Bussy le seul homme capable de le comprendre et de le seconder, lui confia la tâche redoutable et la glorieuse mission de faire dans le centre de la péninsule ce qu'il faisait lui-même dans le midi. Il ne lui donna que 300 Français, 2000 cipayes et 10 canons. Bien qu'il dût, avec cette poignée d'hommes, s'enfoncer dans un pays à peine exploré, sans moyens assurés de communication, et sans autre allié qu'un prétendant dénué lui-même de toute protection efficace, Bussy accepta avec joie et entra tout de

suite en campagne. A peine l'expédition avait-elle fait une soixantaine de lieues, qu'elle faillit échouer. Mozuffer-Yung, attaqué par des conspirateurs, périt en essayant de se défendre; avant que ses assassins aient eu le temps de se concerter, Bussy l'avait vengé et remplacé par un de ses oncles, Salabat-Yung. Un Français, qui n'avait sous ses ordres que trois cents de ses compatriotes, nommait ainsi le souverain de près de cinquante millions d'indigènes, et nul d'entre eux ne protestait! Salabat-Yung arriva à Aureng-Abad et marqua sa reconnaissance à Bussy par d'éclatants témoignages. Fidèle aux instructions de Dupleix, ce dernier refusa pensions ou cessions de territoire. Il se contenta du rôle de protecteur. Ne paraître rien dans l'État et y être tout, n'avoir que le titre de commandant du contingent français, mais diriger en secret toutes les relations extérieures du gouvernement, telle fut sa politique. Il réussit si bien et si promptement à établir cette influence occulte, que Salabat-Yung se montra disposé à tous les sacrifices pour le retenir, lui et ses soldats, dans sa capitale.

Bussy ne trouva que trop tôt l'occasion de prouver à son protégé que son alliance était indispensable. Les Mahrattes redevenaient menaçants. De trois côtés à la fois, ils marchaient sur Aureng-Abad. Bussy résolut de les prévenir et envahit leur territoire, en annonçant partout son intention de ne signer la paix que dans leur capitale, à Pounah. Or, depuis plusieurs mois, il n'avait reçu aucun renfort, et les Mahrattes étaient, dans l'Hindoustan, la seule force militaire capable de résister aux Européens. C'était donc beaucoup risquer que de s'engager dans une pareille aventure. Par bonheur, les Hindous, ses alliés, avaient confiance en lui. Salabat-Yung lui-même avait secoué sa torpeur et pris le commandement nominal de l'armée. Les cavaliers mahrattes ne soutinrent pas les feux bien dirigés de notre artillerie. A trois reprises, ils essayèrent de lutter, mais ils furent toujours repoussés avec des pertes énormes, et durent laisser libre le chemin de la capitale. La plus terrible de ces trois défaites fut celle de Radjapore. Bussy profita d'une éclipse de lune qui absorbait l'attention des ennemis pour les attaquer à l'improviste. La surprise fut complète, et le général mahratte ne dut son salut qu'à la fuite.

Salabat-Yung voulait profiter de ces succès inespérés pour briser à tout jamais la puissance militaire des Mahrattes. Bussy, qui appréciait leur bravoure et craignait de les réduire au désespoir, fit comprendre au soubadhar que mieux valait ne pas les pousser à bout. Un traité fut donc signé. Salabat-Yung, maître incontesté du Dekkan, témoigna sa reconnaissance à Bussy en conférant à la Compagnie, comme fiefs militaires et pour garantie de la solde du corps auxiliaire qui fut beaucoup augmenté, l'investiture des cinq provinces ou circars de Condamir, Mustaphanagar, Ellora, Radja-Mundri et Tchicacoli. Par ce traité, les Français acquéraient sur la côte d'Orissa un véritable royaume, dont Mazulipatam devenait la capitale. Ce territoire, qui reçut le nom de Circars du Nord, offrait une superficie de 47,000 milles géographiques et produisait un revenu annuel de dix à douze millions de francs. Ses forêts abondaient en bois de teck; une partie de la région était renommée pour ses manufactures d'étoffes et l'autre pour la culture du riz. A l'est, la mer le couvrait; à l'ouest, il était protégé par une chaîne de montagnes qui courait presque parallèlement à la côte et qui était couverte de forêts impénétrables, dans lesquelles n'existaient que trois ou quatre passages. Les Portugais, même au temps de leur plus grande prospérité, n'avaient jamais possédé de territoires plus étendus ou plus riches. Comme le Grand Mogol confirma cette cession, comme de plus nos compatriotes avaient battu les Mahrattes, et que le soubadhar du Dekkan était à leur dévotion, ils se trouvaient par le fait les maîtres incontestés de toute la péninsule hindoue.

Certes Bussy fut le principal auteur de ces succès, et nous ne voudrions pas atténuer son mérite, mais Dupleix ne cessa pas un instant de le conseiller. S'il fut le bras qui exécutait, Dupleix fut la tête qui pensait et surtout le cœur qui soutenait. Sans doute, il ne fut pas toujours également heureux dans ses opérations; mais, de près ou de loin, son influence grandissait tous les jours. Bien que quelques princes hindous n'acceptassent pas encore son hégémonie, bien que les Anglais luttassent avec énergie pour conserver leurs dernières possessions, l'élan était donné, et la conquête du pays entier semblait ne plus être qu'une question de temps. C'est à ce moment précis que

Dupleix fut rappelé en France, victime de son propre génie, et plus encore de la décadence et de la démoralisation de son pays.

III

Pendant que Dupleix conquérait ainsi le tiers de l'Hindoustan et fondait pour des siècles, s'il eût été soutenu, la prépondérance française dans ces parages, que se passait-il en Europe? La Compagnie des Indes, le gouvernement, l'opinion publique elle-même, tout à la fois se déclarait contre Dupleix. On a peine à comprendre un pareil aveuglement. En voici peut-être les raisons : la Compagnie des Indes n'avait jamais goûté que médiocrement les projets grandioses de Dupleix. Grisés par le succès, les directeurs avaient, il est vrai, consenti à laisser le champ libre à leur hardi représentant, mais à condition de ne pas compromettre leurs dividendes : aussi n'avaient-ils envoyé à Dupleix que des instructions vagues et sans précision. Tant qu'il y eut au Conseil des hommes tels que Dumas, qui savaient rendre justice à la politique du gouverneur général, Dupleix put aller de l'avant ; mais Dumas mourut, et la Compagnie tomba entre les mains de timides spéculateurs ou d'ennemis personnels de Dupleix. Nous citerons parmi ces derniers un triste personnage, Godeheu, qui machinait depuis quelques années tout un plan de trahison contre son ancien bienfaiteur. On peut constater par son propre aveu, dans son journal manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, les trésors de haine qu'il avait accumulés dans l'ombre contre lui. Si du moins le gouvernement avait eu le bon sens de se jeter à la traverse et de soutenir le héros qui augmentait si démesurément la puissance coloniale de la France! Mais Louis XV régnaît alors et songeait peu à l'Hindoustan français. Quant à ses ministres, ils redoutaient toute complication extérieure qui troublerait le repos du maître. Ils ne voulaient à aucun prix de guerre avec l'Angleterre et étaient presque mécontents des victoires inouïes et des conquêtes surprenantes de Dupleix. Sans doute, ils n'osaient pas se prononcer ouvertement contre

un homme dont les exploits rejaillissaient sur la France entière ; mais ils ne venaient pas à son aide et opposaient de pitoyables prétextes à ses réclamations patriotiques. Que dire enfin de l'opinion publique ? La fatale coïncidence du procès de La Bourdonnais tournait en partie les esprits contre Dupleix. L'ex-gouverneur de l'île de France avait réussi à se poser en victime pourchassée par un rival vindicatif, et les Parisiens, avec leur légèreté ordinaire, s'étaient prononcés en sa faveur. Aussi bien on peut juger, jusqu'à un certain point, de l'état des esprits par Voltaire, qui, dans son *Siècle de Louis XV*, n'épouse pas, il est vrai, les préjugés courants, et rend justice à Dupleix, mais ne comprend pas ses conceptions grandioses. Dupleix avait donc à la fois contre lui les médiocrités jalouses de la Compagnie, les lâchetés officielles du gouvernement et les injustices de l'opinion publique. Il ne pouvait que succomber à cette triple coalition.

Les directeurs commencèrent par lui envoyer des remontrances dont il ne tint pas grand compte. Engagé dans de grandes aventures, il lui était difficile de traiter suivant toutes les règles de la hiérarchie administrative ces instructions, dictées moins par la prudence que par d'âpres et mercantiles convoitises. Peut-être eut-il le tort de ne pas assez dissimuler son dédain. Son excuse est dans sa situation exceptionnelle et dans le sentiment qu'il avait de sa supériorité. La Compagnie affecta une grande colère en apprenant que Dupleix n'avait pas exécuté ses instructions à la lettre, et résolut de le punir de son insoumission en l'arrachant au théâtre de ses exploits. Sur ces entrefaites, on apprit en France que le gouvernement anglais menaçait d'une rupture, si l'on n'arrêtait pas les progrès de Dupleix. Certes, une pareille menace aurait dû éclairer les moins clairvoyants des ministres et leur démontrer la nécessité de soutenir un homme jugé si dangereux par nos ennemis. La politique contraire prévalut. Louis XV voulait la paix à tout prix, et ses ministres ne rougirent pas de sacrifier à ce honteux égoïsme le grand citoyen qui fondait alors une France orientale. Ils firent savoir à la Compagnie des Indes qu'elle ferait bien de rappeler Dupleix. Les directeurs essayèrent alors de lui insinuer de demander son rappel. Dupleix refusa, à moins qu'on ne le remplaçât par Bussy, le

seul homme capable de reprendre et d'achever son œuvre. Au lieu de Bussy, on lui donna pour successeur ce Godeheu, qu'il avait jadis comblé de ses bienfaits et qui ne l'en haïssait que davantage. Il était impossible de faire un pire choix!

Tourmentés par la crainte de voir Duplex entrer en révolte ouverte contre une décision dont ils ne pouvaient se dissimuler l'iniquité, les directeurs avaient engagé Godeheu à cacher d'abord ses pouvoirs; mais ce triste personnage, à peine débarqué à Pondichéry, signifia brutalement à Duplex son rappel et lui intima l'ordre de partir sans délai pour la France avec sa famille. Le coup était rude. Duplex le reçut sans faiblir. Il poussa la générosité jusqu'à essayer d'éveiller quelques nobles sentiments dans le cœur de son indigne successeur. Il le supplia, au nom de la France, de continuer son œuvre. Ce dernier non seulement répondit à cet acte patriotique par des grossièretés voulues et répétées, mais encore, le 11 octobre 1754, il signa avec le gouverneur des possessions anglaises, Saunders, le plus ignominieux des traités. Les deux Compagnies s'interdisaient à jamais d'intervenir dans la politique intérieure de l'Indoustan et renonçaient à toute possession territoriale autre que celles qui existaient avant la guerre du Carnatic. « On conviendra, écrit l'Anglais Mill, que peu de nations ont jamais fait à l'amour de la paix des sacrifices d'une importance relativement plus considérable. » — « Un semblable traité, écrit un autre Anglais, Malleson, était honteux au dernier degré. Godeheu sacrifia, avec connaissance de cause, les fondements d'un empire franco-indien à son craintif désir de la paix, excité par le misérable et indigne besoin de défaire tout ce qu'avait fait son prédécesseur. » Ainsi pensent nos ennemis, qui profitèrent de ce désastre national! N'avons-nous donc pas le droit d'écrire, nous autres Français, que jamais nation ne fut à ce point trahie par son gouvernement?

Le plus honteux fut le traitement qu'on fit subir à Duplex. Lui et l'héroïque compagne de sa vie furent d'abord assez bien accueillis. A tous les relais de poste entre Lorient et Paris, la population s'attroupait avec des marques de respect et d'admiration. Elle semblait protester contre le rappel du héros de l'Indoustan. Cet engouement dura peu. Bientôt Duplex comprit qu'il se heurterait à un mauvais vouloir absolu. Il avait

à diverses reprises avancé à la Compagnie, pour dépenses urgentes, une partie considérable de sa fortune. Comme ses comptes étaient en règle, il voulut, avant de quitter Pondichéry, que Godeheu lui fit une reconnaissance générale de ses créances. Ce dernier refusa. Dupleix demanda alors qu'une commission locale examinât la justesse de ses comptes. Godeheu refusa encore. A peine arrivé en France, bien persuadé qu'il n'était que la victime momentanée d'une intrigue, et sûr d'obtenir justice, Dupleix présenta de nouveau ses réclamations. La Compagnie refusa d'admettre ces créances, sous prétexte qu'elles n'avaient pas été au préalable vérifiées par le conseil de Pondichéry. Or cette omission était uniquement due au refus formel de Godeheu. Dupleix se trouvait donc frustré de sa fortune, et avec la complicité du gouvernement, car un ordre du roi, c'est-à-dire un impudent déni de justice, arrêta le procès qu'il intentait à la compagnie. Ce héros, ce conquérant qui avait commandé à des peuples et manié des millions, fut réduit à user ses dernières années à réclamer en vain ce qu'on lui devait. Pour éviter la prison, il lui fallut réclamer des arrêts de surséance contre ses propres créanciers. Trois mois avant sa mort, il écrivait ces lignes touchantes : « J'ai sacrifié ma jeunesse, ma fortune, ma vie pour enrichir ma nation en Asie. D'infortunés amis, de trop faibles parents consacrèrent leurs biens au succès de mes projets. Ils sont maintenant dans la misère et le besoin ! Je me suis soumis à toutes les formes judiciaires ; j'ai demandé, comme le dernier des créanciers, ce qui m'est dû. Mes services sont traités de fable ! Ma demande est dénoncée comme ridicule ! Je suis traité comme l'être le plus vil du genre humain. Je suis dans la plus déplorable indigence. La petite propriété qui me restait vient d'être saisie. Je suis contraint de demander une sentence de délai pour éviter d'être traîné en prison. » Telles étaient les plaintes d'un homme qui avait tant fait pour la France ! Le fondateur d'un empire était traité en aventurier.

Le 10 novembre 1764, à peine Dupleix avait-il rendu le dernier soupir, que son humble demeure était envahie par d'inexorables créanciers. Comme il faut aller jusqu'au bout dans cette lamentable histoire, nous constaterons avec regret qu'aucun des gouvernements qui se sont succédé en France

n'a encore fait droit aux réclamations de Dupleix. Son dernier placet tomba par hasard entre les mains d'un professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, qui le fit encadrer et le suspendit dans sa classe comme la meilleure des leçons sur la vanité des richesses et l'ingratitude humaine. Le nom de Dupleix n'existe même plus. Son dernier héritier est mort en 1866, presque indigent !

Les Anglais ont depuis longtemps rendu justice à Dupleix. Ils se sont déclarés ses successeurs ou plutôt ses continuateurs. Ils ont placé son buste à Calcutta, parmi ceux des hommes qui ont illustré l'Inde moderne. Dans leurs ouvrages, ils ont mis en relief cette noble figure ; et cela pendant que Dupleix est encore mal apprécié dans cette patrie qu'il avait dotée d'un monde. Au moins l'histoire a-t-elle protesté contre cette inexplicable méconnaissance des droits les plus légitimes en le proclamant un de nos plus grands citoyens. Son unique tort fut de rester aveugle aux défaillances et à la démoralisation de la France d'alors. Il vécut trop tard ou trop tôt. Sous Louis XIV, à une époque d'organisation sérieuse, ou en 1792, à une heure de grave danger et de suprême dévouement, quels services n'aurait-il pas rendus !

Aussi bien, après Dupleix, l'histoire de l'Inde française n'est plus qu'une triste énumération de fautes et de catastrophes. Godeheu avait été la cause de la décadence politique. Son successeur, Lally-Tollendal, allait précipiter la décadence militaire.

IV. — Lally-Tollendal.

Lally-Tollendal passe pour être le principal auteur de la ruine de la domination française en Hindoustan. Il a commis, en effet, de lourdes fautes ; mais l'opinion publique s'est peut-être acharnée à tort contre lui. D'ailleurs sa fin dramatique rachète ses erreurs. Il ne sera pas sans intérêt d'instruire de nouveau ce grand procès qui passionna nos ancêtres il y a près d'un siècle, et de résumer les débats en racontant rapidement la vie si remplie et si agitée de l'infortuné gouverneur de Pondichéry

I

Le comte de Lally-Tollendal naquit à Romans, dans le Dauphiné, en janvier 1702. Sa famille était une des plus nobles d'Irlande; ses ancêtres portèrent même, jusqu'en 1544, le titre *chieftain*, c'est-à-dire chef de tribu. Ils émigrèrent de France à la suite des Stuarts et commandèrent, pour ainsi dire à titre héréditaire, les bandes irlandaises qui s'étaient associées à leur fortune. Le jeune Lally reçut une éducation essentiellement militaire. Pendant ses vacances, il rejoignait son père à l'armée et s'associait à ses dangers. Dès l'âge de huit ans, il assistait à ses côtés au siège de Gironne, et à douze ans montait, comme capitaine, sa première garde de tranchée devant Barcelone. Lors de la guerre de Succession de Pologne, il se distingua au siège de Kehl et à celui de Philipsbourg, où il fut assez heureux pour sauver la vie à son père. Quand la guerre fut terminée, il imagina de reprendre à son compte un des projets favoris du cardinal Alberoni, et de tenter le rétablissement des Stuarts en intéressant à leur cause les cours du Nord. Le cardinal Fleury, qui dirigeait alors la politique extérieure de la France, fut mis au courant de ses projets et le chargea, pour la czarine Elisabeth, d'une mission secrète, dont Lally s'acquitta avec honneur. Seulement, comme les instructions du cardinal manquaient de précision et que la situation du négociateur, en se prolongeant, risquait de devenir fausse, Lally revint en France et, tout furieux de son insuccès, écrivit à Fleury que, grâce à lui, il était entré en Russie comme un lion et se regardait heureux d'en être sorti comme un renard. Activité un peu brouillonne et franchise brutale, ce sont deux traits de caractère que nous constatons déjà et qui vaudront plus tard à Lally de cruels mécomptes.

En 1744, la guerre éclata de nouveau : c'est la guerre de Succession d'Autriche. A Fontenoy, Lally contribua puissamment au gain de la bataille en dispersant à la baïonnette, avec sa brigade irlandaise, la terrible colonne anglaise qu'avaient ébranlée les canons de Richelieu. Louis XV le nomma brigadier sur le champ de bataille. Le nouveau général, toujours fidèle aux traditions de sa famille, partit après Fontenoy pour

l'Écosse, dans l'espoir de rétablir sur le trône Charles-Édouard Stuart, et servit d'aide de camp à ce prince à la bataille de Falkirk. Sa tête fut mise à prix, mais il parvint à s'échapper, déguisé en matelot, et rentra dans les rangs de notre armée. Au siège de Berg-op-Zoom, il fut presque englouti par l'explosion d'une mine, et reçut une nouvelle blessure à celui de Maestricht. Louis XV, en le nommant maréchal de camp, récompensa ses brillants services.

Sa réputation était fondée. On le regardait comme celui des généraux de Louis XV qui donnait les plus belles espérances. On le consultait dans toutes les circonstances sérieuses, et le ministre de la guerre lui témoignait la plus entière confiance. C'est ainsi qu'en 1755, lorsque les Anglais capturèrent en pleine paix deux cent cinquante de nos navires et se jetèrent à l'improviste sur nos colonies, Lally se prononça pour une vigoureuse offensive. « Il y a trois partis à prendre, disait-il : reconduire Charles-Édouard Stuart en Angleterre, chasser les Anglais du Canada, les expulser de l'Hindoustan ; mais il faut penser vite et agir plus vite encore. » On n'exécuta pas ce sage conseil. On crut à Versailles pouvoir désarmer l'Angleterre à force de concessions, et ce fut seulement l'année suivante que le cabinet de Versailles, poussé à bout, se détermina à suivre les avis de Lally.

Comme de juste, on pensa tout de suite à lui pour le charger d'une de ces trois missions, et on lui confia la plus difficile. Nommé lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis, commissaire du roi, syndic de la Compagnie des Indes et commandant général de tous les établissements français dans l'Inde orientale, Lally devait partir avec plusieurs milliers de soldats, et ses instructions lui prescrivaient de ruiner les établissements anglais, ce qui, du reste, lui convenait de tous points ; car il détestait les Anglais et comme émigré, et comme proscrit, et comme Irlandais, et poursuivait en eux, non pas seulement les ennemis de sa patrie d'adoption, mais encore ceux de sa race, de sa religion, de sa famille et de ses intérêts. « Toute ma politique est dans quatre mots, écrivait plus tard Lally : plus d'Anglais dans l'Hindoustan ! » Par malheur, cet ennemi des Anglais ne voyait dans l'Hindoustan que des Anglais à expulser, et il n'avait pas la moindre expérience de

la politique indienne. Ce qui naguère avait fait la force de Dupleix, c'est qu'il avait rencontré, dans la guerre qu'il soutenait contre l'Angleterre, des auxiliaires dévoués et reconnaissants dans la personne des princes indiens, dont il avait constamment épousé les intérêts et ménagé les susceptibilités. Lally, au contraire, les dédaignait. Il affecta même à leur égard une indifférence presque de commande. Son système ressemblait à celui de La Bourdonnais, empiré par l'ignorance et l'entêtement : s'attacher exclusivement à détruire les établissements anglais, mépriser toute diplomatie et toute alliance indigène. Cette politique maladroite entraînera bientôt de funestes conséquences. Aussi bien le comte d'Argenson, un des ministres de Louis XV, s'était fortement opposé au choix de Lally comme gouverneur de l'Hindoustan, non pas qu'il doutât de sa capacité, car il était au contraire son ami, mais il craignait les emportements d'un caractère trop rigide et trop entier pour des questions aussi compliquées que les questions orientales. Il aurait préféré qu'on appelât Lally sur d'autres champs de bataille : que ne l'a-t-on écouté ! on aurait de la sorte évité bien des malheurs !

Dans le principe, l'expédition devait se composer de trois mille hommes et de trois vaisseaux de guerre ; comme on apprit que les Anglais envoyaient au Canada d'imposants renforts, il fallut distraire une partie de ses forces, et ce fut seulement le 2 mai 1757 que la petite escadre, singulièrement réduite, put quitter le port de Brest. Le commandant de l'escadre se nommait Aché. Il était mou, faible, sans talent. Le principal lieutenant de Lally, le chevalier de Soupire, était également indolent et incapable. L'un et l'autre étaient fort mal choisis pour seconder Lally. Nous n'en dirons pas autant des officiers inférieurs. On comptait parmi eux quelque-uns des plus grands noms de France : Estaing, Crillon, Conflans, Montmorency, Lafare, Breteuil et nombre d'autres du plus haut mérite, tous pleins d'ardeur et ne cherchant qu'à renouveler en Asie les exploits de leurs ancêtres. Par malheur, les soldats qu'ils commandaient étaient, comme toujours, le rebut de la nation : repris de justice, échappés de bagne, fort heureux d'éviter les châtimens qui les attendaient en France, et par cela même indisciplinés et pillards, propres à tous les crimes

et à toutes les trahisons. Telle était la composition du corps expéditionnaire : un commandant en chef intelligent et animé de bonnes intentions, mais ignorant et obstiné; des lieutenants incapables, de bons officiers et de déplorables soldats.

Grâce aux lenteurs et aux indécisions de l'amiral, l'escadre resta plus d'un an en route. Partie de Brest le 2 mai 1757, elle arrivait en rade de Pondichéry seulement le 28 avril 1758. Suivant l'expression fort juste d'un auteur anglais, il faudrait étudier cette tactique « pour la bien éviter ». Un incident fâcheux signala le débarquement de Lally et fut regardé par beaucoup de personnes et surtout par les marins comme un présage fatal. Parmi les pièces de la place qui saluèrent le commandant en chef, quelques-unes étaient chargées à boulet et allèrent frapper et endommager le *Comte de Provence*, que montait Lally. N'était-ce pas comme l'annonce des déceptions et de l'hostilité qu'il allait rencontrer sur la terre indienne?

II

A peine débarqué, Lally voulut se renseigner sur la situation politique. On ne lui fournit que des indications vagues et sans précision. Le seul homme capable de l'éclairer, le marquis de Bussy, était alors dans le Dekkan, fort occupé à soutenir son protégé, Salabat-Yung, contre les Anglais et les Mahrattes. D'ailleurs, eût-il été à Pondichéry, que ses conseils n'auraient sans doute pas été goûtés. Lally arrivait, en effet, avec un parti pris à l'avance : les directeurs de la Compagnie, avant son départ de Brest, l'avaient engagé à se défier des anciens officiers de Dupleix; ils les lui avaient même dépeints sous les couleurs les plus désavantageuses, et Bussy n'était pas excepté. Aussi Lally, avec son honnêteté native, était-il persuadé que tous les agents ou fonctionnaires qu'il rencontrerait n'étaient que des voleurs. On lui avait encore fait croire que les traités conclus avec les princes indigènes devaient être examinés et revus avec soin, parce qu'ils constituaient une source de profits usuraires pour les employés de la Compagnie. Lally s'imaginait donc très sincèrement que tous les Français établis dans l'Hindoustan étaient de vulgaires escrocs; et, de parti pris, il négligea les sages avis que lui donnaient des hommes habitués au maniement des

affaires indiennes et qui n'étaient certes pas plus immoraux que ceux que Lally ramenait avec lui d'Europe. Il s'exposait ainsi à de terribles mécomptes.

La situation politique méritait pourtant un examen attentif. Des trois points de l'Hindoustan sur lesquels s'étendait l'influence française, Bengale, Dekkan et côte du Coromandel, l'un d'entre eux, le Bengale, venait de nous échapper; dans le Dekkan, Bussy luttait péniblement, et sur la côte du Coromandel nous étions directement menacés par une flotte anglaise. Au Bengale, guidés par le fameux Clive, les Anglais remportaient succès sur succès. Ils avaient battu nos alliés les Mogols, réduit au vasselage le gouverneur de la province, et avaient confirmé leur triomphe par la prise de Chandernagor, la capitale de nos établissements dans cette partie de l'Hindoustan (14 mars 1757). Au moins le Dekkan et le Coromandel nous restaient-ils, et rien encore n'était perdu. Mais les fautes commises firent bientôt pencher la balance du côté des Anglais. La politique de Lally semblait donc tracée à l'avance : 1° rétablir l'influence française au Bengale; 2° maintenir à tout prix Bussy dans le Dekkan; 3° conserver la côte du Coromandel, et reprendre peu à peu et les places perdues et la position compromise. Mais Lally ne se doutait seulement pas de la gravité des événements; il pensait pouvoir reprendre Chandernagor au premier jour et expulser par conséquent les Anglais du Bengale.

Il se comporta d'abord avec une rare vigueur. Il agit à la fois par terre et par mer. Pendant que l'amiral Aché se portait à la rencontre de la flotte anglaise, il marchait en personne contre la forteresse de Cuddalore, qu'il prenait en passant, puis contre Saint-David, cette redoutable citadelle qui avait résisté à tous les efforts de Dupleix. Depuis longtemps, le siège de cette place était résolu; mais les agents de la Compagnie, depuis le rappel de Dupleix, avaient si peu de zèle et d'entrain, que non seulement ils n'avaient pas étudié le terrain pour reconnaître les routes les plus directes de Pondichéry à Saint-David, mais encore n'avaient songé ni aux approvisionnements ni aux charrois. Lally, furieux et indigné de cette incroyable apathie, crut voir au fond de tout cela un insigne mauvais vouloir et peut-être de la trahison. Comme il ne con-

naissait pas l'Hindoustan et ne se doutait seulement pas de la distinction des castes, faute de chevaux et de bœufs, il réquisitionna les Hindous et fit atteler pêle-mêle à ses chariots et à ses canons Kchatryas et Soudras, brahmanes et parias, c'est-à-dire qu'il foulait aux pieds les mœurs et les préjugés d'une race vindicative. Ce fut bien pis quand il bouleversa une pagode célèbre pour y chercher des trésors imaginaires. Quelques-uns des brahmanes étaient revenus errer autour de leur sanctuaire profané; il les prit pour des espions anglais et les fit attacher à la bouche des canons. Saisis d'horreur, les Hindous s'enfuirent dorénavant devant nos compatriotes, c'est-à-dire que, dès le début, Lally avait mis contre lui ses seuls alliés possibles.

Au moins réussit-il à s'emparer de Saint-David. Ce beau succès compensait la perte de Chandernagor. Il fallait en profiter pour achever la conquête de la région et l'expulsion des Anglais, qui ne serait définitive que lorsqu'ils auraient perdu Madras, leur véritable capitale. Telle était l'intention bien arrêtée de Lally. Il espérait par ce coup d'éclat asseoir la domination française sur la côte du Coromandel; seulement, pour réussir, il fallait agir vite, compter sur tous ceux qu'on emploierait et ne pas être arrêté par les difficultés matérielles. Or, pour agir vite, le concours de la flotte française était indispensable. Sous prétexte que ses instructions lui prescrivaient de croiser au large de Ceylan pour intercepter les bâtiments de commerce anglais qui s'aventuraient dans ces parages, Aché le refusa. Lally eut beau insister et lui démontrer la nécessité d'agir tout de suite contre Madras, ses arguments se brisèrent contre la résistance opiniâtre de son collègue. En second lieu, Lally se vit tout à coup abandonné par des subordonnés qu'il avait froissés par sa hauteur, et par les Hindous, qui étaient exaspérés contre lui. Enfin les ressources matérielles lui firent bientôt défaut. Comme les Hindous désertaient en masse, on ne pouvait plus se procurer de vivres que par la maraude. « J'attends dans la nuit, écrivait Lally au Conseil de Pondichéry, les bœufs qui traînent l'artillerie, afin de les faire tuer. J'ai envoyé à Trinquebar pour y acheter tous les chiens marrons et bœufs que l'on pourra rencontrer..... Voilà, à la lettre, l'horreur de la situation dans laquelle vous nous avez mis et le

danger auquel vous exposez une armée que je ne serais point surpris de voir passer à l'ennemi pour chercher à manger. » Dans de pareilles conditions, toute tentative contre Madras aurait échoué; Lally, qui le comprit, revint à Pondichéry.

C'était un premier malheur, mais au moins Lally pouvait-il s'excuser. Une faute bien plus grave, et dont il fut seul responsable, fut de rappeler Bussy et par conséquent d'abandonner le Dekkan. Ce fut la dernière chance de la France qui s'évanouissait. Les Anglais accueillirent la nouvelle de cet acte de démence avec joie. Ils dirigèrent aussitôt des forces accablantes contre Mazulipatam. Bussy supplia en vain le gouverneur de le laisser retourner à la défense de sa conquête; Lally refusa. Les troupes indiennes, découragées par le rappel de leur chef, furent battues et rejetées dans Mazulipatam, qui se rendit. Avec Chandernagor, nous avons perdu le Bengale; la chute de Mazulipatam faisait disparaître le nom français du Dekkan, où il avait régné dix années, c'est-à-dire que peu à peu se resserrait autour de Pondichéry un cercle de fer et de feu, et que les Français, acculés à leurs dernières positions, voyaient approcher l'heure de la capitulation suprême.

Lally savait que Bussy, tout en maintenant le drapeau de la France au Dekkan, y avait fait une fortune énorme, et il le confondait trop volontiers avec les officiers ou les fonctionnaires de la Compagnie, qui ne voyaient dans l'Hindoustan qu'une mine à exploiter. Mais, s'il avait de Bussy cette opinion fâcheuse, bien différente fut l'impression de ses officiers, qui ne tardèrent pas à reconnaître l'habileté de Bussy, ses larges vues, sa connaissance profonde du pays et des Hindous. Tous les anciens employés de la Compagnie, qui souffraient des violences de Lally, ne purent s'empêcher d'établir entre lui et son subordonné une comparaison qui ne fut pas à son avantage; peu à peu, deux partis se formèrent : le premier, composé en grande partie des troupes royales, qui appuyait Lally; l'autre, des troupes de la Compagnie et des officiers amenés d'Europe par Lally, qui ne voulait écouter que Bussy. Cette funeste division fut une nouvelle cause de faiblesse à ajouter à toutes celles qui existaient déjà.

C'est à ce moment qu'un jésuite, le Père Lavour, supérieur de la maison de Pondichéry, conseilla à Lally de réclamer au

rajah de Tandjare une vieille créance oubliée depuis Dupleix, et de la réclamer à main armée; c'est-à-dire que nos soldats devenaient de grandes Compagnies, comme au temps de la guerre de Cent ans, et que Lally s'abaissait au rôle de *condottiere*. Cette funeste expédition acheva de nous aliéner les Indiens et ne nous procura que de faibles ressources.

Quelques succès dans le Carnatic firent encore illusion. La capitale de cette grande nababie, Arcate, se rendit à Lally; mais il n'attaqua pas à temps Chingleputt, ville dont la prise eût fait tomber Madras, et les Anglais eurent le loisir de s'y fortifier. Comme les caisses de la Compagnie étaient vides et que les particuliers ne les remplissaient plus, comme au temps de Dupleix, il fallut un an encore à Lally pour se préparer à l'expédition contre Madras. Il avait accumulé tant de haines contre lui par ses maladroites, que personne ne voulait concourir au succès de ses projets. Bussy lui-même ne demandait qu'à retourner dans le Dekkan et n'obéissait qu'à contre-cœur. Il nous faut reconnaître qu'à force de persévérance et d'énergie Lally réussit à renverser tous les obstacles. A défaut de tact et de jugement, on ne peut lui contester ces qualités. En décembre 1758, il entra enfin en campagne à la tête de 6700 Français et cipayes, et vint mettre le siège devant Madras, défendue par 4000 soldats réguliers et protégée au dehors par des camps volants de cavaliers indigènes, qui s'appuyaient sur cette même place de Chingleputt qu'il avait négligé de prendre. Il reconnut bientôt l'impossibilité d'accomplir quoi que ce soit d'important avec une armée désorganisée et désaffectionnée. Ses soldats abandonnaient le travail des tranchées pour piller; ses officiers ne songeaient qu'à garder les magasins qu'ils s'étaient appropriés, ou bien employaient les cipayes sous leurs ordres à transporter à Pondichéry les denrées et les marchandises qu'ils trouvaient à Madras. Ses lieutenants immédiats ne le secondaient pas davantage; Bussy lui-même montrait une hésitation regrettable. Les Anglais, au contraire, ne songeaient qu'à se défendre; leurs contingents indigènes restaient fidèles au drapeau, et une flotte imposante, celle de l'amiral Pococke, arrivait à leur aide. Cette flotte fut signalée le 16 février. Dès lors, il ne restait plus qu'à lever le siège : Lally s'y résigna, non sans des transports de fureur. Il enterra ses boulets, encloua

ses canons, recommanda ses malades à la générosité anglaise et retourna à Pondichéry, sans être inquiété dans sa retraite. Ainsi échoua l'entreprise à laquelle il avait consacré toute son énergie. On a prétendu qu'il était le principal auteur de ce désastre, mais les défauts de son caractère n'excusent en rien ni ses soldats qui l'abandonnèrent, ni ses officiers qui ne le secondèrent pas, ni surtout les autorités de Pondichéry, qui ne prirent même pas le soin de pourvoir à ses approvisionnements. Dans leur haine contre Lally, ils avaient perdu tout sentiment de pudeur et de patriotisme; ils firent éclater une joie indécente en apprenant sa retraite. Il est difficile de se figurer un pareil abaissement des caractères, une telle méconnaissance des intérêts généraux.

L'issue de la lutte n'était plus douteuse. La perte de l'Hindoustan français était imminente. Les Anglais allaient se venger du siège de Madras en assiégeant à leur tour Pondichéry. Ils s'ouvrirent le chemin de la capitale française par la victoire de Vandavachi, remportée le 22 janvier 1760, et eurent la bonne fortune de faire prisonnier dans le combat le seul homme dont les conseils auraient pu sauver la ville menacée, Bussy. La situation était à l'avance désespérée. Sur quoi compter en effet? Sur les secours venus de la France? mais les Anglais avaient sur mer une telle supériorité, que tous les convois à destination de Pondichéry avaient été ou pris en route ou arrêtés devant la ville. D'ailleurs, notre gouvernement avait renoncé à défendre ses possessions d'outre-mer et ne songeait plus qu'à garantir en Europe ses propres frontières. Lally pouvait-il au moins se fier aux Français de l'Hindoustan? Il rencontrait, hélas! de l'égoïsme partout, et nulle part du patriotisme. Les soldats eux-mêmes n'obéissaient plus, sous prétexte que leur solde n'était pas payée. Chacun s'en prenait à Lally de la ruine menaçante, chacun traversait ses desseins et ne s'occupait plus qu'à sauver les épaves du prochain naufrage.

L'infortuné gouverneur revint alors, mais il était trop tard, au système de Dupleix et de Bussy, et s'efforça d'appeler contre les Anglais des alliés indigènes. Il traita avec Hyder-Ali, gouverneur du rajah de Mysore, qui devait plus tard s'illustrer par son opiniâtre résistance aux Anglais. Hyder envoya en

effet une petite armée ravitailler Pondichéry; il remporta quelques succès; mais bientôt, découragé par des échecs d'ailleurs insignifiants et alarmé d'une diversion des Anglais dans le Mysore, il rappela ses troupes, et, comme il n'éprouvait pour Lally ni confiance ni sympathie, il s'éloigna pour ne plus revenir. Abandonné par la France, trahi par les siens, délaissé par les Hindous, Lally était donc réduit à ses seules ressources. Au moins essaya-t-il de prolonger la résistance et d'honorer par un dernier combat la chute de Pondichéry. Ce combat fut encore malheureux, et les Anglais, qui avaient coupé toutes les communications, commencèrent le siège régulier de la place.

Lally résolut de pousser la défense jusqu'à la dernière extrémité. Il défendit de prononcer le mot de capitulation, et prit une série de mesures violentes, mais nécessaires : création d'impôts extraordinaires, expulsion des bouches inutiles, armement de tous les hommes valides, etc. Il espérait pouvoir attendre ainsi la flotte d'Aché, qu'il avait envoyé prévenir à l'île de France. Le 24 décembre, on n'avait plus dans les magasins que pour huit jours de vivres. Tout à coup, le 31 décembre, éclata un de ces terribles ouragans si communs sur la côte du Coromandel. L'armée assiégeante fut très maltraitée. Batteries et redoutes détruites, munitions avariées, tentes emportées, la confusion était si grande, que, si la garnison avait tenté une sortie, elle n'aurait rencontré aucune résistance. Lally était malade. Au lieu d'exécuter ses ordres, on les critiquait, car on aimait mieux entraver un général détesté que s'opposer à l'ennemi. Aucune sortie ne fut tentée. Il est vrai de dire que cet ouragan rendit quelque espoir à la garnison. La flotte anglaise avait été fort endommagée. Aché pouvait arriver d'un moment à l'autre et disperser les assiégeants. On avait découvert des vivres qui permettaient d'attendre jusqu'au 13 janvier; mais peu à peu se dissipèrent les dernières illusions. Aché ne parut pas et ne devait jamais paraître. Le ministère ne s'était-il pas avisé, sur le simple bruit d'une attaque méditée par l'Angleterre contre l'île de France, de lui ordonner de rester à son poste? Certes, ce n'est pas ainsi qu'agissaient les Anglais. Huit jours après la tempête, toutes leurs batteries étaient armées de nouveau, et sept navires arrivaient de Ceylan

et de Madras pour remplacer les naufragés. La défense était désormais impossible. Le 14 janvier 1761, les onze cents défenseurs de Pondichéry n'avaient plus que pour vingt-quatre heures de vivres : il fallut se rendre à discrétion.

Le 16 janvier, le général anglais Coote entra à Pondichéry, non sans exprimer à Lally et à ses soldats toute son admiration pour leur belle résistance. « Personne, écrivait-il après sa victoire, n'a une plus haute opinion que moi de Lally. Il a lutté contre des obstacles que je croyais insurmontables et les a vaincus. Il n'a pas existé un autre homme dans l'Hindoustan qui eût pu maintenir sur pied pendant aussi longtemps une armée sans solde et qui ne recevait de secours de nulle part. » Au lieu de tant admirer son adversaire, Coote aurait mieux fait de le protéger. Il le laissa insulter par les agents de la Compagnie et ne défendit point contre des assassins soldés son secrétaire Dubois, qui essayait de le rejoindre avec de précieux documents. N'était-ce pas comme l'annonce du sort réservé à Lally dans sa propre patrie ?

Le drapeau français disparut de l'Hindoustan entier. Comme le remarque éloquemment M. Henri Martin, « il ne nous resta d'autre monument de notre lointain empire que ce legs mystérieux du monde primitif, ces livres sacrés de l'Inde et de la Perse qu'un jeune héros de la science, Anquetil Duperron, était allé chercher à travers mille périls, entre les mains jalouses qui les cachaient à l'Europe. Les conquêtes de la philosophie et de l'histoire devaient être plus durables que celles des armes et de la politique. »

III

Le sort des principaux acteurs de ce drame, dont le dénouement nous était si fatal, fut en général pitoyable. Les uns furent ruinés et les autres déshonorés. Quant à Lally, il paya de sa tête le crime de ne pas avoir réussi. Conformément à la capitulation de Pondichéry, il avait été embarqué pour l'Angleterre à bord d'un navire hollandais. Toutes les haines qu'il avait soulevées contre lui dans l'Hindoustan le précédèrent en Europe; on affecta de le considérer comme l'unique auteur de la catastrophe, et l'opinion publique se prononça contre lui

avec fureur. Comme il s'était attiré la haine de tous les fripons, qu'il avait violemment réprimés, et de tous les honnêtes gens, indignés de ses maladresses ou dévoués à Bussy, ce fut comme un *tolle* général. Il aurait pu demeurer prisonnier en Angleterre, où il recevait un accueil empressé; mais il obtint de revenir en France pour se justifier et, à peine arrivé, récrimina contre ses accusateurs avec tout l'emportement de son caractère. Cette attaque inconsidérée eut pour unique résultat d'unir contre lui toutes les parties intéressées : Bussy, Aché, les conseillers de Pondichéry et jusqu'au jésuite Lavour. Ce dernier, prétend-on, avait composé deux mémoires, dont le premier était le panégyrique et le second l'acte d'accusation de Lally. Il se proposait de faire usage de l'un ou de l'autre, suivant les circonstances. Il mourut sur ces entrefaites. On mit la main sur ses papiers; les ennemis de Lally firent disparaître l'écrit apologétique et remirent l'autre au procureur général; ce magistrat porta tout de suite au Parlement une accusation de concussion et de trahison contre l'ex-gouverneur.

Choiseul, le premier ministre, hésitait à sacrifier Lally; mais le bruit courut que le prévenu avait acheté, par des diamants d'un grand prix, la protection de sa sœur, la duchesse de Grammont; l'altière patricienne pressa Choiseul d'imposer silence à la calomnie en faisant arrêter Lally. L'ordre fut en effet donné en conseil, mais le ministre prévint sous main Lally. Ce dernier demeura inébranlable dans sa résolution d'avoir justice de ses accusateurs et, le 5 novembre 1762, se constitua prisonnier à la Bastille.

La procédure fut commencée au Châtelet seulement le 6 juillet 1763, et elle dura près de trois ans. En janvier 1764, Louis XV renvoya par lettres patentes à la grande Chambre assemblée du Parlement de Paris la connaissance de tous les délits qui auraient été commis aux Indes orientales. Lally était condamné à l'avance. On admit contre lui les témoignages les plus suspects et les charges les moins prouvées : ne compta-t-il pas parmi ses accusateurs jusqu'à ses propres valets! Trois fois il sollicita un avocat, qui trois fois lui fut refusé. Enfin, après deux ans de débats à huis clos, on fit le rapport. Lally demanda huit jours seulement pour présenter

sa défense; ce délai fut repoussé. Le président Maupeou, prié d'abrégier les séances, s'oublia jusqu'à dire, dans sa fureur sanguinaire, qu'il les doublerait au contraire, s'il le pouvait. Malgré les protestations de l'accusé et les nombreuses pièces qu'il demandait à produire pour établir son innocence, malgré le rapport du 30 avril 1766, qui le mettait hors de cause pour la partie civile, malgré l'éloquence de l'avocat général Séguier, le procureur général déposa, le 3 mai, des conclusions tendant à la peine de mort. En vain ce magistrat reçut-il une nouvelle requête de Lally, accompagnée de pièces importantes; il refusa d'ouvrir le paquet et écrivit au bas de ses conclusions : Vu les pièces, je persiste!

Le 5 mai 1766, Lally fut amené sur la sellette, et on procéda à un interrogatoire illusoire. Il découvrit sa poitrine et, par un beau mouvement d'éloquence, montrant les cicatrices qui la labouraient et ses cheveux blanchis avant l'âge : « Voilà donc, s'écria-t-il avec amertume, la récompense de cinquante-cinq ans de services! » Le lendemain, 6 mai, l'arrêt fut rendu : Lally était condamné à être décapité, non pour concussion ou trahison, on n'avait pu le convaincre de pareils crimes, mais pour avoir méconnu les intérêts du roi, de l'État et de la Compagnie, et pour abus d'autorité, vexations et exactions. Sans doute, Lally avait abusé de son autorité; il avait opprimé les Indiens, il avait exagéré ses pouvoirs; mais jamais il n'avait trahi personne. Le véritable motif de sa condamnation fut qu'il fallait jeter une victime expiatoire à l'opinion publique : Lally fut cette victime.

A la première nouvelle de sa condamnation, Choiseul et Soûbise demandèrent sa grâce à Louis XV au nom de l'armée. « C'est vous qui l'avez fait arrêter, leur répondit le roi; il est trop tard! il est jugé. » Quand on lut à Lally l'arrêt qui le déshonorait : « Jamais je n'ai trahi les intérêts du roi, s'écria-t-il; c'est faux! jamais! » et, tirant un compas caché sous son habit, il s'enfonça le fer dans la poitrine. La blessure était grave, mais non mortelle; ses ennemis, craignant que leur victime échappât à la honte de l'échafaud, firent avancer son exécution de six heures. Le bourreau lui mit par ordre un bâillon et le jeta dans un ignoble tombereau. Il essayait de parler au moment de mourir et disait à l'abbé Aubry, qui lui

rendait les derniers devoirs : « Répétez à mes juges que Dieu m'a fait la grâce de leur pardonner. Si je les revoyais, je n'en aurais peut-être plus le courage. »

Sept mois après l'exécution, Louis XV disait au duc de Noailles : « Ils l'ont assassiné ! » et quatre ans plus tard, au président Maupeou : « Ce sera vous qui en répondrez et non pas moi. » La postérité n'a pas justifié ce pressentiment du roi ; c'est lui, lui seul, qui est l'auteur de cette injuste condamnation : il n'avait qu'un mot à dire, et Lally était sauvé.

Aussi bien cette mort odieuse et imméritée sauva de l'oubli la mémoire de Lally et fit en partie oublier ses fautes. Comme le disait avec finesse Voltaire, Lally était l'homme de France sur lequel tout le monde avait le droit de mettre la main, excepté le bourreau. Constatons à l'honneur de Voltaire qu'il consacra les dernières ardeurs de sa plume à la réhabilitation de cette victime de l'impéritie royale. Sur les réclamations réitérées de son fils, le marquis Trophime de Lally-Tollendal, encouragé par Voltaire et soutenu par l'opinion publique repentante, après douze ans de démarches inutiles, le roi Louis XVI cassa dans son conseil du 21 mai 1778, à l'unanimité des soixante-douze membres présents, la sentence du Parlement de Paris et renvoya l'affaire devant le Parlement de Rouen. Tel était l'esprit de solidarité qui liait alors entre eux les membres de tous les parlements, que les magistrats de Rouen confirmèrent la sentence de leurs collègues de Paris (23 août 1783) ; un nouvel arrêt du conseil intervint, et la cause fut déferée au Parlement de Dijon, qui maintint le jugement primitif ; il fallut quatre arrêts du conseil pour triompher de ces mesquines rancunes et réhabiliter la mémoire de Lally.

L'Hindoustan français n'en était pas moins définitivement perdu, et perdu par notre faute. Le gouvernement et la Compagnie avaient rivalisé entre eux à qui commettrait le plus de maladresses. On avait échoué avec des hommes tels que La Bourdonnais, Dupleix et Bussy ! N'oublions pas néanmoins que ce sont nos compatriotes qui ont fondé aux Indes la puissance européenne, et que la plupart du temps nos heureux rivaux se sont contentés de nous imiter.

V. — Histoire de l'Inde française depuis 1761.

Pondichéry était tombé au pouvoir des Anglais en 1761. C'était la dernière place où flottait encore notre drapeau dans l'Hindoustan. La bonne fortune de nos ennemis, ou plutôt l'incapacité notoire de nos chefs, les déplorable divisions de nos compatriotes et l'abandon de la métropole étaient les véritables causes de ce désastre. L'opinion publique était alors si mal dirigée en France que la chute de Pondichéry y fut à peine remarquée. Il semblait que les ministres s'attendissent à ce déplorable événement, et que les Français s'y fussent à l'avance résignés. Au lieu de diriger vers l'Hindoustan d'importants renforts, au lieu de recommencer la lutte contre l'Angleterre et de lui disputer à tout prix la prépondérance dans ce pays, dont la possession eût assuré pour de longs siècles notre prospérité, on ne sut que s'incliner devant le fait accompli. Lally-Tollendal fut la victime expiatoire. Lui mort, et de quelle mort ! tout fut oublié. En 1763, lorsque fut signée la honteuse paix de Versailles, à la fin de la guerre de Sept-Ans, au lieu de revendiquer énergiquement à tout le moins le *statu quo ante bellum*, le cabinet se contenta de demander la restitution de Pondichéry et de ses annexes dans le sud du Dekkan, et encore les Anglais ne consentirent à les rendre que démantelés et sans défense. Nos possessions étaient donc presque dérisoires, notre commerce à peu près ruiné et notre influence détruite. L'Angleterre, qui avait au contraire mis à profit un temps précieux, s'était solidement enracinée dans le sol. A vrai dire, dès ce moment, tout espoir de renaissance politique fut perdu pour nous dans l'Hindoustan. Nous avons fini de jouer notre rôle sur ce théâtre de notre ancienne gloire. Les Anglais nous avaient remplacés, de même que nous avions succédé aux Hollandais, et ces derniers aux Portugais. Telle paraît être la loi de l'histoire : évolution et révolution !

La France devait pourtant, quelques années plus tard, paraître, non sans éclat, dans les mers indiennes. Cette tentative de restauration fut, il est vrai, bien éphémère, mais elle mit en lumière un de nos plus célèbres hommes de mer, le bailli de Suffren, auquel n'ont manqué que les circonstances pour devenir l'émule et peut-être le successeur de Dupleix.

La guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique venait d'éclater. La France, l'Espagne et la Hollande, saisissant avec joie l'occasion de se venger de leurs humiliations passées, avaient promis leur concours aux colonies insurgées; mais les alliés eurent le tort de ne pas comprendre que le meilleur moyen de défendre les États-Unis était d'attaquer les possessions anglaises de l'Hindoustan. Ils dispersèrent leurs forces sur toutes les mers et n'envoyèrent en Asie que des renforts insuffisants. Une occasion magnifique se présentait pourtant. Un simple officier dans l'armée du sultan de Mysore, d'un génie entreprenant, d'une audace et d'une persévérance à toute épreuve, venait de soulever une partie de l'Hindoustan contre la puissance anglaise. Il se nommait Hyder-Ali. Il avait conçu pour la France et pour Dupleix une admiration passionnée. Arrivé au pouvoir suprême après diverses révolutions de palais, il équipa un corps de troupes à la française, acheta des armes et des munitions, et engagea à son service des officiers instructeurs. Ses talents militaires, aidés de ces puissants moyens, lui permirent de guerroyer avec succès contre les Mahrattes et de conquérir successivement les royaumes de Mysore, de Canara, de Calicut, ainsi que la plus grande partie de la côte du Malabar. C'était une puissance nouvelle et formidable qui s'élevait ainsi en face des établissements anglais. Ceux-ci essayèrent de le gagner à leurs intérêts. Sur son refus, ils poussèrent contre lui les Mahrattes, auxquels ils fournirent de sérieux contingents. Hyder-Ali leur déclara aussitôt la guerre, ravagea le Carnatic, arriva à deux reprises jusque sous les murs de Madras, et se crut à la veille de réaliser les projets de Lally, c'est-à-dire d'expulser les Anglais de la péninsule.

L'attaque d'Hyder-Ali coïncidait avec la déclaration de guerre des alliés à l'Angleterre. Le simple bon sens indiquait la politique à suivre. Il fallait envoyer renforts sur renforts à Hyder-Ali, et reconquérir, grâce à lui, nos possessions perdues et oubliées. Les rares Français qui étaient restés dans l'Hindoustan après nos malheurs croyaient si bien à l'arrivée de secours immédiats, qu'ils prirent les devants, armèrent des cipayes, amassèrent des provisions et se disposèrent à marcher contre les Anglais, de concert avec Hyder-Ali. Mais la France se souciait vraiment bien peu de ses compatriotes de l'Hin-

doustan ! Elle envoya quelques mauvais vaisseaux, quelques centaines de soldats choisis parmi les moins disciplinés, et des amiraux ou affaiblis par l'âge, ou incapables de prendre une détermination vigoureuse. Hyder-Ali, qui s'attendait à de sérieux renforts, ne cacha pas son mécontentement, et, désormais résolu à se passer de notre concours, agit à sa fantaisie. Ce furent les habitants de Pondichéry et des autres places où flottait encore notre pavillon qui furent punis de la faute grossière commise par le cabinet de Versailles. Les Anglais profitèrent du mauvais état de leurs fortifications et du petit nombre de leurs défenseurs pour s'emparer, presque sans résistance, de Pondichéry, Yanaon, Mahé et Chandernagor. En 1780, nous ne possédions plus un pouce de terrain dans l'Hindoustan, et notre allié Hyder-Ali se contentait de ravager systématiquement le pays. Certes, si le gouvernement français eût mieux compris ses intérêts, tout en encourageant les Américains par l'envoi de quelques troupes et de nombreux volontaires, il aurait dirigé ses escadres les plus nombreuses en Orient et, sans nul doute, arraché l'Hindoustan à nos rivaux. Il n'en fit rien, et la conséquence immédiate de cette faute fut la perte de tous nos postes et la croyance désormais enracinée au cœur des populations fatalistes et impressionnables de l'Hindoustan que la France était décidément inférieure à l'Angleterre.

L'excès de notre humiliation amena une réaction salutaire. Louis XVI et ses ministres comprirent enfin la lourde bêtise qu'ils avaient commise, et résolurent d'envoyer en Asie des renforts sérieux, commandés par le bailli de Suffren. La famille de Suffren tenait depuis longtemps un rang distingué dans la noblesse de Provence. Pierre Suffren, en sa qualité de cadet, fut destiné à la marine et à l'ordre de Malte. Avant qu'il eût vingt ans, il avait assisté à deux combats sur mer et s'était fait remarquer par sa froide intrépidité. Dans la guerre de Sept-Ans, il se signala à l'attaque de Port-Mahon et à la bataille de Lagos ; mais son avancement fut tardif. Il s'était fait de nombreux ennemis par sa dureté et la mordante ironie de sa conversation. On ne méconnaissait ni sa capacité ni son courage ; mais on hésitait, à cause de son caractère, à lui confier un commandement. Né en 1726, il ne devint capitaine

qu'en 1772 et chef d'escadre qu'en 1779. Deux ans plus tard, le ministre de la marine, Castries, fit taire ses répugnances et lui confia la conduite d'une escadre destinée à préserver le Cap, alors colonie hollandaise, à ravitailler les îles de France et Bourbon, et à reprendre nos postes indiens.

Suffren était parti avec cinq vaisseaux et deux frégates. Le 16 avril 1781, en approchant de la baie de la Praya, dans les îles du Cap-Vert, il reconnut la flotte anglaise de Johnston, qui lui était de beaucoup supérieure en force. Il l'attaqua néanmoins et jeta le désordre dans le convoi. Les courants le forcèrent à cesser le combat. Il dut se retirer, mais après avoir désemparé plusieurs vaisseaux ennemis, et continua sa marche, sans être inquiété, jusqu'au Cap, qu'il mit en quinze jours à l'abri de toute agression. Ce fut le grand résultat de cette bataille de la Praya. En effet, quand l'escadre anglaise, après avoir péniblement réparé ses avaries, se présenta à son tour devant le Cap, la ville était à l'abri de toute surprise.

Suffren avait ainsi accompli la première partie de ses instructions : il s'acquitta avec une égale facilité de la seconde, qui consistait à ravitailler nos îles africaines. Il trouva même dans ces îles quelques vaisseaux qui n'osaient pas, à cause de leur isolement, s'aventurer sur des mers couvertes de croiseurs anglais, et les réunit à sa flotte : puis il donna l'ordre d'appareiller pour Madras, espérant qu'il arriverait à temps pour surprendre la garnison anglaise et frapper ainsi, dès le début de la campagne, un coup retentissant. Il écrivit en même temps à Hyder-Ali, pour lui donner avis de son arrivée sur la côte du Coromandel. Son attaque avait été prévue. Le 14 janvier 1782, quand il arriva en vue de Madras, il trouva l'amiral anglais Hughes en position devant la place, soutenu par les forts et les batteries de la citadelle. Il n'osa l'attaquer et se dirigea sur Pondichéry. Hughes se mit aussitôt à sa poursuite. Suffren profita de cette imprudence. Le 17 février, à la hauteur de Madras, s'engagea une furieuse bataille. Les deux flottes étaient d'égale force, mais Suffren déploya tant de hardiesse qu'il contraignit son adversaire à regagner ses positions. Mieux secondé par son état-major, il aurait peut-être remporté une victoire complète ; mais plusieurs de ses capitaines ne l'aimaient pas et refusèrent de le seconder. Néanmoins nous étions maîtres

de la mer, et Suffren profita de ce premier succès pour reprendre Pondichéry, débarquer ses troupes et entrer en relation avec Hyder-Ali. Ce dernier, découragé par notre longue inaction, était à la veille de signer la paix avec l'Angleterre. Apprenant l'arrivée de Suffren, il rompit brusquement les négociations et rentra en campagne. Un corps auxiliaire français lui fut envoyé. Quant à Suffren, il se réserva d'inquiéter les Anglais par ses diversions et promit à son allié hindou de le seconder vigoureusement.

Le 23 mars 1782, la flotte française quittait le mouillage de Porto-Novo, à la recherche des Anglais, qu'elle rencontra le 10 avril. Deux jours plus tard, le 12, s'engagea une nouvelle bataille navale. On la nomme d'ordinaire bataille du Provédien, à cause d'un petit écueil qui servit aux Anglais pour s'abriter. Cette fois encore, les forces étaient égales; mais toute notre arrière-garde feignit de ne pas comprendre les signaux de l'amiral et ne prit qu'une part insignifiante à la lutte, en sorte que les Anglais eurent toute la journée l'avantage du nombre. Ils furent pourtant vaincus, et, sans une tempête qui sépara les deux flottes, il est probable que Suffren aurait pris ou coulé la plus grande partie de leurs vaisseaux. Aussi bien, pour rendre sa victoire incontestable, il présenta de nouveau la bataille à l'amiral Hughes; mais ce dernier la refusa et ne sortit de son refuge du Provédien pour rallier Madras que lorsque le dernier vaisseau français eut disparu de l'horizon. Certes les résultats matériels de cette affaire étaient médiocres, mais l'effet moral en fut immense. Nos marins montrèrent désormais plus de hardiesse dans leurs attaques; le prestige de l'Angleterre fut abaissé, et celui de la France grandit dans l'estime des Hindous, nos alliés.

Par malheur, notre escadre, maltraitée par ces brillants faits d'armes, se trouvait dans une pénurie extrême. Equipages, argent, vivres, munitions, tout manquait à bord de nos navires, et il fallait de toute nécessité les ravitailler pour recommencer la lutte. Suffren fut donc obligé de suspendre les hostilités, et, pendant trois mois, s'efforça de combler les vides et de réparer les avaries. Au mois de juillet, quand il jugea que la flotte était de nouveau en état de prendre la mer, il fit voile vers Negapatam, ancienne possession hollandaise dont les Anglais

s'étaient emparé au début des hostilités et qu'il voulait leur reprendre. Hughes, qui connaissait l'importance de la place et qui, de son côté, avait profité de ces trois mois de répit pour réparer ses pertes, marcha aussitôt au secours de la ville. Le 6 juillet, en vue de Negapatam, s'engagea une troisième bataille. Cette fois, le feu fut terrible et les pertes effroyables; mais presque tous les vaisseaux anglais furent désemparés et, sans même attendre l'ordre de leur amiral, allèrent directement au mouillage devant Negapatam, c'est-à-dire qu'ils abandonnèrent le champ de bataille et s'avouèrent ainsi vaincus. En effet, Suffren resta en panne, et, comme il aperçut les Anglais immobiles, il s'éloigna à son tour.

Quelques jours plus tard, le 26 juillet, il avait à Gondelour une entrevue avec Hyder-Ali, qui témoignait le plus vif désir de le voir et de le féliciter de ses victoires. « Les Anglais ont enfin trouvé leur maître, aimait à dire le sultan. Voilà l'homme qui m'aidera à les exterminer. Je veux qu'avant deux ans il n'en reste plus un seul dans l'Hindoustan. Suffren, de son côté, éprouvait une vive sympathie pour son allié : aussi, à l'entrevue de Gondelour, se témoignèrent-ils des égards réciproques et se firent-ils part de leurs plans de campagne et de leurs projets d'avenir. Ils ne se séparèrent qu'après avoir combiné leurs opérations et s'être donné rendez-vous sous les murs de Madras. Pendant que le sultan se dirigeait en effet contre la ville anglaise, Suffren, pour opérer une utile diversion, cherchait à s'emparer de Trinquemale, dans l'île de Ceylan, dont la rade immense pouvait abriter des flottes entières et qui serait entre nos mains comme le point de départ de futures conquêtes. L'amiral mouilla en vue des forts, descendit à terre sans rencontrer d'obstacle, fit élever des batteries, construire des retranchements et, en cinq jours, força la place à capituler. C'était un avantage inespéré. Hughes connaissait si bien l'importance de Trinquemale qu'il accourut à son secours avec toute la flotte anglaise. Il ne croyait pas que la place se rendrait si vite et espérait surprendre son adversaire entre les feux de la citadelle et ceux de sa flotte; mais il arriva trois jours trop tard, le 2 septembre 1782.

A peine la flotte anglaise était-elle signalée que Suffren ordonnait le rembarquement et le branle-bas de combat;

mais le désordre se mit dans son escadre, par suite de l'inégalité de marche des navires, de l'incendie qui éclata à bord d'un de ses vaisseaux, et surtout de la mauvaise volonté de quelques-uns de nos capitaines qui restèrent inactifs. Exposé aux feux croisés de six vaisseaux anglais, la position de l'amiral devint critique. Tous ses mâts s'abattirent à la fois, entraînant la grande enseigne et le guidon de commandement dans leur chute. Averti par les hurrahs des Anglais, Suffren bondit sur la dunette. « Des pavillons, s'écrie-t-il ! des pavillons blancs ! Qu'on en couvre le vaisseau ! » A ces cris de rage, les matelots enthousiasmés redoublent d'ardeur, mais les munitions commencent à manquer, et les canonniers sont obligés de tirer à poudre pour ne pas laisser apercevoir à l'ennemi leur horrible détresse. Heureusement la nuit arrivait, et la flotte anglaise commençait à se lasser de la lutte. Nos capitaines, honteux de leur conduite, et redoutant les conséquences de leur lâche abandon, se décidèrent à venir au secours de l'amiral. Cette simple démonstration suffit pour déterminer Hughes à ordonner la retraite. Suffren restait donc maître du champ de bataille, et, pour la quatrième fois, les Anglais avaient fui devant lui.

Sur ces entrefaites arriva un renfort de troupes françaises. Le gouvernement avait enfin compris que c'était dans l'Hindoustan qu'il devait frapper l'Angleterre. Une expédition sérieuse fut décidée. Comme il fallait un grand général pour conduire une aussi vaste entreprise, on songea à Bussy, le compagnon de gloire de Dupleix. Par malheur, Bussy n'était plus que l'ombre de lui-même, un vieillard goutteux, affaibli par la longue jouissance de ses immenses trésors. D'autre part, le ministère commit la faute de diviser l'expédition en quatre convois faiblement escortés, avec l'espoir qu'ils échapperaient plus aisément à la vigilance anglaise ; mais trois d'entre eux furent pris ou dispersés au passage, et Bussy, qui commandait le quatrième, ne put débarquer qu'un faible corps de troupes, au lieu d'une armée véritable (10 mars 1783). Suffren, qui était allé passer l'hiver à Achem, sur la côte de Sumatra, s'empressa de venir se mettre aux ordres de Bussy et de concerter avec lui une attaque contre Madras. Bussy s'était laissé acculer dans une dangereuse situation, à Gondelour. Les Anglais, profitant de leur supériorité numérique, le tenaient assiégé dans

ses lignes, et l'armée française, dépourvue d'eau, de vivres, de munitions, était à la veille de capituler. Suffren comprit la nécessité d'opérer une diversion immédiate. Bien que son escadre fût inférieure à celle de l'Angleterre par le nombre et le matériel, comme il croyait pouvoir compter sur ses équipages, et qu'il n'avait plus cette fois à redouter les sentiments hostiles d'une partie de ses capitaines, il résolut de débloquer à tout prix Gondelour. L'escadre anglaise ne l'attendit même pas, et, d'elle-même, leva le blocus. Suffren prit sa place dans la rade, embarqua une partie des soldats de Bussy pour combler les vides de ses équipages et présenta la bataille aux Anglais. Trois jours se passèrent en manœuvres. Ce fut seulement le 20 juin que s'engagea l'action. De part et d'autre, on combattit avec acharnement, mais sans résultat. Suffren voulait recommencer le lendemain, et il pensait que telle était l'intention des ennemis, mais ils disparurent sans l'attendre. C'était la cinquième fois, depuis l'arrivée de Suffren, que les Anglais nous cédaient ainsi le champ de bataille.

L'amiral s'apprêtait à profiter de ce beau succès pour courir à Madras, que Bussy assiégerait par terre, quand une frégate parlementaire vint lui apporter la nouvelle d'un armistice. Quelques jours plus tard, la paix était signée à Versailles, et Suffren recevait l'ordre de rentrer en France. Le roi, pour lui témoigner par avance toute sa satisfaction, l'élevait au grade de lieutenant général. Suffren arriva le 26 mars 1784 à Toulon. La renommée de ses exploits l'avait précédé. Jamais général ne reçut un accueil aussi empressé. A chaque ville qu'il traversait, c'étaient des transports d'enthousiasme. La nation comprenait que Suffren avait été le véritable héros de la guerre et tenait à lui témoigner sa reconnaissance. Quand il se présenta à Versailles, les gardes du corps, dont il traversa la salle, l'escortèrent jusqu'à la chambre du roi. Louis XVI l'entretint longuement et lui prodigua les marques d'estime. Il le nomma chevalier de ses ordres, et créa en sa faveur une quatrième charge de vice-amiral, l'ordonnance portant que, érigée uniquement pour Suffren, elle serait supprimée après son décès. Marie-Antoinette voulut le présenter elle-même au Dauphin, et, comme l'enfant royal répétait mal son nom : « Mon fils, lui dit-elle, apprenez de bonne heure à entendre prononcer et à

prononcer vous-même le nom des héros défenseurs de leur pays. » Le comte de Provence, le futur Louis XVIII, l'embrassa avec effusion devant toute la cour, et il n'y eut pas jusqu'au jeune duc d'Angoulême qui, voyant entrer l'amiral chez sa mère, la comtesse d'Artois, s'avança à sa rencontre en disant : « Je lisais l'histoire des hommes illustres; je quitte mon livre avec plaisir, puisque j'en vois un. »

Suffren ne jouit pas longtemps de sa gloire. En octobre 1787, on apprit sa mort avec douleur. On a cru longtemps qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie; on sait aujourd'hui qu'il fut tué en duel par l'oncle de deux jeunes officiers de marine qui avaient gravement manqué à la discipline et dont il ne voulait pas accorder la grâce. Cette mort imprévue fut un grand malheur pour la France. Suffren nous a manqué à l'heure de nos désastres. Après lui, la fortune de la France disparut dans les mers orientales. Nous n'avons plus, pour achever l'histoire de l'Inde française, qu'à enregistrer une série lamentable de fautes, de désastres et d'humiliations!

Le cabinet de Versailles signa la paix, en 1783, avec une regrettable précipitation. Ce fut un premier malheur! Au lieu de profiter des victoires de Suffren pour exiger la restitution de nos anciennes possessions et de nouveaux territoires, il se contenta de réclamer nos comptoirs; au lieu de donner à notre allié, le roi de Mysore, une situation indépendante, et d'assurer l'avenir de ce royaume en lui envoyant des soldats et quelques officiers, il l'abandonna à ses propres ressources. Les Anglais, qui s'attendaient à de tout autres prétentions et y étaient presque résignés, s'empressèrent d'accéder à ces modestes demandes, et la paix fut signée sur ces bases, c'est-à-dire que la France renonça à tout le profit des victoires de Suffren et s'interdit de redevenir quelque jour puissance prépondérante dans l'Hindoustan. Cette fois encore, les préoccupations mercantiles l'emportèrent sur les projets politiques. On aurait pu fonder un empire : on se contenta d'ouvrir des comptoirs de commerce. Tel n'était pas le rôle qu'avaient rêvé pour la France Martin, Dumas, Dupleix, Bussy et Suffren! Comme ils connaissaient mieux leurs intérêts, ces égoïstes calculateurs de Londres, qui n'eurent rien de plus pressé que de se conformer aux leçons que nous leur avions données à nos dépens, et

réussirent, à force de persévérance et d'audace, à fonder un empire, qui dépasse aujourd'hui deux cents millions de sujets!

La conséquence de cet abandon ou plutôt de cette méconnaissance de notre politique coloniale fut qu'au premier signal de guerre avec l'Angleterre nos misérables possessions de l'Hindoustan furent tout de suite et presque sans résistance occupées par l'ennemi: une première fois en 1793, lors de la première coalition; une seconde fois en 1804, après la paix d'Amiens. Napoléon I^{er} conçut, à diverses reprises, le dessein de reprendre la grande politique de Dupleix et de Bussy. On sait qu'il entreprit l'expédition d'Égypte surtout pour s'emparer du chemin de l'Hindoustan. Il avait entamé des négociations avec les Arabes, les Persans et les Afghans, et comptait les entraîner avec lui contre les territoires anglais. Tippoo-Saheb, le fils et le successeur d'Hyder-Ali, fut son allié et son correspondant: mais ces grands projets ne furent jamais réalisés. L'Hindoustan était trop éloigné, nos flottes trop inférieures aux formidables escadres de l'Angleterre, et d'ailleurs la politique impériale embrassait trop de pays pour que ce projet de conquête fût jamais autre chose qu'une gigantesque chimère. Napoléon I^{er} y tenait pourtant. Il est curieux et intéressant de retrouver dans sa *Correspondance* les traces de cette préoccupation. Tantôt il combine avec le czar Paul I^{er} le plan d'une campagne qui, des bords de la Seine et de la Néva, conduira jusque dans le bassin de l'Indus une armée franco-russe. Tantôt son ambassadeur en Perse, le général Gardane, est chargé par lui d'étudier les voies et moyens pour conduire un corps expéditionnaire à travers l'Asie antérieure. Aussi bien les hommes lui manquaient. Un seul aurait fait exception, si les circonstances l'avaient favorisé, le général Decaen, nommé gouverneur général de nos établissements dans la mer des Indes; mais l'Empereur l'abandonna à ses propres ressources, et, après plusieurs années d'une héroïque résistance, Decaen dut renoncer à la lutte.

Aux traités de 1814 et de 1815, l'Angleterre, désormais maîtresse incontestée de l'Hindoustan, consentit à nous rendre nos anciens comptoirs. Elle avait tellement le sentiment de sa supériorité qu'elle nous laissa ces humbles possessions comme la marque indélébile de ses victoires. Afin de mettre le comble à notre humiliation, elle stipula expressément dans le traité

que jamais nos villes françaises ne seraient fortifiées, et, de plus, qu'elles n'auraient pour garnison que les hommes nécessaires à la police. Cet article fut exécuté en toute rigueur. Quelques années plus tard, un de nos gouverneurs s'étant avisé de creuser un fossé près de Chandernagor pour l'écoulement des eaux malsaines, on affecta de prendre ce travail pour un commencement de fortification, et une compagnie de sapeurs anglais partit de Calcutta pour combler ce misérable fossé. Il fallut même boire la coupe jusqu'à la lie et payer à ces soldats leurs journées de travail. Tel fut le résultat des fautes commises par nos gouvernements et de la déplorable indifférence avec laquelle on a toujours traité en France la question coloniale; aussi pourrons-nous affirmer, sans crainte d'être démenti, que, de tous les malheurs qui ont accablé depuis un siècle notre infortunée patrie, il n'en est peut-être pas un dont les conséquences aient été plus regrettables que la perte de l'Inde française.

VI. — Etablissements français de l'Inde.

Nous ne possédons plus aujourd'hui dans l'Hindoustan que cinq territoires : Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé et Chandernagor, plus huit loges ou comptoirs à Mazulipatam, Calicut, Surate, Balassor, Dacca, Cassinbazar, Patna et Jougdia.

La superficie du territoire de *Pondichéry* (10° 55' 41" lat. N. et 77° 31' 30" long. E.) est de 29,069 hectares. Elle est répartie en trois districts, *Pondichéry*, *Bahour* et *Villenour*, lesquels comptent deux cent trente-quatre aldées ou villages secondaires. La population s'élevait en 1895 au chiffre de 188,526 âmes. Huit cours d'eau sillonnent ce territoire : les plus importants sont la *Gingi* et l'*Ariancoupan*, navigables sur une étendue de 25 kilomètres, mais dont le cours est fort affaibli par des canaux de dérivation et d'irrigation. Pondichéry est séparé en deux parties par un canal : la ville blanche à l'est, sur les bords de la mer, bien percée et bien bâtie, qui comprend les principaux édifices et sert de résidence aux Européens et aux plus riches Hindous; la ville noire à l'ouest, avec ses rues étroites et ses cases en pisé, où grouille une population active, intelligente, passablement honnête, mais sale et peu séduisante d'aspect.

Pondichéry n'a qu'une rade foraine, mais c'est la meilleure de la côte du Coromandel. On communique assez difficilement avec la terre au moyen de bateaux à fond plat et sans membrure. Tout récemment, on a construit un pont-débarcadère. Pondichéry est en outre reliée par un tramway à la ligne ferrée South-Eastern India. Les relations internationales sont assurées par la Compagnie française des Messageries maritimes et par la Compagnie anglaise péninsulaire et orientale de Bombay. C'est une ville très patriotique. On y aime sincèrement la France. On l'aime d'autant plus qu'on en est plus éloigné, et peut-être en proportion des sacrifices qu'on a faits pour la métropole. En 1870, quand il fut un moment question de céder à la Prusse nos colonies de l'océan Indien, ce fut à Pondichéry comme une explosion farouche de colère nationale. Nous possédons encore notre belle capitale indienne, et, s'il plaît à Dieu, nous la conserverons longtemps encore.

A vingt-six lieues au sud de Pondichéry, et toujours sur la côte du Coromandel, près de l'embouchure du *Cavéry*, se trouve *Karikal* (10° 53' lat. N. et 72° 23' long. E.). Ce territoire, d'une superficie de 13,515 hectares, est subdivisé en cinq districts, renfermant ensemble cent neuf aldées, et peuplé par 60,376 âmes. Les petits navires seuls peuvent prendre charge à Karikal, à cause des alluvions apportées par le fleuve et qui en obstruent le cours. Le sol de ce district est très fertile.

Yanaon est le troisième territoire qui appartienne à la France. Cette ville est située sur la côte d'*Orissa*, à l'embouchure du *Godavéry* (16° 43' lat. N. et 80° 05' long. E.). C'est le seul territoire qui rappelle l'antique domination de la France dans ces fameuses provinces des *Circars* acquises jadis par Bussy. Les dépendances de Yanaon couvrent une superficie de 1429 hectares. C'est une longue bande de terrain de plusieurs kilomètres sur une longueur qui varie de 350 à 3000 mètres. La population de Yanaon est de 5011 âmes. Malgré l'exiguïté de sa population, le commerce est assez actif. Il a néanmoins beaucoup perdu de son importance depuis que le cyclone du 16 novembre 1839 a renversé la ville, noyé 6000 habitants, et infecté la région de miasmes délétères.

Chandernagor (20° 61' 26" lat. N. et 86° 09' 15" long. E.) vient ensuite. Cette fois, nous quittons le rivage de la mer

pour pénétrer dans le Bengale, à 7 lieues au nord de Calcutta. Chandernagor, bâtie sur la rive droite de l'*Hougly*, un des bras du Gange, à 35 lieues de son embouchure, s'élève au fond d'une belle anse formée par le fleuve. La ville est grande; ses rues sont larges et bien alignées, ses maisons construites avec élégance. La plus grande largeur de notre territoire est de 4877 mètres, et la plus grande longueur 5187. La superficie totale est de 940 hectares. Ces chiffres misérables démontrent l'excès de notre impuissance. 24,059 Français ou Hindous dépendent encore de Chandernagor, qui, sans nul doute, jouerait en ce moment le rôle de sa voisine Calcutta, si la fortune avait mieux secondé nos efforts. C'est donc à ce coin de terre, à cette agglomération de huttes basses et sales, que se borne notre empire dans le Bengale! Il y a quelques années, une occasion inespérée se présenta de tirer parti des avantages que présente la ville par sa belle position, ses côtes pittoresques et son climat relativement salubre. On traçait alors le chemin de fer de Calcutta à Delhi. Une Compagnie anglaise se forma à Calcutta pour faire de notre colonie comme la ville de plaisance de la capitale indienne. On devait y construire des villas, un théâtre, une salle de jeux, en un mot y attirer les Européens, et, comme compensation, on demandait au gouvernement français la cession des terrains nécessaires à la gare et à la voie. Il fallait accepter les yeux fermés, mais l'administration suscita mille difficultés et éleva des prétentions exagérées. Aussitôt la Compagnie fit passer sa ligne en dehors de notre territoire, de sorte que le chemin de fer évite soigneusement notre colonie et qu'il faut aller chercher la gare à plusieurs kilomètres de la ville. Chandernagor est devenue une véritable nécropole.

Le cinquième et dernier territoire occupé par la France se trouve sur la côte opposée, la côte de *Malabar* (11° 14' 8" lat. N. et 73° 12' 23" long. E.). C'est la ville de *Mahé*, dont le territoire a une superficie de 5909 hectares et une population de 8901 âmes. Mahé est située sur la rive gauche et près de l'embouchure d'une petite rivière qui porte son nom et qui est navigable pour des bateaux de 60 à 70 tonneaux jusqu'à une distance de 40 kilomètres. L'entrée de cette rivière est barrée par des rochers qu'on ne peut franchir qu'à marée haute. A

proprement parler, Mahé n'est pas une ville : c'est un jardin touffu où l'on a construit des maisons. On dirait un nid de feuillage. Les maisons européennes n'ont qu'un étage; elles sont ombragées par des bananiers et des lataniers. Quant aux cases des indigènes, ce sont de petites huttes en paille, où grouille une nombreuse famille rongée de vermine. Quatre aldées, *Pandakel*, *Chambaro*, *Pelour* et *Chalakara*, dépendent de Mahé. Elles sont séparées de la ville, mais reliées entre elles par plusieurs routes bien entretenues.

En résumé, cinq villes, présentant une superficie d'environ 56 000 hectares et une population de 286,883 âmes : c'est bien peu pour nous, qui avons possédé le tiers de l'Hindoustan et donné des ordres à 35 millions de sujets hindous !

Nous ne parlerons que pour mémoire de nos huit autres établissements. On les appelle des loges, parce que nous avons le droit d'y établir des comptoirs ou loges pour la vente des marchandises. Voici d'abord *Surate*, dans le golfe de *Cambaye*, le premier point sur lequel nous nous soyons établis. Nous y possédons encore une factorerie occupée par un gardien. Les jardins et les constructions qui en dépendent sont loués pour la misérable somme de 2000 francs. Viennent ensuite *Calicut*, sur la côte du *Malabar*, *Mazulipatam* et son aldée de *Francepett*, entre Pondichéry et Yanaon, *Cassimbazar*, *Jougdia*, *Dacca*, *Balassar* et *Patna*, dans le *Bengale*. A l'exception de Calicut et de Mazulipatam, qu'abrite encore le pavillon français, la plupart de ces loges sont louées à l'administration anglaise pour de modiques sommes, qui figurent au budget local de l'établissement le plus voisin dont elles dépendent.

A notre ancienne domination se rattachent encore les droits non abolis d'établir des factoreries à *Mascate* dans l'*Oman*, et à *Moka* dans l'*Yémen*.

Pondichéry, Yanaon et Karikal jouissent du même climat, qui est généralement salubre. De janvier à octobre règne la saison sèche. Le reste du temps appartient à l'hivernage. Les pluies sont fort rares. Chandernagor, à cause du grand nombre des bois et des étangs qui l'entourent, possède un climat fort doux, mais son territoire est de temps à autre ravagé par des cyclones. Ceux de 1854 et de 1869 ont détruit une partie de la ville. Mahé a un excellent climat. La température y est plus fraîche et plus régulière que dans nos autres établissements.

Nous sommes donc favorisés sous ce rapport : aussi la population s'accroît-elle régulièrement, d'après des proportions connues. Elle se compose de trois éléments principaux : *Européens* et *descendants d'Européens*, *Hindous*, *Topas*. Les Hindous se divisent, d'après leur religion, en deux classes, ayant chacune son langage, ses mœurs, sa religion et ses coutumes : les Hindous proprement dits et les musulmans. Les premiers se subdivisent en une foule de castes qui varient dans chacun de nos établissements, mais dans lesquelles on retrouve toujours les quatre castes principales, *Brahmanes* ou prêtres, *Kchatryas* ou guerriers, *Vaicyas* ou agriculteurs, *Soudras* ou esclaves. Ils sont en général petits et faibles, mais agiles dans leurs mouvements. Leurs cheveux sont noirs et touffus, rudes au toucher. Les musulmans, au contraire, sont plus forts et plus grands. Les traits mâles de leur visage, leur taille élevée, leur barbe noire et bien fournie rappellent la race arabe. Ils ont sur les Hindous une réelle supériorité morale et physique. Quant aux Topas, qu'on appelle encore gens à chapeau, ce sont les descendants des Européens et des femmes indigènes. Ils sont d'une couleur de peau moins foncée que celle des Hindous. Le sang qui coule dans leurs veines les rattache à la population européenne, dont ils ont pris l'habillement. Les Européens dans nos établissements s'adonnent généralement au commerce, les Topas à quelque industrie de ville ou à la domesticité, les indigènes hindous ou musulmans à l'exploitation de la terre, à la filature du coton, au tissage et à la teinture en bleu des toiles de coton.

L'agriculture est soumise à une foule d'usages locaux, que le gouvernement français, héritier des princes hindous, a eu raison de respecter, mais en partant de ce principe que la condition des travailleurs devait constamment s'améliorer. Les travailleurs ou *coolies* sont en effet bien plus heureux sur notre territoire que dans les possessions anglaises, et nous sommes obligés de recevoir dans nos villes un grand nombre de cultivateurs indigènes, qui, pressés par la misère, viennent nous demander un asile et des secours. Les principales cultures agricoles sont : le riz, qui sert de base à l'alimentation ; l'indigo, dont la culture a été introduite dans le sud il y a cent ans à peine, et qui donne d'excellents produits servant à la teinture

des guinées ou toiles bleues; le cocotier, dont on récolte les fibres, la sève qui donne l'areck, l'huile, les fruits et le bois. Parmi les cultures secondaires, nous citerons le bétel, le tabac, la canne à sucre, le coton, quelques plantes oléagineuses et des arbres fruitiers. Le bétel est d'une consommation générale. Tous les indigènes en mâchent les feuilles saupoudrées de chaux et d'areck.

La principale industrie est celle de la filature, du tissage et de la teinture des étoffes de coton, nommées *guinées*, qu'on exporte en grande quantité pour l'Afrique. Le tissage des natifs, réduit par la concurrence des machines à circonscrire ses produits, et frappé de la même décadence que dans tout l'Hindoustan, se borne à fabriquer quelques mousselines ou des tissus grossiers à l'usage des basses classes. Pondichéry est le centre de cette fabrication. Karikal a bien des industries analogues, mais d'une importance moindre : elle fabrique surtout des petits navires et des petites embarcations réputées dans l'Océan Indien pour leur légèreté. Chandernagor, Mahé et Yanaon sont en pleine décadence comme villes industrielles. Comme elles ont à tirer les matières premières du territoire anglais, et que les droits de sortie sont très élevés, cette quasi-prohibition explique la stagnation actuelle des affaires. En 1893, l'exportation des cinq colonies montait à 3,277,000 fr. et l'importation à 20,129,000 fr., dont 12,709,000 sur France.

Nos colonies de l'Hindoustan se soutiennent donc : réduites à leur rôle agricole ou industriel, elles ne présenteraient qu'un intérêt médiocre. Par bonheur, elles sont devenues des foyers permanents de recrutement et d'émigration de travailleurs hindous, à destination des autres colonies, surtout de la Réunion et même de la Guyane. De plus, Pondichéry a été choisie comme une des stations de la ligne maritime que suivent nos paquebots pour relier Marseille au Japon et à la Chine par Suez. De là un rôle nouveau et une nouvelle perspective de prospérité commerciale.

Il est néanmoins à craindre que notre rôle politique soit à jamais terminé dans la péninsule indienne. De plus en plus, nos villes ressembleront à ce que sont, dans la même région, les cités portugaises, c'est-à-dire qu'elles n'auront qu'une importance historique et purement rétrospective. On raconte

qu'en 1815, un des plénipotentiaires anglais du Congrès, lord Castelreagh, proposa à la France de lui rendre l'île de France en échange de nos comptoirs de l'Indoustan. Nos négociateurs n'acceptèrent pas cette proposition. En tenant compte des légitimes susceptibilités du patriotisme et de l'amour propre national, et à ne considérer que nos intérêts commerciaux et politiques, mieux eût valu pourtant recouvrer cette belle île, qui assurait notre prépondérance dans le bassin méridional de l'océan Indien et préparait l'annexion de Madagascar. Attachons-nous donc, puisque nous les possédons encore, à ces humbles débris de notre fortune passée, et envoyons un fraternel salut à ces villes, qui seraient devenues des capitales, si nous avions écouté nos Duplex, nos Bussy et nos Suffren.

CHAPITRE II

LA COCHINCHINE FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE

- M. BARBIÉ DU BOGAGE a publié en 1866, dans la *Revue maritime et coloniale*, une *Bibliographie annamite* de 470 numéros : 1-257, ouvrages spéciaux ; 258-284, documents renfermés dans les recueils et les collections de voyages ; 285-409, manuscrits ; 410-470, cartes. Aucun travail analogue n'a été entrepris depuis cette époque.
- TABERD. *Tabula geographica imperii Annamitici*. 1838.
- X.... *La Cochinchine en 1859 (Tour du Monde*. 1860).
- BINETEAU. *La Cochinchine française (Soc. de géogr. de Paris*. 1862).
- L. PALLU. *Conquête de la Cochinchine (Revue des Deux Mondes*. 1862).
- L. DE GRAMMONT. *Onze mois de sous-préfecture en Basse-Cochinchine*. 1863.
- AUBARET. *Histoire et description de la Basse-Cochinchine*. 1863.
- BONNARD. *Exploration du grand fleuve de Kambodge (Revue maritime et coloniale*. 1863).
- BINETEAU. *Notes sur les usages des populations indigènes de la Cochinchine française (Société de géographie*, novembre 1863).
- DIARD. *Renseignements sur les ressources naturelles de la Cochinchine et sur les cultures que le pays comporte (Ann. du commerce ext.* 1863).
- L. PALLU. *Histoire de l'expédition de Cochinchine, en 1861-1864*.
- L. DE GRAMMONT. *Notice sur la Basse Cochinchine (Soc. de géogr.* 1864).
- BINETEAU. *La Cochinchine française (Société de géographie*. 1864).
- JAEGER. *Productions et cultures de la Basse-Cochinchine (Annales maritimes et coloniales*. 1864).
- G. FRANCIS. *La Cochinchine en 1864*. 1864.
- RICHAUD. *Essai de topographie médicale de la Cochinchine française (Archives de médecine navale*. 1864).
- X.... *Renseignements sur les bois de la Cochinchine (Rev. mar. et col.* 1864).
- DE LA GRANDIÈRE. *Débuts de l'occupation française en Cochinchine*. 1864.
- DE LA GRANDIÈRE. *Expédition française dans l'extrême Orient (Revue de France*. 1864).
- VIAUD. *Notice sur Poulo-Condore (Archives de médecine navale*. 1864).
- BENOIST D'AZY. *Expédition de Cochinchine (Correspondant*, t. XVI).
- X... *Le commerce de Saïgon en 1862 (Annales maritimes et coloniales*. 1865).
- X.... *La Cochinchine française en 1865 (Revue maritime et coloniale*. 1865).
- VIAUD. *L'île de Poulo-Condor*. 1865.
- AUBARET. *Code annamite*. 1865.
- TAILLEFER. *La Cochinchine. Ce qu'elle est. Ce qu'elle sera. Deux ans de séjour dans ce pays (1863-1865)*. 1865.
- DE COINCY. *Quelques mots sur la Cochinchine en 1886*. 1886.
- E. DU HAILLY. *Souvenirs d'une campagne dans l'extrême Orient (Revue des Deux Mondes*. 1866).
- E. DU HAILLY. *Les débuts d'une colonie (Ann. marit. et col.* 1866).
- LEGRAND DE LA LIRAYE. *Notes historiques sur la nation annamite*. 1866.
- JOUAN. *Coup d'œil sur la flore de la Basse-Cochinchine*. 1866.
- RICHARD. *Saïgon et ses environs au commencement de 1866 (Revue maritime et coloniale*. 1866).

- RICHARD. *Une tournée dans la province de Mytho (Revue maritime et coloniale, 1867).*
- RICHARD. *Notes pour servir à l'ethnographie de la Cochinchine (id. 1867).*
- VIAL. *Rapport sur la situation de la colonie, ses institutions et ses finances. 1867.*
- DUCHESNE DE BELLECOURT. *Les établissements de la France dans le bassin du Mekong (Revue des Deux Mondes, mars 1867).*
- AUBARET. *Grammaire annamite. 1867.*
- DES VARANNES. *La Cochinchine française depuis l'annexion des provinces du Sud (Revue des Deux Mondes. 1868).*
- J. SIEGFRIED. *Rapport sur la Cochinchine française. 1868.*
- JOUAN. *Histoire naturelle de la Basse-Cochinchine et de l'île de Poulo-Condor (Revue des cours scientifiques, juin 1868).*
- J. SIEGFRIED. *Seize mois autour du monde. 1869.*
- LA GRANDIÈRE. *Les ports de l'extrême Orient. Débuts de l'occupation française en Cochinchine. 1869.*
- GIMELLE. *La Cochinchine géographique et médicale. Paris. 1869.*
- BOURCHEL. *Essai sur les mœurs et les institutions du peuple annamite. 1869.*
- WYTS. *Iles françaises du golfe de Siam (Annales hydrographiques. 1869).*
- AURILAC. *Cochinchine, Annamites, Moïs et Cambodgiens. 1870.*
- THOREL. *Notes médicales du voyage d'exploration du Mékong et de la Cochinchine. 1870.*
- DARIÈS. *La Cochinchine française. Son organisation (Revue maritime et coloniale. 1871).*
- WYTS. *Prise de possession des provinces de Winhlong, Hatien et Chaudoc (Revue maritime et coloniale. 1871).*
- X.... *La Cochinchine en 1871 (Revue des Deux Mondes. 1872).*
- X... *La Cochinchine jugée à l'étranger (Revue maritime et coloniale, nov. 1872).*
- F. GARNIER. *Nouvelles routes d'exploration avec la Chine (Société de géographie de Paris. 1872).*
- CRÉMAZY. *Le commerce de la France dans l'extrême Orient (Revue maritime et coloniale. 1872).*
- VIAL. *L'instruction publique en Cochinchine (id., mars 1872).*
- BROSSARD DE CORBIGNY. *De Saïgon à Bangkok (id., juin. 1872).*
- DOUDART DE LA GRÉE. *Voyage d'exploration en Indo-Chine. 1873.*
- X.... *La Cochinchine en 1873 (Revue maritime et coloniale, octobre 1873).*
- SALNAVE. *La Cochinchine française. 1873.*
- GUENARD. *Essai de topographie médicale de la Basse-Cochinchine. 1873.*
- VIAL. *Les premières années de la Cochinchine. 1874.*
- CHAMECIN. *La sériciculture en Cochinchine. 1874.*
- MOUDIÈRES. *Renseignements ethnographiques sur la Cochinchine (Société d'anthropologie, janvier 1875).*
- MORICE. *L'anthropologie de l'Indo-Chine (Société d'anthropologie. 1875).*
- HARMAND. *Aperçu pathologique sur la Cochinchine. 1875.*
- LEURO. *Cours d'administration annamite. 1875.*
- LEURO. *Étude sur l'organisation politique et sociale des Annamites. 1876.*
- MORICE. *Voyage en Cochinchine (Tour du Monde, 1876; Globus, 1876).*
- HÉNAUD. *Annuaire des marées de la Basse Cochinchine. 1876.*
- TIRANT. *La Cochinchine française (Société de géographie de Lyon. 1876).*
- PÉTRUS TRƯỞNG VINH KY. *Petit cours de géographie et petite histoire de la Basse Cochinchine. 1876.*
- X.... *La Cochinchine en 1876 (Correspondant, t. LXIX).*
- HARMAND. *De Bassac à Atlopei (Société de géographie, sept. 1877).*
- HARMAND. *Les îles de Poulo-Condor. Le Haut-Donnai et ses habitants. 1877*

- X.... *La Cochinchine française en 1878 par le Comité agricole et industriel de la Cochinchine*. 1878.
- BIONNE. *La Cochinchine (Exploration, avril 1878)*.
- PALASSE DE CHAMPEAUX. *Saïgon et Cholon. (Exploration, nov. 1878 et janvier 1879)*.
- HARMAND. *De Bassac à Hué (Société de géographie, janv. 1879)*.
- L. CROCHET. *Vie du vénérable François Jaccard, apôtre de la Cochinchine*. 1879.
- BARTET. *Note sur les explorations du Mékong et du Song-Coi (Société de géographie de Rochefort. 1879)*.
- SYLVESTRE. *Étude sur l'Indo-Chine (Soc. de géogr. de Rochefort. 1879)*.
- HARMAND. *Comment on voyage en Indo-Chine (Société de géographie commerciale. 1879)*.
- DUTREUIL DE RHINS. *Résumé des travaux géographiques sur l'Indo-Chine (Société de géographie de Paris. 1880)*.
- CANDÉ. *La mortalité des Européens en Cochinchine*. 1881.
- WINCKEL. *La Cochinchine française*. 1882.
- POSTEL. *L'Extrême-Orient, Cochinchine, Annam, Tonkin*. 1882.
- GAULTIER DE CLAUERY. *Sur les races habitant la Cochinchine française*. 1882.
- BOUINAI ET PAULUS. *La Cochinchine contemporaine*. 1883.
- AYMONNIER. *Excursions et reconnaissances*. 1883.
- DELAUVAUD. *Géographie physique de la Cochinchine*. 1885.
- DETEIL. *Étude sur le climat de la Cochinchine*. 1885.
- LOUVET. *La Cochinchine religieuse*. 1885.
- GILBERT TIRANT. *Histoire naturelle de la Cochinchine*. 1885.
- ANSART. *La politique française en Cochinchine*. 1886.
- GENTILINI. *Les voies de communication en Cochinchine*. 1886.
- HERVEY DE SAINT-DENIS. *L'Annam et la Cochinchine au point de vue historique et philologique*. 1886.
- LEMIRE. *De Paris à Saïgon*. 1887.
- PEITON. *La Cochinchine française*. 1887.
- L. DETROYAT. *Possessions françaises dans l'Indo-Chine*. 1887.
- POSTEL. *A travers la Cochinchine*. 1887.
- FAQUE. *L'Indo-Chine française*. 1888.
- DE LANESSAN. *L'Indo-Chine française*. 1889.
- FAURE. *Les origines de l'empire français dans l'Indo-Chine*. 1891.
- BARRELON. *La Cochinchine française (Tour du Monde. 1893)*.
- DE LANESSAN. *La colonisation française en Indo-Chine*. 1895.
- PARIS. *Le colon et l'administration en Basse-Cochinchine*. 1896.

I. — Géographie historique.

La Cochinchine française est, après l'Algérie et la Tunisie, la plus importante de nos possessions d'outre-mer. Par son admirable position géographique, par les ressources pour ainsi dire inépuisables de son sol et les qualités de ses habitants, elle semble appelée à un magnifique avenir. Puisque notre bonne fortune nous a conduits dans une région où nous pouvons rapidement et sûrement retrouver ce que nous avons perdu, espérons que les malheurs du passé seront le garant de l'avenir et qu'on ne

tournera plus en dérision nos entreprises coloniales, en alléguant que nous ne nous établissons dans un pays nouveau que pour en *essuyer les murs*.

On appelle *Basse-Cochinchine* et plus exactement Cochinchine française la partie orientale de la péninsule indo-chinoise, celle que baignent les eaux du Pacifique. La Cochinchine faisait jadis partie de l'empire d'*Annam*, un des quatre Etats qui se partagent l'Indo-Chine. Des six provinces qui la composaient, les trois premières furent annexées à la France en 1862 et les trois dernières en 1867, à la suite de guerres et de négociations dont voici l'histoire résumée :

L'empire d'*Annam* n'a longtemps été qu'une dépendance de la Chine; il ne s'est affranchi de sa domination qu'au commencement du xv^e siècle. Ce fut Lé-Loï, fondateur de la dynastie des Lê, qui opéra cette révolution en 1428. Le pays alors habité par les Annamites n'était autre que le Tongking de nos jours; il s'étendait dans le sud jusqu'à la chaîne de montagnes située au nord de Hué. Vers le milieu du xvi^e siècle, les Annamites conquirent la contrée à laquelle Hué sert de capitale. Au xvii^e et au xviii^e siècle, ils s'emparèrent de la Cochinchine et soumirent le Cambodge à leur protectorat. Peu à peu ils devenaient redoutables et menaçaient de s'étendre sur la presqu'île indo-chinoise tout entière. Le Siam, la Birmanie, la Chine elle-même respectaient leur autonomie.

C'est à la fin du xviii^e siècle que la France entra directement en relations avec l'empire d'*Annam*. Elle n'y avait été jusque-là représentée que par ses missionnaires et ses martyrs. Depuis quelques années, plusieurs prétendants se disputaient le trône, et la guerre civile était comme en permanence. L'héritier légitime, Gia-long, chassé du trône, eut alors la pensée de recourir à la France, dont il avait entendu vanter la puissance par un de nos compatriotes, le missionnaire Georges Pigneau de Béhaine, nommé par le Saint-Siège en 1770 évêque d'Adran. Mgr de Béhaine, qui espérait à la fois convertir au catholicisme le prince dépossédé et l'attacher à la France par les liens de la reconnaissance, lui proposa de partir lui-même, avec son fils aîné, pour négocier cette alliance. Louis XVI régnait alors. Ce souverain s'occupait activement de la question coloniale. Non seulement il donnait tous ses soins à réorganiser la marine

et à augmenter nos possessions d'outre-mer, mais encore il s'intéressait directement aux expéditions et aux navigations contemporaines : parfois même il en traçait le plan. Aussi accueillit-il avec empressement le prince impérial d'Annam et l'évêque d'Adran. Il comprenait les avantages commerciaux et politiques que procurerait à la France une station ou un établissement dans les mers orientales. Peut-être même songeait-il, dès la première heure, à refaire en Indo-Chine cet empire franço-indien qui avait échappé à son grand-père Louis XV. Les négociations furent donc menées avec rapidité, et, le 18 avril 1787, un traité d'alliance offensive et défensive était signé à Versailles entre la France et l'Annam. Ce traité concédait à notre pays certains avantages territoriaux. Nous acquérions en toute souveraineté la baie de *Tourane* et ses dépendances, ainsi que l'île de *Poulò-Condor*. De plus, nos vaisseaux étaient admis sans payer de droits d'entrée, à l'exclusion des autres marines européennes, et nos négociants avaient le droit de libre circulation. Enfin la religion chrétienne était autorisée. De son côté, le roi de France s'engageait à seconder l'empereur dans tous ses efforts pour rentrer en possession de son trône et lui promettait un secours effectif de dix frégates, 1450 fantassins, 200 artilleurs et des canons en quantité suffisante. Il était également stipulé que les deux souverains se soutiendraient réciproquement, en cas de guerre, dans les mers de l'extrême Orient.

Ce traité, qui pouvait modifier à notre profit la politique européenne dans ces lointaines régions, ne fut jamais exécuté. La Révolution en fit une lettre morte. Pourtant l'escadre française promise partit avec l'évêque d'Adran. Le gouverneur de Pondichéry, de Conway, devait commander l'expédition ; mais, influencé par une femme suspecte, dont l'évêque n'avait pas ménagé la vanité, il fit échouer l'entreprise. Mgr de Béhaine, sans se décourager, fréta à Pondichéry deux navires de commerce, qu'il chargea de munitions de guerre, et s'y embarqua avec quelques officiers français et un certain nombre de volontaires de la colonie. L'histoire a conservé les noms de quelques-uns d'entre eux : Dayot, Ollivier, Vannier, Le Brun, Chaigneau, etc. L'arrivée des Français eut un immense retentissement dans tout l'Annam. La renommée, du reste fondée sur le mérite réel de nos

compatriotes, donna une force nouvelle au parti de l'empereur. Gia-long put organiser une armée et une flotte. Des régiments furent dressés à la discipline et aux manœuvres européennes, des navires de guerre construits, et plusieurs citadelles élevées. Quand nos officiers lui eurent ainsi donné le moyen de rentrer en campagne, Gia-long prit Saigon, brûla la flotte ennemie dans le havre de Qui-nhon, conquit Hué en 1796 et le Tongking en 1802. Peu à peu, l'empire d'Annam se reconstitua. Gia-long récompensa les services de ses auxiliaires français en les élevant à la dignité de mandarin, et en les comblant d'honneurs et de richesses. L'évêque d'Adran resta son ami et son confident jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1799. Bien que la reconnaissance ne soit pas la vertu favorite des Annamites, Gia-long parut le regretter sincèrement. On lui fit des funérailles magnifiques, on l'enterra dans un jardin qu'il avait cultivé lui-même, et on lui éleva un monument qui subsiste encore, près de Saigon. Ce mausolée a été préservé par la mémoire qu'il consacrait, et cela même au plus fort de nos guerres contre l'empereur Tu-duc.

Malgré les services incontestables à lui rendus par ceux de nos compatriotes qui l'aidèrent à conquérir et à reconstituer son royaume, malgré le traité qui le liait à la France, Gia-long n'avait pas la mémoire du cœur. En 1818, une frégate française, la *Cybèle*, fut envoyée à Tourane par Louis XVIII, sous les ordres du comte de Kergariou, pour essayer de nouer de nouvelles relations avec Gia-long. Ce prince reçut avec honneur notre envoyé, mais ne parut pas se souvenir du traité de 1787, et sembla même mécontent de ces allusions à un engagement lointain. Il avait autrefois usé de la France; mais, comme il n'en avait plus besoin, il ne tenait plus à se lier avec elle. Quelques mois plus tard, le 25 janvier 1820, il mourut, en laissant la réputation d'un des meilleurs souverains de l'Annam.

Son fils et successeur Minh-man régna de 1820 à 1841. Il était fort intelligent, énergique, poète à ses heures, mais défiant et perfide. Comme il craignait l'esprit envahisseur des Européens, il chercha d'abord à les éloigner, puis finit par leur interdire, sous peine de mort, l'entrée de l'Annam. Chaigneaux et Vannier, les deux seuls officiers qui avaient survécu parmi les anciens compagnons de Monseigneur d'Adran, se voyant systématique-

ment mis de côté, et exclus des fonctions auxquelles ils avaient droit, revinrent en France en 1825. Débarrassé de leur présence, Minh-man leva le masque et se déclara ouvertement persécuteur des chrétiens. Dès 1833, un de nos missionnaires, Mgr Gagnon, mourait étranglé; en 1837 périssait l'abbé Cornay, en 1838 les abbés Jaccard et Boué. Quelques missionnaires espagnols, les Pères Delgado, Henarès et Fernandez, partageaient le sort de nos compatriotes. Un grand nombre d'Annamites, clercs ou laïques, mouraient également pour la défense de la foi, après avoir souffert les plus atroces tortures. L'Église Annamite recevait ainsi son baptême sanglant et faisait preuve d'une vitalité et d'un courage dignes des premiers siècles chrétiens.

Thiêûtri, fils et successeur de Minh-man, régna de 1841 à 1847. Il n'aimait pas les Européens plus que son père, mais craignait de se compromettre; aussi, en 1843, rendit-il la liberté à cinq missionnaires français, captifs à Hué, grâce à l'intervention du capitaine Lévêque, et, en 1845, à Mgr Lefebvre, évêque d'Isauropolis, sur les réclamations de l'amiral Cécile; mais, en 1847, il se montra moins facile et opposa aux demandes de MM. Lapierre et Rigault de Genouilly un refus absolu. Il essaya même de les surprendre traîtreusement dans la baie de Tourane. Nos officiers étaient sur leurs gardes. Une bataille s'engagea, et la flotte annamite fut détruite. Ce fut notre première intervention dans l'Annam. L'empereur Thiêûtri, pour se venger, publia un nouvel édit, qui condamnait à mort tous les Européens. On revêtait, paraît-il, des mannequins de l'uniforme français, et ils étaient fusillés sans pitié. L'empereur, dans sa rage, allait jusqu'à briser tous les objets de provenance française qu'il avait dans son palais.

Son fils et successeur, Tu-duc, continua les traditions paternelles. Il détestait les Européens, et la persécution contre les chrétiens recommença avec autant de violence que sous le règne de Minh-man. En 1851 Schœffer, et en 1852 Bonnard, deux missionnaires, étaient décapités. Les têtes de leurs collègues étaient mises à prix pour la somme de 3,000 francs, et les Annamites qui leur donnaient asile subissaient la peine capitale. Le gouvernement français finit par s'inquiéter de ces persécutions et résolut d'intervenir. En 1856, il envoya M. de Montigny à la cour de Hué pour y présenter

nos réclamations. On a prétendu que l'Empereur Napoléon III cherchait alors un prétexte pour entrer hardiment dans les voies de la colonisation et qu'il songeait à s'emparer de Madagascar, de la Cochinchine et même de la Corée. Trop heureux notre pays si telles eussent été les intentions de l'Empereur ! Certes mieux aurait valu tourner les forces et l'énergie de la France vers ces contrées splendides que se heurter à l'ingratitude italienne ou à la brutalité allemande ! L'Empereur se contenta d'envoyer un seul vaisseau, le *Catinal*, dans la baie de Tourane. Après avoir subi des avanies de toute nature, le commandant de ce navire fut obligé, pour soutenir l'honneur du drapeau, de descendre à terre avec une compagnie de marins. Il prit les forts qui dominent Tourane, noya les poudres qui y étaient en dépôt et encloua soixante pièces de canon ; mais il ne pouvait se maintenir sur les positions conquises, et dut revenir en France. En 1856 comme en 1847, notre intervention n'avait été qu'un coup de force, destiné à prouver aux Annamites que nous leur étions supérieurs en courage, en discipline et en instruments de guerre, mais qui n'amenait aucun résultat sérieux, puisque nous étions forcés d'abandonner nos conquêtes. Aussi les Annamites ne nous redoutaient pas. « Vous aboyez comme des chiens, disaient-ils, et vous fuyez comme des chèvres. »

La conséquence immédiate de cette nouvelle retraite de la France fut un redoublement de persécutions contre les chrétiens. Deux évêques, Mgrs Diaz et Garcia San Pedro, furent décapités, et un grand nombre de chrétiens indigènes, prêtres ou laïques, tombèrent victimes de la haine du gouvernement annamite. Tant de sang versé réclamait vengeance. La France et l'Espagne résolurent cette fois d'unir leurs efforts. Le patriotisme, l'humanité, la religion, et plus encore les vues commerciales et colonisatrices déterminèrent Napoléon III et la reine Isabelle à entreprendre une expédition sérieuse. Un ministre de la royauté de 1830 écrivait dans les instructions officielles d'une de nos entreprises maritimes : « Il ne convient pas que la France soit absente d'une si grande partie du monde où déjà les autres nations de l'Europe ont pris pied. Il ne faut pas que, en cas d'avanies, nos bâtiments ne puissent se réparer que dans la colonie portugaise de Macao, dans le port anglais

de Hongkong, ou dans l'arsenal espagnol de Tavite. » Le ministre prévoyant ne réclamait pour la France qu'un port de refuge. Les circonstances ont voulu que nous ayons mis la main sur un véritable empire. Ce n'est certes pas nous qui nous en plaindrons.

Les forces franco-espagnoles, sous le commandement suprême de l'amiral Rigault de Genouilly, se disposèrent à attaquer l'Annam. Tourane tomba de nouveau entre nos mains le 4^{er} septembre 1858; mais le commandant français ne crut pas devoir marcher immédiatement contre la capitale Hué. Ceût été pourtant le moyen de terminer promptement la campagne, surtout avec des Asiatiques. Il préféra se maintenir à Tourane, et, toutes les fois que les Annamites essayèrent de le débusquer de cette position, il leur infligea de sanglants désastres. Tourane n'était pourtant pas une position bien avantageuse, même au point de vue commercial : sans doute elle commandait la capitale et surveillait toute la côte, mais le pays était insalubre et les communications difficiles. Il existait, au sud, une autre position plus avantageuse, *Saigon*, bâtie sur un des bras du delta que projette le Mékong, avant de se jeter à la mer. L'amiral Rigault de Genouilly s'en empara (17 février 1859) et y établit une forte garnison. On lui conseillait également d'envahir le Tongking et de profiter des germes de mécontentement qui existaient dans cette province contre la dynastie régnante, mais il n'avait que peu de forces à sa disposition, et de graves événements se préparaient en Asie : non seulement il renonça à toute intervention dans le Tongking, mais encore évacua Tourane, où les fièvres décimaient nos troupes, et concentra toutes les forces françaises à Saigon.

Ces hésitations et cette évacuation enhardirent les Annamites, qui, d'ailleurs, étaient persuadés que les barbares de l'Occident, légers de caractère, sans esprit de suite et sans consistance, découragés par l'insalubrité du climat et par la maladie, finiraient par retourner en Europe. L'empereur Tu-duc eut grand soin de représenter à ses sujets l'évacuation de Tourane comme un grand succès remporté par ses troupes, et leur annonça qu'il ne restait plus qu'à jeter à la mer une poignée d'aventuriers. En même temps, et pour donner à la lutte un

caractère religieux, il redoubla de rigueur contre les chrétiens, qu'il affectait de représenter comme des traîtres et des espions. Les événements faillirent lui donner raison. On était alors en 1861. D'accord avec l'Angleterre, la France soutenait contre le gigantesque empire chinois une lutte formidable, et non seulement n'avait envoyé aucun renfort à la petite armée qui opérait alors contre l'Annam, mais encore lui avait enlevé tous les contingents disponibles. Nos forces étaient réduites à sept cents hommes environ, et sans nul espoir d'être augmentées avant la fin de la guerre chinoise. L'empereur Tu-duc, qui connaissait et leur petit nombre et leur détresse, résolut d'en profiter pour les exterminer, et lança contre Saigon son meilleur général, Nguyen-tri-Phuong, et sa plus nombreuse armée. La situation devenait critique. Les Annamites de Saigon, bien qu'ils affectassent la neutralité la plus absolue, songeaient à ménager la colère de leur futur vainqueur et se disposaient à nous trahir. Les Chinois et les autres Asiatiques arrivés depuis peu dans cette ville pour y jouir de la sécurité que la protection de notre drapeau assurait au commerce, ne nous connaissaient pas assez pour nous accorder leurs sympathies, et, s'ils ne nous trahissaient pas encore, au moins étaient ils tout disposés à la défection. Par bonheur, les sept cents marins ou soldats qui composaient la garnison de Saigon étaient des braves, et leur commandant, le capitaine Dariès, les animait de son ardeur. Tous étaient déterminés à pousser la résistance jusqu'à ses dernières limites et à mourir plutôt que de se rendre.

Saigon est bâtie sur le *Donnaï*, un des bras du Mékong, ou plutôt fleuve à part, qui prend sa source dans le nord, mais est rattaché au Mékong par de nombreux canaux. Ces canaux, dont les uns sont naturels et les autres creusés par la main de l'homme, portent le nom spécial d'*arroyos*. Les deux plus importants sont celui de l'*Avalanche* au nord, et l'*arroyo Chinois* au sud. C'est dans l'espace compris entre ces deux arroyos et un des coudes du Donnaï que se trouve Saigon. En 1791, le colonel Ollivier, un des compagnons de l'évêque d'Adran, avait fortifié Saigon, et, en 1837, les Annamites avaient encore augmenté ces fortifications en construisant une citadelle; mais elles parurent insuffisantes à nos soldats, qui occupèrent, en

avant de la place, une ligne défensive, dite des *pagodes*, parce que ces temples furent convertis en redoutes. Cette ligne, marquée à l'ouest par la pagode des Mares et à l'est par la pagode des Clochetons, s'étendait de la citadelle de Saigon au village de Cai-maï, parallèlement à l'arroyo de l'Avalanche. Contre cette ligne devaient se briser tous les efforts des Annamites.

Bien que la région qui s'étend autour de Saigon se développe en une immense plaine sans accident de terrain, formée comme elle l'est par les alluvions de tous les cours d'eau indochinois, il est peu de pays aussi difficile pour les manœuvres d'une armée. Cela tient au peu de consistance du sol, et surtout au grand nombre des arroyos. « Quand on les voit pour la première fois, qu'on essaye de rompre leurs bordures d'épines et de fange, qu'on se sent disparaître dans la vase, qu'on est déchiré au visage, réduit à l'impuissance par des herbes molles et fortes qui s'enroulent et se nouent d'elles-mêmes, on se demande comment on pourra déjouer les attaques et la surprise d'un ennemi qui brave tous ces obstacles. » Aussi, pour triompher de pareils obstacles, et pour résister en outre à un soleil torride, à des exhalaisons malsaines et à l'éloignement du pays natal, était-il besoin d'hommes fortement trempés.

Les Annamites étaient en effet de redoutables ennemis. Ils ne ressemblent pas aux autres Asiatiques. Ils ont du ressort et de l'énergie. Ils ont sur le courage et sur la manière dont il se transmet une abominable superstition. Un de leurs chefs, réputé pour sa bravoure, est-il tué, ils lui ouvrent la poitrine, lui arrachent le cœur et le dévorent tout palpitant; alors ils vont en avant, rien ne les arrête plus. D'ailleurs les leçons que nous leurs avons données depuis un siècle et l'enseignement de nos officiers avaient porté leurs fruits. Ils étaient bien armés, bien commandés, habitués à la discipline, et très suffisamment exercés. Depuis que bon nombre d'entre eux sont devenus nos sujets, ils ont fait preuve de qualités militaires incontestables. Ainsi s'expliquent l'acharnement de la lutte et les dangers très réels que coururent nos soldats. Le lieutenant de Tu-duc, N'guyen, savait qu'il lui serait fort difficile de s'emparer par un coup de main de Saigon. Il résolut de nous bloquer. Il ordonna d'immenses travaux de fortification dans

la vaste plaine qui s'étend au nord de Saïgon et qu'on appelle la *plaine des Tombeaux*. Dans le petit village de *Ki-hoà*, il improvisa un vaste camp retranché, défendu par de formidables batteries, et s'empara de toutes les routes. Du grand corps de *Ki-hoà* partaient comme autant de bras, qui étouffaient et réduisaient à l'impuissance la garnison de Saïgon. Il était fort difficile à nos hommes de dépasser la ligne des pagodes, car ils tombaient aussitôt dans une embuscade. Leur patience s'usait dans cette lutte contre un ennemi invisible. S'ils avaient essayé d'aborder de front les lignes de *Ki-hoà*, ils se seraient heurtés contre des obstacles accumulés. Les Annamites s'étaient servis des tiges et des touffes épineuses du bambou, pour enfoncer des pieux pointus dans des trous à loup, pour faire des chevaux de frise et des barrières, et pour couronner toute l'enceinte d'un buisson épineux.

Pendant plusieurs mois, les hostilités se bornèrent à des surprises et à des escarmouches. Nos hommes étaient incapables de tenter une attaque des lignes de *Ki-hoà*, et on eût dit que les Annamites, avant de se lancer contre Saïgon, voulaient mettre de leur côté toutes les chances de réussite. Pendant une nuit pluvieuse et obscure, ils se décidèrent à attaquer le fort des Clochetons, mais essayèrent des pertes énormes. D'autres attaques n'eurent pas plus de succès. Nos pauvres soldats étaient néanmoins en trop petit nombre ; ils étaient trop harassés de fatigue, et auraient fini par succomber, si l'heureux succès de la guerre entreprise contre la Chine n'eût enfin permis de leur amener des renforts considérables. Cette petite garnison de Saïgon, isolée, presque abandonnée, a bien mérité de la patrie : c'est à elle que nous devons la conservation de la Cochinchine, et que nous devons peut-être notre futur empire d'Orient.

L'amiral Charner, le commandant en chef des forces françaises dans les mers orientales, arriva à Saïgon le 2 février 1861. Il amenait avec lui près de 3000 hommes, rompus à toutes les fatigues, éprouvés et affinés par la laborieuse campagne de Chine, dignes de combattre aux côtés des braves de Saïgon. Les officiers surtout se faisaient remarquer par un ensemble de qualités rarement réunies dans un corps expéditionnaire. Depuis plusieurs années, ils n'avaient pas revu la France. Sensi-

bles à la gloire, à l'honneur d'augmenter leur réputation, ils formaient une admirable réunion militaire. Un chef pouvait s'appuyer avec confiance sur de tels hommes.

Le jour même où l'amiral Charner débarquait à Saigon, il recevait le capitaine Dariès et le colonel espagnol Palanca y Guttierrez, qui, depuis un an, dirigeaient la défense de la place, leur prodiguait les éloges qu'ils méritaient, et s'entendait avec eux pour prendre résolument l'offensive et disperser l'armée Annamite. Voici le plan qu'on adopta : Pendant que la flottille, sur la droite, remontera la rivière de Saigon en culbutant les obstacles accumulés par l'ennemi, détruira les barrages, réduira les forts, et dominera le cours supérieur du fleuve, au centre, la ligne des pagodes, munie d'une puissante artillerie, maintiendra l'ennemi dans l'impuissance, et, à gauche, le corps expéditionnaire, partant de Cai-maï, qui devient sa base d'opérations, prendra à revers les lignes de Ki-hoâ et, se rapprochant de la rivière de Saigon et de la flotte, fermera presque complètement l'étau qui doit écraser l'ennemi. Dès lors, l'armée Annamite n'aura plus d'autre alternative que d'accepter une issue décisive ou d'être en un seul coup écrasée et dispersée. Le plan était habile. Il fut exécuté avec énergie et nous assura la victoire.

Le 24 février 1861, à quatre heures du matin, le mouvement se dessina. Pendant que l'artillerie de la ligne des pagodes, renforcée par les grosses pièces de marine que les matelots avaient hissées à grand'peine jusque sur les parapets, ouvrait le feu et inquiétait l'ennemi, l'amiral Page, chargé du commandement de la flotte, remontait le Donnaï, en réduisant au silence les batteries ennemies, l'amiral Charner partait de Cai-maï et commençait une audacieuse marche de flanc, contre Ki-hoâ. A mille mètres environ de l'ennemi, nos pièces rayées entrèrent en ligne contre les redoutes annamites. Pendant ce combat d'artillerie, les troupes à pied prolongèrent le revers de l'ennemi, et sur le soir, vinrent camper sur sa ligne de retraite. C'était un premier succès.

Le lendemain 25, s'engagea la bataille décisive. Trois colonnes d'assaut furent formées. Comme la plaine ne présentait aucun abri, il fallut s'avancer à découvert. L'artillerie annamite, bien dirigée, nous fit d'abord éprouver des pertes cruelles. De

plus, quand nous approchâmes des remparts, comme les Annamites avaient creusé jusqu'à cinq lignes de trous à loup, dissimulés par de légers clayonnages, et sur lesquels l'herbe avait poussé, plusieurs de nos soldats y tombèrent et se blessèrent sur les fers de lance qui les garnissaient. Malgré ces obstacles, ils pénétrèrent de trois côtés à la fois dans les lignes et réussirent à s'y maintenir. 150 canons, 2000 fusils, beaucoup de vieilles armes et des munitions tombèrent entre nos mains; mais nous fîmes peu de prisonniers, car nous étions dépourvus de cavalerie, et l'ennemi se retirait en bon ordre. Si nous avions eu à notre disposition seulement quelques escadrons de cavalerie l'armée annamite tout entière tombait entre nos mains, car, si les Annamites se dissimulent quand il y a des obstacles, des fourrés, ou, pour employer l'expression locale, des brousses, dans l'immense plaine nue qui s'étend de Saigon jusqu'au delà de Tong-Kein et d'Hoc-mai. quarante cavaliers auraient suffi pour les ramasser par centaines.

Le succès n'en était pas moins éclatant. Les imposantes fortifications de Ki-hoâ nous appartenaient. Saigon était dégagé, la province tout entière reconnaissait notre autorité, et les deux villes voisines, Bien-hoa et Mytho, étaient directement menacées. Enfin l'armée Annamite, désorganisée, à demi rompue, perdait la confiance qui l'avait jusqu'alors animée.

L'amiral Charner résolut de profiter de cette victoire pour s'emparer de *Mytho*, principal centre commercial de la Basse Cochinchine, dont la possession devait assurer ses derrières et donner à la France un pays d'une prodigieuse fertilité. *Mytho* est sur le grand bras du Mékong, au débouché de plusieurs routes ou canaux que les Annamites avaient coupés par des batteries ou comblés par de grosses jonques remplies de pierres et de vase. Pour s'avancer jusqu'au cœur de la place, il fallait triompher de ces obstacles accumulés, et cela dans un pays malsain et à travers une population hostile. L'amiral Charner chargea le commandant Bourdais de déblayer le terrain. Ce dernier s'acquitta de sa difficile mission avec une rare intrépidité. Il s'ouvrit un chemin à travers les arroyos, et approchait de *Mytho*, quand il fut emporté par un boulet. Ses soldats le vengèrent en s'emparant de la place (12 avril 1861).

La double victoire de Ki-hoâ et de *Mytho* eut un retentisse-

ment extraordinaire dans toute l'Indo-Chine. Les Annamites en furent comme frappés de stupeur. Ils avaient tellement vanté leurs succès que leur défaite n'en paraissait que plus désastreuse. Des bandes de brigands s'étaient répandues dans les deux provinces conquises, qui semblaient menacées d'une véritable dissolution sociale. L'amiral pensa qu'il fallait momentanément borner la conquête, à moins de ruiner le territoire conquis. D'ailleurs l'épuisement des troupes, décimées par le choléra et la fièvre, et la saison de l'hivernage, qui transforme pendant six mois le pays en marécage, lui imposaient la nécessité de s'arrêter. Il suspendit donc les opérations de guerre et organisa le territoire des deux provinces conquises. Quelques semaines après, il retournait en France, après avoir transmis ses pouvoirs à l'amiral Bonnard.

Les Annamites n'avaient pas encore renoncé à la lutte. Pendant la saison des pluies, ils se réorganisèrent à *Bien-hoà*, au nord de Saïgon, et parurent disposés à reprendre les hostilités. Le nouveau commandant en chef accepta le défi, et, le 15 décembre 1861, rentra en campagne; quelques jours plus tard, le camp retranché, les batteries et les barrages étaient enlevés ou détruits. Les Annamites abandonnaient la citadelle de Bien-hoà, qui tombait en notre pouvoir avec un matériel de guerre considérable, et une troisième province était annexée. Le général Nguyen se résigna à l'évacuer, mais en laissant de son passage un terrible souvenir. Comme il se défiait des chrétiens indigènes et de leurs sympathies pour la France, il avait parqué tous ceux de la province dans des enclos entourés de matières combustibles auxquelles il fit mettre le feu. Plusieurs centaines d'infortunés furent ainsi brûlés vifs. Quelques jours plus tard, nos soldats recueillaient encore des femmes et des enfants qui avaient pu s'échapper des mains de leurs barbares compatriotes. Cette atroce exécution fut pour nous plus utile qu'une victoire. Non seulement tous les chrétiens se rallièrent franchement à nous, mais encore tous les indifférents, et ils étaient nombreux, se prononcèrent contre ces impitoyables rigueurs et devinrent nos partisans. Un courant favorable d'opinion s'établit en notre faveur, et les habitants des trois provinces conquises s'habituaient avec plaisir à la pensée de rester soumis à la France.

Depuis quelque temps, en effet, des négociations étaient ouvertes. L'empereur Tu-duc, confondu dans son orgueil par ces défaites répétées, commençait à comprendre que la résistance était difficile, et que mieux valait pour lui traiter sérieusement. Le 5 juin 1862 fut conclue entre ses ambassadeurs et l'amiral Bonnard une convention par laquelle étaient cédées à la France en toute propriété les trois provinces de *Saigon*, *Bien-hoâ* et *Mytho*, ainsi que l'île de *Poulo-Condor*, et une indemnité de guerre de vingt millions était stipulée en faveur des alliés.

A ne considérer que les apparences, ce traité ¹ était pour nous fort avantageux, puisqu'il nous assurait la possession d'un territoire fertile. En réalité, ce n'était qu'une trêve passagère. Nous n'avions en effet conquis que la moitié de la Cochinchine. Les trois provinces de Ha-tien, Chaudoc et Vinh-long restaient en dehors de notre action ², et, comme le traité de 1862 réservait le libre passage sur nos possessions pour les agents, les préfets et les barques annamites, notre territoire ne formait, à vrai dire, qu'une enclave dans l'empire d'Annam. Des bandits ou des rebelles pouvaient nous attaquer presque impunément, assurés de trouver en quelques heures un asile chez leurs compatriotes, grâce aux arroyos qui relient entre eux les bras du Mékong et que nous ne possédions pas encore. La cour de Hué semblait rester fidèle aux clauses du traité; elle payait même assez exactement aux échéances convenues l'indemnité de guerre; mais elle travaillait sourdement à notre expulsion. Les mandarins encourageaient la résistance à nos ordres et semaient partout des doutes sur la prolongation de notre occupation. Notre attitude, il est vrai, les encou-

1. Avant la ratification du traité, il nous avait fallu réprimer quelques insurrections, entre autres celle que fomentait, à Gocong, un agent secret de Tu-duc, le mandarin Quan-dinh. (Février 1861-1862).

2. *Proclamation de l'amiral La Grandière* : « Les trois provinces de la Basse-Cochinchine qui sont restées soumises à la domination annamite, n'ont cessé d'être le refuge de tous les mécontents, de tous les agitateurs, de tous les ennemis de notre autorité. J'ai été plusieurs fois dans la nécessité d'appeler l'attention des représentants du gouvernement annamite sur les embarras qu'ils me créaient, sur la voie dangereuse dans laquelle ils s'engageaient en accordant une tolérance coupable et peut-être des encouragements tacites à ces incorrigibles fauteurs de désordre. Mes représentations n'ont amené que des réponses évasives que j'ai dû considérer comme un aveu d'impuissance ou comme un refus de me satisfaire. »

rageait, peut-être à répandre ces bruits, car il fut un moment question à Paris de garder Saïgon comme un simple comptoir commercial et de rétrocéder aux Annamites la plus grande partie de leurs anciens territoires. Le conseil des ministres se serait même prononcé dans ce sens, et notre consul à Bangkok partit, en janvier 1864, muni des pleins pouvoirs du ministre des affaires étrangères pour négocier avec la cour de Hué la rétrocession des trois provinces. Par bonheur, un de nos ministres, aussi bien servi par son patriotisme que par ses connaissances spéciales, l'honorable M. Duruy, réussit à persuader l'Empereur de la nécessité de conserver la Cochinchine. Napoléon III, auquel répugnait cet abandon, lança aussitôt un contre-ordre, qui arriva le 21 juillet au soir devant Hué, la veille du jour fixé pour l'entrevue entre notre plénipotentiaire et l'empereur Tu-duc. La Cochinchine restait terre française.

Le successeur de Bonnard, l'amiral de La Grandière, par sa ferme attitude, assura l'avenir compromis de la colonie. Ce fut lui qui, par son économie, on pourrait dire son avarice, par la surveillance qu'il exerça sur tous les services, fit voir que la possession de la Basse-Cochinchine n'était pas aussi onéreuse qu'on l'avait cru, mais il eut à lutter, et sérieusement. Ce fut lui encore qui, pour mettre un terme aux perpétuelles insurrections qui désolaient le pays, résolut de s'emparer des trois provinces de l'ouest. Il venait d'imposer au roi de Cambodge le protectorat de la France et avait de la sorte couvert notre frontière du nord; mais à l'ouest nous prêtions encore le flanc. L'amiral, qui avait résolu de neutraliser la funeste influence des mandarins de ces trois provinces, fit savoir à leur chef suprême, au mandarin Fan-tan-giang, qu'il interviendrait à la première occasion. Cette occasion se présenta bientôt. Au commencement de la saison des pluies, à peu près vers la fin du mois d'avril, les travaux agricoles sont d'ordinaire suspendus en Cochinchine, et les agitateurs peuvent facilement trouver des recrues dans cette masse d'hommes inoccupés. En effet, au mois de mai 1867, à date fixe et pour ainsi dire prévue, éclata une insurrection générale. Nos troupes étaient toutes disposées à entrer en campagne. Elles avaient hâte d'assurer à la colonie des jours prospères, en mettant un terme à ces dévastations périodiques, qui annulaient les forces productives

de ce beau pays : aussi reçurent-elles avec empressement le signal du départ.

L'expédition fut menée avec vigueur. Le 19 juin 1867, nos canonniers paraissaient devant *Vin-long* et investissaient la place. « Les habitants, plus curieux qu'effrayés, étaient groupés sur les rives du fleuve. Aucune résistance ne fut faite à notre entrée dans la citadelle restée ouverte. Bientôt après, le gouverneur Phan-tan-giang, accompagné de mandarins militaires et civils, sortit de la place et vint à bord de l'*Ondine*, où flottait le pavillon du vice-amiral La Grandière. Si petit que fût le cadre, l'entrevue empruntait aux circonstances une certaine solennité, car Phan-tan-giang nous apportait la soumission d'une population de plus de 500,000 âmes. Dans une allocution courte et digne, il recommanda les provinces à la clémence du vainqueur, et, après avoir fait ses réserves pour les propriétés particulières de l'État, revint à terre pour que toute l'administration et les armes nous fussent remises sans lutte et sans tromperie. »

Le 21, nous prenions *Chaudoc*, et le 24 *Hatien*, chefs-lieux des deux autres provinces. En moins d'une semaine, les principaux marchés, les villages et les centres importants étaient occupés sans difficulté. L'annexion se fit sans tirer un coup de fusil, et le gros de nos troupes regagna Saïgon, laissant des garnisons aux points stratégiques. Les habitants ne bougèrent pas ; ils s'accoutumèrent tout de suite à notre domination, car nous leur apportions, comme cadeau de bienvenue, l'abolition des douanes intérieures et de plusieurs impôts iniques. Aussi bien la plupart d'entre eux étaient fort heureux d'être débarrassés de la tyrannie annamite. La guerre et les brigandages, dont la région était le théâtre depuis quelques années, commençaient à leur peser. Ils espéraient que l'administration française, tout en maintenant la paix publique, assurerait leur sécurité. Ils se résignèrent donc à leur nouveau sort. Phan-tan-giang, l'ex-gouverneur, n'aurait pas mieux demandé que de suivre leur exemple, mais il ne voulut pas avoir l'air d'avoir vendu son pays. Pour que sa mémoire restât sans tache aux yeux de ses concitoyens et de son empereur, il résolut de périr et se laissa mourir de faim, ou bien il s'empoisonna avec de l'opium. Arrivé à la dernière

limite de l'épuisement, il fit venir les siens, leur recommanda de considérer la France comme leur vraie patrie et s'éteignit. D'après une autre version, il se serait empoisonné. Cette mort simple et digne termina noblement une carrière honorable. Phan-tan-giang avait énergiquement lutté contre nous, et son dernier acte fut un sacrifice pour sauver son honneur et l'existence de plusieurs milliers de ses concitoyens.

L'annexion des trois provinces de Hatien, Chaudoc et Vinh-long doublait l'étendue de notre territoire et lui donnait de meilleures frontières. Ainsi que l'écrivait le journal de la colonie, le *Courrier de Saïgon* : « Cette conquête pacifique nous fait atteindre nos frontières naturelles, nous établit dans une forte position destinée à dominer le golfe de Siam, nous constitue dans les meilleures conditions de défense, et nous permet de nous livrer, sans crainte d'être inquiétés par des voisins turbulents, à toutes les améliorations nécessaires pour développer les richesses et faire fructifier les germes de fécondité inépuisables de son sol : nous ne serons plus troublés dans cette tâche, dont la réussite n'est pas douteuse et promet avant peu à la France la possession paisible et fructueuse de l'une des plus belles colonies du monde. » C'est en effet de cette époque seulement que la Cochinchine française a conquis sa véritable situation dans le monde de l'extrême Orient. Ce n'est pas seulement pour nous agrandir que nous avons annexé ces trois provinces, c'est plus encore pour conquérir un gage de sécurité et occuper le foyer d'insurrections incessantes fomentées contre notre autorité et nos droits : conditions excellentes pour l'avenir et la prospérité de la jeune colonie. Telle est pourtant l'indifférence française en matière coloniale que cette annexion, faite en quelques jours, sans perte d'hommes ni dépenses sérieuses, a passé presque inaperçue. Nous sommes pourtant les maîtres d'un territoire qui représente le huitième de la superficie totale de la France, et dont la fécondité rappelle celle des deltas que forment les grands fleuves à leur embouchure. Près de deux millions de sujets reconnaissent notre autorité. La colonie contribue déjà, pour sa bonne part, au paiement de nos impôts, et même donne un excédant de recettes au budget général. En 1883, une septième province, celle de Binh-Thuan, au nord-

est de nos possessions actuelles, avait été annexée. Elle augmentait notre territoire et assurait la sécurité de nos frontières : mais elle vient d'être rétrocédée à l'Annam.

II. — Géographie physique

La Cochinchine française (8° 40' et 11° 30' lat. N. — 102° 103' long. O.) a pour limites, au nord le Cambodge, au nord-est l'Annam, au sud la mer de Chine, à l'ouest le golfe de Siam. Elle a une superficie de 59,456 kilomètres carrés. A proprement parler, elle constitue le delta du *Mé-Kong* ou *Cambodge*, le plus grand fleuve de l'Indo-Chine, qui, avant de se jeter à la mer, mêle ses eaux à celles d'un grand nombre de petits fleuves dont le cours est parallèle au sien et qui unissent leurs bras dans un inextricable lacs de canaux naturels ou artificiels. Voici les principaux de ces cours d'eau : 1° le *Donnaï* ou rivière de Bien-hoa; 2° la rivière de *Saigon*; 3° le *grand Vaïco*; 4° le *petit Vaïco*. Ces quatre cours d'eau, que peuvent remonter les plus grands navires jusqu'à 80 milles de leur embouchure, ne sont que les artères principales. Une multitude de canaux, naturels ou artificiels, les *arroyos*¹, relie ces artères entre elles et remplacent avec avantage les voies de transport terrestre. Vient ensuite le *Mé-Kong* proprement dit. Il a déjà parcouru plus de 3200 kilomètres, quand il arrive dans le Cambodge, où il se divise en deux grands bras qui enferment un delta large de 120 kilomètres. Les deux bras communiquent entre eux. Celui de l'est confond ses eaux avec celles du *Donnaï*, du *Saigon* et des deux *Vaïco*; celui de l'ouest est uni par le grand canal de *Ha-tien* au golfe de Siam. Il se jette à la mer par onze embouchures, dont deux seulement navigables. Les autres sont bouchées par les dépôts de vase qu'entraîne le courant. Il est difficile de trouver un système hydrographique mieux combiné. On dirait six grandes routes

1. DU HAILLY, *Souvenirs d'une campagne dans l'extrême Orient*. « Les arroyos sont la vie de la Cochinchine. Ils tripleront la fécondité du sol le jour où, par des travaux qu'indique la nature des lieux, nous en aurons fait, comme en Lombardie, des instruments d'irrigation pour les mois de la saison sèche. »

parallèles, reliées entre elles par de nombreux tronçons perpendiculaires. La Hollande en Europe, l'Égypte en Afrique, la Louisiane en Amérique peuvent donner une idée de ce prodigieux enchevêtrement de cours d'eau, qui constitue la richesse et l'importance de la région.

La Cochinchine française est donc une vaste plaine parcourue par les bras du Mé-Kong. Le sol peut se diviser en terres basses et terres hautes. Les terres basses comprennent des rizières, des forêts de palétuviers et des plaines immenses, où croissent à perte de vue des herbes et des joncs, mais qui sont susceptibles d'une culture facile. Les terres hautes, qui commencent au-dessous de Saïgon et s'étendent jusqu'aux limites septentrionales de la province de Bien-hoa, et aussi à l'extrémité occidentale de la province de Ha-tien, se partagent en terres cultivées, en terrains non cultivés, mais qui pourraient l'être aisément, et en forêts. Ce sont les dernières ramifications de la chaîne qui descend du Thibet, traverse le Yunnan et sépare l'Annam du Mé-Kong. Elles forment divers systèmes de collines, d'une médiocre altitude, très boisées, au milieu desquelles se détachent quelques pics d'une hauteur plus imposante (*Ba-dinh*, 600 m.; *Ninçam*, 400 m.; montagnes de *Bariah*, en particulier *Nin-dinh*). La Cochinchine tout entière peut donc et doit être exploitée par la main de l'homme. De plus, comme elle occupe une admirable position géographique, en face des plus grandes îles de la Malaisie, sur la route de la Chine et du Japon, à égale distance de Hong-Kong et de Singapour, dans cette Méditerranée orientale où s'agitent les intérêts commerciaux de deux cents millions de producteurs et de consommateurs, elle semble appelée à un magnifique avenir commercial.

La côte, depuis le cap *Baké* jusqu'au cap *Camao*, suit la direction du sud-ouest. Elle est marquée par le cap *Saint-Jacques*. Les apports du Mé-kong ont constitué une grande presqu'île couverte de palétuviers, très malsaine, et qui augmente incessamment; cette presqu'île comprend la plus grande partie de la province d'Ha-tien. Il en est de même pour la province de Chaudoc, et les arrondissements de Rachgia et de Soc-Trang. A partir du cap *Camao*, la côte se relève brusquement dans la direction du nord, puis s'infléchit vers le nord-ouest jusqu'à la frontière. Elle est alors baignée par le golfe de Siam.

A la côte se rattachent les *îlots des Deux-Frères* et l'*île Poulo-Condor* qui se divise en *grande* et en *petite Condor*. Un chenal étroit sépare les deux parties de l'île. Elle a une superficie de 6013 hectares. Le groupe de *Phuquoc*, les *îles des Pirates* et l'archipel de *Poulo-Dama* sont baignés par le golfe de Siam.

Dans la mer de Chine, la côte est sûre, et les navires qui viennent du nord peuvent l'attaquer sans danger. Dans le golfe de Siam, au contraire, les navires doivent se défier des nombreuses barres des fleuves, qui se prolongent en mer à des distances considérables, en formant des bancs à fleur d'eau.

Le climat de la Cochinchine est chaud, humide, peu sain, débilitant, surtout pour des Européens. La température varie entre 20 et 30°, sauf dans la saison sèche, où le thermomètre monte pendant le jour à 35° et descend la nuit jusqu'à 17°. L'année est partagée inégalement en deux saisons. De décembre à la fin d'avril, pas une goutte de pluie ne vient rafraîchir l'atmosphère embrasée. La végétation est alors comme arrêtée. Les arbres languissent, les plaines n'offrent qu'une succession de savanes jaunâtres; aux premières pluies, tout change. La terre se couvre subitement, d'un tapis d'herbe verte; le feuillage des arbres se ravive, et le pays prend un air riant. Ces brusques alternatives nuisent à la santé générale. Les fièvres paludéennes, produites par les exhalaisons délétères de toutes ces eaux, dont beaucoup sont stagnantes, sont à redouter. Après quelques semaines de séjour, les Européens ont tous un teint légèrement jaunâtre, les joues amaigries et des yeux très vifs. De plus, quand ils causent ensemble, surtout à table, le diapason des conversations monte constamment, et souvent les entretiens dégénèrent en disputes. Cela tient au climat. L'Européen, en Cochinchine, contracte facilement des maladies de foie, de même que les indigènes sont sujets aux maladies de poitrine, à cause de leur négligence à se couvrir pendant la fraîcheur des nuits.

De la géographie physique, passons à la géographie économique, et énumérons les principales productions de notre colonie.

III. — Géographie économique.

Les animaux féroces sont nombreux. Il a fallu promettre aux chasseurs indigènes une prime de cent francs par tête de tigre : aussi dès qu'un tigre est signalé, on organise une battue, et il est vite tué. Les *crocodiles* seraient plus dangereux, car ils sont très nombreux ; mais les Annamites, très friands de leur chair, leur font une chasse active. A Cholen, non loin de Saïgon, existe un parc, sans doute unique au monde, un parc à crocodiles. Il est formé par une barrière de longs et lourds pieux sur la berge de la rivière. Dans ce bassin, qu'inondent régulièrement les grandes marées, grouillent quelques centaines de crocodiles. Veut-on sacrifier un de ces monstres, on jette autour de son cou un nœud coulant, et on le tire au dehors après avoir soulevé deux pieux. On amarre ensuite la queue le long du corps, on attache ses pattes sur son dos avec du rotin, et telle est la solidité de ces liens végétaux que, malgré sa force prodigieuse, le redoutable saurien se laisse tuer sans même essayer de se venger. Sa chair, un peu coriace et imprégnée d'une forte odeur de muse, n'est pas désagréable.

Il est d'autres animaux autrement redoutables ; en première ligne, les *moustiques*, qui font aux nouveaux débarqués une guerre inexpiable et rendraient le pays complètement inhabitable, s'ils n'avaient pour ennemis acharnés un autre insecte, fort laid mais très utile, qu'on a décoré du nom peu mélodieux de *margouilla*. Ces margouillas hantent les maisons, où ils sont fort respectés. Ils ressemblent à de grosses araignées. Ils sont toujours occupés à poursuivre les moustiques, dont ils font d'effroyables consommations. Un autre ennemi de l'homme en Cochinchine est le *cancrelat*, insecte immonde, qui dévore ou souille ce qu'il rencontre ; mais, par bonheur, il a un redoutable adversaire, un grand lézard, nommé le *gecko*. On dirait une salamandre terrestre. Sur sa peau, d'un gris bleuâtre, s'élèvent une quantité de petits tubercules sortant du milieu d'une tache orangée. Grâce aux lamelles dont le dessous de ses pattes est garni et qui agissent comme des ventouses, il peut marcher au mépris des lois de la pesan-

teur, sur les surfaces les plus lisses. Son cri est d'une sonorité étrange. La première fois qu'on l'entend, on est presque effrayé. Il est très casanier de nature et ne s'écarte jamais beaucoup du gîte qu'il s'est choisi. Sans sa laideur et son cri, qui finit par gêner, ce serait un véritable allié de l'homme.

En Cochinchine, il faut encore lutter contre les araignées, les scorpions et les fourmis, et cette fois lutter sans alliés. Le monde des *arachnides* est d'une richesse exubérante : énormes *faucheux* courant sur leurs échasses dans les jardins, *araignées-loups* qui sautent au soleil, *épeïres dorées* qui tissent des toiles assez résistantes pour prendre de gros insectes, et *mygales* aussi grosses que leurs congénères d'Amérique. Les *scorpions* sont d'une fécondité redoutable, surtout le scorpion noir, dont la taille atteint quinze centimètres. Quant aux *fourmis*, elles constituent un véritable fléau. Les unes, comme la grosse fourmi rouge, habitent les arbres, surtout les manguiers. Il faut bien prendre garde de les irriter ou même de les déranger, car elles se vengent par de cuisantes piqûres. Les autres, les fourmis de feu, habitent les maisons. Elles font la police des demeures en dévorant toutes les bribes de victuailles qu'elles peuvent atteindre; mais on est obligé, pour préserver les meubles, de tremper leurs pieds dans des vases remplis d'eau mélangée d'acide phénique. Quand, par malheur, ces hôtes incommodés se sont établis dans un lit, il n'y a plus qu'à fuir ou qu'à passer la nuit blanche. Une troisième espèce, moins commune, mais plus terrible encore, les *coukiën bouhot* des indigènes, possèdent un dard aussi perçant que celui de la guêpe.

Parmi nos ennemis, nous citerons encore l'innombrable variété des reptiles. Les plus curieux, ou du moins les moins connus, sont les serpents d'eau, l'*herpeton tentaculé* ou *serpent à barbe*, qui est à moitié herbivore, et l'*homalopsis*, qui se promène avec toute sa famille et dépeuple les étangs. Citons encore le *varanus nebulosus*, qui atteint jusqu'à deux mètres de long et mugit avec furie, comme le ferait un bœuf; le *bungarus annularis*, énorme serpent à larges bandes circulaires alternativement noires et jaunes, et le *python réticulé*, qui présente la singulière particularité de donner asile dans ses tubes digestifs à de véritables légions de parasites.

Parmi les animaux rares ou étrangers qui vivent en Cochinchine, il nous faut encore signaler l'*ours malayanus* ou des *cocotiers*, qui n'est pas bien féroce, puisqu'on l'apprivoise, mais qui professe à l'égard de toutes les matières grasses et sucrées un amour désordonné; la *vigogne marabout*, qu'on apprivoise au point de s'en faire accompagner dans la rue, comme par un chien, et enfin le *concatiata*, ou poisson de combat. Sa longueur est d'environ cinq centimètres; son corps au repos est d'un gris foncé assez terne; mais, quand il est excité, ses couleurs étincellent. Son caractère est fort irascible. Les Annamites ont tourné à leur amusement ses instincts belliqueux. A peine deux d'entre eux se sont-ils aperçus qu'ils vont chercher de l'air à la surface de l'eau, gonflent leurs nageoires et exécutent en tordant leur corps des mouvements très rapides; puis ils s'abordent en cherchant à se mordre, ou bien se rangent bord à bord et se frappent de violents coups de queue. Quand l'un des adversaires s'est reconnu inférieur, il détend ses nageoires et ne cherche plus qu'à échapper aux terribles dents du vainqueur.

Si nous passons aux animaux domestiques, nous distinguerons le buffle et le zébu employés au labour et à la traction; le bœuf, beaucoup plus rare; les éléphants; le cheval, qui est petit, mais vigoureux; les porcs, et les volailles, qui donnent lieu à un commerce indigène non sans importance, etc. Les vers à soie sont élevés par tous les indigènes. Les cocons sont petits, de couleur jaune et ont une apparence grossière. Ils donnent chacun environ quatre décigrammes de fil. La série des opérations qui constituent l'élevage du ver à soie et la production des cocons et de la graine s'accomplit en une période de 45 à 50 jours. Les œufs ne se gardent que dix jours et éclosent au bout de ce temps. Les vers peuvent se reproduire toute l'année; mais la production est moins abondante à la fin de la saison sèche, à cause du manque de feuilles.

Le poisson de rivière peuple en quantités énormes les fleuves cochinchinois, et les indigènes en font une consommation considérable. Le droit de pêche appartient à l'Etat, qui s'en dessaisit chaque année au bénéfice d'entrepreneurs privilégiés. Il en est de même pour le poisson de mer, qui chaque jour est transporté frais dans les marchés de l'intérieur par des barques

d'une rapidité toute particulière. Le commerce des poissons (frais, salés, séchés, fumés, fermentés) est très important. Il fait vivre, outre les pêcheurs et les consommateurs, de nombreux industriels (fabricants de barques, filets, écorces tannantes, salines).

Après les animaux, les végétaux. Le plus important de tous est le *riz*, ce blé des Asiatiques. Il pousse admirablement dans les plaines basses et inondées qui forment le delta du Mékong. L'étendue du terrain cultivé en riz dans les six provinces est de 881,431 hectares. Cette quantité de rizières fournit, année moyenne, 900,000 tonneaux de riz, qui représentent une valeur totale d'environ 450 millions de francs. D'après M. Taillefer (ouvr. cité), on pourrait augmenter la production du riz, en introduisant dans le pays des machines pour élever l'eau. « La Cochinchine peut produire cent fois plus de riz qu'il n'en faut à nos consommations. Si elle arrivait à produire quinze, vingt millions d'hectolitres, elle les vendrait facilement, parce qu'elle est environnée par 400 millions d'Asiatiques qui en vivent, et parce que son riz est recherché partout. » Le riz se cultive surtout dans les terrains bas et humides que l'on nomme *Thaodien* : ce sont les rizières proprement dites. Les terrains intermédiaires se nomment *Sondien* ; mais ce riz est peu répandu et d'un rapport médiocre. Dans les *Thaodien*, le riz se sème au préalable dans de petits espaces réservés appelés *luama*. Au bout de trente ou quarante jours, quand les jeunes pousses ont atteint une certaine hauteur, on les arrache avec précaution et on fait de petites gerbes qu'on repique dans la terre boueuse de la rizière, en laissant entre chaque gerbe un espace suffisant pour lui permettre de se développer ou bien on le fait piétiner par des buffles. Le temps des semailles commence vers la fin d'août et finit en septembre. Dans les pays où il y a deux récoltes, les premières semailles se font en février, et les secondes en juillet. Quand le riz est mûr, on fait écouler l'eau qui resté dans la rizière, puis on le fauche. Il est ensuite battu et vanné. Lorsqu'on veut le décortiquer, on le fait passer par une espèce de moulin à bras et, pour enlever la dernière pellicule, on le bat avec un gros pilon, formant levier, sur lequel pèsent deux personnes. La substitution des moyens mé-

caniques à ce mode primitif de récolte et de décortication a déjà accru le rendement des terres dans de notables proportions. Le meilleur riz rapporte cent pour un, disent les Annamites. On en distingue deux espèces principales, le *riz gras ou gélatineux* et le *riz ordinaire*, et environ deux cents variétés. Cette culture est une source presque inépuisable de prospérité pour notre jeune colonie. L'exportation du riz (Gocong, Vinh-long, Piechow, Nep) a donné en 1874 3,309,821 francs; en 1875, 37,520,960; en 1876, 43,829,978; en 1877, 41,500,103. Elle dépasse aujourd'hui (1899) 550,000 tonnes par an, et tout permet d'espérer que la progression continuera.

Le *coton* réussit également en Cochinchine, où il rencontre un terrain très favorable. Sa qualité est bonne : c'est l'espèce courte soie qu'on emploie de préférence. Les indigènes jusqu'à présent n'en ont cultivé que pour leur consommation, mais cette culture est pleine d'avenir.

Il en est de même pour la canne à sucre, dont on distingue cinq variétés : la *rouge*, la *blanche*, la *verte*, la *rouge et blanche* et l'*éléphant*. Cette dernière atteint une longueur de trois mètres et un diamètre de 20 à 25 centimètres. Son suc est fort doux. Le *tabac* est d'excellente qualité, au dire de beaucoup d'Européens, mais trop chargé de nicotine. On a renoncé aux graines indigènes et planté des graines de la Havane, de Manille et de Sumatra. Ces essais ont parfaitement réussi. On cultive trois espèces de maïs : le *jaune*, le *blanc*, le *rouge et blanc*. Parmi les légumineuses cultivées, on distingue les *fèves*, les *haricots* et l'*arachide*. Les indigènes l'emploient quand elle est fraîche, soit pour composer des gâteaux, soit surtout pour faire de l'huile. Cette huile est recueillie en telle quantité qu'on ne peut employer la récolte dans l'espace d'un an; aussi deviendra-t-elle et est-elle déjà un important objet de commerce. Outre l'arachide, la Cochinchine produit encore beaucoup de plantes oléagineuses, surtout du sésame. Elle possède également beaucoup de plantes textiles : sans parler du *chanvre*, on y fabrique encore des cordes et du gros fil avec des *jongs*, des *bambous*, du *rotin* et l'*écorce du cocotier*. Les principaux fruits sont ceux du cocotier, la mangue, le mangoustan, le jacq, la banane, l'ananas, le citron, l'orange, la mandarine, la grenade, etc. Parmi les épices, on remarque le *bétel*, le *poivre*, la *cannelle*, le *gingembre*,

la *noix d'arec* et le *thé*. Le bétel et l'arec jouent un grand rôle dans l'existence des Annamites. Ils prennent une feuille de poivrier bétel, un morceau de noix d'arec et de la chaux de coquillage, blanche pour les pauvres, rose pour les riches. La chaux est étendue sur la feuille qui enveloppe la noix, et on n'a plus qu'à mâcher. Cette habitude a peut-être quelques côtés utiles, comme de diminuer la soif et de purifier l'haleine, mais elle présente le grand inconvénient de pourrir les dents et de les carier, de les déchausser, de colorer la muqueuse de la bouche en rouge vif, et de condamner à un crachotement continu qui répugne.

Il existe encore dans l'Annam, beaucoup de plantes médicinales, qui sont généralement exportées en Chine, puis revendues aux Annamites sous le nom de médecines du Nord : noix vomique, assa-fœtida, benjoin, chiendent, mélisse, souchet, armoise, croton, rue, acanthe, etc. Parlons enfin des forêts, et nous connaissons toutes les richesses végétales du pays. Il en existait autrefois de magnifiques dans toute la région. Le détestable usage d'incendier les herbes à la fin de la saison sèche a contribué à détruire les forêts et à les empêcher de se reproduire. Il faut avancer aujourd'hui assez loin dans l'intérieur pour rencontrer des bois dignes de ce nom. Leur exploitation, facilitée par les nombreux cours d'eau qui les sillonnent, produit un grand nombre d'industries, bûcherons, scieurs de long, menuisiers, etc. Plus de quarante espèces différentes peuvent être employées à la teinture : d'autres sont réservées aux constructions navales, d'autres enfin à l'ébénisterie ou au charpentage. Par malheur, le séjour de ces forêts est meurtrier. Les fièvres pernicieuses y règnent toute l'année. Le voyageur qui se laisserait tenter par la fraîcheur des eaux ressentirait les frissons du terrible mal qu'on désigne sous le nom de fièvre des bois. Ce sont les sauvages Moïs qui seuls exploitent ou plutôt détruisent les forêts cochinchinoises. Cette destruction systématique est même fort dangereuse. On ne trouvera bientôt plus de forêts que sur les montagnes ou dans des ravins inabordables. Il ne serait que temps de prendre des mesures sévères, si l'on veut éviter une dévastation radicale.

Le règne minéral est maigrement représenté, sauf pour la *tourbe*, qui se rencontre à peu près partout. Nous signalerons

encore un minéral de fer assez abondant, la *limonite* ou fer des marais, c'est un mélange d'argile et de fer, qui, taillé en moellons, durcit à l'air et est employé pour les constructions. Quant aux marais salants, ils sont disposés comme en Europe et se composent d'un canal ou réservoir communiquant avec la mer au moyen d'une écluse, du marais proprement dit, divisé en une multitude de compartiments que séparent de petites chaussées, destinés à multiplier les surfaces pour augmenter l'évaporation et recevoir des eaux de plus en plus concentrées. Sous l'influence du soleil, le sel ne tarde pas à se cristalliser. Il est alors mis en tas et porté au magasin, pour être ensuite embarqué sur les jonques.

Telles sont les principales richesses naturelles de la Cochinchine. Elles sont abondantes, variées et susceptibles d'une augmentation indéfinie. L'annexion de la Cochinchine a donc été pour nous une heureuse affaire, et, si nous savons en profiter, peut-être trouverons-nous bientôt dans ce pays la compensation de nos pertes. Au lendemain de nos désastres, en 1874, un officier de marine écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Si le résultat répond aux espérances que tout porte à concevoir, la culture nouvelle gagnera rapidement du terrain. Les plantations de café et de poivre, les productions, telles que l'indigo et les matières textiles, qui n'exigent pas, comme la culture et la manipulation de la canne, une première mise de fonds considérable, offrent un large champ à l'initiative des cultivateurs et aux établissements plus restreints... N'est-il pas permis d'espérer qu'un jour, comme les Indes hollandaises, la Cochinchine doit arriver à subvenir dans une large mesure aux besoins de la métropole? »

Du sol, passons aux indigènes, et traçons le portrait physique et moral de nos nouveaux compatriotes.

IV. — Géographie politique.

Bien que les Annamites aient la peau plus foncée que les Chinois, il est impossible de les classer dans la race noire. Ils appartiennent à cette grande race jaune qui occupe les deux tiers de l'Asie. Leur couleur est celle de la cannelle claire. Chez les personnes exposées au soleil, le hâle donne à la peau une teinte rougeâtre qui se rapproche de celle du cuivre rouge.

Les Annamites sont petits. Nous sommes très grands à côté d'eux. Leur force est inférieure à la nôtre. Soit hygiène mal entendue, soit faiblesse native, aucun d'eux ne résisterait à un Européen. Il n'y a que deux points sur lesquels ils soient nos maîtres : la possibilité de ramer dix heures de suite, et l'impunité avec laquelle ils bravent le soleil. Leurs membres sont bien proportionnés. Leur poitrine est large, leurs mains sèches et longues, leurs pieds plats et à orteils très écartés. Comme ces pieds ne sont jamais torturés par des chaussures, les orteils s'épanouissent librement et sans jamais se chevaucher. Aussi sont-ils plus mobiles que les nôtres. Avec leur pied, les Annamites tiennent l'étrier, le gouvernail; ils ramassent à terre des objets même petits, qu'ils élèvent ensuite à la hauteur de leur main, par exemple des pièces de vingt centimes. On a même voulu faire de cette mobilité des orteils comme un signe de race, mais il paraît qu'on avait exagéré ce détail de conformation physique.

Les Annamites ont le visage plat, le nez épaté, écrasé à la racine. La coquille de l'oreille est développée et s'écarte de la tête, les sourcils sont mal dessinés et peu fournis. Les yeux sont noirs, un peu petits, à fleur de tête et, la plupart du temps, obliques. Le front est découvert et bombé, les pommettes saillantes, le menton souvent fuyant et rapproché de la lèvre inférieure. La bouche n'est ni grande ni petite. Les dents sont droites, larges et verticales, mais l'usage du bétel leur donne parfois une direction oblique. Les Annamites, en résumé, ne réalisent précisément pas le type idéal de la beauté, tel que nous aimons à nous le représenter en Europe.

Leur démarche est caractéristique. Hommes et femmes marchent les pieds très écartés en dehors, ce qui leur donne un déhanchement fort disgracieux. Quelques attitudes qui leur sont spéciales méritent d'être signalées. Les enfants sont portés par les mères, non pas sur les bras comme chez nous, ou dans un sac attaché derrière le dos, mais posés à cheval sur la hanche maternelle et soutenus par un bras. Leur attitude de repos serait très fatigante pour nous. Ils ne s'assoient pas : ils s'accroupissent, la pointe du pied appuyée sur le sol et le torse reposant sur les talons. Ils peuvent rester longtemps dans cette position, qui nous paraîtrait bien gênante. Le long des routes

ri n'est pas rare de les rencontrer pliés ainsi et ruminant leur bétel. On remarque encore que, pour grimper aux arbres, ils embrassent l'arbre avec la paume des mains et la plante des pieds, le corps détaché, comme les singes ou les chats. Enfin le baiser leur est inconnu. Les mères annamites, qui cependant aiment leurs enfants, les respirent, pour ainsi dire, quand elles veulent les caresser, et les flairent en les rapprochant de leur nez.

On laisse les petits Annamites végéter à peu près comme des plantes. Jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, garçons et fillettes, très court vêtus, courent ensemble dans les rues et les jardins, se roulant dans la poussière et barbotant dans les ruisseaux, où ils se couvrent de vase. Quand ils commencent à travailler, les uns gardent les nombreux troupeaux de buffles qu'on rencontre dans la campagne, les autres cultivent les rizières. A Saïgon, on les emploie à des travaux de terrassement. Ceux qui vivent sur l'eau deviennent naturellement marinières, pêcheurs, et même constructeurs de navires. On a remarqué que les Annamites des deux sexes se développaient lentement. Un jeune homme de vingt ans paraît n'en n'avoir que quinze, et des jeunes filles du même âge ont encore l'air de fillettes. Les femmes sont d'une fécondité remarquable. Les cases fourmillent d'enfants familiers et curieux, dont l'air intelligent disparaît à mesure qu'ils avancent en âge. La longévité n'est guère moindre en Cochinchine qu'en Europe. On cite des centenaires, et les octogénaires sont nombreux.

Les maladies auxquelles sont surtout exposés les Annamites sont une sorte de lèpre, les maladies d'yeux, les fièvres paludéennes, la variole et le choléra. On s'étonne que leur genre de vie ne soit pas plus nuisible, car leur manière de vivre est la plus insuffisante et la plus antihygiénique qu'on puisse rêver : de l'eau non filtrée ou à peine corrigée avec un peu d'alun, plus rarement du thé, du riz relevé par du piment, des concombres, du poisson plus ou moins frais, des légumes et des fruits. Ils mangent aussi des poules, mais ils n'apprécient leurs œufs que pourris ou couvés. Le porc est une des rares viandes, dont ils mangent parfois ; mais, comme ces animaux sont mal nourris, leur chair est plutôt dangereuse que réconfortante. Meurt-il un animal quelconque, les Européens ont beau prendre

des précautions pour enfouir son cadavre; les Annamites l'ont bientôt découvert, déterré et dépecé.

Si du moins la propreté suppléait à l'insuffisance de l'alimentation! mais elle leur est inconnue. Ils ne quittent leurs vêtements que lorsqu'ils tombent en lambeaux. Ils ne prennent aucun soin pour entretenir leurs maisons, qui, bâties presque toutes sur pilotis, à moitié dans l'eau, à moitié dans la boue, sont fort malsaines. Les prescriptions de propreté générale, qui sont si bien entrées dans nos mœurs européennes, ne sont même pas soupçonnées par les Annamites. Ce sont les oiseaux de proie et les chiens errants qui sont chargés de nettoyer la voie publique.

Il reste donc encore beaucoup à faire; mais, depuis notre occupation, de grands progrès ont déjà été accomplis, car l'Annamite est très perfectible. Ceci nous amène à parler de son caractère et de ses qualités, bonnes ou mauvaises.

Les Annamites ont tous les vices appartenant aux races que l'esclavage, l'ignorance et la paresse ont faites pauvres, peu curieuses et craintives; mais de ces vices se dégagent certaines qualités, qui permettent d'espérer beaucoup. Ainsi les Annamites sont gais, ils ont une puissante aptitude à apprendre et à comprendre, et même un certain orgueil de race. Sans être braves, ils ne reculent pas devant le danger. Bien qu'ils n'affrontent pas volontiers la mort sur les champs de bataille, et soient des malades fort pusillanimes, pourtant ils savent mourir et déploient beaucoup d'énergie quand ils se savent à toute extrémité, ou encore quand ils subissent une condamnation. Leur courage passif, dirigé et soutenu par le patriotisme, deviendra peut-être un courage actif, c'est-à-dire ce noble sentiment qui nous fait, par devoir et par honneur, braver la mort en face de l'ennemi. Les Annamites ont d'autres qualités : ils sont très polis, même obséquieux. Ils sont hospitaliers. Lorsqu'on entre dans une case, le chef de la famille offre au visiteur la place d'honneur, lui présente le bétel ou la cigarette et le feu. Pour peu que l'étranger manifeste le désir de passer la nuit sous son toit, il lui cédera la chambre la mieux meublée, ou, s'il n'y a qu'une chambre, ira chercher un asile chez le voisin. Les Annamites sont encore très dévoués à leurs parents et à leurs enfants. Ils possèdent à un très haut degré l'esprit des institutions municipi-

pales, et montrent à l'occasion un courage réel et un dévouement absolu, quand il s'agit de défendre leurs propriétés ou celles de leurs voisins contre les pirates ou contre les rebelles.

Voici le revers de la médaille : nous les connaissons déjà sales et gloutons. Ils sont de plus très colères ; les femmes surtout ont un penchant décidé pour la dispute. On les entend dans les cases s'injurier et s'apostropher entre elles. Ces disputes se terminent souvent par des rixes dont les cheveux font les moindres frais. Malgré leur docilité et leur douceur apparentes, nos nouveaux sujets sont parfois cruels jusqu'à la férocité. Très inconstants, ils commencent avec ardeur, mais se rebutent bientôt, et quittent volontiers leur profession, sauf à la reprendre avec la même aisance. Ils sont ingrats. Ils sont très enclins au vol. Le jeu est une de leurs passions favorites. Ils jouent tout ce qu'ils possèdent, leurs vêtements, leurs cases, leurs femmes et jusqu'à leur propre liberté. Cette malheureuse passion, dont les femmes ne sont pas exemptes, entraîne les désordres les plus graves, des rixes et parfois des meurtres. Ils sont très débauchés et fort menteurs. La vérité n'est que rarement respectée par eux, car ils commettent sans scrupule les mensonges les plus impudents. Conscience, loyauté, bonne foi sont pour eux des mots vides de sens ; mais l'imposture et la fourberie sont très en honneur. Ils disent d'eux-mêmes qu'ils sont plus rusés que le renard, et ils ont raison.

Est-ce à dire que les Annamites soient une race pervertie et condamnée ? Nullement : on aurait grand tort de ne pas essayer de les ramener au bien. Ces défauts ils les doivent surtout à l'esclavage, dont ils souffraient depuis des siècles. On leur avait enlevé toute dignité, tout respect d'eux-mêmes. On leur avait enseigné à se préoccuper uniquement de leurs besoins matériels, mais cette race a du ressort. Il n'y a pas vingt ans que nous possédons la Cochinchine, et, grâce à nos missionnaires et à nos instituteurs, de remarquables progrès se sont déjà accomplis. La régénération d'un peuple commence toujours par l'éducation, et voici que de nouvelles générations s'élèvent, qui apprennent avec avidité, qui s'imprègnent pour ainsi dire de la science et de la civilisation européennes, et nous gardent de la reconnaissance pour les services rendus. Jusqu'à notre arrivée, l'instruction était nulle, car le grand

instituteur était le bâton ¹. Notre administration a sévèrement interdit la bastonnade. Ce fut un premier progrès. Un second progrès fut la substitution, dans l'écriture, des caractères latins aux caractères chinois ². Les caractères latins sont peu nombreux et très précis, tandis que les caractères chinois varient à l'infini. On en compte peut-être 80000, en sorte que le savant chinois est celui qui sait écrire. Cette simplification a été fort bien accueillie en Cochinchine, et tous les enfants aujourd'hui lisent et écrivent avec nos caractères.

La conséquence immédiate de ces progrès dans l'instruction est que les Annamites se rapprochent de nous et cherchent à nous imiter. Ils n'y ont pas encore réussi, et peut-être n'est-ce pas à souhaiter, mais n'est-ce pas un indice très satisfaisant et la preuve des sympathies que nous avons rencontrées, que cet empressement à copier nos institutions, nos modes et jusqu'à notre langage? Les Annamites ont tout de suite compris que leurs intérêts les rapprochaient de nous, et ils ont vite oublié leur ancienne dynastie pour devenir nos sujets. Ce sont là d'heureuses dispositions, qu'il faut avoir grand soin d'entretenir.

La religion des Annamites est le bouddhisme, mais un bouddhisme qui ressemble à s'y méprendre au paganisme, car il consiste surtout en cérémonies extérieures, en sacrifices à de grotesques divinités et en consultations de sorcellerie. C'est plutôt le culte des ancêtres et la croyance aux esprits. L'enterrement est l'affaire capitale. Le défunt a d'ordinaire son cercueil préparé d'avance : c'est une caisse massive, en bois plus

1. RICHARD, *ouv. cit.* : « L'éducation annamite est au bout du rotin. Avant notre arrivée dans le pays, les grands mandarins l'employaient envers les petits mandarins, ceux-ci envers leurs subalternes. L'homme l'employait et l'emploie encore envers sa femme et ses enfants, et la mère en fait souvent usage dans ses moments de colère. »

2. *Situation de l'empire*, janvier 1865 : « L'introduction des caractères latins sera pour notre établissement d'une grande portée. Elle aura pour conséquence de dispenser les indigènes de l'obligation où ils étaient d'avoir recours à un autre idiome que le leur, pour écrire leurs conventions ou exprimer leurs pensées, et de substituer peu à peu, pour nous, un langage facile à apprendre à celui qui existait seul pour les actes de l'autorité. Elle nous affranchira ainsi des interprètes et des anciens lettrés. » Ces vœux ont été exaucés. — TALLEFER, *La Cochinchine, ce qu'elle est, ce qu'elle sera.* « Cette introduction en Asie des caractères romains a pour moi la même importance que l'introduction de l'imprimerie en Europe. »

ou moins précieux, selon la richesse de la famille. Après la mort d'un personnage important, un prêtre est appelé pour découvrir un lieu favorable à la sépulture, car on ne peut être enterré indistinctement partout. Les parents et amis sont convoqués afin de prier pour le mort, et surtout pour faire de bons repas. Quand arrive l'heure de se lamenter, on pleure avec conviction; mais bientôt le masque tombe, et tous de rire, de boire et de manger autour du cercueil, sans plus se soucier de l'âme du défunt. Le deuil est long et rigoureux. On le porte en blanc. Toute personne qui a perdu son père ou sa mère ne peut exercer d'emploi public pendant trois ans.

Quoique les Annamites aiment beaucoup le plaisir, ils ont cependant peu de fêtes solennelles. La plupart d'entre eux ne célèbrent que les premiers jours de l'année. A ce moment, personne ne travaille; les marchés sont vides, et il faut se procurer des vivres longtemps à l'avance. Le mariage fournit aussi l'occasion de réjouissances. Quand un jeune homme a choisi sa femme, il la demande d'abord à ses propres parents. Ceux-ci s'adressent alors aux parents de la jeune fille, qui accueillent presque toujours avec empressement une semblable proposition, vu le grand nombre d'enfants qu'ils ont sur les bras. On convient alors de la somme à verser par le mari, somme reversible sur la tête des enfants en cas de séparation ou d'inconduite de la part de la femme. Le futur fait en outre des cadeaux, qui consistent en pièces d'étoffes et en bijoux, et qui sont proportionnés à sa fortune. De leur côté, les parents de la jeune fille offrent au futur la boîte à cigarettes et à bétel, le pot à tabac et à bétel, et divers ustensiles nécessaires aux jeunes époux. Après ces préliminaires viennent les fiançailles, cérémonie qui consiste à engager sa parole en mâchant ensemble du bétel. Puis on choisit le jour du mariage. Les notables, invités par les deux familles, se réunissent sous la présidence du maire. Le jeune homme exprime le désir d'épouser sa fiancée et prie l'assemblée d'être favorable à ses vœux. Le maire demande à la jeune fille si elle y consent, et, sur sa réponse affirmative, le fiancé remplit de thé ou d'eau-de-vie de petites tasses qu'il offre à chacun des notables. Ceux qui consentent au mariage acceptent ce qui leur est offert; les autres refusent. Si la majorité est favorable, on signe l'acte.

Aussitôt commence le festin. On consomme du riz, du poisson frais et pourri, des œufs couvés, des crevettes mortes, du chien, et on arrose le tout de thé, de vin de riz et d'eau-de-vie de riz. Les familles aisées se procurent pour la circonstance des saucisses de viande de chien et une queue de crocodile. Le mari donne le signal de la retraite en emmenant sa jeune épouse, et tout le monde se retire en titubant plus ou moins¹.

Que dire de leurs institutions? Les Annamites, comme tous les Orientaux, se sont toujours volontiers inclinés devant le plus fort. Ils ont subi toutes les tyrannies; mais, s'ils n'ont jamais eu de libertés politiques, la vie municipale a toujours été fortement organisée chez eux. Chaque village est gouverné par un *xa*, simple agent du conseil des notables. Ces notables, les *ong-huongs*, constituent une sorte de conseil municipal. Tous les habitants du village sont partagés en deux catégories, les inscrits, propriétaires qui payent la capitation, et les non-inscrits, qui en sont exempts. Aux premiers sont dévolus certains avantages, mais ils subissent les charges les plus lourdes et sont sujets à la milice. Les autres au contraire, comme les prolétaires de l'ancienne Rome, n'ont aucune obligation légale. Les vagabonds, les endettés et les paresseux forment une partie considérable de cette seconde catégorie. Cette seconde classe est d'autant plus nombreuse que les habitations semblent à peine tenir au sol. Quelques roseaux plantés en terre, un peu de limon séché au soleil, pour toit quelques feuilles de palmier, voilà la maison de l'indigène; quelques heures suffisent à la construire. La destruction ou l'abandon d'un pareil édifice ne laissent que de médiocres regrets. Aussi comprend-on la facilité avec laquelle se déplaçaient jadis les Annamites. C'était pour eux l'unique moyen d'échapper à une administration tyrannique ou tracassière.

1. Le mariage n'est pas toujours traité si sérieusement. D'après Richard (ouv. cit.), « Quand un homme marié a eu des relations coupables avec une jeune fille, il doit l'épouser et abandonner sa femme, qui alors retourne chez ses parents, emmenant un buffle comme indemnité. Si c'est la femme qui est coupable, elle devient de droit l'épouse de son complice, qui doit en outre indemniser l'ex-mari en lui donnant une paire de buffles ou l'équivalent. Si le premier mari continue d'avoir des relations avec son ancienne femme, celle-ci redevient son épouse, et l'indemnité retourne à celui qui l'avait donnée d'abord. »

Les impôts se payent en argent (piastres) ou en ligatures (monnaie de zinc). Les maires des villages les versent entre les mains du gouverneur de chaque province. Ces impôts étaient jadis répartis arbitrairement. Aussi, quoique les charges soient aujourd'hui plus lourdes, paraît-il, que sous l'ancienne domination, les Annamites les supportent avec moins de peine, parce qu'elles sont régulières ¹. La plus lourde de ces charges était jadis la corvée. Chaque village devait par an quarante-huit jours de corvée; mais les mandarins en réclamaient bien davantage. Le gouvernement français les fait en ce moment racheter.

Tels sont nos nouveaux sujets. Ils ont du bon et du mauvais. Ce sont de grands enfants qui s'initient à la civilisation. Notre tâche est tracée à l'avance. N'est-ce pas notre devoir de les diriger, de les instruire, de les moraliser? En Cochinchine, comme au Sénégal ou en Algérie, comme partout où nous nous trouvons en présence de sociétés primitives ou corrompues, nos auxiliaires les plus utiles seront les missionnaires et les instituteurs. La religion et la science, quelle force résiste à ces deux leviers? Sachons les manier, et nous aurons accompli une œuvre utile et patriotique.

V. — Géographie administrative.

La Cochinchine est gouvernée par un fonctionnaire, d'ordinaire un amiral, qui représente le chef de l'État. Il est dépositaire de son autorité, nomme les agents et les fonctionnaires coloniaux, fixe les taxes locales et détermine l'assiette et la perception des impôts. Il est assisté d'un *conseil privé*, composé du commandant des troupes, du commandant de la marine, du préfet, du directeur de l'intérieur, du procureur général, et de deux conseillers choisis parmi les notables habitants.

La justice est rendue, pour les Européens, par une cour d'appel siégeant à Saigon et se constituant au besoin en cour

1. TAILLEFER, *ouv. cit.* : « Sous l'empereur Tu-duc, les mandarins appliquaient et levaient l'impôt. Ils étaient tous prévaricateurs. Sous notre gouvernement, il n'y a qu'un impôt, qui est modéré : il n'est payé qu'une fois, c'est bien entendu. Les Annamites en sont surpris et reconnaissants. »

criminelle, par un tribunal de première instance et par des juges de paix; pour les indigènes, par les tribunaux qui fonctionnaient à l'époque de la conquête, et d'après le Code annamite; mais tous les appels sont déférés à la justice française.

Le culte catholique possédait, en 1895, 53 paroisses, 150 chrétiens, 160 églises ou chapelles, et 51,800 chrétiens. Le culte bouddhique s'exerce librement. Les autres religions sont tolérées.

Le service de l'instruction publique n'a été organisé que le 17 novembre 1877. Jusqu'à présent il n'existe que 2 collèges (Saïgon et Mytho), 443 écoles primaires et 7 écoles enfantines. L'enseignement libre est donné par 536 écoles laïques et 151 congréganistes. Des progrès sérieux ont été accomplis depuis la substitution, dans l'écriture et dans l'imprimerie, des caractères latins aux caractères chinois.

Au point de vue administratif, la Cochinchine, depuis le 5 janvier 1876, est divisée en quatre circonscriptions, *Saïgon*, *Mytho*, *Vinh-long* et *Bassac*. Chaque circonscription comprend un certain nombre d'arrondissements dirigés par trois inspecteurs français et un inspecteur des affaires indigènes. Chaque arrondissement se divise en cantons et chaque canton en villages. Une excellente mesure adoptée par l'amiral Pothouau (10 février 1873) assure le service de ces diverses administrations, en créant un corps de fonctionnaires civils spécialement chargés de l'inspection des divers services indigènes. Afin de leur donner les connaissances nécessaires à l'exercice de ces fonctions multiples, on a fondé à Saïgon un collège d'administrateurs stagiaires. Ce décret nous donnera ce qui nous a toujours manqué, un personnel d'administrateurs civils, spéciaux, compétents, et fixés à perpétuité dans la même colonie.

La circonscription de *Saïgon* comprend les arrondissements de *Saïgon*, *Tayninh*, *Thudoumot*, *Bienhoa* et *Baria*, 63 cantons et 643 villages. La ville de Saïgon est la seule importante. Elle avait été à moitié détruite par la conquête. Le plan de la nouvelle ville fut largement dessiné. On écrêta le plateau qui la dominait, on combla les marais qui l'enterraient, on traça des rues larges et spacieuses (Catinat, Nationale, Bonnard, La Grandière). Ce travail immense fut l'œuvre de quelques années. Déjà de somptueux édifices ont été bâtis: le palais du

gouvernement, les casernes, etc. La cathédrale est en voie de construction. Saïgon est aujourd'hui une des plus belles villes de l'extrême Orient. Elle compte 65 à 70 000 habitants, et sa population augmente chaque jour. Elle communique par voie française avec Marseille, par voie anglaise avec Singapour, Aden, Suez et Naples. Elle correspond par Quin-hone avec Sanghaï et le Japon. Par son excellente situation et la sécurité de son port, elle se trouve déjà à la tête d'un immense commerce. Les autres chefs-lieux d'arrondissement ne sont que de gros villages.

La circonscription de *Mytho* comprend les arrondissements de *Mytho*, *Tan-an*, *Gocong* et *Cholon*, 42 cantons et 574 villages. Mytho, résidence des administrateurs, est, après Saïgon, le point le plus important de la basse Cochinchine; c'est l'entrepôt naturel du commerce du Cambodge, et un poste militaire de premier ordre. La ville la plus remarquable est Cholon. Bâtie en 1778 par des Chinois émigrés, elle ne tarda pas, grâce à la ténacité de ses habitants, à devenir le centre commercial le plus important du pays. Notre occupation fut la bienvenue, car elle donnait à tous la sauvegarde de l'égalité devant la loi. Aussi la ville a-t-elle rapidement prospéré. Elle a un développement de quais de plusieurs kilomètres de longueur, bordés de maisons d'un bel aspect. L'intérieur de la ville est moins brillant; pourtant elle est régulièrement percée et bien tenue, car la police française a plié le Chinois à nos habitudes.

La circonscription de *Vinhlong* comprend les arrondissements de *Vinhlong*, *Bentré*, *Travinh* et *Sadec*, 56 cantons et 587 villages. Les seules villes qui paraissent appelées à un certain avenir sont Vinhlong, qui commande les quatre bras du fleuve, et Sadec, le plus important des marchés de l'ouest.

La circonscription de *Bassac* comprend les arrondissements de *Chaudoc*, *Hatien*, *Long-xuyen*, *Rach-gié*, *Cantho*, *Soc-trang* et *Bac-lien*, 68 cantons et 536 villages. Chaudoc surveille le Cambodge. C'est un grand marché et une position militaire de premier ordre. Hatien est un joli port, au fond d'une lagune séparée de la mer par une ligne d'écueils infranchissable pour les gros navires. Cette ville fait un commerce de cabotage avec le Siam.

La population, qui n'était en 1867 que de 502,336 habitants, s'est élevée à 1,858,807 en 1887 et à 2,035,457 en 1894 (dont 2,427 Français). Elle a donc quadruplé depuis vingt-sept ans, mais elle n'a pas encore atteint son maximum de densité, dans une région située dans les mêmes conditions climatiques que Java ou la Chine. La population est d'ailleurs irrégulièrement répartie.

Les Européens habitent exclusivement Saïgon. Peu d'entre eux sont fixés à l'intérieur. Les Chinois sont répandus dans toute la colonie, dont ils ont accaparé le petit commerce et une partie du grand. Les Tagals sont les restes des troupes espagnoles restées dans le pays. Ils sont presque tous domestiques ou palefreniers. Les Malais sont concentrés à Chaudoc, où ils font la banque, et les Hindous à Saïgon, où ils exercent de petits métiers. Les Cambodgiens se sont attachés à nous, depuis que nous les avons fixés au sol en les déclarant propriétaires. Les sauvages (*Moïs, Chams, Stiengs*) peuplent les forêts. Ceux qui se trouvent dans les limites de nos possessions payent un léger impôt.

Le peuple annamite se mélange facilement avec les Chinois. La race métisse, plus blanche, plus élégante de formes que la race annamite, est fort intelligente et très active. L'avenir lui appartient. Il y a aussi des métis français; mais il faut peu compter sur eux pour peupler notre colonie dans l'avenir.

La population annamite augmente-t-elle? Le fait est probable, car l'énorme extension de l'agriculture, l'accroissement proportionnel du commerce d'échange, l'introduction d'un certain bien-être et d'un peu d'hygiène, surtout la pratique toute récente de la vaccine ont sans doute changé les conditions d'existence dans une proportion que nous ne pourrions apprécier que dans quelques années.

CHAPITRE III

VOYAGES D'EXPLORATION EN INDO-CHINE

La France ne s'est pas contentée d'occuper la Cochinchine; elle a encore exploré l'intérieur de la presqu'île indo-chinoise. Une expédition, entreprise de 1866 à 1868, sous le commandement de Doudart de La Grée et Francis Garnier, a eu de très importantes conséquences. Un juge éminent en pareille matière, l'ancien président de la Société de géographie de Londres, R. Murchison, disait que cette exploration avait été la plus heureuse et la plus importante du XIX^e siècle. « Aucun voyage, ajoutait-il, depuis bien des années, ne s'est accompli sur une aussi grande étendue de pays absolument nouveaux, l'expédition française ayant frayé la route sur un sol vierge depuis l'embouchure du Mékong jusqu'au Yang-tseu-Kiang en Chine. » Cette justice, que les étrangers n'hésitent pas à rendre à nos compatriotes, ayons le courage de la rendre à notre tour, et n'hésitons pas à proclamer bien haut qu'ils ont fait une œuvre utile et méritoire.

A peine installés en Cochinchine, nous avons songé à nouer des relations avec les peuples voisins. Mouhot ¹, parti de

1. Mouhot voyageait surtout en naturaliste; mais il savait aussi voir et décrire ce qu'une contrée peu visitée offre de curieux à l'observateur. Arrivé dans le pays vers la fin de 1858, il employa trois années à le parcourir. De Bangkok, ses courses rayonnèrent dans deux directions principales, au sud-est et à l'est dans le Cambodge et le pays des Stiengs, au nord dans le Laos. Son attention se partageait entre ses collections d'histoire naturelle, les sites du pays, le type des populations et les relevés topographiques. Le *Tour du monde* (1863) a publié la relation de son voyage. Le *Journal de la Société de géographie de Londres* a aussi imprimé quelques-unes de ses lettres (vol. XXXII).

Bangkok dans le *Siam* en 1861 et mort dans le *Laos*, avait décrit une partie de cette contrée. Le commandant Doudart de La Grée, notre représentant auprès du roi de Cambodge, étudiait avec soin les ruines d'*Angkor-Wat*. Plusieurs de nos officiers s'étaient demandé quelles étaient les populations qui avaient laissé des traces si grandioses de leur séjour. Quelques-uns d'entre eux avaient également recherché si le grand fleuve qui parcourt la péninsule du nord au sud ne pouvait servir de voie de transport aux riches produits de la Chine et du Japon. Ces divers problèmes ethnographiques, archéologiques et économiques étaient pour ainsi dire à l'ordre du jour, lorsque le ministre de la marine, un des esprits les plus pratiques qui aient jamais régi cet important ministère, Chasseloup-Laubat, résolut d'en provoquer la solution. Comprenant que l'exploration de ces contrées inconnues ouvrirait pour notre colonie comme une ère d'activité nouvelle, il créa une commission de six membres, qu'il investit de la charge difficile de reconnaître l'énorme étendue de pays qui s'étend entre la Cochinchine et la Chine, et de relier notre colonie à cet immense empire.

Doudart de La Grée, capitaine de frégate, était désigné pour commander en chef l'expédition. Il avait pour lieutenant Francis Garnier, lieutenant de vaisseau. Venaient ensuite Delaporte, enseigne de vaisseau, Joubert et Thorel, médecins auxiliaires de la marine, et le vicomte de Carné, attaché au ministère des affaires étrangères. De ces héroïques jeunes hommes, trois ont déjà succombé : Doudart de La Grée mourut en Chine le 12 mars 1868, de Carné succomba aux étreintes d'un mal inconnu en 1871, Garnier tomba dans un guet-apens en 1874 et mourut assassiné, après avoir accompli des exploits qui rappellent ceux des Cortez et des Pizarre. Des trois survivants, M. Delaporte, à qui nous devons la création d'un musée unique au monde, celui des monuments khmers, à Compiègne, a failli mourir. Les autres, MM. Thorel et Joubert, sans doute en leur qualité de médecins du corps expéditionnaire, continuent à se bien porter.

A peine l'expédition était-elle achevée que les membres qui survivaient se mirent à l'œuvre pour donner, chacun selon sa spécialité, le résultat de leurs nombreuses et savantes observa-

tions. La guerre de 1870 a forcément interrompu leurs travaux, et ce fut seulement en 1873 que la publication officielle vit le jour. C'est un monument précieux, mais qui, par l'élévation de son prix, n'est accessible qu'à un petit nombre de lecteurs. M. de Carné avait publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, dès 1869, ses souvenirs personnels, qu'on a depuis réunis en volume. MM. Garnier et Delaporte ont donné dans le *Tour du Monde* un résumé de leurs voyages, accompagné de splendides gravures qui en doublent le prix. Enfin quelques journaux, parmi lesquels nous citerons, dans l'*Explorateur*, l'intéressante analyse de M. le capitaine de Villemereuil, ont apprécié à divers points de vue l'exploration de l'Indo-Chine. C'est en utilisant ces ouvrages que nous présenterons un résumé de cette importante expédition.

Le commandant Doudart de La Grée était tout à fait digne des fonctions délicates dont l'avaient investi la confiance du gouvernement et le choix du ministre : à la fois savant et chercheur, homme de conseil et d'exécution, les membres de la Commission l'estimaient et l'aimaient. On lui avait confié la direction générale du voyage, le règlement des dépenses et la répartition des cadeaux; à Francis Garnier étaient réservées les observations astronomiques et météorologiques; à M. Delaporte les levés topographiques, les vues et les dessins; à de Carné les mœurs et usages des tribus, les produits et les moyens d'échange; au docteur Joubert les études géologiques, minéralogiques et métallurgiques; au docteur Thorel les observations d'histoire naturelle. On adjoignit aux membres de la Commission trois interprètes, quatre soldats ou matelots français, et neuf Annamites. Les approvisionnements étaient répartis en 140 colis.

Le 5 juin 1866, quand les préparatifs furent achevés, la commission s'éloigna de Saïgon, et, par le dédale des arroyos, gagna d'abord le Cambodge, où elle compléta son organisation et les provisions d'échange. On y acheta, entre autres marchandises, beaucoup de fil de laiton, denrée fort estimée dans le Laos. Doudart de La Grée, qui avait longtemps résidé au Cambodge et connaissait à fond les ruines merveilleuses d'*Angkor-Wat*, tenait à y conduire ses collègues. La Commission s'y rendit par le lac *Tonly-sap*. Sous la conduite d'un guide

aussi expérimenté, les voyageurs purent apprécier l'exactitude de ce qu'on leur racontait. La réalité dépassa même leur attente, et leur admiration fut sans bornes.

Le 1^{er} juillet 1866, ils quittèrent Angcor et se rendirent à Pnom-penh, où le commandant les présenta au roi. Sa Majesté Cambodgienne les reçut à merveille et, pour mieux les honorer, fit manœuvrer devant eux l'escadron de ses danseuses. Il ne voulait même plus les laisser partir, tant il avait de confiance et d'amitié pour leur chef; mais il était trop tard pour remettre un voyage annoncé solennellement en France. Le commandant résista à ces offres amicales et obtint son audience de congé.

Le 7 du même mois, la Commission remontait le Mékong sur une canonnière dont l'hélice refoulait avec peine le courant. Les difficultés de la navigation l'obligèrent même à abandonner cette canonnière à Cratieh, dernier point qu'avaient jusqu'alors reconnu les ingénieurs français. Ce fut un moment de vive émotion pour nos explorateurs. Ils entraient dans l'inconnu. Montés sur de frêles pirogues conduites par des indigènes, au milieu de populations barbares et défiants, en butte aux soupçons des principicules dont ils traversaient les territoires, exposés aux intempéries du climat et aux souffrances quotidiennes d'une installation toujours provisoire, certes, s'ils n'avaient eu leur énergie et leur patriotisme, s'ils n'avaient été convaincus de l'importance de la mission qu'ils remplissaient, si surtout ils n'avaient eu le bon sens de faire litière des froissements d'amour-propre ou des rivalités inévitables entre hommes d'un égal mérite, l'expédition aurait échoué : mais ils avaient foi dans leur œuvre, ils avaient confiance en l'avenir, ils s'estimaient ou s'aimaient entre eux. Aussi devaient-ils réussir, et réussirent-ils!

Ne pouvant suivre nos voyageurs à chacune de leurs étapes, mais désireux de donner quelque idée des pays parcourus et des dangers subis, nous détacherons trois épisodes entre mille : le séjour à *Luang-Prabang*, l'excursion dans le *Yunnan*, et le retour par le *Yang-tseu-kiung*.

Luang-Prabang est la capitale du Laos. Le Laos est une principauté longtemps indépendante, dont les habitants ont gardé le souvenir le plus vif de leur antique liberté. Entourés par de

puissants voisins, ils ont subi toutes les exigences de plusieurs conquêtes. Chinois au nord, Annamites à l'est, Siamois au sud et à l'ouest, les ont tour à tour assujettis. Les Siamois paraissent l'avoir définitivement emporté, et le Laos fut longtemps compté parmi les provinces siamoises : seulement on lui laissait une ombre d'indépendance. Il avait ses rois, ses institutions et presque toutes les apparences de l'autonomie. Le prince qui régnait à Luang-Prabang pouvait même, jusqu'à un certain point, se considérer comme maître absolu dans ses domaines. Sa situation ressemblait à celle de ces rajahs que l'Angleterre maintient sur leurs trônes en leur imposant un tribut et un contingent militaire. Comme l'empereur du Siam n'ignorait pas que son vassal de Luang-Prabang pourrait lui échapper un jour ou l'autre, il aimait mieux le rattacher à lui par les bienfaits que par l'oppression. Aussi bien la région montagneuse, qu'il faut traverser pour atteindre Luang-Prabang et l'énergie relative de la population mettent le Laos dans des conditions exceptionnelles de résistance au Siam.

Doudart de La Grée, en se présentant à Luang-Prabang, avait l'intention de faire comprendre à son souverain que nous pourrions, un jour ou l'autre, nous substituer aux droits exercés sur sa principauté par la cour de Bangkok. Il espérait lui démontrer que, pour mieux résister aux prétentions des pays voisins, il devait s'appuyer sur la France ; car, trop éloigné de nous pour avoir à redouter une sujétion directe, il pouvait remplacer la tutelle gênante du Siam par la protection efficace de la France. Par malheur, ce souverain ne connaissait pas la France. Tous les Asiatiques s'imaginent volontiers que les Européens s'entendent entre eux. Ce naïf souverain savait que les Anglais, depuis quelques années, agitaient la Birmanie. Il prit les membres de la Commission pour des Anglais qui voulaient renouveler dans sa principauté les intrigues qui leur avaient réussi en Birmanie. De plus, nos compatriotes se présentaient à lui avec un passeport et des lettres d'introduction émanant du roi de Siam, et cela seul suffisait pour le mettre en défiance. Aussi les pourparlers pour la réception solennelle durèrent toute une journée. Le commandant de La Grée savait à l'occasion prendre un ton digne et élevé. De plus, l'intérêt évident qu'il y avait à se ménager des inconnus ne permit pas au roi de

décliner leur demande. La cérémonie fut minutieusement réglée et le programme s'accomplit de point en point; mais l'accueil fut glacial. Aux compliments et aux questions de de La Grée, le roi répondit par des monosyllabes, qu'un interprète traduisait ensuite en phrases vides de sens. Quant aux mandarins ils ne parlaient que des dangers de la route et conseillaient à la Commission de ne pas pousser plus loin le voyage. On se heurtait évidemment contre une mauvaise volonté systématique ou contre une indifférence absolue. Comme le commandant et ses lieutenants étaient harassés par le voyage et qu'ils avaient besoin de réparer leurs forces et de renouveler leurs provisions, ils se décidèrent, malgré les mauvaises dispositions de la petite cour, à résider quelque temps dans la capitale, et comptèrent sur le temps et la patience pour établir des rapports plus intimes.

D'après l'ordre du roi, on construisit à nos compatriotes, sur une colline qui dominait la ville, et dans une splendide position, quelques abris temporaires, plus que suffisants sous ce beau ciel. Leur premier soin fut de remplir un pieux devoir vis-à-vis du Français qui les avait précédés dans le Laos, l'infortuné Mouhot, mort à Luang-Prabang. Le roi, prévenu de leur désir, s'empressa de leur fournir toutes les facilités désirables pour lui élever un monument funéraire, car le culte des morts est trop pratiqué dans toute l'Indo-Chine pour que cette demande ne fût pas accueillie avec déférence. Un mausolée fut donc construit à l'endroit même où était mort notre compatriote. Les membres de la Commission s'occupèrent ensuite de compléter leurs notes et leurs renseignements. M. Delaporte dessinait les paysages et les monuments qu'il rencontrait. M. Thorel avait repris sa boîte de naturaliste. M. Joubert cherchait les gisements métalliques qu'on lui avait signalés. De Carné étudiait sur place les mœurs et les usages. Garnier se préoccupait des voies commerciales. De La Grée s'efforçait de ramener la cour à des sentiments plus amicaux à l'égard de la France. Il réussit pleinement. Un cousin du roi se prononça le premier en notre faveur, et, comme il avait grande influence, son exemple fut décisif. La mère du roi, charmée par une paire de lunettes avec monture en écaille, fut également une utile alliée. Le roi lui-même oublia ses premières défiances, et, pour

donner à de La Grée un témoignage de son bon vouloir, il lui remit un passeport, valable pour le Laos tout entier, par lequel il enjoignait à tous les chefs reconnaissant son autorité de se mettre à la disposition des membres de la Commission. Il s'humanisa même, pensant que nos officiers étaient passés maîtres en toutes sciences, jusqu'à leur envoyer un coucou détraqué, avec prière instante de le raccommoier, besogne dont le docteur Joubert s'acquitta à merveille. Aussi M. Delaporte put-il lever à son aise le plan de la ville, et ses collègues allèrent-ils plusieurs fois, sans éprouver la moindre gêne, au marché public, pour y étudier les types et les costumes et se rendre compte des productions. On les invitait de temps à autre à des fêtes domestiques. Dans la salle du bal, une vingtaine de jeunes filles entre-mêlaient avec art, sur de vastes plateaux laqués, des fruits et des confiseries. Des jeunes gens masqués faisaient soudainement irruption au milieu d'elles, choisissaient une compagne, et ne se démasquaient qu'après avoir pris place à ses pieds. Il est vrai que le beau sexe laotien est affligé d'une infirmité qui le dépare, le goitre. Quelques-uns de ces choquants appendices atteignent avec l'âge des dimensions énormes. Nos compatriotes assistaient également aux fêtes religieuses et suivaient avec intérêt les cérémonies variées du culte bouddhique. Les prêtres bouddhistes sont fort tolérants. Non seulement ils permettent aux étrangers de prendre part aux pratiques de leur religion, mais encore ils les y invitent. C'est ainsi que la Commission française put étudier de très près la curieuse organisation du culte, se procurer des ornements et des ustensiles sacrés, et suivre les processions pittoresques qui marquent le renouvellement des saisons. Rien de curieux comme la description de ces fêtes. On voit avec eux les jeunes gens, couronnés de fleurs, qui se promènent en chantant, ou forment des théories qui ne manquent ni de grâce ni d'originalité. Ailleurs, ce sont de graves matrones qui escortent, en poussant des cris discordants, des mets variés figurant soit une pagode, soit une barque, tandis que les bonzes les reçoivent gravement, en nasillant des prières monotones.

Plus le séjour des Français se prolongeait, plus la population se montrait empressée à leur égard. Les princesses de la famille royale ne dédaignaient pas de venir s'asseoir à la résidence, pour

regarder travailler nos officiers et surtout pour obtenir d'eux quelques légers cadeaux. Les parfums et le savon étaient fort recherchés, car les belles Laotiennes, convaincues que le savon était la cause de la blancheur du teint de nos compatriotes, s'imaginaient naïvement, si le savon ne leur manquait pas, qu'elles perdraient leur nuance cuivrée. Une des jeunes princesses se faisait remarquer par son assiduité et son indiscrétion parfois gênantes. Un de nos officiers lui demanda un jour si ces visites répétées ne provoqueraient pas les soupçons de son fiancé. « A votre âge, répondit la candide enfant, quel danger peut-il y avoir ? Vous êtes trop respectable pour porter ombre à l'amoureux le plus jaloux. » On les prenait en effet pour des vieillards, à cause de la longueur de leur barbe, car cet ornement ne pousse que fort tard chez tous les peuples de race jaune.

Le temps se passait. Les lettres et les instructions attendues n'arrivaient pas. Il fallait se résoudre à repartir. Comme il est fort difficile de trouver des porteurs dans la région inconnue où l'on s'enfonçait, chacun de nos officiers ne conserva plus qu'une seule caisse pour ses effets personnels. De plus, on renonça à emporter les collections botaniques et géologiques déjà recueillies. On abandonna également les minutes des cartes, les ébauches de travaux, les livres et les instruments qui n'étaient pas indispensables. On les confia à la garde du roi, qui aurait la liberté de disposer de tout ce qui fut jugé devoir être inutile, dès qu'il saurait les Français parvenus au Yunnam. Cet engagement fut rempli avec une si scrupuleuse fidélité, que ce souverain renvoya même les objets qu'il avait le droit de s'approprier. Il y joignit les provisions et les instruments expédiés de France, qui, par un jeu cruel de la fortune, arrivèrent à Luang-Prabang quelques jours seulement après le départ des explorateurs.

A peine la décision de nos compatriotes fut-elle connue, que ce fut comme un redoublement de visites. Les fonctionnaires laotiens réclamaient d'eux un souvenir et se disputaient leurs hardes. Le moindre bouton d'uniforme, le plus mince galon les transportait d'aise. Jamais ils ne refusaient à nos officiers le plaisir de les voir s'affubler de pantalons ou de redingotes invraisemblables. Avec le roi et les mandarins, on échangea des

cadeaux plus sérieux; puis, quand les provisions furent renouvelées, le commandant de La Grée fit ses adieux définitifs, et de nouveau on s'enfonça dans l'inconnu. Luang-Prabang fut pour nos compatriotes un séjour de paix et de bonheur. Ailleurs, ils coururent de sérieux dangers, surtout dans le Yunnan, et faillirent payer de la vie leur dévouement à la science et à la patrie.

Le Yunnan est la plus méridionale des provinces dont se compose le vaste empire chinois. Il est situé dans l'angle formé par le Yang-tseu-kiang et le Mékong, lorsque, à leur sortie commune du Thibet, l'un de ces fleuves se dirige brusquement vers l'est et l'autre vers le sud. Cette contrée, au moment où y arriva la Commission française, était déchirée depuis douze années par la guerre civile. Deux religions, le mahométisme et le bouddhisme, s'y trouvaient en présence, et, comme il est de l'essence même de la première de ces religions de ne souffrir à côté d'elle aucun culte rival, tous les mahométans s'étaient révoltés contre le gouvernement de Pékin. Chassés de Yunnan, la capitale de la province, dont ils s'étaient emparés un instant par surprise, ils s'étaient fortifiés à Taly, seconde ville du pays, sur les bords d'un lac qui se déverse dans le Mékong, et y avaient installé un gouvernement indépendant. Loin d'être tenus en échec par les troupes impériales, ils faisaient chaque jour des progrès et manifestaient hautement l'intention de conquérir le Yunnan. Ils avaient déclaré aux Chinois une véritable guerre d'extermination, favorisée par la famine et le choléra. Des cadavres sans sépulture gisaient dans les champs, et la détresse était telle, certains jours de marche, que la Commission, pour toute nourriture, était réduite à des haricots, dont on n'obtenait la cuisson qu'en les broyant.

Malgré la guerre civile, la maladie et la famine, nos officiers s'étaient trop avancés pour reculer. De plus, le Yunnan était pour eux, et par conséquent pour les Européens, une *terra incognita*, où ils trouveraient peut-être la clef des problèmes géographiques dont ils cherchaient la solution. Enfin cette province passait pour recéler dans son sein des richesses minéralogiques dont il n'était pas indifférent de constater la présence. La Commission pouvait, à son choix, se diriger sur Yunnan, la capitale chinoise, ou sur Taly, la capitale insurgée. Puisqu'on

avait des passeports chinois, mieux valait s'adresser d'abord au gouvernement chinois. On chercherait plus tard, suivant les circonstances, à pénétrer à Taly. Ce plan était sage, et il fut exécuté.

La Commission fut très bien accueillie par les fonctionnaires chinois. L'hospitalité s'exerçait avec l'étiquette et le cérémonial adoptés dans tout le Céleste Empire; mais nos compatriotes ne pouvaient y répondre que par une dignité toute personnelle, car leur triste équipage ne répondait guère à l'opinion que se fait d'un haut dignitaire le peuple le plus formaliste du monde, le plus habitué à ne juger la valeur des gens que par les signes extérieurs. La curiosité importune des populations, qui n'avaient jamais vu d'Européens, dépassa toute mesure. Un jour, dans la ville de Tong-hay, la pagode, où étaient logés nos officiers, fut envahie par la foule. Il fallut recourir aux grands moyens. Des soldats chinois repoussèrent les envahisseurs et les Annamites de l'escorte se montrèrent avec leur fusil à sabre-baïonnette. La forme étrange, l'aspect étincelant de cette arme inconnue, et l'air résolu de ceux qui la maniaient firent une salutaire impression, et nos compatriotes purent goûter en paix le repos dont ils avaient si besoin.

Plus ils avançaient vers la capitale, plus augmentait cette curiosité. Une escorte armée les accompagnait à cheval, tandis qu'ils marchaient à pied, l'état de leurs finances ne leur permettant pas de se donner le luxe de montures. Les bagages, portés à dos d'homme, tenaient le milieu de la colonne. Nos officiers s'échelonnaient pour veiller à l'ordre, ou se groupaient suivant leurs affinités. Le commandant marchait en tête ou à l'arrière. Il paraissait rechercher la compagnie du docteur Joubert, devenu le confident de ses pensées. Sur leur passage, les membres de la Commission rencontrèrent des sources de richesses importantes et des exploitations métallurgiques qui, bien que primitives, étaient lucratives. Ils trouvèrent du thé excellent, du riz en abondance et des forêts gigantesques. Il n'en fallait pas tant pour démontrer l'intérêt de premier ordre que nous aurions à détourner vers notre Cochinchine ces richesses encore inexploitées!

La Commission arriva enfin à Yunnan. C'est une place forte et un centre peuplé. Malgré l'absence du haut commerce et

la désertion des petits marchands, qui s'attendaient à une attaque des musulmans, elle présentait d'abondantes ressources. Le commandant civil recut nos compatriotes avec bienveillance, mais les engagea à ne pas prolonger leur séjour. Le commandant militaire, Matajen, grossier soldat, mais loyal et intrépide, fut d'abord tout juste poli. Nos officiers luttèrent de hauteur avec lui et finirent par lui imposer du respect et gagner son amitié. Non seulement il les invita à prendre ses repas chez lui, mais encore il mit sa bourse à leur disposition. Le commandant accepta une somme de 6,000 francs, dont il avait grand besoin, contre l'engagement, scrupuleusement tenu, de le rembourser par une égale valeur d'armes qui lui seraient expédiées du premier port où il serait possible de se les procurer. Les membres de la Commission trouvèrent aussi à Yunnan des Français, que cette rencontre combla de joie : c'étaient deux prêtres des Missions étrangères, les PP. Fenouil et Protteau, qui les accueillirent les larmes aux yeux et furent pour eux d'une tendresse et d'un dévouement fraternels. Leur mission n'avait pas réussi. Malgré leurs efforts et leurs vertus évangéliques, ils n'avaient converti qu'un petit nombre de Chinois, et encore ne les supportait-on qu'en vertu des traités conclus avec la France. Le P. Fenouil devint tout de suite l'ami des membres de la Commission. Prenant très au sérieux la qualité de mandarin, que lui attribuaient les derniers traités, il ne se présentait jamais en public que dans un état conforme à sa dignité. Dès le premier jour, il s'était déclaré pour les Chinois contre les musulmans; il avait même créé une fabrique de poudre; aussi était-il en butte aux attaques des musulmans, qui venaient de faire sauter sa fabrique. Il avait été plusieurs fois empoisonné, et ne dormait plus que d'un œil. Certes le P. Fenouil aurait mieux fait de se renfermer strictement dans l'exercice de ses devoirs apostoliques, mais il avait cru que son intervention profiterait à la France et à la religion. Aussi lui pardonnerons-nous volontiers ses erreurs politiques.

Le séjour de nos compatriotes à Yunnan leur fit grand bien. Ils se remirent peu à peu de leurs fatigues. Seul, le commandant de l'expédition fut obligé de s'avouer vaincu par le mal et de s'aliter. Il avait longtemps lutté contre le sentiment de sa responsabilité et des préoccupations matérielles et mo-

rales de tout genre. La curiosité irritante des Chinois acheva de l'exaspérer. Ne reçut-il pas un jour une députation de notables, qui lui demandèrent gravement s'il n'avait pas un œil à l'occiput? De La Grée essaya de lutter contre le mal. Il aurait voulu compléter son exploration de la province en visitant Taly, la capitale des révoltés. La souffrance l'obligea à renoncer pour lui-même à ce projet; mais il se détermina à envoyer dans cette direction, sous la direction de Garnier, une mission composée de MM. Delaporte, Thorel, de Carné, avec cinq hommes d'escorte. Il leur donna les ressources nécessaires pour voyager à cheval, et, dans ses instructions, prévint jusqu'aux moindres difficultés. Il ne devait plus revoir les officiers qu'il expédiait ainsi bien à contre-cœur, et sans lui, dans la direction de Taly.

Ce n'était pas une médiocre entreprise que d'aller à Taly même braver la puissance musulmane : mais Garnier et ses amis avaient passé par bien d'autres épreuves. Ils marchèrent droit devant eux, sans s'inquiéter de l'opposition des petits fonctionnaires qui songeaient à les arrêter, ou voulaient, par excès de zèle, entraver leur route, et ils arrivèrent ainsi, à travers un pays horriblement dévasté, jusque sur le territoire musulman. Un missionnaire français, le P. Leguilcher, les y attendait. Depuis la révolte, il n'avait pas mis les pieds à Taly et cachait le plus possible sa présence dans le pays. Nos officiers, en quittant Yunnan, avaient eu la précaution de demander un passeport à un vieil uléma musulman, le laopapa, savant ridicule, infatué de son importance, mais auquel le prestige d'un pèlerinage à la Mecque donnait sur ses coreligionnaires une influence indiscutable, et que la cour de Pékin ménageait, pour ne pas s'aliéner les musulmans restés fidèles. Le passeport du laopapa parut au Père Leguilcher une recommandation suffisante. Pensant que le sultan de Taly recevrait honorablement des étrangers dont la mission scientifique et commerciale ne pouvait lui porter ombrage, il se détermina à courir avec ses compatriotes les chances d'une réception favorable et se joignit à la Commission.

A peine nos officiers avaient-ils pénétré dans cette ville redoutée, qu'une rixe sanglante s'engagea. L'interposition de deux mandarins et l'attitude résolue des Annamites de l'escorte

arrêtèrent les démonstrations hostiles de la foule, et les Français parvinrent, sans autre accident, à la résidence qui leur avait été assignée. Leur arrivée jetait la cour de Taly dans la stupéfaction. Comme on n'y avait jamais entendu parler de la France, et qu'on ne croyait pas aux mobiles de curiosité par eux allégués, on affectait de les prendre pour des espions. Le sultan se décida pourtant à les recevoir. Le cérémonial fut même réglé à l'avance. Garnier eut grand soin de stipuler qu'il ne s'inclinerait qu'une fois devant le sultan, au lieu de faire trois genuflexions, parce que tel était l'usage de sa nation. On consentit à ces exigences, mais à condition qu'aucun des membres de la Commission ne serait armé.

L'intention de Garnier était de laisser ses collègues prendre quelques jours de repos à Taly et de reconnaître le pays, surtout le cours du Yang-tseu-Kiang, avec le P. Leguilcher. Dès le lendemain matin, on envoya chercher le missionnaire de la part du sultan. Il ne revint que quelques heures plus tard, les traits bouleversés. Les Français passaient décidément pour des espions. Pendant l'entrevue, le Père avait à peine dit quelques mots. Accablé de questions dont on n'attendait pas la réponse, hué par la foule, il avait pris le parti de ne rien dire, sauf pour démentir le nom d'Anglais qu'il entendait autour de lui. Est-ce à l'entourage militaire du sultan qu'il fallait attribuer ce brusque changement? Un mobile désintéressé devait, en effet, trouver incrédules ces chefs de bandits : mais on savait, d'autre part, que nos compatriotes étaient en relations officielles avec la Chine, et tout pouvoir né d'une révolte est enclin au soupçon et facilement cruel. Cette brusque réaction pouvait s'accroître davantage. Il était à craindre que la foule ne se montrât hostile, ou que quelque mandarin trop zélé ne profitât des mauvaises dispositions du sultan pour satisfaire ses secrets désirs, sans le compromettre. Aussi Garnier résolut-il de partir dès le lendemain. Pendant toute l'après-midi, de nombreux fonctionnaires se présentèrent, moitié par curiosité, moitié par surveillance. Garnier, qui avait recommandé, par prudence, de ne pas dessiner et de ne prendre aucune note, fit témoigner au sultan ses regrets de la méprise qu'il commettait et renfermer les cadeaux à lui destinés. Le lendemain, au point du jour, il arma ses huit compagnons, y compris le Père

Leguilcher, leur fit jurer de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et sortit de Taly. Ils firent trente-deux kilomètres d'une seule traite, sans être poursuivis, et arrivèrent à la ville de Chanquan, qui barrait la route. Le gouverneur leur fit savoir qu'il avait ordre de les retenir. Garnier fit semblant de prendre pour une offre courtoise cette séquestration déguisée, et, prétendant qu'il ne voulait plus recevoir l'hospitalité du sultan, traversa la ville au pas de course et se mit en sûreté. A peine avaient-ils franchi ce redoutable obstacle que le gouverneur fit appeler le P. Leguilcher, en lui offrant un prix énorme du revolver que Garnier voulait donner au sultan, et en lui enjoignant d'attendre de nouveaux ordres. Garnier répondit qu'il donnait des armes, mais n'en vendait pas, et qu'il voulait, pour sa route, conserver pleine et entière sa liberté d'action.

Le surlendemain, la petite troupe arrivait en vue d'une forteresse musulmane dont le commandant avait reçu contre elle les ordres les plus sévères. Il avait exigé la visite du Père Leguilcher. Ce dernier se rendit à son invitation, mais en lui faisant savoir qu'on viendrait le chercher au bout de dix minutes. Cette assurance bouleversait des hommes pour lesquels pareil langage était une nouveauté effrayante. Ils le relâchèrent presque aussitôt et laissèrent le chemin libre.

Ainsi se termina cette rapide excursion à Taly. Malgré son insuccès final, elle ne fut pas inutile. Les membres de la Commission avaient trouvé le temps d'étudier le pays parcouru. Le lac sur les bords duquel est bâti Taly fut par eux dessiné en partie. On sait que, situé à une altitude de plus de deux mille mètres, il mesure environ 36 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 9 à 10 kilomètres. Il se déverse au sud par une petite rivière dans le Mékong. Il est très poissonneux. Les pêcheurs ont domestiqué des oiseaux qui plongent et reparaissent incessamment avec un poisson au bec. Au fur et à mesure, les pêcheurs reçoivent cette proie facile, et, de temps à autre, abandonnent à leurs auxiliaires ailés quelque mince débris de leur butin. La région paraît assez fertile, mais elle était horriblement ravagée par la guerre. L'âpreté et la persévérance commerciale des indigènes ne se ralentissaient pourtant pas. Les échanges continuaient au milieu même de la lutte. Il est vrai de dire que la masse de la population ne suit pas le gou-

vernement dans ses conflits politiques. Elle s'en désintéresse autant que possible, ce qui éternise les rébellions. La production métallique était jadis fort importante. Le cuivre diminuait; mais on trouvait encore des gisements d'or, de mercure, de fer, de plomb et de zinc. La guerre civile a tout ruiné. Maintenant que l'ordre est rétabli, et que les rebelles sont battus, comme les Européens peuvent entrer dans le pays sans y exposer leur vie, le Yunnan deviendra certainement un marché agricole et industriel de premier ordre, et nos compatriotes auront le mérite incontestable d'avoir été les premiers à le signaler.

Une déplorable nouvelle attendait à leur retour Garnier et ses amis. Le commandant de La Grée venait de mourir entre les bras du docteur Joubert. C'était un malheur irréparable et qui compromettait les résultats les plus féconds et les plus glorieux de l'œuvre commune. Les hommes de l'escorte, qui se rappelaient avec quel patient dévouement de La Grée avait travaillé à subvenir à leurs besoins et à diminuer leurs fatigues, s'offrirent à porter eux-mêmes jusqu'à Saïgon le corps de leur ancien chef. La situation précaire du pays et l'absence de tout chrétien qui protégerait le tombeau contre une profanation faisaient en effet craindre au nouveau chef de l'expédition, à Francis Garnier, qu'il n'en restât plus de vestige au bout de quelques années. Il résolut donc d'exhumer le corps et de le faire porter à dos d'homme jusqu'au Yang-tseu-Kiang, par eau ensuite jusqu'à Saïgon.

Le 7 avril 1868, la Commission française quitta *Tong-tchouan*, et arriva le 26 à *Sou-tchéou-fou*, sur le grand fleuve qui devait la porter jusqu'au Pacifique. Sur les quatorze personnes qui la composaient alors, sept étaient malades. On était à bout non pas de courage, mais de force et de ressources. Malgré le piteux état de nos compatriotes, les autorités chinoises se montrèrent constamment bienveillantes; mais la curiosité de la population était souvent gênante. A *Sou-tchéou-fou*, les candidats au baccalauréat militaire, qui se trouvaient dans la ville pour y passer leur examen, voulurent forcer la consigne et examiner de près ces terribles Européens, avec lesquels ils auraient peut-être à se mesurer un jour. L'un d'entre eux se signala par son audace et s'oublia jusqu'à menacer Garnier.

Ce dernier le fit prendre par ses Annamites et fustiger. Les camarades de l'exécuté jurèrent de le venger et essayèrent de faire tomber les Français dans un guet-apens; mais le sabre-baïonnette des Annamites eut bientôt dégagé la rue et les abords de la pagode, où résidait la Commission.

A *Tchong-kiu-fou*, grande ville de 300,000 âmes, les dispositions de la foule prirent un caractère tout à fait hostile. On jeta des pierres sur la jonque qui contenait le cercueil de de La Grée. Les Annamites saisirent un des délinquants et le mirent à fond de cale. La foule fit mine de vouloir délivrer le prisonnier. Garnier courut à la barque et conduisit lui-même le coupable jusqu'au tribunal, en le prévenant qu'à la moindre tentative d'évasion il lui cassait la tête. L'insulte était fort grave, surtout à cause du culte particulier qui s'adresse en Chine à la mémoire des morts; mais le magistrat chinois, tout imbu des préjugés de sa nation contre les Européens, laissa échapper le coupable.

Les membres de la Commission arrivèrent enfin à Sanghaï le 12 juin, et à Saïgon le 29. De grands honneurs furent rendus au cercueil du commandant de La Grée. Un petit monument lui fut érigé dans le cimetière de notre capitale asiatique.

En résumé, depuis Cratieh, dernier point reconnu sur le Mékong, jusqu'à Sanghaï, la Commission avait parcouru 9960 kilomètres, dont 5870 en barque et 3990 à pied. Le chemin relevé pour la première fois a été de 6720 kilomètres. Les positions relevées astronomiquement sont au nombre de 58, dont 50 absolument nouvelles. Un journal météorologique a été tenu très exactement, avec une moyenne de quatre observations par jour. Au point de vue de l'histoire et de l'archéologie, les recherches de de La Grée sur les ruines cambodgiennes constituent l'une des parties les plus neuves des travaux de la Commission. Au point de vue de la philologie, on a réuni les éléments d'un vocabulaire de 26 dialectes. Le Dr Joubert a signalé un grand nombre de gisements précieux. Le Dr Thorel a reconstitué, à peu près sans lacune, tout le règne végétal de l'Indo-Chine, et enrichi la science de 1500 espèces nouvelles. Enfin les dessins de M. Delaporte complètent la masse des renseignements apportés par les membres de la Commission.

Honneur donc à ces six vaillants Français! Ils ont singu-

lièrement agrandi notre domaine intellectuel, et l'expédition tout entière n'a pas coûté tout à fait 35,000 francs! Quand donc commencerons-nous à comprendre en France que le meilleur moyen de regagner ce que nous avons perdu est de songer surtout aux questions d'économie politique, et à la question coloniale en particulier?

Toute une légion d'explorateurs a suivi les traces glorieuses de Doudart de la Grée et Garnier. Nous citerons parmi eux MM. Aymonnier, Pénaud, Boulangier, Héraud, Bouillet, de Ker-garadec, Delaporte, Harmand, Neis, Pavie, La Reveillère, etc. Nous ne pouvons énumérer ici tous les itinéraires de ces vaillants compatriotes. Rappelons au moins les services de ceux dont le grand public a retenu les noms.

M. Delaporte, un des compagnons de Doudart de la Grée, s'est consacré à l'étude des monuments khmers ou cambodgiens. Ces monuments sont nombreux. Ils attestent un degré inouï de puissance et un prodigieux développement de civilisation. Dès 1591, le père Ribadeneyra les avait signalés. En 1606 Christoval de Iaque racontait qu'on avait découvert au Cambodge une ville splendide, tout en ruine, couverte d'inscriptions que les indigènes ne pouvaient plus déchiffrer. Le silence s'établit de nouveau, et il dura plus de deux siècles. Ce fut un voyageur français, Mouhot, qui, en 1860, révéla une seconde fois ces ruines à l'attention de l'Europe savante. Visiter les monuments déjà signalés, fouiller plus avant les régions où l'on était assuré d'en rencontrer d'autres, tel fut l'objet de la mission que sollicita M. Delaporte, et qui lui fut accordée. Nous ne pouvons le suivre à travers les étapes de son long voyage. Les difficultés en furent grandes. Peu ou pas de routes tracées, à peine quelques sentiers à l'approche des villages; difficulté des approvisionnements; marches fréquentes à travers les marécages, et, quand arrivait l'heure du repos, obligation de coucher sous la tente dans une région empuantie par des miasmes délétères. Aussi tous les membres de la mission furent-ils atteints par les fièvres; mais aucun d'eux ne se rebuta, et c'est ainsi qu'après avoir visité Angkor, Steng, Baion, Préacang, Siem-Réap, etc., M. Delaporte, avec les fragments de statues, les bas-reliefs et les inscriptions qu'il réunit, forma une collection sans pareille, qui constitue aujourd'hui le musée khmer de Compiègne.

Depuis l'exhumation des palais assyriens et persans, la découverte des villes ruinées du Cambodge est le fait le plus important de l'histoire de l'art en Orient. Les quatre sanctuaires d'Angkor, de Préacang, de Méléa et de Ponte-Achina couvrent un espace aussi grand que celui de Karnac, le plus grand des temples de l'ancienne Égypte. Les grands ensembles explorés sont déjà au nombre de cinquante, et les petites constructions isolées se comptent par centaines. Beaucoup de ces édifices sont bâtis en pierres de grès d'un grain très fin, éminemment propres à la sculpture. Les blocs employés étaient souvent énormes. M. Delaporte en a mesuré, au sommet de la pyramide de Kachéo, qui mesuraient 4 mètres de longueur, 1 m. 50 centimètres de largeur et 1 mètre d'épaisseur. D'autres édifices étaient en briques de grand module moulées dans l'argile pure. Les bois incorruptibles servaient pour les plafonds, les portes et les revêtements intérieurs. Le plomb était employé pour les couvertures des toits et les revêtements extérieurs. On s'en servait encore pour réunir les pierres de certaines constructions. Quant au cuivre, il servait à divers usages. Il y avait même des tours ou tourelles entièrement en cuivre.

Au point de vue particulier de leur destination, les monuments cambodgiens peuvent se classer en deux catégories : monuments civils et monuments religieux, mais ces catégories ne sont pas toujours nettement tranchées, et souvent on les trouve réunies dans la même construction.

Parmi les édifices civils, on distingue des salles rectangulaires ou cruciformes, servant de magasins royaux ou publics; des fortifications — ce sont des murailles reposant sur de larges soubassements et couronnées d'entablements à moulures avec des crêtes sculptées en ogives, en fers de lance, etc.; — des portes simples, doubles ou triples, décorées d'éléphants gigantesques; des routes ou chaussées rectilignes, larges de 20 à 30 mètres, et au-dessus du niveau des plus hautes inondations. Elles sont accompagnées de réservoirs où l'on conservait, durant la sécheresse, les provisions d'eau nécessaires aux éléphants et aux animaux domestiques. On trouve encore des ponts en pierre reposant sur le roc ou sur un seuil dallé, si solidement construits qu'ils ont résisté jusqu'à nos jours. Leur décoration consistait en balustrades monumentales affectant la forme de serpents à

têtes multiples. Ils se terminaient par un magnifique motif en forme de coquille portant au centre un dieu et des animaux polycéphales entourés de gueules rayonnantes; enfin des terrasses ou belvédères, auxquels on accédait par des escaliers que gardaient des animaux fantastiques.

Les édifices sacrés sont : 1° des monuments plans composés d'un sanctuaire entouré par une ou plusieurs galeries rectangulaires figurant autant d'enceintes concentriques. La forme la plus rudimentaire est un cube surmonté d'une pyramide, ce qu'on nomme le *préasat* : mais bientôt les angles du cube sont remplacés par une série de pilastres, de colonnettes ou de portes encadrées. Quant à la pyramide, elle prend la forme d'une tiare étagée que terminent des couronnes décroissantes surmontées d'une sphère, d'une fleur ou de tout autre motif. Enfin les galeries varient à l'infini. 2° Temples pyramidaux à étages. Tantôt ce sont des collines transformées, tantôt des pyramides de pierre. On dirait des temples entrant l'un dans l'autre, avec une incroyable variété dans la disposition. 3° Monuments mixtes, à la fois plans et pyramidaux. Ces édifices se composent d'une vaste galerie à colonnes, enserrant un massif pyramidal sur les degrés duquel s'étagent des galeries décroissantes, et dont le sommet est surmonté d'un sanctuaire. L'ensemble de ces édifices donne le maximum d'effet décoratif qu'il est possible d'atteindre.

Le plus fameux de ces monuments est le temple d'Angkor Watt. Une longue chaussée conduit à ce temple. Elle est ornée de dragons fantastiques et bornée à droite et à gauche par des lacs artificiels. Ce temple servait jadis de résidence aux rois cambodgiens, alors que, d'après la tradition, ils avaient 120 rois pour tributaires et comptaient 5 millions de soldats. Les ruines qui subsistent attestent un travail prodigieux. Une première enceinte, de forme rectangulaire, mesure 3350 mètres sur ses quatre faces réunies. Elle se compose d'une galerie formée extérieurement par une double rangée de colonnes et intérieurement par un mur plein. Au centre de cette galerie s'élève une arche triomphale à triple ouverture. Le monument lui-même se compose de trois galeries rectangulaires, emboîtées les unes dans les autres et disposées en étages. La première galerie a 750 mètres de développement, et tout autour de sa paroi intérieure règne

un bas-relief ininterrompu, représentant des combats mythologiques et des scènes religieuses. La seconde galerie est flanquée de tours aux quatre angles, et le mur qui l'entoure est une double colonnade extérieure. La troisième galerie est également flanquée de quatre tours. Au centre, à l'intersection des galeries médianes, s'élève une tour qui, bien que découronnée par le temps, atteint encore, au niveau de la chaussée, la hauteur de 56 mètres. Tel est ce majestueux ensemble : trois étages de galeries à colonnades et huit tours étagées surmontées par une neuvième tour centrale. Il est difficile de rêver une combinaison à la fois plus simple et plus majestueuse.

Ceci est pour l'ensemble de la construction ; mais il faut encore remarquer deux sanctuaires le long de la chaussée, deux édifices construits dans la cour qui sépare la première galerie de la seconde, et qui forment à eux seuls un ensemble complet, enfin et surtout les innombrables inscriptions et bas-reliefs qui décorent toutes les parties de l'édifice. Les caractères de ces inscriptions se rapprochent en général de l'écriture cambodgienne actuelle, et les bonzes en déchiffrent le plus grand nombre ; mais les plus anciens, ceux qui, par conséquent, offriraient le plus grand intérêt, restent pour eux comme une lettre morte. Quant aux sculptures, ces longues pages de pierre retracent les combats du roi des singes contre le roi des anges, ou bien les délices du paradis et les supplices de l'enfer bouddhique, retracés avec une naïveté crue qui ne laisse pas d'être choquante. C'est surtout l'étage supérieur qui mérite une étude approfondie. Les deux premiers ne semblent construits que pour le faire mieux valoir. La décoration est plus riche, la pierre fouillée avec plus de soin, et les bas-reliefs mieux finis. Le plus singulier, c'est que telle partie du monument est restée inachevée. La pierre attend encore le ciseau. L'artiste est-il mort au milieu de son travail, et personne n'a-t-il été capable de lui succéder ? ou bien le prince qui avait ordonné la construction a-t-il été forcé de l'interrompre ? Il semble que ce soit là le sort de tous les grands monuments. Angkor est tombé en ruines avant d'avoir jamais été achevé.

Ce majestueux édifice n'a jamais servi d'habitation ; il n'a pas en effet de parties logeables. Peut-être existait-il jadis des logements en bois dans les cours intérieures ou sur les terrasses qui

entourent l'édifice. Peut-être aussi fermait-on avec des nattes les intervalles des colonnes dans les galeries, et celles-ci servaient-elles à loger les prêtres et les pèlerins : mais ces traces d'habitation humaine ont disparu. Tout ce qui dans le temple était bois, plafond ou lambris n'existe plus. C'est un devoir pour la France, puisque le Cambodge est soumis à notre protectorat, sinon de revendiquer la possession de ces ruines, au moins d'en assurer la conservation. Rien ne serait moins difficile dans un pays où la corvée et la réquisition sont dans les habitudes locales et où il s'agit de préserver un sanctuaire religieux, car le temple d'Angkor est, comme on l'a dit, le Saint-Pierre du bouddhisme.

A côté de ces vastes édifices que les siècles n'ont pu entamer qu'en partie, il y avait d'autres monuments dont l'existence nous est révélée par les sculptures des bas-reliefs. C'étaient les maisons d'habitation, en général fort simples, et à un seul étage. Leurs toits aigus, ornés de découpures et de vives arêtes, reposaient sur des colonnes disposées avec symétrie, et dont les intervalles étaient remplis par des nattes volantes et des boiseries sculptées. D'après le témoignage des bas-reliefs, la sculpture sur bois était en effet d'un usage fréquent. Il est difficile de se faire une idée de la peinture, car il n'en reste que d'informes débris. Il paraît cependant qu'elle était inférieure à la sculpture ; la conception d'ensemble et l'habileté d'arrangement manquaient.

Tels étaient ces monuments uniques dans leur genre, si longtemps oubliés, et dont les débris mutilés attestent une civilisation puissante et originale. A quelle date ont-ils été bâtis ? Il est à peu près impossible de répondre à cette question, car des édifices si vastes et si nombreux, et de genres si divers, sont le fruit d'une longue période de labeurs ; mais il faut attendre que l'épigraphie cambodgienne ait accompli de nouveaux progrès, car les rois auxquels on attribue la fondation des principaux monuments appartiennent à la légende plutôt qu'à l'histoire. On peut cependant jusqu'à nouvel ordre, et approximativement, fixer l'époque de leur construction entre le quatrième et le quinzième siècle de notre ère.

En l'honneur de qui furent-ils bâtis ? Les uns, sans doute, les plus anciens, en l'honneur de Brahma ; les autres, les plus mo-

dernes, en l'honneur de Bouddha. En Indo-Chine en effet, comme dans les autres pays orientaux, les deux religions rivales s'établirent tour à tour. Elles se confondirent même, et c'est ce qui explique pourquoi sur certains de ces temples on trouve à côté des attributs du culte bouddhique les divinités du Panthéon brahmanique.

Qu'était le peuple cambodgien ? On a remarqué que sur les monuments cambodgiens, de même que sur les édifices égyptiens, les types les plus divers sont figurés avec soin. A côté du sauvage indigène on reconnaît l'Annamite, le Laotien, le Tartare épais et massif, des brahmanes indous, des guerriers auxquels il ne manque qu'une lèvre supérieure un peu épaisse pour ressembler à des Romains, enfin et surtout un type noble, empreint de finesse et de douceur : c'est le Cambodgien.

Grâce aux bas-reliefs, on a pu reconstituer la vie sociale, publique et privée de ces Cambodgiens, avec autant de certitude que pour les anciens Égyptiens ou Assyriens. On sait que c'était un peuple agriculteur et commerçant. Le riz était la principale culture ; mais les lacs et les cours d'eau, extrêmement poissonneux, fournissaient un appoint considérable à l'alimentation. La pêche avait lieu au retour de la belle saison, et on pouvait voir, comme aujourd'hui, les indigènes lutter avec d'énormes poissons, véritables monstres laissés à sec sur le sable par le retrait des eaux. Le commerce intérieur se faisait surtout par caravanes. Les grandes villes consistaient en une enceinte quadrangulaire, dont le centre était occupé par un temple en pierre et ses dépendances. Tout à côté s'élevait la demeure du prince avec ses vastes salles aux riches draperies, aux lambris chargés de sculptures et d'ornements ; derrière se trouvaient les appartements secrets et les jardins du harem. En dehors du quartier des femmes s'étendaient les hangars des gardes, les magasins et les ateliers royaux. A l'extérieur de l'enceinte s'allongeaient dans la campagne les habitations des fonctionnaires ou les boutiques des négociants. De loin en loin quelques grands boulevards servaient de marchés.

Les dominateurs de l'Indo-Chine, simples dans la vie privée, réservaient tout leur faste pour les cérémonies religieuses et les fêtes publiques. Les bas-reliefs nous permettent de reconstituer leurs sorties solennelles. Des cavaliers armés de lances ouvrent

la marche. Une musique guerrière les suit. On remarque parmi les musiciens des bateleurs à costume grotesque qui frappent des gongs avec des contorsions extravagantes. Viennent ensuite les archers coiffés de casques de métal figurant des becs d'aigle, des gueules de singe ou des masques diaboliques. Ils sont costumés de vestes brodées avec de courtes jupes ouvertes par devant. C'est alors le tour des fantassins revêtus d'armures et de casques pointus surmontés de cimiers en forme de chevelure tressée. Ils avaient pour armes offensives une épée, un épieu, une lance à 3 ou 6 pointes, une scie dentelée, et une hache encastrée dans une branche d'arbre en pleine croissance et soudée par la puissance de la sève. Derrière ces fantassins s'avancent plusieurs centaines de femmes, le front ceint d'un diadème et la tête mitrée. D'autres ont les cheveux séparés en longues nattes tombantes. Celles-ci portent une large coiffure entremêlée de fleurs; celles-là ont les cheveux coupés court, sauf une mèche bouclée. Ce sont les femmes du sérail en jupes frangées, avec leurs écharpes de soie et leurs ceintures brodées. Elles étalent à l'envi bracelets et colliers, et portent des brûle-parfums, ou bien agitent des éventails et déploient des oriflammes. Le cortège continue par des magistrats, assis sur leurs palanquins dorés ou argentés, et mâchant avec gravité des noix d'arek, que leur présentent des serviteurs. Plus loin c'est la reine et ses suivantes mollement étendues dans des litières, à l'ombre de parasols soutenus par de nombreux domestiques. Enfin paraît le roi, monté sur un éléphant gigantesque, et tenant en main le Préakhan, ou glaive sacré des souverains cambodgiens, sorte de palladium, au sort duquel la croyance populaire liait l'avenir du royaume. Autour du prince se pressent les grands dignitaires, tous montés sur des éléphants. De nombreux cavaliers ferment le défilé. Sous peine de mort, il faut se prosterner sur le passage du roi. Le cortège chemine pompeusement par de grandes avenues plantées de palmiers. Il franchit les portes triomphales et se déploie d'un temple à l'autre. Parfois le roi s'arrête sur un belvédère pour assister à une lutte d'athlètes, ou à des courses de pirogues ou à des joutes sur l'eau. Parfois encore il monte, lui et sa suite, sur de longues barques que les pagayeurs font glisser à la surface du lac. On va ainsi cueillir le lotus sacré, puis la troupe, chargée de fleurs et d'offrandes, se prosterne au

piéd des statues et accomplit les rites religieux dans les sanctuaires qui émergent au milieu des eaux.

Les bas-reliefs nous montrent encore des batailles et des combats singuliers. On voit des milliers de prisonniers, courbés sous le fouet des conducteurs, et construisant forteresses ou édifices sacrés. Ici on assiste à un combat de coqs, de porcs ou de bêtes fauves; là, à des danses voluptueuses de bayadères demi-nues, ou bien on s'assied sur les gradins d'un amphithéâtre où l'on représente les mystères brahmaniques, et les spectateurs s'émeuvent au récit des malheurs de la belle Sita et applaudissent les triomphes de Rama.

La civilisation cambodgienne était donc fort avancée. On peut s'en former une idée, bien qu'imparfaite, en visitant le musée cambodgien du Trocadéro. Il est vrai que les spécimens dont il se compose n'embrassent pas tous les genres, et que les moulages, d'une exécution toujours difficile, n'ont pu reproduire toute la finesse des originaux. Enfin on n'a guère que des statues et des fragments isolés, mais ces fragments suffisent pour donner une haute idée de l'art cambodgien. D'ailleurs, à mesure que les relations du Cambodge et de la France deviendront plus étroites, ce musée verra s'accroître le nombre et la valeur des pièces qui le composent. En dehors des richesses qui s'étalent à ciel ouvert, et qu'on vient à peine d'entamer, il s'en cache certainement dans le sol. Certains indices permettent de supposer que, sous plusieurs monuments, à Baïon par exemple, comme dans les temples égyptiens, il existait des chambres souterraines, dont on retrouvera quelque jour l'entrée, et qui renfermeront maint trésor artistique.

La mission de M. Delaporte a donc été féconde en résultats, et le Cambodge est entré aujourd'hui dans le domaine de la science. C'est aux érudits qu'il appartient maintenant de déchiffrer la langue oubliée des inscriptions qui couvrent ces monuments et de reconstituer par l'étude comparée de ces monuments et des traditions locales l'histoire des Cambodgiens et de leur brillante civilisation. Nous en sommes pour le Cambodge au point où nous en étions pour l'Égypte lors de l'expédition de Bonaparte. Il nous manque encore le Champollion qui nous donnera la clef de cette énigme historique, mais sans doute il se rencontrera quelque jour.

Aussi bien ces travaux ont déjà porté leur fruit, et, depuis que nous avons planté notre drapeau dans cette contrée, il semble qu'elle se reprenne à vivre et à espérer. Aussitôt que ces populations déchues comprendront qu'elles sont assurées de jouir du fruit légitime de leur travail, elles se réveilleront de leur torpeur, et le vieux sol cambodgien, qui ne demande qu'à être touché par la main de l'homme, enfantera de nouvelles richesses. Nous aurons de la sorte non seulement enrichi d'une page nouvelle l'histoire de l'art et les annales de l'humanité, mais encore nous aurons donné comme une vie nouvelle à un peuple qu'on croyait éteint. Certains théoriciens anglais ou allemands se moqueront peut-être de notre candeur; mais répandre à flots la lumière dans les ténèbres du passé et dans les nuages de l'avenir, c'est là le rôle de la France, et nous trouvons notre part assez belle pour ne pas envier l'esprit de conquête de l'Allemagne ou l'esprit mercantile de l'Angleterre.

M. le docteur Harmand a rendu à la science et à son pays autant de services que le lieutenant Delaporte. Dans ses courses répétées, il a déployé de telles qualités d'observateur, il a tenu si haut et si ferme le drapeau national, enfin il a rendu de tels services à la science et à son pays, que l'étude résumée de ses explorations est en quelque sorte nécessaire.

M. le docteur Harmand a entrepris cinq voyages principaux dans ces immenses contrées de l'intérieur de la péninsule, qui flottent incertaines entre la domination de l'Annam et celle du Siam, et n'attendent, pour ainsi dire, qu'un signal pour se jeter entre nos bras. Dans son premier voyage (mai à juillet 1874), il reconnut les montagnes de Pursât et la rivière du même nom qui se trouvent au sud-ouest des grands lacs du Cambodge. Dans sa seconde expédition (novembre 1874), il essaya de trouver une communication entre le Se-lam-phao, affluent du Mé-Kong, et le grand lac Tonlé-sap, afin de détourner vers la Basse-Cochinchine les relations commerciales du Siam. Le Se-lam-phao ne réalisa pas les espérances du voyageur, car il cesse promptement d'être navigable; mais un des affluents du Tonlé-sap, le Stung-sen, fut reconnu par lui et indiqué comme pouvant servir de voie de communication facile. Par malheur, la contrée parcourue par ce fleuve est malsaine, stérile, à peine peuplée. M. Harmand et son escorte eurent beaucoup à souffrir,

même de la faim, et ils revinrent à Saigon malades, exténués, mais avec une riche moisson de renseignements.

En mai 1876, M. Harmand repartit pour l'intérieur de la péninsule; mais il fut arrêté en route par la guerre civile. Un des frères du roi de Cambodge tenait la campagne. Le docteur dispersa sans peine les rebelles qui essayèrent de lui barrer le chemin; mais, afin de ne pas compromettre le nom de la France en s'exposant à un massacre inutile, il revint sur ses pas et utilisa ses loisirs forcés en visitant les îles de Poulo-Condor et la région encore inconnue qui s'étend entre le Donnaï et le Song-Bé.

En novembre 1876, M. Harmand partit pour une quatrième expédition. Il s'agissait cette fois de reconnaître le pays à l'ouest du Mée-Kong et au nord des lacs du Cambodge. Jusqu'à la ville de Bassac les provinces parcourues étaient d'une monotonie d'aspect désespérante. Quant à la population, elle végétait, partagée entre la crainte des incursions étrangères et la terreur des fonctionnaires indigènes. De Bassac à Attopeu, il fallut traverser une région sauvage et dévastée par le choléra. La petite troupe s'engagea sur un admirable plateau, couvert de splendides forêts, et revint à Bassac le 1^{er} avril 1877, après avoir parcouru 500 kilomètres de routes nouvelles.

Au lieu de retourner directement à Saigon, le docteur résolut de se frayer un chemin, à travers le continent, de Bassac à Hué. C'était une grave détermination; car, sans parler de la mauvaise saison, il lui fallait encore lutter contre l'ignorance des populations et surtout contre les défiances des mandarins. Il avait été signalé aux autorités indigènes comme un homme dangereux. Sans doute on n'osait pas s'attaquer directement à lui, mais on ne lui ménageait ni les faux renseignements, ni les refus de vivres. Pendant plusieurs semaines il erra à l'aventure, et finit, pour ainsi dire par hasard, par arriver à Hué. Dans ce cinquième voyage (avril-septembre 1877), comme dans les quatre précédents, M. Harmand avait relevé avec soin tous ses itinéraires, pris les hauteurs, observé les températures, rassemblé des collections de toute nature et de précieux renseignements ethnographiques et anthropologiques. Grâce à son énergie et à sa persévérance, nous avons maintenant comme une vue d'ensemble sur l'intérieur de la péninsule indo-chinoise.

M. Harmand a reçu la récompense de ses services. Il a été nommé d'abord consul de France à Bangkok, puis commissaire civil au Tongking. C'est lui qui imposa à l'empereur d'Annam le glorieux traité de Hué (août 1883); mais des difficultés imprévues s'élevèrent entre lui et les représentants de l'autorité militaire. Pour ne pas provoquer un conflit qui aurait pu devenir dangereux, M. Harmand n'a pas hésité à sacrifier son avenir et sa légitime ambition aux intérêts de son pays. Il a demandé à rentrer en France, mais sa carrière n'est pas terminée. Il a été nommé consul général à Calcutta. Puisse-t-il revenir quelque jour dans ce pays qu'il a contribué à faire mieux connaître, et achever ce qu'il a si bien commencé!

Après le docteur Harmand, nous aurions mauvaise grâce à ne pas citer son émule et son continuateur, M. le docteur Néis, et surtout M. Aymonnier. Ce dernier avait été chargé en 1881 par le ministre de l'instruction publique de recueillir et d'étudier dans l'Indo-Chine orientale les traces laissées par les Khmers. Il a, pendant quatre années de voyages consécutifs, parcouru de vastes territoires dépendant du Cambodge, de Siam et de l'Annam. Comme il avait eu l'habileté de former un personnel indigène, il put augmenter l'importance de ses itinéraires, enrichir ses collections, et faire de nombreuses observations scientifiques. C'est ainsi qu'après avoir étudié à fond le Cambodge (1882) il procéda à une véritable reconnaissance du Mékong (1883-1884). Pendant que deux escouades opéraient à droite et à gauche, par Tonlé-Répen et par Attopeu, lui, au centre, avec le gros des bagages, remontait le grand fleuve, et arrivait à Oubon, où il était rejoint par ses auxiliaires. Encouragé par ce dernier succès, il formait trois nouveaux détachements, et leur désignait comme rendez-vous général Bangkok, la capitale du Siam. Chacune des petites troupes se rendait à sa destination par des voies différentes, et c'est ainsi que des voies nouvelles étaient tracées à travers le pays. En 1884, M. Aymonnier essaya de retourner au Cambodge, mais l'insurrection de 1885 arrêta les explorateurs. Deux d'entre eux, pris par les rebelles, faillirent même perdre la tête. Le courageux explorateur se rabattit sur la province annamite de Binh-Thuan, dont il étudia la population, et où il ramassa une ample mission d'inscriptions et d'estampages, puis il remonta au nord dans la direction de Hué. Arrêté par la guerre (1885) et ne trou-

vant plus aucun moyen de poursuivre ses fructueux voyages, il demanda à rentrer en France où il se reposa quelques mois (1885-1886). Ce fut pour revenir en qualité de résident dans la province de Bin-Thuan : mais il tomba gravement malade (1887) et dut dire un adieu définitif à l'Indo-Chine et aux pays tropicaux. Au moins profita-t-il de ses loisirs forcés pour rédiger de nombreux mémoires et utiliser la masse énorme des renseignements recueillis. Tout récemment on a récompensé ses services en le nommant directeur d'une école coloniale fondée à Paris, et destinée surtout au recrutement des fonctionnaires en Indo-Chine.

Les régions explorées par M. Pavie étaient à peu près inconnues. On ne savait rien de l'immense pays montagneux compris entre la rivière Noire, le golfe du Tonkin et le Mékong, là où prennent leurs sources d'importants cours d'eau, tels que le Song-ma et le Song-la. On n'avait pas non plus, sauf sur deux points, à Pon-Eun et à Quang-tri, franchi la chaîne de partage des eaux qui séparent le versant du Mékong de la mer de Chine. Enfin la rive droite du Mékong était à peu près inexplorée. Bien secondé par des lieutenants dévoués et habiles, MM. Cupet, Nicolon, Rivière, de Malglaive, etc., M. Pavie, consul de France à Luang-Prabang, a le premier donné des notions précises sur cette partie centrale de l'Indo-Chine (1886-1891), et singulièrement étendu le champ de nos connaissances géographiques dans ces pays destinés à devenir français.

A l'heure actuelle, le Mékong est connu dans son ensemble. Ce fleuve gigantesque, né à 4,000 mètres d'altitude, sur les plateaux du Tibet, dans la région où prennent aussi leur source le Salouen et le Yang-tseu-Kiang, atteint la mer après une course de 4200 kilomètres, dans une grande partie à travers des régions soumises à notre influence. C'est ce qui fait son importance. Depuis le jour où Doudart de la Grée et Francis Garnier étudièrent les premiers le cours sinueux de ses eaux jaunâtres et signalèrent les chutes impétueuses qui entravent la navigation et qui séparent les uns des autres d'immenses biefs, longs parfois de plusieurs centaines de kilomètres, de nombreux voyageurs se sont aventurés dans cette future artère du commerce intérieur de l'Indo-Chine. En 1885, le capitaine Réveillère franchissait une première fois les rapides de Préapatang ; en

1886, le lieutenant de Frésigny conduisait sa chaloupe à vapeur à 80 kilomètres plus loin aux rapides de Khong; en 1890, MM. Mougeot, Pelletier et Fontaine reconnaissent, au milieu d'un vrai labyrinthe d'îles et d'un fouillis de végétation, une passe en aval de Khong, et, tout récemment, le lieutenant Guisnez essayait de la franchir : il a été arrêté par une baisse subite du fleuve; mais, ainsi que l'a écrit l'éminent secrétaire de la Société de Géographie de Paris, dans son rapport de 1892, « ce n'est là qu'un insuccès momentané; l'opération sera reprise et le prochain rapport aura peut-être à constater qu'au moins pendant une partie de l'année la navigation est possible entre le delta du fleuve et Louang-Prabang ». Or, du jour où des embarcations surmontées du drapeau tricolore porteront au loin dans la péninsule la civilisation et l'influence française, l'Indo-Chine sera bien réellement terre française.

De nouvelles explorations ont récemment agrandi le champ de nos connaissances. En 1890, voyages de Humann dans l'Annam oriental; en 1891, de Trumelet dans les pays Moïs; en 1892-94, du docteur Yersin dans le bassin du Sé-Bang-Khan et dans le massif montagneux de Darlak; en 1893, de Bonin dans le bassin du Sékong. Tous ces travaux ont été concentrés dans la belle carte publiée à Hanoï, depuis 1892, sous la direction du capitaine Boucher. Dès aujourd'hui la topographie de l'Indo-Chine française est connue dans ses grands traits, et même, pour certains cantons, dans tous ses détails.

CHAPITRE IV

LES PAYS PROTÉGÉS

I. — Le Cambodge.

BIBLIOGRAPHIE

- H. MOUHOT. *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos, etc. de 1858 à 1861 (Tour du monde, 1863).*
- PETRUS-TRUONG-VINH-KY. *Notice sur le royaume khmer ou de Cambodge (Société de géographie de Paris, 1863).*
- GELLEY. *Aperçu sur le Cambodge et le Laos. 1865.*
- SPOWNER. *Renseignements topographiques, statistiques et commerciaux sur le Cambodge (Annales du commerce extérieur, 1865).*
- X.... *Lettres sur le Cambodge (Revue maritime et coloniale, 1865).*
- LEMIRE. *La Cochinchine française et le royaume du Cambodge. 1869.*
- F. GARNIER. *Note sur l'exploration du cours de Cambodge par une commission scientifique française (Société de géographie de Paris, 1869).*
- ID. *Épisode du voyage d'exploration dans l'Indo-Chine (Société de géographie de Paris, 1869).*
- ID. *Voyage d'exploration en Indo-Chine (Annales maritimes et coloniales, 1869).*
- DE CARNÉ. *Exploration du Mékong (Revue des Deux Mondes, 1869).*
- ID. *Le royaume de Cambodge et le protectorat français (Id., 1869).*
- JAMEAU. *Manuel pratique de la langue cambodgienne. 1870.*
- THOREL. *Notes médicales du voyage d'exploration du Mékong et de la Cochinchine, 1870.*
- P. GARNIER. *Chronique royale du Cambodge (Journal asiatique, 1872).*
- BOUILLEVAUX. *L'Annam et le Cambodge. 1874.*
- MARCEL. *Le Cambodge et les intérêts français dans l'extrême Orient (Économiste français, 1874).*
- AYMONNIER. *Dictionnaire franco-cambodgien. 1874.*
- DELAPORTE. *Le Cambodge et les régions inexplorées de l'Indo-Chine centrale (Société de géographie de Paris, 1875).*
- LEMIRE. *Exposé chronologique des relations du Cambodge avec le Siam, l'Annam et la France.*
- MARQUIS DE CROIZIER. *L'art khmer. 1875.*
- AYMONNIER. *Notice sur le Cambodge. 1875.*
- DE VILLEMEREUIL. *Doudart de la Grée (Explorateur, 1875).*
- AYMONNIER. *Géographie du Cambodge. 1876.*
- MOURA. *Vocabulaire français-cambodgien et cambodgien-français. — Le royaume de Cambodge.*

- JULIEN. *Lettres d'un précurseur. Doudart de la Grée au Cambodge et son voyage en Indo-Chine.*
- PAVIE. *Cambodge et Siam. Itinéraire dans le sud-ouest de l'Indo-Chine orientale.*
- HARMAND. *Voyage au Cambodge* (Société de géographie de Paris, 1876).
- HARMAND. *Le Laos et le Cambodge siamois* (Société de géographie de Paris, 1872).
- L. FEER. *Études cambodgiennes* (Société asiatique, 1887).
- DELAPORTE. *Mission archéologique aux ruines des Khmers* (*Revue des Deux Mondes*, 1877).
- BOUILLEVAUX. *Visite aux ruines cambodgiennes en 1850.* 1878.
- DE CROIZIER. *Les explorateurs du Cambodge.* 1878.
- HARMAND. *De Bassac à Hué* (Société de géographie de Paris, 1879).
- HARMAND. *Le Laos* (*Tour du monde*, 1879).
- BARTET. *Note sur les explorations du Mékong et du Song-Coi* (Société de géographie de Rochefort, 1879).
- SYLVESTRE. *Étude sur l'Indo-Chine* (*Id.*, 1879).
- HARMAND. *Comment on voyage en Indo-Chine* (Société de géographie commerciale de Paris, 1879).
- DELAPORTE. *Voyage au Cambodge. L'architecture Khmer.* 1880.
- GÉNIN. *Les voyages du docteur Harmand* (Société de géographie de Nancy, 1880).
- DUTREUIL DE RHINS. *Résumé des travaux géographiques sur l'Indo-Chine* (Société de géographie de Paris, 1880).
- HARMAND. *Le Laos et les populations sauvages de l'Indo-Chine* (*Tour du monde*, 1879-1880).
- BRANDA. *Le Haut-Mékong ou le Laos ouvert.* 1887.
- AYMONNIER. *Notice sur les inscriptions en vieux khmer.* 1883.
- AYMONNIER. *Épigraphie cambodgienne.*
- Id. *Note sur les mœurs et coutumes cambodgiennes.*
- LUCIEN HENRY. *Promenade au Cambodge et au Laos.* 1894.
- A. TISSANDIER. *Le Cambodge, Java.* 1896.
- AGOSTINI. *Pnom-Penh* (*Tour du Monde*. 1898).

En dehors des provinces cochinchinoises qui nous appartiennent directement, deux autres contrées sont soumises à notre protectorat dans la péninsule indo-chinoise, le Cambodge et l'Annam.

Le nom de *Cambodge* vient de *Kampouchéa*, dont les Portugais avaient fait *Cambodia*, et que nous avons traduit par *Cambodge*. Ce mot est employé dans les anciens manuscrits, et de temps à autre il figure dans les actes officiels; mais ce n'est pas plus le nom du pays que Grèce ou Allemagne ne désignent réellement la Hellade ou le Deutschland. Les indigènes appellent leur pays *Sroc Khmer* (province khmer) ou *Nocor Khmer* (royaume khmer). Nous nous conformerons à l'usage reçu, et nous continuerons à donner à cette contrée le nom de *Cambodge*.

Malgré les ouvrages spéciaux traduits ou composés par des hommes compétents, tels que Mgr Pallegoix, M. Aubaret, Doudart de la Grée, Garnier, Aymonnier, l'histoire du Cambodge est encore assez mal connue et ne présente même qu'un intérêt assez médiocre, à cause de son peu de précision. Cet empire fut jadis important, riche et très avancé dans la civilisation, comme le prouvent les monuments d'Angkor. Il paraîtrait que les anciens Cambodgiens possédaient autrefois toute l'Indo-Chine, et même que leur puissance s'étendait jusqu'à Sumatra : on n'a de données à peu près certaines qu'à partir du XIII^e siècle de notre ère. A cette époque, le Cambodge occupait encore un bon tiers de la péninsule. Une série de guerres malheureuses entreprises contre ses voisins, les Siamois et les Annamites, a singulièrement réduit ce territoire. Le Cambodge actuel n'est pas plus étendu que cinq à six de nos départements français. Il est divisé en cinquante provinces, mais dont quelques-unes sont si petites qu'elles ne correspondent même pas à un de nos cantons. Ses limites sont au sud la Cochinchine française, à l'ouest le golfe de Siam, au nord l'empire de Siam, et à l'est des tribus sauvages, dont les unes reconnaissent l'autorité du roi de Cambodge, et les autres la repoussent.

La capitale est Pnom-Penh, au confluent de Mékong et du lac Tonlé-Sap, à la bifurcation du Han-Giang et du Tien-Giang. C'est le principal marché du royaume. Les autres villes remarquables sont Oudong, l'ancienne capitale, toute pleine de tombeaux et de bonzeries; les marchés de Compong Luong et Compong Chuang sur le Tonlé-Sap; Pursat, Kampot, et, sur la rive gauche du Mékong, les importants marchés de Kratieh, Samboc et Sambor, encore inquiétés par les pirates.

Il est difficile de fixer le chiffre de la population indigène. Pourtant on fait au Cambodge, tous les trois ans, un recensement destiné à fixer pour chaque Cambodgien la durée du service qu'il doit à l'État; mais les femmes et les enfants échappent à ce recensement, et on ne peut donner par conséquent que des chiffres approximatifs sur la population totale. En 1874 elle aurait été de 888,239 âmes on l'évalue aujourd'hui à 1,500,000 âmes, mais un recensement exact n'a jamais été opéré et ces indications sont approximatives.

Voici comment la France a réussi à faire accepter son protectorat. Dès le xvii^e siècle, le Cambodge s'était reconnu le tributaire de l'Annam; mais peu à peu l'empereur du Siam s'était substitué à son collègue annamite, et, profitant avec habileté des querelles de Tu-duc avec la France, il avait fini par imposer sa suzeraineté absolue au monarque cambodgien. L'amiral de La Grandière, jaloux d'augmenter l'influence française, essaya de démontrer au roi Norodom que le protectorat soit de l'Annam, soit du Siam, n'était qu'une sujétion déguisée, et qu'il valait mieux recourir à l'alliance de la France, directement intéressée à maintenir l'indépendance du Cambodge entre ses deux puissants voisins. La négociation fut habilement conduite par le commandant de La Grée, et, le 11 août 1863, Norodom acceptait notre protectorat. Comme gage de sa bonne volonté, il nous cédait, pour y fonder un dépôt de charbon, l'importante position des *Quatre Bras*, sur le grand fleuve du Mekong. Dès ce moment, la bonne harmonie n'a jamais été troublée. La France a gagné à ce traité d'assurer ses frontières du nord et d'étendre son influence dans l'intérieur de la péninsule. Le Cambodge y a gagné la paix, la tranquillité, et la certitude d'être soutenu par la France en cas de guerre contre ses voisins. Il est probable que l'alliance se maintiendra, puisqu'elle convient également aux parties contractantes. En 1883 un nouveau traité a été signé et le roi, moyennant un revenu fixe, nous a cédé l'administration financière de ses domaines. Ce ne sont pas ses sujets qui se plaindront de cette innovation. Enfin, le 17 juin 1884, un troisième traité l'a forcé d'accepter plus étroitement notre protectorat et de se résigner à toutes les réformes administratives, financières et commerciales auxquelles nous croirons devoir procéder. Depuis lors ont éclaté de fréquentes révoltes, et des incursions de pirates ont tenté d'inquiéter notre possession de Cochinchine et d'ébranler notre protectorat; mais les insurgés ont toujours été battus et les pirates refoulés.

Lors de nos démêlés avec le Siam et après le traité de Bangkok (1894), l'importante province de Battambang a été comprise dans la zone neutre, placée sous l'influence française, et rattachée au Cambodge. C'est un important accroissement de territoire, car on évalue la superficie de cette province à 40,000 kilom. carrés.

Le Cambodge est en général un pays de plaines; cependant, vers l'ouest, en se rapprochant du golfe de Siam, on trouve un massif montagneux assez considérable. Il a deux ports de mer, *Compong-Som* et *Campot*. Plusieurs îles sont échelonnées le long de la côte. Il est arrosé par le Mékong et par un affluent très important, qui sort du grand lac *Tonlé-sap* (30 lieues de longueur sur 40 à 42 de largeur moyenne). Ce lac, dans la saison des pluies, présente un volume d'eau énorme. Pendant la saison sèche au contraire les bords sont à découvert à une certaine distance. La rivière ou plutôt le canal qui le fait communiquer avec le grand fleuve présente un phénomène extraordinaire. Tantôt il roule ses eaux vers le lac, qui devient alors comme un déversoir du Mékong; tantôt, quand les eaux sont basses, le courant reprend sa direction vers la mer de Chine.

Le climat du Cambodge est à peu près le même que celui de notre Cochinchine, c'est-à-dire qu'il est peu salubre : néanmoins, à cause de l'élévation plus grande au-dessus du niveau de la mer, la terre étant moins humide pendant l'été, les vapeurs paludéennes sont plus rares, et, par conséquent, la température générale meilleure. Les productions sont également les mêmes : riz, bétel, bananier, méréak, vernis laque de bonne qualité, cardamome, gomme-gutte, etc. Comme la vie est facile, et que le moindre travail suffit pour se procurer le nécessaire, les Cambodgiens se sont endormis dans la mollesse. Peu à peu, les forêts envahissent la contrée. Moins intelligents, ou plutôt moins actifs que les Annamites, les Cambodgiens ont toute la nonchalance que les Hollandais ont signalée dans les naturels des îles de la Sonde. Néanmoins, depuis l'arrivée des Français, quelques progrès se sont accomplis. Rien n'est contagieux comme l'exemple. Le roi Norodom s'efforce en toute circonstance d'inspirer à ses apathiques sujets le désir de s'initier à la civilisation européenne, et, peu à peu, un bien-être relatif s'établit. Le Cambodge est donc en voie de progrès, et ce progrès continuera sans doute autant que notre influence.

II. — Annam et Tong-King. — L'intervention française.

BIBLIOGRAPHIE

- LEGRAND DE LA LIRAYE. *Notes historiques sur la nation annamite*. 1866. — *Dictionnaire annamite-français*. S. d.
- AUBARET. *Grammaire annamite*. 1867.
- BOURCHEL. *Essai sur les mœurs et les institutions du peuple annamite*. 1869.
- DUCOS DE LA HAILLE. *Le cours du Hong-Kiang ou Tong-King* (Société de géographie de Paris. 1874).
- DE VILLENEUVE. *Les affaires du Tong-King et le traité français* (Correspondant. 1874).
- ROMANET DU CAILLAUD. *La France au Tong-King* (Correspondant. 1874).
- LURO. *Cours d'administration annamite*. 1875. — *Etude sur l'organisation politique et sociale des Annamites*. 1876.
- TOURNAFOND. *Les missions catholiques d'Annam* (Explorateur. 1876).
- PHILASTRE. *Code annamite*. 1876.
- GROS. *L'Annam* (Explorateur. 1876).
- MEYNIARD. *L'exploration française du fleuve Rouge au Tong-King* (Revue scientifique. 1876).
- FONTPERTUIS. *L'ouverture du Tong-King au commerce* (Econom. franç. 1876).
- Id. *Les ressources naturelles du Tong-King* (id. 1876).
- CORDIER. *Les voies commerciales du Tong-King* (Explorateur. 1876).
- DUPUIS. *La route commerciale française du golfe de Tong-King à la Chine par le fleuve Rouge* (Explorateur. 1876).
- MOUROUZIER. *L'Annam et le Tong-King méridional*. 1876.
- ROMANET DU CAILLAUD. *Conquête du delta du Tong-King* (Tour du Monde. 1877).
- X.... *Notes géographiques sur l'Annam* (Missions catholiques. 1877).
- DUTREUIL DE RHINS. *Notes sur l'Annam* (Société de géographie de Paris. 1877).
- DUPUIS. *L'ouverture du fleuve Rouge au commerce et les événements de Tong-King*. 1879.
- ROBANET. *Ce que devrait être la politique française dans l'extrême Orient* (Société de géographie de Rochefort. 1879).
- DUPUIS. *La France et le Tong-King* (Revue de géographie. 1879).
- LAPEYRÈRE. *Le Tong-King* (Société de géographie de Rochefort. 1877).
- AURAY. *Dix-huit mois à Hué* (Société de géographie de Paris. 1879).
- DUPUIS. *Le fleuve Rouge*. 1880.
- GROS. *Conquête du Tonkin par vingt-sept Français*. 1880.
- ROMANET DU CAILLAUD. *Histoire de l'intervention française au Tong-King de 1872 à 1874*, 1880. — *Notice sur le Tong-King* (Soc. de géogr. de Paris. 1880).
- PLAUCHUT. *L'annexion du Tong-King* (Revue des Deux Mondes. 1880).
- MAGET. *Etude d'ensemble sur le Tonkin* (Revue de géographie. 1880).
- FARANG. *La question du Tong-King* (Revue politique et littéraire. 1881).
- GAFFAREL. *Les explorations françaises de 1870 à 1884*. 1882.
- POSTEL. *L'extrême Orient*. 1883.
- LABARTHE. *Annamites et Chinois au Tong-King. — Hanoï capitale du Tong-King en 1883. — La province de Bin-Dinh. — Les environs de Hanoï. — Sontay et Bac-Ninh* (Revue de géographie. 1883). — *Le Tong-King. La frontière nord du Tong-King* (id. 1884).
- EUGÈNE VEUILLOT. *La Cochinchine et le Tonkin*. 1884.
- LEMIRE. *L'Indo-Chine*. 1884.
- COLQUHOUN. *Voyage dans la Chine méridionale*. 1884.
- PAUL BOURDE. *De Paris au Tonkin*. 1885.
- GAUTIER. *Les Français au Tonkin*. 1787-1884).
- DUPUIS. *Mon retour au Tong-King* (Revue de géographie. 1884).
- X.... *La baie d'Along* (Club alpin français. 1885).
- IMBERT. *Le Tonkin industriel et commercial*. 1885.
- GANNERON. *L'amiral Courbet d'après les papiers de la marine et de la famille*. 1885.

- BOÛINAI ET PAULUS. *L'Indo-Chine française contemporaine*. 1885.
 ABBÉ LAUNAY. *Histoire ancienne et moderne de l'Annam*.
 DE TRENTINIEN. *L'avenir de la France au Tong-King*.
 AUMOITTE. *De Hanôï à la frontière du Kouang-Si*.
 LAMETTE. *La voie du fleuve Rouge* (Société de géographie de Rouen. 1886-7).
 DEMARTINÉCOURT. *La cour d'Annam sous les dernières années du règne de Tu-Duc* (Société de géographie de Dijon. 1888).
 BRANDA. *Le Haut-Mékong ou la Laos ouvert*. 1887.
 BONNETAIN. *L'extrême Orient*. 1887.
 LEMIRE. *Annam et Tonkin*. 1888.
 HOCQUART. *Trente mois au Tonkin*. 1890.
 NEIS. *Sur les frontières du Tonkin* (*Tour du Monde*. 1888).
 DE LANESSAN. *L'expansion coloniale de la France*. 1886.
 FAQUE. *L'Indo-Chine française*. 1888.
 SILVESTRE. *L'empire d'Annam et les Annamites*. 1889.
 DE LANESSAN. *L'Indo-Chine française*. 1889.
 BAILLE. *Souvenir d'Annam*. 1890.
 LEVASSEUR. *Le Tonkin. Sa situation. Ses richesses. Son avenir*. 1891.
 GARCIN. *Au Tonkin. Un an chez les Muongs*. 1891.
 LAMETTE. *La voie du fleuve Rouge*. 1891.
 FREY. *Les pirates au Tonkin*. 1892.
 YERSIN. *Voyage chez les Moïs* (*Revue Indo-Chinoise*. 1893).
 DE MALGLAIVE. *Six mois au pays du Khé* (*Tour du Monde*. 1893).
 LEMIRE. *Aux monuments anciens des Kiams* (*Tour du Monde*. 1894).
 CUPET. *Chez les populations sauvages au nord de l'Annam* (*Tour du Monde*, 1893).
 BONIN. *De Tourane à Stung-Sreng*. 1894.
 HENRI D'ORLÉANS. *Autour du Tonkin*. 1894.
 DE LANESSAN. *La colonisation française en Indo-Chine*. 1895.
 A. DE PONVOURVILLE. *Dans les seize Chaüs*. 1895.
 P. DEJOUX. *Le Tonkin et l'Inde anglaise*. 1896.
 L. PEYTRAL. *Silhouettes tonkinoises*. 1897.

Le second Etat de la péninsule soumis au protectorat de la France est l'empire d'Annam. Voici comment notre ancien ennemi Tu-Duc et ses successeurs sont devenus nos clients.

Un de nos compatriotes, M. Dupuis, négociant actif, très au courant de toutes les questions commerciales qui se traitent dans l'extrême Orient, cherchait depuis longtemps le moyen de détourner au profit de la France l'immense courant des affaires chinoises. Il avait suivi d'un œil attentif l'expédition du Mékong, car il avait cru, comme le supposaient également tous les fonctionnaires de la colonie, que ce fleuve était la future artère du commerce de la péninsule; mais les difficultés de la navigation, les méandres de son cours, les nombreux pays qu'il traverse, en ajoutant aux obstacles matériels des difficultés douanières, tout se réunissait pour démontrer que le commerce de la vallée du Mékong alimenterait peut-être notre colonie cochinchinoise, mais ne serait jamais considérable. Il n'en était pas de même pour un autre fleuve, le Tongking, qui prend naissance en Chine, dans le Yunnan, entre les vallées

du Mékong et du Yang-tseu-Kiang, qui est navigable sur presque tout son cours, file à la mer en ligne droite, et présente en outre l'immense avantage de l'unité de domination sur ses rives. Francis Garnier avait déjà pressenti l'importance de cette route, et affirmé que nous n'aurions pour ainsi dire qu'à vouloir pour ouvrir à nos produits une région encore inexploitée par les Européens, et pour en recevoir directement les précieuses matières premières qu'elle renfermait. M. Dupuis tira parti des indications de Garnier. Avec une résolution qui fait honneur à son esprit d'initiative, il entreprit à ses frais deux voyages, en 1868 et en 1869-1870, qui lui démontrèrent la possibilité de remonter le fleuve. En 1872, malgré l'opposition du gouvernement annamite, il achetait trois vapeurs et une jouque, et arrivait jusqu'au Yunnan, après avoir fait d'excellentes affaires et préparé le terrain pour des entreprises ultérieures. M. Dupuis aurait voulu établir tout de suite un service de bateaux à vapeur de Hong-kong et de Saïgon au Yunnan par le Tongking. Les Anglais, toujours à l'affût des opérations profitables, lui proposèrent immédiatement les fonds nécessaires. M. Dupuis, avec un patriotisme qui l'honore, refusa leurs offres et voulut que l'entreprise restât française.

C'est à ce moment, c'est-à-dire en 1873, que F. Garnier, qui avait enfin obtenu l'autorisation officielle d'explorer à son tour la région du Tongking, débarqua à Hanoi avec une centaine d'hommes, et qu'à la période de l'initiative privée, représentée par M. Dupuis, succéda celle de l'intervention officielle.

La province de Hanoi était gouvernée, au nom de l'empereur d'Annam, par notre ancien adversaire de Ki-hoà, le maréchal N'guyen assisté par les deux fils de Phan-tan-giang, le gouverneur de Ving-long, dont nous avons causé la mort. Ces trois mandarins nourrissaient contre nous une haine aveugle et ne cherchaient que l'occasion de nous nuire. Non seulement ils avaient, dans la mesure de leurs forces, entravé les opérations de M. Dupuis, mais encore ils avaient à deux reprises essayé de l'empoisonner, et tenté de mettre le feu à son magasin à poudre. Lorsque Garnier eut annoncé que son intention était de profiter des indications de M. Dupuis pour ouvrir avec les peuples du Tongking des relations commerciales, le vieux N'guyen refusa de reconnaître ses pouvoirs. Il déclara même qu'il agi-

rait à sa guise. En effet, il lança des proclamations où il dénaturait la mission de Garnier, et donna l'ordre de concentrer les troupes. Garnier aurait voulu ne pas brusquer la situation, mais sa position devint bientôt critique. Tous les moyens semblaient légitimes aux mandarins annamites pour se débarrasser de lui. Plusieurs fois ils essayèrent d'empoisonner l'eau qui servait aux usages domestiques des Français. De plus, Garnier n'avait sous ses ordres que 150 hommes environ, et, bien qu'il pût compter sur le concours des Chinois au service de M. Dupuis, il était comme noyé dans les flots de la population ennemie. Après avoir épuisé tous les moyens compatibles avec l'honneur, il résolut de prendre l'offensive et adressa un ultimatum à Nguyen, avec sommation d'y répondre sous trois jours. Appuyé sur la redoutable forteresse de Hanoï, entouré d'une véritable armée, et depuis longtemps installé dans le pays, dont il connaissait les ressources, Nguyen ne croyait même pas à la possibilité d'une attaque de notre part; aussi ne daigna-t-il pas répondre aux sommations de Garnier. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, le 20 novembre 1873, la petite troupe franco-chinoise se présenta devant la citadelle et en commença l'attaque. Elle fut si vigoureusement menée qu'en moins de trente-cinq minutes nous étions maîtres de la place. 1500 soldats tombaient entre nos mains, ainsi que la plupart des mandarins, y compris Nguyen, qui mourut quelques jours après des suites d'une blessure reçue dans le combat.

La prise de Hanoï était un beau fait d'armes, qui rappelait les exploits des *conquistadores* espagnols du xvi^e siècle, alors qu'un Cortez ou un Pizarre conquéraient des empires avec une poignée d'aventuriers; mais ce n'était que le début des hostilités. Les mandarins des provinces voisines, effrayés par notre voisinage, se mirent aussitôt sur la défensive, et, aux portes même de Hanoï, les lettrés cherchèrent à soulever le peuple contre les Français. En même temps, des bandes de brigands profitèrent du désarroi général pour piller à leur aise. Garnier fit face à toutes les difficultés. Il appelle à lui tous les honnêtes gens intéressés à extirper le brigandage, leur distribue les armes trouvées dans la citadelle, et, grâce à eux, rétablit en quelques jours la tranquillité compromise. Il remplace les mandarins hostiles à la France et chasse de leurs sièges tous

ceux qui lui résistent. Le 25 novembre, *Hung-yen* est enlevé sans coup férir; le 5 décembre, un aspirant de marine, escorté de 6 matelots, M. Hautefeuille, prend *Ninh-binh*; MM. Balny et de Trentinian, avec 15 soldats, s'emparent de *Haïdzuong*, et Garnier entre de vive force dans *Nam-Dinh*, ville importante et très fortifiée. En vingt jours, moins de 150 Français avaient conquis tout le delta du Tongking, et plusieurs milliers de volontaires, organisés et commandés par eux, suffisaient pour maintenir l'ordre dans ce territoire, peuplé de plusieurs millions d'habitants.

Ces succès prodigieux avaient enfin tiré de sa torpeur la cour de Hué. L'empereur Tu-duc, qui connaissait la mission de Garnier et l'avait même autorisée, ne savait à quel parti s'arrêter. Il détestait les Français et leur souhaitait tout le mal possible; mais, d'un autre côté, il n'était pas fâché d'utiliser leur intelligence et leur activité pour consolider sa domination sur des provinces insoumises et pour créer des relations commerciales dont il profiterait un jour ou l'autre. Avec la duplicité qui constitue la diplomatie orientale, il encourageait dans leur résistance les mandarins tongkinois et, en même temps, prodiguait à Garnier les protestations de sa reconnaissance. Il se réservait d'agir suivant les circonstances. Au moment même où il envoyait au représentant de la France deux ambassadeurs chargés de régler tous les différends, il excitait sous main le gouverneur de Sontay, Hoang-Keoïen, à reprendre Hanoi. Ce dernier ramassait 7 à 8000 Chinois, anciens rebelles qui venaient de vendre leur soumission au gouvernement annamite, et, à leur tête, marchait contre Hanoi. Le 21 décembre, Garnier était en conférence avec les ambassadeurs de Tu-duc, quand on vint l'avertir que Hoang-Ké-Vien attaquait la citadelle avec ses brigands; aussitôt il saisit un revolver et court au point attaqué. En quelques instants l'ennemi est repoussé et mis en fuite. Par malheur, emporté par sa bravoure, Garnier veut poursuivre ses avantages et fait une sortie avec une quinzaine d'hommes. Arrivé à une distance d'environ deux kilomètres de la citadelle, il allait gravir une digue pour observer la position de l'ennemi, quand il tomba dans un fossé d'écoulement qu'il n'avait pas aperçu. Aussitôt il fut assailli par des Chinois cachés dans un

fourré et percé de coups de lance. Deux de ses hommes furent tués à ses côtés, et, quand arriva le reste de l'escorte, le malheur était consommé. Garnier était mort, et les Chinois fuyaient en emportant sa tête.

Cette funeste sortie coûtait à la France un de ses enfants les plus distingués. Garnier avait tout pour lui : intelligence, dévouement, patriotisme, désintéressement. Il était de ceux qui savent commander et obéir, concevoir et écouter. Il a vécu en héros. Il est mort en héros.

La mort de Garnier produisit une émotion profonde parmi les Français ; mais ils se remirent bientôt de leur douloureuse stupeur. Un enseigne de vaisseau, M. Esmez, prit le commandement intérimaire. Des patrouilles commandées par d'énergiques officiers parcoururent les provinces insurgées et maintinrent l'ordre. Les brigands furent refoulés ; aussi les ambassadeurs de Tu-duc, comprenant que les Français avaient décidément le dessus, reprirent les négociations interrompues par l'attaque déloyale du 21 décembre. Le commandant intérimaire profita habilement du désarroi général pour leur imposer un traité par lequel le Tongking était ouvert à notre commerce, et les garnisons françaises maintenues dans les citadelles conquises jusqu'à la ratification de la paix définitive.

Quelques jours plus tard débarquait à Hué un ambassadeur de la France, M. Philastre, chargé de négocier cette paix. Son attitude fut trop humble. On eût dit un humble solliciteur plutôt qu'un envoyé politique. D'ailleurs il arrivait avec des idées préconçues et était à l'avance déterminé à toutes les concessions. Ne déclarait-il pas publiquement que Garnier était un aventurier qui avait outrepassé ses pouvoirs ? N'ordonnait-il pas à M. Esmez de procéder sans retard à l'évacuation des citadelles autres que celle de Hanoi. Ce dernier lui fit remarquer que la retraite précipitée de nos soldats détruirait le prestige des armes françaises et serait peut-être l'occasion de graves désordres, car les nouveaux mandarins avaient encore besoin de l'appui moral de nos soldats. Les réclamations furent inutiles : il fallut obéir. La conséquence immédiate de cette évacuation maladroite fut un massacre général des chrétiens indigènes, qu'on accusait d'être les partisans de la France. Pendant plus de huit jours des bandes de brigands parcouru-

rent le pays, pillant, incendiant et massacrant. Aucun de ceux qui avaient pris parti pour la France ne fut épargné. Les administrateurs nommés par Garnier furent égorgés avec leurs familles. Pendant ce temps, M. Philastre laissait faire. Il répondait aux missionnaires que ce n'étaient là que d'inévitables représailles et ordonnait à nos soldats frémissants une immobilité dont ils avaient honte. La fatalité s'acharne vraiment après nos colonies ! Le début est toujours admirable. Des chefs énergiques et entreprenants font respecter et aimer notre pays ; mais des fautes politiques étranges, des maladresses inavouables sont bientôt commises, et tout est perdu !

M. Philastre mit le comble à sa déplorable politique en signant, le 6 février 1874, une convention nouvelle, d'après laquelle les troupes françaises se retiraient du Tongking, et M. Dupuis, un certain Dupuis, comme il s'exprimait sur le compte de cet honorable négociant, était abandonné à ses propres ressources, — le tout sur une vague promesse d'autorisation de négocier dans le Tongking !

Quelle fut la conséquence immédiate de ces prodigieuses concessions ? Les Orientaux croient au fait accompli et ne se soucient que médiocrement de la force morale. Ils avaient cru à la France, tant que la France avait vigoureusement agi, avec des hommes tels que Garnier ou Esmeiz ; mais, du jour où ils virent nos troupes se retirer sans garantie, du jour où ils assistèrent au massacre des populations chrétiennes, et que ces massacres demeurèrent impunis, au respect succéda presque le mépris. Quant au gouvernement annamite, qui aurait accepté, sans même les discuter, toutes nos conditions, alors que nous possédions comme gage les forteresses du Tongking, il ne consentit qu'après de longues hésitations à signer un traité définitif : c'est le traité du 15 mars 1874, signé à Saigon par l'amiral Dupré et les ambassadeurs de Tu-duc, et ratifié le 4 août 1874 par l'Assemblée nationale. En voici les principaux articles :

Art. 2. La France prend l'Annam sous sa protection. « Elle s'engage à lui donner gratuitement et sur sa demande l'appui nécessaire pour maintenir dans ses Etats l'ordre et la tranquillité, pour le défendre de toute attaque, et pour détruire la piraterie qui désole les côtes du royaume. » L'empereur d'An-

nam devenait par conséquent notre client, au même titre que le roi de Cambodge, c'est-à-dire que, légalement, nous pouvions intervenir dans l'empire, et y préparer notre domination future, en adoptant à l'égard de son chef la politique qui a fondé la grandeur anglaise dans l'Indoustan : protection convertie peu à peu en sujétion.

Art. 3 et 4. Nous fournissons à l'empereur 5 vaisseaux à vapeur, 100 canons, des fusils et des munitions. De plus, nous mettons à sa disposition des instructeurs militaires et marins, des ingénieurs, des chefs d'atelier, des comptables et des professeurs. Ces nombreux auxiliaires seront nos alliés les plus dévoués et ne pourront que contribuer à augmenter notre influence. Il est certes difficile de prévoir l'avenir; mais n'est-ce pas comme une loi historique que tout Etat placé dans les conditions où se trouve aujourd'hui l'Annam vis-à-vis de la France est fatalement condamné à être absorbé ou conquis? L'annexion de l'Annam semble ne plus être qu'une question de temps, d'opportunité et de convenance.

Art. 5. L'empereur consent à abandonner définitivement à la France les six provinces cochinchinoises; mais (art. 6) il lui sera fait remise de tout ce qui reste dû de l'ancienne indemnité de guerre.

Art. 9. L'exercice de la religion chrétienne est autorisé, et l'empereur prend sous sa protection spéciale les évêques et missionnaires. En restant ainsi fidèle à sa politique traditionnelle, la France agit dans son intérêt et dans celui de la civilisation, car il est certain que tous les chrétiens d'Orient s'habituent à nous considérer comme leurs protecteurs et deviennent tous nos clients, et d'un autre côté la supériorité du christianisme sur les cultes abâtardis et corrompus de l'Orient est si grande qu'à chaque progrès du christianisme correspond un progrès dans la civilisation.

Art. 11 et 12. Les ports de Tinhai, Minhai et Hanoi sont ouverts au commerce. « Les sujets, français ou annamites, de la France, et les étrangers en général, pourront, en respectant les lois du pays, s'établir, posséder et se livrer librement à toutes opérations commerciales et industrielles dans les villes ci-dessus désignées. Ils pourront de même naviguer et commercer entre la mer et la province de Yunnam par la voie du Tongking, moyennant des droits fixés. »

III. — L'intervention française au Tong-King.

Le traité de 1874 ne fut malheureusement jamais qu'une lettre morte. Les Asiatiques en effet ne connaissent que la politique des résultats. S'ils s'inclinent devant la force brutale, ils éludent avec une merveilleuse souplesse les clauses des traités qui les gênent. Aussi les Annamites n'exécutèrent-ils que celles des stipulations du traité qui leur étaient avantageuses. Ainsi ils demandèrent notre assistance contre leurs ennemis. Voici à quelle occasion : Le Tongking a longtemps été indépendant sous la dynastie nationale des Lé, et les Tongkinois ont gardé le souvenir de cette indépendance. A chaque secousse éprouvée par l'Annam répond une révolution dans le Tongking. Or notre intervention avait profondément ébranlé le pays. Les partisans de la dynastie des Lé crurent que nous songions à la restaurer et aussitôt se rallièrent à nous. Même après l'évacuation de 1873, ils ne renoncèrent à aucune de leurs espérances. Ils s'adressèrent même à l'ancien commandant de Ninh-Binh, M. Hautefeuille, qu'ils admiraient à cause de sa bravoure, et le prièrent de les conduire au combat. M. Hautefeuille n'accepta pas leurs offres, mais son refus ne les découragea pas. Leurs bandes s'organisèrent et bientôt devinrent redoutables. Ils s'emparèrent de plusieurs provinces. Leurs jonques légères occupaient les innombrables cours d'eau qui parcourent le pays, et leur armée de terre s'accroissait sans cesse de nouvelles recrues.

Ce fut alors que la cour d'Annam nous pria d'exécuter la clause du traité de 1874, par laquelle nous lui promettions aide et protection contre ses ennemis. Certes il eût été habile de notre part de ne pas se hâter de prendre parti. C'était une occasion inespérée que nous présentait la fortune de réparer nos fautes; mais nous étions liés par un traité authentique avec l'empereur d'Annam. Il était difficile de ne pas exécuter ce traité, bien qu'il nous fût manifestement désavantageux. Le commandant des troupes françaises dans le Tongking, Dujardin, reçut l'ordre de s'entendre avec les mandarins annamites pour disperser les insurgés. En effet, quelques jours suffirent pour réduire à l'impuissance les partisans de la dynastie nationale; mais ils ne nous ont point pardonné cette maladroite

intervention, et les Annamites nous ont témoigné leur reconnaissance en violant ce fameux traité, dont ils ne réclament l'exécution que quand elle leur est favorable.

En voici une preuve nouvelle : Un des articles du traité de 1874 stipulait formellement la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit pour les chrétiens de pratiquer leur religion. Or les mandarins annamites, moitié par fanatisme, moitié par politique, ont toujours détesté les chrétiens. Le soir même de l'évacuation française, plusieurs villages chrétiens étaient incendiés, et pendant plusieurs semaines ce fut un déchaînement inouï de violences. Un mandarin, Hoang-Tan-Dang, eut même l'impudence de mettre à prix les têtes de chrétiens. Sans doute il y eut des protestations ; quelques-uns des égorgeurs les plus notoirement compromis furent exécutés, et on accorda quelques indemnités ; mais la plupart des massacres et des incendies de 1874 sont demeurés impunis. Même à l'heure actuelle, les chrétiens sont soumis à des vexations quotidiennes, et l'Annam, avec une désinvolture qu'augmente l'impunité, continua à violer effrontément toutes les clauses du traité qu'il supposait utiles au développement de notre influence.

Même cynisme et même parti pris à propos de la liberté de commerce, également stipulée par le traité de 1874. Au lieu de poursuivre les pirates, le gouvernement annamite semblait de connivence avec eux. Une partie de la côte fut bloquée, les pêcheurs n'osèrent plus s'aventurer en mer, et les pirates, non contents d'intercepter les communications, opérèrent des descentes sur le continent, et réduisirent en esclavage la population de certains villages. Pour assurer la sécurité des mers, il faudra nous décider à faire nous-mêmes la police de ces parages, et pourtant cette besogne écœurante ne nous regarde pas.

Si du moins l'intérieur du pays était ouvert à nos négociants ! Mais jusqu'à présent le commerce français est à peu près nul dans le Tongking. Notre pavillon ne paraît que de loin en loin dans le Delta, et pour y couvrir des marchandises de peu de valeur. Il y a plus. La clause en vertu de laquelle le fleuve Rouge est ouvert au commerce jusqu'à la frontière du Yunnan n'a jamais été exécutée. Les Pavillons Noirs, ceux qui jadis assassinèrent Garnier, interceptent le cours du fleuve. Leur chef, bien qu'il soit à la solde de l'Annam, a juré qu'il ne laisserait

jamais passer les Européens. Notre consul à Hanoï, M. de Kergaradec, ayant voulu, vers la fin de 1875, remonter le fleuve, a dû renoncer momentanément à son entreprise. L'année suivante, il revint avec une escorte de soldats français et arriva jusqu'à Lao-ckaï, mais ne put débarquer. Il revint à la charge en 1877, bien déterminé à s'ouvrir un passage de force. Cette fois la voie était libre, mais les riverains s'enfuyaient à son approche. Il ne voulut pas se risquer jusqu'à la capitale du Yunnan, et rebroussa chemin.

En présence de cette hostilité à peine déguisée, le traité de 1874 n'ayant jamais été exécuté par les Annamites, nous avons vingt raisons pour une de le dénoncer et d'agir comme bon nous semblait, mais ce qui est venu compliquer la situation et augmenter nos embarras, c'est l'intervention très inattendue de la Chine.

La Chine n'avait jamais eu avec nous au Tongking que des rapports de bon voisinage. Lors de l'annexion des provinces cochinchinoises, elle n'avait soulevé aucune protestation. En 1874, elle avait accepté le traité conclu avec l'Annam. Tout à coup, vers 1879, elle mit en avant de singulières prétentions. Ne s'avisait-elle pas de se souvenir que l'Annam avait jadis été un pays tributaire, et que, par conséquent, son souverain n'avait pas le droit, sans la consulter, de prendre des arrangements territoriaux. Que s'était-il au juste passé? On l'ignorera sans doute quelque temps encore. Que l'empereur Tu-duc, notre implacable adversaire, se soit adressé en désespoir de cause à son ancien suzerain, et lui ait demandé une protection, que ses ancêtres auraient au contraire repoussée, rien n'est plus probable; mais n'est-il pas à supposer qu'une ou plusieurs puissances européennes ont donné à la cour de Pékin des conseils qu'elle a docilement suivis, et ne serait-ce pas un moyen de détourner ou du moins de retarder la solution de la question d'Alsace-Lorraine que de provoquer un conflit dans l'extrême Orient entre la France et la Chine? Toujours est-il que, subitement, les mandarins annamites devinrent très arrogants. Quant à Tu-duc, il ne se contentait pas d'envoyer en grande pompe de magnifiques cadeaux à Pékin, mais encore priait le fils du Ciel d'intervenir directement dans le Tongking, sous prétexte de poursuivre un nouveau prétendant, appartenant à la

famille des Lé. En effet, de nombreux soldats chinois passèrent la frontière. Ils se mêlèrent aux brigands de toute dénomination qui pullulaient dans la contrée, et bientôt il devint manifeste que les deux empereurs étaient d'accord, et qu'une levée de boucliers se préparait contre la France.

Il était naturel que la France songeât à protéger ses consuls et ses soldats et revendiquât le droit qui lui appartenait d'assurer la liberté du commerce. Par malheur, l'opinion publique en France n'était pas favorable à une expédition lointaine. Les Chambres, en général peu éclairées sur la question, redoutaient toute complication extérieure. Même au sein du gouvernement, et malgré les avis réitérés des fonctionnaires au courant de la situation, et particulièrement du gouverneur de la Cochinchine, M. Le Myre de Villers, on semblait craindre de diriger sur le Tongking des renforts pourtant nécessaires. Ce fut discrètement, et presque par un subterfuge, que l'on se décida, en mars 1882, les dangers augmentant d'heure en heure, à envoyer 3 à 400 hommes au Tongking, sous le commandement d'un officier distingué, le capitaine de vaisseau Rivière.

Le 2 avril, le *Drac* et le *Parseval* entraient en rade d'Haïphong. Le lendemain, nos soldats prenaient leurs cantonnements à Hanoï sur la concession française, où déjà se trouvaient deux compagnies d'infanterie de marine sous les ordres du commandant Berthe de Villers. A peine installé, Rivière reconnut la nécessité de riposter par la prise de la citadelle à des provocations quotidiennes. Le 25 avril, il s'emparait sans coup férir de la citadelle et dispersait les mandarins annamites; mais, au lieu de l'encourager, on le laissa sans instructions, sans renforts, et comme noyé dans les flots toujours montants de l'invasion chinoise.

Ce fut comme une infiltration lente mais continue. Le Tongking du nord fut d'abord envahi; les Chinois passèrent ensuite sur la rive droite. Ils s'emparèrent de Sontay et de Bac-Ninh et poussèrent leurs avant-postes jusqu'à Hanoï. Rivière comprenait que le cercle d'investissement se resserrait de jour en jour, et il ne cherchait que l'occasion de le rompre; mais les Chinois ne se montraient pas. On les sentait partout; on ne les voyait nulle part. C'était en quelque sorte une invasion pacifique.

En mars 1883, la *Corrèze* amena 750 hommes de renfort. Le

commandant Rivière crut le moment opportun pour sortir de sa longue inaction, et résolut de détruire les travaux élevés par les mandarins à Nam-Dinh. L'expédition réussit, mais les Annamites et leurs auxiliaires secrets, les Chinois, avaient profité du départ de nos soldats pour venir assiéger Hanoï. Ils se fortifiaient à Sontay et à Bac-Ninh et poussaient chaque jour des pointes hardies dans la direction de Hanoï. Il n'était que temps de les arrêter. Rivière forma le projet de disperser d'abord le rassemblement de Sontay. Le 19 mai, notre petite armée était engagée sur l'étroite chaussée où, le 21 décembre 1873, l'infortuné Balny avait déjà trouvé la mort, lorsque, tout à coup, elle tomba dans une embuscade. Les victimes furent nombreuses. Il fallut se replier. On voulut sauver les canons. Nos officiers durent payer de leur personne. Rivière tomba mortellement frappé, et à ses côtés la plupart des officiers. C'était un véritable désastre. On crut à Hanoï la partie perdue. Même à Haïphong, et malgré la présence de quatre à cinq navires de guerre, les Européens ne se jugeaient plus en sûreté. Des rumeurs annonçaient la prochaine irruption d'armées chinoises, débouchant de tous les côtés, pour nous jeter à la mer.

Cette catastrophe eut en France un grand retentissement. Elle détermina vers le Tongking une sorte d'élan national, qui ne s'arrêtera plus. A la première nouvelle de la défaite, la Chambre des députés vota à l'unanimité (28 mai) l'envoi de renforts immédiats. Le gouverneur de la Cochinchine avait déjà, en toute hâte, dirigé vers Hanoï tous les renforts disponibles. Les nouveaux arrivants dégagèrent la ville, et on attendit pour reprendre l'offensive l'arrivée du général Bouët, désigné pour diriger le corps expéditionnaire, de l'amiral Courbet, nommé chef de la division navale du Tongking, et du docteur Harmand, institué commissaire général de la République Française.

Dès le mois de juin, le général Bouët entra en campagne. Il dégageait Haïphong (3 juillet) et Nam-Dinh (19 juillet) par deux brillants combats, et le 15 juillet marchait sur Sontay. Les Chinois et les Annamites opposèrent une résistance désespérée. Le général Bouët n'avait pas encore reçu tout son monde : Une effrayante inondation gênait nos manœuvres et arrêtait nos mouvements. Il crut prudent de se replier sur Hanoï, mais en faisant face à l'ennemi, et en emportant ses morts et ses blessés.

Ce n'était pas une défaite, comme s'empressèrent de le publier les Chinois, mais un combat infructueux. Au reste le général prit bientôt sa revanche. Le 1^{er} et le 2 septembre il enlevait les lignes de Palau et occupait toute la péninsule formée en avant de Sontay par le fleuve Rouge et le Day.

Un événement plus considérable allait encore améliorer la situation. Le docteur Harmand, comprenant qu'il fallait frapper l'ennemi au cœur de sa puissance, avait décidé l'amiral Courbet à tenter une attaque contre Hué, la capitale de l'Annam. Cette ville est située sur une rivière, dont les bords sont défendus par douze forts croisant leurs feux. Nos vaisseaux commencèrent à les canonner le 18 août au soir. Le feu de l'escadre continua le 19. Le 20 et le 21, nos soldats enlevaient d'assaut toutes les fortifications annamites et se rapprochaient de Hué. Ils ne devaient plus y trouver le vieil ennemi de la France, Tu-duc, qui était mort le 19 juillet, mais un jeune prince qui n'aurait demandé, ainsi que son entourage, qu'à prolonger la résistance, mais que la chute rapide de ses forteresses avait frappé d'épouvante. Une suspension d'armes fut convenue. M. Harmand se rendit à Hué, et le 25 août, obtenait la signature d'un glorieux traité. En voici les principales conditions : Protectorat de l'Annam, cession à la Cochinchine de la province de Binh-Thuan, occupation des forts de Hué, rappel des troupes annamites du Tongking, liberté du commerce, surveillance et contrôle de l'administration française. A vrai dire, l'Annam renonçait à son indépendance, et devenait non pas un pays sujet, mais un pays protégé par la France. C'était un grand et légitime succès, qui constatait nos droits, et nous faisait regagner tout le terrain perdu depuis Francis Garnier.

Restait à exécuter le traité. Aucune difficulté du côté de la France, mais le parti de la guerre, de la résistance à outrance contre l'étranger, n'a pas encore renoncé à sa haine. Trois des successeurs de Tu-duc ont déjà expié par une mort prématurée le crime d'avoir signé le traité. On a craint un instant que l'œuvre de M. Harmand ne fût compromise, mais notre représentant a, par sa ferme attitude, sauvé la situation et, jusqu'à nouvel ordre et officiellement, toutes les clauses du traité seront exécutées, sauf pourtant la rétrocession à l'Annam, de la province de Bin.

C'est au Tongking que se sont réfugiés les derniers partisans

de la résistance. Soutenus ouvertement par les Chinois, excités par leurs précédents succès, ils espèrent encore que la France sera pour la troisième fois chassée de Hanoi. Deux des citadelles sur lesquelles ils comptaient, Sontay et Bac-Ninh, ont pourtant été enlevées après de brillants combats. Les Chinois ont un instant renoncé à leur intervention, et signé à Tientsin (mai 1884), un traité fort avantageux pour la France ; mais ce n'était de leur part qu'une ruse diplomatique. Nos soldats ont été surpris à Bac-Lá, dans un guet-apens par les réguliers chinois. L'amiral Courbet, chargé de venger cette injure nationale, détruit l'arsenal de Fou-Tcheou (août 1884), et occupe le port et les mines de Kelung dans l'île de Formose (octobre 1884).

Il s'établit ensuite dans les îles Pescadores et ferme au commerce et à la navigation le golfe de Petchili, mais il meurt au bord de son vaisseau amiral, *le Bayard* (1885). Sur le continent, le général Brière de l'Isle, qui a remplacé Millot, repousse les Chinois aux combats de Kep et de Chu, et les chasse de Langson (février 1885). Le lieutenant-colonel Dominé résiste à Thuyen-Quan, à la tête d'une poignée de braves, 792 contre plus de 7000, et n'est dégagé qu'après avoir soutenu un siège mémorable de deux mois ; mais les Chinois ont reçu des renforts et, malgré l'héroïsme du général Négrier, nous forcent à battre en retraite (28 avril). Le colonel Herbinger, qui a pris le commandement des mains de Négrier blessé, évacue Langson pour se fortifier en arrière près de Kep. Les Chinois, étonnés de leur succès, n'osent pas dépasser Langson.

Dès le 4 avril 1885, des préliminaires de paix avec la Chine avaient été signés à Paris. Les négociations pour le traité définitif s'engagent à Tientsin et aboutissent au traité du 9 juin, qui coupe court aux revendications possibles de la Chine et consacre le protectorat de la France sur l'Annam.

Que faire de notre acquisition ? La prendre pour nous ou la soumettre à notre protectorat ?

L'annexion serait la solution la plus pratique, mais à condition de considérer l'Annam non pas comme une colonie, mais comme une possession, c'est-à-dire en laissant aux indigènes tous les droits compatibles avec l'exercice de notre souveraineté, en ne cherchant en un mot qu'une occasion de relever notre marine marchande et d'ouvrir à notre industrie de nou-

veaux débouchés. On a prétendu, il est vrai, que nous n'avons pas besoin de nouvelles possessions, puisque nous ne savons pas profiter de celles que nous avons. Il est certain que nous avons commis bien des fautes dans notre histoire coloniale; mais les leçons de l'expérience n'ont pas toutes été perdues. Dans un pays civilisé, salubre, peuplé, présentant toutes les garanties de succès, pourquoi ne réussissons-nous pas, comme nous avons réussi en Algérie, en Tunisie, en Cochinchine? On allègue encore que la Chine, que l'Allemagne, que l'Angleterre verraient de mauvais œil cette annexion; mais la Chine est liée à nous par un traité solennel, et, comme elle ne cherche qu'à écouler par le fleuve Rouge les riches produits qui encombrant ses provinces méridionales, son intérêt lui commande de respecter ses engagements. L'Allemagne et l'Angleterre pourront, il est vrai, être jalouses de ce nouveau progrès de la France, mais elles tiennent avant tout à sauvegarder leur commerce et leur industrie, et, quand nous aurons ouvert l'Annam à leurs négociants, comme nous leur avons déjà ouvert la Cochinchine, n'est-il pas probable qu'elles accepteront le fait accompli? L'annexion de l'Annam nous paraissait donc imposée par les circonstances. On a préféré le protectorat. Voyons au moins comment il a été organisé.

Le général de Courcy, nommé général en chef et résident général, se rendit à Hué, en juillet 1885, pour remettre ses lettres de créance. Il y fut subitement attaqué, dans la nuit du 4 au 5, par les Annamites sous les ordres du régent Thuyet. Vivement repoussés, les insurgés s'enfuirent, emmenant avec eux le roi Tong-Lieh. Aussitôt des troubles éclatèrent sur plusieurs points du royaume. Il devint nécessaire de les réprimer, et, pour enlever tout prétexte aux révoltés, de remplacer Tong-Lieh par un nouveau roi, Chanh-Mong, avec Nguyen-Hun-Do, comme régent (14 septembre), et de modifier le traité de 1874.

L'Annam et le Tong-King ont été réunis par le décret du 27 janvier 1886. Ils constituent, au regard de la métropole, un service autonome, ayant son budget, son administration et ses ressources propres. Toutes les dépenses des troupes de terre et de mer, ainsi que les appointements des fonctionnaires, sont supportés par ce budget. Le chef du protectorat prend le titre de résident général. Il est investi de tous les pouvoirs, mais relève du ministre français des affaires étrangères. Il peut s'éta-

blir soit à Hanoï, soit à Hué. Il a pour lieutenants deux résidents supérieurs dans chacune de ces villes. Il préside aux relations de l'Annam avec les autres pays. Il a sous ses ordres les chefs de tous les services, et est assisté d'un conseil du protectorat, dont il est le président. Les actes et décrets de l'empereur d'Annam sont contresignés par lui. L'empereur régnant se nomme Bun-Lan. Il a été proclamé le 31 janvier 1889 sous le nom de Than-Thaï.

Paul Bert, nommé résident général par décret du 31 janvier 1886, fut prématurément enlevé par une mort soudaine, mais sa politique d'apaisement et de régénération fut continuée par ses successeurs, MM. Bihourd, Constans, Piquet, Richaud, de Lanessan, Rousseau et Doumer.

IV. — Géographie résumée de l'Annam et du Tong-King.

Annam. — L'Annam n'a pas de limites bien définies vers le Siam. Il confine au sud à la Cochinchine, à l'est à la mer de Chine, au nord au Tong-King. Sa superficie est d'environ 325,000 kil. carrés. Le littoral présente un développement de 1,200 kil. Il décrit un arc de cercle dont la convexité est tournée vers la mer. On y rencontre au sud le cap Ba-Ké, la pointe Kéga, l'île Vache, la petite Poulo-Cécir, l'île Poulo-Sapata, le cap Paduran, les bancs de Hang-Rang et de Vung-Gong, la baie de Caméraigne, le cap Varela, le golfe de Phu-Yen, le port de Quinham, la baie de Tourane, le mouillage de Thuan-An, à l'entrée de la rivière de Hué, et le cap Lay. Des bancs et des récifs dangereux rendent en maints endroits les abords de la côte difficiles. Les courants des moussons y dominent. Ils soufflent du nord-est au sud-est.

Le système orographique de l'Annam se compose d'une seule chaîne de montagnes, parallèle au littoral, la chaîne des Moïs, qui sépare les bassins du Mékong des petits fleuves côtiers de l'Annam, Phaury, Phu, Yen, Quan-Nuy, Fai-Fo, Tourane, Hué, Dong-Hoï, Song-Giamb, Song-Cà et Song-Mâ, en général peu étendus et peu navigables, car ils déposent à leurs embouchures des bancs de sable.

Le climat de l'Annam est malsain, surtout dans les parties basses où les chaleurs humides engendrent des fièvres et dysen-

teries. Les parties hautes du pays sont plus saines, mais les montagnes boisées occupées par les sauvages sont inhabitables à cause de la fièvre des bois.

Le sol de l'Annam n'est pas aussi riche en humus que celui de la basse Cochinchine ou du Tong-King. Les plantes alimentaires sont le riz (200,000 hectares), le maïs, la canne à sucre, le thé (200 hectares à Kouang-Nam), la cannelle, le poivre, l'igname, le caféier, les arbres fruitiers, et les légumes des pays tropicaux. Les plantes industrielles sont le mûrier, le coton, l'ortie de Chine, la sésame, l'arachide, le bétel, le tabac et les essences forestières propres à la construction.

Les montagnes de l'Annam renferment des minerais pour la plupart inexploités : zinc, fer et or dans les provinces de Tourane et Hué, houille à Tang-Hoa et Tourane, marais salants à Quin-Nam et Moc-Ngot, et, dans certaines vallées, marbre noir veiné de blanc et rose, ou marbre gris, d'une extraction facile.

Quant à la production industrielle, une loi annamite s'est longtemps opposée à son développement. Le roi pouvait requérir pour son service personnel les ouvriers qui se distinguaient par leur habileté. On signale pourtant des crépons de soie dans la province de Binh-Dinh, des vermicelles à Quin-Nam, et des alcools de riz.

Le commerce extérieur porte sur le thé chinois, les cotonnades anglaises, la porcelaine commune, les objets de toilette, de médecine, la papeterie, l'opium, etc. En 1893, le mouvement commercial général s'est élevé à 25,144,739 fr., dont près de 19 millions pour le cabotage. Le commerce intérieur porte surtout sur les produits alimentaires, les objets d'habillement et quelques produits industriels. Les affaires qui se traitent dans les foires et marchés n'ont d'importance que par leur quantité.

Une seule route importante, la route royale, traverse l'Annam du nord au sud, mais elle est mal entretenue. Les chemins ruraux ne sont que des sentiers à peine praticables aux cavaliers. Mais on étudie le tracé d'une voie ferrée qui relierait le Tong-King à la Cochinchine par Ninh-Binh, Tang-Hoa, Vinh, Hué, Tourane et Attopeu. La construction de cette ligne pourra seule donner de la cohésion à notre domaine colonial indo-chinois en réunissant ses portions hétérogènes.

Géographie politique. — Le gouvernement de l'Annam était la monarchie absolue et sans contrôle. L'empereur, souverain temporel, grand pontife et juge suprême, n'était arrêté que par le code et les traditions. Bien que la direction des affaires reposât en théorie sur le prince, en fait il était écarté des affaires pendant sa jeunesse par la jalouse surveillance de ses ministres, et n'était qu'un instrument entre les mains du Comat ou conseil secret. Il y avait six ministres (rites, intérieur, finances, guerre, justice, travaux publics) et neuf degrés de fonctionnaires, dont quelques-uns subdivisés en plusieurs classes. Le pays était divisé en 12 provinces, 33 phous ou préfectures, 101 huyens ou arrondissements et 7,769 villages. Telle était l'organisation sur laquelle a dû s'appuyer le protectorat français pour la réformer et l'améliorer. La France représente l'Annam dans ses relations extérieures, mais les fonctionnaires annamites continuent à administrer les provinces, sauf pour les douanes, les travaux publics, et, en général, pour les services qui exigent une direction unique.

Le culte des ancêtres est le plus répandu. Le culte de Confucius est la religion des mandarins et des lettrés. Le bouddhisme est en décadence. Quant au christianisme, longtemps persécuté, il a un certain nombre d'adhérents, surtout dans les classes pauvres.

Le code civil annamite n'est qu'un amas de coutumes locales, souvent contradictoires, que cherchent à débrouiller d'abord les magistrats municipaux, puis l'An Saht, ou chef du service judiciaire.

Les recettes du royaume se composent : 1° des impôts directs fonciers et personnels, que le gouvernement de Hué continue à percevoir ; 2° des impôts indirects (alcool, opium, papier timbré, dont un tiers pour l'Annam, un tiers pour le protectorat et un tiers pour les travaux publics). Jusqu'en 1895 le protectorat a dépensé plus qu'il n'a reçu, mais l'équilibre commence à s'établir, et il est facile de prévoir que les recettes l'emporteront bientôt sur les dépenses.

Le chiffre de la population a été diversement évalué. On peut le fixer à six millions d'habitants, très inégalement répartis dans les diverses provinces.

A part la capitale, Hué, composée de deux parties, la ville intérieure, forteresse construite vers 1795 par des officiers fran-

çais, et résidence de la cour, et la ville extérieure où demeurent près de 3 000 habitants, il y a peu de villes, dans l'Annam. Ce sont surtout des agglomérations de maisons en paille : Tourane, Xuanday, Quin-Nam, Tang-Hoa, Quang-Ngai, etc. On signale encore Hai-Fo au milieu d'un bassin houiller, les ports de Nha-Trang et Cam-Ranh, et Cam-Lo où les Annamites dissidents avaient bâti un fort pour échapper à l'action politique de la France.

Tong-King. — Le Tong-King commence au nord du cap Paklung, borde les provinces chinoises de Canton, Kuang-Si et Yunnan à l'ouest, prend la direction du sud-ouest en coupant la rivière Claire, le Song-Koï et la rivière Noire, et atteint la mer au-dessus du Gong-Giang. Sa superficie est de 415,000 kil. carrés environ, et de 470,000 avec les provinces méridionales de Tang-Hoa, Nghé-An et Ha-Tinh, qui ont été rattachées à l'Annam par le traité du 5 juin 1884.

Le littoral formé par la mer de Chine a plus de 500 kil. d'étendue. Entre le cap Paklung et le Delta, il est bordé de falaises à pic et se découpe en îlots rocheux. On remarque deux baies principales, Oanh-Xuan et Halong. Cette dernière, profonde et sûre, peut devenir une station navale et un point stratégique de première importance. Le delta formé par les embouchures du Thai-Binh et du Song-Koï est bordé de terrains bas et vaseux. Au sud du delta la côte est parsemée de grèves et de dunes séparées par des promontoires.

On compte deux groupes de montagnes : celui du nord ou des plateaux, celui du sud-ouest ou région des forêts. Le premier comprend plusieurs gradins étagés, de constitution géologique différente, et coupés de défilés (Bac-Lé). Il envoie des contreforts secondaires entre les affluents du Thai-Binh et sépare le versant chinois du versant tongkinois. Le second groupe comprend les montagnes qui se détachent du Yunnan et séparent le Mékong du Song-Koï. Elles envoient vers la mer des ramifications riches en gisements de toute nature, et sont continuées par une chaîne côtière parallèle à la mer et couverte de riches forêts.

Les deux principaux fleuves sont, le Thai-Binh, qui prend sa source en Chine, envoie quelques arroyos vers le Song-Koï, et se ramifie en plusieurs bras, dont un des principaux est le Cua-

Cam; le Song-Koï ou fleuve Rouge, qui prend sa source dans le Yunnan et coule dans la direction du sud-est. Il pénètre non loin de Lao-Kay sur notre territoire, arrose Hang-Noa, Sontay, Hanoï et Hang-Hyen. Il se bifurque au-dessus de Hanoï et son bras le plus important se jette à la mer par quatre embouchures. Ses principaux affluents sont : à droite la rivière Noire, à gauche la rivière Claire. Ses inondations sont redoutables. Le courant charrie alors un limon rougeâtre qui a valu au fleuve son nom. La crue annuelle est de cinq à six mètres à Hanoï. Des digues de terre glaise sont élevées sur les deux rives, mais ne sont que trop souvent impuissantes à arrêter les débordements du fleuve. Les autres cours d'eau sont le Song-Cá, le Song-Má, le Cua-Can et le Cua-Gian. On signale encore certains canaux (Phuly, Nam-Dinh) et les deux lacs Bac-Lé et Gia-Long.

Le climat est moins énervant que celui de la Cochinchine, parce que les variations de la température y sont plus grandes, mais l'été est peut-être plus terrible qu'à Saïgon. Si l'Européen ne s'immobilise pas pendant cette saison, il est exposé aux insulations, à la dysenterie, à la fièvre typhoïde et au choléra. De redoutables typhons sévissent parfois aussi dans cette partie de l'Indo-Chine.

Le sol du Tong-King est très propre à la culture, et l'agriculture y est en honneur. Pas un pouce de terrain n'est perdu. A peine une plante est-elle arrachée qu'une autre la remplace. Les principales plantes alimentaires cultivées sont le riz (1,500,000 hectares) qui fournit deux ou trois récoltes par an, le blé (rare), le maïs, le millet, les légumes, la canne à sucre, le café, le cacao, le thé, la canelle et les arbres fruitiers. Parmi les plantes industrielles, on cite le coton, l'indigo, la gomme gutte, le sésame, l'arachide, le ricin, le gingembre, le camphre, le tabac, le bétel, le cachou, etc. Les essences forestières sont abondantes et variées, (plus de 200 espèces), bois de rose, de fer, ébène, santal; mais l'arbre propre au Tong-King est le bambou qui sert à tous les usages. Les mines sont nombreuses. Leurs principaux produits sont : or, argent, mercure, cuivre, étain, plomb, bismuth, arsenic, sel, houille (Hong-Haï, Kébao, Dong-Tien), pétrole, kaolin, marbre, cristal de roche, soufre, etc.

Les procédés industriels sont encore très rudimentaires, mais les Tongkinois ont acquis de l'habileté dans la fabrication de

certaines produits : incrustations de nacre, broderies sur soie et drap, soieries, laques, chaudronnerie. D'autres industries prendraient un grand développement, si on leur appliquait les procédés européens. Telles sont la distillerie, la décortication du riz, la briqueterie, etc.

Les dieux tiers des importations sont des marchandises chinoises (thé, soieries, opium, médicaments) ou anglaises (cotonnades, tissus). La France n'importe encore que du vin, des liqueurs, conserves alimentaires, articles de Paris, quincaillerie et confections. Le riz, la soie, l'étain et l'huile à laque constituent les quatre cinquièmes de l'exportation. Le total général des exportations et importations, qui n'atteignait en 1883 que le chiffre de 8,080,144 fr., s'est élevé en 1890 à 29,073,180, en 1891 à 47,621,246, en 1892 à 57 millions. La progression ne peut que s'accroître encore.

La seule grande route du Tong-King est la route royale qui relie Hanoï à Hué et Saïgon. Des chemins peu praticables pour les Européens relient les villes principales à cette route royale. Un premier chemin de fer a été construit de Phon-Lang-Thuang à Lang-Son, qui sera prolongé d'un côté jusqu'à Hanoï, de l'autre jusqu'en Chine. De nouvelles lignes sont à l'étude. Les communications par voie fluviale sont très nombreuses. Les multiples cours d'eau du Delta sont sillonnés par des embarcations indigènes et par la Compagnie des Correspondances fluviales au Tong-King. Une ligne annexe de la compagnie des Messageries Maritimes relie en outre Saïgon au port tongkinois de Haïphong, et les communications avec Hong-Kong et Yokohama sont fréquentes. Le Tong-King se trouve de la sorte relié à toutes les contrées du monde.

Le mode de gouvernement du Tong-King est le protectorat, mais l'administration immédiate des provinces et de leurs subdivisions est laissée aux mandarins annamites. Nos résidents peuvent faire révoquer ces mandarins. C'est un acheminement rapide vers l'administration directe du pays par la France.

Les religions sont les mêmes qu'en Cochinchine et en Annam, c'est-à-dire la religion de Confucius pour les lettrés, le bouddhisme très altéré pour le peuple, et partout le culte des ancêtres. Le christianisme s'établit facilement au Tong-King, où l'on compte déjà près de 500,000 catholiques, sous la direction des

prêtres français des missions étrangères et de dominicains espagnols.

Très dense, surtout dans le Delta, la population s'élève de 10 à 12 millions d'habitants. Les villes principales sont Hanoï, sur la droite du Song-Koï (67,497 hab.); Bac-Ninh, Lang-Son, Thaï-Nguyen, Sontay (4,000 hab.), Nam-Dinh (23,000 hab.), Haï-Dzuong, Ninh-Binh, Yen-Hoa; Haïphong, le port principal de la région; Quang-Yen et Laokaï.

Telle est la situation à l'heure actuelle (juin 1899). Elle pourrait être plus brillante. Il est certain que les pirates continuent leurs ravages, aidés et soutenus sous main par les Chinois. A diverses reprises, il a fallu diriger contre eux de véritables expéditions, et les déloger de repaires construits dans toutes les règles de l'art, et, sans nul doute, grâce à la connivence d'Européens anonymes. Ces déprédations entretiennent un malaise général. L'ancienne dynastie a conservé des partisans et les Chinois, nos redoutables voisins, n'ont pas renoncé à leurs convoitises. La sécurité matérielle n'est donc pas assurée. D'un autre côté, et ceci doit nous encourager, les indigènes commencent à s'habituer à nous. Il préfèrent aux caprices administratifs des mandarins nos procédés parfois brutaux, mais toujours fondés sur la justice et le respect de la dignité humaine. Peu à peu s'opère une sorte de tassement. On commence à mieux apprécier les richesses du sol. Aussi comprend-on que, dans sa récente visite à Hanoï, un prince, que son origine ne disposait pas à flatter ni la République ni les républicains, n'a pu s'empêcher de rendre justice aux résultats acquis et a proclamé bien haut que l'avenir du Tong-King lui paraissait assuré. L'acquisition de cette colonie sera donc toujours un des titres de gloire et un des principaux mérites des hommes d'État qui ont fondé et dirigé la troisième République française. Il est vrai que la consécration du temps manque encore, mais est-ce trop exiger que d'attendre encore quelques années avant que le jugement définitif soit prononcé sur l'avenir de cette France de l'Extrême-Orient!

QUATRIÈME PARTIE

OCÉANIE FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE

I. — Polynésie française.

- RIENZI. *L'Océanie*. 1836.
- MOERENHOUT. *Voyage aux îles du grand Océan*. 1837.
- VINCENDON-DUMOULIN. *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie*. 1842.
- LUTTEROTH. *O'Taïti. Histoire et conquêtes*. 1843.
- DUMOUTIER. *Histoire des îles Marquises en 1842-1843*.
- LELILS. *Description des îles Marquises*. 1843.
- DUMOULIN ET DEGRAS. *Les îles Marquises*. 1843.
- P. MATHIAS G... *Lettres sur les îles Marquises*. 1843.
- PIGEARD. *Voyage dans l'Océanie centrale (Annales des voyages)*. 1847.
- JOUAN. *Archipel des Marquises (Revue coloniale)*. 1858.
- GAUSSIN. *Cosmogonie tahitienne (Tour du Monde)*. 1860.
- CUZENT. *O'Taïti. Considérations géologiques, météorologiques et botaniques sur l'île*. 1860.
- X... *Annuaire des établissements français de l'Océanie*. 1864.
- ARFOUSSET. *Tahiti et les îles adjacentes. Voyage et séjour dans ces îles (1862-1865)*. 1867.
- GARNIER. *Excursion autour de l'île de Tahiti (Société de géographie)*. 1868.
- CUZENT. *Voyage aux îles Gambier*. 1872.
- X... *Renseignements sur quelques îles de l'archipel des Tuamotu (Annales hydrographiques)*. 1874.
- DURAND. *Les missions catholiques françaises*. 1874.
- MARIOT. *Note sur Taïti et les Tuamotu (Revue maritime et coloniale)*, avril 1875).
- JACQUEMART. *Les îles Gambier (Annales hydrographiques)*. 1875).
- PAILHÉS. *Souvenirs du Pacifique (Tour du Monde)*. 1875).
- X... *Renseignements sur quelques points des îles Marquises, sur diverses îles des Tuamotu, sur les Gambier et sur l'île Ménéhā (Annales hydrographiques)*. 1876).
- BRASSAC. *Archipel des îles Gambier*. 1876.
- X... *Les îles Marquises. Ressources naturelles, population, colonisation (Économiste français)*. 1877).
- EYRIAUD DES VERGNES. *L'archipel des îles Marquises (Revue maritime et coloniale)*. 1877.
- BLIN. *Notes de voyage. Taïti. Missions océaniques*. 1877.
- X... *Les îles Tuamotu (Exploration, juillet 1878)*.
- PINART. *Exploration de l'île de Pâques (Société de géographie et Tour du Monde)*. 1878).

- VASSEL. *Colonisation française en Océanie* (Exploration. 1880).
 AUBE. *Entre deux campagnes*. 1881.
 FLEURIAS. *Positions géographiques des îles Tuamotu*. 1888.
 CORTAMBERT. *Tahiti annexé aux colonies françaises* (Nature. 1880).
 DAVIN. *Cinquante mille milles dans l'Océan Pacifique*. 1886.
 MERCIÉ. *Aux terres de Kerguelen* (Tour du Monde. 1897).
 CLAVEL. *Les Marquisiens*. 1885.
 LECHARTIER. *Tahiti et les colonies françaises de la Polynésie*. 1887.
 COTTEAU. *En Océanie*. 1888.
 MONCHOISY. *La nouvelle Cythère*. 1888.
 DE SAINT SEINE. *Les nouvelles Hébrides* (Tour du Monde. 1897).

II. — Nouvelle-Calédonie

- TARDY DE MONTRAVEL. *Instructions sur la Nouvelle-Calédonie*. 1857.
 DE ROCHAS. *La Nouvelle-Calédonie et ses habitants. Productions. Mœurs. Cannibalisme*. 1862.
 VIEILLARD ET DEPLANCHE. *Essai sur la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, 1862).
 VIEILLARD. *Plantes utiles de la Nouvelle-Calédonie*. 1862.
 BOURGAREL. *Des races de l'Océanie française* (Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris).
 CHAMBEYRON ET MARCHANT. *Exploration de la Nouvelle-Calédonie* (Nouvelles annales des voyages, fév. 1863).
 MARTIAL HOUSEZ. *La Nouvelle-Calédonie* (Revue de l'Orient, octobre 1863).
 GUILLAIN. *Excursion faite en 1863 le long de la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie* (Nouvelles annales des voyages, novembre 1864).
 GUILLAIN. *Notes sur la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, octobre 1864).
 BOURGEY. *Une exploration dans l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie* (Nouvelles annales des voyages, novembre 1865).
 X... *La Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, fév. et mars 1866).
 X... *Notice historique sur les progrès de la colonisation française dans la Nouvelle-Calédonie depuis la prise de possession en 1853 jusqu'à nos jours* (Annales des voyages, mars 1867).
 X... *Les progrès de la Nouvelle-Calédonie* (L'Économiste français, fév. 1867).
 GARNIER. *Excursion dans la partie sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, avril 1867).
 GARNIER. *Voyage à la Nouvelle-Calédonie* (Tour du monde, 1867).
 X... *Note sur la transportation à la Guyane française et à la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, septembre-octobre 1867).
 BOURGEY. *Voyage à travers la Nouvelle-Calédonie de Kanala à Nouméa* (Annales des voyages, décembre 1867).
 GARNIER. *Essai sur la géologie et les ressources minérales de la Nouvelle-Calédonie* (Annales des mines). 1868.
 GARNIER. *Note sur la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, mai 1868).
 DE LA HAUTIERE. *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*. 1868.
 CHAMBEYRON ET BANARÉ. *Instructions nautiques sur la Nouvelle-Calédonie*. 1869.
 GARNIER. *Traces du passage de La Pérouse à la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, 1869).
 J. GARNIER. *Les Migrations polynésiennes, leur influence sur les Australasiens de la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, 1870).

- H. DE LA HAUTIERE. *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*. 1869.
- BOURGEY. *Notice ethnologique sur la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances*. 1874.
- X... *Notes d'un colon sur la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, février 1872).
- PARQUET. *Topographie de la Nouvelle-Calédonie septentrionale* (Revue maritime et coloniale, août 1872).
- BALANSA. *La Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, fév. et mars 1873).
- BALANSA. *Ascension du mont Humboldt* (Société botanique de France, 1873).
- PATOUILLET. *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*. 1873.
- G. MARCEL. *La Nouvelle-Calédonie* (Journal des Economistes, 1873).
- X... *La Nouvelle-Calédonie* (Economiste français, août 1873).
- BOUT. *Note sur les mines à la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, novembre 1873).
- SEBERT. *Notice sur les bois de la Nouvelle-Calédonie, leur nature, leur exploitation, leurs propriétés mécaniques et industrielles* (Revue maritime et coloniale, 1874).
- CHAMBEYRON. *Note relative à la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, juin 1875).
- SÉBERT. *Les bois de la Nouvelle-Calédonie*. 1875.
- GERMAIN. *La Nouvelle-Calédonie au point de vue de l'acclimatation*. 1875.
- LÈQUES. *La Nouvelle-Calédonie* (Explorateur, 1876).
- FAURE-BIGUET. *Géographie de la Nouvelle-Calédonie*. 1876.
- HANOTEAU. *Constitution géologique et ressources minérales de la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, décembre 1876).
- CHAMBEYRON. *Le grand récif au nord de la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, décembre 1876).
- MONTROZIER. *Notes d'histoire naturelle sur les îles Huon et Surprise* (Société de géographie, décembre 1876).
- X... *Constitution géologique de la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, 1877).
- BLIN. *Notes de voyages. La Nouvelle-Calédonie*. 1877.
- X... *Note d'un colon sur la Nouvelle-Calédonie* (Société de géographie, 1877.)
- X... *Annuaire de la Nouvelle-Calédonie*. 1878.
- P. CAVE. *La France en Calédonie* (Exploration, 1878).
- X... *Constitution géologique des richesses de la Nouvelle-Calédonie* (Revue maritime et coloniale, mars 1877).
- J.-M. *Établissement agricole pénitentiaire de Bourail* (Société géographique de Bordeaux, 1879).
- H. RIVIÈRE. *L'insurrection des Canaques* (Nouvelle Revue, 1880)
- LEMIRE. *Études sur la Nouvelle-Calédonie*. 1881.
- MONCELON. *Le bagne et la colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonie*. 1886.
- VUILLOD. *La Nouvelle-Calédonie et ses produits en 1890*. 1891.
- DE SALIRIS. *Conquête de la Nouvelle-Calédonie*. 1892.
- LEGRAND. *Au pays des Canaques*. 1893.
- JEANNENCY. *La Nouvelle-Calédonie agricole*. 1894.
- BERNARD. *L'Archipel de la Nouvelle-Calédonie*. 1895.

Nos établissements français en Océanie sont d'une petitesse humiliante en comparaison des vastes domaines que se sont taillés d'autres nations plus pressées ou mieux dirigées. Notre pavillon ne flotte en effet que sur les îles *Taïti*,

Tuamotu, Gambier, Marquises, Nouvelle-Calédonie et Kerguelen. Peut-être sera-t-il bientôt arboré sur les archipels des Nouvelles-Hébrides et des Salomon. L'occupation la plus ancienne, celle de Taïti, ne remonte qu'à 1843, et la plus récente, celle des Tuamotu, à 1839. Nous sommes donc arrivés bien tard dans ces lointains parages, où s'élaborent mystérieusement des mondes nouveaux. Nos colonies océaniques ont pourtant leur fonction et leur utilité. Les unes et les autres préparent un champ d'action aux missionnaires, aux colons et aux négociants. Ce sont en outre des stations navales, qui peuvent servir de refuges à nos marins. Lorsque sera percé l'isthme américain, ces archipels océaniques serviront d'étapes aux paquebots qui uniront dans l'avenir l'Amérique à l'Asie et à l'Australie. Ils peuvent encore être choisis comme lieux de déportation pour nos condamnés. Enfin quelques-uns d'entre eux ont une étendue assez considérable et des richesses naturelles assez grandes pour qu'on les mette en culture. Les possessions françaises d'Océanie ne sont donc pas à dédaigner.

On peut les diviser en quatre groupes distincts, que nous étudierons successivement :

- 1° Taïti et ses dépendances,
- 2° Les Tuamotu et Gambier ;
- 3° Les Marquises ;
- 4° L'archipel Néo-Calédonien.
- 5° L'archipel de Kerguelen et le rocher Clipperton ;
- 6° Les Nouvelles-Hébrides et les Salomon.

1° Taïti et ses dépendances.

Pendant longtemps nous étions censés n'exercer qu'un droit de protection sur Taïti et ses dépendances, bien qu'en fait nous possédions et gouvernions cet archipel, tout en laissant aux indigènes les franchises désirables : aussi avait-il reçu la dénomination officielle d'*îles du Protectorat*, mais il fait depuis 1880 partie intégrante de notre domaine colonial.

Cet archipel est divisé en deux groupes : *Taïti*, ou l'archipel géorgien, qui comprend les cinq îles de *Taïti*, *Moorea*, *Mahitia*, *Tabuermann* et *Tetiaraa* ; l'archipel des *Tubuaï*, qui comprend les quatre îles de *Tubuaï*, *Raevavae*, *Rurutu* et *Rinsatara*, les deux dernières encore indépendantes. Les premiers explorateurs

des Taïti, Vallis, Bougainville et Cook, en firent des descriptions enthousiastes. Bougainville surtout se signala par la chaleur communicative de son récit. Il faut lire ces pages émues où circulent un ardent amour de la nature et comme une admiration passionnée des paysages enchanteurs et des mœurs naïves des insulaires. Sa description de la *Nouvelle Cythère* fit une vive impression sur l'esprit de nos pères. Cette peinture de l'innocence et du bonheur des sauvages n'était-elle pas comme une protestation contre les mœurs d'un siècle corrompu? En 1797, des missionnaires de la Société des Missions de Londres vinrent s'établir avec leurs familles dans ce paradis terrestre, si vanté par leurs compatriotes. Vingt ans après, ils avaient converti toute la population des îles. Grâce à eux, un chef de tribu, Pomaré I, réussit à se faire proclamer roi des îles Taïtiennes. Son fils Pomaré II et son petit-fils Pomaré III régnèrent paisiblement. Ils avaient une sorte de gouvernement parlementaire, avec un ministère responsable et des Chambres, qui fonctionnaient régulièrement. Séduits par les apparences, quelques navigateurs européens proclamèrent que les Taïtiens jouissaient d'un gouvernement modèle; mais ils ne connaissaient pas le véritable état social du pays. Ils ne parlaient ni des castes, ni de l'immonde association des *arioï*. Les Taïtiens étaient en effet divisés en trois castes, celle des *arii*, personnages sacrés, doués de vertus miraculeuses, à tel point que la nourriture qu'ils avaient touchée devenait un poison mortel pour tous ceux qui n'étaient pas du même rang; celle des *raatira*, tyrannisés par les *arii*, mais qui du moins avaient le droit d'être propriétaires; celle des *manahune*, ou gens du peuple, sur lesquels retombait tout le poids de cette société. Quant aux *arioï*, c'étaient des initiés qui se songeaient qu'au plaisir : manger, dormir, danser, leur vie était une orgie perpétuelle. Ils juraient de ne pas avoir d'enfants et les étouffaient à mesure qu'ils naissaient. Malgré les éloges exagérés que leur décernèrent certains voyageurs, les Taïtiens ne réalisaient donc pas l'idéal des vertus politiques et sociales.

Il est vrai de reconnaître que l'influence des missionnaires anglais fit peu à peu disparaître ces immondes pratiques et rapprocha les Taïtiens de la véritable civilisation. Un des souverains de Taïti fut pour beaucoup dans cette rapide transfor-

mation des mœurs. Ce fut une femme, la sœur de Pomaré III, Pomaré IV, née en 1813, et qui régna depuis 1825. Les Anglais songeaient à profiter de sa jeunesse et de sa reconnaissance pour les bons soins que lui avaient prodigués leurs missionnaires pour annexer Taïti à leurs domaines. A diverses reprises, ces missionnaires, qui deviennent volontiers des agents politiques, avaient insinué à la reine de demander le protectorat de l'Angleterre; mais ils n'avaient pas réussi à la convaincre. Un consul français, M. Mœrenhout, fut plus heureux. Il eut l'art de persuader à Pomaré et à ses principaux conseillers que le protectorat de la France assurerait leur indépendance. En effet, la reine profita de l'arrivée à Papeïti d'une escadre française, commandée par l'amiral Dupetit-Thouars, pour déclarer, le 9 septembre 1842, qu'elle reconnaissait la suzeraineté de la France. L'amiral s'empessa d'accepter, sauf ratification du gouvernement.

Alors éclata l'affaire Pritchard, qui eut un si singulier retentissement. Pritchard était un missionnaire anglais installé à Taïti. Investi depuis peu de la dignité de consul, il avait jugé à propos de joindre à ses deux premiers titres celui de pharmacien. Le succès de la négociation entamée par M. Mœrenhout l'avait irrité. L'arrivée de l'amiral Dupetit-Thouars acheva de l'exaspérer. Il commença à prêcher une véritable croisade contre les Français et fut secondé par le commodore anglais Toup, qui enjoignit aux résidents de son pays de ne pas se soumettre aux règlements provisoires établis par Dupetit-Thouars et fit hisser un nouveau pavillon sur la demeure royale de Pomaré IV, comme pour insulter au pavillon du protectorat. A cette nouvelle, l'amiral se rendit à Taïti et pria la reine de remplacer immédiatement son nouveau pavillon par l'ancien. Pomaré IV refusa. Dupetit-Thouars annonce que le pavillon français est seul reconnu et prend possession de l'archipel au nom de la France. Pritchard, de son côté, amène le pavillon anglais qui flottait sur sa demeure et engage la reine à se réfugier à bord d'un navire anglais. La situation était grave. Approuverait-on en France la conduite de notre amiral, c'était peut-être un cas de guerre contre l'Angleterre. Le désavouerait-on, on s'exposait aux reproches de l'opposition, et, de plus, l'honneur de la marine française était cœu-

promis. Louis-Philippe régnait alors : il aimait la paix par tempérament et par politique. Quand il sut que l'Angleterre avait été fort irritée par notre prise de possession, il ne songea plus qu'à ne pas mécontenter ses alliés, et, sans se soucier de la fâcheuse impression que produirait en France ce désaveu, déclara qu'il n'y avait aucune raison pour déroger au traité primitif et par conséquent que Pomaré IV gardait sa souveraineté.

Sur ces entrefaites, les intrigues de Pritchard avaient amené un dénouement inattendu. Pritchard avait réussi à organiser dans l'archipel une famine factice. Il avait conseillé aux insulaires de cacher leurs troupeaux dans les montagnes, et à la reine de chercher un refuge à bord de la goëlette anglaise *le Basilic*. De plus, des bandes armées parcouraient le pays. Quelques insurgés pris les armes à la main avouèrent qu'ils avaient agi d'après les conseils de Pritchard. L'amiral fit alors arrêter et emprisonner le consul. Les matelots chargés de l'arrestation l'opèrent avec plus de brusquerie qu'il n'aurait convenu et eurent le tort d'éventrer les bœaux du missionnaire-pharmacien-consul et de ne pas respecter son mobilier. A peine l'arrestation de Pritchard fut-elle connue en Angleterre, qu'il y eut dans tout le pays comme un débordement inouï d'injures et de réclamations contre la conduite de nos agents. M. de Jarnac, notre chargé d'affaires à Londres, écrivit même à M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, qu'on était à la veille d'une rupture. Que faire? Céder encore ou résister? En cédant, on flattait l'orgueil anglais et on évitait une guerre; mais aussi quelle blessure pour notre amour-propre et quelle arme entre les mains de l'opposition! En résistant, on caressait les préjugés français, mais on s'exposait à une guerre redoutable. Jamais le roi et ses ministres n'avaient été plus embarrassés. Par bonheur, le gouvernement anglais ne se souciait nullement de rompre avec la France. Il fit savoir qu'il se contenterait d'une indemnité pécuniaire et de quelques explications diplomatiques. Louis-Philippe accepta avec empressement la proposition et répondit qu'il accorderait l'indemnité. Restait à la faire voter par les Chambres. Or le compte présenté par Pritchard était un véritable compte d'apothicaire. L'opposition avait donc beau jeu pour discuter article par article

la note présentée par le consul, lésé dans ses produits pharmaceutiques. Un violent débat s'engagea à la Chambre des députés. On affecta de voir dans cette concession un acte de timidité, et la politique du cabinet n'obtint que huit voix de majorité. L'épithète de *Pritchardiste* fut appliquée à tous ceux qui avaient voté cette indemnité.

Pendant qu'à Paris se discutait la question taïtienne, à Taïti même elle se dénouait brusquement par la force. Les insurgés étaient entrés en campagne. A Mahaena, quelques centaines d'entre eux s'étaient installés dans un poste redoutable. Il fallut pour les en déloger un siège en règle. Quelques mois plus tard, à Fatahua, on frappa un nouveau coup. Notre double victoire produisit un tel effet sur les insulaires qu'ils vinrent tous, les uns après les autres, faire leur soumission. Pomaré IV elle-même se décida à rentrer dans sa capitale en jurant fidélité à la France. Depuis cette époque, la tranquillité n'a pas été troublée. Le peuple taïtien a compris ses véritables intérêts et s'est sincèrement attaché à nous. La reine s'est habituée à sa vassalité et contentée des honneurs de la souveraineté, que d'ailleurs on ne lui ménage pas. En un mot, l'archipel est soumis, et peu à peu notre influence s'étend sur les îles voisines. Dès 1844 les îles Gambier, et en 1847 deux des îles Tubuaï se sont rangées volontairement sous notre protectorat; en 1859, les Tuamotu ont accepté notre suprématie. Ces conquêtes pacifiques ont été acceptées par tout le monde. Aussi personne n'éleva de protestation lorsque le 29 juin 1880, à la suite d'un accord intervenu entre le roi Pomaré V et le commandant Chessé, une proclamation solennelle déclara que Taïti et ses dépendances faisaient dorénavant partie de la France. L'Angleterre elle-même a reconnu la validité de cette annexion pacifique. Nous sommes aujourd'hui les maîtres incontestés de toute cette région du Pacifique. Nous n'avons plus d'autres ennemis que nous-mêmes, ou du moins nos administrateurs, qui, par leur manie de réglementation, ont failli compromettre l'avenir de la colonie. Ils avaient éloigné les pêcheurs et les navires de commerce par des formalités et des taxes vexatoires. N'exigeaient-ils pas des permis de séjour, et ne forçaient-ils pas les étrangers débarqués à Papeïti à rentrer en ville à une certaine heure! On conduisait l'île comme un couvent ou plutôt

comme une caserne. En 1861, on a reconnu le danger de ces mesures arbitraires. Droits de navigation, tonnage, expédition, permis de séjour et certificat, tout a été supprimé d'un seul coup; mais le port de Papeïti était discrédité, et bien des années se passeront encore avant que les négociants étrangers ou français aient oublié ces procédés abusifs.

Taïti est néanmoins en voie de progrès. On a fait dans cette île quelques essais de colonisation sérieuse. Une commission municipale a été instituée, ainsi qu'un comité d'agriculture et de nombreuses écoles. On a même fondé une caisse agricole, qui fait fonctions de caisse de dépôt et d'épargne, et sert d'intermédiaire aux colons pour l'achat des terres aux indigènes. Il n'y avait en 1863 que 199 hectares mis en culture. On en comptait 1017 l'année suivante, et 2162 en 1867. Si la progression a continué, et tout semble l'indiquer, Taïti deviendra bientôt l'une des îles les plus florissantes de la Polynésie.

Descendons maintenant dans ces îles. Étudions leur constitution physique, leurs ressources et leurs populations

L'île de *Taïti* se divise en deux parties inégales bien distinctes, *Taïti* proprement dit et la presqu'île de *Taïarapu*, reliées entre elles par un isthme de 2200 mètres de largeur. Chacune de ces parties est à peu près circulaire. De hautes montagnes, produit d'un soulèvement volcanique, en occupent le centre. Les pics les plus élevés sont dans *Taïarapu* le *Niu* (1,324 m.), et dans *Taïti* l'*Aorai* (2,400 m.), l'*Orehana* (2,236 m.) et le magnifique sommet du *Diadème*, qui, de loin, avec ses pics déchiquetés, ressemble à une gigantesque couronne. De nombreuses rivières s'échappent de ces montagnes et bondissent en torrents répandant à flots sous ce beau ciel une fraîcheur délicieuse. Les plus importants de ces cours d'eau sont le *Punaruu* et le *Papenoo*. Au centre de l'île, à 430 mètres au-dessus du niveau de la mer, on trouve le lac *Waïpiri*, sans issue apparente vers la mer, et qui sans doute est un cratère éteint. L'île est entourée par une ceinture de récifs qui s'ouvrent à intervalles irréguliers pour former des ports excellents. Le plus sûr et le plus grand est celui de *Papeïti*, chef-lieu de l'île et capitale du protectorat. Le sol de Taïti, pierreux et dans au sommet des montagnes, argileux sur les plateaux inter-

médiaires, présente dans les vallées et sur les bords de la mer une épaisse couche de terre végétale. C'est surtout sur la côte ouest que s'étend cette couche d'humus. Sur la côte est au contraire, c'est à peine si une plage étroite a pu se former çà et là entre la mer et le pied des montagnes. Cette bande de terrain, propre à toutes les productions tropicales, peut fournir à l'agriculture une superficie d'environ 25,000 hectares. A part l'étroite ceinture horizontale qui contourne l'île et la bouche des vallées principales, tout l'intérieur est un chaos de montagnes et de pics dont les pentes ont une inclinaison si exagérée et une végétation si touffue qu'elles sont à peu près inabornables.

L'île *Moorea*, vue de Taïti, est splendide. Les pics bizarrement découpés qui en occupent la partie centrale sont fort curieux. Un des plus aigus est perforé de part en part, juste au-dessus de son point culminant. C'est un ancien héros qui, d'après la légende, a percé le rocher de sa lance. Moorea a d'excellents ports, entre autres celui de *Teavara*. Rien de particulier sur la géographie physique des trois dernières îles taïtiennes; Tetiaroa, Mahitia et Tabuermann sont des îlots sans importance.

A ces cinq îles, que l'on désigne parfois sous le nom d'îles du Vent, il nous faut ajouter les îles sous le Vent, Raiatea, Bora-bora, Tahaa, Huahine et leurs dépendances (30,000 hectares), car, en mars 1888, le pavillon français a été arboré sur cet archipel. Cette cérémonie provoqua à Huahine une sanglante collision, et les esprits ne sont pas encore tout à fait apaisés; mais le temps fera sans doute son œuvre.

Quant aux îles Tubuaï, on en compte cinq principales: Rapa ou Oparo (2,000 hectares), Raivavae, Tubuaï, Rurutu et Rimatara. Elles sont encore peu connues, et ne présentent qu'une importance secondaire.

Comme toutes les contrées tropicales, Taïti et les Tubuaï ont deux saisons: l'une sèche, d'avril à décembre, qui est la belle saison, et l'autre pluvieuse, de décembre à avril: c'est l'hivernage. La température moyenne est de 23 à 30° centigrades au-dessus de zéro. Il est peu de pays au monde dont le climat soit plus agréable. Aussi nos administrateurs coloniaux recherchent-ils cette résidence. Peu ou pas d'ouragans, mais de vio-

lents coups de vent et des ras de marée dont les navires, quand ils approchent des îles, doivent se défier. En somme, le climat est fort salubre dans ces archipels; et la population européenne s'y acclimata facilement.

La faune des îles est peu riche. Elle ne présente aucun mammifère particulier. Les animaux domestiques d'Europe y ont été récemment introduits, et leur nombre augmente sensiblement. Peu ou point d'oiseaux. L'étranger qui parcourt les vallées ombreuses de l'île est même étonné du silence complet qui règne dans les masses épaisses de végétation qu'il traverse. Quelques phaétons, de petites perruches et des martins-pêcheurs sont les seuls habitants ailés de l'intérieur. Sur la plage, on rencontre quelques hérons et des chevaliers, et dans les bas-fond smarécageux des canards et des sarcelles. Le cent-pieds et le scorpion sont les seuls animaux dangereux. Les bois recèlent aussi des hôtes fort incommodes, cochons sauvages, moustiques et guêpes. Les huîtres perlières sont nombreuses, et on commence à les exploiter avec une prévoyance et des précautions qui ont manqué jusqu'à présent. Les parcs sont établis sur des bancs de coraux, où n'existe qu'un léger courant. On tapisse le fond de sujets ayant la grosseur d'une pièce de cinq francs. Un an après, les huîtres sont de la grosseur d'une assiette à dessert. En trois ans, elles deviennent marchandes; c'est dans celles de cinq ans que se trouvent les perles du plus bel orient.

Taïti et les îles voisines se prêtent à toutes les cultures tropicales : jusqu'ici toutefois, l'agriculture n'a pas atteint le degré de perfectionnement auquel elle semble appelée. Un préjugé trop répandu existe sur la petite quantité des terres que les archipels polynésiens offrent à la culture, car Taïti elle seule est plus étendue de 6,000 hectares que la Martinique, et ses nombreuses dépendances lui assurent des développements considérables. La base de la nourriture des insulaires est formée d'aliments végétaux. Elle se compose du *fei* ou bananier, du *taro*, de l'*igname* et du *maïore* ou fruit de l'arbre à pain. Comme cultures industrielles nous signalerons cinq matières textiles qui sont peut-être appelées à un grand développement : 1° la *bourre du coco*, qu'on avait jusqu'à présent brûlée, faute de débouchés; 2° la *fibre des tiges et des racines du pandanus*, dont on fait des sacs à sucre et à café, et qu'on emploie même pour

la fabrication des pâtes à papier; 3° l'*Urtica æstuans*, recherchée pour la confection des filets de pêche; 4° l'*hibiscus terrestris*; 5° le *jute*, qui a envahi depuis quelques années tous les chemins de l'île.

Il existe deux arbres dans l'archipel dont la prodigieuse multiplication a vivement frappé nos économistes : ce sont le *goyavier* et l'*oranger*. Le goyavier n'a été introduit qu'en 1815, mais il pousse avec une étonnante vigueur, et il constitue déjà des bois touffus. Il couvre les montagnes jusqu'à la hauteur de 600 mètres. Dans les vallées, il atteint presque la taille d'un arbre. Sa rapide croissance et sa propagation par les animaux qui se nourrissent de ses fruits commencent à en faire un véritable fléau. L'oranger, introduit par Cook en 1774, a rencontré un terrain si propice et un climat si heureux qu'il pousse aujourd'hui partout et sans culture. Les oranges taïtiennes sont fort estimées. On les expédie jusqu'en Californie; à Taïti, on les achète vingt-cinq francs le mille, et on les revend deux cent cinquante francs à San Francisco. Les Taïtiens préparent avec leurs oranges une boisson fermentée, le vin d'orange, dont la préparation est sévèrement interdite par l'autorité française, à cause des scènes de débauche et de violence dont elle est l'occasion ou le prétexte.

Parmi les produits végétaux des îles, nous citerons encore le *taunanu* et le *miro* ou bois de rose, l'un et l'autre de première qualité, le *tiairi* ou bancoulier, l'*arbre à pain*, le *cocotier*, le *bois de fer* et le *sandal*. En résumé, bien que riche et puissante, la végétation est peu variée, mais les essences utiles et les fruits savoureux s'acclimatent facilement.

Ces diverses productions suffisent largement aux besoins de la population et alimentent un commerce d'échanges qui ne peut que grandir avec le temps, au fur et à mesure qu'augmenteront les débouchés.

Après Taïti, étudions les Taïtiens. Ils font partie de la grande famille océanienne, qui se distingue par une teinte cuivrée, par la beauté des formes, par une taille au-dessus de la moyenne, et une expression de visage assez douce, à moins qu'ils ne se donnent par le tatouage une laideur factice. Ils se disent issus de la famille *Mahori* ou *Mahoi*, et, en effet, se reconnaissent entre eux à la première vue et aux premières paroles. Quelle

est leur patrie originaire? On a cru longtemps que les vents alizés, qui soufflent de l'est, les avaient jetés d'Amérique sur l'archipel, mais les traditions indigènes s'accordent à représenter l'ouest comme le berceau de leur race, et il est bien plus probable qu'ils ont obéi aux vents d'ouest, qui règnent dans ces mers par séries de trois à quinze jours.

La population taïtienne a été estimée très diversement par les navigateurs qui ont visité cet archipel. Cook la portait en 1774 à 240,000 âmes; le missionnaire Wilson en 1797 ne comptait plus que 16,000 individus; en 1829, un nouveau recensement donna 9,969 habitants, et le plus récent, celui de 1876, qui paraît opéré dans des conditions toutes spéciales d'exactitude, a produit le chiffre de 46,442. Où donc est la vérité? Le chiffre de Cook est évidemment exagéré. A l'arrivée des bâtiments anglais, les Taïtiens se transportaient à leur suite sur tous les rivages, afin de jouir plus longtemps d'un spectacle si nouveau pour eux, et l'amiral a pris pour la population d'un simple district les habitants de l'île presque tout entière. On a prétendu que la fréquence des infanticides, des guerres et des épidémies avait diminué la population dans des proportions considérables; mais les infanticides n'ont jamais été qu'une exception; les guerres n'ont pas dû être fort meurtrières, puisqu'on ne se battait que de loin, et que le parti vaincu trouvait son salut dans une prompte fuite. Restaient, il est vrai, les épidémies, et il est certain que la dysenterie et les maladies de poitrine ont fait de nombreuses victimes. A Taïti, comme partout où la race européenne s'est trouvée en contact avec des races indigènes plus faibles, l'apparition des blancs leur a été mortelle. Néanmoins l'équilibre commence à se rétablir: les guerres ont cessé; à l'infanticide et aux désordres de tout genre a succédé l'influence moralisatrice du christianisme. Les épidémies sont plus étudiées ou mieux soignées. Malgré ces progrès, le recensement de 1896 ne donnait pourtant que le chiffre de 44,494.

Ces Polynésiens ont de tout temps frappé les navigateurs par leur grâce et leur amabilité. Au temps de Cook et de Bougainville, cette amabilité descendait jusqu'aux dernières complaisances, et l'île ne méritait que trop le nom de Nouvelle-Cythère. Les mœurs se sont de nos jours en partie réformées, mais ce

nid de verdure et de parfum cache toujours de séduisantes sirènes, au langage cadencé, aux manières enchanteresses, ne vivant que pour le plaisir. Elles portent des robes montantes aux vives couleurs, semblables à des peignoirs, qui flottent librement autour d'elles. Leurs noires tresses sont ornées de fleurs, ou de gracieux panaches dont elles aiment à s'ombrager. Les hommes se ceignent les flancs et les jambes d'une pièce de cotonnade nommée le *pareu*, et portent sur leur torse une chemise de confection européenne dont les pans flottent à l'air. Ce sont ces vigoureux et beaux athlètes dont Cook, Lesson ou Dumont d'Urville ont si bien tracé le portrait.

Le paganisme a presque entièrement disparu des îles Taïti et Tubuaï, et sans violence ni persécution. Protestants et catholiques se partagent les consciences. Les catholiques ont pour eux les faveurs administratives et les protestants l'autorité du fait accompli et le droit de premier occupant; mais une égale tolérance règne entre les ministres des deux communions, qui, depuis que la question politique est tranchée, n'ont plus entre eux d'autre rivalité que celle du bien. Voici comme, avant l'annexion de 1880, était administré l'archipel :

Le gouvernement était partagé entre la royauté indigène et le Protectorat français, qui résidaient tous deux à Papeïti. Le Protectorat français s'était réservé les relations extérieures et partageait avec la royauté les relations intérieures; mais, par la force des choses, la France exerçait la réalité du pouvoir, dont le souverain indigène ne conservait que les apparences. Les diverses îles formaient une assemblée constituée par les trois éléments suivants : 1° députés élus pour trois ans par le suffrage universel; 2° chefs de district; 3° juges. L'assemblée était convoquée par une ordonnance de la reine et du commissaire français. Le territoire était partagé en districts, et la population groupée en villages. Chaque insulaire était tenu de posséder une case propre et salubre. Aujourd'hui les Taïtiens sont devenus purement et simplement nos compatriotes.

Les conséquences de ces institutions politiques et sociales sont manifestes sur l'état intellectuel de cette société. A vrai dire, les Taïtiens sont plus civilisés que beaucoup d'Européens, et on ne continue à les appeler sauvages qu'en vertu d'une convention. Ils ont adopté nos usages et nos coutumes : ils

adorent notre Dieu, ils balbutient notre langue; ce sont les Français de la Polynésie. N'est-ce pas notre droit et notre devoir de pousser la ressemblance jusqu'à ses dernières limites, et de créer dans ces lointains parages une véritable France océanienne?

2° Les Tuamotu et Gambier.

Les îles *Tuamotu* et *Gambier* sont situées à l'est de Taïti. On les divise en deux groupes, les Tuamotu au nord-ouest et les Gambier au sud-est. Les Tuamotu ont longtemps porté le nom de *Pomotu*, ce qui veut dire en polynésien les îles soumises; mais les insulaires, quand ils ont accepté le protectorat de la France, ont protesté contre cette dénomination, qui leur rappelait d'odieux souvenirs de servitude, et demandé à donner à leur archipel le nom de Tuamotu, qui veut dire îles lointaines. Le gouvernement s'est empressé d'accéder à cette demande, et désormais la dénomination de Pomotu n'a plus de raison d'être. Parfois encore, on appelle ces îles *Basses* ou *Dangereuses*. Cette qualification leur conviendrait mieux, car elles s'élèvent très peu au-dessus du niveau de la mer, et de plus sont protégées par une muraille de dangereux récifs. Quant aux îles *Gambier*, elles furent ainsi nommées par le capitaine anglais Wilson, qui les visita en 1797 et leur donna le nom de Gambier, en l'honneur de l'amiral, fervent protecteur des missions de Londres, qui avait organisé l'expédition. On les appelle encore îles Mangarewa, du nom de la principale du groupe.

Les Tuamotu sont au nombre de 79. Voici leurs noms : *Matahiva, Makatea, Tikahau, Rairoa, Arutua, Kaurua, Niau, Oahe, Apotaki, Manihi, Toau, Fakarava, Anaa, Aratika, Faaite, Kauehi, Takapoto, Hereheretue, Takarua, Raraka, Tahanea, Taiaro, Tikei, Motutunga, Katiu, Tepoto, Tuanake, Hiti, Makemo, Haraiki, Anuanuraro, Marutea, Taenga, Reitoru, Nukutipipi, Nihiru, Rikueru, Tekokoto, Raroia, Marukau, Ravahere, Takume, Nengonengo, Rekareka, Tauere, Teiopotu, Manuhangi, Napuka, Angatau, Hao, Aamann, Paroa, Tematangi, Pinaki, Fakahina, Pukararo, Pukarunga, Akiaki, Vanavana, Vairatea, Pukapuka, Vahitai, Nukutavake, Ahunui, Vahitai, Tatatoroa, Tureia, Te-*

takotepoto, Anaaiti, Morane, Pukaruka, Tenararo, Maturevavao, Nomia, Natupe, Tenarunga, Maria, Merutea et Timoe. La plus importante est Anaa. Viennent ensuite Rairoo, Fakarava, Raroia, Hao et Vairaatea. Les autres ne sont que des îlots sans importance ; plusieurs d'entre elles sont même inhabitées. Elles s'étendent sur une longueur de 2000 kilomètres et une largeur de 1,200. Les Gambier sont au nombre de six. Cinq d'entre elles : *Mangarewa, Aukena, Okamaru, Akakawitaï et Tarawaï*, forment comme un cercle qui circonscrit un lagon intérieur de 48 000 hectares. La sixième, l'île *Crescent*, est en dehors du groupe.

Ces deux archipels appartenaient jadis à un continent que les feux souterrains submergèrent en partie sous les eaux. Les îles, qu'épargna le cataclysme, étaient sans doute les sommets des montagnes de cette terre disparue. Aucune d'elles n'est importante comme superficie. On dirait des cratères dont la crête émerge seule au-dessus des eaux, mais qui sont battus des deux côtés par les flots de la mer : en effet, elles présentent d'ordinaire une forme circulaire et entourent un lagon intérieur. Escarpées et inabordables du côté de la mer, elles n'offrent aucun mouillage, tandis qu'elles s'abaissent en pente douce du côté du lagon, ce qui semblerait indiquer un affaissement dans cette direction. De temps à autre se dresse encore une haute cime, comme par exemple le mont *Duff* à *Mangarewa* ; mais ces derniers vestiges de l'ancien continent s'effondrent peu à peu et disparaîtront un jour ou l'autre. Presque toutes ces îles sont protégées au large par un récif madréporique qui forme comme une digue continue. De temps à autre, ces murailles de corail offrent des passes praticables pour les navires de toute grandeur. D'autres donnent accès seulement à de petits navires. Plusieurs îles n'ont pas de passes même pour les embarcations, qu'on est alors obligé de porter sur le récif afin de les faire pénétrer dans le lagon intérieur, opération toujours difficile à cause de la violence des vagues. Ces récifs extérieurs se reconnaissent de loin à la blanche nappe d'écume qui bouillonne dans les brisants. La nuit, le roulement sinistre de la vague les annonce. D'impétueux courants y précipitent les navires. Dans ces parages difficiles, on ne peut avancer qu'avec la plus grande précaution et la sonde à la main.

Les Tuamotu et les Gambier sont infertiles. Les seuls arbres qui s'y développent en toute liberté sont les *cocotiers* et les *pandanus*, qui, par leur végétation active et touffue, constituent d'impenétrables fourrés. Les cocotiers ont un redoutable ennemi, un crabe terrestre, muni de fortes pinces, et très friand de noix. Ces noix servent de base à la nourriture des insulaires. Ils en extraient de l'huile, mais par des procédés très primitifs, en râpant les noix avec des lames de fer dentelées, puis en pressant avec la main les pulpes, qui ont, au préalable, fermenté deux ou trois semaines dans des réservoirs spéciaux. Les tourteaux sont utilisés pour la nourriture du bétail ou de petits chiens comestibles : on les convertit encore en engrais.

Avec l'huile de coco et la pêche, la seule industrie de l'archipel est celle de la *nacre* et des *perles*. Sur les rochers qui entourent l'archipel vivent et se développent de nombreuses huîtres perlières; on les nomme des *pintadines*; leurs coquilles produisent une belle nacre fort estimée. Les insulaires vont les chercher en plongeant jusqu'à vingt et trente mètres sous l'eau. Comme elles adhèrent fortement au roc ou sont enfoncées dans le sable, plusieurs plongeurs sont nécessaires pour les détacher. On les pêche de janvier à avril. On a soin d'exploiter les bancs les uns après les autres, pour laisser aux coquilles le temps de grossir. Sept années sont nécessaires pour atteindre leur entier développement. Les perles obtenues se divisent en quatre catégories : la première comprend les perles régulières et sans tache, la seconde les perles rouges et blanches, la troisième les perles baroques, avec taches, et la quatrième les chichots de perles.

Les Tuamotu et les Gambier n'ont, à vrai dire, pas d'histoire. Les Tuamotu dépendaient autrefois de Taïti, et ont reconnu notre protectorat, quand nous l'avons imposé à la reine Pomaré. En 1836, des missionnaires de Picpus avaient débarqué dans l'archipel, alors peuplé d'anthropophages. Après bien des difficultés, ils réussirent à convertir les insulaires au catholicisme, malgré les efforts des Mormons, accourus pour les rendre à la barbarie. Ces néophytes ont la foi du centenaire. Parfois ils traversent à la nage les détroits qui séparent les îles pour venir entendre la messe. Les Gambier, découvertes en 1797 par Wilson et visitées en 1826 par Beechey, passaient pour nourrir une

population féroce et inhospitalière, toujours disposée à attaquer et à piller les navires. Ce fut un capitaine chilien, Mauruc, qui les initia à la civilisation. Il les constitua en royaume indépendant. Il leur donna même un drapeau national, que trouva Dumont d'Urville en 1838, quand il visita l'archipel; mais cette tentative avorta. En 1834 débarquaient à Mangarewa les futurs maîtres de l'île, les Pères de Picpus, Carret, Murphy et Laval. Bien accueillis par les insulaires, qui poussèrent les devoirs de l'hospitalité jusqu'à leur offrir des compagnes, que ces Révérends eurent de la peine à refuser, ils réussirent à se rendre indispensables, d'abord en soignant et en guérissant quelques malades, puis en prouvant aux insulaires, par leur enseignement, la supériorité du catholicisme sur les coutumes sanguinaires et les superstitions, qui avaient jusqu'alors formé comme le fond de leur culte national. Le roi des îles se convertit le premier. Ses sujets imitèrent l'exemple de cet autre Clovis. Dès lors, les Pères de Picpus exercèrent une autorité qui peu à peu se convertit en tyrannie politique et surtout en exploitation commerciale. Ils eurent la prudence de conseiller aux insulaires de demander le protectorat de la France. L'amiral Dupetit-Thouars envoya en effet en 1843 la frégate *la Charte*, commandée par le capitaine Penaud, prendre possession de l'archipel. Le 12 décembre 1844, son successeur, l'amiral Buat, délégua le Père Lianon comme son représentant dans l'archipel, et, dès ce moment, les Pères de Picpus ajoutèrent à l'autorité morale dont ils jouissaient déjà le titre de délégué officiel de la France.

Il paraîtrait que leur domination n'a pas été exempte d'arbitraire. A diverses reprises, des plaintes se sont élevées, non pas de la part des insulaires, qui obéissent aveuglément, mais de la part des résidents européens, qui s'indignaient de les voir traités en esclaves et exploités à outrance. La question fut même portée à la tribune. S'ils ont rencontré des détracteurs, les maîtres ecclésiastiques de l'archipel ont également trouvé des partisans. Rien encore n'a été résolu. Un fait seulement se dégage, et il est lamentable, la rapide disparition des insulaires. Faut-il l'attribuer à la phthisie, qui les décime, aux travaux excessifs qu'on leur impose, ou bien encore à l'abus des vœux de célibat imposés par les Pères? Il est bien difficile,

à pareille distance, et avec si peu de renseignements, de démêler le vrai du faux : toujours est-il qu'on ne compte plus aujourd'hui dans les îles Gambier que 2,000 à 2,500 âmes. La population des Tuamotu paraît plus considérable : on l'évaluait en 1889 à 4,775 âmes.

3° Les îles Marquises.

L'archipel des *Marquises* est situé à 250 lieues au nord-est de Taïti. Il se compose de onze îles distribuées en deux groupes éloignés l'un de l'autre de vingt-cinq lieues. Le groupe sud-est ou du vent est plus spécialement désigné sous le nom de *Marquises de Mendoza*, ou simplement de Marquises ; ce fut l'Espagnol Mendana qui leur donna ce nom, en l'honneur de la vice-reine du Pérou, quand il les découvrit en 1595. Il comprend les cinq îles de *Tanata*, *Hivaoa*, *Fatuhuku*, *Fatuhiva* et *Motane*. Le groupe nord-ouest, ou de la *Révolution*, ou de *Washington*, comprend les six îles de *Nukuhiva*, *Hapu*, *Hanka*, *Hatutu*, *Eiao*, *Motuiti*. Comme ces îles ont été visitées par tous les navigateurs de différentes nations envoyés en voyages d'exploration depuis un siècle, Cook, Ingraham, Marchand, Porter, Krusenstern, Dumont d'Urville, etc., elles ont souvent changé de nom, chacun de ces explorateurs se croyant le droit et le devoir de leur imposer une dénomination nouvelle. La France en a pris définitivement possession en juin 1842, presque au moment où elle s'établissait à Taïti, et dès lors les appellations géographiques se sont fixées. Les insulaires, qui tenaient à leur indépendance, nous ont d'abord résisté, mais ils reconnurent bientôt leur impuissance et s'habituerent à notre domination. Quelques hommes de police et cinq ou six résidents français suffisent aujourd'hui à maintenir cette population, dont on avait exagéré la sauvagerie.

Vues du large, les Marquises ressemblent à des cônes abrupts, tombant à pic dans la mer, d'une hauteur moyenne de 3 à 400 mètres. Au-dessus de cette première ligne de falaises, presque droites, s'élèvent, dans un confus entassement, des pics mamelonnés, séparés par de profondes vallées. Le plus élevé de ces pics, celui de *Nukuhiva*, atteint 1,178 mètres de hauteur. Tout le pays fut jadis bouleversé par des volcans ; on dirait que

les îles ont été brusquement fendues et séparées par une force irrésistible. Tout démontre l'action des feux souterrains, les falaises presque droites, l'identité des roches, la forme générale des montagnes et jusqu'à la couleur du terrain. Le sol est si tourmenté et tellement raviné qu'il est à peu près impossible d'établir des communications par terre d'une vallée à l'autre : c'est la mer qui sert de route.

Le climat de l'archipel est sain. La température moyenne est de 28° pendant le jour et de 20° pendant la nuit. Le vent du large, qui souffle tant que brille le soleil, et la brise de terre, qui s'élève dès que commence la nuit, maintiennent cette égalité de température. Les saisons sont peu tranchées. Les pluies tombent pourtant de préférence de juin à septembre.

Le sol des îles est fertile. L'arbre à pain, qui constitue le fond de la nourriture des insulaires, s'y développe en liberté. Sur les flancs des montagnes poussent d'épaisses forêts de *hau*, qui donne un bois jaune et rouge, de *mio* ou bois de rose, de *toa* ou bois de feu. Plus près de la mer, on trouve le cocotier, le bancoulier, le santal et le *temanu*, qui sert pour l'ébénisterie. L'oranger, introduit depuis peu, semble devoir réussir. Parmi les arbrisseaux, nous citerons le goyavier et le mimosa, l'un et l'autre trop envahissants, le rocouyer, le bananier, l'ananas, la patate, le tabac, le basilic et le coton. Les essais de culture du coton, encouragés par le gouvernement, n'ont donné que des résultats peu satisfaisants.

Les animaux les plus répandus sont les porcs et les moutons. Les bœufs, introduits par les missionnaires, vivent presque à l'état sauvage. Les chèvres, que l'Américain Porter essaya d'acclimater en 1813, se sont fort multipliées. Les oiseaux sont rares, comme dans toutes les îles polynésiennes ; mais on en trouve néanmoins, des paille-en-queue, des frégates, et surtout de la volaille. Les insectes ne sont pas nuisibles, à l'exception du *nono* ou moustique, fort désagréable pour les nouveaux débarqués. Les poissons sont très variés et nombreux. Les insulaires poursuivent avec acharnement sur leurs rivages les requins et les marsouins, dont ils recherchent les dents pour en faire des colliers ou d'autres ornements.

Les Marquisans sont de beaux hommes, grands, bien faits ; leur peau tire sur le brun clair ; elle disparaissait jadis sous les

dessins compliqués du tatouage; mais, peu à peu, à notre contact, les vêtements européens remplacent ces ornements barbares. Les Marquisans n'ont pas encore renoncé au langouti qui leur ceint les reins, mais ils se couvrent d'une chemise, sauf quand ils travaillent. On a remarqué qu'ils n'avaient jamais d'embonpoint, que leurs jambes étaient un peu arquées en dedans, et que leurs pieds étaient larges. Cela tient aux marches fréquentes qu'ils sont obligés de faire, pieds nus, sur des crêtes étroites. Leurs femmes sont jolies plutôt que belles. Elles ont le teint clair et les extrémités délicates. Elles portent leurs cheveux ondes. Le tatouage qu'elles dessinent au coin des lèvres leur donne un air mutin et provocant. Ces Polynésiens appartiennent donc à une belle race. Quand ils ont revêtu leur grand costume, avec leur tatouage et leurs ornements variés, ils ont une physionomie très originale. Ces ornements se composent du *pava*, sorte d'aigrette blanche, du *keihohio*, collier en dents de marsouins, du *tua*, aigrette droite fabriquée avec les plumes du paille-en-queue, du *tavaha* ou éventail semi-circulaire, de boucles d'oreilles et de bracelets.

Les Marquisans sont doux et indolents. Ils exercent avec générosité les devoirs de l'hospitalité. Chaque étranger peut entrer dans leurs cases, s'asseoir sur leurs nattes, prendre part au repas de la famille, et même faire ses provisions de poisson ou de *popoï*, pâte fermentée du fruit de l'arbre à pain, et les Marquisans le laisseront libre; à peine, s'ils lui demanderont son nom. Il est vrai que ces mœurs patriarcales tendent à disparaître, depuis qu'ils ont appris les avantages du commerce. Taciturnes et peu communicatifs, ils se contentent de regarder en souriant les Européens. Ce sourire, pour beaucoup d'entre eux, est devenu habituel. Peut-être s'en servent-ils pour dissimuler leurs sentiments. Intelligents et adroits, pleins de patience, ils savent fabriquer avec les bois de leur île des sculptures et des ornements compliqués. Jadis, ils se servaient d'instruments en pierre; mais ils ont vite appris l'usage du fer. Ils ont une aptitude spéciale pour les travaux de charpentage. Leurs baleinières, construites à l'imitation des nôtres, sont excellentes. On commence à les rechercher dans toute la Polynésie. Les Marquisans sont de grands enfants qui n'éprouvent pas des besoins, mais plutôt des désirs, et qui veulent à tout prix satis-

faire ces désirs. Les négociants européens abusent de cette ingénuité pour leur vendre à des prix exorbitants des malles, des parapluies, du savon, des allumettes, des vêtements hors d'usage et mille autres superfluités.

Les Marquisans reconnaissent l'autorité du chef de la tribu. Ces chefs étaient jadis fort nombreux. La nature du pays, séparé en vallées fort isolées, favorisait la multiplicité de ces dominations locales. Ces chefs étaient héréditaires; les femmes étaient aptes à succéder. Les insulaires finirent néanmoins par reconnaître l'autorité de chefs supérieurs. A l'heure actuelle, il n'en existe plus que trois dans l'archipel, à Hapu, à Tanata et à Nukuhiva. Dans cette île, le pouvoir est exercé par la reine Vaekehu, grande amie de la France. Les chefs ne diffèrent de leurs sujets que par quelques ornements. Leurs pouvoirs ne sont librement exercés qu'en cas de guerre, ou lorsqu'ils organisent des fêtes religieuses. Depuis l'occupation française, ils sont devenus nos agents. Quelques-uns d'entre eux ont accepté, sans la moindre répugnance, les fonctions de *mutoï* ou gendarme indigène. Aussi bien l'ordre le plus parfait règne depuis longtemps dans l'archipel. Le résident français rend-il quelque ordonnance nouvelle, de simples affiches appliquées sur les arbres de la plage ou des avis portés aux chefs par les *mutoïs* suffisent pour prévenir les intéressés. Il n'y a jamais ni protestations ni résistance. Le vrai maître de l'archipel est le résident français, d'ordinaire un lieutenant de vaisseau, qui réunit les attributions les plus diverses, puisqu'il est à la fois ordonnateur des dépenses, commissaire de l'inscription maritime, consul, juge de paix, ingénieur, commandant de la force armée et officier de l'état civil. Ces dernières fonctions ne sont pas fort aisées à remplir, à cause de la singulière constitution de la famille. L'enfant qui naît n'appartient pas en effet à son père et à sa mère. C'est une tierce personne qui l'adopte ou qui l'achète, et qui devient son père légal. L'enfant vient-il au monde, il tète sa mère cinq ou six mois, puis on le sèvre et on le remet à sa famille légale. La vraie mère verse bien quelques larmes; mais elle se console vite en mangeant le cochon qu'elle a reçu en échange du fruit de ses entrailles. Quant à l'enfant, il fait si bien partie de sa famille d'adoption, qu'il oublie tout à fait sa famille naturelle, indifférence qui du reste devient vite réciproque. De là mille

difficultés pour établir normalement les registres de l'état civil.

La propriété n'est pas établie plus régulièrement que la famille. En effet, tout le monde est propriétaire et personne ne l'est. En droit, telle ou telle vallée appartient à un chef, qui en concède des parcelles, mais jamais à titre définitif. Les possesseurs du sol peuvent légalement en être expulsés. En fait, ils sont assurés de rester sur le sol qu'ils ont fécondé, car les chefs, propriétaires légaux, toutes les fois qu'il leur prend fantaisie de transmettre ou d'aliéner leurs droits, ont grand soin de stipuler que les anciens habitants resteront sur la terre où ils avaient l'habitude de vivre, et cette convention est toujours scrupuleusement observée. Il est vrai de reconnaître que la législation française commence à être adoptée par les insulaires, et qu'à ce régime mal assis de propriété collective sera substitué quelque jour le seul régime équitable, celui de la propriété individuelle.

Il nous faudra signaler des progrès identiques pour la religion. Les Marquisans étaient païens. Ils commencent à se convertir au catholicisme. Ils croyaient à des puissances néfastes, à Tupa, le père des dieux, qui ne sait que punir ou détruire, à Tiki, l'inventeur du tatouage, aux revenants et aux sorciers. Ils croyaient surtout aux *tabous*, c'est-à-dire à certaines interdictions, qu'ils ne pouvaient violer sans sacrilège. De ces tabous, les uns étaient économiques, quand il s'agissait d'empêcher la destruction trop rapide par exemple de l'arbre à pain ou des chèvres, ou des poissons de telle ou telle plage; les autres étaient fondés sur la superstition : ainsi les femmes, à l'époque de la menstruation, étaient considérées comme impures; il était défendu de couper les cheveux d'un enfant ou de toucher le dessus de sa tête; enfin d'autres tabous étaient portés par respect sur les cases des médecins, des embaumeurs, des artistes en ornements, sur les sépultures provisoires, et sur les endroits consacrés aux festins anthropophagiques. Les Marquisans en effet étaient et sont encore anthropophages. Ils ne mangeaient, il est vrai, que les prisonniers de guerre, et encore les combattants et les prêtres seuls prenaient-ils part à ces abominables repas. De plus, aucun Européen n'a jamais été victime de cette coutume barbare. Toujours est-il qu'elle subsistait,

mais elle a diminué sensiblement depuis la prise de possession de la France et devient plus rare d'année en année. L'administration la combat par tous les moyens moraux et matériels en son pouvoir.

Le plus efficace de ces moyens a été l'introduction et la propagation du catholicisme. C'est en 1838 que les premiers missionnaires s'établirent dans la baie de *Vaitahu*, dans l'île *Tanata*. Forcés d'évacuer cette position à deux reprises, en 1849 et en 1855, ils ne renoncèrent pas à la partie, et recueillirent enfin les fruits de leur constance. A *Vaitahu*, à *Taiohae* et *Hatihu* dans Nukuhiva, à *Hakakau* dans Hapu, à *Puaman*, dans Hivaoa, ils ont fondé des établissements prospères. 3,000 Marquisans sont aujourd'hui convertis au catholicisme, c'est-à-dire que la moitié de la population a renoncé à ses impures doctrines pour adopter notre culte et par conséquent se rapprocher de nos institutions et de notre civilisation. Aussi bien il n'est que temps de faire de ces Polynésiens des Français, car leur nombre décroît d'une façon inquiétante. Du temps de Mendana, de véritables armées se portaient au-devant des Espagnols. Au XVIII^e siècle, la population de l'archipel était évaluée à 80,000 âmes. Porter, en 1813, conduisait au combat 5,000 guerriers alliés. En 1855, le recensement officiel ne donnait plus que 11,900 âmes, celui de 1872, 6,097, et celui de 1876, 5,775. On a voulu attribuer cette décroissance à des causes multiples : aux guerres intestines, mais elles ont cessé ; à la famine, mais il n'y en a pas eu dans l'archipel depuis 1820 ; aux maladies vénériennes, mais elles se guérissent facilement dans l'archipel. Ne vaudrait-il pas mieux expliquer ce lamentable anéantissement d'une race par l'abus des boissons fermentées, qui engendrent si facilement la phtisie, et surtout par cette loi inéluctable de la concurrence vitale qu'on est bien obligé d'admettre, à moins de se heurter de parti pris contre la réalité ? Jusqu'à présent, ce n'est pas l'élément étranger qui a comblé les vides. A peine compte-t-on quelques Européens dans l'archipel ; mais ce sont des déclassés, sans nationalité, paresseux et ivrognes, parasites des chefs, dont la présence est dangereuse plutôt qu'utile. En 1850, Nukuhiva avait été désignée comme lieu de déportation politique. Jusqu'en 1854, elle fut affectée aux insurgés de Lyon. La population française

atteignit alors le chiffre de 500 âmes ; mais, après l'amnistie, l'établissement ne fut plus conservé que pour maintenir l'honneur du pavillon. Dans ces dernières années, quelques Chinois s'établirent dans l'archipel. Ils s'y plurent et y furent les bienvenus ; mais ce sont des hôtes dangereux, et peut-être n'est-il que temps de faire appel à des colons sérieux et honnêtes, disposés à adopter les Marquises comme leur véritable patrie.

L'aire commerciale des Marquises est aujourd'hui bornée à un trafic local et à un cabotage d'île en île sur pirogue ; mais, lorsque sera percé l'isthme de Panama, l'archipel deviendra un point de relâche important, car les navires trouveront de sûrs abris dans de nombreux mouillages qui deviendront aisément des ports. Si donc les Marquises constituent, pour le moment, la plus modeste de nos possessions, nul ne peut encore prévoir l'avenir qui leur est réservé.

4° L'archipel néo-calédonien.

A. — *Géographie historique.*

La Nouvelle-Calédonie n'appartient à la France que depuis 1853. De douloureux et sinistres événements ont tout à coup appelé l'attention sur cette lointaine province de notre domaine colonial. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans notre pays, toutes les fois qu'une question politique est en jeu, la Nouvelle-Calédonie a rencontré des détracteurs passionnés et des admirateurs forcenés. A entendre les uns, c'était un pays maudit et désolé. D'après les autres, c'était un véritable Eden. La polémique a été d'autant plus vive que, sauf d'honorables exceptions, on ne connaissait pas le pays dont on discutait avec tant de chaleur les mérites ou les inconvénients. Essayons de substituer quelques notions précises à des allégations erronées.

On appelle *Nouvelle-Calédonie* un archipel océanien situé à peu près aux antipodes de la France, à l'est de l'Australie, au nord de la Nouvelle-Zélande, à l'ouest et au sud des Nouvelles-Hébrides et des Salomon.

Le premier navigateur qui ait fait connaître cette île est l'illustre Cook. Il la rencontra en 1774, dans son second voyage autour du monde, et, comme il trouva entre les montagnes qui

la parcourent et celles de l'Ecosse une certaine ressemblance, il lui donna le nom ancien de l'Ecosse, Caledonia, la baptisant ainsi d'un nom peu en harmonie avec le climat et la végétation des tropiques. Depuis 1774, les principaux faits historiques se rattachant à l'île sont les suivants : en 1788, la visite que dut y faire notre infortuné Lapérouse après avoir quitté Botany-Bay. On n'a pas, il est vrai, trouvé de traces de son passage dans l'île, mais on sait qu'il se perdit non loin de là, à Vanikoro. En 1792, exploration tentée par d'Entrecasteaux et Huon de Kermadec à la recherche de Lapérouse. La Nouvelle-Calédonie fut alors visitée et en partie reconnue. Beautemps-Beaupré, géographe de l'expédition, en dressa la première carte. Le naturaliste Labillardière en décrivit les productions. L'un et l'autre dépeignaient la Nouvelle-Calédonie comme un pays enchanteur. Les mœurs douces et polies des habitants étaient, à les en croire, une preuve nouvelle des théories de Rousseau sur la supériorité de l'état de nature. Les Canaques ont singulièrement démenti cette description fantaisiste. De 1792 à 1827, l'île ne fut plus visitée que par des négociants anglais, qui venaient prendre à la côte de précieux chargements de bois de santal. En 1827, Dumont d'Urville fit à la Nouvelle-Calédonie d'importants travaux hydrographiques et reconnut notamment les îles Loyalty. Quatre des plus grands navigateurs modernes ont donc été comme les parrains de notre colonie. Par une singulière coïncidence, tous les quatre sont morts misérablement : Cook assassiné par des sauvages, Lapérouse noyé ou assassiné, Entrecasteaux enlevé au milieu même de son voyage par une affreuse maladie, et Dumont d'Urville dans un accident de chemin de fer. Si nous vivions à l'époque où l'on croyait encore au Fatum, nous dirions volontiers que le génie de l'archipel se défendait ainsi contre les envahisseurs européens !

En 1843, le *Bucéphale*, commandé par Jurien de La Gravière, déposa à Balade, un des ports de l'île, cinq missionnaires français, qui se nommaient les Pères Viard, Rougeyron et Douaire ; les deux autres étaient des frères laïques. Ils commencèrent tout de suite leur prédication. Les indigènes se montrèrent plus que rebelles à leur enseignement. On avait recommandé aux missionnaires de ne baptiser les adultes que lorsqu'ils étaient en danger de mort : aussitôt les indigènes attri-

duèrent au baptême la mort de leurs compatriotes. Il fallut à plusieurs reprises intervenir en faveur de nos compatriotes. En 1845, arrivée du *Rhin*, commandant Bérard; en 1846, de la *Seine*, commandant Le Conte; en 1847, de la *Brillante*, commandant du Bouzet. Mais, si les efforts de nos missionnaires demeurèrent à peu près stériles en matière spirituelle, ils nous rendirent le service de préparer les voies en faisant connaître et respecter le nom de la France et en jetant les germes de la civilisation parmi les misérables peuplades qui forment la population de l'archipel. En 1851, les Néo-Calédoniens s'étant jetés sur une des chaloupes de l'*Alcmène*, dont ils massacrèrent l'équipage, le gouvernement français résolut de venger les victimes de cette odieuse agression et de profiter du prétexte pour s'emparer d'une station navale de premier ordre. Le 25 septembre 1853, le contre-amiral Febvrier-Despointes, commandant l'escadre du Pacifique, arriva à *Balade*, et, sans opposition de la part des indigènes, prit immédiatement possession, au nom de la France, de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances. Le 29 du même mois, l'amiral se rendit à l'*île des Pins*, dont les naturels, éclairés par nos missionnaires, s'empressèrent de faire leur soumission : ce qu'ils avaient refusé quelques semaines auparavant.

Les Français s'établirent d'abord à *Balade*, au nord-est de l'île; mais la position était mauvaise; le port ne présentait aucune sécurité et le pays aucune ressource. En 1853, le successeur de Febvrier-Despointes, Tardy de Montravel, transporta le siège de la colonie sur la côte occidentale, à *Nouméa*. C'était un point facile à défendre et un port sûr. Qu'on imagine une presqu'île montueuse, dont l'extrémité, profondément échan-crée, contourne une baie dont l'ouverture est presque fermée par une île. Les navires sont à l'abri dans le port, et quelques batteries sur la presqu'île suffisent à défendre la place. Un riche Anglais, Paddon, qui s'était fait, avant notre arrivée, comme le souverain de la Nouvelle-Calédonie, avait si bien compris les avantages de cette situation, qu'il y avait transporté le siège principal de son commerce et le centre de ses opérations. Aussi ne fut-il que médiocrement enchanté lorsque Tardy de Montravel arriva avec la petite garnison française et les fonctionnaires qui devaient administrer avec lui notre possession. On

se soucia peu de sa mauvaise volonté, et la nouvelle capitale grandit rapidement. C'est aujourd'hui une véritable ville, qui compte déjà plusieurs milliers d'habitants. Nouméa n'est pourtant pas la capitale définitive de l'île. Il lui manque une des conditions essentielles à l'existence d'une capitale, l'eau potable. La seule eau que l'on boive à Nouméa est l'eau de pluie récoltée sur les toits des maisons et dans les citernes. Aussi, lorsqu'il n'a pas plu depuis quelques semaines, boit-on de l'eau en décomposition, et, sous ce climat brûlant, où de larges ablutions sont de nécessité hygiénique, on est forcé de n'utiliser l'eau qu'avec parcimonie. Du jour où la population aura dépassé certaines limites, il faudra, de toute nécessité, transférer la capitale sur le bord d'un de ces fleuves qui ont créé et fécondent encore les grandes plaines de l'île ¹.

Jusqu'à l'arrivée des déportés en 1871 et 1872, les principaux événements dont l'île fut le théâtre sont d'une grande monotonie. Ce sont des révoltes des indigènes, et des promenades militaires, agrémentées de temps à autre par des exécutions sommaires. Il se passe en effet, dans l'archipel néo-calédonien, ce que l'historien est obligé de constater toutes les fois qu'une race inférieure se trouve en présence d'une race supérieure : si la première n'est pas absorbée, elle sera détruite par la seconde. C'est une loi naturelle. La philosophie contemporaine lui a donné le nom de loi de la concurrence vitale. Nous n'avons pas à apprécier ici la moralité du fait, mais à l'enregistrer. Il est certain que les Néo-Calédoniens ont souvent eu le droit pour eux, mais ils n'avaient pas la force. Quoique nous soyons, dans notre façon d'agir à leur égard, bien autrement humains que les Anglais par exemple, qui détruisent systématiquement les Australiens, il n'en est pas moins vrai que le simple voisinage de l'Européen, pas même son hostilité, a trop souvent suffi pour détruire plusieurs générations indigènes. Aussi comprend-on, sans les excuser, les haines féroces et les désespoirs extravagants qui parfois s'emparent de ces malheureux. Nous l'avons maintes fois appris à nos dépens, surtout lors de l'insurrection de 1878. Assassinats, exécutions et vengeances, telle est

1. Le 2 janvier 1877, inauguration d'une conduite d'eau à Nouméa, qui permet aux navires de ne plus aller faire leurs provisions d'eau à la baie du Prony.

l'histoire de notre colonie de 1853 à 1879. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces luttes presque journalières. Les Néo-Calédoniens n'ont pas encore rencontré leur Abd-el-Khader. Aucun d'entre eux n'a combattu pour sa nationalité expirante, de façon à intéresser à ses exploits même ses ennemis ¹. Aussi bien les indigènes ont vite compris, car ils sont intelligents, l'inutilité de la résistance, et la plupart d'entre eux se sont franchement ralliés à la France.

Le dernier épisode qui ait marqué l'histoire de notre colonie est celui de la transportation des prisonniers de guerre faits à Paris en mai 1871 par l'armée de Versailles.

A partir de 1886, l'île a été désignée pour servir de résidence aux récidivistes condamnés à la relégation. Aucun de ces modes de colonisation n'a réussi. Le travail libre et des colons honnêtes peuvent seuls régénérer l'archipel.

B. — Géographie physique.

Après l'histoire, la géographie physique.

L'archipel néo-calédonien se compose de deux chaînes exactement parallèles, séparées par un canal très profond, d'une vingtaine de lieues de large. Ces deux chaînes furent créées par la même convulsion géologique, mais elles présentent entre elles de notables différences. La première chaîne, qui porte le nom générique d'*îles Loyalty*, est constituée, du nord-ouest au sud-est, par cinq anneaux. Le premier est formé par les *récifs de l'Astrolabe*, découverts par d'Entrecasteaux, mais fort peu visités, à cause de la difficulté des approches; le second est l'île d'*Uvéea*, plateau de corail circulaire, irrégulier, dont les bords ont jusqu'à dix-huit mètres d'élévation; le troisième anneau est l'île *Lifu*, à l'intérieur de laquelle on compte jusqu'à trois étages successifs de coraux, atteignant une élévation de 90 mètres; le quatrième est l'île de *Maré* ou *Marea*, qui offre un phénomène extraordinaire : elle se compose de cinq

1. De 1855 à 1859, l'état de guerre est permanent. De 1859 à 1869, la colonisation devient possible sur les côtes sud et est. De 1862 à 1865, notre autorité est acceptée sur la côte ouest et aux Loyalty. De 1863 à 1876, elle s'établit fortement dans les cantons du nord. En 1876, soumission des montagnards du centre. En 1878, révolte générale et répression.

étages de coraux, dont le plus élevé se termine par une excroissance de forme arrondie, qui attire l'attention par sa position culminante. Cette roche est peut-être un aérolithe gigantesque qui a pris racine, pour ainsi dire, dans le corail, et s'est soudé avec lui. Le cinquième anneau est le récif *Pétrie*. La seconde chaîne, ou *Nouvelle-Calédonie* proprement dite (20° 3' 50" e 22° 24' lat. S. et 161° 40' et 164° 1' 3" long. E.), se compose d'un récif gigantesque, entourant une île étroite et longue, prolongée au sud et au nord. A l'extrémité nord, les deux branches du récif s'écartent et se continuent dans la même direction en formant un immense lac maritime, ou, pour employer l'expression technique, un lagon terminé par l'île *Huon*. Cet espace est assez grand pour contenir une île aussi considérable que la Nouvelle-Calédonie; mais il est inconnu. Entrecasteaux a longé les récifs extérieurs; Dumont d'Urville a signalé l'île *Huon*; mais personne n'a osé s'aventurer à l'intérieur. Les indigènes affirment que, de temps à autre, ils entendaient comme des lueurs d'incendie; mais tous ceux d'entre eux qui se sont risqués à la découverte ne sont jamais revenus, ce qui indiquerait une mer dangereuse ou des insulaires féroces. Un de nos meilleurs officiers de marine, le commandant Chambeyron, croit avoir aperçu dans cette direction la silhouette d'une haute tour; mais il peut avoir été abusé par un phénomène de réfraction. Il y a donc là un mystère irritant pour la curiosité scientifique. Peut-être sera-t-il bientôt expliqué par un de nos vaillants marins. A l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Calédonie, et séparée d'elle par le canal de la *Havannah*, se dresse l'île *des Pins*. Abstraction faite des récifs et des îlots, dont le nom importe peu, nous aurons de la sorte la nomenclature complète des îles qui constituent l'Archipel : cinq dans la première chaîne ou chaîne des Loyalty, Astrolabe, Uvéa, Lifu, Maréa et Pétrie; trois dans la seconde, Huon, Nouvelle-Calédonie, île des Pins.

Comment se sont formées toutes ces îles? Le phénomène est curieux. Prenons une de ces îles, Lifu, pour exemple. Un bas-fond existait jadis dans la mer; sur ce bas-fond, des milliards d'animalcules, les madrépores ou coraux, avaient construit leurs demeures. Peu à peu, un récif se forma, qui affectait la forme circulaire. Des coquillages, des algues, du sable, de

petits morceaux de bois et mille autres matières s'amoncelèrent au sommet du récif. Par suite d'une de ces convulsions intérieures dont on trouve tant d'exemples dans l'histoire de la terre, le récif se souleva un beau jour d'une quinzaine de mètres environ, et forma aussitôt une vaste île, plus ou moins circulaire, ayant à son centre un lac communiquant encore par des passes avec la mer environnante. Un second soulèvement se manifeste; les mêmes phénomènes se reproduisent; mais le lac intérieur diminue, parce qu'il ne contient plus que les eaux qui sont encore au niveau de la mer. Au troisième, au quatrième soulèvement, on aura une île présentant à sa circonférence, à l'exception des points correspondant aux anciennes passes, un bourrelet plus ou moins élevé, sur les côtes duquel de larges sillons parallèles indiqueront les hauteurs successives de chaque soulèvement. Telle est Lifu; telles sont les autres îles de l'Archipel; c'est-à-dire que deux forces différentes se trouvent en présence : l'action continue des animalcules, qui ne cessent pas d'entasser des matériaux, et l'action souterraine des forces inconnues, qui, de temps à autre, soulèvent au-dessus de la mer ces continents improvisés par les madrépores. L'île des Pins est aujourd'hui entourée d'une chaîne de récifs qui n'est pas encore très élevée. Entre ces récifs et l'île s'étend une sorte de lac. Supposons un soulèvement : L'île s'exhaussera; la chaîne des récifs augmentera de hauteur et de largeur, et le lac diminuera d'autant. Au second et au troisième soulèvement, le récif aura rejoint l'île, et le lac aura disparu.

Que si nous appliquons cette théorie à l'Archipel tout entier, il est plus que probable que ces îles, aujourd'hui séparées les unes des autres, se rapprocheront quelque jour et ne formeront plus qu'une seule et unique terre. Tous ces récifs, qui parsèment aujourd'hui l'Océan, seront convertis en collines et rattachés à la nouvelle terre. Un véritable continent, presque aussi étendu que l'Australie, couvrira toute cette partie de l'Océan Pacifique, en vertu du travail incessant d'un zoophyte, à peine perceptible à l'œil nu, et aussi de l'action souterraine des forces naturelles.

De toutes ces îles, la plus grande est celle qui nous intéresse le plus directement. La Nouvelle-Calédonie affecte une forme allongée du nord-est au sud-est. Elle est très montagneuse. On l'a

souvent comparée à la Corse; mais, comme jusqu'ici on ne s'est presque pas aventuré dans l'intérieur, on ne connaît que très imparfaitement la distribution des vallées et des montagnes. Le plus important de ces massifs a été nommé massif de *Humboldt* (1650 m.) Une chaîne escarpée s'étend de *Yenghen* à *Balade*, dont les sommets (Dent de Saint-Vincent (1547 m.), Kanata (1040 m.), Pic Table (1243 m.), Homédéboua (1200 m.), Kaâta (1083 m.), vus du large, présentent une succession magnifique de profils admirables. De ces montagnes découlent un assez grand nombre de fleuves et de ruisseaux; mais au sud de l'île, sans doute à cause de la nature du terrain, ces cours d'eau s'infiltrent dans le sol et y disparaissent en partie. Ainsi, dans le massif de Humboldt, on entend l'eau courir sous le sol et s'y précipiter en cascades, mais sans rencontrer d'issues. Un des fleuves qui sortent du Humboldt, la *Toutouta*, a deux lits : un souterrain, qui est toujours rempli, et un lit à sec, qui lui sert de déversoir seulement à l'époque des grandes eaux. De plus, elle s'écoule par une magnifique cascade, à la hauteur de 4,200 mètres. D'où peut provenir, à cette hauteur, un tel volume d'eau? Dans le nord de l'île, au contraire, les ruisseaux sont extrêmement nombreux. On en rencontre jusqu'à trois ou quatre sur une seule grève, et ils présentent ce fait particulier que, parfois, deux d'entre eux tombent à la mer à cinquante pas l'un de l'autre, en donnant l'un de l'eau presque tiède, l'autre de l'eau glaciale. Au centre de la petite île de *Jenhingen*, flot sablonneux assis sur un récif et couvert de cocotiers, est un puits creusé dans le sable et donnant une excellente eau douce. Les insulaires affirment que chaque année, à la chute des feuilles, ils trouvent au fond de ce puits les feuilles d'un arbre qui ne croît qu'à une très grande hauteur sur les sommets de la grande île. Elles seraient donc apportées dans ce puits par des canaux souterrains. Ils prétendent encore que, sur le grand récif, jaillit une source d'eau douce, mais ils n'ont pas encore voulu y conduire de Français. Les plus connus de ces cours d'eau sont le *Diahot*, qui, dans son cours d'environ 60 kilomètres, traverse une vallée très fertile, et la *Foa*.

Des montagnes et des fleuves, passons aux rivages. La Nouvelle-Calédonie compte parmi ses principaux caps les caps *Colnett*, *Tuo*, *Begat*, *Dunoulin*, *Puareti*, sur la côte orientale;

Goulvain, Deverd et Tonnerre, sur la côte occidentale. Nous citerons, parmi les ports : *Balade*, qui n'offre qu'un abri peu sûr, à cause de l'éloignement des récifs madréporiques, *Poébo, Jenhingen, la Bayonnaise, Kanala, Yate*, sur la côte orientale; la *baie du Prony*¹, celle de *Bulavi* et la magnifique rade de *Port-de-France* ou plutôt de *Nouméa*, sur la côte occidentale.

La Nouvelle-Calédonie est placée dans la zone torride. La température de l'île devrait donc être brûlante; mais la mer qui l'entoure lui apporte chaque jour des brises rafraîchissantes. De plus, l'île entière est couverte de hautes montagnes qui arrêtent les nuages et les résolvent en pluie. Il en résulte que la quantité d'eau qui tombe chaque année dans l'île est fort considérable, puisqu'elle dépasse un mètre, et que cette masse d'eau pluviale entretient une fraîcheur salubre. Aussi le climat est-il très salubre. Peu ou point de chaleurs excessives. En janvier et en février, époque des plus grandes chaleurs, le thermomètre ne dépasse guère 32°. La moyenne actuelle est de 20 à 24°. Aussi, à toute heure du jour, l'Européen aussi bien que l'indigène peuvent se livrer sans danger à leurs travaux.

L'égalité de la température ne suffirait pas pour expliquer cette salubrité de la Nouvelle-Calédonie. D'après certains auteurs, elle serait due à la présence d'un arbre, le *niaouli*. Ce niaouli abonde dans les plaines, et se montre souvent sur les collines et même sur le flanc des plus hautes montagnes. Comme on le rencontre rarement en bouquets serrés, il n'est jamais un obstacle au défrichement. Au contraire il sert au colon, qui a besoin de bois pour construire sa maison et ses barrières. Ainsi qu'il arrive pour les essences dominantes, il tue sans pitié les autres arbres qui essayent de croître dans son voisinage. Il est d'un aspect triste. Son tronc tordu paraît de loin d'un blanc sale et comme déguenillé. Ses branches sont rares et sans symétrie. Ses feuilles, presque microscopiques, sont d'un vert sombre. Ses fleurs ont une odeur repoussante. Le seul animal qui parfois repose sur ses branches est le hideux vampire; mais son bois est excellent pour

1. Description intéressante de la baie du Prony dans le *Journal des Débats* du 4 février 1879.

les pilotis et autres constructions immergées, car il se conserve fort longtemps dans l'eau sans se pourrir. De plus, le tronc de cet arbre est recouvert d'une écorce blanchâtre, formée d'une grande quantité de feuilles superposées, minces et transparentes. Cette écorce, imprégnée d'une substance blanchâtre qui la rend imperméable à l'eau, se détache par grandes plaques. On peut en tapisser les parois intérieures des maisons. On l'utilise encore pour la fabrication du papier. Quand on la distille, on obtient une huile volatile, analogue à l'huile de cachepu, fort recherchée en médecine. Le principal avantage du niaouli est qu'il absorbe par ses feuilles et ses branches les miasmes paludéens et le mauvais air, et qu'il assainit toutes les contrées sur lesquelles il s'étend. Si l'on réussissait à l'acclimater en France, il rendrait, sans nul doute, des services aussi réels qu'en Océanie, car nous ne possédons, même à l'heure actuelle, que trop de terrains improductifs et malsains, que l'on pourrait exploiter et habiter s'ils étaient plantés en niaoulis. Mais telle est notre ignorance en matière coloniale, que nous ne calomnierons pas un grand nombre de nos administrateurs en avançant ici qu'ils ne connaissent même pas le nom du niaouli calédonien.

Le climat de l'île est donc excellent. Aussi bien on le sait tellement en Océanie, que souvent d'Australie ou de Malaisie on y envoie, pour essayer de s'y guérir, les phthisiques. Le seul fléau à déplorer, ce sont les coups de vent périodiques, ou, pour leur donner leur vrai nom, les *cyclones*. Un ciel nuageux, quelques grains et la chute du baromètre sont les indices assurés de leur approche. Les navires vont alors mouiller dans les plus petits replis de la côte, ou jettent de nouvelles ancrés; mais la force de la tempête est telle que, même dans la rade si abritée de Nouméa, on a vu de gros vaisseaux chasser sur leurs ancrés. A terre, les maisons sont renversées et les toitures emportées. Longtemps après la tourmente, on trouve parfois, au milieu des herbes et à des distances considérables, des plaques de zinc arrachées par le vent. Aujourd'hui, dès qu'un cyclone est annoncé, on prend la singulière précaution de consolider les maisons au moyen de longues cordes qui passent par-dessus la toiture et sont fixées solidement, par leurs deux extrémités, à des pieux enfoncés en terre. Les cordes se tendent fortement

sous l'action de l'eau de pluie et exercent une énorme pression. De plus, on cloue intérieurement les portes et les fenêtres, car le vent les ferait sauter en s'engouffrant au-dessous du toit. Pendant ces orages redoutables, qui durent parfois trois jours, la végétation a beaucoup à souffrir. Les feuilles jonchent la terre, et celles qui ont résisté sont jaunies ou noircies. On attribue cette altération à l'eau de mer transportée par ces furieuses rafales et recouvrant les végétaux de dépôts salins. Comme les racines elles-mêmes sont attaquées, peut-être faut-il chercher une autre cause, par exemple la grande évaporation de la sève sous l'influence du vent.

Pour achever la description physique de notre colonie océanique, il ne nous reste qu'à parler de ses productions.

C. — Géographie économique.

Il n'existe, à vrai dire, aucun animal féroce dans l'Archipel, à l'exception pourtant des requins, beaucoup trop nombreux dans le voisinage des récifs, mais qui n'attaquent l'homme que rarement, sans doute à cause de l'abondance de nourriture animale qu'ils trouvent sur les récifs. Les moustiques sont plus redoutables, à cause de leur grand nombre; mais on les éloigne par des moustiquaires, ou, si l'on couche en plein air, en brûlant des herbes. Les sauterelles sont également dangereuses, mais leur apparition est accidentelle. Quand elles s'abattent sur quelque localité, un souffle de mort semble avoir flétri la campagne. L'insecte le plus désagréable est le *cancrelat*, qui ressemble beaucoup au cafard de France; mais il est plus gros et plus hardi, surtout pendant la saison chaude. Parfois, il prend son vol rapide et bruyant dans l'intérieur des maisons et tombe lourdement sur les meubles ou sur les personnes, laissant des traces peu odorantes de son passage.

Les animaux européens se sont tout de suite acclimatés à la Nouvelle-Calédonie. Les essais des missionnaires et des colons ont réussi. Bêtes à cornes, moutons, chevaux, ânes prospèrent à merveille. Un colon, M. Martin, ayant placé sur l'île Ducos 400 brebis ou béliers, sans autres gardiens qu'un pâtre européen et deux indigènes, retrouva, deux ans plus tard, un trou-

peau de 1,800 têtes. Nos volatiles de basse-cour se sont également fort bien acclimatés, sauf les pigeons, mais uniquement parce que l'administration les a proscrits. Les indigènes n'ont point paru, jusqu'à présent, comprendre les avantages de l'élevé des animaux domestiques. Ils n'estiment que le cochon ; mais, comme ils le laissent à peu près complètement libre, il retourne volontiers à l'état sauvage.

Les animaux particuliers à la Nouvelle-Calédonie sont l'*holothurie*, le *notou*, le *kagou* et la *roussette*. L'*holothurie*, plus connue sous le nom de *trévang*, ou de cornichon et concombre de mer, est un mollusque fort recherché des gourmets chinois. Elle ressemble à un gros ver disgracieux dont la longueur varie de quelques centimètres à un mètre. On pêche les holothuries à marée basse sur les récifs qui entourent l'île. Afin de les conserver, on les jette vivantes dans une chaudière d'eau de mer bouillante, où on les remue constamment avec une longue perche en bois. Après cette immersion meurtrière, on les fend, dans le sens de la longueur, pour les vider, et, au moyen de deux baguettes de bois disposées en croix, on empêche les parties séparées de se réunir. Ainsi préparées, on les place sur un feu modéré, de façon à les dessécher sans les flamber. La tonne d'*holothuries* vaut jusqu'à 2500 francs, et, transportée en Chine, le prix est plus que doublé. En moyenne, chaque holothurie vaut vingt centimes. C'est une pêche lucrative.

Le *notou* est une sorte de pigeon, presque aussi gros qu'un dindon, d'une magnifique couleur bronze florentin. Sa voix ressemble au mugissement d'un bœuf. Sa chair est friande. On le chasse en posant sur un arbre élevé des nœuds coulants arrangés avec art, dont une extrémité pend à terre à portée de la main du chasseur. Dès que le *notou* s'engage dans un de ces nœuds, le chasseur n'a plus qu'à tirer la corde, et le malheureux volatile est étouffé contre l'arbre.

Le *kagou* est un bel oiseau gris cendré ou roux, de 30 à 40 centimètres de hauteur. Son corps, de la grosseur de celui d'une poule, est plus effilé. Ses jambes rouges sont armées de pattes solides et d'ongles très forts. Une huppe blanche orne sa tête. Ses ailes forment en se déployant comme un éventail. Les *kagous* vivent ordinairement par couples et sont fort attachés l'un à l'autre. On a vu des mâles défendre leur femelle même contre

des chiens. Ils trouvent une abondante nourriture sur le sol, où ils recherchent les petits vers. Quand un arbre est tombé, ils s'installent sur son tronc pour en extraire de grosses larves. Les kagous s'appriivoisent facilement. Dès qu'un homme muni d'une pioche sort dans la campagne, le kagou le suit pas à pas, espérant qu'il travaillera pour son profit. Il serait par conséquent aisé d'utiliser son appétit pour les insectes, en l'habituant à chercher dans les maisons ou dans les champs les mille petits ennemis qui les infestent et les ravagent.

La roussette est le seul mammifère que produise l'île. Son corps a 25 centimètres de longueur; sa tête est grosse, ses oreilles courtes, recouvertes de longs poils au sommet. Son museau pointu est armé de dents formidables. Les yeux sont noirs, vifs et intelligents. Elle a des ailes, sortes de membranes noires, garnies de petits os et terminées par une griffe solide qui sert à l'animal à s'accrocher aux branches. La femelle ne produit à la fois qu'un petit, qui se tient collé au ventre de sa mère. La roussette vit dans les montagnes et au milieu de l'obscurité des hautes forêts. Elle ne s'aventure en plaine que pour dévorer la graine du niaouli. Sa chair est brune et rappelle le goût du lapin. De son poil les Néo-Calédoniens font des cordons, qu'ils réunissent de façon à composer un gland volumineux, que les femmes suspendent à leurs colliers.

Pour nous rendre compte des productions végétales, il faut ne pas oublier qu'il existe dans l'île deux régions géologiques distinctes. La première, qui s'étend sur d'immenses espaces, est due à une formation éruptive. Elle est peu fertile. A l'exception des myrtacées et des conifères, elle ne produit presque rien. Les pâturages et les cultures essentielles à la vie y font absolument défaut, à tel point qu'en juin 1871 un éleveur, qui voulait aller, par l'intérieur, seulement de Yate à Nouméa, vit périr tout son bétail, qu'il ne put nourrir, faute de prairies. Toute cette région est donc improductive, sauf en forêts. La seconde région, composée de terrains sédimentaires, est au contraire excellente. Les forêts poussent sur les montagnes; les plaines et les vallées sont fertiles; les pâturages, parsemés de niaoulis, s'étendent au loin. Le tout est de savoir choisir. Un colon veut-il s'établir à la Nouvelle-Calédonie? qu'il néglige les terrains primitifs et ne s'installe que sur un terrain sédi-

mentaire, ou sinon il s'exposera à de terribles mécomptes.

Aucune des plantes néo-calédoniennes n'est indigène. L'homme, en abordant dans l'île, les apporta toutes avec lui. C'étaient les graminées de la zone tropicale, qui, peu à peu, s'emparèrent du terrain. On en a, jusqu'à présent, observé soixante-quatre, dont trois principales : l'*Audropogon allionii* est la plus commune. Elle rend assez difficile l'élevé des moutons, à cause de ses graines, qui, en mai et en juin, pénètrent par leur callus acéré dans la peau des moutons et leur causent des maladies souvent mortelles. L'*Audropogon cinctus* est recherché avec avidité par le bétail, et l'*Imperata kœnigi* se plaît dans les bas-fonds humides.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie réside surtout dans les cultures, dont l'extension est d'autant plus désirable que les terres arables sont peu abondantes. Quoique l'île soit située à la limite de la zone torride, la plupart des cultures tropicales peuvent y prospérer. La canne à sucre y pousse vigoureusement. Quelques caféiers ont donné de bons résultats, mais on craint pour eux les cyclones. Le coton n'a pas rendu tout ce qu'on en espérait. Bon nombre d'autres plantes industrielles ont été introduites, qui sans doute enrichiront bientôt nos colonies, la *musa textilis* et l'*urtica textilis* comme plantes textiles, le *tinghala* comme plante oléagineuse, et diverses plantes tinctoriales. Citons encore le *quinquina*, qu'on a planté dans les forêts au nord de la Conception et qui se trouve dans un état satisfaisant.

La Nouvelle-Calédonie produit donc tout ce qui lui est nécessaire et commence à donner le superflu, c'est-à-dire que, par son climat, sa salubrité, sa position et ses richesses végétales, elle est appelée à jouer un grand rôle dans le Pacifique. Malheureusement, la rareté de la main-d'œuvre arrêtera quelque temps encore l'essor de la colonisation. Les Néo-Calédoniens ne pourront jamais être assujettis à un travail régulier. Les coolies hindous ont élevé des prétentions inadmissibles. Les autres Océaniens ne se soucient pas d'émigrer, et les Européens ne travaillent qu'avec répugnance. C'est là l'obstacle. Pour le moment, la culture végétale demande le moins de bras; la culture forestière est seule en honneur. Voici les principales essences de nos forêts néo-calédoniennes. Nous con-

naissons déjà le niaouli. Vient ensuite le *santal*, mais il commence à se faire rare. Les Anglais le recherchent depuis longtemps pour l'exporter en Chine, où il est fort apprécié. Aussi les chefs néo-calédoniens, peu soucieux de l'avenir, ont-ils fait des coupes sombres dans leurs précieuses forêts. Lorsque la France prit possession de l'île, le santal avait presque disparu. Comme il se vend jusqu'à deux francs le kilo, on a essayé de le reproduire. Par bonheur, il croît avec facilité et dans des endroits dont on ne saurait tirer parti même comme lieu de pâturage. De plus, il pousse aussi rapidement que le chêne en France, de sorte qu'un semis de santal vaudrait la peine d'être entrepris. Ce serait une spéculation assurée.

Les noix oléagineuses du *bancoulier* commencent à être recherchées. Leur abondance sur certains points offre des ressources que ne doit pas dédaigner le colon dans la période pénible des débuts. Nous en dirons autant du *cocotier*, très abondant dans le nord de l'île; mais on n'en tire pas tout le profit qu'il est en état de donner. La fabrication de l'huile est des plus défectueuses, et la cueillette des cocos se fait souvent à contre-temps, lorsqu'ils sont encore en voie de germination.

Citons encore parmi les essences forestières, dont on utilise les produits, le *kaori* ou pin à colonne, qui acquiert parfois des proportions gigantesques. On en voit qui s'élancent jusqu'à 40 mètres de hauteur sur un diamètre à peu près constant de 1 m. 30 : le bois de fer (*Casuarina nodosa*), dont l'abondante chevelure soupire à la plus légère brise qui l'effleure; le palétuvier, qui borde le rivage de la mer et dont les racines divergentes retiennent au milieu d'elles tous les débris et élèvent peu à peu le niveau du sol; son bois sert au chauffage; il contient beaucoup de tan; ses fruits sont comestibles, quoique peu savoureux; le bois de rose (*thespesia populnea*) et le *blackburnia primata*, si recherchés dans l'ébénisterie, etc. L'île, sous ce rapport, n'a donc rien à envier aux régions les plus favorisées.

L'Archipel paraît fort riche en produits minéraux. La pierre à bâtir, la chaux hydratée, le spath, les coraux, qui donnent une chaux excellente, et les schistes ardoisiers, se rencontrent partout. Il en est de même pour le *fer*, sans lequel il n'y a pas d'industrie possible, et pour la *houille*, sans laquelle les ma-

chines demeurent inutiles. On n'a jusqu'à présent tiré aucun profit des gisements de fer; ils seront pourtant très recherchés un jour, car ils contiennent jusqu'à deux pour cent de chrome, qui passe dans la fonte ou dans l'acier. Ils reviendraient à bon compte, car on les trouve en petits blocs séparés, formant de grands amas sur les plages. On les ramasserait aussi facilement que des galets. Il serait facile de les expédier en Australie comme chargement de retour. Quant à la houille, on n'a encore constaté que des affleurements. Dans le district du Karigou, on a commencé à extraire une sorte d'antracite, très reconnaissable à son aspect d'une dureté métallique, sa pesanteur spécifique, et la difficulté de sa combustion.

L'or a été signalé en 1863 dans la vallée du Diahot, et, depuis, sur plusieurs autres points, mais pas encore en quantité suffisante pour rémunérer le travail de ceux qui le recherchent. Son existence est néanmoins incontestable, et notre colonie, devenant une terre aurifère, est peut-être appelée à se développer quelque jour aussi rapidement que la Californie ou l'Australie. Les gisements aurifères peuvent en effet donner tout à coup des résultats inattendus. Le *Moniteur* de la colonie (11 octobre 1871) n'annonçait-il pas qu'on avait trouvé deux énormes lingots d'une valeur de 17,000 francs, et ne savons-nous pas que, dans toute la partie septentrionale de l'île, sur une superficie d'environ 250 hectares, et dans un pays magnifique arrosé par le Diahot, les terrains ressemblent aux meilleurs terrains aurifères d'Australie? Aussi bien, à défaut de l'or, le *cuivre* paraît très abondant dans la vallée du Diahot. Le point le plus intéressant de la région est occupé par la Compagnie française de Balade. Les travaux faits à la surface ont mis à découvert de riches dépôts de minerais de cuivre composé. Ils semblent appartenir à un filon qui aurait métallisé les schistes à son contact. Bien que les travaux soient encore imparfaits, ils suffisent pour attester l'existence d'une formation cuprifère riche et étendue. Le *nickel* est également très abondant, surtout dans le massif du Humboldt. Rien que dans le district de Thio, cinquante mines ont déjà été concédées. On parle encore de la découverte récente de mines d'*antimoine* sur la concession Féraud. Or on sait que, partout où s'installe une population minière, le pays se transforme. Les huttes se groupent et devien-

nent des villages. Ces villages se convertissent en villes, comme par enchantement. Peu à peu, la famille devient régulière et la propriété se constitue. L'or n'est que l'accessoire, car les besoins des mineurs sollicitent aussitôt un essor d'activité qui n'était pas entré dans les prévisions premières. Sans être trop confiant dans l'avenir, n'est-il pas permis d'espérer, si la production de l'or et des autres métaux augmente en Nouvelle-Calédonie, que notre colonie grandira comme ont grandi jusqu'à présent toutes les contrées aurifères ?

Le commerce est déjà en progression constante. Il s'élevait en 1882 à 8,713,640 fr. pour l'importation et 4,285,000 pour l'exportation; en 1883, à 10,085,000 pour l'importation et 6,487,000 pour l'exportation.

Une route carrossable doit faire le tour de la grande île, traverser sur plusieurs points la chaîne centrale, et se relier par des embranchements à tous les ports. Elle est en construction. Elle est même déjà achevée de Nouméa à Bourail (225 kilom.) et d'Ourail à Kanala (60 kilom.). Une ligne télégraphique, inaugurée en 1874, fait le tour de l'île. Depuis 1870, un service à vapeur mensuel relie Nouméa à Sidney, et depuis 1882 Nouméa à Marseille.

Telle est la situation économique de l'Archipel. Il est difficile de trouver un pays qui, par sa forme, sa position, sa constitution géologique et ses ressources, se prête davantage à une expérience décisive de nos aptitudes coloniales. Voyons donc à l'œuvre nos compatriotes, et, en même temps qu'eux, étudions les indigènes, qui travaillent à leurs côtés.

D. — *Géographie politique.*

Dans l'archipel néo-calédonien vivent ensemble deux races : les noirs, représentés par les indigènes, et les blancs, représentés par les colons européens. Nous les étudierons successivement.

Les Néo-Calédoniens proprement dits ne sont pas précisément autochtones, c'est-à-dire nés sur le sol même qu'ils occupent. A une époque qu'il est impossible de préciser, mais qui est relativement récente, les ancêtres de ceux qui vivent aujourd'hui ont été poussés par la tempête ou par quelque autre

cause restée inconnue sur les rivages de la grande île. Séduits par son doux climat et sa fertilité, ils y demeurèrent. Peu à peu, leur nombre augmenta et, de siècle en siècle, devint assez considérable pour que l'île tout entière et les îles voisines aient été occupées par leurs descendants. Quelle était l'origine, quel était le degré de civilisation de ces premiers occupants? Ce sont des questions qui resteront longtemps et peut-être toujours insolubles. L'ethnographie est une science encore trop nouvelle pour que ses résultats puissent être affirmés. D'ailleurs les savants qui s'en occupent sont loin d'être d'accord. Ne vaut-il donc pas mieux laisser de côté la question des origines, et, sans se préoccuper davantage de leurs ancêtres, étudier les Néo-Calédoniens actuels?

Les Néo-Calédoniens, ou, pour leur donner le nom sous lequel ils se désignent eux-mêmes, les *Canaques*, ont la peau d'un noir de fumée, les cheveux noirs, laineux et crépus, la barbe de même couleur et bien fournie, le nez large, épaté, profondément déprimé entre les orbites. Lèvres grosses et renversées, mâchoire proéminente, dents bien alignées et d'une parfaite blancheur, pommettes saillantes et front haut : tels sont les traits distinctifs de leur physionomie. La taille moyenne est à peu près la même que la nôtre. Le tronc et les membres sont bien proportionnés. Les Canaques ne sont donc pas laids. Plusieurs d'entre eux possèdent même une régularité de traits qui serait trouvée belle en tout pays. Ce qui contribue à leur donner une fière prestance, c'est que jamais l'embonpoint ne vulgarise leurs formes, et que leurs muscles, quand ils atteignent l'âge viril, ressortent en saillies vigoureuses.

Les Néo-Calédoniennes au contraire sont franchement laides, et telle est la disproportion qui existe sous ce rapport entre les deux sexes qu'on se demande presque si les indigènes n'ont pas en quelque sorte raison de considérer leurs compagnes comme très au-dessous d'eux. Avec leur tête rasée et le lobule de l'oreille horriblement percé et perforé, elles sont, même jeunes, peu séduisantes. La nature ne leur accorde qu'un moment de fraîcheur, lorsqu'elles deviennent nubiles; mais elles se flétrissent rapidement. Vouées à de rudes labeurs et à de mauvais traitements, elles ont une vieillesse précoce. Leur peau se ride. Les cicatrices dont elles se couvrent à chaque deuil de famille les rendent repoussantes, et la maternité les achève.

Le costume des Canaques est rudimentaire. Un morceau de calicot dont ils s'entourent les reins le constitue, et encore ne le revêtent-ils que dans les grandes occasions, pour leurs visites à des Européens ou leurs solennités. Le reste du temps, ils portent le costume qu'improvisèrent nos premiers parents, quand ils furent expulsés du paradis : une ceinture de feuillages.

Il est vrai qu'à notre contact ces mœurs primitives se modifient. La partie de notre habillement qui les séduit le plus est cet affreux couvre-chef, inventé, dit-on, par Bolivar. Rien de plus grotesque que de voir un Canaque, paradant à Nouméa, vêtu de son langouti de calicot, et majestueusement coiffé d'un chapeau noir. L'unique vêtement des femmes consiste en un *tapa*, sorte de ceinture en fils de pandanus qui retombent, comme une frange, autour de leurs reins. Le seul ornement que la coquetterie leur suggère est une couronne de feuillage, ou bien une fleur voyante dans les cheveux. Quelques-unes portent des colliers de jade vert ou des bracelets de coquillages. En temps de pluie, hommes et femmes ont inventé pour se couvrir un manteau économique, très singulier, mais que nous ferions peut-être bien d'importer en France, au moins dans nos campagnes. C'est une natte de paille, parfaitement tressée à l'intérieur, mais formant à l'extérieur, par l'entrelacement des bouts de paille qui dépassent, comme une toiture de chaume.

Tels sont les Canaques à l'extérieur. Etudions-les maintenant dans leur intérieur, et passons en revue leur religion, leur gouvernement et leurs usages.

La religion des Canaques est difficile à définir. C'est un ensemble de superstitions ridicules. Bien qu'ils n'aient pas l'idée d'un Dieu unique et créateur, ils admettent une divinité, *Nenengut*, l'âme du monde, qui gouverne tout et produit tous les phénomènes qu'on ne saurait expliquer. De plus, ils croient à la vie future. Ils supposent que chacun, après la mort, conservera la position qu'il avait sur la terre, mais singulièrement améliorée, attendu qu'ils seront dans un lieu où la nourriture est des plus abondantes, la pêche toujours heureuse, les femmes toujours belles et souriantes. Pendant la nuit, pensent-ils, les morts reviennent parfois sur terre, afin de tourmenter et de battre leurs ennemis. Aussi les Canaques ne veulent-ils

jamais sortir quand la nuit est tombée. En dehors de cette double croyance à une divinité supérieure et à l'existence d'une vie future, les Canaques adorent encore une foule d'êtres surnaturels, auxquels ils prêtent divers attributs. Les uns accordent une pêche abondante, les autres les vents et la pluie ; mais en général ce sont de mauvais génies, qui exigent des sacrifices en échange de leurs services. De là une foule de superstitions parfois singulières. Celle du *tabou* leur est commune avec beaucoup de peuples des îles océaniques. Le *tabou* consiste à rendre un objet sacré, inviolable même, en le marquant d'une signe cabalistique. Il leur arrivera encore de rejeter à la mer un certain nombre de poissons, parce que ces poissons sont des génies, qui se vengeraient si on les faisait cuire. Jamais ils n'entreprendront rien d'important avant de s'être concilié les bonnes dispositions de ces divinités secondaires. Entre eux et ces divinités, les intermédiaires sont les prêtres ou pieurs, d'ordinaire des vieillards. Leurs fonctions sont héréditaires. On les comble de présents pour que leurs conjurations soient favorablement accueillies. Si elles ne l'étaient pas, ces prétendus sorciers en seraient quittes pour répondre que la tribu ennemie a offert aux génies de plus beaux présents, et cette naïve réponse calme toutes les défiances. La religion néo-calédonienne n'est donc qu'un ramassis de superstitions et de coutumes. Aussi le catholicisme a-t-il fait de grands progrès dans l'île. Nos missionnaires furent assez malheureux au début ; mais aujourd'hui plus de la moitié des insulaires sont convertis. Les habitants des îles Loyalty se sont même fait remarquer par la ferveur de leur zèle. Ces néophytes ne savent comment exprimer leur reconnaissance aux missionnaires qui, tout en les arrachant à leurs erreurs, les ont initiés à la civilisation.

Les institutions politiques des Canaques sont aussi primitives que leur religion. La Nouvelle-Calédonie est divisée en un certain nombre de tribus, réparties irrégulièrement sur le sol et administrées chacune par un chef indépendant. On dirait notre féodalité du moyen âge. Chaque tribu ou plutôt chaque état obéit à des lois particulières. Le pouvoir du chef est absolu, bien que tempéré dans les circonstances graves par le conseil des Anciens. Il a droit de vie et de mort. Sa personne est invio-

labie et sacrée. Le plus grand respect lui est dû. Il ne possède presque rien en propre, mais il a droit sur tout. Sa case est bâtie et ses plantations cultivées par des corvées qu'il ordonne. Le pouvoir est héréditaire, à l'exclusion des femmes. Si le chef n'a pas d'héritier, il choisit dans la tribu un fils d'adoption, et, s'il n'a pas fait encore ce choix quand il meurt, son frère cadet ou quelque autre parent lui succède. Les chefs s'allient entre eux et forment des ligues offensives et défensives, qui souvent font dégénérer une simple querelle en guerre générale. Rien de plus simple que leur habitation : c'est une cabane de forme conique, qui ressemble à une ruche gigantesque, où l'on pénétrerait par une ouverture basse et étroite. Dans son intérieur, garni de nattes, quelques pierres circonscrivent un espace où brûlent des tisons fumeux. De longues banderoles d'écorce suspendues à des poutres composent l'ameublement. La vie publique n'est pas restreinte à cet étroit espace. Une allée de cocotiers ou d'araucarias, qui aboutit le plus souvent à la demeure du chef, est le lieu où se traitent généralement les affaires importantes. C'est le forum de la cité. Des banderoles, attachées à de longues perches, le signalent de loin. Ces mœurs pittoresques disparaissent, car la plupart des chefs ont accepté le protectorat français. Sans doute ils conservent encore une sorte de suprématie sur leurs compatriotes et continuent à administrer les affaires locales; mais ce ne sont plus, en quelque sorte, que des maires héréditaires, et bientôt viendra le jour où ils n'auront même plus le privilège de l'hérédité.

Les mœurs des Canaques, depuis la découverte de l'île par Cook en 1774, ne paraissent pas s'être beaucoup modifiées. Presque tout ce que l'illustre navigateur en rapportait est encore exact. Les villages sont tels qu'il les a dépeints, composés de quelques cabanes groupées sans ordre au milieu d'un massif de cocotiers. Ces cabanes affectent la forme conique. Elles sont surmontées de coquillages, surtout de conques marines, et quelquefois du crâne des ennemis pris et tués à la guerre. Elles ont une seule ouverture, basse ou étroite. Le soir, on les remplit de fumée, pour chasser les moustiques, puis on bouche l'unique ouverture, et on s'endort sur des nattes, pendant que la fumée plus légère flotte au-dessus des têtes. Elles sont ordinairement doublées à l'intérieur avec l'écorce lisse et

impermeable du niaouli, et, à l'extérieur, recouvertes de chaume.

Chaque famille a sa case. Il est vrai que la famille est fort bien constituée chez les Canaques. Le pouvoir suprême est concentré entre les mains du père, qui a droit de vie et de mort sur tous les siens, principalement sur les femmes. Cook parlait déjà avec admiration de la retenue de ces insulaires. Tels il les a connus, tels sont-ils restés. L'adultère est rare et sévèrement puni; la jalousie du mari est d'ailleurs le meilleur garant de la fidélité de l'épouse. Les unions consanguines sont interdites. Le divorce est autorisé, et, dans ce cas, la femme, même enceinte, peut épouser un autre individu. La polygamie est permise, mais seulement aux chefs et aux riches qui peuvent se passer cette fantaisie. Aussi bien le côté faible de cette société est la place infime occupée par la femme. Tous les travaux les plus rebutants lui sont dévolus. A elle les mauvais traitements. Pour elle les privations et les coups! Aussi a-t-on constaté chez ces malheureuses une infériorité notoire. Leur fécondité n'est jamais remarquable. Celles qui, dans le cours de leur existence, ont quatre ou cinq enfants, sont très rares. L'allaitement dure longtemps, trois ans en moyenne, et parfois cinq ou six ans : ce qui est nécessité en partie par la pénurie des ressources alimentaires. Aussi les mères sont-elles rapidement épuisées. Les hommes vieillissent moins vite; mais peu d'entre eux parcourent une longue carrière. La durée moyenne de la vie est moindre chez eux que chez les peuples civilisés.

Ainsi que tous les sauvages, les Canaques ont le sens de la vue et celui de l'ouïe d'une exquise finesse. Ils sont agiles et semblent taillés pour la course. A un moment donné, ils déploieront une force considérable, mais cet effort est de peu de durée. Peut-être expliquerait-on l'infériorité dynamique des indigènes par leur alimentation. Ils absorbent en effet surtout des matières sucrées et féculentes et fort peu de matières azotées. Leur nourriture est donc peu convenable à l'entretien des forces. Les voyageurs du dernier siècle racontaient que les Canaques étaient friands de terre et en mangeaient beaucoup. Le fait est vrai, mais a été fort exagéré. Cette terre est un silicate magnésien verdâtre, qu'on trouve près de Balade. Elle a un arrière-goût de cuivre. Les femmes seules, ou les enfants par

esprit d'imitation, mangent un peu de cette terre dans certains cas de maladie ; mais ils n'en absorbent jamais plus gros qu'une noisette. A défaut de terre, les Canaques engloutissent des quantités prodigieuses de légumes. Quand par hasard ils travaillent chez nos colons, ils ne peuvent s'habituer à leur régime. Des Canaques, mis à la ration de nos matelots, non seulement dévoreraient cette ration, mais encore, dans l'intervalle des repas, mangeaient des racines ou des vers. La dilatation de leur estomac tient à ce que leur nourriture, étant exclusivement végétale, doit être d'autant plus considérable qu'elle est moins nutritive, et surtout à leur voracité toute primitive. Aussi bien on a remarqué que, guidés par l'instinct, les Calédoniens étaient friands de chair. Ils semblent comprendre qu'ils puisent dans cet aliment les forces que ne peut leur fournir leur nourriture quotidienne. Ils ne se contentent malheureusement pas de la chair des animaux, et la plupart d'entre eux ont encore conservé de hideuses habitudes de cannibalisme.

Le cannibalisme est-il l'effet d'un penchant vicieux, ou bien une sorte d'instinct dépravé pousse-t-il à se nourrir de la chair de leurs semblables des sauvages, isolés dans une île privée d'animaux, et sans arme suffisante pour s'en procurer ? Certes, nous ne voudrions pas excuser cette horrible coutume ; mais peut-être nous sera-t-il permis, sinon de plaider les circonstances atténuantes, au moins de faire remarquer que l'anthropophagie a dû être et est encore une des maladies de l'enfance de la première humanité. Quoi qu'il en soit, le cannibalisme existe et, malgré tous nos efforts, ne semble pas à la veille d'être extirpé. M. Garnier, l'auteur d'une intéressante description de la Nouvelle-Calédonie, avait à son service un matelot canaque qui connaissait le goût de la chair humaine. « Pourquoi mangez-vous vos ennemis ? lui demanda M. Garnier. — Parce que c'est beau et bon, aussi bon que le bœuf ou le porc. » Et il finit par dire à son maître, qui essayait de lui faire comprendre que cette odieuse nourriture répugnait à l'homme civilisé : « Vous avez beaucoup de viande, et, quand vous faites la guerre, vous ne dévorez pas les cadavres de vos ennemis : nous, nous les mangeons, parce que nous avons faim. » Ce naïf matelot ajoutait qu'on mangeait encore les condamnés, et aussi les enfants mal conformés, ou ceux qui surchargeaient une famille

trop nombreuse. En ce cas, le père et la mère lavaient l'enfant avec soin, l'étouffaient et le faisaient cuire en terre, à la mode ordinaire, avec des ignames et des patates. « Cela faisait beaucoup de bien à la mère, » ajoutait le matelot. S'il en est ainsi, le berger qui apprendra aux Canaques l'élève des troupeaux travaillera plus à leur perfectionnement que tous les moralistes du monde, et tout colon qui leur facilitera les moyens de manger du bœuf et du mouton aura bien mérité de l'humanité.

Jadis le cannibalisme s'étalait au grand jour. Les prisonniers étaient immolés dans une cérémonie solennelle, nommée le *pilou-pilou*. Plusieurs centaines de guerriers se réunissaient pendant la nuit et formaient un cercle. Peu à peu commençait une sourde mélodie. Les Canaques s'agitaient en cadence, brandissant leurs armes. Les femmes, autour du cercle, battaient des tambours et heurtaient l'une contre l'autre des plaques de bois, pendant que les enfants couraient en agitant des torches. Le bruit augmentait; les cris gutturaux devenaient des hurlements. La danse se convertissait en sauts et en bonds. Une sorte de vertige s'emparait des assistants, et c'est alors, au centre du cercle, qu'étaient déchirées et dévorées les malheureuses victimes. Les artistes familiers avec les visions terribles de Dante pourraient seuls reproduire une pareille réalité.

Les pilou-pilous n'ont pas disparu de nos jours; mais ce ne sont plus que des danses sauvages, car on les surveille avec attention. La France a sévèrement interdit ces scènes abominables; mais, de temps à autre, dans quelque forêt écartée, ces aideuses saturnales s'accomplissent encore. Les Canaques ne renonceront pas facilement à une coutume aussi invétérée. M. Garnier en fut un jour le témoin involontaire. Une tribu alliée venait de battre ses ennemis et de faire quelques prisonniers. Un pilou-pilou fut organisé. Au milieu de la fête, les principaux chefs disparaissent. M. Garnier, qui se doute de leurs intentions, part à leur recherche, mais il arrive trop tard. « Une douzaine d'hommes étaient assis près d'un grand feu; le trou dans lequel on avait fait cuire les membres des prisonniers, détachés à coups de hache, était là; une joie farouche se peignait sur le visage de tous ces démons: ils mangeaient à deux mains. En face de moi se trouvait un vieux chef, qui ne

paraissait pas jouir de l'appétit de ses compagnons. Au lieu d'un fémur, il se contentait de grignoter une tête. Il en avait enlevé toutes les parties charnues, le nez et les joues ; restaient les yeux, qui, à demi ouverts, semblaient être encore en vie. Le vieux chef prit un bout de bois pointu et l'enfonça successivement dans les deux prunelles ; puis il passa à la cervelle, et, comme il ne pouvait l'extraire entièrement, il mit l'arrière de cette tête dans le feu, à l'endroit où il était le plus violent, de façon que par cette chaleur intense la cervelle pût se séparer de son enveloppe intérieure. Le procédé réussit parfaitement, et, en quelques minutes, le cannibale fit sortir par les diverses petites ouvertures du crâne le reste de son contenu. »

A notre contact, le cannibalisme, sans disparaître encore, est tout au moins fort atténué. Peut-être ne doit-il disparaître complètement qu'avec les Canaques eux-mêmes. Aussi bien cette race diminue avec une déplorable rapidité. Durant la saison des pluies, ils sont soudainement atteints d'une forte bronchite. Ils se serrent alors les reins avec une liane vigoureusement serrée et se retirent dans leurs misérables cases, au milieu des moustiques et de la fumée. L'appétit disparaît, ils maigrissent, leur peau devient blafarde. Leurs médecins ne savent opérer que des saignées et des frictions. Parfois ils ordonnent des infusions ; mais l'estomac ne fonctionne plus, et les malades meurent. « Ce sont les blancs qui ont introduit ces maladies de poitrine, » aiment-ils à répéter, et ils ont raison. Ce sont nos habitudes, ce sont nos besoins factices qui tuent les Canaques. L'eau-de-vie, qui a déjà fait tant de victimes dans l'Amérique du Nord, dépeuple en ce moment l'Océanie. Le tabac surtout leur est mortel, et ils l'aiment avec passion. L'enfant court à peine qu'il fume un tabac grossier dans une pipe énorme. Il n'est pas un Canaque qui ignore la fâcheuse influence du tabac dans le développement des maladies indigènes, et tous continuent à fumer. Le tabac est pour eux ce que l'opium est aux Chinois ; et il serait vraiment à souhaiter que le gouvernement ne permît la vente du tabac aux Canaques qu'après examen, et surtout qu'il leur interdît de fumer avant d'avoir atteint l'âge de puberté.

Viennent ensuite des affections spéciales, des virus morbides, dont nous possédons des antidotes éprouvés, que ne sup-

porte pas la constitution de ces pauvres sauvages. On place encore au nombre des causes homicides les travaux auxquels les Canaques sont plus ou moins soumis au contact des Français. On a dit également que les vêtements que nous leur donnons les habituent à être couverts, et qu'ils contractent des phthisies, dont ils meurent, parce qu'ils ne peuvent pas les renouveler. On pourrait aussi parler de la tristesse produite sur eux par l'invasion des blancs, dont ils sont forcés de reconnaître en toute chose la supériorité. Enfin et surtout nous devons nous incliner devant cette loi mystérieuse de la nature, en vertu de laquelle les races supérieures remplacent fatalement et partout les races inférieures. Les Canaques, au temps de Cook, étaient plus de 200,000. Ils sont à peine 50,000 aujourd'hui! Combien en restera-t-il dans un siècle, si cette triste progression dans la mortalité continue? Il n'est que temps d'arrêter cette effrayante dépopulation. Nous y parviendrons peut-être en moralisant et en instruisant ces indigènes. Il n'y a pas de plus beau rôle à jouer, et la France, en agissant ainsi, se conformerait à ses nobles et séculaires traditions d'humanité et de protection accordée à la faiblesse.

Si les Canaques diminuent, les colons, volontaires ou forcés, augmentent au contraire de nombre. Les colons volontaires sont encore peu nombreux, car nous n'aimons pas à nous éloigner de la France, où la vie est si douce, le climat si tempéré, les mœurs si bienveillantes. Tous ceux de nos compatriotes qui ont eu le courage de s'arracher à ces molles séductions n'ont eu qu'à se féliciter de leur détermination. Non seulement ils se sont facilement habitués à leur nouvelle résidence, mais encore la plupart d'entre eux y ont fait fortune. Nous avons eu le plaisir d'entendre l'un d'eux, M. Lèques, décrire à grands traits le charme de la vie dans ces solitudes qui se peuplent, dans ces terrains incultes qui se défrichent, au milieu de ces indigènes, dont les mœurs forment encore avec les nôtres un si étrange contraste. Peu à peu, autour des fermes rustiques se groupent les cases des Canaques, et les hameaux deviennent des villages. Quelques étrangers, surtout des Anglais et des Américains, ont profité de la protection de notre pavillon pour s'établir dans l'Archipel et gagner rapidement une immense fortune. L'un

d'entre eux, l'Anglais Paddon, s'était, avant notre arrivée, si bien installé dans l'île, qu'il en avait fait comme un petit royaume à lui appartenant. Il nous vit arriver avec un amer dépit. Il essaya même de substituer son influence à la nôtre, et peut-être ne fut pas étranger à quelques-unes des révoltes qui signalèrent les premiers jours de l'occupation. Au lieu de le suivre dans cette voie dangereuse, l'Angleterre resta tranquille. Elle venait de nous enlever la Nouvelle-Zélande, dont un capitaine français avait pourtant pris possession quelques années auparavant, et craignait, en essayant de nous enlever la Nouvelle-Calédonie, de lasser notre patience. Nous n'avons eu depuis à redouter aucune concurrence étrangère; il nous a été plus difficile de lutter contre notre apathie systématique.

En 1853, l'Archipel a été officiellement occupé. Dix ans plus tard, malgré les offres et les encouragements du gouvernement, la population européenne était encore bien faible. En dehors des soldats et des fonctionnaires, elle n'atteignait pas un millier d'hommes, résolus et énergiques assurément, et très capables de devenir la souche d'une race forte et vigoureuse; mais n'est-ce pas bien peu, surtout quand on songe à l'étendue du pays à coloniser et aux richesses que recèlent les flancs de l'île? Ce fut alors, en 1863, que le gouvernement songea à renouveler à la Nouvelle-Calédonie la tentative qui n'avait que médiocrement réussi à la Guyane, c'est-à-dire à y envoyer en qualité de colons les condamnés aux travaux forcés. Le régime du bagne serait adouci pour certains détails; mais la peine n'en demeurerait pas moins fort rigoureuse. Chaque condamné pourrait recevoir une concession de terrain qui deviendrait définitive après sa libération. Le gouvernement espérait ainsi donner aux transportés des habitudes de travail, et constituer peu à peu une population civile. Afin de rendre l'acclimatation plus prompte, il n'envoya pas à la Nouvelle-Calédonie des hommes malades ou âgés de plus de quarante-cinq ans. En 1870, près de deux mille transportés peuplaient la nouvelle colonie pénitentiaire. Internés à leur arrivée dans l'île du Bouzet, en face de Nouméa, on les dispersait, après un certain temps d'épreuve, sur divers points de la colonie. Tous ceux qui se montraient indociles, indisciplinés et incorrigibles, étaient internés à part et soumis à un régime d'une

extrême sévérité. C'est à Kanala, loin de tout contact avec leurs camarades, qu'ils furent relégués. Quant aux autres, et ils constituent la majorité des transportés, ce sont des hommes faibles, accessibles à toutes les impressions, de véritables enfants qui ont besoin de tuteurs. Souvent ils n'ont failli que dans une heure d'entraînement et sont sincères dans leur désir de réhabilitation. Il est bon de les relever à leurs propres yeux par tous les moyens. Aussi a-t-on substitué au costume du bagne un uniforme, qui n'est autre que celui des agriculteurs dans la région tropicale. On leur accorde, à titre de récompense, l'exercice de certains droits civils. Ceux qui se sont rendus dignes d'indulgence par leur bonne conduite sont admis dans les ateliers de l'État. Quelques-uns sont même placés en liberté provisoire chez l'habitant. Il en est même qui deviennent propriétaires. C'est une sage mesure de précaution prise par l'administration, non pas seulement parce que la propriété attachera le transporté à sa nouvelle patrie quand il sera libéré, mais surtout parce qu'il lui serait à peu près impossible de se créer ailleurs des ressources. Le libéré voudrait-il en effet rentrer en France? En vertu du préjugé qui continue son châtement, il sera repoussé des ateliers. Veut-il rester dans la colonie et travailler pour le compte d'autrui? Les planteurs sont encore peu nombreux; ils vivent isolés et hésitent à admettre dans leur familiarité d'anciens condamnés. Tout libéré repentant n'a donc qu'une chose à faire : obtenir une concession de terrain, et travailler pour son propre compte. L'administration lui vient en aide. Tout célibataire recevra deux hectares de terrain, quatre s'il est marié, six s'il a plus de deux enfants. On lui prêtera des instruments, on lui fournira les éléments de sa basse-cour et de son troupeau, on lui continuera même pendant quelque temps sa ration de vivres. Plusieurs libérés ont compris les avantages de cette vie nouvelle. Ils se sont réunis en groupes plus ou moins nombreux, et, comme il leur est permis de faire venir leurs femmes ou de se marier, quelques villages se sont formés. Le principal agent de réhabilitation a encore été la vie de famille. L'État l'a si bien compris qu'il s'est constitué en agence matrimoniale. Un grand nombre de mariages entre libérés a déjà été conclu sous ses auspices; et, bien que le passé des conjoints

laissât beaucoup à désirer, presque tous ont été heureux. P. d'une femme condamnée pour infanticide est devenue bonne mère de famille. On cite même un couple fort amoureux, dont le mari avait été l'assassin de sa première femme, et la femme de son premier mari !

Au point de vue social, l'œuvre tentée par la France est de tous points excellente. Travail, propriété, famille, ce sont là en effet les éléments constitutifs de toute régénération. Au point de vue des intérêts coloniaux de notre pays, cette œuvre est-elle également utile ? Nous n'oserions l'affirmer. L'émigration libre peut seule faire prospérer une colonie. Or les colons libres ne sont pas encore très nombreux. On n'en compte guère que 4000, et ils sont très mal disposés à l'égard des transportés, même quand ils sont libérés. Ils ne veulent pas les engager comme travailleurs, et préfèrent à leurs services ceux des Néo-Hébridais. Le 9 juin 1882, la chambre de commerce de Nouméa s'exprimait en ces termes : « Il est de notoriété publique que les libérés ont donné, de tout temps, des preuves telles de mauvais vouloir et d'insubordination que ceux qui trouvent actuellement à s'employer constituent l'infime minorité. » Il y a donc antagonisme entre les intérêts des colons et les désirs du gouvernement d'utiliser les services des libérés. Cet antagonisme a été poussé si loin qu'on a proposé de scinder la colonie en deux zones distinctes, l'une, libre et honnête, qui renfermerait les colons, l'autre où seraient parqués les criminels sous la surveillance de l'administration pénitentiaire. D'un côté le pays libre, de l'autre le bagne : mais est-il possible de juxtaposer ainsi des honnêtes gens à des galériens, et n'est-il pas à craindre que les colons libres ne se dégoûtent promptement de ce voisinage compromettant, et que la Nouvelle-Calédonie ne devienne purement et simplement le réceptacle des déclassés et des bandits que la métropole rejette de son sein ? Sans parler du mauvais renom que fait à la France dans tout le Pacifique la concentration de tous ces malfaiteurs, il est certain que la Nouvelle-Calédonie ne peut se développer, si l'on persiste à la considérer comme un vaste établissement pénal.

Quel serait le remède ? Supprimer la transportation : mais le gouvernement hésite à prendre cette grave détermination, et, pendant ce temps, la colonie végète. Nous possédons pourtant

depuis 1773 dans l'océan Austral, sous le 49° et le 50° parallèle, un archipel, celui de Kerguelen, où il serait possible de faire des essais d'habitation et de culture. Le climat sans doute est froid, mais supportable, à peu près celui de l'Islande et des îles Malouines. Le sol est humide, mais présente des garanties certaines pour l'élevage du bétail et certaines cultures maraîchères. On y trouve de la tourbe. La chasse et la pêche présentent des ressources à peu près inépuisables. En résumé, il serait possible d'établir aux îles de Kerguelen un lieu de transportation : ce ne serait pas un Eden : mais les transportés ont-ils le droit d'être difficiles? La Nouvelle-Calédonie, débarrassée de cet impur élément de la transportation, pourrait dès lors se développer, et la France aurait une colonie de plus.

Telle était la situation de l'Archipel, lorsque de funestes événements, qui sont encore présents à toutes les mémoires, augmentèrent dans des proportions considérables la population des transportés. Après les déplorables scènes qui signalèrent le sinistre mois de mai 1871, plusieurs milliers d'insurgés, pris les armes à la main, furent condamnés à la transportation temporaire ou perpétuelle. On a beaucoup parlé des rigueurs et même des sévices dont furent et seraient encore victimes ces transportés calédoniens. Il se peut que quelques surveillants aient exagéré la sévérité de leur mandat; mais, en général, les transportés ont été convenablement traités. La surveillance à leur égard a même été souvent bien lâche, bien peu étroite, puisque bon nombre d'entre eux ont réussi à s'échapper. Ceux que l'on avait condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée furent renfermés dans la *presqu'île Ducos* à quatre kilomètres de Nouméa. Les autres furent cantonnés dans l'île des *Pins* et à *Maréa*. Tous ceux d'entre eux qui, par leur bonne conduite et leur sincère repentir, méritèrent l'indulgence de l'administration, furent répartis dans l'île. S'ils manifestaient l'intention de devenir des colons sérieux et d'oublier, dans une vie de travail, leurs folles chimères, on leur accordait des concessions de terrain. Les déportés politiques ont été depuis amnistiés et la plupart d'entre eux sont rentrés en France.

On comptait en 1896 27,238 indigènes, et leur nombre décroît d'année en année, 13,038 individus de la population libre, dont 4,506 militaires, et 10,737 individus de la population

pénale, dont 4,695 libérés et 6,062 relégués. Tels sont les éléments disparates dont se compose aujourd'hui la population de l'archipel néo-calédonien. Comme la colonisation ne date que d'hier, il est difficile de prévoir ce qu'elle deviendra. Nos vrais auxiliaires seront les travailleurs libres, ceux qui voudront retrouver au loin et sous la protection de notre drapeau leur foyer souillé par la conquête étrangère, ou bien encore ceux qui, librement et honnêtement, porteront dans cette France nouvelle notre génie national. Si ce grand mouvement d'expansion coloniale renaissait, certes le dernier mot ne serait pas dit sur la grandeur de la race française en ce monde!

V

A ces possessions de la France en Océanie il convient de joindre l'archipel de Kerguelen, dont nous avons parlé plus haut, le rocher Clipperton et l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

Le rocher Clipperton est situé par 10° 17' latitude nord et 411° 30' long. O. de Paris. C'est un îlot désert, défendu par une ceinture de coraux, au travers de laquelle s'ouvrent deux passes, conduisant à un port intérieur qu'il serait facile d'améliorer. A l'entrée de la passe sud-est se dresse un monticule rocheux de 42 mètres de hauteur, emplacement de choix pour un phare de première grandeur. Quelques collines s'élèvent dans l'îlot, où il serait aisé d'établir des dépôts de charbon et d'approvisionnements.

Ce qui fait l'importance de Clipperton, c'est qu'il se dresse devant l'ouverture de Panama, et nous assure un port de relâche indispensable, quand le canal interocéanique s'ouvrira entre les deux Amériques. Ce n'est qu'un rocher minuscule, perdu dans l'immensité du Pacifique, mais Gibraltar et Périm ne sont aussi que des rochers. Espérons que le gouvernement, prévenu à temps, ne se laissera pas devancer par des rivaux plus instruits et moins négligents, et que le drapeau français flottera bientôt sur une nouvelle colonie française.

VI

Les deux archipels des Nouvelles-Hébrides et des îles Salomon ont été colonisés par des Français.

Ils font géographiquement partie de la Nouvelle-Calédonie, à tel point que les mêmes secousses volcaniques sont ressenties

également dans les deux archipels. Nous y avons en outre des intérêts considérables engagés depuis quelques années. Les chefs indigènes ont à diverses reprises demandé au gouvernement français de prononcer leur annexion. Tout donc, traditions, intérêts, nécessités topographiques et commerciales, tout impose l'annexion à la France de ces archipels.

L'Angleterre a protesté. Des négociations sont engagées. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur cette question, entrée aujourd'hui dans le domaine diplomatique.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LA COLONISATION FRANÇAISE

Importance de la colonisation. — Intérêt de cette étude. — Est-il vrai que la France n'ait pas le génie colonisateur? — Est-il vrai que la colonisation soit pernicieuse? — De la nécessité de la colonisation, surtout pour la France. — Les premières colonies françaises. — Les tâtonnements du xv^e siècle. — Les succès au xvii^e siècle. — La décadence au xviii^e siècle. — Reprise de la colonisation au xix^e siècle, de 1 à 16.

PREMIÈRE PARTIE

L'AFRIQUE FRANÇAISE

CHAPITRE I^{er}. — LE SÉNÉGAL, de 17 à 64.

BIBLIOGRAPHIE, 17.

I. *Géographie historique*. — Les Normands au Sénégal. — Les Compagnies, trois périodes à distinguer : le Sénégal, comptoir d'échange de 1664 à 1815. — Le Sénégal, colonie agricole de 1816 à 1854. — Reprise sérieuse de la colonisation depuis 1854. — Les coutumes et les vexations. — Al-Hadji et Faidherbe, — Siège de Médine. — Le Cayor et le Fouta-Lal-Dior et Mahmoudou-Lamine, de 20 à 33.

II. *Géographie physique*, de 34 à 40.

III. *Géographie économique*, de 41 à 50.

IV. *Géographie politique*, de 50 à 64.

CHAPITRE II. — LE SOUDAN FRANÇAIS, de 65 à 79.

BIBLIOGRAPHIE, 65.

René Caillé. — Mage et Quintin. — Paul Soleillet. — Les missions Gallieni. — Traité de Nango. — Prise de possession du pays entre Sénégal et Niger. — Guerres contre Samory et Ahmadou. — Entrée des Français à Tombouctou. — Conséquences de cette prise de possession.

CHAPITRE III. — LES RIVIÈRES DU SUD, de 79 à 95.

BIBLIOGRAPHIE, 79.

La Casamance. — Féloupes et Balantas. — Acquisition de Ziguinchor. — Le Bas de Côte. — Rio Nunez. — Rio Pongo, Brameya, Mellacorée, Forebia, Forekaria. — Bagas, Nalous et Sou-sou. — Rivalités allemandes, de 79 à 95.

CHAPITRE IV. — LE FOUTA-DJALLON, de 96 à 111.

BIBLIOGRAPHIE, 96.

Le Fouta-Djallon. — Voyages de Caillié, Mollien, Hecquard, Lambert, Olivier de Sanderval. — Mission Bayol. — Établissement du protectorat français, de 96 à 111.

CHAPITRE V. — GUINÉE ET DAHOMEY, de 112 à 126.

BIBLIOGRAPHIE, 112.

Description du pays. — Établissements dieppois au xiv^e siècle. — Abandon de nos comptoirs. — Assinie et Grand-Bassam. — Comptoirs de la côte des Esclaves, Wydah et Kotonou. — La question du Dahomey. — Conquête de l'arrière-pays, de 112 à 126.

CHAPITRE VI. — LE GABON, de 127 à 150.

BIBLIOGRAPHIE, 127.

Histoire du Gabon. — Rade du Gabon. — Le climat. — Animaux domestiques et féroces. — Insectes. — Production végétale. — Les forêts. — Les Pahouis, leurs mœurs, leurs institutions. — Avenir de cette race. — Gabonais, Boulous et Bakalais, de 127 à 150.

CHAPITRE VII. — L'OGOOUÉ ET LE CONGO, de 151 à 191.

BIBLIOGRAPHIE, 151.

L'Ogooué. — Voyages de Duchailu, Serval, Walker, Compiègne et Marche, Savorgnan de Brazza et Ballay. — Cours de l'Ogooué et régions auxquelles il conduit. — Adoumas et Batékés. — Brazza découvre l'Alima et la Licona. — Le Congo. — Voyage de Douville. — Brazza fonde Franceville et Brazzaville. — Alliance avec Makoko et les chefs Oubandjis. — Exploration du Kouilou-Niari. — Nouvelle mission Brazza. — Le traité de Berlin. — La future France équatoriale, de 151 à 191.

CHAPITRE VIII. — TERRITOIRES DE L'OUBANGHI, de 192 à 197.

BIBLIOGRAPHIE, 192.

Prise de possession des bassins de l'Oubanghi et du Chari. — Missions Crampel, Dybowsky, Maistre, Gentil. — Vers le Nil. — La Mission Marchand, de 192 à 197.

CHAPITRE IX. — LA RÉUNION, de 198 à 216.

BIBLIOGRAPHIE, 198.

Histoire de Bourbon. — Pronis et Flacourt. — La Bourdonnais. — Poivre. — Bourbon prend le nom de la Réunion. — Description physique. — Les volcans. — Les phénomènes volcaniques. — Les cours d'eau. —

La Réunion vue de la mer. — Climat. — Les ras de marée et les cyclones. — Le café et la canne à sucre. — Les Européens. — Les petits créoles. — Les noirs et l'émancipation. — Les coolies hindous. — Les Chinois. — Les Malais. — Les travailleurs africains. — Géographie administrative, de 198 à 216.

CHAPITRE X. — MADAGASCAR ET SES DÉPENDANCES, de 217 à 233.

BIBLIOGRAPHIE, 217.

I. *L'île de Madagascar*. — Prise de possession par la France. — Rigault, Pronis, Flacourt. — Delahaye. — Tentatives avortées de Mandave, Beniowsky et Gourbeyre. — Les projets de Napoléon III. — Les droits de la France sur Madagascar. — Le protectorat. — La conquête. — Description géographique, de 218 à 226.

II. *Sainte-Marie de Madagascar*. — Description physique. — Climat. — Albrand. — Utilité de cette possession, de 226 à 228.

III. *Mayotte*. — Acquisition de Mayotte. — Description physique. — Les productions, de 228 à 230.

IV. *Nossi-Bé*. — Description physique et productions. — Utilité de ces établissements, de 230 à 232.

V. *Les Comores*. — Grande Comore. — Anjouan. — Mohéli, de 232 à 233.

CHAPITRE XI. — ÉTABLISSEMENTS DE LA MER ROUGE, de 235 à 238.

BIBLIOGRAPHIE, 235.

Acquisition d'Obock. — Importance de ce port. — Avenir probable de cette colonie. — Tadjoura. — Adulis. — Cheick-Saïd. — Djibouti, de 235 à 238.

DEUXIÈME PARTIE

L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

CHAPITRE I^{er} — LA GUYANE FRANÇAISE, de 239 à 279.

BIBLIOGRAPHIE, 239.

I. *Histoire de la Guyane française*. — Découverte du pays. — L'Eldorado. — La Ravardière. — Fondation de Cayenne, — Les Compagnies. — Le Kourou. — La déportation et Sinnamary. — Les bagnes à la Guyane, de 240 à 247.

II. *Géographie physique*. — Insalubrité du climat. — Absence de bons ports, isolement géographique. — Excellence du système hydrographique. — Les savanes. — Les hautes terres. — Les basses terres, de 247 à 255.

III. *Géographie économique*. — Animaux nuisibles. — Le bétail. — Manioc et riz. — Les six cultures industrielles. — Forêts. — Les mines d'or, de 255 à 266.

IV. *Géographie politique*. — Les Galibis. — Religion. — Famille. — Mœurs. — Les nègres. — L'émancipation. — Les Boshis ou Bonis. — Les blancs. — Transportation et transportés. — Les pénitenciers, de 266 à 276.

V. Le territoire contesté, de 276 à 279.

CHAPITRE II. — LES ANTILLES FRANÇAISES, de 280 à 314.

BIBLIOGRAPHIE, 280.

- I. *Géographie historique*. — Belain d'Esnambuc à Saint-Christophe. — A la Martinique. — Établissements de Poincy, du Parquet, l'Olive. — Les Antilles administrées par des particuliers. — Colbert et la Compagnie des Indes occidentales. — Abus et vexations. — Guerre de Hollande. — Dissolution de la Compagnie. — Le Code noir. — Guerres aux xvii^e et xviii^e siècles. — Victor Hugues et les pirates. — Traités de 1815, de 281 à 295.
- II. *Géographie physique*. — Répartition des Iles. — Saint-Martin. — Saint-Barthélemy. — La Guadeloupe. — Ses dépendances. — La Martinique. — Constitution géologique des Antilles. — Climat. — Ras de marée et tremblement de terre, de 295 à 303.
- III. *Géographie économique*. — Le soufre. — Importance des forêts. — Cultures tropicales. — Animaux nuisibles. — Régime économique des Antilles, de 303 à 309.
- IV. *Géographie politique*. — Les Caraïbes. — Les blancs, les nègres, les gens de couleur. — La question du travail. — Population. — Réformes à opérer, de 309 à 314.

CHAPITRE III. — SAINT-PIERRE ET MIQUELON, de 315 à 329.

BIBLIOGRAPHIE, 315.

Les Français dans l'Amérique du Nord. — Le French-Shore. — Saint-Pierre. — Miquelon. — Les banes. — Les pêcheurs basques, bretons, normands et flamands. — Les Acadiens. — Pêche de la morue. — Les trois périodes du hareng, du capelan et de l'encornet. — Préparation de la morue salée. — Commerce de la morue. — La rogue. — L'huile de foie. — La drache. — Importance économique et politique de Saint-Pierre et Miquelon, de 315 à 329.

TROISIÈME PARTIE

L'ASIE FRANÇAISE

CHAPITRE I^{er}. — L'INDE FRANÇAISE, de 330 à 404.

BIBLIOGRAPHIE, 334.

- I. *L'Inde de 1503 à 1744*. — Attrait exercé par l'Inde sur les Européens. — Décadence de l'empire du Grand-Mogol. — Arrivée des Français dans l'Hindoustan. — Les cinq Compagnies des Indes orientales. — Caron et Marcara. — Martin. — Fondation de Pondichéry. — Prise de Pondichéry par les Hollandais. — Progrès de l'influence française. — Law. — Dumas, de 334 à 345.
- II. *Dupleix et La Bourdonnais*. — Premières années de Dupleix. — Importance de Chandernagor. — Les projets de Dupleix. — Importance de Pondichéry. — La Bourdonnais. — Prise de Madras. — Rivalité de Dupleix et La Bourdonnais. — Fin misérable de La Bourdonnais, de 345 à 359.
- III. *Dupleix et Bussy*. — Bataille de San-Tomé. — Siège de Pondichéry. — Les succès de Dupleix. — Bussy et la guerre du Carnatic. — Apogée

de la puissance française. — Conquête des Circars. — Rappel de Duplex — Son procès. — Sa mort, de 359 à 373.

IV. *Lally-Tollendal*. — Ses premières armes. — Expéditions dans l'Indoustan. — Prise de Saint-David. — Perte de Chandernagor. — Perte des Circars. — Siège de Madras. — Prise de Pondichéry. — Procès et mort de Lally, de 373 à 387.

V. *L'Inde française depuis 1761*. — Honteuse paix de Paris. — Hyder-Ali. — Suffren. — Batailles de la Praya, de Madras, de Provédien, de Trinquemale, de Gondelour. — Paix de Versailles. — L'Inde depuis 1782, de 388 à 398.

VI. *Établissements français de l'Inde*. — Pondichéry. — Karikal. — Yanaon. — Chandernagor. — Mahé. — Les Loges. — Climat. — Population. — Production. — Industrie. — Avenir de ces possessions, de 398 à 404.

CHAPITRE II. — LA COCHINCHINE FRANÇAISE, de 405 à 502.

BIBLIOGRAPHIE, 405 à 407.

I. *Description de la Cochinchine. Géographie historique*. — Importance de cette colonie. — Relations de la France et de l'Annam. — Traité de Versailles. Mission de la *Cybèle*. — Règne de Ming-Man. — Affaire de Tourane. — Règne de Tu-duc. — Prise de Tourane et de Saïgon. — Siège de Saïgon. — Bataille de Ki-Hoà. — Prise de Mytho; de Bien-Hoà. — Traité de 1862. — Annexion de trois nouvelles provinces, de 407 à 424.

II. — *Géographie physique*. — Hydrographie de la Cochinchine. — Montagnes. — Côtes. — Climat, de 424 à 426.

III. *Géographie économique*. — Animaux féroces et dangereux. — Animaux domestiques. — Le riz. — Productions végétales. — Forêts. — Productions minérales, de 427 à 433.

IV. *Géographie politique*. — Les Annamites. — Mœurs. — Caractère. — Religion. — Institutions, de 433 à 441.

V. *Géographie administrative*. — Administration. — Les quatre circonscriptions. — Population, de 441 à 444.

CHAPITRE III. — VOYAGES D'EXPLORATION EN INDO-CHINE, de 445 à 473.

Mission de Doudart de La Grée. — Séjour à Luang-Prabang. — Excursion dans le Yunnan. — Résultats de la mission. — Mission Delaporte. — Les ruines cambodgiennes. — Voyages de MM. Harmand, Aymonnier Favie de 445 à 473.

CHAPITRE IV. — LES PAYS PROTÉGÉS, de 474 à 502.

BIBLIOGRAPHIE, 474 à 475.

I. *Le Cambodge*. — Description physique. — Le protectorat français, de 475 à 478.

II. *L'Annam et le Tongking. L'intervention française*. — Exploration de M. Dupuis. — Garnier et la première conquête du Tongking. — Mort de Garnier. — Traité Philastre, de 479 à 486.

III. *L'intervention française au Tongking*. — Inexécution du traité de 1874. — Mort de Rivière. — Campagne de Bouët. — Prise de Hué. — Campagnes de Courbet. — Traité avec la Chine. — Protectorat de la France, de 487 à 495.

IV. GÉOGRAPHIE RÉSUMÉE DE L'ANNAM ET DU TONGKING. — Annam. — Tongking de 495 à 502.

QUATRIÈME PARTIE

L'Océanie Française

BIBLIOGRAPHIE, 502 à 504.

- I. *Taïti et ses dépendances*. — Les Taïti et les Tubuaï. — Mœurs anciennes des Taïtiens. — La reine Pomarè et l'affaire Pritchard. — Description de Taïti. — Moorea. — Productions de l'Archipel. — La population, de 504 à 516.
- II. *Les Tuamotu et Gambier*. — Énumération des îles. — Formation géologique de l'Archipel. — Productions. — Histoire, de 516 à 520.
- III. *Les îles Marquises*. — Prise de possession des Marquises. — Climat. Productions. — Mœurs. — Institutions. — Population. — Avenir commercial et politique, de 520 à 526.
- IV. *L'Archipel néo-calédonien*. — Géographie historique. — Découverte de l'Archipel. — Prise de possession. — Histoire, de 526 à 530.
Géographie physique. — Les deux chaînes parallèles. — Formation volcanique. — Formation madréporique. — Montagnes et fleuves. — Climat, de 530 à 536.
Géographie économique. — Les animaux. — Productions végétales. — Productions minérales. — L'or et le nickel, de 536 à 542.
Géographie politique. — Les Canaques. — Mœurs. — Religion. — Institutions. — Cannibalisme. — Les pilou-pilous. — Dépopulation. — Les colons européens. — Les transportés et les déportés. — Avenir de la colonie, de 542 à 556.
- V. *Kerguelen et Clipperton*, 556.
- VI. *Les Nouvelles-Hébrides*. — *Les Salomon*, de 556 à 557.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

PUBLICATIONS SUR LES COLONIES

- BOUGIER (L.), professeur agrégé au collège Rollin. **Géographie de la France et de ses possessions coloniales.** In-12, 3^e éd. 3 fr. 50
- BRUNACHE (P.), administrateur en Algérie. **Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 4 vol. in-8 avec gravures, cart. à l'angl. 6 fr.
- DE LANESSAN, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine. **Principes de colonisation.** 4 vol. in-8, cartonné à l'anglaise. 6 fr.
- **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin. (Ouvrage couronné par la Société de géographie commerciale de Paris, médaille Duplex.) 4 vol. in-8 avec 5 cartes en couleurs hors texte. 45 fr.
- **La Colonisation en Indo-Chine.** 4 vol. in-12 avec une carte de l'Indo-Chine. 3 fr. 50
- LAPIE (P.), agrégé de l'Université. **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). 4 vol. in-12. (Couronné par l'Académie française). 3 fr. 50
- MONTEIL (le lieut.-colonel). **De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad.** 4 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. de Vogüé, de l'Académie française. Illustrations de Riou. (Couronné par l'Académie française.) 20 fr.
- SANDERVAL (O. de). **Kahel. Le Soudan français.** 4 vol. in-8, avec gravures et cartes. 8 fr.
- SILVESTRE (J.), ancien administrateur en Cochinchine. **L'Empire d'Annam et les Annamites,** publié sous les auspices de l'administration des colonies. 4 vol. in-12 avec 4 cartes de l'Annam. 3 fr. 50
- WAHL, professeur au lycée Condorcet. **L'Algérie.** 4 vol. in-8. 3^e édit. refondue. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
-

BIBLIOTHÈQUE UTILE

Volumes in-32 de 192 pages.

Chaque volume : broché, 60 c. ; cartonné à l'anglaise, 4 fr.

- Les Colonies anglaises, par H. BLERZY.
- Les Iles du Pacifique, par le capitaine de vaisseau JOUAN (avec une carte).
- Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique, par GIRARD DE RIALLE.
- Les Peuples de l'Asie et de l'Europe, par GIRARD DE RIALLE.
- L'Indo-Chine française, par FAQUE.
- L'Afrique française, par A. JOYEUX, préface de M. de Lanessan.
- Madagascar, par A. MILHAUD, professeur agrégé d'histoire et de géographie (avec une carte).

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 à 3 fr. 50. Cartonnés : 4 fr. — Volumes in-8 à 3 et à 7 fr. Cartonnés : 6 et 8 fr.

EUROPE

HISTOIRE DE L'EUROPE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *H. de Sybel*. Trad. par *Mile Dosquet*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »
 HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »
 LA QUESTION D'ORIENT, par *Ed. Driault*, préface de *G. Monod*, 1 vol. in-8. 7 fr. »

FRANCE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . . 3 fr. 50
 ETUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *A. Aulard*. 2 v. in-12. Ch. 3 fr. 50
 LES CAMPAGNES DES ARMÉES FRANÇAISES (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-12. avec cartes dans le texte. . . 3 fr. 50
 NAPOLÉON ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS, par *P. Boudois*. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »
 HISTOIRE DE DIX ANS (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. 25 fr. »
 HISTOIRE DE HUIT ANS (1840-1848), par *Elias Regnault*. 3 vol. in-8. . . 15 fr. »
 HISTOIRE DU SECOND EMPIRE (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »
 HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *Edg. Zevort* : I. La présidence de *M. Thiers*. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 II. La présidence du Maréchal. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 III. La présidence de *Jules Grévy*. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT EN FRANCE, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr.
 LES COLONIES FRANÇAISES, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6^e édition. . . 5 fr. »
 L'ALGÉRIE, par *M. Wahl*. 3^e édition, 1 vol. in-8. 5 fr. »
 LES CIVILISATIONS TUNISIENNES, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50
 L'INDO-CHINE FRANÇAISE, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . . 15 fr. »
 LA COLONISATION FRANÇAISE EN INDO-CHINE, par *J.-L. de Lanessan*, in-12. . 3 fr. 50

ANGLETERRE

HISTOIRE DE L'ANGLETERRE, depuis la reine Anne jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*,

Eug. Despois. LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE. Fondations litt., scient. et artist. de la Convention. In-12. 5^e éd. 3 fr. 50
Em. de Laveleye. LE SOCIALISME CONTEMPORAINE. 10^e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50
Eug. Spuller. FIGURES DISPARUES. 3 vol. in-12, chacun 3 fr. 50
 — L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
 — L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET SOCIALE DE L'ÉGLISE. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50
 — HOMMES ET CHOSÉS DE LA RÉVOLUTION. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
Aulard. LE CULTÉ DE LA RAISON ET DE L'ÊTRE SUPRÊME. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50
Hector Depasse. TRANSFORMATIONS SOCIALES. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

1 vol. in-12. 2^e édition. . . . 3 fr. 50
 LE SOCIALISME EN ANGLETERRE, par *A. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

HISTOIRE DE LA PRUSSE, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron*. In-12. 6^e éd. 3 fr. 50
 HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, par *Eug. Véron*. In-12. 3^e édit. 3 fr. 50
 ORIGINES DU SOCIALISME D'ÉTAT EN ALLEMAGNE, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

HISTOIRE DE L'AUTRICHE, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3^e édition. . 3 fr. 50
 LES RACES ET LES NATIONALITÉS EN AUTRICHE-HONGRIE, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr. »
 LES TCHÈQUES ET LA BOHÈME CONTEMPORAINE, par *J. Bowllier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ESPAGNE

HISTOIRE DE L'ESPAGNE, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

RUSSIE

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA RUSSIE, JUSQU'À LA MORT D'ALEXANDRE II, par *G. Crérange*. 1 vol. in-12. 2^e éd. 3 fr. 50

SUISSE

HISTOIRE DU PEUPLE SUISSE, par *Dændliker*. 1 vol. in-8. 5 fr. »

AMÉRIQUE

HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE DU SUD, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Deberle*. In-12. 3^e édit., par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

ITALIE

HISTOIRE DE L'ITALIE, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

TURQUIE

LA TURQUIE ET L'HELLÉNISME CONTEMPORAINE, par *V. Bérard*. In-12. 4^e édition. 3 fr. 50

Hector Depasse. DU TRAVAIL ET DE SES CONDITIONS. 1 v. in-12 3 fr. 50
Eug. d'Elchthal. SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET GOUVERNEMENT. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50
G. Isambert. LA VIE A PARIS PENDANT UNE ANNÉE DE LA RÉVOLUTION (1791-1792). 1 vol. in-12 3 fr. 50
G. Weill. L'ÉCOLE SAINT-SIMONNIENNE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
A. Lichtenberger. LE SOCIALISME UTOPIQUE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
 — LE SOCIALISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 1 vol. in-8. 5 fr. »
P. Matter. LA DISSOLUTION DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES. 1 vol. in-8. . . 5 fr. »

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

ANNALES
DES
SCIENCES POLITIQUES
RECUEIL BIMESTRIEL

Publié avec la collaboration des Professeurs et des anciens Élèves
de l'École libre des Sciences politiques

(Quatorzième année, 1899)

COMITÉ DE RÉDACTION

M. Émile BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École; M. ALF. DE FOVILLE, de l'Institut, directeur de la Monnaie; M. R. STOURM, ancien inspecteur des Finances et administrateur des Contributions indirectes; M. Alexandre RIBOT, député, ancien ministre; M. Gabriel ALIX; M. L. RENAULT, professeur à la Faculté de droit; M. Albert SOREL, de l'Académie française; M. A. VANDAL, de l'Académie française; M. Aug. ARNAUNÉ, Directeur au ministère des Finances; M. Émile BOURGEOIS, maître de conférences à l'École normale supérieure; Directeurs des groupes de travail, professeurs à l'École.

Secrétaire de la rédaction : M. A. VIALLATTE.

Les sujets traités dans les *Annales* embrassent les matières suivantes : *Économie politique, finances, statistique, histoire constitutionnelle, droits international, public et privé, droit administratif, législations civile et commerciale privées, histoire législative et parlementaire, histoire diplomatique, géographie économique, ethnographie, etc.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Un an (du 15 janvier) : Paris, 48 fr.; départements et étranger, 49 fr.
La livraison, 3 fr. 50.

Les trois premières années (1886-1887-1888) se vendent chacune 16 francs, les livraisons chacune 5 francs; la quatrième année (1889) et les suivantes se vendent chacune 18 francs, et les livraisons chacune 3 fr. 50.

REVUE HISTORIQUE

Dirigée par G. MONOD

Membre de l'Institut, Maître de conférences à l'École normale,
Président de la section historique et philologique à l'École des hautes études.

(24^e année, 1899)

Paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8° de 15 feuilles et forme par an trois volumes de 500 pages chacun.

CHAQUE LIVRAISON CONTIENT :

I. Plusieurs *articles de fond*, comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges et Variétés* composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements aussi complets que possible sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *Analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *Comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison, 6 fr.

Les années écoulées, chacune 30 francs; le fascicule, 6 francs.
Les fascicules de la 1^{re} année, 9 francs.

BIBLIOTHÈQUE Scientifique Internationale

93 volumes parus
LA PLUPART ILLUSTRÉS

Prix de chaque volume
cartonné à l'anglaise. 6 francs

Physiologie

- BINET et FÉRÉ. Le Magnétisme animal, *illustré*.
BINET. Les Altérations de la personnalité, *illustré*.
BERNSTEIN. Les Sens, *illustré*.
MAREY. La Machine animale, *ill.*
PETTIGREW. La Locomotion chez les animaux, *illustré*.
JAMES SULLY. Les Illusions des sens et de l'esprit, *illustré*.
DE MEYER. Les Organes de la parole, *illustré*.
LAGRANGE. Physiologie des exercices du corps.
RICHEZ (Ch.). La Chaleur animale, *ill.*
BEAUNIS. Les Sensations internes.
ARLOING. Les Virus, *illustré*.

Philosophie Scientifique

- ROMANES. L'Intelligence des animaux. 2 vol. *illustrés*.
LUYS. Le Cerveau et ses fonctions, *illustré*.
CHARLTON BASTIAN. Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux. 2 vol. *illustrés*.
BAIN. L'Esprit et le Corps.
MAUDSLEY. Le Crâne et la Folie.
LÉON DUMONT. Théorie scientifique de la sensibilité.
PERRIER. La Philosophie zoologique avant Darwin.
STALLO. La Matière et la Physique moderne.
MANTEGAZZA. La Physiognomie et l'Expression des sentiments, *ill.*
DREYFUS. L'Évolution des mondes et des sociétés.
LUBBOCK. Les Sens et l'Instinct chez les animaux, *illustré*.

Anthropologie

- DE QUATREFAGES. L'Espèce humaine.
JOLY. L'Homme avant les métaux, *ill.*
LUBBOCK. L'Homme préhistorique. 2 vol. *illustrés*.
HARTMANN. Les Peuples de l'Afrique, *illustré*.

Anthropologie (suite)

- CARTAILHAC. La France préhistorique, *illustré*.
TOPINARD. L'Homme dans la nature, *illustré*.
LEFÈVRE. Les Races et les Langues.
BRUNACHE. Le Centre de l'Afrique (Autour du Tchad), *illustré*.

Zoologie

- SCHMIDT. Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, *illustré*.
SCHMIDT. Descendance et Darwinisme, *illustré*.
HUXLEY. L'Écrevisse (Introduction à la zoologie), *illustré*.
VAN BENEDEEN. Les Commensaux et les Parasites du règne animal, *ill.*
LUBBOCK. Fourmis. Abeilles et Guêpes. 2 vol. *illustrés*.
TROUSSART. Les Microbes, les Ferments et les Moisissures, *ill.*
HARTMANN. Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme, *illustré*.
DE QUATREFAGES. Darwin et ses précurseurs français.
DE QUATREFAGES. Les Émules de Darwin. 2 vol.

Botanique - Géologie

- DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Cryptogames), *illustré*.
DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Phanérogames). 2 vol. *illustrés*.
COOKE et BERKELEY. Les Champignons, *illustré*.
DE CANDOLLE. Origine des plantes cultivées.
DE LANESSAN. Le Sapin (Introduction à la botanique), *illustré*.
FUCHS. Volcans et Tremblements de terre, *illustré*.
DAUBRÉE. Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes, *ill.*
FALSAN. La Période glaciaire, *ill.*

Chimie

- WURTZ. La Théorie atomique.
BERTHELOT. La Synthèse chimique.
BERTHELOT. La Révolution chimique : Lavoisier.
SCHUTZENBERGER. Les Fermentations, *illustré*.

Astronomie

- SECCHI (le Père). Les Étoiles. 2 vol. *illustrés*.
YOUNG. Le Soleil, *illustré*.

Physique - Mécanique

- BALFOUR STEWART. La Conservation de l'énergie, *illustré*.
TYNDALL. Les Glaciers et les Transformations de l'eau, *illustré*.
THURSTON. Histoire de la machine à vapeur. 2 vol. *illustrés*.

Beaux-Arts

- BRUCKE et HELMHOLTZ. Principes scientifiques des beaux-arts, *illustré*.
ROOD. Théorie scientifique des couleurs, *illustré*.
P. BLASERNA et HELMHOLTZ. Le Son et la Musique, *illustré*.

Sciences Sociales

- HERBERT SPENCER. Introduction à la science sociale.
HERBERT SPENCER. Les Bases de la morale évolutionniste.
A. BAIN. La Science de l'éducation.
BAGHOT. Lois scientifiques du développement des nations.
DE ROBERTY. La Sociologie.
DRAPER. Les Conflits de la science et de la religion.
STANLEY JEVONS. La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.
WHITNEY. La Vie du langage.
STARCKE. La Famille primitive, ses origines, son développement.

Vient de paraître

- G. DE MORTILLET. Formation de la nation française, *ill.*
DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. L'Évolution régressive en biologie et en sociologie, *illustré*.
NIEWENGLOWSKI. La photogr. et la photochimie, *ill.*
DE LANESSAN. Principes de colonisation.
LE DANTEC. Théorie nouvelle de la vie.
A. ANGOT. Les aurores polaires, *illustré*.
JACCARD. Le pétrole, le bitume et l'asphalte, *illustré*.

- STAN. MEUNIER. La géologie comparée, *illustré*.
ROCHÉ. La culture des mers, *illustré*.
COSTANTIN. Les végétaux et les milieux cosmiques, *illustré*.
GUIGNET et GARNIER. La céramique, *illustré*.
GELLÉ. L'audition et ses organes, *illustré*.
STAN. MEUNIER. La géologie expérimentale, *illustré*.
COSTANTIN. La nature tropicale, *illustré*.

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE

DES

Livres de Fonds

Pages.	Pages.
BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.	ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON 16
Format in-12..... 2.	PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES 16
Format in-8..... 5	RECUEIL DES INSTRUCTIONS DIPLOMATIQUES 17
COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES..... 9	INVENTAIRE ANALYTIQUE DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 17
Philosophie ancienne..... 9	REVUE PHILOSOPHIQUE..... 18
Philosophie moderne..... 9	REVUE HISTORIQUE..... 18
Philosophie écossaise..... 10	ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES..... 19
Philosophie allemande..... 10	REVUE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE..... 19
Philosophie anglaise contemporaine..... 11	ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES..... 19
Philosophie allemande contemporaine..... 11	BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE..... 20
Philosophie italienne contemporaine..... 11	Par ordre d'apparition..... 20
LES GRANDS PHILOSOPHES..... 11	Par ordre de matières..... 23
BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES..... 12	RÉCENTES PUBLICATIONS NE SE TROUVANT PAS DANS LES COLLECTIONS PRÉCÉDENTES..... 26
BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE..... 13	BIBLIOTHÈQUE UTILE..... 31
BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE..... 15	
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS..... 16	
TRAVAUX DES FACULTÉS DE LILLE. 16	

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des TIMBRES-POSTE FRANÇAIS ou un MANDAT sur Paris.

PARIS

108, BOULEVARD SAINT GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

JANVIER 1900

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-12, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile, 3 francs. — En demi-reliure, plats papier, 4 francs.

- ALAUX, professeur à la Faculté des lettres d'Alger. **Philosophie de V. Cousin.**
- ALLIER (R.). ***La Philosophie d'Ernest Renan.** 1895.
- ARRÉAT (L.). ***La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 2^e édition. — ***Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 1895. — **Les Croyances de demain.** 1898.
- BALLET (G.). **Le Langage intérieur** et les diverses formes de l'aphasie. 2^e édit.
- BEAUSSIRE, de l'Institut. ***Antécédents de l'hégél.** dans la philos. française.
- BERSON (Ernest), de l'Institut. ***Libre philosophie.**
- BERTAULD. **De la Philosophie sociale.**
- BERTRAND (A.), professeur à l'Université de Lyon. **La Psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines.**
- BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement, expériences par l'hypnotisme.** 2^e édit.
- BOUGLE, maître de conf. à l'Univ. Montpellier. **Les Sciences sociales en Allemagne.**
- BOUTROUX, de l'Institut. ***De la contingence des lois de la nature.** 3^e éd. 1896.
- CARUS (P.). ***Le Problème de la conscience du moi,** trad. par M. A. MONOD.
- COIGNET (M^{me}). **La Morale indépendante.**
- CONTA (B.). ***Les Fondements de la métaphysique,** trad. du roumain par D. TESCANU.
- COQUEREL FILS (Ath.). **Transformations historiques du christianisme.**
- COSTE (Ad.). ***Les Conditions sociales du bonheur et de la force.** 3^e édit.
- CRESSON (A.), agrégé de philos. **La Morale de Kant.** Couronné par l'Institut.
- DAURIAU (L.), professeur au lycée Janson-de-Sailly. **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer). 1897.
- DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 1894.
- DELBOEUF (J.), prof. à l'Université de Liège. **La Matière brute et la Matière vivante.**
- DUGAS, docteur ès lettres. ***Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896. — **La Timidité.** 2^e éd. 1900.
- DUMAS (G.), agrégé de philosophie. ***Les états intellectuels dans la Mélancolie.** 1894.
- DUNAN, docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.** 1895.
- DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
- DÜRKHEIM (Émile), professeur à l'Université de Bordeaux. ***Les règles de la méthode sociologique.** 1895.
- D'EICHTHAL (Eug.). **Les Problèmes sociaux et le Socialisme.** 1899.
- ESPINAS (A.), prof. à la Sorbonne. ***La Philosophie expérimentale en Italie.**
- FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces.**
- FÈRE (Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2^e éd. — **Dégénérescence et Criminalité,** avec figures. 2^e édit.
- FERRI (E.). **Les Criminels dans l'Art et la Littérature.** 1897.
- FIERENS-GEVAERT. **Essai sur l'Art contemporain.** (Couronné par l'Acad. franç.). — **La Tristesse contemporaine,** essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIX^e siècle. 3^e édit. 1900.
- FLEURY (Maurice de). **L'Âme du criminel.** 1898.
- FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente.** 1893.
- FRANCK (Ad.), de l'Institut. ***Philosophie du droit pénal.** 5^e édit. — **Des Rapports de la Religion et de l'État.** 2^e édit. — **La Philosophie mystique en France au XVIII^e siècle.**
- GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**
- GREEF (de). **Les Lois sociologiques.** 2^e édit.
- GUYAU. ***La Genèse de l'idée de temps.** 2^e édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le vol.

HARTMANN (E. de). *La Religion de l'avenir*. 4^e édit.

— *Le Darwinisme*, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 6^e édit.

HERCKENRATH. (C.-R.-C.) *Problèmes d'Esthétique et de Morale*. 1897.

HERBERT SPENCER. * *Classification des sciences*. 6^e édit.

— *L'Individu contre l'État*. 5^e édit.

JAELL (M^{me}). * *La Musique et la psycho-physiologie*. 1895.

JANET (Paul), de l'Institut. * *Philosophie de la Révolution française*. 5^e édit.

— * *Les Origines du socialisme contemporain*. 3^e édit. 1896.

— * *La Philosophie de Lamennais*.

LACHELIER, de l'Institut. *Du fondement de l'induction, suivi de psychologie et métaphysique*. 3^e édit. 1898.

LAMPÉRIÈRE (M^{me} A.). *Rôle social de la femme, son éducation*. 1898.

LANESSAN (J.-L. de). *La Morale des philosophes chinois*. 1896.

LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. *Les émotions, étude psycho-physiologique*, traduit par G. Dumas. 1895.

LAPIE, maître de conf. à l'Univ. de Rennes. *La Justice par l'État*. 1899.

LAUGEL (Auguste). *L'Optique et les Arts*.

— * *Les Problèmes de l'âme*.

LEBLAIS. *Matérialisme et Spiritualisme*.

LE BON (D^r Gustave). * *Lois psychol. de l'évolution des peuples*. 3^e édit.

— * *Psychologie des foules*. 4^e édit.

LÉCHALAS. * *Etude sur l'espace et le temps*. 1895.

LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. *Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente*. 1897.

— *L'Individualité et l'Erreur individualiste*. 1898.

— *Lamarciens et Darwiniens*. 1899.

LEFÈVRE, prof. à l'Univ. de Lille. *Obligation morale et idéalisme*. 1895.

LEOPARDI. *Opuscules et Pensées*, traduit de l'italien par M. Aug. Dapples.

LEVALLOIS (Jules). *Déisme et Christianisme*.

LIARD, de l'Institut. * *Les Logiciens anglais contemporains*. 3^e édit.

— *Des définitions géométriques et des définitions empiriques*. 2^e édit.

LICHTENBERGER (Henri), professeur à l'Université de Nancy. *La philosophie de Nietzsche*. 4^e édit. 1900.

— *Friedrich Nietzsche, aphorismes et fragments choisis*. 1899.

LOMBROSO. *L'Anthropologie criminelle et ses récents progrès*. 3^e édit. 1896.

— *Nouvelles recherches d'anthropologie criminelle et de psychiatrie*. 1892.

— *Les Applications de l'anthropologie criminelle*. 1892.

LUBBOCK (Sir John). * *Le Bonheur de vivre*. 2 volumes. 5^e édit.

— * *L'Emploi de la vie*. 2^e éd. 1897.

LYON (Georges), maître de conf. à l'École normale. * *La Philosophie de Hobbes*.

MARGUERY (E.). *L'Œuvre d'art et l'évolution*. 1899.

MARIANO. *La Philosophie contemporaine en Italie*.

MARION, professeur à la Sorbonne. * *J. Locke, sa vie, son œuvre*. 2^e édit.

MAUS (I.), avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. *De la Justice pénale*.

MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Montpellier. *Le Rationnel*. 1898.

— *Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique*. 2^e édit. 1898.

MOSSO. * *La Peur*. Étude psycho-physiologique (avec figures). 2^e édit.

— * *La fatigue intellectuelle et physique*, trad. Langlois. 3^e édit.

NORDAU (Max). * *Paradoxes psychologiques*, trad. Dietrich. 3^e édit. 1898.

— *Paradoxes sociologiques*, trad. Dietrich. 2^e édit. 1898.

— *Psycho-physiologie du Génie et du Talent*. 2^e édit. 1898.

NOVICOW (J.). *L'Avenir de la Race blanche*. 1897.

OSSIP-LOURIÉ. *Pensées de Tolstoï*. 1898.

— *La Philosophie de Tolstoï*. 1899.

PAULHAN (Fr.). *Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition*.

— * *Joseph de Maistre et sa philosophie*. 1893.

PILLON (F.). *La Philosophie de Ch. Secrétan*. 1898.

PILO (Mario). * *La psychologie du Beau et de l'Art*, trad. Aug. Dietrich.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le vol.

- PIOGER (D^r Julien). **Le Monde physique**, essai de conception expérimentale. 1893.
- QUEYRAT, prof. de l'Univ. * **L'imagination et ses variétés chez l'enfant**. 2^e édit.
- * **L'abstraction**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 1894.
- **Les Caractères et l'éducation morale**. 1896.
- REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste. L'Entendement dans ses rapports avec le langage**. 1897.
- **Comment naissent les mythes**. 1897.
- RÉMUSAT (Charles de), de l'Académie française. * **Philosophie religieuse**.
- RENARD (Georges), professeur à l'Université de Lausanne. **Le régime socialiste, son organisation politique et économique**. 2^e édit. 1898.
- RIBOT (Th.), professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. **La Philosophie de Schopenhauer**. 6^e édition.
- * **Les Maladies de la mémoire**. 13^e édit.
- * **Les Maladies de la volonté**. 14^e édit.
- * **Les Maladies de la personnalité**. 8^e édit.
- * **La Psychologie de l'attention**. 5^e édit.
- RICHARD (G.), docteur ès lettres. * **Le Socialisme et la Science sociale**. 2^e édit.
- RICHET (Ch.). **Essai de psychologie générale** (avec figures). 3^e édit. 1898.
- ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie**.
- **L'Agnosticisme**. Essai sur quelques théories pessim. de la connaissance. 2^e édit.
- **La Recherche de l'Unité**. 1893.
- **Auguste Comte et Herbert Spencer**. 2^e édit.
- * **Le Bien et le Mal**. 1896.
- **Le Psychisme social**. 1897.
- **Les Fondements de l'Ethique**. 1898.
- ROISEL. **De la Substance**.
- **L'Idée spiritualiste**. 1897.
- SAIGEY. **La Physique moderne**. 2^e édit.
- SAISSET (Émile), de l'Institut. * **L'Âme et la Vie**.
- SCHÖEBEL. **Philosophie de la raison pure**.
- SCHOPENHAUER. * **Le Libre arbitre**, traduit par M. Salomon Reinach. 7^e édit.
- * **Le Fondement de la morale**, traduit par M. A. Burdeau. 6^e édit.
- **Pensées et Fragments**, avec intr. par M. J. Bourdeau. 13^e édit.
- SELDEN (Camille). **La Musique en Allemagne**, étude sur Mendelssohn.
- SIGHELE. **La Foule criminelle**, essai de psychologie collective.
- STRICKER. **Le Langage et la Musique**.
- STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive**. 6^e édit.
- * **L'Utilitarisme**. 2^e édit.
- **Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal** (1828-1842) — (1864-1871), avant-propos et trad. par Eug. d'Eichthal. 1898.
- TAINÉ (H.), de l'Académie française. * **Philosophie de l'art dans les Pays-Fas**.
- TANON. **L'Évolution du droit et la Conscience sociale**. 1900.
- TARDE. **La Criminalité comparée**. 4^e édition. 1898.
- * **Les Transformations du Droit**. 2^e édit. 1894.
- **Les Lois sociales**. 2^e édit. 1898.
- THAMIN (R.), prof. au lycée Condorcet. * **Éducation et positivisme**. 2^e édit. Couronné par l'Institut.
- THOMAS (P. Félix), docteur ès lettres. * **La suggestion**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2^e édit. 1898.
- **Morale et éducation**, 1899.
- TISSIE. * **Les Rêves**, avec préface du professeur Azam. 2^e éd. 1898.
- VIANNA DE LIMA. **L'Homme selon le transformisme**.
- WECHNIKOFF. **Savants, penseurs et artistes**, publié par RAPHAEL PETRUCCI.
- WUNDT. **Hypnotisme et suggestion**. Étude critique, traduit par M. Keller.
- ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tübingue**, traduit par M. Ritter.
- ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale**, trad. Palante. 2^e édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8.

Br. à 5 fr., 7 fr. 50 et 10 fr.; Cart. angl., 1 fr. en plus par vol.; Demi-rel. en plus 2 fr. par vol.

- ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Dijon. * *La Philosophie en France* (première moitié du XIX^e siècle). 7 fr. 50
- AGASSIZ.* *De l'Espèce et des Classifications.* 5 fr.
- ARRÉAT.* *Psychologie du peintre.* 5 fr.
- AUBRY (le D^r P.). *La contagion du meurtre.* 1896. 3^e éd. 5 fr.
- BAIN (Alex.). *La Logique inductive et déductive.* Trad. Compayré. 2 vol. 3^e éd. 20 fr.
- * *Les Sens et l'Intelligence.* 1 vol. Trad. Gazelles. 3^e éd. 10 fr.
- * *Les Émotions et la Volonté.* Trad. Le Monnier. 10 fr.
- BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). *Le Développement mental chez l'enfant et dans la race.* Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 50
- BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE, de l'Institut. *La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion.* 5 fr.
- BARZELLOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. *La Philosophie de H. Taine.* Trad. Aug. Dietrich. 1900. 7 fr. 50
- BERGSON (H.), maître de conférences à l'École normale sup. *Matière et mémoire, essai sur les relations du corps à l'esprit.* 2^e éd. 1900. 5 fr.
- *Essai sur les données immédiates de la conscience.* 2^e éd. 1898. 3 fr. 75
- BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. *L'Enseignement intégral.* 1898. 5 fr.
- *Les Études dans la démocratie.* 1900. 5 fr.
- BOIRAC (Émile), recteur de l'Acad. de Grenoble.* *L'idée du Phénomène.* 5 fr.
- BOUGLÉ, maître de conf. à l'Univ. de Montpellier. *Les idées égalitaires.* 1899. 3 fr. 75
- BOURDEAU (L.). *Le Problème de la mort.* 2^e édition. 1896. 5 fr.
- BOURDON, professeur à l'Université de Rennes. * *L'expression des émotions et des tendances dans le langage.* 7 fr. 50
- BOUTROUX (Em.), de l'Institut. *Études d'histoire de la philos.* 1898. 7 fr. 50
- BROCHARD (V.), professeur à la Sorbonne. *De l'Erreur.* 1 vol. 2^e éd. 1897. 5 fr.
- BRUNSCHWIGG (E.), agrégé de phil., docteur ès lettres. * *Spinoza.* 3 fr. 75
- *La modalité du jugement.* 5 fr.
- CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. *La Philosophie religieuse en Angleterre, depuis Locke jusqu'à nos jours.* 5 fr.
- CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. *Nature et Moralité.* 1897. 5 fr.
- CLAY (R.). * *L'Alternative, Contribution à la psychologie.* 2^e éd. 10 fr.
- COLLINS (Howard). * *La Philosophie de Herbert Spencer, avec préface de M. Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny.* 2^e éd. 1895. 10 fr.
- COMTE (Aug.). *La Sociologie, résumé par E. RIGOLAGE.* 1897. 7 fr. 50
- CONTA (B.). *Théorie de l'ondulation universelle.* 1894. 3 fr. 75
- COSTE. *Les principes d'une Sociologie objective.* 1899. 3 fr. 75
- CRÉPIEUX-JAMIN. *L'Écriture et le Caractère.* 4^e éd. 1897. 7 fr. 50
- DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. *De la psychologie des religions.* 1899. 5 fr.
- DEWAULE, docteur ès lettres. * *Condillac et la Psychol. anglaise contemp.* 5 fr.
- DUPRAT (G. L.), docteur ès lettres. *L'Instabilité mentale.* 1899. 5 fr.
- DUPROIX (P.), professeur à l'Université de Genève. * *Kant et Fichte et le problème de l'éducation.* 2^e éd. 1897. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 5 fr.
- DURAND (de Gros). *Aperçus de taxinomie générale.* 1898. 5 fr.
- *Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale.* 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.
- DURKHEIM, prof. à l'Univ. de Bordeaux. * *De la division du travail social.* 1893. 7 fr. 50
- *Le Suicide, étude sociologique.* 1897. 7 fr. 50
- *L'Année sociologique.* Collaborateurs : MM. SIMMEL, BOUGLÉ, MAUSS, HUBERT, LAPIE, EM. LÉVY, RICHARD, A. MILHAUD, SIMIAUD, MUFFANG, FAUCONNET et PARODI. 1^{re} année, 1896-1897. 2^e année, 1897-1898. Chaque volume. 10 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

- EPINAS (A.), professeur à la Sorbonne. La philosophie sociale du XVIII^e siècle et la Révolution française. 1898. 7 fr. 50
- FERRERO (G.). Les lois psychologiques du symbolisme. 1895. 5 fr.
- FERRI (Louis). La Psychologie de l'association, depuis Hobbes. 7 fr. 50
- FLINT, prof. à l'Univ. d'Edimbourg. * La Philos. de l'histoire en Allemagne. 7 fr. 50
- FORSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. * Essai sur le libre arbitre. Couronné par l'Institut. 2^e édit. 1895. 10 fr.
- FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. * La Liberté et le Déterminisme. 5^e édit. 7 fr. 50
- Critique des systèmes de morale contemporains. 4^e édit. 7 fr. 50
- * La Morale, l'Art, la Religion, d'après GUYAU. 4^e édit. augm. 3 fr. 75
- L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience. 2^e édit. 5 fr.
- * L'Évolutionnisme des idées-forces. 7 fr. 50
- * La Psychologie des idées-forces. 2 vol. 2^e édit. 15 fr.
- * Tempérament et caractère. 2^e édit. 7 fr. 50
- Le Mouvement positiviste et la conception sociol. du monde. 2^e édit. 7 fr. 50
- Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit. 2^e édit. 7 fr. 50
- Psychologie du peuple français. 7 fr. 50
- FRANCK (A.), de l'Institut. Philosophie du droit civil. 5 fr.
- FULLIQUET. Essai sur l'Obligation morale. 1898. 7 fr. 50
- GAROFALO, agrégé de l'Université de Naples. La Criminologie. 4^e édit. 7 fr. 50
- La superstition socialiste. 1895. 5 fr.
- GÉRARD-VARET, chargé de cours à l'Univ. de Dijon. L'Ignorance et l'Irréflexion. 1899. 5 fr.
- GOBLOT (E.), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. Essai sur la Classification des sciences. 1898. 5 fr.
- GODFERNAUX (A.), docteur ès lettres. * Le sentiment et la pensée. 1894. 5 fr.
- GORY (G.), docteur ès lettres. L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible. 1896. 5 fr.
- GREEF (de), prof. à la nouvelle Université libre de Bruxelles. Le transformisme social. Essai sur le progrès et le regrès des sociétés. 1895. 7 fr. 50
- GURNEY, MYERS et PODMORE. Les Hallucinations télépathiques, traduit et abrégé des « *Phantasms of The Living* » par L. MARILLIER, préf. de CH. RICHEL. 3^e éd. 7 fr. 50
- GUYAU (M.). * La Morale anglaise contemporaine. 5^e édit. 7 fr. 50
- Les Problèmes de l'esthétique contemporaine. 6^e édit. 5 fr.
- Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 5^e édit. 5 fr.
- L'Irréligion de l'avenir, étude de sociologie. 7^e édit. 7 fr. 50
- * L'Art au point de vue sociologique. 5^e édit. 7 fr. 50
- * Education et Hérité, étude sociologique. 5^e édit. 5 fr.
- HANNEQUIN, professeur à l'Université de Lyon. Essai sur l'hypothèse des atomes. 2^e édition. 1899. 7 fr. 50
- HERBERT SPENCER. * Les Premiers principes. Traduc. Cazelles. 8^e éd. 10 fr.
- * Principes de biologie. Traduct. Cazelles. 4^e édit. 2 vol. 20 fr.
- * Principes de psychologie. Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
- * Principes de sociologie. 4 vol., traduits par MM. Cazelles et Gerschel :
Tome I. 10 fr. — Tome II. 7 fr. 50. — Tome III. 15 fr. — Tome IV. 3 fr. 75
- * Essais sur le progrès. Trad. A. Burdeau. 4^e édit. 7 fr. 50
- Essais de politique. Trad. A. Burdeau. 4^e édit. 7 fr. 50
- Essais scientifiques. Trad. A. Burdeau. 3^e édit. 7 fr. 50
- * De l'Éducation physique, intellectuelle et morale. 10^e édit. (Voy. p. 3, 20, 21 et 32.) 5 fr.
- HIRTH (G.). * Physiologie de l'Art. Trad. et introd. de M. L. Arréat. 5 fr.
- IZOULET (J.), professeur au Collège de France. * La Cité moderne. 4^e édit. 1897. 10 fr.
- JANET (Paul), de l'Institut. * Les Causes finales. 3^e édit. 10 fr.
- * Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale. 2 forts vol. 3^e édit., revue, remaniée et considérablement augmentée. 20 fr.
- * Victor Cousin et son œuvre. 3^e édition. 7 fr. 50
- Œuvres philosophiques de Leibniz. 2 vol. 1900. 20 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

- JANET (Pierre), chargé de cours à la Sorbonne. * **L'Automatisme psychologique**, essai sur les formes inférieures de l'activité mentale. 3^e édit. 7 fr. 50
- LALANDE (A.), agrégé de philosophie, docteur ès lettres. **La dissolution opposée à l'évolution**, dans les sciences physiques et morales. 1 vol. in-8. 1899. 7 fr. 50
- LANG (A.). * **Mythes, Cultes et Religion**. Traduit par MM. Marillier et Durr, introduction de Marillier. 1896. 10 fr.
- LAVELEYE (de). * **De la Propriété et de ses formes primitives**. 4^e édit. 10 fr.
— * **Le Gouvernement dans la démocratie**. 2 vol. 3^e édit. 1896. 15 fr.
- LE BON (D^r Gustave). **Psychologie du socialisme**. 2^e édit. 7 fr. 50
- LÉVY-BRUHL, maître de conférences à la Sorbonne. * **La Philosophie de Jacobi**. 1894. 5 fr.
— **Lettres inédites de J.-S. Mill à Auguste Comte**, publiées avec les réponses de Comte et une introduction. 1899. 10 fr.
— **La Philosophie d'Aug. Comte**. 1900. 7 fr. 50
- LIARD, de l'Institut. * **Descartes**. 5 fr.
— * **La Science positive et la Métaphysique**. 4^e édit. 7 fr. 50
- LICHTENBERGER (H.), professeur à l'Université de Nancy. **Richard Wagner, poète et penseur**. 2^e édit. 1899. 10 fr.
- LOMBROSO. * **L'Homme criminel** (criminel-né, fou-moral, épileptique), précédé d'une préface de M. le docteur LETOURNEAU. 3^e éd. 2 vol. et atlas. 1895. 36 fr.
- LOMBROSO ET FERRERO. **La Femme criminelle et la prostituée**. 15 fr.
- LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions**. 2 vol. 15 fr.
- LYON (Georges), maître de conférences à l'École normale supérieure. * **L'Idéalisme en Angleterre au XVIII^e siècle**. 7 fr. 50
- MALAPERT (P.), docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. **Les Eléments du caractère et leurs lois de combinaison**. 1897. 5 fr.
- MARION (H.), professeur à la Sorbonne. * **De la Solidarité morale**. Essai de psychologie appliquée. 6^e édit. 1897. 5 fr.
- MARTIN (Fr.), docteur ès lettres, prof. au lycée Saint-Louis. **La perception extérieure et la science positive**, essai de philosophie des sciences. 1894. 5 fr.
- MATTHEW ARNOLD. **La Crise religieuse**. 7 fr. 50
- MAX MULLER, prof. à l'Université d'Oxford. **Nouvelles études de mythologie**, trad. de l'anglais par L. Job, docteur ès lettres. 1898. 12 fr. 50
- NAVILLE (E.), correspond. de l'Institut. **La physique moderne**. 2^e édit. 5 fr.
— * **La Logique de l'hypothèse**. 2^e édit. 5 fr.
— * **La définition de la philosophie**. 1894. 5 fr.
— **Le Libre arbitre**. 2^e édit. 1898. 5 fr.
— **Les philosophies négatives**. 1899. 5 fr.
- NORDAU (Max). * **Dégénérescence**, trad. de Aug. Dietrich. 5^e éd. 1898. 2 vol. 10 fr.
Tome I. 7 fr. 50. Tome II. 5 fr.
— **Les Mensonges conventionnels de notre civilisation**, 5^e édit. 1899. 5 fr.
- NOVICOW. **Les Lutttes entre Sociétés humaines**. 2^e édit. 10 fr.
— * **Les Gaspillages des sociétés modernes**. 2^e édit. 1899. 5 fr.
- OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. * **Le Bouddha, sa Vie, sa Doctrine, sa Communauté**, trad. par P. Foucher. Préf. de Lucien Lévy. 7 fr. 50
- PAULWAN (Fr.). **L'Activité mentale et les Eléments de l'esprit**. 10 fr.
— **Les types intellectuels : esprits logiques et esprits faux**. 1896. 7 fr. 50
- PAYOT (J.), inspect. d'académie. * **L'Éducation de la volonté**. 10^e édit. 1900. 5 fr.
— **De la croyance**. 1896. 5 fr.
- PÈRES (Jean), prof. à l'Univ. de Grenoble. **L'Art et le Réel**. 1898. 3 fr. 75
- PÉREZ (Bernard), professeur au lycée de Toulouse. **Les Trois premières années de l'enfant**. 5^e édit. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau**. 3^e édit. 1896. 5 fr.
— * **L'Éducation intellectuelle dès le berceau**. 1896. 5 fr.
- PIAT (C.). **La Personne humaine**. 1898. (Couronné par l'Institut). 7 fr. 50
— **Destinée de l'homme**. 1898. 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

- PICAVET (E.), maître de conférences à l'École des hautes études. * **Les Idéologues**, essai sur l'histoire des idées, des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc., en France, depuis 1789. (Ouvr. couronné par l'Académie française.) 10 fr.
- PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie**. Trad. par M. Girot. 5 fr.
- PILLON (F.). * **L'Année philosophique**, 9 années : 1890, 1891, 1892, 1893 (épuisé), 1894, 1895, 1896, 1897 et 1898. 9 vol. Chaque volume séparément. 5 fr.
- PIOGER (J.). **La Vie et la Pensée**, essai de conception expérimentale. 1894. 5 fr.
— **La vie sociale, la morale et le progrès**. 1894. 5 fr.
- PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie**. 5 fr.
— * **L'Âme de l'enfant**. Développement psychique des premières années. 10 fr.
- PROAL. * **Le Crime et la Peine**. 3^e édit. Couronné par l'Institut. 10 fr.
— * **La criminalité politique**. 1895. 5 fr.
- RAUH, professeur à l'Université de Toulouse. **De la méthode dans la psychologie des sentiments**. 1899. 5 fr.
- RÉCEJAC, docteur ès lettres. **Essai sur les Fondements de la Connaissance mystique**. 1897. 5 fr.
- RIBOT (Th.). * **L'Hérédité psychologique**. 5^e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine**. 4^e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine**. 4^e édit. 7 fr. 50
— **La psychologie des sentiments**. 3^e édit. 1899. 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées générales**. 1897. 5 fr.
- RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal**. Couronné par l'Institut. 5 fr.
- ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie**. 7 fr. 50
— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.
- ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme**. 7 fr. 50
- SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIII^e siècle**. La Physique de Voltaire. 5 fr.
- SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la réforme sociale**, trad. Dietrich. 7 fr. 50
- SCHOPENHAUER. **Aphor. sur la sagesse dans la vie**. Trad. Cantacuzène. 5 fr.
— * **De la Quadruple racine du principe de la raison suffisante**, suivi d'une *Histoire de la doctrine de l'idéal et du réel*. Trad. par M. Cantacuzène. 5 fr.
- * **Le Monde comme volonté et comme représentation**. Traduit par M. A. Burdeau. 3^e éd. 3 vol. Chacun séparément. 7 fr. 50
- SÉAILLES (G.), prof. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art**. 2^e édit. 5 fr.
- SERGI, prof. à l'Univ. de Rome. **La Psychologie physiologique**. 7 fr. 50
- SOLLIER. **Le Problème de la mémoire**. 1900. 3 fr. 75
- SOURIAU (Paul), prof. à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement**. 5 fr.
— * **La suggestion dans l'art**. 5 fr.
- STUART MILL. * **Mes Mémoires**. Histoire de ma vie et de mes idées. 3^e éd. 5 fr.
— * **Système de logique déductive et inductive**. 4^e édit. 2 vol. 20 fr.
— * **Essais sur la religion**. 2^e édit. 5 fr.
— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte**, publiées et précédées d'une introduction par L. LÉVY BRUHL. 1899. 10 fr.
- SÜLLY (James). **Le Pessimisme**. Trad. Bertrand. 2^e édit. 7 fr. 50
— **Études sur l'enfance**. Trad. A. Monod, préface de G. Compayré. 1898. 10 fr.
- TARDE (G.). * **La logique sociale**. 2^e édit. 1898. 7 fr. 50
— * **Les lois de l'imitation**. 3^e édit. 1900. 7 fr. 50
— **L'Opposition universelle**. *Essai d'une théorie des contraires*. 1897. 7 fr. 50
- THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. **L'Éducation des sentiments**. 1898, couronné par l'Institut. 5 fr.
- THOUVEREZ (Émile), professeur à l'Université de Toulouse. **Le Réalisme métaphysique**. 1894. Couronné par l'Institut. 5 fr.
- VACHEROT (Et.), de l'Institut. * **Essais de philosophie critique**. 7 fr. 50
— **La Religion**. 7 fr. 50
- WUNDT. **Éléments de psychologie physiologique**. 2 vol. avec figures. 20 fr.

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

- ARISTOTE (Œuvres d'), traduction de J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut.
- * **Rhétorique**. 2 vol. in-8. 16 fr.
 - * **Politique**. 1 vol. in-8... 10 fr.
 - **La Métaphysique d'Aristote**. 3 vol. in-8. 30 fr.
 - **De la Logique d'Aristote**, par M. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE. 2 vol. in-8. 40 fr.
 - **Table alphabétique des matières de la traduction générale d'Aristote**, par M. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, 2 forts vol. in-8. 1892. 30 fr.
 - **L'Esthétique d'Aristote**, par M. BÉNARD. 1 vol. in-8. 1889. 5 fr.
- SOCRATE. * **La Philosophie de Socrate**, par Alf. FOUILLÉE. 2 vol. in-8. 16 fr.
- **Le Procès de Socrate**, par G. SOREL. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
- PLATON. **Études sur la Dialectique dans Platon et dans Hegel**, par Paul JANET. 1 vol. in-8. 6 fr.
- * **Platon, sa philosophie, sa vie et de ses œuvres**, par Ch. BÉNARD. 1 vol. in-8. 1893. 10 fr.
 - **La Théorie platonicienne des Sciences**, par ÉLIE HALÉVY. In-8. 1895. 5 fr.
- PLATON. **Œuvres**, traduction VICTOR COUSIN revue par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : Socrate et Platon ou le Platonisme — Eutyphron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50
- ÉPICURE. * **La Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines**, par M. GUYAU. 1 volume in-8. 3^e édit. 7 fr. 50
- BÉNARD. **La Philosophie ancienne**, histoire de ses systèmes. *La Philosophie et la Sagesse orientales. — La Philosophie grecque avant Socrate. — Socrate et les socratiques. — Etudes sur les sophistes grecs.* 1 v. in-8. 9 fr.
- FAVRE (M^{me} Jules), née VELTEN. **La Morale des stoïciens**. In-18. 3 fr. 50
- **La Morale de Socrate**. In-18. 3 fr. 50
 - **La Morale d'Aristote**. In-18. 3 fr. 50
- OCEREAU. **Système philosophique des stoïciens**. In-8. 5 fr.
- RODIER (G.). * **La Physique de Straton de Lampsaque**. In-8. 3 fr.
- TANNERY (Paul). **Pour l'histoire de la science hellène (de Thalès à Empédocle)**. 1 v. in-8. 1887. 7 fr. 50
- MILHAUD (G.). * **Les origines de la science grecque**. 1 vol. in-8. 1893. 5 fr.

PHILOSOPHIE MODERNE

- * DESCARTES, par L. LIARD. 1 vol. in-8. 5 fr.
 - **Essai sur l'Esthétique de Descartes**, par E. KRANTZ. 1 vol. in-8. 2^e éd. 1897. 6 fr.
- SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera**, quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande. 45 fr.
- Le même en 3 volumes élégamment reliés. 18 fr.
- **Inventaire des livres formant sa bibliothèque**, publié d'après un document inédit avec des notes biographiques et bibliographiques et une introduction par A.-J. SERVAAS VAN RYOIJEN. 1 v. in-4 sur papier de Hollande. 15 fr.
- SPINOZA. **La Doctrine de Spinoza**, exposée à la lumière des faits scientifiques, par E. FERRIÈRE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- GEULINCK (Arnoldi). **Opera philosophica** recognovit J.-P.-N. Land. 3 volumes, sur papier de Hollande, gr. in-8. Chaque vol. 17 fr. 75
- GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi**, par P.-F. THOMAS. In-8. 1889. 6 fr.
- LOCKE. * **Sa vie et ses œuvres**, par MARION. In-18. 3^e éd. 2 fr. 50
- MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. 2 v. in-8. 16 fr.
- PASCAL. **Études sur le scepticisme de Pascal**, par DROZ. 1 vol. in-8. 6 fr.

VOLTAIRE. *Les Sciences au XVIII^e siècle.* Voltaire physicien, par Em. SAIGÉY. 1 vol. in-8. 5 fr.

FRANCK (Ad.), de l'Institut. *La Philosophie mystique en France au XVIII^e siècle.* 1 volume in-18..... 2 fr. 50

DAMIRON. *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIII^e siècle.* 3 vol. in-8. 45 fr.

J.-J. ROUSSEAU. *Du Contrat social*, édition comprenant avec le texte définitif les versions primitives de l'ouvrage d'après les manuscrits de Genève et de Neuchâtel, avec introduction, par EDMOND DREYFUS-BRISAC. 1 fort volume grand in-8. 42 fr.

ERASME. *Stultitiae laus des. Erasmi Rot. declamatio* Publié et annoté par J.-B. KAN, avec les figures de HOLBEIN. 1 v. in-8. 6 fr. 75

PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE

DUGALD STEWART. * *Éléments de la philosophie de l'esprit humain.* 3 vol. in-12... 9 fr.

BACON. *Étude sur François Bacon*, par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE. In-18..... 2 fr. 50

— * *Philosophie de François*

Bacon, par CH. ADAM. (Couronné par l'Institut). In-8.... 7 fr. 50

BERKELEY. *Œuvres choisies. Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonous.* Trad. de l'angl. par MM. BEAULAVON (G.) et PARODI (D.). In-8. 1895. 5 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

KANT. *La Critique de la raison pratique*, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 1 vol. in-8. 6 fr.

— *Éclaircissements sur la Critique de la raison pure*, trad. TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

— * *Principes métaphysiques de la morale*, et *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduct. TISSOT. In-8..... 8 fr.

— *Doctrine de la vertu*, traduction BARNI. 1 vol. in-8..... 8 fr.

— * *Mélanges de logique*, traduction TISSOT. 1 v. in-8.... 6 fr.

— * *Prolegomènes à toute métaphysique future* qui se présentera comme science, traduction TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

— * *Anthropologie*, suivie de divers fragments relatifs aux rapports du physique et du moral de l'homme, et du commerce des esprits d'un monde à l'autre, traduction TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

— *Essai critique sur l'Esthétique de Kant*, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1896..... 10 fr.

— *Sa morale*, par CRESSON. 1 vol. in-12..... 2 fr. 50

KANT et FICHTE et le problème de l'éducation par PAUL DUPROIX. 1 vol. in-8. 1897..... 5 fr.

SCHELLING. *Brune*, ou du principe divin. 1 vol. in-8..... 3 fr. 50

HEGEL. * *Logique.* 2 vol. in-8. 14 fr.

— * *Philosophie de la nature.* 3 vol. in-8..... 25 fr.

— * *Philosophie de l'esprit.* 2 vol. in-8..... 18 fr.

— * *Philosophie de la religion.* 2 vol. in-8..... 20 fr.

— *La Poétique*, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Goethe, Jean-Paul, etc., 2 v. in-8. 42 fr.

— *Esthétique.* 2 vol. in-8, trad. BÉNARD..... 16 fr.

— *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française*, par E. BEAUSSIRE. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

— *Introduction à la philosophie de Hegel*, par VÉRA. 1 vol. in-8. 2^e édit..... 6 fr. 50

— *La logique de Hegel*, par EUG. NOEL In-8. 1897..... 3 fr.

HERBART. *Principales œuvres pédagogiques*, trad. A. PINLOCHE. In-8. 1894..... 7 fr. 50

HUMBOLDT (G. de). *Essai sur les limites de l'action de l'état.* in-8..... 3 fr. 50

MAUXION (M.). *La métaphysique de Herbart et la critique de Kant.* 1 vol. in-8.... 7 fr. 50

RICHTER (Jean-Paul-Fr.). *Poétique ou Introduction à l'Esthétique.* 2 vol. in-8. 1862..... 45 fr.

SCHILLER. *Son esthétique*, par FR. MONTARGIS. In-8.... 4 fr.

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 8.)

ARNOLD (Matt.). — BAIN (Alex.). — CARRAU (Lud.). — CLAY (R.). — COLLINS (H.). — CARUS. — FERRI (L.). — FLINT. — GUYAU. — GURNEY, MYERS et PODMOR. — HERBERT-SPENCER. — HUXLEY. — LIARD. — LANG, — LUBBOCK (Sir John). — LYON (Georges). — MARION. — MAUDSLEY. — STUART-MILL (JOHN). — ROMANES. — SULLY (James).

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 8.)

BOUGLÉ — HARTMANN (E. de). — NORDAU (Max). — NIETZSCHE. — OLDENBERG. — PIDERIT. — PREYER. — RIBOT (Th.). — SCHMIDT (O.). — SCHOEBEL. — SCHOPENHAUER. — SELDEN (C.). — STRICKER. — WUNDT. — ZELLER. — ZIEGLER.

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 8.)

ESPINAS. — FERRERO. — FERRI (Enrico). — FERRI (L.). — GAROFALO. — LÉOPARDI. — LOMBRÒSO. — LOMBRÒSO et FERRERO. — LOMBRÒSO et LASCHI. — MARIANO. — MOSSO. — PILO (Marco). — SERGI. — SIGHELE.

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publiés sous la direction de M. l'Abbé C. PIAT

Sous ce titre, M. L'ABBÉ PIAT, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'École des Carmes, va publier, avec la collaboration de savants et de philosophes connus, une série d'études consacrées aux grands philosophes: *Socrate, Platon, Aristote, Philon, Plotin et Saint Augustin; Saint Anselme, Saint Bonaventure, Saint Thomas d'Aquin et Duns Scot; Malebranche, Pascal, Spinoza, Leibniz, Kant, Hegel, Herbert-Spencer*, etc.

Chaque étude formera un volume in-8° carré de 300 pages environ, du prix de 5 francs.

PARAITRONT DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1900 :

Avicenne, par le baron CARRA DE VAUX.

Saint Anselme, par M. DOMET DE VORGES, ancien ministre plénipotentiaire.

Socrate, par M. l'abbé C. PIAT.

Saint Augustin, par M. l'abbé JULES MARTIN.

Descartes, par M. le baron DENYS COCHIN, député de Paris.

Saint Thomas d'Aquin, par M^{re} MERCIER, directeur de l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain, et par M. DE WULF, professeur au même Institut.

Malebranche, par M. Henri JOLY, ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon.

Saint Bonaventure, par M^{re} DADOLLE, recteur des Facultés libres de Lyon.

Maine de Biran, par M. Marius COUAILHAC, docteur ès lettres.

Rosmini, par M. BAZAILLAS, agrégé de l'Université, professeur au collège Stanislas.

Pascal, par M. HATZFELD, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand.

Kant, par M. RUYSSSEN, agrégé de l'Université, professeur au lycée de La Rochelle.

Spinoza, par M. G. FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon.

Duns Scot, par le R. P. DAVID FLEMING, définitiveur général de l'ordre des Franciscains.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE
DES
SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :

DICK MAY, Secrétaire général du Collège libre des Sciences sociales.

Depuis plusieurs années, le cercle des études sociales s'est élargi; elles sont sorties du domaine de l'observation pour entrer dans celui des applications pratiques et de l'histoire, qui s'adressent à un plus nombreux public.

Aussi ont-elles pris leur place dans le haut enseignement. La récente fondation du *Collège libre des sciences sociales* a montré la diversité et l'utilité des questions qui font partie de leur domaine; les nombreux auditeurs qui en suivent les cours et conférences prouvent par leur présence que cette nouvelle institution répond à un besoin de curiosité générale.

C'est à ce besoin que répond également la *Bibliothèque générale des sciences sociales*.

La *Bibliothèque générale des sciences sociales* est ouverte à tous les travaux intéressants, quelles que soient les opinions des sociologues qui lui apportent leur concours, et l'école à laquelle ils appartiennent.

VOLUMES PUBLIÉS :

L'individualisation de la peine, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

L'idéalisme social, par Eugène FOURNIÈRE, député.

Ouvriers du temps passé (xv^e et xvi^e siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

Les transformations du pouvoir, par G. TARDE.

Morale sociale. Leçons professées au collège libre des sciences sociales, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÉS, BRUNSCHVIGG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. EMILE BOUTROUX, de l'Institut.

Les enquêtes, pratique et théorie, par P. DU MAROUSSEM.

Chaque volume in-8° carré de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise. 6 fr.

EN PRÉPARATION :

La méthode historique appliquée aux sciences sociales, par Charles SEIGNOBOS, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

La formation de la démocratie socialiste en France, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université.

Le mouvement social catholique depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max TURMANN.

La méthode géographique appliquée aux sciences sociales, par Jean BRUNHES, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Les Bourses, par THALLER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

La décomposition du Marxisme, par Ch. ANDLER, maître de conférences à l'École normale supérieure.

La statique sociale, par le D^r DELBET, député, directeur du Collège libre des sciences sociales.

Le monisme économique (sociologie marxiste), par DE KELLÉS-KRAUZ.

L'organisation industrielle moderne. Ses caractères, son développement, par Maurice DUFOURMENTELLE.

Précis d'économie sociale. *Le Play et la méthode d'observation*, par Alexis DELAIRE, secrétaire général de la Société d'économie sociale.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix
Cartonnage anglais, 50 cent. par vol. in-12; 1 fr. par vol. in-8.
Demi-reliure, 1 fr. 50 par vol. in-12; 2 fr. par vol. in-8.

EUROPE

- SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française**, traduit de l'allemand par M^{lle} DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.
DEBIDOUR, inspecteur général de l'Instruction publique. * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878**. 2 vol. in-8. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 18 fr.

FRANCE

- AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême**, étude historique (1793-1794). 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— * **Études et leçons sur la Révolution française**. 2 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50
DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire**. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4^e édition, précédée d'une notice sur l'auteur par M. Charles BIGOT. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
DEBIDOUR, inspecteur général de l'Instruction publique. **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France (1789-1870)**. 1 fort vol. in-8. 1898. (Couronné par l'Institut.) 12 fr.
ISAMBERT (G.). * **La vie à Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792)**. 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50
MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires**. 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50
BONDOIS (P.), agrégé de l'Université. * **Napoléon et la société de son temps (1793-1821)**. 1 vol. in-8. 7 fr.
CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française, résumé historique**. 1 volume in-12. Nouvelle édit. 3 fr. 50
WEILL (G.). **Histoire du parti républicain, de 1814 à 1870**. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.
BLANC (Louis). * **Histoire de Dix ans (1830-1840)**. 5 vol. in-8. 25 fr.
— 25 pl. en taille-douce. Illustrations pour *l'Histoire de Dix ans*. 6 fr.
ÉLIAS REGNAULT. **Histoire de Huit ans (1840-1848)**. 3 vol. in-8. 15 fr.
— 14 planches en taille-douce. Illustrations pour *l'Histoire de Huit ans*. 4 fr.
GAFFAREL (P.), professeur à l'Université de Dijon. * **Les Colonies françaises**. 1 vol. in-8. 6^e édition revue et augmentée. 5 fr.
LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale**. 1 vol. in-8. 5 fr.
SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues**, portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50
— **Histoire parlementaire de la deuxième République**. 1 volume in-12. 2^e édit. 3 fr. 50
— **Hommes et choses de la Révolution**. 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50
TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire (1848-1870)**. 6 v. in-8. 42 fr.
VALLAUX (C.). **Les campagnes des armées françaises (1792-1815)**. 1 vol. in-12, avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50
ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République**:
Tome I. * **La présidence de M. Thiers**. 1 vol. in-8. 2^e édit. 7 fr.
Tome II. * **La présidence du Maréchal**. 1 vol. in-8. 2^e édit. 7 fr.
Tome III. **La présidence de Jules Grévy**. 1 vol. in-8. 7 fr.
Tome IV. **La présidence de Sadi Carnot**. 1 vol. in-8. (*Sous presse*.) 7 fr.

- WAHL, inspecteur général honoraire de l'Instruction aux colonies. * **L'Algérie**. 1 vol. in-8. 3^e édit. refondue. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 5 fr.
- LANESSAN (J.-L. de). * **L'Indo-Chine française**. Étude économique, politique et administrative sur la *Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin*. (Ouvrage couronné par la Société de géographie commerciale de Paris, médaille Duplex.) 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.
- * **La colonisation française en Indo-Chine**. 1 vol. in-12, avec une carte de l'Indo-Chine. 1895. 3 fr. 50
- LAPIE (P.), agrégé de l'Université. **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). 1 v. in-12. 1898. (Couronné par l'Académie française.) 3 fr. 50
- WEILL (Georges), agrégé de l'Université, docteur ès lettres. **L'École saint-simonienne**, son histoire, son influence jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50

ANGLETERRE

- LAUGEL (Aug.). * **Lord Palmerston et lord Russell**. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- SIR CORNEWAL LEWIS. * **Histoire gouvernementale de l'Angleterre, depuis 1770 jusqu'à 1830**. Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. 7 fr.
- REYNALD (H.), doyen de la Faculté des lettres d'Aix. * **Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne jusqu'à nos jours**. 1 vol. in-12. 2^e éd. 3 fr. 50
- MÉTIN (Albert). **Le Socialisme en Angleterre**. 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

- VÉRON (Eug.). * **Histoire de la Prusse, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa**. 1 vol. in-12. 6^e édit., augmentée d'un chapitre nouveau contenant le résumé des événements jusqu'à nos jours, par P. BONDOIS, professeur agrégé d'histoire au lycée Buffon. 3 fr. 50
- * **Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours**. 1 vol. in-12. 3^e éd., mise au courant des événements par P. BONDOIS. 3 fr. 50
- ANDLER (Ch.), maître de conférences à l'École normale. **Les origines du socialisme d'état en Allemagne**. 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.
- GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'École polytechnique suisse. **L'Allemagne nouvelle et ses historiens**. NIEBUHR, RANKE, MOMMSEN, SYBEL, TREITSCHKE. 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

- ASSELIN (L.). * **Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours**. 1 vol. in-12. 3^e édit. 3 fr. 50
- BOURLIER (J.). * **Les Tchèques et la Bohême contemporaine**, avec préface de M. FLOURENS, ancien ministre des Affaires étrangères. 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50
- AUERBACH, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie**. 1 vol. in-8, avec une carte hors texte. 1898. 5 fr.
- SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. **Histoire des Hongrois et de leur littérature politique, de 1790 à 1815**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

ITALIE

- SORIN (Élie). * **Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel**. 1 vol. in-12. 1888. 3 fr. 50
- GAFFAREL (P.), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. * **Bonaparte et les Républiques italiennes (1796-1799)**. 1895. 1 vol. in-8. 5 fr.

ESPAGNE

- REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours**. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ROUMANIE

- DAMÉ (Fr.). **La Roumanie contemporaine**, 1 vol. in-8. 1900. 5 fr.

RUSSIE

CRÉHANGE (M.), agrégé de l'Université. * **Histoire contemporaine de la Russie**, depuis la mort de Paul I^{er} jusqu'à l'avènement de Nicolas II (1801-1894). 1 vol. in-12. 2^e édit. 1895. 3 fr. 50

SUISSE

DAENDLIKER. * **Histoire du peuple suisse**. Trad. de l'allemand par M^{me} Jules FAVRE et précédé d'une Introduction de Jules FAVRE. 1 vol. in-8. 5 fr.

GRÈCE & TURQUIE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. * **La Turquie et l'Hellénisme contemporain**. (Ouvrage cour. par l'Acad. française). 1 v. in-12. 2^e éd. 1895. 3 fr. 50

RODOCANACHI (E.). **Bonaparte et les îles Ioniennes**, épisode des conquêtes de la République et du premier Empire (1797-1816). 1 volume in-8. 1899. 5 fr.

AMÉRIQUE

DEBERLE (Alf.). * **Histoire de l'Amérique du Sud**, depuis sa conquête jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 3^e édit., revue par A. MILHAUD, agrégé de l'Université. 3 fr. 50

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII^e siècle**. 2 vol. in-12. Chaque volume. 3 fr. 50

— * **Les Moralistes français au XVIII^e siècle**. 1 vol. in-12 faisant suite aux deux précédents. 3 fr. 50

BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile**. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

BOURDEAU (J.). * **Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe**. 1 vol. in-12. 2^e édit. 1894. 3 fr. 50

D'EICHTHAL (Eug.). **Souveraineté du peuple et gouvernement**. 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

DEPASSE (Hector). **Transformations sociales**. 1894. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— **Du Travail et de ses conditions** (Chambres et Conseils du travail). 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

DRIAULT (E.). **La question d'Orient**, préface de G. MONOD, de l'Institut. 1 vol. in-8. 1898. 7 fr.

GUÉROULT (G.). * **Le Centenaire de 1789**, évolution polit., philos., artist. et scient. de l'Europe depuis cent ans. 1 vol. in-12. 1889. 3 fr. 50

LA VELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain**. 1 vol. in-12. 10^e édit. augmentée. 3 fr. 50

LICHTENBERGER (A.). **Le Socialisme utopique**, étude sur quelques précurseurs du Socialisme. 1 vol. in-12. 1898. 3 fr. 50

— **Le Socialisme et la Révolution française**. 1 vol. in-8. 5 fr.

MATTER (P.). **La dissolution des assemblées parlementaires**, étude de droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.

REINACH (Joseph). **Pages républicaines**. 1894. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SCHEFFER (C.). **Bernadotte roi (1810 — 1818-1844)**. 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

SPULLER (E.). * **Éducation de la démocratie**. 1 vol. in-12. 1892. 3 fr. 50

— **L'Évolution politique et sociale de l'Église**. 1 vol. in-12. 1893. 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE

DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. * **Le Peuple et la Bourgeoisie**. 1 vol. in-8. 2^e édit. 5 fr.

DU CASSE. **Les Rois frères de Napoléon I^{er}**. 1 vol. in-8. 10 fr.

LOUIS BLANC. **Discours politiques (1848-1881)**. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

PHILIPPSON. **La Contre-révolution religieuse au XVI^e siècle**. 1 vol. in-8. 10 fr.

HENRARD (P.). **Henri IV et la princesse de Condé**. 1 vol. in-8. 6 fr.

NOVICOW. **La Politique internationale**. 1 fort vol. in-8. 7 fr.

REINACH (Joseph). * **La France et l'Italie devant l'histoire**. 1 vol. in-8. 1893. 5 fr.

LORIA (A.). **Les Bases économiques de la constitution sociale**. 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

- De l'authenticité des épigrammes de Simonide, par AM. HAUVETTE, professeur adjoint. 1 vol. in-8. 5 fr.
- * Antinomies linguistiques, par M. le Prof. VICTOR HENRY, 1 v. in-8. 2 fr.
- Mélanges d'histoire du moyen âge, par MM. le Prof. A. LUCHAIRE, DUPONT, FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
- Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme), par ALBERT DAUZAT, préface de M. le Prof. ANT. THOMAS. 1 vol. in-8. 6 fr.
- De la flexion dans Lucrèce, par M. le Prof. A. CARTAULT, 1 v. in-8. 4 fr.
- Le treize vendémiaire an IV, par HENRY ZIVY. 1 vol. in-8, avec 2 pl. hors texte. 4 fr.
- Essai de restitution des plus anciens Mémoires de la Chambre des Comptes de Paris, par MM. J. PETIT, archiviste aux Archives nationales, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. CH.-V. LANGLOIS, chargé de cours. 1 vol. in-8 avec un fac-similé en phototypie. 9 fr.
- Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LUCHAIRE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

- PAUL FABRE. La polyptique du chanoine Benoît — Étude sur un manuscrit de la bibliothèque de Cambrai. 3 fr. 50
- MÉDÉRIC DUFOUR. Sur la constitution rythmique et métrique du drame grec. 1^{re} série, 4 fr. ; 2^e série, 2 fr. 50 ; 3^e série, 2 fr. 50.
- A. PINLOCHE. * Principales œuvres de Herbart. 7 fr. 50
- A. PENJON. Pensée et réalité, de A. SPIR, trad. de l'allein. in-8. 40 fr.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

- Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca, ministre des finances du duc de Parme, par Emile BOURGEOIS, maître de conférences à l'École normale. 1 vol. in-8. 40 fr.
- Saint Ambroise et la morale chrétienne au IV^e siècle, par Raymond THAMIN, professeur au lycée Condorcet. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650, par M. le Prof. A. WADDINGTON. TOME I (1630-42). 1 vol. in-8. 6 fr. — TOME II (1642-50). 1 vol. in-8. 6 fr.
- Le Vivarais, essai de géographie régionale, par BURDIN. 1 vol. in-8. 6 fr.

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

- * HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE, par Taxile DELORD. 6 vol. in-8 colombier avec 500 gravures de FERAT, Fr. REGAMEY, etc. Chaque vol. broché, 3 fr. — Cart. doré, tr. dorées. 44 fr. 50
- HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE, depuis les origines jusqu'en 1815. — 4 vol. in-8 colombier avec 1323 gravures. Chaque vol. broché, 7 fr. 50. — Cart. toile, tr. dorées. 44 fr.

* De Saint-Louis à Tripoli

Par le Lac Tchad

Par le Lieutenant-Colonel MONTEIL

- 1 beau volume in-8 colombier, précédé d'une préface de M. de Vogüé, de l'Académie française, illustrations de RIOU. 1895. 20 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Montyon)

RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES

AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques
au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap. de Hollande, avec Instruction et notes.

I. — AUTRICHE, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. <i>Épuisé.</i>	
II. — SUÈDE, par M. A. GEFROY, de l'Institut.....	20 fr.
III. — PORTUGAL, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.....	20 fr.
IV et V. — POLOGNE, par M. LOUIS FARGES, 2 vol.....	30 fr.
VI. — ROME, par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française.....	20 fr.
VII. — BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS, par M. André LEBON.	25 fr.
VIII et IX. — RUSSIE, par M. Alfred RAMBAUD, de l'Institut. 2 vol.	
Le 1 ^{er} vol. 20 fr. Le second vol.....	25 fr.
X. — NAPLES ET PARME, par M. Joseph REINACH.....	20 fr.
XI. — ESPAGNE (1649-1750), par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON (tome I).....	20 fr.
XII et XII bis. — ESPAGNE (1750-1789) (t. II et III), par les mêmes....	40 fr.
XIII. — DANEMARK, par A. GEFROY, de l'Institut.....	14 fr.
XIV et XV. — SAVOIE-MANTOUE, par M. HORRIC DE BEUCAIRE. 2 vol.	40 fr.

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PUBLIÉ

Sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

I. — Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARELLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1538- 1540), par M. JEAN KAULEK, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 4 vol. in-8 raisin.....	45 fr.
II. — Papiers de BARTHELEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 (année 1792), par M. JEAN KAULEK. 1 vol. in-8 raisin.....	15 fr.
III. — Papiers de BARTHELEMY (janvier-août 1793), par M. JEAN KAULEK. 1 vol. in-8 raisin.....	15 fr.
IV. — Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambas- sadeur de France en Angleterre (1546-1549), par M. G. LEFÈVRE- PONTALIS. 1 vol. in-8 raisin.....	15 fr.
V. — Papiers de BARTHELEMY (septembre 1793 à mars 1794), par M. JEAN KAULEK. 1 vol. in-8 raisin.....	18 fr.
VI. — Papiers de BARTHELEMY (avril 1794 à février 1795), par M. JEAN KAULEK. 1 vol. in-8 raisin.....	20 fr.
VII. — Papiers de BARTHELEMY (mars 1795 à septembre 1796). <i>Négociations de la paix de Bâle</i> , par M. JEAN KAULEK. 1 v. in-8 raisin.	20 fr.
VIII. — Correspondance politique de GUILLAUME PELLICER, ambassadeur de France à Venise (1510-1512), par M. Alexandre TAUSSERAT-BADEL. 1 vol. in-8 raisin.....	40 fr.

Correspondance des Beys d'Alger avec la Cour de France
(1759-1833), recueillie par Eug. PLANTET, attaché au Ministère des Affaires
étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

**Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec
la Cour (1577-1830)**, recueillie par Eug. PLANTET, publiée sous les auspices
du Ministère des Affaires étrangères. TOME I (1577-1700). In-8 raisin. *Épuisé.*
— TOME II (1700-1770). 1 fort vol. in-8 raisin, 20 fr. — TOME III (1770-
1830). 1 fort vol. in-8 raisin..... 20 fr.

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par TH. RIBOT, Professeur au Collège de France.

(25^e année, 1900.)

Paraît tous les mois, par livraisons de 7 feuilles grand in-8, et forme chaque année deux volumes de 680 pages chacun.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.

La livraison 3 fr.

Les années écoulées, chacune 30 francs, et la livraison, 3 fr.

Première table des matières (1876-1887). 1 vol. in-8..... 3 fr.

Deuxième table des matières (1888-1895). 1 vol. in-8..... 3 fr.

La REVUE PHILOSOPHIQUE n'est l'organe d'aucune secte, d'aucune école en particulier.

Tous les articles de fond sont signés et chaque auteur est responsable de son article. Sans professer un culte exclusif pour l'expérience, la direction, bien persuadée que rien de solide ne s'est fondé sans cet appui, lui fait la plus large part et n'accepte aucun travail qui la dédaigne.

Elle ne néglige aucune partie de la philosophie, tout en s'attachant cependant à celles qui, par leur caractère de précision relative, offrent moins de prise aux désaccords et sont plus propres à rallier toutes les écoles. La psychologie, avec ses auxiliaires indispensables, l'anatomie et la physiologie du système nerveux, la pathologie mentale, la psychologie des races inférieures et des animaux, les recherches expérimentales des laboratoires; — la logique; — les théories générales fondées sur les découvertes scientifiques; — l'esthétique; — les hypothèses métaphysiques, tels sont les principaux sujets dont elle entretient le public.

Plusieurs fois par an paraissent des *Revue* générales qui embrassent dans un travail d'ensemble les travaux récents sur une question déterminée: sociologie, morale, psychologie, linguistique, philosophie religieuse, philosophie mathématique, psycho-physique, etc.

La REVUE désirant être, avant tout, un organe d'information, a publié depuis sa fondation le compte rendu de plus de quinze cents ouvrages. Pour faciliter l'étude et les recherches, ces comptes rendus sont groupés sous des rubriques spéciales: anthropologie criminelle, esthétique, métaphysique, théorie de la connaissance, histoire de la philosophie, etc., etc. Ces comptes rendus sont, autant que possible, impersonnels, notre but étant de faire connaître le mouvement philosophique contemporain dans toutes ses directions, non de lui imposer une doctrine.

En un mot par la variété de ses articles et par l'abondance de ses renseignements elle donne un tableau complet du mouvement philosophique et scientifique en Europe.

Aussi a-t-elle sa place marquée dans les bibliothèques des professeurs et de ceux qui se destinent à l'enseignement de la philosophie et des sciences ou qui s'intéressent au développement du mouvement scientifique.

* REVUE HISTORIQUE

Dirigée par G. MONOD

Membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale

Président de la section historique et philologique à l'École des hautes études

(25^e année, 1900.)

Paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8^e de 15 feuilles et forme par an trois volumes de 500 pages chacun.

CHAQUE LIVRAISON CONTIENT :

I. Plusieurs articles de fond, comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges et Variétés*, composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements aussi complets que possible sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *Analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *Comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.

La livraison..... 6 fr.

Les années écoulées, chacune 30 francs, le fascicule, 6 francs.

Les fascicules de la 1^{re} année, 9 francs.

Tables générales des matières.

I. — 1876 à 1880... 3 fr. ;	pour les abonnés.	1 fr. 50
II. — 1881 à 1885... 3 fr. ;	—	1 fr. 50
III. — 1886 à 1890... 5 fr. ;	—	2 fr. 50
IV. — 1891 à 1895... 3 fr. ;	—	1 fr. 50

ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES

RECUEIL BIMESTRIEL

Publié avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves
de l'École libre des sciences politiques

(Quinzième année, 1900)

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Émile BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École; M. ALF. DE FOVILLE, de l'Institut, directeur de la Monnaie; M. R. STOURM, ancien inspecteur des Finances et administrateur des Contributions indirectes; M. Alexandre RIBOT, député, ancien ministre; M. Gabriel ALIX; M. L. RENAULT, professeur à la Faculté de droit; M. Albert SOREL, de l'Académie française; M. A. VANDAL, de l'Académie française; M. Aug. ARNAUNÉ, Directeur au ministère des Finances; M. Émile BOURGEOIS, maître de conférences à l'École normale supérieure; Directeurs des groupes de travail, professeurs à l'École.

Rédacteur en chef : M. A. VIALLETE.

Les sujets traités dans les *Annales* embrassent les matières suivantes : *Économie, politique, finances, statistique, histoire constitutionnelle, droits international, public et privé, droit administratif, législations civile et commerciale privées, histoire législative et parlementaire, histoire diplomatique, géographie économique, ethnographie, etc.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Un an (du 15 janvier) : Paris, 18 fr.; départements et étranger, 19 fr.

La livraison, 3 fr. 50.

Les trois premières années (1886-1887-1888) se vendent chacune 16 francs, les livraisons, chacune 5 francs, la quatrième année (1889) et les suivantes se vendent chacune 18 francs, et les livraisons, chacune 3 fr. 50.

Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris

(10^e année, 1900)

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS :

MM. CAPITAN (Anthropologie pathologique), Mathias DUVAL (Anthropogénie et Embryologie), Georges HERVÉ (Ethnologie), J.-V. LABORDE (Anthropologie biologique), André LEFÈVRE (Ethnographie et Linguistique), Ch. LETOURNEAU (Histoire des civilisations), MANOUVRIER (Anthropologie physiologique), MAHOUDÉAU (Anthropologie zoologique), SCHRADER (Anthropologie géographique), H. THULLIÉ, directeur de l'École.

Cette revue paraît tous les mois depuis le 15 janvier 1891, chaque numéro formant une brochure in-8 raisin de 32 pages, et contenant une leçon d'un des professeurs de l'École, avec figures intercalées dans le texte et des analyses et comptes rendus des faits, des livres et des revues périodiques qui doivent intéresser les personnes s'occupant d'anthropologie.

ABONNEMENT : France et Étranger, 10 fr. — Le Numéro, 1 fr.

ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES

Dirigées par le D^r DARIEX

(10^e année, 1900)

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES ont pour but de rapporter, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur seront adressées, relatives aux faits soi-disant occultes : 1^o de télépathie, de lucidité, de pressentiment ; 2^o de mouvements d'objets, d'apparitions objectives. En dehors de ces chapitres de faits sont publiées des théories se bornant à la discussion de bonnes conditions pour observer et expérimenter; des analyses, bibliographies, critiques, etc.

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES paraissent tous les deux mois par numéros de quatre feuilles in-8 carré (64 pages), depuis le 15 janvier 1891.

ABONNEMENT : Pour tous pays, 12 fr. — Le Numéro, 2 fr. 50.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

La *Bibliothèque scientifique internationale* est une œuvre dirigée par les auteurs mêmes, en vue des intérêts de la science, pour la populariser sous toutes ses formes, et faire connaître immédiatement dans le monde entier les idées originales, les directions nouvelles, les découvertes importantes qui se font chaque jour dans tous les pays. Chaque savant expose les idées qu'il a introduites dans la science et condense pour ainsi dire ses doctrines les plus originales.

La *Bibliothèque scientifique internationale* ne comprend pas seulement des ouvrages consacrés aux sciences physiques et naturelles; elle aborde aussi les sciences morales, comme la philosophie, l'histoire, la politique et l'économie sociale, la haute législation, etc.; mais les livres traitant des sujets de ce genre se rattachent encore aux sciences naturelles, en leur empruntant les méthodes d'observation et d'expérience qui les ont rendues si fécondes depuis deux siècles.

Cette collection paraît à la fois en français et en anglais: à Paris, chez Félix Alcan; à Londres, chez C. Kegan, Paul et C^{ie}; à New-York, chez Appleton.

Les titres marqués d'un astérisque* sont adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique de France* pour les bibliothèques des lycées et des collèges.

LISTE DES OUVRAGES PAR ORDRE D'APPARITION

93 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE. CHAQUE VOLUME: 6 FRANCS.

1. J. TYNDALL. * *Les Glaciers et les Transformations de l'eau*, avec figures. 1 vol. in-8. 6^e édition. 6 fr.
2. BAGEHOT. * *Lois scientifiques du développement des nations dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité*. 1 vol. in-8. 6^e édition. 6 fr.
3. MAREY. * *La Machine animale*, locomotion terrestre et aérienne, avec de nombreuses fig. 1 vol. in-8. 6^e édit. augmentée. 6 fr.
4. RAIN. * *L'Esprit et le Corps*. 1 vol. in-8. 6^e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * *La Locomotion chez les animaux*, marche, natation. 1 vol. in-8, avec figures. 2^e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * *La Science sociale*. 1 v. in-8. 12^e édit. 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * *La Descendance de l'homme et le Darwinisme*. 1 vol. in-8, avec fig. 6^e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * *Le Crime et la Folie*. 1 vol. in-8. 6^e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * *Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal*. 1 vol. in-8, avec figures. 3^e édit. 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. * *La Conservation de l'énergie*, suivi d'une Étude sur la nature de la force, par M. P. de SAINT-ROBERT, avec figures. 1 vol. in-8. 6^e édition. 6 fr.
11. DRAPER. *Les Conflits de la science et de la religion*. 1 vol. in-8. 9^e édition. 6 fr.
12. G. DUMONT. * *Théorie scientifique de la sensibilité*. 1 vol. in-8. 4^e édition. 6 fr.
13. SCHUTZENBERGER. * *Les Fermentations*. 1 vol. in-8, avec fig. 6^e édit. 6 fr.
14. WHITNEY. * *La Vie du langage*. 1 vol. in-8. 4^e édit. 6 fr.
15. COOKE et BERKELEY. * *Les Champignons*. 1 vol. in-8, avec figures. 4^e édition. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * *Les Sens*. 1 vol. in-8, avec 91 fig. 5^e édit. 6 fr.
17. BERTHELOT. * *La Synthèse chimique*. 1 vol. in-8. 8^e édit. 6 fr.

18. NIEWENGLOWSKI (H.). * **La photographie et la photochimie.** 1 vol. in-8, avec gravures et une planche hors texte. 6 fr.
19. LUYB. * **Le Cerveau et ses fonctions, avec figures.** 1 vol. in-8, 7^e édition. 6 fr.
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.** 1 vol. in-8. 5^e édition. 6 fr.
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleur. 5^e édition. 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés et leur rôle dans la défense des États, avec fig. dans le texte et 2 planches hors texte.** 3^e édit. *Épuisé.*
23. DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 v. in-8. 12^e édit. 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8, avec figures. 5^e édition. 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** 1 vol. in-8, avec 75 figures. 3^e édition. *Épuisé.*
26. BRÜCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4^e édition. 6 fr.
27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 8^e édition. 6 fr.
- 28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte et 47 pl. en noir et en couleur hors texte. 3^e édit. 12 fr.
30. JOLY. * **L'Homme avant les métaux.** 1 v. in-8, avec fig. 4^e éd. *Épuisé.*
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 9^e édit. 6 fr.
- 32-33. THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur, précédée d'une Introduction par M. HIRSCH.** 2 vol. in-8, avec 140 figures dans le texte et 16 planches hors texte. 3^e édition. 12 fr.
34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** 1 vol. in-8, avec figures. 2^e édition. *Épuisé.*
35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 5^e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. * **L'Écrevisse, introduction à l'étude de la zoologie.** 1 vol. in-8, avec figures. 2^e édition. 6 fr.
37. DE ROBERTY. * **De la Sociologie.** 1 vol. in-8. 3^e édition. 6 fr.
38. ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleur hors texte. 2^e édition. 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal (les Cryptogames).** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
- 40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2^e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. * **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 2^e édit. 6 fr.
43. YOUNG. * **Le Soleil.** 1 vol. in-8, avec figures. *Épuisé.*
44. DE CANDOLLE. * **L'Origine des plantes cultivées.** 4^e édition. 1 vol. in-8. 6 fr.
- 45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes. Études expérimentales sur l'organisation et les mœurs des sociétés d'insectes hyménoptères.** 2 vol. in-8, avec 65 figures dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 coloriées. 12 fr.
47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 3^e édition. 6 fr.
48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8. 3^e éd., précédé d'une Introduction par CH. FRIEDEL. 6 fr.
49. MANTEGAZZA. **La Physiologie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 3^e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** 1 vol. in-8, avec 51 figures, précédé d'une Introd. par M. O. CLAVEAU. 6 fr.
51. DE LANESSAN. * **Introduction à l'étude de la botanique (le Sapin.)** 1 vol. in-8. 2^e édit., avec 143 figures dans le texte. 6 fr.

- 52-53. DE SAPORTA et MARION. * *L'Évolution du règne végétal (les Phanérogames)*. 2 vol. in-8, avec 136 figures. 12 fr.
54. TROUSSERT. * *Les Microbes, les Ferments et les Moisissures*. 1 vol. in-8. 2^e édit., avec 107 figures dans le texte. 6 fr.
55. HARTMANN (R.). * *Les Singes anthropoïdes, et leur organisation comparée à celle de l'homme*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
56. SCHMIDT (O.). * *Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques*. 1 vol. in-8, avec 51 figures. 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. *Le Magnétisme animal*. 1 vol. in-8. 4^e édit. 6 fr.
- 58-59. ROMANES. * *L'Intelligence des animaux*. 2 v. in-8. 3^e édit. 12 fr.
60. F. LAGRANGE. *Physiologie des exercices du corps*. 1 vol. in-8. 7^e édition. 6 fr.
61. DREYFUS. * *Évolution des mondes et des sociétés*. 1 vol. in-8. 3^e édit. 6 fr.
62. DAUBRÉE. * *Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes*. 1 vol. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2^e édit. 6 fr.
- 63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * *L'Homme préhistorique*. 2 vol. in-8, avec 228 figures dans le texte. 4^e édit. 12 fr.
65. RICHET (Ch.). *La Chaleur animale*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66. FALSAN (A.). * *La Période glaciaire principalement en France et en Suisse*. 1 vol. in-8, avec 105 figures et 2 cartes. *Épuisé*.
67. BEAUNIS (H.). *Les Sensations internes*. 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). *La France préhistorique, d'après les sépultures et les monuments*. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2^e édit. 6 fr.
69. BERTHELOT. * *La Révolution chimique, Lavoisier*. 1 vol. in-8. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. * *Les Sens et l'instinct chez les animaux, principalement chez les insectes*. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.
71. STARCKE. * *La Famille primitive*. 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. * *Les Virus*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
73. TOPINARD. * *L'Homme dans la Nature*. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). * *Les Altérations de la personnalité*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). * *Darwin et ses précurseurs français*. 1 vol. in-8. 2^e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). * *Les Races et les langues*. 1 vol. in-8. 6 fr.
- 77-78. DE QUATREFAGES. * *Les Emules de Darwin*. 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. E. PERRIER et HAMY. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). * *Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.). * *Les Aurores polaires*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. *Le pétrole, le bitume et l'asphalte au point de vue géologique*. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
82. MEUNIER (Stan.). *La Géologie comparée*. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
83. LE DANTEC. *Théorie nouvelle de la vie*. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
84. DE LANESSAN. *Principes de colonisation*. 1 vol. in-8. 6 fr.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. *L'évolution régressive en biologie et en sociologie*. 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
86. MORTILLET (G. de). *Formation de la Nation française*. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.
87. ROCHÉ (G.). *La Culture des Mers (pisciculture, pisciculture, ostréiculture)*. 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.
88. COSTANTIN (J.). *Les Végétaux et les Milieux cosmiques (adaptation, évolution)*. 1 vol. in-8, avec 171 gravures. 6 fr.
89. LE DANTEC. *L'évolution individuelle et l'hérédité*. 1 vol. in-8. 6 fr.
90. GUIGNET et GARNIER. *La Céramique ancienne et moderne*. 1 vol. avec grav. 6 fr.
91. GELLE (E.-M.). *L'audition et ses organes*. 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
92. MEUNIER (St.). *La Géologie expérimentale*. 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
93. COSTANTIN. *La Nature tropicale*. 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.

LISTE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DES 93 VOLUMES PUBLIÉS

DE LA BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Chaque volume in-8, cartonné à l'anglaise. . . . 6 francs.

SCIENCES SOCIALES

- * **Introduction à la science sociale**, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8. 12^e édit. 6 fr.
- * **Les Bases de la morale évolutionniste**, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8. 4^e édit. 6 fr.
- Les Conflits de la science et de la religion**, par DRAPER, professeur à l'Université de New-York. 1 vol. in-8. 8^e édit. 6 fr.
- * **Le Crime et la Folie**, par H. MAUDSLEY, professeur de médecine légale à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 5^e édit. 6 fr.
- * **La Monnaie et le Mécanisme de l'échange**, par W. STANLEY JEVONS, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 5^e édit. 6 fr.
- * **La Sociologie**, par DE ROBERTY. 1 vol. in-8. 3^e édit. 6 fr.
- * **La Science de l'éducation**, par Alex. BAIN, professeur à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 vol. in-8. 9^e édit. 6 fr.
- * **Lois scientifiques du développement des nations dans leurs rapports avec les principes de l'hérédité et de la sélection naturelle**, par W. BAGEHOT. 1 vol. in-8. 6^e édit. 6 fr.
- * **La Vie du langage**, par D. WHITNEY, professeur de philologie comparée à Yale-College de Boston (États-Unis). 1 vol. in-8. 3^e édit. 6 fr.
- * **La Famille primitive**, par J. STARCKE, professeur à l'Université de Copenhague. 1 vol. in-8. 6 fr.

PHYSIOLOGIE

- * **Les Illusions des sens et de l'esprit**, par James SULLY. 1 v. in-8. 2^e édit. 6 fr.
- * **La Locomotion chez les animaux** (marche, natation et vol), par J.-B. PETTIGREW, professeur au Collège royal de chirurgie d'Édimbourg (Écosse). 1 vol. in-8, avec 140 figures dans le texte. 2^e édit. 6 fr.
- * **La Machine animale**, par E.-J. MAREY, membre de l'Institut, prof. au Collège de France. 1 vol. in-8, avec 117 figures. 6^e édit. 6 fr.
- * **Les Sens**, par BERNSTEIN, professeur de physiologie à l'Université de Halle (Prusse). 1 vol. in-8, avec 91 figures dans le texte. 4^e édit. 6 fr.
- * **Les Organes de la parole**, par H. DE MEYER, professeur à l'Université de Zurich, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction sur l'Enseignement de la parole aux sourds-muets, par O. CLAVEAU, inspecteur général des établissements de bienfaisance. 1 vol. in-8, avec 51 grav. 6 fr.
- La Physionomie et l'Expression des sentiments**, par P. MANTEGAZZA, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Florence. 1 vol. in-8, avec figures et 8 planches hors texte. 3^e édit. 6 fr.
- * **Physiologie des exercices du corps**, par le docteur F. LAGRANGE. 1 vol. in-8. 7^e édit. (Ouvrage couronné par l'Institut) 6 fr.
- La Chaleur animale**, par CH. RICHTER, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. 6 fr.
- Les Sensations internes**, par H. BEAUNIS. 1 vol. in-8. 6 fr.
- * **Les Virus**, par M. ARLOING, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, directeur de l'école vétérinaire. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
- Théorie nouvelle de la vie**, par F. LE DANTEC, docteur ès sciences, 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
- L'évolution individuelle et l'hérédité**, par le même. 1 vol. in-8. 6 fr.
- L'audition et ses organes**, par le Doct. E.-M. GELLÉ, membre de la Société de biologie. 1 vol. in-8 avec grav. 6 fr.

PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

- * **Le Cerveau et ses fonctions**, par J. LUYIS, membre de l'Académie de médecine, médecin de la Charité. 1 vol. in-8, avec fig. 7^e édit. 6 fr.
- * **Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux**, par CHARLTON BASTIAN, professeur à l'Université de Londres. 2 vol. in-8, avec 184 fig. dans le texte. 2^e édit. 12 fr.
- * **Le Crime et la Folie**, par H. MAUDSLEY, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 6^e édit. 6 fr.
- * **L'Esprit et le Corps**, considérés au point de vue de leurs relations, suivi d'études sur les Erreurs généralement répandues au sujet de l'esprit, par Alex. BAIN, prof. à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 v. in-8. 6^e éd. 6 fr.
- * **Théorie scientifique de la sensibilité : le Plaisir et la Peine**, par Léon DUMONT. 1 vol. in-8. 3^e édit. 6 fr.

- * **La Matière et la Physique moderne**, par STALLO, précédé d'une préface par M. Ch. FRIEDEL, de l'Institut. 1 vol. in-8. 2^e édit. 6 fr.
- Le Magnétisme animal**, par Alf. BINET et Ch. FÉRÉ. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. 4^e édit. 6 fr.
- * **L'Intelligence des animaux**, par ROMANES. 2 v. in-8. 2^e éd. précédée d'une préface de M. E. PERRIER, prof. au Muséum d'histoire naturelle. 12 fr.
- * **L'Évolution des mondes et des sociétés**, par C. DREYFUS. In-8. 6 fr.
- L'évolution régressive en biologie et en sociologie**, par DEMOOR, MAS-SART et VANDERVELDE, prof. des Univ. de Bruxelles. 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
- * **Les Altérations de la personnalité**, par Alf. BINET, directeur du laboratoire de psychologie à la Sorbonne. In-8, avec gravures. 6 fr.

ANTHROPOLOGIE

- * **L'Espèce humaine**, par A. DE QUATREFAGES, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 1 vol. in-8. 12^e édit. 6 fr.
- * **Ch. Darwin et ses précurseurs français**, par A. DE QUATREFAGES. 1 v. in-8. 2^e édition. 6 fr.
- * **Les Émules de Darwin**, par A. DE QUATREFAGES, avec une préface de M. EDM. PERRIER, de l'Institut, et une notice sur la vie et les travaux de l'auteur par E.-T. HAMY, de l'Institut. 2 vol. in-8. 12 fr.
- * **L'Homme avant les métaux**, par N. JOLY, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8, avec 150 gravures. 4^e édit. 6 fr.
- * **Les Peuples de l'Afrique**, par R. HARTMANN, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 93 figures dans le texte. 2^e édit. 6 fr.
- * **Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme**, par R. HARTMANN, prof. à l'Univ. de Berlin. 1 vol. in-8, avec 63 fig. 6 fr.
- * **L'Homme préhistorique**, par SIR JOHN LUBBOCK, membre de la Société royale de Londres. 2 vol. in-8, avec 228 gravures dans le texte. 3^e édit. 12 fr.
- La France préhistorique**, par E. CARTAILHAC. In-8, avec 150 gr. 2^e édit. 6 fr.
- * **L'Homme dans la Nature**, par TOPINARD, ancien secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Paris. 1 vol. in-8, avec 101 gravures. 6 fr.
- * **Les Races et les Langues**, par André LEFÈVRE, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris. 1 vol. in-8. 6 fr.
- * **Le centre de l'Afrique. Autour du Tchad**, par P. BRUNACHE, administrateur à Ain-Fezza (Algérie). 1 vol. in-8 avec gravures. 6 fr.
- Formation de la Nation française**, par G. de MORTILLET, professeur à l'École d'Anthropologie. In-8, avec 150 grav. et 18 cartes. 6 fr.

ZOOLOGIE

- * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme**, par O. SCHMIDT, professeur à l'Université de Strasbourg. 1 vol. in-8, avec figures. 6^e édit. 6 fr.
- * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques**, par O. SCHMIDT. 1 vol. in-8, avec 51 figures dans le texte. 6 fr.
- * **Fourmis, Abeilles et Guêpes**, par sir JOHN LUBBOCK, membre de la Société royale de Londres. 2 vol. in-8, avec figures dans le texte, et 13 planches hors texte dont 5 coloriées. 12 fr.
- * **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, et principalement chez les insectes, par Sir JOHN LUBBOCK. 1 vol. in-8 avec grav. 6 fr.
- * **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie, par Th.-H. HUXLEY, membre de la Société royale de Londres. 1 vol. in-8, avec 82 grav. 6 fr.
- * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal**, par P.-J. VAN BENEDEN, professeur à l'Université de Louvain (Belgique). 1 vol. in-8, avec 82 figures dans le texte. 3^e édit. 6 fr.
- * **La Philosophie zoologique avant Darwin**, par EDMOND PERRIER, de l'Institut, prof. au Muséum. 1 vol. in-8. 2^e édit. 6 fr.
- * **Darwin et ses précurseurs français**, par A. de QUATREFAGES, de l'Institut. 1 vol. in-8. 2^e édit. 6 fr.
- La Culture des mers en Europe** (Pisciculture, piscifaculture, ostréiculture), par G. ROUÉ, insp. gén. des pêches maritimes. In-8, avec 81 grav. 6 fr.

BOTANIQUE — GÉOLOGIE

- * **Les Champignons**, par COOKE et BERKELEY. 1 v. in-8, avec 110 fig. 4^e éd. 6 fr.
- * **L'Évolution du règne végétal**, par G. DE SAPORTA et MARION, prof. à la Faculté des sciences de Marseille :
 - * I. *Les Cryptogames*. 1 vol. in-8, avec 85 figures dans le texte. 6 fr.
 - * II. *Les Phanérogames*. 2 vol. in-8, avec 136 fig. dans le texte. 12 fr.
- * **Les Volcans et les Tremblements de terre**, par FUCHS, prof. à l'Univ. de Heidelberg. 1 vol. in-8, avec 36 fig. 5^e éd. et une carte en couleur. 6 fr.

- * **La Période glaciaire**, principalement en France et en Suisse, par A. FALSAN. 1 vol. in-8, avec 105 gravures et 2 cartes hors texte. *Epuisé.*
- * **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes**, par A. DAUBRÉE, de l'Institut. 1 vol. in-8, 2^e édit., avec 89 gravures. 6 fr.
- * **Le Pétrôle, le Bitume et l'Asphalte**, par M. JACCARD, professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
- * **L'Origine des plantes cultivées**, par A. DE CANDOLLE, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8, 4^e édit. 6 fr.
- * **Introduction à l'étude de la botanique (le Sapin)**, par J. DE LANESSAN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8, 2^e édit., avec figures dans le texte. 6 fr.
- * **Microbes, Ferments et Moisissures**, par le docteur L. TROUSSART. 1 vol. in-8, avec 108 figures dans le texte. 2^e édit. 6 fr.
- * **La Géologie comparée**, par STANISLAS MEUNIER, professeur au Muséum. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
- Les Végétaux et les milieux cosmiques (adaptation, évolution)**, par J. COSTANTIN, maître de conférences à l'École normale supérieure. 1 vol. in-8 avec 171 gravures. 6 fr.
- La Géologie expérimentale**, par STANISLAS MEUNIER, professeur au Muséum. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
- La Nature tropicale**, par J. COSTANTIN, maître de conférences à l'École normale supérieure. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.

CHIMIE

- * **Les Fermentations**, par P. SCHUTZENBERGER, memb. de l'Institut. 1 v. in-8, avec fig. 6^e édit. 6 fr.
- * **La Synthèse chimique**, par M. BERTHELOT, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. 1 vol. in-8, 8^e édit. 6 fr.
- * **La Théorie atomique**, par Ad. WURTZ, membre de l'Institut. 1 vol. in-8, 8^e édit., précédée d'une introduction sur *la Vie et les Travaux* de l'auteur, par M. Ch. FRIEDEL, de l'Institut. 6 fr.
- La Révolution chimique (Lavoisier)**, par M. BERTHELOT. 1 vol. in-8. 6 fr.
- * **La Photographie et la Photochimie**, par H. NIEWENGLOWSKI. 1 vol. avec gravures et une planche hors texte. 6 fr.

ASTRONOMIE — MÉCANIQUE

- * **Histoire de la Machine à vapeur, de la Locomotive et des Bateaux à vapeur**, par R. THURSTON, professeur à l'Institut technique de Hoboken, près de New-York, revue, annotée et augmentée d'une introduction par M. HIRSCH, professeur à l'École des ponts et chaussées de Paris. 2 vol. in-8, avec 160 figures et 16 planches hors texte. 3^e édit. 12 fr.
- * **Les Etoiles**, notions d'astronomie sidérale, par le P. A. SECCHI, directeur de l'Observatoire du Collège Romain. 2 vol. in-8, avec 68 figures dans le texte et 16 planches en noir et en couleurs. 2^e édit. 12 fr.
- * **Les Aurores polaires**, par A. ANGOT, membre du Bureau central météorologique de France. 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.

PHYSIQUE

- La Conservation de l'énergie**, par BALFOUR STEWART, prof. de physique au collège Owens de Manchester (Angleterre). 1 vol. in-8 avec fig. 6^e édit. 6 fr.
- * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, par J. TYNDALL, suiv. d'une étude sur le même sujet, par HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec fig. et 8 planches hors texte. 5^e édit. 6 fr.
- * **La Matière et la Physique moderne**, par STALLO, précédé d'une préface par Ch. FRIEDEL, membre de l'Institut. 1 vol. in-8, 3^e édit. 6 fr.

THÉORIE DES BEAUX-ARTS

- * **Le Son et la Musique**, par P. BLASERNA, prof. à l'Université de Rome, prof. à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 41 fig. 5^e édit. 6 fr.
- * **Principes scientifiques des Beaux-Arts**, par E. BRUCKE, professeur à l'Université de Vienne. 1 vol. in-8, avec fig. 4^e édit. 6 fr.
- * **Théorie scientifique des couleurs et leurs applications aux arts et à l'industrie**, par O. N. ROOP, professeur à Colombia-College de New-York. 1 vol. in-8, avec 130 figures et une planche en couleurs. 6 fr.
- La Céramique ancienne et moderne**, par MM. GUIGNET, directeur des teintures à la Manufacture des Gobelins, et GARNIER, directeur du Musée de la Manufacture de Sèvres. 1 vol. in-8 avec grav. 6 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

- ALAUX. *Esquisse d'une philosophie de l'être.* In-8. 4 fr.
 — *Les Problèmes religieux au XIX^e siècle.* 4 vol. in-8. 7 fr. 50
 — *Philosophie morale et politique.* in-8. 1893. 7 fr. 50
 — *Théorie de l'âme humaine.* 4 vol. in-8. 1895. 40 fr. (Voy. p. 2.)
- ALTMAYER (J.-J.). *Les Précurseurs de la réforme aux Pays-Bas.*
 2 forts volumes in-8. 42 fr.
- AMIABLE (Louis). *Une loge maçonnique d'avant 1789.* (La loge des
 Neuf-Sœurs.) 4 vol. in-8. 1897. 6 fr.
- ANSIAUX (M.). *Heures de travail et salaires, étude sur l'amélioration
 directe de la condition des ouvriers industriels.* 4 vol. in-8. 1896. 5 fr.
- ARNAUNÉ (A.). *La monnaie, le crédit et le change.* in-8. 7 fr.
- ARRÉAT. *Une Éducation Intellectuelle.* 4 vol. in-18. 2 fr. 50
 — *Journal d'un philosophe.* 4 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 5.)
- AZAM. *Hypnotisme et double conscience.* 4 vol. in-8. 9 fr.
- BAETS (Abbé M. de). *Les Bases de la morale et du droit.* In-8. 6 fr.
- BAISSAC (J.). *Les Origines de la religion.* 2 vol. in-8. 12 fr.
- BALFOUR STEWART et TAIT. *L'Univers invisible.* 4 vol. in-8. 7 fr.
- BARBÉ (É.). *Le nabab René Madec. Histoire diplomatique des projets de
 la France sur le Bengale et le Pendjab (1772-1808).* 1894. 4 vol. in-8. 5 fr.
- BARNI. *Les Martyrs de la libre pensée.* 4 vol. in-18. 2^e édit. 3 fr. 50
 (Voy. KANT, p. 10, 15 et 31.)
- BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE. (Voy. pages 5 et 9, ARISTOTE)
 — **Victor Cousin, sa vie, sa correspondance.* 3 vol. in-8. 1895. 30 fr.
- BAUTAIN (Abbé). *La Philosophie morale.* 2 vol. in-8. 42 fr.
- BEAUNIS (H.). *Impressions de campagne (1870-1871).* In-18. 3 fr. 50
- BERTAULD (P.-A.). *Positivisme et philosophie scientifique.* 4 vol.
 in-12. 1899. 2 fr. 50
- BLANQUI. *Critique sociale.* 2 vol. in-18. 7 fr.
- BLONDEAU (C.). *L'absolu et sa loi constitutive.* 4 vol. in-8. 1897. 6 fr.
- BOILLEY (P.). *La Législation internationale du travail.* In-12. 3 fr.
 — *Les trois socialismes : anarchisme, collectivisme, réformisme.* 3 fr. 50
 — *De la production industrielle, association du capital, du tra-
 vail et du talent.* 4 vol. in-12. 1899. 2 fr. 50
- BOURDEAU (Louis). *Théorie des sciences.* 2 vol. in-8. 20 fr.
 — *La Conquête du monde animal.* In-8. 5 fr.
 — *La Conquête du monde végétal.* In-8. 1893. 5 fr.
 — *L'Histoire et les historiens.* 4 vol. in-8. 7 fr. 50
 — ** Histoire de l'alimentation.* 1894. 4 vol. in-8. 5 fr. (V. p. 5.)
- BOURDET (Eug.). *Principes d'éducation positive.* In-18. 3 fr. 50
 — *Vocabulaire de la philosophie positive.* 4 vol. in-18. 3 fr. 50
- BOUTROUX (Em.). ** De l'idée de loi naturelle dans la science et la
 philosophie.* 4 vol. in-8. 1895. 2 fr. 50. (V. p. 2 et 5.)
- BOUSREZ (L.). *L'Anjou aux âges de la Pierre et du Bronze.*
 4 vol. gr. in-8, avec pl. h. texte. 1897. 3 fr. 50
- BRASSEUR. *La question sociale.* 4 vol. in-8. 1900. 7 fr. 50
- BROOKS ADAMS. *La loi de la civilisation et de la décadence, et
 loi historique.* 4 vol. in-8, trad. Aug. DIETRICH. 1899. 7 fr. 50
- BUNGE (N.-Ch.). *Esquisses de littérature politico-économique.*
 4 vol. in-8. 1898. 7 fr. 50
- CARDON (G.). ** Les Fondateurs de l'Université de Douai.* In-8. 40 f.
- CASTELAR (Emilio). *La politique européenne.* 3 vol. in-8. 1896, 1898,
 1899. Chacun. 3 fr.
- CLAMAGERAN. *La Réaction économique et la démocratie.* In-18. 4 fr. 25
 — *La lutte contre le mal.* 4 vol. in-18. 1897. 3 fr. 50

- COIGNET (M^{me}). * **Victor Considérant**, sa vie et son œuvre. in-8. 2 fr.
- COLLIGNON (A.). * **Diderot**, sa vie et sa correspondance. In-12. 1895. 3 fr. 50
- COMBARIEU (J.). * **Les rapports de la musique et de la poésie** considérés au point de vue de l'expression. 1893. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- COSTE (Ad.). **Hygiène sociale contre le paupérisme**. In-8. 6 fr.
- **Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale**. In-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 32.)
- COUTURAT (Louis). * **De l'infini mathématique**. In-8. 1896. 12 fr.
- DAURIAC. **Croyance et réalité**. 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50
- **Le Réalisme de Reid**. In-8. 1 fr. (V. p. 2.)
- DAUZAT (A.), docteur en droit. **Du Rôle des chambres en matière de traités internationaux**. 1 vol. grand in-8. 1899. 5 fr. (V. p. 16.)
- DELBOEUF. **De la loi psychophysique**. In-18. 3 fr. 50 (V. p. 2.)
- DENEUS. **De la réserve héréditaire des enfants**. In-8. 5 fr.
- DENIS (Abbé Ch.). **Esquisse d'une apologie du Christianisme dans les limites de la nature et de la révélation**. 1 vol. in-12. 1898. 4 fr.
- DERAISMES (M^{lle} Maria). **Œuvres complètes** :
- Tome I. **France et progrès**. — **Conférences sur la noblesse**. 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50. — Tome II. **Eve dans l'humanité**. — **Les droits de l'enfant**. 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50. — Tome III. **Nos principes et nos mœurs**. — **L'ancien devant le nouveau**. 1 vol. in-12. 1896. — Tome IV. **Lettre au clergé français**. **Polémique religieuse**. 1 vol. in-12. 1898. 3 fr. 50
- DESCHAMPS. **La Philosophie de l'écriture**. 1 vol. in-8. 1892. 3 fr.
- DESDOITS. **La philosophie de l'inconscient**. 1893. 1 vol. in-8. 3 fr.
- DROZ (Numa). **Études et portraits politiques**. 1 vol. in-8. 1895. 7 fr. 50
- **Essais économiques**. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50
- **La démocratie fédérative et le socialisme d'État**. In-12. 1 fr.
- DURUC (P.). * **Essai sur la méthode en métaphysique**. 1 vol. in-8. 5 fr.
- DU CASSE. **Le 5^e corps de l'armée d'Italie en 1859**. Br. 2 fr.
- DUGAS (L.). * **L'amitié antique**, d'après les mœurs et les théories des philosophes. 1 vol. in-8. 1895. 7 fr. 50 (V. p. 2.)
- DUNAN. * **Sur les formes à priori de la sensibilité**. 1 vol. in-8. 5 fr.
- **Les Arguments de Zénon d'Élée contre le mouvement**. 1 br. in-8. 1 fr. 50 (V. p. 2.)
- DUVERGIER DE HAURANNE (M^{me} E.). **Histoire populaire de la Révolution française**. 1 vol. in-18. 4^e édit. 3 fr. 50
- Éléments de science sociale**. 1 vol. in-18. 4^e édit. 3 fr. 50
- ESPINAS (A.). **Les Origines de la technologie**. 1 vol. in-8. 1897. 5 fr.
- FEDERICI. **Les Lois du progrès**. 2 vol. in-8. Chacun. 6 fr.
- FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine depuis la fin du IV^e siècle jusqu'à l'invasion des Vandales**. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50
- FERRIERE (Em.). **Les Apôtres**, essai d'histoire religieuse. 1 vol. in-12. 4 fr. 50
- **L'Âme est la fonction du cerveau**. 2 volumes in-18. 7 fr.
- **Le Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- **La Matière et l'énergie**. 1 vol. in-18. 4 fr. 50
- **L'Âme et la vie**. 1 vol. in-18. 4 fr. 50
- **Les Mythes de la Bible**. 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. 50
- **La cause première d'après les données expérimentales**. 1 vol. in-18. 1896. 3 fr. 50
- **Étymologie de 100 prénoms usités en France**. 1 vol. in-18. 1898. 1 fr. 50 (Voy. p. 9 et 32.)
- FLEURY (Maurice de). **Introduction à la médecine de l'Esprit**. 1 vol. in-8. 5^e éd. 1898. 7 fr. 50 (V. p. 2.)
- FLOURNOY. **Des phénomènes de synopsie**. In-8. 1893. 6 fr.
- FRÉDÉRICQ (P.), professeur à l'Université de Gand. **L'Enseignement supérieur de l'histoire**, notes et impressions de voyage. Allemagne, France, Ecosse, Angleterre, Hollande, Belgique. 1 vol. grand in-8. 1899. 7 fr.

- GAYTE (Claude). **Essai sur la croyance.** 1 vol. in-8. 3 fr.
- GOBLET D'ALVIELLA. **L'Idée de Dieu**, d'après l'anthr. et l'histoire. In-8. 6 fr.
- GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. 10 fr.
- **L'évolution des croyances et des doctrines politiques.** 1 vol. in-12. 1895. 4 fr. (V. p. 6.)
- GRIMAUZ (Ed.). * **Lavoisier (1748-1794)**, d'après sa correspondance et divers documents inédits. 1 vol. gr. in-8, avec gravures. 3^e éd. 1898. 15 fr.
- GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** In-18. 4 fr. 50
- GUILLY. **La Nature et la Morale.** 1 vol. in-18. 2^e éd. 2 fr. 50
- GUVAU. **Vers d'un philosophe.** In-18. 3^e éd. 3 fr. 50 (Voy. p. 2, 6 et 9.)
- GYEL (le Dr E.). **L'être subconscient.** 1 vol. in-8. 1899. 4 fr.
- HAURIUO (M.). **La science sociale traditionnelle.** 1 v. in-8. 1896. 7 fr. 50
- HALLEUX (J.). **Les principes du positivisme contemporain**, exposé et critique. (Ouvrage récompensé par l'Institut.) 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50
- HARRACA (J.-M.). **Contributions à l'étude de l'hérédité et des principes de la formation des races.** 1 vol. in-18. 1898. 2 fr.
- HIRTH (G.). **La Vue plastique, fonction de l'écorce cérébrale.** In-8. Trad. de l'allemand par L. ARRÉAT, avec grav. et 34 pl. 8 fr. (Voy. p. 6.)
- **Les localisations cérébrales en psychologie. Pourquoi sommes-nous distraits?** 1 vol. in-8. 1895. 2 fr.
- HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture**, préface de J. CRÉPIEUZ-JAMIN. Br. in-8. 1898. 1 fr.
- HORION. **Essai de Synthèse évolutionniste**, in-8. 1899. 7 fr.
- ICARD (S.). **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50
- JANET (Pierre) et PROF. RAYMOND. **Névroses et idées fixes.** 2 vol. grand in-8, avec gravures. 1898-1899. Tome I, 12 fr.; tome II. 14 fr.
- JOYAU. **De l'invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.
- **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- KAUFMAN. **Etude de la cause finale et son importance au temps présent.** Trad. de l'allemand par Deiber. In-12. 1898. 2 fr. 50
- KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique**, précédé d'une préface d'Edouard SCHURE. 1 vol. in-8. 1892. 6 fr.
- KUFFERATH (Maurice). **Musiciens et philosophes.** (Tolstoï, Schopenhauer, Nietzsche, Richard Wagner). 1 vol. in-12. 1899. 3 fr. 50
- KUMS (A.). **Les choses naturelles dans Homère.** 1 vol. in-8. 1897. 5 fr.
- **Supplément.** 4 fr. 25
- LABORDE. **Les Hommes et les Actes de l'insurrection de Paris** devant la psychologie morbide. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.
- **L'Afrique centrale.** 1 vol. in-12. 3 fr.
- **Essais et Études.** Première série (1861-1875). 1 vol. in-8. 7 fr. 50. — Deuxième série (1875-1882). 1 vol. in-8. 7 fr. 50. — Troisième série (1892-1894). 1 vol. in-8. 7 fr. 50 (Voy. p. 7 et 15.)
- LÉGER (C.). **La liberté intégrale**, esquisse d'une théorie des lois républicaines. 1 vol. in-12. 1896. 4 fr. 50
- LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** in-18. 1 fr. 50
- LEVY (Albert). * **Psychologie du caractère.** In-8. 1896. 5 fr.
- LICHTENBERGER (A.). **Le socialisme au XVIII^e siècle.** Etudes sur les idées socialistes dans les écrivains français au XVIII^e siècle, avant la Révolution. 1 vol. in-8. 1895. 7 fr. 50 (Voy. p. 15.)
- MABILLEAU (L.). * **Histoire de la philosophie atomistique.** 1 vol. in-8. 1895. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 12 fr.
- MALCOLM MAC COLL. **Le Sultan et les grandes puissances**, essai historique, traduit de Jean LONGUET, préface d'Urbain COHIER. 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.
- MANACÉINE (Marie de). **L'anarchie passive et Tolstoï.** In-18. 2 fr.
- MAINDRON (Ernest). * **L'Académie des sciences** (Histoire de l'Académie;

- fondation de l'Institut national; Bonaparte, membre de l'Institut). 4 beau vol. in-8 cavalier, avec 53 gravures dans le texte, portraits, plans, etc. 8 planches hors texte et 2 autographes. 12 fr.
- MARSAUCHE (L.). **La Confédération helvétique d'après la constitution**, préface de M. Frédéric Passy. 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50
- MERCIER (Mgr). **Les origines de la psych. contemp.** In-12. 1898. 5 fr.
- **La Définition philosophique de la vie.** Broch. in-8. 1899. 1 fr. 50
- MISMER (Ch.). **Principes sociologiques.** 1 vol. in-8. 2^e éd. 1897. 5 fr.
- MONCALM. **Origine de la pensée et de la parole.** In-8. 1899. 5 fr.
- MONTIER (Amand). **Robert Lindet**, député à l'Assemblée législative et à la Convention, membre du Comité de Salut public, ministre des finances, préface d'E. CHARAVAY. 1 fort vol. grand in-8. 1899. 10 fr.
- MORIAUD (P.). **La question de la liberté et la conduite humaine.** 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50
- MOSSO (A.). **L'Éducation physique de la jeunesse.** 1 vol. in-12, cart., préface du commandant Legros. 1895. 4 fr.
- NAUDIER (F.). **Le socialisme et la révolution sociale.** In-18. 3 fr. 50
- NETTER (A.). **La Parole intérieure et l'âme.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- NIZET. **L'Hypnotisme**, étude critique. 1 vol. in-12. 1892. 2 fr. 50
- NODET (V.). **Les agnoscsies, la cécité psychique.** In-8. 1899. 4 fr.
- NOTOVITCH. **La Liberté de la volonté.** In-18. 3 fr. 50
- NOVICOW (J.). **La Question d'Alsace-Lorraine.** In-8. 1 fr. (V. p. 3, 7 et 15.)
- NYS (Ernest). **Les Théories polit. et le droit intern.** In-8. 4 fr.
- PARIS (comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 4 vol. in-18. 7^e édit. 1 fr. — Édition sur papier fort. 2 fr. 50
- PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme.** 1 vol. in-18. 1891. 2 fr. 50 (Voy. p. 4, 7 et 32.)
- PELLETAN (Eugène). * **La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 2 fr.
- * **Jarousseau, le pasteur du désert.** 1 vol. in-18. 2 fr.
- * **Un Roi philosophe : Frédéric le Grand.** In-18. 3 fr. 50
- **Droits de l'homme.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- **Profession de foi du XIX^e siècle.** In-12. 3 fr. 50 (V. p. 31.)
- PEREZ (Bernard). **Thiery Tiedmann. Mes deux chats.** In-12. 2 fr.
- **Jacotot et sa Méthode d'émancipation Intellect.** In-18. 3 fr.
- **Dictionnaire abrégé de philosophie.** 1893. in-12. 1 fr. 50 (V. p. 7.)
- PHILBERT (Louis). **Le Rire.** In-8. (Cour. par l'Académie française.) 7 fr. 50
- PHILIPPE (J.). **Lucrèce dans la théologie chrétienne du III^e au XII^e siècle.** 1 vol. in-8. 1896. 2 fr. 50
- PIAT (C.). **L'Intellect actif ou Du rôle de l'activité mentale dans la formation des idées.** 1 vol. in-8. 3 fr. (V. p. 7.)
- PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens** (1893). In-18. 1 fr. 50
- PICARD (E.). **Le Droit pur, les permanences juridiques abstraites.** 1 vol. in-8. 1899. 7 fr. 50
- PICAVET (F.). **La Mettrie et la crit. allem.** 1889. In-8. 1 fr. (V. p. 8.)
- PICTET (Raoul). **Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale.** 1 vol. gr. in-8. 1896. 10 fr.
- POEY. **Le Positivisme.** 1 fort vol. in-12. 4 fr. 50
- **M. Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- PORT. **La Légende de Cathelineau.** In-8. 5 fr.
- POULLET. **La Campagne de l'Est (1870-1871).** In-8, avec cartes. 7 fr.
- * **Pour et contre l'enseignement philosophique**, par MM. VANDEREM (Fernand), RIBOT (Th.), BOUTROUX (F.), MARION (H.), JANET (P.) et FOUILÉE (A.) de l'Institut; MONOD (G.), LYON (Georges), MARILLIER (L.), CLAMADIEU (abbé), BOURDEAU (J.), LACAZE (G.), TAINÉ (H.). 1894. In-18. 2 fr.
- PRÉAUBERT. **La vie, mode de mouvement.** In-8, 1897. 5 fr.
- PRINS (Ad.). **L'organisation de la liberté et le devoir social.** 1 vol. in-8. 1895. 4 fr.
- PUJO (Maurice). * **Le règne de la grâce. L'idéalisme intégral.** 1894. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

- RATAZZI (M^{me}). **Emilio Castelar**, sa vie, son œuvre, son rôle politique. (Notes, impressions et souvenirs). In-8, avec illustr., portr. 1899. 3 fr.
- RIBOT (Paul). **Spiritualisme et Matérialisme**. 2^e éd. 1 vol. in-8. 6 fr.
- RUTE (Marie-Letizia de). **Lettres d'une voyageuse**. Vienne, Budapest, Constantinople. 1 vol. in-8. 1896. 3 fr.
- SANDERVAL (O. de). **De l'Absolu**. La loi de vie. 1 vol. in-8. 2^e éd. 5 fr.
- **Kabel. Le Soudan français**. In-8, avec gravures et cartes. 8 fr.
- SAUSSURE (L. de). **Psychologie de la colonisation française**. 1 vol. in-12. 1899. 3 fr. 50
- SECRETAN (Ch.). **Études sociales**. 1889. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- **Les Droits de l'humanité**. 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50
- **La Croissance et la civilisation**. 1 vol. in-18. 2^e éd. 1891. 3 fr. 50
- **Mon Utopie**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- **Le Principe de la morale**. 1 vol. in-8. 2^e éd. 7 fr. 50
- **Essais de philosophie et de littérature**. 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50
- SECRETAN (H.). **La Société et la morale**. 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50
- SÉE (Paul). **La question monétaire**. Br. gr. in-8. 1898. 2 fr.
- SILVA WHITE (Arthur). **Le développement de l'Afrique**. 1894. 1 fort vol. in-8 avec 15 cartes en couleurs hors texte. 10 fr.
- SOLOWEITSCHIK (Leonty). **Un prolétariat méconnu**, étude sur la situation sociale et économique des juifs. 1 vol. in-8. 1898. 2 fr. 50
- SOREL (Albert) **Le Traité de Paris du 30 novembre 1815**. In-8. 4 fr. 50
- SPIR (A.). **Esquisses de philosophie critique**. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- **Nouvelles études de philosophie critique**. In-8. 1899. 3 fr. 50
- STOCQUART (Emile). **Le contrat de travail**. In-12. 1895. 3 fr.
- STRADA (J.). **La loi de l'histoire**. 1 vol. in-8. 1894. 5 fr.
- **Jésus et l'ère de la science**. 1 vol. in-8. 1896. 5 fr.
- **Ultimum organum**, constit. scient. de la mét. générale. 2 v. in-12. 7 fr.
- **La Méthode générale**. 1 vol. in-12. 2 fr.
- **La religion de la science et de l'esprit pur**, constitution scientifique de la religion. 2 vol. in-8. 1897. Chacun séparément. 7 fr.
- TERQUEM (A.). **Science romaine à l'époque d'Auguste**. in-8. 3 fr.
- THURY. **Le chômage moderne**, causes et remèdes. 1 v. in-12. 1895. 2 fr. 50
- TISSOT. **Principes de morale**. 1 vol. in-8. 6 fr (Voy. KANT, p. 10.)
- ULLMO (L.). **Le Problème social**. 1897. 1 vol. in-8. 3 fr.
- VACHEROT. **La Science et la Métaphysique**. 3 vol. in-18. 10 fr. 50
- VAN BIERVLIET (J.-J.). **Psychologie humaine**. 1 vol. in-8. 8 fr.
- **La Mémoire**. Br. in-8. 1893. 2 fr.
- VIALATE (A.). **Joseph Chamberlain**. 1 vol. in-12, préface de E. BOUTMY, de l'Institut. 1899. 2 fr. 50
- VIALLET (C.-Paul). **Je pense, donc je suis**. Introduction à la méthode cartésienne. 1 vol. in-12. 1896. 2 fr. 50
- VIGOREUX (Ch.). **L'Avenir de l'Europe** au double point de vue de la politique de sentiment et de la politique d'intérêt. 1892. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- WEIL (Denis). **Le Droit d'association et le Droit de réunion** devant les chambres et les tribunaux. 1893. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- **Les Élections législatives**. Histoire de la législation et des mœurs. 1 vol. in-18. 1895. 3 fr. 50
- WUARIN (L.). **Le Contribuable**. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
- WULF (M. de). **Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la principauté de Liège jusqu'à la Révol. franç.** In-8. 5 fr.
- **sur l'esthétique de saint Thomas d'Aquin**. In-8. 4 fr. 50
- **La Philosophie médiévale**, précédée d'un *Aperçu sur la philosophie ancienne*. 1 vol. in-8. 1899. 7 fr. 50
- ZIESING (Th.). **Érasme ou Salignaë**. Étude sur la lettre de François Rabelais. 1 vol. gr. in-8. 4 fr.
- ZOLLA (D.). **Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui**, 1894, 1895. 2 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE UTILE

122 VOLUMES PARUS

Le volume de 192 pages, broché, 60 centimes.

Cartonné à l'anglaise, 1 fr.

La plupart des livres de cette collection ont été adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique* pour les Bibliothèques des Lycées et Collèges de garçons et de jeunes filles, celles des Ecoles normales, les Bibliothèques populaires et scolaires.

Les livres adoptés par la *Commission consultative des Bibliothèques des Lycées* sont marqués d'un astérisque.

HISTOIRE DE FRANCE

Les Mérovingiens, par BUCHEZ.
Les Carolingiens, par BUCHEZ.
Les Luites religieuses des premiers siècles, par J. BASTIDE. 4^e édit.
Les Guerres de la Réforme, par J. BASTIDE. 4^e édit.
La France au moyen âge, par F. MORIN.
Jeanne d'Arc, par Fréd. LOCK.
Décadence de la monarchie française, par Eug. PELLETAN, sénateur. 4^e édit.
La Révolution française, par H. CARNOT (2 volumes).
La Défense nationale en 1792, par P. GAFFAREL, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.
Napoléon I^{er}, par Jules BARNI. 3^e édit.
Histoire de la Restauration, par Fréd. LOCK. 3^e édit.

Histoire de Louis-Philippe, par Edgar ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. 2^e édit.
Mœurs et Institutions de la France, par P. BONDOIS, prof. au lycée Buffon, 2 vol.
Léon Gambetta, par J. REINACH.
Histoire de l'armée française, par L. BÈRE.
Histoire de la marine française, par DONEAUD, prof. à l'École navale, 2^e édit.
Histoire de la conquête de l'Algérie, par QUESNEL.
Les Origines de la guerre de 1870, par Ch. DE LARIVIÈRE.
Histoire de la littérature française, par Georges MEUNIER, agrégé de l'Université.
Histoire de l'Art ancien et moderne, par le même (avec grav.).

PAYS ÉTRANGERS

L'Espagne et le Portugal, par E. RAYMOND. 2^e édition.
Histoire de l'Empire ottoman, par L. COLLAS. 2^e édition.
Les Révolutions d'Angleterre, par Eug. DESPOIS. 3^e édition.
Histoire de la maison d'Autriche, par Ch. ROLLAND. 2^e édition.

L'Europe contemporaine (1789-1879), par P. BONDOIS, prof. au lycée Buffon.
Histoire contemporaine de la Prusse, par Alfr. DONEAUD.
Histoire contemporaine de l'Italie, par Félix HENNEGUY.
Histoire contemporaine de l'Angleterre, par A. REGNARD.

HISTOIRE ANCIENNE

La Grèce ancienne, par L. COMBES.
L'Asie occid. et l'Égypte, par A. OTT.
L'Inde et la Chine, par A. OTT.

Histoire romaine, par CREIGHTON.
L'Antiquité romaine, par WILKINS.
L'Antiquité grecque, par MAHAFFY.

GÉOGRAPHIE

Torrents, fleuves et canaux de la France, par H. BLERZY.
Les Colonies anglaises, par H. BLERZY.
Les Iles du Pacifique, par le capitaine de vaisseau JOUAN (avec une carte).
Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique, par GIRARD DE RIALLE.
Les Peuples de l'Asie et de l'Europe, par GIRARD DE RIALLE.
L'Indo-Chine française, par FAQUE.

Géographie physique, par GEIKIE.
Continents et Océans, par GROVE (avec figures).
Les Frontières de la France, par P. GAFFAREL, prof. à la Faculté de Dijon.
L'Afrique française, par A. JOYEUX.
Madagascar, par A. MILHAUD, prof. agrégé d'histoire et de géographie (avec carte).
Les grands ports de commerce, par D. BELLET.

COSMOGRAPHIE

Les Entretiens de Fontenelle sur la pluralité des mondes, mis au courant de la science, par BOILLLOT.
Le Soleil et les Étoiles, par P. SECCHI, BRIOT, WOLF et DELAUNAY. 2^e édition (avec figures).
Les Phénomènes célestes, par ZURCHER et MARGOLLÉ.

A travers le ciel, par AMIGUES, professeur du lycée de Toulon.
Origines et Fin des mondes, par Ch. RICHARD. 3^e édition.
Notions d'astronomie, par L. CATALAN. 4^e édition (avec figures).

SCIENCES APPLIQUÉES

- Le Génie de la science et de l'industrie**, par B. GASTINEAU.
Causeries sur la mécanique, par BROTHIER. 2^e édit.
Médecine populaire, par le D^r TURCK. 7^e édit., revue par le D^r L. LARRIVE.
La Médecine des accidents, par le D^r BROQUÈRE.
Les Maladies épidémiques (Hygiène et Prévention), par le D^r L. MONIN.
Hygiène générale, par le D^r CRUVEILHIER.
La tuberculose, son traitement hygiénique, par P. MERKLEN, interne des hôpitaux.
Petit Dictionnaire des falsifications, par DUFOUR, pharmacien de 1^{re} classe.
L'Hygiène de la cuisine, par le D^r LAUMONIER.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

- Télescope et Microscope**, par ZURCHER et MARGOLLÉ.
Les Phénomènes de l'atmosphère, par ZURCHER. 7^e édit.
Histoire de l'air, par ALBERT-LÉVY.
Histoire de la terre, par BROTHIER.
Principaux faits de la chimie, par BOUANT, prof. au lycée Charlemagne.
Les Phénomènes de la mer, par E. MARGOLLÉ. 5^e édit.
L'Homme préhistorique, par ZABOROWSKI. 2^e édit.
Les Mondes disparus, du même.
Les grands Sièges, du même.
Histoire de l'eau, par BOUANT, prof. au lycée Charlemagne (avec grav.).

- Les Mines de la France et de ses colonies**, par P. MAIGNE.
Les Matières premières et leur emploi, par le D^r H. GENEVOIX, pharmacien de 1^{re} cl.
Les Procédés industriels, du même.
La Photographie, par H. GOSSIN.
La Machine à vapeur, du même (avec figures).
La Navigation aérienne, par G. DALLEY.
L'Agriculture française, par A. LARBALÉTRIER, prof. d'agriculture (avec figures).
La Culture des plantes d'appartement, par A. LARBALÉTRIER (avec figures).
La Viticulture nouvelle, par A. BERGET.
Les Chemins de fer, p. G. MAYER (av. fig.).
Les grands ports maritimes de commerce, par D. BELLET (avec figures).

- Introduction à l'étude des sciences physiques**, par MORAND. 5^e édit.
Le Darwinisme, par E. FERRIÈRE.
Géologie, par GEIKIE (avec figures).
Les Migrations des animaux et le Pigeon voyageur, par ZABOROWSKI. 4^e éd.
Premières Notions sur les sciences, par Th. HUXLEY.
La Chasse et la Pêche des animaux marins, par JOUAN.
Zoologie générale, par H. BEAUREGARD.
Botanique générale, par E. GÉRARDIN, (avec figures).
La Vie dans les mers, par H. COUPIN.
Les Insectes nuisibles, par A. AULOQUE.

PHILOSOPHIE

- La Vie éternelle**, par ENFANTIN. 2^e éd.
Voltaire et Rousseau, par E. NOEL. 3^e éd.
Histoire populaire de la philosophie, par L. BROTHIER. 3^e édit.
La Philosophie zoologique, par Victor MEUNIER. 3^e édit.

- L'Origine du langage**, par ZABOROWSKI.
Physiologie de l'esprit, par PAULHAN (avec figures).
L'Homme est-il libre? par G. RENARD.
La Philosophie positive, par le docteur ROBINET. 2^e édition.

ENSEIGNEMENT. — ÉCONOMIE DOMESTIQUE

- De l'Éducation**, par H. SPENCER. 8^e édit.
La Statistique humaine de la France, par Jacques BERTILLON.
Le Journal, par HATIN.
De l'Enseignement professionnel, par CORBON. 3^e édit.
Les Délassements du travail, par MAURICE CRISTAL. 2^e édit.
Le Budget du foyer, par H. LENEVEUX.
Paris municipal, par H. LENEVEUX.
Histoire du travail manuel en France, par H. LENEVEUX.
L'Art et les Artistes en France, par Laurent PICHAT, sénateur. 4^e édit.
Premiers principes des beaux-arts, par J. COLLIER (avec gravures).

- Économie politique**, par STANLEY JEVONS.
Le Patriotisme à l'école, par JOURDY, colonel d'artillerie.
Histoire du libre-échange en Angleterre, par MONGREDIEN.
Économie rurale et agricole, par PETIT.
La Richesse et le Bonheur, par Ad. COSTE.
Alcoolisme ou épargne, le dilemme social, par Ad. COSTE.
L'Alcool et la lutte contre l'alcoolisme, par les D^{rs} SÉRIEX et MATHIEU.
Les plantes d'appartement, de fenêtres et de balcons, par A. LARBALÉTRIER.
L'Assistance publique en France, par le D^r L. LARRIVE.
La pratique des vins, par A. BERGET.

DROIT

- La Loi civile en France**, par MORIN, 3^e édit.

- La Justice criminelle en France**, par G. JOURDAN. 3^e édit.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-42 à 3 fr. 50. Cartonnés : 4 fr. — Volumes in-8 à 5 et à 7 fr. Cartonnés : 6 et 8 fr.

EUROPE

- HISTOIRE DE L'EUROPE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *H. de Sybel*. Trad. par Mlle Dosquet. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »
 HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »
 LA QUESTION D'ORIENT, par *Ed. Driault*, préface de *G. Monod*, 1 vol. in-8. 7 fr. »

FRANCE

- LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. 3 fr. 50
 ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *A. Aulard*. 2 v. in-12. Ch. 3 fr. 50
 LES CAMPAGNES DES ARMÉES FRANÇAISES (1792-1815), par *C. Vallaux*. 4 vol. in-12. 3 fr. 50
 NAPOLÉON ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS, par *P. Bondonio*. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 HISTOIRE DE DIX ANS (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. 25 fr. »
 HISTOIRE DE HUIT ANS (1840-1848), par *Elias Regnault*. 3 vol. in-8. 15 fr. »
 HISTOIRE DU SECOND EMPIRE (1848-1870), par *Tacite Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »
 HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *Edg. Zévort* : I. La présidence de *M. Thiers*. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 II. La présidence du Maréchal. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 III. La présidence de *Jules Grévy*. 1 vol. in-8. 7 fr. »
 LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT EN FRANCE, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr. »
 LES COLONIES FRANÇAISES, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6^e édition. 5 fr. »
 L'ALGÉRIE, par *M. Wahl*. 3^e édition. 1 vol. in-8. 5 fr. »
 LES CIVILISATIONS TUNISIENNES, par *P. Lupie*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
 L'INDO-CHINE FRANÇAISE, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. 15 fr. »
 LA COLONISATION FRANÇAISE EN INDO-CHINE, par *J.-L. de Lanessan*, in-12. 3 fr. 50

ANGLETERRE

- HISTOIRE DE L'ANGLETERRE, depuis la reine Anne jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*.

- 1 vol. in-12. 2^e édition. 3 fr. 50
 LE SOCIALISME EN ANGLETERRE, par *A. Métin*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

- HISTOIRE DE LA PRUSSE, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron*. In-12. 6^e éd. 3 fr. 50
 HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, par *Eug. Véron*. In-12. 3^e éd. 3 fr. 50
 ORIGINES DU SOCIALISME D'ÉTAT EN ALLEMAGNE, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

- HISTOIRE DE L'AUTRICHE, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3^e édition. 3 fr. 50
 LES RACES ET LES NATIONALITÉS EN AUTRICHE-HONGRIE, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr. »
 LES TCHÈQUES ET LA BOHÈME CONTEMPORAINE, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ESPAGNE

- HISTOIRE DE L'ESPAGNE, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

RUSSIE

- HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA RUSSIE, JUSQU'À LA MORT D'ALEXANDRE II, par *G. Créhançé*. 1 vol. in-12. 2^e éd. 3 fr. 50

SUISSE

- HISTOIRE DU PEUPLE SUISSE, par *Daendliker*. 1 vol. in-8. 5 fr. »

AMÉRIQUE

- HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE DU SUD, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Deberle*. In-12. 3^e éd. par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

ITALIE

- HISTOIRE DE L'ITALIE, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

TURQUIE

- LA TURQUIE ET L'HELLENISME CONTEMPORAINE, par *V. Bérard*. In-12. 4^e édition. 3 fr. 50

- Eug. Despois*. LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE. Fondations litt., scient. et artist. de la Convention. In-12. 5^e éd. 3 fr. 50
Em. de Laveleye. LE SOCIALISME CONTEMPORAINE. 10^e éd. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
Eug. Spuller. FIGURES DISPARUES. 3 vol. in-12, chacun 3 fr. 50
 — L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
 — L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET SOCIALE DE L'ÉGLISE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
 — HOMMES ET CHOSÉS DE LA RÉVOLUTION. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
Aulard. LE COLTE DE LA RAISON ET DE L'ÊTRE SUPRÊME. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
Hector Depasse. TRANSFORMATIONS SOCIALES. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

- Hector Depasse*. DU TRAVAIL ET DE SES CONDITIONS. 1 v. in-12. 3 fr. 50
Eug. d'Elechial. SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET GOUVERNEMENT. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
G. Isambert. LA VIE À PARIS PENDANT UNE ANNÉE DE LA RÉVOLUTION (1791-1792). 1 vol. in-12. 3 fr. 50
G. Weill. L'ÉCOLE SAINT-SIMONIENNE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
A. Lichtenberger. LE SOCIALISME UTOPIQUE. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
 — LE SOCIALISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 1 vol. in-8. 5 fr. »
P. Matter. LA DISSOLUTION DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES. 1 vol. in-8. 5 fr. »